

LOUIS-PASCAL ROUSSEAU

NI TOUT L'UN, NI TOUT L'AUTRE
Rencontres, métissages et ethnogenèse
au Saguenay – Lac-Saint-Jean aux 16^e et 17^e siècles

Thèse présentée
à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université Laval
dans le cadre du programme de doctorat en histoire
pour l'obtention du grade de Philosophiæ doctor (Ph.D.)

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2012

© Louis-Pascal Rousseau, 2012

RÉSUMÉ

La présente thèse s'inscrit dans le mouvement de recherche en ethnogenèse métisse qui se déploie ces dernières années dans les milieux universitaires en sciences humaines et sociales au Canada et – dans une moindre mesure - aux États-Unis. Ce mouvement a pour objectif d'expliquer le processus par lequel de nouvelles communautés de Métis ont émergé au fil de l'histoire alors que colons et autochtones sont entrés en contact en sol nord-américain. Le cheminement proposé par cette étude consiste à utiliser les différents outils conceptuels et méthodologiques propres à ce mouvement de recherche et à les adapter à un contexte historique nouveau, en l'occurrence l'histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean durant les 16^e et 17^e siècles.

Le choix de ce cadre spatio-temporel trouve son intérêt dans le fait qu'il a constitué le théâtre de rencontres régulières et prolongées entre colons et autochtones, ces deux groupes s'étant engagés dans de profonds processus de métissage entre eux –autant au niveau culturel que généalogique- pendant plusieurs générations. L'étude explore ainsi ces processus depuis l'époque des premières visites des marins européens sur le littoral du fleuve Saint-Laurent jusqu'à celle où les habitants de la colonie instaurent un réseau de postes de traite qui s'enfonce dans le territoire forestier. Elle n'est ni une histoire de la population amérindienne, ni une histoire de la population coloniale présente dans la région : elle prend pour objet central le métissage s'étant opéré entre ces deux groupes ainsi que ses résultantes identitaires durant les deux premiers siècles de leurs rencontres. Plus qu'une simple étude de cas régionale, la présente thèse s'intéresse au fonctionnement même des processus d'ethnogenèse métisse et aux facteurs contextuels fondamentaux qui induisent ou inhibent ces phénomènes identitaires. Elle se conclut sur une série de constats qui permettent de comprendre et d'expliquer pourquoi, dans certaines conditions, il peut y avoir absence d'ethnogenèse d'une nouvelle communauté métisse dans un contexte où il y a pourtant de profonds mécanismes de mélanges entre deux groupes sur une période historique prolongée. Comprendre pourquoi une ethnogenèse métisse ne s'enclenche pas apparaît aussi important que de comprendre pourquoi elle s'enclenche.

ABSTRACT

This thesis is linked to the actual research movement on Métis ethnogenesis, which is getting in vogue since few years in the faculties of Social Sciences and Humanities of many universities in Canada and – to a lesser scale – United States. The aim of this research movement is to identify the process by which Métis communities (resulting from the contacts between European settlers and Aboriginal peoples) came into being during the North American history. This thesis uses the conceptual and methodological tools of this research movement and adapts them to a new historical context, that is to say the Saguenay – Lac-Saint-Jean region during the 16th and the 17th centuries.

The choice of this spatio-temporal frame is based on the fact that it has been the scene of regular and prolonged meetings between Europeans settlers and Aboriginal peoples. For generations in that historical context, these two populations have been engaged into a profound process of intermixing (or *métissage*) at both genealogical and cultural levels. This work exposes what this process was, from its beginning when the first European sailors came on the banks of the Saint-Lawrence up to the time where the inhabitants of the French colony started to establish a fur trade posts network in the forest of the region. It is neither a history of the aboriginal peoples of the Saguenay – Lac-Saint-Jean region, nor a history of its settlers: it takes as its main object the intermixing process of these two populations and its result within the two first centuries of their encounters. More than just a case study, this thesis analyses the very fundamental mechanisms by which ethnogenesis processes work, and identify some of the contextual factors that induce and inhibit these phenomena. Its ultimate achievement is to suggest researchers tools that are intended to help explaining why, in certain historical contexts, there can be no ethnogenesis process even though there is a lot of *métissage* between two cultural groups for a long period of time. At the end of this thesis, to understand why an ethnogenesis process doesn't occur appears as important as to understand why it does.

REMERCIEMENTS

Un cheminement académique au doctorat, par définition, constitue une épreuve pour l'étudiant, lequel doit consentir à plusieurs sacrifices personnels pour parvenir au terme de son parcours. Les journées, les soirées, les nuits de travail ont été innombrables pour en arriver au présent résultat. Sans le support de mon entourage, jamais ce cheminement n'aurait pu être accompli. Je tiens à remercier plusieurs personnes qui au cours de cette épreuve me sont venues en aide par des conseils touchant autant au contenu de mes recherches qu'au fonctionnement des milieux universitaires. Au rang de ces personnes figure en premier lieu le professeur Laurier Turgeon, qui a été pour moi plus qu'un simple directeur d'études doctorales : il fut aussi un conseiller hors-pair dans le décodage complexe des structures et des tribunes de diffusion de mes travaux académiques. Peu d'étudiants peuvent se targuer d'avoir eu un si bon enseignement à ce niveau. Mes remerciements sont aussi dirigés vers le professeur Serge Gruzinski qui, au cours de ses séminaires que j'ai suivis à l'ÉHESS de Paris, m'a peu à peu enlevé les œillères qui bloquaient mon regard sur une grande partie du champ de recherche américaniste. J'ai découvert avec lui d'autres terrains d'étude, ce qui m'a permis de prendre du recul par rapport au mien et de mieux en percevoir les contours. Il m'a amené à changer fondamentalement ma manière d'aborder la matière historique.

Par ailleurs, je tiens aussi à remercier le professeur Denys Delâge, probablement l'une des personnes qui a le plus influencé ma trajectoire académique. Il y a de ça quelques années, alors que je débutais mon parcours universitaire, il m'avait reçu à son bureau pour une simple rencontre de routine dans le cadre d'un cours de premier cycle. Cette rencontre s'est transformée en un exposé sur les étapes à franchir pour se développer dans le champ de la recherche sur les autochtones. Ses conseils m'ont guidé pendant des années. Ils m'ont transporté aux Territoires du Nord-Ouest, où j'ai eu la chance et le privilège de vivre parmi des groupes d'Amérindiens et de Métis. J'ai ensuite traversé l'océan pour puiser de nouvelles ressources dans les milieux universitaires européens. Ses conseils soufflent encore dans les voiles de mes ambitions, alors que je me dirige vers les États-Unis pour poursuivre mes travaux.

Lorsque j'étais en terres nordiques, je me suis rendu sur le site de Old Fort Rae, près de Yellowknife, où se rassemblaient plusieurs familles métisses des localités environnantes pour leur réunion annuelle. J'ai connu à cet endroit ce que l'on pourrait qualifier d'état de grâce ethnohistorique, ayant pu échanger des heures durant avec les derniers locuteurs du langage local, un mélange de langues autochtones et de français. Le soir autour du feu, avec de la patience, ainsi qu'avec l'aide du père Guy Lavallée (un autre invité qui provenait pour sa part de la communauté métisse établie à Saint-Laurent, au Manitoba) nous étions arrivés à nous comprendre et à nous découvrir. Au terme de cette soirée, le père oblat et moi avons eu une discussion qui a fait germer en moi une idée de recherche : celle-là même qui est devenue, une décennie plus tard, la présente thèse. Ayant lui-même étudié l'histoire des métissages, il se questionnait alors sur ce qui fait en sorte que les métissages donnent, dans certaines situations historiques, des communautés métisses telles que celle dans laquelle nous baignions, alors que ce n'est pas le cas dans d'autres situations. En clair, il m'a amené à m'intéresser aux conditions fondamentales d'enclenchement ou d'inhibition des processus de formation des communautés métisses. Le destin a fait en sorte que j'ai croisé à nouveau le père Guy Lavallée lors d'un voyage à Winnipeg, alors même que se terminait mon parcours doctoral. J'ai eu la chance de le remercier personnellement de m'avoir donné cette idée de recherche. Je me devais également de le faire ici par écrit.

Je remercie aussi Hélène Couture, généalogiste de premier plan, pour les lumières qu'elle a apportées sur la descendance de certains personnages historiques abordés dans ma recherche. Je remercie de la même manière l'historien Nelson-Martin Dawson, qui fait preuve à travers ses travaux d'une capacité bien supérieure à la mienne pour mémoriser et mettre au jour des détails événementiels micro-historiques régionaux, surtout à la fin du 17^e siècle. Plusieurs autres personnes m'ont grandement aidé à diverses occasions, autant par leurs conseils que par leur travaux, leurs publications et leurs réflexions. Je les nomme ici, en ordre alphabétique : Alain Beaulieu, Jennifer Brown, Aimée Craft, Paul-André Dubois, Denis Gagnon, Claude Gélinas, Betty Harnum, Gilles Havard, Albert Lafferty,

Frédéric Laugrand, Michel Lavoie, Christian Morissonneau, Martin Pâquet, Diane Payment, Jacqueline Peterson Loomis, Daniel Richter, Étienne Rivard, Denis Vaugeois et Robert Vézina. Je remercie, finalement, l'ensemble des chercheurs qui s'intéressent à des sujets similaires au mien et dont les travaux, mis ensemble, constituent le fascinant champ de recherche dans lequel j'évolue.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	I
ABSTRACT	II
REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIÈRES	VI
LISTE DES CARTES ET DES TABLEAUX	IX
INTRODUCTION	1
A. contexte : Le mouvement revendicatif métis contemporain	1
B. Le mouvement de recherche en matière d’ethnogenèse métisse	6
Les soulèvements et l’histoire des Métis de l’Ouest.....	6
Les études sur l’ethnogenèse métisse prennent forme	8
Un nouveau domaine de recherche se développe.....	11
Les assises théoriques	19
C. Des besoins spécifiques en terre québécoise	32
D. Problématique, cadre temporel et géographique du terrain de recherche	34
D. Structure de la recherche	38
CHAPITRE 1 : MÉTHODOLOGIE ET SOURCES	41
1.1 Le cadre méthodologique	41
1.2 Les sources	46
1.2.1 Présentation générale.....	46
1.2.2 Le 16 ^e siècle	48
1.2.3 Le début du 17 ^e siècle (1600 – 1641).....	52
1.2.4 La fin du 17 ^e siècle (1641 – 1700).....	60
1.2.5 Un mot sur les thèses dites <i>disparitionnistes</i>	68

CHAPITRE 2 : LE 16^e SIÈCLE : LE TEMPS DES RENCONTRES..... 78

2.1 Introduction du chapitre.....	78
2.2 Présence européenne : Jalons historiques	81
2.2.1 L'arrivée des premiers Européens	81
2.2.2 Vers 1540 : Les marins européens sur la terre ferme	89
2.2.3 Arrivée des Européens à Tadoussac.....	96
2.3 Les informations disponibles sur les Amérindiens au 16^e siècle.....	101
2.3.1 Les groupes amérindiens rencontrés	101
2.3.2 Les origines du terme « <i>Montagnais</i> » et la démographie de ce groupe	107
2.4 Métissages et indicateurs d'ethnogenèse au 16^e siècle.....	110
2.4.1 Tadoussac dans son contexte côtier.....	110
2.4.2 Une conjoncture de rencontres à l'échelle des milieux côtiers	112
2.4.3 Les rencontres dans la zone de Tadoussac.....	121

CHAPITRE 3 : DEUX MONDES SE RAPPROCHENT : 1600 À 1640..... 125

3.1 Introduction du chapitre.....	125
3.2 La pénétration européenne sur le territoire	130
3.2.1 Enracinement à Tadoussac.....	130
3.2.2 Un modèle hispanique pour les missionnaires	140
3.2.3 L'arrivée des missionnaires à Tadoussac	145
3.2.4 La persistance des activités marchandes à Tadoussac	148
3.2.5 Le comptoir aux mains des Anglais	150
3.3 Les groupes amérindiens en présence	154
3.3.1 À propos des <i>Montagnais</i>	154
3.3.2 Les témoignages sur Tadoussac et ses autochtones.....	159
3.3.3 Un mot sur les <i>Iroquoiens</i> du Saint-Laurent	174
3.3.4 Les autres groupes amérindiens près de Tadoussac.....	176
3.4 Métissages et indicateurs d'ethnogenèse métisse pour la période de 1600 à 1640.....	179
3.4.1 Retour sur le contexte des rencontres.....	179
3.4.2 Quelques repères sur le métissage des cultures matérielles	182
3.4.3 D'autres signes de métissages.....	186
3.4.4 Sexualité, enfants d'ascendance mixte et politique de métissage.....	192

CHAPITRE 4 : S'ENRICHIR PAR LE MÉTISSAGE : 1641 - 1700..... 204

4.1 Introduction du chapitre.....	204
4.2 Pénétration européenne à Tadoussac, au Saguenay et au lac Saint-Jean.....	214
4.2.1. Le retour des missionnaires à Tadoussac	214

4.2.2. Mise en place du régime de la <i>Traite de Tadoussac</i> et expansion française régionale.....	225
4.2.3 L'arrivée des négociants de fourrures	229
4.3 Les Amérindiens à la fin du 17^e siècle.....	243
4.3.1 Les fluctuations démographiques.....	243
4.3.2 Un mot sur les groupes circulant dans la région.....	258
4.3.3 Des groupes qui s'entrelacent.....	267
4.4 Métissages et indicateurs d'ethnogenèse métisse pour la période 1641-1700.....	277
4.4.1 Un contexte qui rend le métissage permanent.....	277
4.4.2 Les Amérindiens s'enrichissent de nouvelles pratiques.....	280
4.4.2 Quand le <i>François</i> devient <i>Canadois</i>	287
4.4.4 À propos du métissage généalogique.....	296
5. CONCLUSION.....	313
5.1 Rappel des étapes de la recherche	313
5.1.1 Rencontres et métissages au 16 ^e siècle.....	319
5.1.2 Rencontres et métissages de 1600 À 1640	322
5.1.3 Rencontres et métissages de 1641 À 1700	325
5.2 Conclusion sur l'ethnogenèse métisse.....	330
5.2.1 À propos de l'absence des conditions propices à l'ethnogenèse.....	331
5.2.2 Les conditions propices à l'intégration chez les Amérindiens.....	337
6. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE.....	349
6.1 Documents de Cour.....	349
6.2 Sources secondaires	349
6.3 Sources primaires.....	377

LISTE DES CARTES ET DES TABLEAUX

Carte 1 : Trajet du voyage attribué au portugais Alvarès Fagundès, 1521	83
Carte 2 : Trajet des deux premiers voyages officiels de Jacques Cartier.....	87
Carte 3: Emplacements géographiques des sites iroquoiens.....	104
Carte 4 : <i>Nova Francia alio nomine dicta Terra Nova</i> . Carte commandée par la couronne d'Espagne sur les lieux de pêche et de chasse à la baleine utilisés par les Européens en Nouvelle-France et à Terre-Neuve (1592-1594).....	118
Carte 5 : Illustration figurant sur la carte	119
Carte 6: Tadoussac et ses environs, tels que cartographiés par Champlain, 1613.....	139
Carte 7 : Itinéraire hivernal du groupe de Montagnais de Québec	165
Carte 8 : Chemin emprunté par les Français pour voyager depuis Tadoussac jusqu'au Lac-Saint-Jean.....	221
Carte 9 : Le déploiement des postes de traite régionaux	236
Carte 10 : Esquisse des Delisle situant des groupes autochtones sur le territoire, produit vers la fin du 17 ^e siècle	263
Carte 11 : Détail de l'esquisse précédente	264
Tableau 1 : Départs à destination transatlantique repérés dans les archives des villes de La Rochelle, Rouen et Bordeaux entre les années 1544 et 1605	91
Tableau 2 : Liste des principaux missionnaires ayant œuvré	222
Tableau 3 : Les profits du commerce de la pelleterie au Canada (en livres)	228
Tableau 4 : Nombre annuel de mentions de la présence de Français dans les <i>Registres de Tadoussac</i> , de 1668 à 1701	233

INTRODUCTION

A. CONTEXTE : LE MOUVEMENT REVENDICATIF MÉTIS CONTEMPORAIN

Le 19 septembre 2003, un événement juridique est venu propulser les études sur l'ethnogenèse des communautés métisses au rang des priorités de recherche au Canada. C'est à cette date que la Cour Suprême du pays a déposé le premier arrêt de son histoire destiné à clore une cause concernant spécifiquement la reconnaissance de droits autochtones de personnes affirmant appartenir à un groupe de Métis.¹ En substance, la Couronne reprochait à deux individus de Sault-Sainte-Marie en Ontario, Steve et Roddy Powley, d'avoir abattu un orignal près de leur localité sans détenir les autorisations nécessaires pour pratiquer la chasse.² Dans cette région, il faut habituellement se doter d'un permis pour s'adonner à cette activité ou bien faire partie du groupe amérindien ojibwé local auquel on reconnaît déjà des droits ancestraux de chasse. Pour se défendre, les Powley ont fait valoir qu'ils appartiennent à un groupe de Métis ancré dans la région de Sault-Sainte-Marie qui, bien que jusqu'alors non officiellement reconnu par les instances gouvernementales, constitue tout de même une communauté autochtone dont on devrait aussi reconnaître les droits ancestraux en vertu de la Constitution canadienne.³

Parmi les arguments qui ont été présentés par les Powley, plusieurs étaient reliés à l'idée qu'ils appartenaient à une communauté métisse historique présente localement depuis l'époque de la traite des fourrures, soit avant même que la zone de Sault-Sainte-Marie ne soit absorbée dans la sphère de contrôle de l'État canadien vers le milieu du 19^e siècle.⁴ Dans cette perspective, ils estimaient faire partie d'un groupe ayant des droits de

¹ Sébastien Grammond, «L'identité autochtone saisie par le droit», *Lex Electronica*, Revue du Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal, vol. 15, no 1 (Été 2010), p. 287-329. Une partie de cet article est directement dévolue aux questions relatives à l'identification des Métis dans le contexte du droit canadien.

² R. c. Powley, [2003] 2 R.C.S. 207, 2003.

³ R. c. Powley, [2003].

⁴ Avis émis dans le rapport de l'historien Arthur Ray déposée dans le cadre de ce procès : Arthur Ray, *An Economic History of the Robinson Treaty Area Before 1860*, [S. Éd.], 1998. Copie consultée sur le site de la Nation métisse de l'Ontario :

caractère autochtone qui leur permettaient aussi de chasser l'original sans permis. On a également fait valoir que, alors que la société coloniale s'est mise en place, l'ostracisme ambiant a fait en sorte que la communauté métisse locale est restée relativement discrète pendant des décennies, ses membres voulant éviter d'y être associés publiquement.⁵ C'est de cette façon que l'on a expliqué pourquoi cette communauté a traversé l'histoire en tentant de rester anonyme, sans faire l'objet de reconnaissance officielle par les instances gouvernementales et sans que celles-ci n'aient pris en compte ses droits autochtones particuliers. Se rendant à ces arguments, la Cour suprême a émis un jugement en faveur des Powley, déclarant que ces derniers appartenaient bel et bien à une communauté métisse dont les membres, bien que ne faisant pas l'objet de reconnaissance officielle de la part des instances gouvernementales, ont des droits autochtones. Par conséquent, les accusés ne devaient pas subir de sanction découlant du fait d'avoir chassé un orignal.⁶ Steve et Rodney Powley avaient gagné leur cause.

Les conséquences de l'arrêt Powley ne se limitaient cependant pas qu'au simple fait d'octroyer a posteriori la permission de chasser un orignal à ces deux individus. Cet arrêt, dans ses fondements mêmes, venait d'entériner l'idée qu'il existait à Sault-Sainte-Marie une communauté métisse historique vivant jusqu'alors dans la discrétion. En pratique, une nouvelle communauté venait de s'ajouter par la force des choses à la liste des groupes autochtones reconnus au Canada. Une importante jurisprudence venait ainsi d'être mise en place ; elle allait inspirer plusieurs autres causes dans les années suivantes. Moins d'une

<http://www.metisnation.org/media/141029/powley%20case%20report%20-%20arthur%20ray.pdf> (dernière consultation 19 janvier 2012).

⁵ Cette question a notamment été traitée dans un autre rapport déposé dans le cadre de ce procès : Victor Lytwyn, *Historical Report on the métis community at Sault-Sainte-Marie*, Acton, Ontario, 1998. Copie consultée sur le site internet de la Nation métisse de l'Ontario :

<http://www.metisnation.org/media/141026/powley%20case%20report%20-%20victor%20lytwyn.pdf>

(dernière consultation le 19 janvier 2012). Cet aspect de l'histoire des Métis a également été présenté par Arthur Ray lors d'une allocution présentée au colloque de la société américaine d'ethnohistoire intitulée «*Who is Metis?: Problems of Community, Identity, Continuity, and Representation*», American Society for Ethnohistory meetings, William & Mary College, Williamsburg (Virginia), November 2006.

⁶ *R. c. Powley*, [2003]. Aussi présenté dans une communication: Sébastien Grammond et Lynne Groulx, «*Finding*» *Métis Communities*, allocution présentée au colloque *La politique des communautés et de l'identité*, Université d'Ottawa, Mai 2009. Texte de l'allocution disponible sur le site de l'Université d'Ottawa : <http://www.socialsciences.uottawa.ca/communities09/en/other.asp> (dernière consultation 19 janvier 2012).

décennie après la cause Powley, on a assisté à une explosion du nombre de litiges semblables impliquant des individus ou des groupes prétendant représenter eux aussi des communautés métisses «oubliées» des instances gouvernementales. En 2012, soit au moment de mettre sous presse le présent document, on répertorie déjà une trentaine de litiges de ce type à travers le Canada.⁷ Aucune zone du pays n'est épargnée par la vague de revendications métisses, laquelle a déferlé depuis la Colombie-Britannique jusqu'à la province de Terre-Neuve et Labrador.⁸ Bien qu'ils se présentent sous de multiples formes, les litiges se déroulent bien souvent de manière analogue : des individus chassent ou pêchent sans permis, se font interceptés par des gardes, puis accusés de braconnage - ou parfois de pêche illégale - et s'en défendent en prétendant appartenir à une communauté métisse historique ayant des droits autochtones ancestraux relatifs à ces activités.⁹ Dans d'autres cas, ce sont plutôt des organisations déclarant représenter des communautés métisses qui prennent l'initiative des poursuites juridiques, par exemple en tentant de faire bloquer en cours des projets d'infrastructure ou d'exploitation des ressources naturelles dans leurs régions, alléguant que, comme les communautés autochtones déjà reconnues, ils devraient être aussi consultés sur les conditions de leur mise en œuvre.¹⁰ Ces conflits juridiques se déroulent à diverses instances, étant entendus par les cours des différentes provinces. Jusqu'à maintenant cependant, le cas Powley demeure toujours le seul à avoir gravi tous les échelons juridiques jusqu'à la Cour suprême du Canada. Les autres dossiers qu'il a inspirés demeurent, pour l'instant, en cours de cheminement juridique à des degrés divers¹¹ et il serait imprudent, pour l'instant, de spéculer sur leurs issues finales. Derrière ce

⁷ Voir l'allocution de Sébastien Grammond et Lynne Groulx, "Finding" Métis Communities...

⁸ David McNab et Ute Lischke (dir.), *The Long Journey of a Forgotten People : Métis Identities and Family Histories*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2007.

⁹ Question abordée dans l'introduction de David McNab et Ute Lischke (dir.), *The Long Journey of a Forgotten People ...*, p. 1-9. Pour un ouvrage récent à l'appui des revendications métisses de la Colombie-Britannique, voir notamment George Goulet et Terry Goulet, *The Metis in British Columbia: From Fur Trade Outposts to Colony*, Vancouver, Calgary, FabJob, 2008. Concernant les Métis du Labrador et les tentatives d'acculturation à leur endroit dans les écoles résidentielles missionnaires : Josie Penny, *So Few On Earth: A Labrador Métis Woman Remembers*, Toronto, Dundurn, 2010.

¹⁰ On peut évoquer à titre d'exemple ce cas au Labrador, survenu dans le cadre d'un projet de construction routière mené par le gouvernement. *Newfoundland and Labrador vs. Labrador Métis Nation*, [2007] NLCA 75 (CanLII) 2007.

¹¹ Lorsqu'ils n'ont pas été déboutés en cour. Le système juridique a parfois rejeté les prétentions de certains intimés se présentant comme des membres de communautés métisses sur la base d'un manque de preuves

vaste phénomène politique et juridique se dessine en filigrane la possibilité de voir le nombre de communautés métisses officiellement reconnues au Canada exploser.

Parallèlement, les recensements effectués durant les dernières années permettent de prendre certaines mesures des effets de ce contexte de mobilisation juridique dans la population du pays. Dans l'ensemble du Canada, le nombre des individus ayant déclaré une identité métisse - découlant d'unions entre non-autochtones et autochtones - a augmenté de 91% entre 1996 et 2006, ce qui représente un taux de croissance onze fois supérieure à celui enregistré pour la population totale du Canada, toutes identités confondues.¹² En observant le détail de ces statistiques province par province, on remarque que dans certaines zones du pays, particulièrement dans le centre et dans l'Est (où le nombre d'individus se déclarant d'origine métisse est historiquement plus bas que dans le reste du Canada) des hausses encore plus vertigineuses. En Nouvelle-Écosse, on assiste en une décennie à une croissance de 831% du nombre d'individus se déclarant Métis entre ces deux recensements. Au Nouveau-Brunswick cette croissance est de 347%, alors qu'en Ontario, elle est de 242%. Le Québec présente des données se situant sous la moyenne canadienne, affichant tout de même un taux de croissance de sa population d'origine métisse de 80% selon les données de ces recensements.¹³ Statistique Canada, organisme public en charge de la compilation des données des recensements, précise que :

concernant leur caractère historique. Ce fut le cas en Colombie-Britannique (dans la cause *Willison*) et au Nouveau-Brunswick (dans la cause *Vautour*) : *R. v. Willison*, [2006] BCSC 985; *La Reine c. Jackie et Roy Vautour*, [2010] NBPC 39.

¹² Les données statistiques présentées dans ce paragraphe proviennent du site de Statistique Canada, *Taille et croissance de la population métisse, Canada, provinces et territoires, 1996 et 2006*, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/table/t13-fra.cfm> (dernière consultation le 12 mars 2012). Il est à noter que ces statistiques ne concernent que les individus qui ont déclaré une seule identité ethnique aux recensements de 1996 et 2006. Les données concernant les individus qui ont déclaré plus d'une identité ne paraissent pas dans les statistiques ici rapportées.

¹³ Les données du dernier recensement de 2011, qui auraient pu potentiellement confirmer l'évolution de ce phénomène, ne sont pas encore rendues publiques au moment de mettre le présent document sous presse. Il est à noter que les autorités gouvernementales canadiennes ont décidé de modifier substantiellement la formule du questionnaire depuis le recensement de 2006. En outre, le formulaire de recensement de 2011 se présente sous une formule abrégée ne comprenant que quelques questions générales (notamment sur le nombre, le sexe et l'âge) des individus habitant les foyers canadiens. Ce recensement ne permet pas, comme c'était le cas pour le précédent, de tenir des informations précises sur les individus se considérant d'identité métisse.

[l]a croissance de la population métisse s'explique tant par des facteurs démographiques, comme un taux de fécondité élevé relativement à celui de la population non autochtone, que par des facteurs non démographiques, comme la propension accrue à s'identifier comme Métis.¹⁴

Cette situation apporte de nombreux questionnements aux milieux de recherche en sciences humaines. Certes, le vaste phénomène contemporain de remise en branle de l'affirmation identitaire et de revendication des communautés métisses n'a rien de nouveau au Canada. Puisse-t-on ici se référer aux soulèvements des Métis qui, à la fin du 19^e siècle, ont tant marqué l'historiographie de l'ouverture des provinces de l'Ouest canadien. La réactivation contemporaine des processus de revendications métisses dans des provinces de l'Ouest canadien telles que le Manitoba ou la Saskatchewan trouve ses explications notamment dans les précédents historiques locaux. Dans d'autres régions du Canada, particulièrement dans l'Est, la situation est bien différente. Bien souvent dans ces régions, des revendications métisses émergent aujourd'hui là où aucune étude historique n'a été produite sur des communautés métisses locales. En d'autres termes, des groupes considérant constituer des collectivités de Métis anciennes se manifestent là où les historiens et les autres chercheurs en sciences humaines n'en ont jamais décelé auparavant. Les milieux de recherche font ainsi face, bien souvent, à des phénomènes contemporains d'affirmation identitaire métisse dont ils ignorent les racines historiques. C'est dans ce contexte que les travaux en matière d'ethnogenèse métisse - dont l'objectif est précisément d'identifier des processus par lesquels des collectivités de Métis ont pris forme au cours de l'histoire - ont pris une importance sans précédent au Canada. Ce domaine de recherche, qui est né il y a une trentaine d'années, connaît aujourd'hui un engouement sans précédent dans les milieux de recherche, où il est devenu primordial de décoder les parcours historiques qui ont mené à la formation des multiples communautés métisses qui s'expriment dans le contexte contemporain.

¹⁴ Voir le site de Statistique Canada, *Recensement de 2006 : Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006 : Les Métis*, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/p10-fra.cfm#nt24> (dernière consultation le 12 mars 2012).

B. LE MOUVEMENT DE RECHERCHE EN MATIÈRE D'ETHNOGÉNÈSE MÉTISSE

LES SOULEVEMENTS ET L'HISTOIRE DES MÉTIS DE L'OUEST

L'historiographie canadienne traite depuis plus d'un siècle de certains groupes métis au pays, particulièrement ceux de la région de la rivière Rouge, laquelle est située dans ce qui constitue aujourd'hui le Manitoba. Au 19^e siècle, alors que l'État canadien tentait d'étendre son espace de souveraineté vers l'ouest du continent, il s'est retrouvé face à des Métis engendrés par les contacts qui eurent lieu durant les siècles précédents entre les commerçants de fourrures européens (français et écossais pour la plupart) et les Amérindiens de cette région. L'envoi par la Couronne de colons à la rivière Rouge a provoqué des soulèvements de ces Métis dans le Nord-Ouest, qui ont été suivis d'une répression militaire et se sont soldés par la pendaison de leur leader, Louis Riel. Cet épisode historique enflamma les Prairies et attisera dans l'est du Canada les rivalités entre Canadiens français, plutôt favorables à la cause des Métis, et Canadiens anglais, davantage portés à appuyer la position de la Couronne. Objet de polémiques entre historiens des deux groupes linguistiques, cet épisode historique fut largement relaté, étudié, revisité et débattu dans de multiples ouvrages canadiens et ce, dès la fin des conflits. Les deux premiers ouvrages relatant les soulèvements, écrits par les historiens Adolphe Ouimet et Benjamin-Antoine Testard de Montigny, furent publiés conjointement en 1889, soit quatre années seulement après la fin des événements.¹⁵ Suite à la parution de ces travaux, d'autres ont suivi au début du 20^e siècle alors que, parallèlement, l'épisode des «*Rébellions métisses du Nord-Ouest*» s'ancrait solidement dans les pages de l'historiographie généraliste canadienne anglophone et francophone, qui le considère depuis comme un passage obligé

¹⁵ Adolphe Ouimet et Benjamin-Antoine Testard de Montigny, *La Vérité sur la question métisse au Nord-Ouest Biographie et Récit de Gabriel Dumont sur les événements de 1885* suivi de Benjamin-Antoine Testard de Montigny, *Biographie et récit de Gabriel Dumont sur les événements de 1885*, Montréal, [S. Éd.], 1889 (ces deux ouvrages dans la même reliure). Ces ouvrages ont été suivis de celui de Camille Derouet, *Les métis canadiens-français*, Montréal, [S. Éd.], 1896.

du récit de l'ouverture du pays vers les Prairies.¹⁶ Le bagage historiographique accumulé pendant plus d'un siècle sur le sujet est constitué de récits militaires, politiques et juridiques relatant dans une suite événementielle les actions prises par les parties en cause durant le soulèvement et détaillant le procès du leader métis.¹⁷ Aussi riche soit-il, ce bagage historiographique ne constitue pas à proprement parler le lieu du développement des études sur l'ethnogenèse.

Les études sur l'ethnogenèse sont d'une tout autre nature, étant à ce point différentes des études d'histoire traditionnelles sur les Métis par leurs objectifs et leurs approches qu'elles constituent un champ de recherche distinct. Ces études s'intéressent au processus d'émergence même des communautés d'identité métisse, processus généralement préalable aux conflits qui se sont déroulés dans l'Ouest du continent au 19^e siècle et qui ont occupé la majeure partie de l'espace consacré aux Métis dans l'historiographie canadienne. Elles poursuivent l'objectif de repérer les lieux de contacts initiaux entre colons et Amérindiens et d'expliquer pourquoi, dans certains endroits, les individus d'ascendance mixte ont développé une culture et une cohésion identitaire qui faisaient d'eux une communauté distincte de ces deux groupes et pourquoi, dans d'autres cas, ils ont plutôt été intégrés

¹⁶ Les ouvrages suivants figurent parmi les plus connus concernant les Métis de l'Ouest et leur soulèvement contre l'État canadien à la fin du 19^e siècle : Auguste Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935; George F. G. Stanley, *The Birth of Western Canada : A History of the Riel Rebellions*, Toronto, University of Toronto Press, 1960 [1936]; Marcel Giraud, *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest*, Paris: Institut d'ethnologie, 1945; Joseph Kinsey Howard, *Strange Empire; a Narrative of the Northwest*, New York, Morrow, 1952 (publié à nouveau en 1974 sous le titre : *Strange empire : Louis Riel and the Métis people*); William McCartney Davidson, *Louis Riel, 1844-1885 : A Biography*, Calgary, Albertan Publication Co, 1955. Ce mouvement de recherche est encore en activité aujourd'hui. Parmi les publications les plus récentes sur cet épisode de l'histoire canadienne comptent: Katie Pollock, *From Borderlands to Bordered Lands: the Plains Metis and the 49th Parallel, 1869-1885*, Calgary, University of Alberta, 2009; Irene Ternier Gordon, *A People On the Move : the Métis of the Western Plains*, Surrey, Heritage House Publications, 2009; Lawrence Barkwell et Louis Riel Institute, *The Battle of Seven Oaks : A Métis perspective*, Winnipeg: Louis Riel Institute, 2009.

¹⁷ Thomas Flanagan et John Elgin Foster (dir.), «The Metis, Past and Present», *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques du Canada*, No spécial 17, Toronto, 1985; Thomas Flanagan, *Louis 'David' Riel : Prophet of the New World*, Toronto, University of Toronto Press, 1996; Maggie Siggins, *Riel : une vie de revolution*, Montréal, Québec/Amérique, 1997; Gilles Boileau, *Louis Riel et les troubles du Nord-Ouest : de la Rivière-Rouge à Batoche*, Montréal, Éditions du Méridien, 2000.

culturellement au sein de l'un ou l'autre de ces groupes.¹⁸ Les recherches sur l'ethnogenèse s'intéressent plus qu'à la simple dimension biologique du métissage à l'origine de ces communautés puisqu'elles tentent d'expliquer les facteurs culturels qui induisent ou empêchent l'émergence de la cohésion identitaire pouvant animer les individus d'ascendance mixte.

LES ÉTUDES SUR L'ETHNOGENÈSE MÉTISSE PRENNENT FORME

Contrairement à l'histoire politique et militaire des Métis de l'Ouest, l'ethnogenèse n'a été intronisée que récemment au panthéon des objets de recherche privilégiés dans les milieux universitaires nord-américains. Bien que l'une des premières études traitant du processus de formation des communautés métisses, *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest*¹⁹ de Marcel Giraud, ait été publiée il y a plus de 50 ans, soit en 1945, il a fallu attendre les années 1980 pour que d'autres chercheurs en cette matière lui succèdent et qu'un domaine de recherche se développe autour de ce concept.

Rattaché à l'Institut d'ethnologie de Paris, Marcel Giraud, le précurseur des études sur l'ethnogenèse, a fait germer son entreprise de recherche en terre canadienne en 1934. Durant cette année, alors qu'il voyageait du Manitoba à l'Alberta, il découvre la présence d'une communauté métisse vivant en diaspora dans les Prairies.²⁰ Cette communauté devient un objet de fascination et de recherche pour l'ethnologue, qui décide de poursuivre l'objectif ambitieux, conformément à la tradition universitaire de l'époque, d'en produire une description monographique depuis ses origines jusqu'à sa situation contemporaine. Plus de dix années de sa vie seront consacrées à ce projet, lequel est basé sur des observations de terrain ainsi que sur un dépouillement complet des *codices historici* (les journaux quotidiens des missionnaires locaux), des archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson ainsi que des archives des autorités françaises et britanniques produites dans

¹⁸ Jacqueline Peterson et Jennifer Brown (dir.), *The New Peoples. Being and Becoming a Métis in North America*. University of Manitoba Press, Winnipeg, 1984, p. 8.

¹⁹ Marcel Giraud, *Le Métis canadien...*

²⁰ Marcel Giraud, *Le Métis canadien...*, p. xi-xiii.

l'Ouest canadien.²¹ Le résultat est à l'image du travail ; l'œuvre monumentale de Marcel Giraud constitue à toutes fins utiles une encyclopédie sur les Métis de l'Ouest canadien, véritable répertoire sur les contacts historiques entre Européens et Amérindiens dans les Prairies et, par extension, autour des Grands Lacs. Dans cette somme, Marcel Giraud trace un portrait du métissage entre populations amérindiennes et coloniales sur le territoire et expose les premiers signes de la formation d'une cohésion identitaire propre à certains groupes métis, en plus de traiter du rapport de ces groupes avec les autorités coloniales, de leur dispersion dans les Prairies et de leur situation contemporaine jusque dans les années 1930.

L'originalité de l'œuvre de Marcel Giraud, à une époque où l'historiographie sur les Métis demeure axée sur des considérations d'ordre politique et militaire, réside dans sa volonté d'expliquer l'apparition de la cohésion identitaire et culturelle qui rassemblait une partie des individus issus du métissage dans l'Ouest canadien. Une section importante de son ouvrage est consacrée à exposer sa thèse à ce propos. Imprégnée du darwinisme social encore répandu à l'époque, sa thèse repose sur l'idée que la société métisse est le résultat d'une conjugaison du primitivisme et de la civilisation survenue dans le contexte de la traite des fourrures de l'Ouest canadien, et que cette société éclate à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle en raison de son inadaptation à la modernisation de cette région.²² L'idée de la supériorité des Métis sur les Amérindiens primitifs de l'Ouest durant la traite des fourrures, puis de leur infériorité face aux colons européens qui succéderont à la traite, reste à la base de l'argumentaire de Giraud. Il y voit les raisons expliquant respectivement le rassemblement de certains Métis en une société distincte puis la chute ainsi que la dispersion de cette société. L'auteur ne s'en tient toutefois pas à cette explication sans y apporter des nuances témoignant d'un certain avant-gardisme idéologique sur son époque. Son œuvre suggère que le métissage biologique n'a pas nécessairement induit la formation de communautés distinctes, en démontrant que seuls certains Métis des Prairies ont développé une cohésion culturelle collective, alors que d'autres ont plutôt intégré

²¹ Marcel Giraud, *Le Métis canadien...*, p. ix-xxix.

²² Marcel Giraud, *Le Métis canadien...*, p. 860-886.

culturellement les sociétés indiennes ou européennes. L'œuvre de Marcel Giraud, malgré l'idéologie darwiniste dont elle est imprégnée, a le mérite d'avoir apporté les dimensions culturelles au premier plan des études sur les Métis et d'avoir appelé les chercheurs à étudier davantage le processus de formation de leurs communautés.²³

Marcel Giraud reste pendant longtemps le précurseur isolé d'un mouvement de recherche qui ne prendra son envol que plusieurs années plus tard. Durant les trois décennies qui suivent sa publication, *Le Métis canadien*, alors seulement disponible en français, n'a qu'une diffusion et une influence limitées dans les milieux de recherches nord-américains. L'ouvrage de l'ethnologue français n'est évoqué que par quelques chercheurs dont les travaux se démarquent de ceux de nature politique qui prévalent toujours durant cette période dans la recherche sur les Métis. Parmi ceux qui font écho au travail du Français se trouve Richard Slobodin, anthropologue formé à la *Columbia University* et travaillant pour le *Centre canadien de recherche en Anthropologie* à l'occasion de séjours de recherche successifs de 1938 à 1963 dans la région du Mackenzie (laquelle correspond globalement aux limites actuelles des Territoires du Nord-Ouest).²⁴ Ces travaux mèneront à la publication en 1966 de l'ouvrage *Métis of the Mackenzie District*.²⁵ Évoquant l'idée avancée par Marcel Giraud selon laquelle le métissage n'induit pas nécessairement l'émergence de communautés distinctes, Richard Slobodin fait une double étude tout au long de son travail. L'une est menée auprès d'une communauté métisse locale ayant sa propre cohésion culturelle et identitaire, l'autre menée auprès des individus issus de métissages, mais qui n'ont pas développé une telle cohésion communautaire distinctive.²⁶ L'ethnologue spécifie que seuls les individus du premier groupe utilisent le terme «*Métis*» pour s'auto-désigner, ceux du second n'ayant pas encore

²³ John Elgin Foster, «Some Questions and Perspectives on the Problem of Métis Roots», in Jacqueline Peterson et Jennifer Brown (dir.), *The New Peoples...*, p. 76. Certains chercheurs se distancent davantage des travaux de Marcel Giraud. C'est le cas de l'historien Gilles Havard, qui rappelle leur trajectoire analytique reposant sur le concept de la «*décrépitude sociale*» et du déclin de la civilisation colonisatrice française au contact de la «*sauvagerie*». Voir Gilles Havard, *Empire et métissages: Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 535-536.

²⁴ David Damas, «Richard Slobodin 1915–2005», *Artic*, vol. 50, no 4, 2005.

²⁵ Richard Slobodin, *Métis of the Mackenzie District*, Ottawa, St. Paul University, 1966.

²⁶ Richard Slobodin, *Métis of the Mackenzie District...*, p. 13 et 158.

général de vocable équivalent et ne s'étant pas encore rassemblés sous une identité et une culture commune qui leur serait propre. Quelques années plus tard, l'anthropologue Joe Sawchuk suit également les traces de ces précurseurs avec la publication en 1978 de *The Metis of Manitoba: Reformulation of an Ethnic Identity*.²⁷ Cette étude, qui porte sur la création des organismes métis au Manitoba au 20^e siècle et sur leur cohésion identitaire, met en lumière le manque de connaissances sur ce qui distingue culturellement les Métis rattachés à une communauté historique distincte des individus provenant de métissages plus récents qui n'appartiennent pas à ces communautés. Ces travaux sont typiques de ceux produits durant la même période qui, s'ils ne portaient pas directement sur l'ethnogenèse, ont tout de même pavé la voie au développement des études en cette matière en appelant les milieux de recherche à y travailler.

UN NOUVEAU DOMAINE DE RECHERCHE SE DÉVELOPPE

Le début des années 1980 marque enfin l'envolée des recherches sur l'ethnogenèse²⁸, avec la parution des travaux des historiennes Jennifer S.H. Brown et

²⁷ Joe Sawchuk, *The Metis of Manitoba. Reformulation of an Ethnic Identity*, Toronto, Peter Martin Associates Limited, 1978.

²⁸ Quelques études sur le métissage dans les années 1970 ont également servi de prémices à l'émergence du mouvement de recherche en ethnogenèse. On compte parmi ces travaux ceux de l'historien Cornelius Jaenen, *Friend and foe : aspects of French-Amerindian cultural contact in the sixteenth and seventeenth centuries*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976. Ce premier ouvrage, qu'il fait publier en 1976, constitue une étude entièrement consacrée à l'analyse des complexes rapports de force et d'interdépendance ponctuant les relations entre Français et Autochtones dans l'Amérique du Nord coloniale. Dans cet ouvrage, l'historien traite non seulement de la gestion politique de ces relations par les autorités coloniales françaises et amérindiennes, mais aussi des métissages - généalogiques et culturels - liant les deux groupes en contact. C'est dans le cadre de cette analyse qu'il avance que les individus issus des métissages entre Français et Amérindiens, dans leur contexte originel autour de la vallée du Saint-Laurent et en Acadie, ont été amenés à intégrer l'une ou l'autre des sociétés en contact. À la même époque, cette perspective de recherche tend à se propager. À titre d'exemple, en 1980, l'historienne québécoise Isabelle Perrault fait paraître son article «Le métissage en Nouvelle-France», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 12, no 2, 1982, p. 86-94, axé sur l'instrumentalisation du métissage par les autorités coloniales à des fins de développement colonial. Pour elle, le métissage a été en Nouvelle-France un moyen employé par les autorités coloniales afin de tisser des liens de confiance avec les groupes amérindiens dont la colonie dépendait pour le commerce des fourrures. Sur l'existence de communautés nouvelles issues du métissage, l'historienne en arrive essentiellement au même constat que Cornelius Jaenen : les individus métissés ont été absorbés à l'intérieur de l'un ou de l'autre des groupes en contact, sans avoir formé leurs communautés propres. Voir aussi Cornelius Jaenen, *Les relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France et en Acadie*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord, 1985 et Isabelle Perrault, *Le métissage en Nouvelle-France*, Montréal, Université de Montréal, Thèse (M. A.), 1980.

Jacqueline Peterson, alors toutes deux rattachées aux milieux universitaires de Chicago. La première fait publier en 1980 l'ouvrage *Strangers in Blood: Fur Trade Company Families in Indian Country*²⁹, qui constitue une étude sur l'organisation sociale des familles métisses travaillant dans la traite des fourrures dans la partie septentrionale des Grands Lacs (en prenant particulièrement comme exemple les localités de Fort Albany et de Moose Factory) jusque dans les limites actuelles de la Saskatchewan. S'appuyant sur les archives des postes de traite produites par la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest au 19^e siècle, son travail consiste à démontrer comment le commerce des fourrures a engendré dans cette région des groupements familiaux métis ayant développé une cohésion sociale qui leur était propre. L'historienne, en se basant sur une analyse des registres d'employés des compagnies de traite, révèle le phénomène local de concentration des individus d'ascendance mixte (identifiés par différents vocables tels que *Country Born*, *Hudson's Bay son's*, *Half-Breeds* ou *Métis*) qui formaient des noyaux de populations vivant autour et parfois à l'intérieur de certains postes de traite. Par d'autres sources, telles les registres missionnaires d'actes civils et les recensements, elle démontre que ces groupes métis privilégiaient les mariages endogames, c'est-à-dire qu'ils préconisaient les unions entre individus métissés, plutôt qu'avec les colons ou les Amérindiens. Par un recours aux journaux laissés par les tenanciers de postes de traite, l'historienne dresse le portrait de ces groupes métis, consacrant deux chapitres de son ouvrage à la description des rôles sociaux conférés en leur sein aux hommes et aux femmes.³⁰ Elle explique que ces groupes se structuraient sur l'intermédiation commerciale entre les mondes amérindiens et coloniaux, les femmes et les hommes servant de liens respectifs entre ces deux mondes. L'historienne reprend, explique et précise ainsi les constats que Marcel Giraud avait formulés dans *Le*

²⁹ Jennifer Brown, *Strangers in Blood. Fur Trade Families in Indian Country*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1980. La même année, l'historienne Sylvia Van Kirk publie une étude sur le rôle des femmes dans la formation de la culture des Métis. Elle soutient que les femmes, puisqu'elles avaient la responsabilité d'élever les enfants en leur apprenant à maintenir des liens avec les communautés amérindiennes (alors que leurs pères les initiaient au commerce), ont eu une incidence fondamentale sur le développement de cette culture. Voir Sylvia Van Kirk, *"Many Tender Ties" : Women in Fur-Trade Society in Western Canada, 1670-1870*, Winnipeg, Watson & Dwyer Pub., 1980.

³⁰ Jennifer Brown, *Strangers in Blood*..., p. 51-110.

Métis canadien sur les rôles sexués dans les communautés métisses.³¹ L'ouvrage de Jennifer S.H. Brown, en rassemblant ces constats, démontre ainsi que les métissages autour des Grands Lacs n'étaient pas le fait de quelques coureurs des bois isolés et désorganisés, mais bien celui de larges familles qui se sont structurées dans un espace commercial reliant les mondes amérindien et européen.

Jacqueline Peterson, pour sa part, fait paraître en 1981 *People in Between: Indian-white marriage and the genesis of a Metis society and culture in the Great Lakes region*.³² Cette étude traite directement de ce qui précède à l'enclenchement d'un processus d'ethnogenèse propre à certaines familles de la région des Grands Lacs, particulièrement dans les lieux où se trouvent aujourd'hui Detroit, Chicago, Green Bay, Michilimackinac et d'autres localités qui bordent le lac Michigan.³³ S'appuyant aussi sur les archives des missionnaires et des postes de traite, l'historienne démontre que les familles d'ascendance mixte de cette région ont développé dès la fin du 17^e siècle et le début du 18^e une culture qui les différenciat des autres groupes présents dans la région (mode de subsistance distinct basé sur la chasse, l'agriculture et le commerce des fourrures, ainsi que le port d'un habillement combinant des éléments amérindiens et européens, entre autres). Selon l'auteure, l'ethnogenèse a pu se préparer du fait de l'isolement des Métis, de leur position d'intermédiaires dans la traite (ce qui leur donnait un rôle les différenciant à la fois des colons et des Amérindiens), de leur poids démographique considérable par rapport aux groupes amérindiens (ce qui faisait qu'ils n'avaient pas à s'intégrer à ces derniers) et de la distance qui les séparait des populations coloniales (ce qui leur permettait de se développer selon un modèle qui n'était pas celui de la société coloniale à l'est du continent).³⁴ L'historienne explique également que, lorsque le traité Jay fixe la frontière américano-britannique à la hauteur des Grands Lacs à la fin du XVIII^e siècle, plusieurs villages de familles sont inclus à l'intérieur du territoire états-unien et leurs terres, ouvertes à la

³¹ Marcel Giraud, *Le Métis canadien...*, p. 350-351.

³² Jacqueline Peterson, *People in Between: Indian-White Marriage and the Genesis of a Métis Society and Culture in the Great Lakes Region, 1680-1830*, Chicago, University of Illinois, Thèse (Ph.D.), 1981.

³³ Jacqueline Peterson, *People in Between...*, p. 138-160.

³⁴ Jacqueline Peterson, *People in Between...*, p. 257-260.

colonisation. Une déstructuration de la société de la traite des fourrures qui s'organisait autour des Grands Lacs s'en est suivie, si bien que celle-ci connaîtra sa fin vers le milieu du 19^e siècle. À l'époque de sa parution, l'étude de Jacqueline Peterson se juxtapose de façon symbiotique à celle de Jennifer S.H. Brown. Toutes deux offrent à la recherche des outils permettant de comprendre le processus d'émergence d'une société particulière de part et d'autre des Grands Lacs, l'une par des biographies détaillées sur la formation des familles mixtes se trouvant au nord de ces lacs, l'autre par une synthèse historique plus globale sur les traits culturels des communautés mixtes en formation au sud.

En 1981, après la publication de leurs ouvrages respectifs, Jennifer S.H. Brown et Jacqueline Peterson s'associent afin d'organiser la première conférence sur la formation de nouvelles communautés issues de la traite des fourrures en Amérique du Nord, qui a lieu à Chicago, lieu de leurs études mais aussi endroit symbolique puisque originellement occupé par une communauté métisse. Marcel Giraud, considéré à juste titre comme le précurseur des études en cette matière, est l'invité d'honneur de cet événement qui a pour objectif de lancer les recherches sur «*the process of ethnogenesis in North America, of how new ethnicities and new nationalities come into being*»³⁵. Fruit de cette conférence, l'ouvrage collectif *The New Peoples : Being and Becoming Métis in North America*, dont la première publication date de 1984, est présenté comme un hommage à l'ethnologue alors octogénaire et constitue une véritable balise délimitant les besoins nouveaux du champ de recherche en défrichage. Ce collectif s'érige comme une pierre d'assise des études sur l'ethnogenèse puisqu'il présente, entre autres, quatre textes qui, par leurs fondements théoriques et par les travaux subséquents qu'ils entraîneront, feront figure d'autorité en la matière.

Le premier de ces textes, signé conjointement par Jennifer S.H. Brown et Jacqueline Peterson, constitue l'introduction de l'ouvrage. Sous la plume des deux historiennes, de nouveaux concepts en lien avec l'ethnogenèse sont édictée, c'est-à-dire

³⁵ Jacqueline Peterson et Jennifer Brown (dir.), *The New Peoples...*, p. 8.

qu'il ne s'est peut-être pas formé historiquement un seul peuple métis sur le continent nord-américain, mais plutôt plusieurs peuples issus du métissage aux cultures distinctes dans diverses régions de celui-ci (d'où le choix du titre de l'ouvrage, qui souligne la pluralité des peuples). Prenant pour exemple la dichotomie entre la communauté des Grands Lacs et celle de la rivière Rouge que leurs travaux ont permis de mettre en lumière, puis s'appuyant sur les recherches en cours des autres historiens participant au collectif, elles expliquent que les phénomènes d'ethnogenèse ont pu survenir dans plusieurs régions du continent, ce qui a amené plusieurs communautés métisses distinctes à y voir le jour. Dans cette introduction, elles appellent la recherche à cesser de centrer ses efforts uniquement sur l'étude de l'histoire de la communauté métisse de la rivière Rouge pour plutôt repérer et comprendre le processus d'émergence des autres groupes métis, possiblement nombreux, qui parsèment le continent et sur lesquels la recherche n'a qu'un savoir fragmentaire. Les historiennes lancent en introduction une question, maintes fois reprise depuis, qui guidera d'autres chercheurs : «*At what time and by what means does a people spring into being ?*»³⁶.

Le texte de l'historien John S. Long, pour sa part, constitue en quelque sorte un prolongement des travaux de Jennifer S.H. Brown puisqu'il apporte des précisions sur l'histoire des familles d'ascendance mixte des localités de Fort Albany et de Moose Factory. L'auteur, à partir de documents administratifs du 19^e et du début du 20^e siècle, met en lumière les actions politiques prises par ces familles à l'occasion de la signature en 1905 du traité numéro 9 entre les communautés locales et le gouvernement canadien.³⁷ Ce traité, à l'image des dix autres traités numérotés signés dans l'Ouest canadien, avait pour objectif d'ouvrir le territoire à la colonisation en amenant les Amérindiens à renoncer officiellement à l'utilisation de la majeure partie des terres qu'ils fréquentaient en échange de compensations diverses (promesses d'exclusivité de pêche et de chasse dans certaines zones, de rétributions financières, etc.). L'auteur démontre qu'au moment où le traité a été

³⁶ Jacqueline Peterson et Jennifer Brown (dir.), *The New Peoples...*, p. 2.

³⁷ John Long, «Treaty No. 9 and the Fur Trade Company Families: Northeastern Ontario's Halfbreeds, Indians, Petitioners and Métis», dans Jacqueline et Jennifer Brown (dir.), *The New Peoples...*, p. 137-162.

signé, les groupes métis de Fort Albany et de Moose Factory ont manifesté leur désir d'être inclus dans les termes de l'entente par voie de négociations et de pétitions formelles adressées au gouvernement.³⁸ Il explique que ces actions sont le signe que les familles d'ascendance mixte avaient développé collectivement leurs propres intérêts politiques face aux Amérindiens et aux colons et qu'elles avaient la cohésion identitaire nécessaire pour faire valoir ces intérêts par le biais d'une structure hiérarchique et de représentants leur étant propres. John S. Long développe ainsi l'idée qu'une communauté métisse ne se détecte pas seulement par l'étude de son mode de vie et de sa culture dans la longue durée, mais aussi par les actions ponctuelles qu'elle prend pour exprimer ses intérêts propres lors de certains événements dans l'histoire, idée d'ailleurs encore aujourd'hui à la base de recherches sur l'ethnogenèse.³⁹

Le troisième texte est l'article de l'historien John Elgin Foster, qui deviendra un des principaux artisans des études sur l'ethnogenèse dans les années 1980 et 1990. *Some Questions and Perspectives on the Problem of Métis Roots*⁴⁰ n'est pas une étude historique sur l'ethnogenèse d'une communauté métisse, mais plutôt une récapitulation des paramètres théoriques qui devraient être pris en considération par les chercheurs dans le cadre de telles études. Ce texte amène en première scène des notions sur ce qu'est une identité collective et sur la façon dont elle s'exprime, en s'appuyant notamment sur les travaux de l'anthropologue Fredrik Barth parus dans *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Cultural Difference*⁴¹. Foster rappelle que l'identité d'une communauté ne se détecte pas seulement par son mode de vie distinct, mais aussi par l'existence du sentiment d'appartenance (*ascription*) liant ses membres et les amenant à ressentir une altérité collective face aux autres groupes significatifs à ses yeux.⁴² Une communauté doit être étudiée comme un groupe qui génère des critères selon lesquels il

³⁸ John Long, «Treaty No. 9 and the Fur Trade Company Families»..., p. 152.

³⁹ Gwen Reimer et Jean-Philippe Chartrand, «Documenting Métis in Ontario», *Ethnohistory*, vol. 51, no 3, 2004, p. 567-607.

⁴⁰ John Elgin Foster, «Some Questions and Perspectives on the Problem of Métis Roots...», p. 73-91.

⁴¹ Frederik Barth, *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Cultural Difference*, Boston, Little, Brown and Co., 1969.

⁴² John Elgin Foster, «Some Questions and Perspectives on the Problem of Métis Roots...», p. 77.

existe pour lui des membres internes et des étrangers qui lui sont externes (qui appartiennent à d'autres groupes). L'auteur avance sur cette base que les individus d'ascendance mixte, lorsqu'ils sont concentrés à un endroit, forment d'abord des populations proto-métisses, c'est-à-dire des populations intégrées aux Amérindiens ou aux colons mais susceptibles de se séparer et de développer leurs propres frontières identitaires distinctes lorsque les conjonctures le permettent. L'auteur souligne enfin que les défis des recherches en cette matière sont considérables puisque les sources traitant des communautés métisses ont souvent été produites par des individus étrangers à celles-ci et qui avaient des perceptions variables des cohésions identitaires propres aux Métis.

Le dernier texte se démarquant du collectif est celui d'Olive Patricia Dickason, historienne elle-même métisse, éloquemment titré *From "One Nation" in the Northeast to "New Nation" in the Northwest : A look at the emergence of the métis*.⁴³ Elle élabore dans ce texte une théorie selon laquelle les conditions étaient favorables à la fusion des individus métissés et des colons français en *une seule nation* dans le nord-est du continent, tandis que les conditions étaient favorables à l'émergence d'une *nouvelle nation* propre aux Métis dans le Nord-ouest.⁴⁴ Développant une approche qui relève de la sociologie historique, l'historienne appuie sa théorie sur une comparaison des contextes coloniaux dans lesquels sont survenus les métissages dans ces deux zones du continent. Elle stipule dans un premier temps qu'il existait un déséquilibre des genres dans les colonies françaises à leurs débuts, lesquelles étaient investies majoritairement par des hommes aux 16^e et 17^e siècles.⁴⁵ Ce phénomène était induit notamment par le fait que la France elle-même retenait ses femmes pour tenter encore de se repeupler à la suite des épidémies des siècles précédents. Pour pallier ce problème, les autorités françaises avaient adopté une série de mesures, dont certaines financières, visant à encourager le mariage entre colons et femmes

⁴³ Olive Patricia Dickason, «*From "One Nation" in the Northeast to "New Nation" in the Northwest : A look at the emergence of the métis*», dans Jacqueline Peterson et Jennifer Brown (dir.), *The New Peoples...*, p. 19-36. Note : Il s'agit bien de l'orthographe utilisé dans le titre pour le terme «*métis*», l'auteure prônant l'utilisation d'une lettre majuscule seulement lorsqu'il désigne un peuple, une nation.

⁴⁴ Olive Patricia Dickason, «*From "One Nation"...*», p. 19-36.

⁴⁵ Olive Patricia Dickason, «*From "One Nation"...*», p. 22.

amérindiennes, pour peu que celles-ci aient été christianisées, dans le but de les fondre en une seule et même nation et de faire ainsi grossir leurs colonies américaines, dont la Nouvelle-France.⁴⁶ L'historienne rappelle que c'est dans ce contexte que Champlain avait déclaré en s'adressant aux dirigeants des communautés amérindiennes alliées à la colonie : «*Nos garçons se marieront à vos filles et nous ne serons plus qu'un seul peuple.*»⁴⁷ Selon elle, lors des premiers développements de la présence française en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent, les métis étaient ainsi appelés à s'intégrer au sein de la colonie agricole et à y jouer le même rôle que les colons venus d'Europe, ce qui les aurait empêchés de former un groupe distinct de ces derniers. Pour illustrer son propos, l'auteur insiste particulièrement sur l'exemple de l'Acadie, largement peuplée d'individus d'ascendance mixte aux 16^e et 17^e siècles, lesquels étaient à ce point fondus dans la population coloniale qu'ils n'ont jamais pu s'en distinguer.⁴⁸

Olive Patricia Dickason explique ensuite que la situation fut tout autre dans le nord-ouest du continent, c'est-à-dire autour des Grands Lacs, puis dans les Prairies. Cette zone était périphérique aux centres coloniaux, bien en marge du contrôle des autorités françaises. Elle a été investie par les coureurs des bois, puis peuplée massivement par une population métisse ayant développé un nouveau mode de vie basé sur son statut d'intermédiaire entre Européens et Amérindiens dans le commerce des fourrures. Cette population était d'abord tolérée par les autorités françaises parce qu'elle était utile au fonctionnement économique de la colonie. Toutefois, à partir du moment où le commerce des fourrures a décliné et que les rênes de la colonie sont passées de mains françaises à mains britanniques, l'utilité économique de la population métisse du nord-ouest a diminué et celle-ci fut graduellement considérée comme étrangère aux besoins et aux projets coloniaux. C'est dans ce contexte que le détachement des liens entre la colonie et les populations métisses s'est opéré et qu'une altérité identitaire a pu prendre place au 19^e

⁴⁶ Olive Patricia Dickason, «*From "One Nation"...*», p. 27.

⁴⁷ Olive Patricia Dickason, «*From "One Nation"...*», p. 21.

⁴⁸ Olive Patricia Dickason, «*From "One Nation"...*», p. 29-30.

siècle dans le Nord-ouest du continent, principalement à l'ouest des Grands Lacs.⁴⁹ Selon Dickason, l'idée que les Métis formaient une nouvelle nation distincte de la colonie avec ses propres intérêts et ses propres frontières identitaires s'est cristallisée dans ce contexte. De toutes les assises théoriques mises en place pour lancer la recherche relative à l'émergence de la cohésion identitaire des Métis en Amérique du Nord, celles de cette historienne ont la particularité non seulement d'avoir été les premières à concerner les régions du nord-est, mais aussi de proposer une façon de comprendre pourquoi il n'y a pas eu émergence de conscience nationale métisse distincte dans des endroits où se trouvaient pourtant de vastes populations métissées.

LES ASSISES THÉORIQUES

Les travaux publiés dans *The New Peoples*, par leurs dimensions théoriques, constituent la véritable base sur laquelle les études sur l'ethnogenèse se sont développées en Amérique du Nord après 1984. Leur parution marque en effet le début d'une série de travaux qui s'appuient directement sur les notions qu'ils présentent. Parallèlement, en 1986, *Le Métis canadien* de Marcel Giraud est traduit en anglais et republié sous le titre *The Métis in the Canadian West*⁵⁰, ce qui lui donne, plus de quarante ans après sa première parution, le rayonnement qu'il commande dans le domaine de recherche qui prenait alors racine.⁵¹ Cependant, malgré les multiples besoins de recherche exprimés par les maîtres d'œuvre du domaine, les études sur l'ethnogenèse sont restées peu nombreuses, et les spécialistes en cette matière, rares.

Parmi les quelques chercheurs qui feront avancer les connaissances en ce domaine, John Elgin Foster fait figure de proue. L'historien consacre une grande part de ses travaux durant les années 1980 et 1990 à l'étude de l'ethnogenèse dans le Nord-ouest, en explorant

⁴⁹ Olive Patricia Dickason, «From "One Nation" ...», p. 30-31.

⁵⁰ Marcel Giraud, *The Métis in the Canadian West*, Edmonton, University of Alberta Press, 1986 [1945].

⁵¹ Vaughan Baker, «Marcel Giraud, 1900-1994. A Memorial and a Reminiscence», *Louisiana History*, vol. 35, no 3, 1994, p. 355-360.

les processus de transformation qui ont amené certaines populations proto-métisses (concept qu'il avait développé dans le collectif susmentionné) à devenir des communautés métisses distinctes. Il considère que ce processus s'est produit en deux temps, chacun composé de plusieurs étapes.⁵² Dans un premier temps, l'historien explique qu'il devait y avoir pénétration d'hommes d'origine européenne en territoire amérindien, en périphérie des centres coloniaux. Puis, il devait y avoir émergence d'un mode d'alliance entre ces hommes européens et des femmes amérindiennes pour que des familles mixtes ayant une certaine stabilité (non pas seulement des couples éphémères) se forment, ce qu'encourageait également les alliances maritales exogamiques réalisées dans le cadre de la traite des fourrures. Dans une deuxième étape, les familles mixtes évoluant dans ce contexte devaient se multiplier, puis engendrer sur le territoire des populations mixtes dites proto-métisses. Leur poids démographique grandissant, certaines de ces populations ont atteint une masse critique de sorte qu'ils ont commencé à occuper des espaces géographiques qu'ils pouvaient considérer comme étant les leurs, à l'écart des Amérindiens, et à développer des milieux culturels et des modes de subsistance distincts de ces derniers. Des pratiques maritales endogamiques auraient parallèlement pris place au sein de ces populations métisses, qui ont développé leurs propres intérêts économiques et sociaux, lesquels pouvaient se consolider lors d'événements ou de conflits tels que les soulèvements du Nord-ouest du 19^e siècle. John Elgin Foster, en rassemblant les constats des travaux précédemment produits, venait ainsi proposer cette façon de synthétiser et d'expliquer étape par étape le processus d'ethnogenèse des groupes métis dans les Plaines de l'Ouest.

Par ailleurs, l'une des fondatrices du domaine de recherche, Jacqueline Peterson, publie en 1990 un article dans lequel elle précise sa pensée sur le processus d'ethnogenèse métisse survenu au cœur du continent. En effet, dans *Gathering at the River : The Métis*

⁵² John Elgin Foster, «Wintering, the Outsider Adult Male and the Ethnogenesis of the Western Plains Métis», dans Theodore Binnema, Gerhard John Ens et Rod Macloed (éd.), *From Rupert's Land to Canada. Essays in Honor of John E. Foster*, Edmonton, University of Alberta Press, 2001, p. 179-193.

Peopling of the Northern Plains,⁵³ elle précise que les familles métissées (dont elle avait étudié la formation et la naissance de la dynamique de groupe autour des Grands Lacs) voient leur identité métisse se cristalliser pleinement seulement lorsqu'elles se sont relocalisées dans les Prairies, au cours d'un mouvement migratoire qui s'est étalé de 1780 à 1830. Le mouvement de rejet de ces familles de la part de la société coloniale en construction autour des Grands Lacs, combiné aux tensions qui se sont créées avec des groupes amérindiens lors de leur arrivée dans les Prairies, ont été des facteurs qui ont fait en sorte que les familles métisses ont commencé à prendre davantage conscience des frontières qui les séparaient de ces deux groupes. Par ailleurs, dans les Prairies, les Métis ont pu réorganiser leur mode de vie autour de l'agriculture, la traite des fourrures (comme c'était le cas auparavant), mais aussi des expéditions de chasse aux bisons. Ces familles ont transformé la façon de transporter la marchandise au cœur du continent, remplaçant les voyages en canots d'autrefois par des convois de chariots à deux roues (connus dans l'historiographie anglophone comme étant les «*Red River carts*»), lesquels faisaient des haltes le long de leur chemin pour chasser le bison. Elles ont trouvé dans ce contexte de nouveaux facteurs de distinctions culturelles les séparant encore davantage des colons et des Amérindiens. C'est ce qui amène l'historienne à conclure : «*The development of Métis identity is intimately linked to this great migration to the middle of the continent. [...] It was only in the plains that de Métis were fully forged as an ethnic group, a new tribe.*»⁵⁴ Il est à noter que pour l'historienne, les membres des familles métissées locales sont devenus des Métis - c'est-à-dire des individus ayant connu collectivement un processus complet d'ethnogenèse - notamment en raison du fait que leur identité nouvelle était reconnue par les entités voisines qu'ils côtoyaient. Aujourd'hui, l'auteure entame un retour dans le champ de recherche de l'ethnogenèse. Elle prépare actuellement un article, *Red River Redux : Métis Ethnogenesis and the Great Lakes Region*⁵⁵, dans laquelle elle précise

⁵³ Jacqueline Peterson, «Gathering at the River : The Métis Peopling of the Northern Plains», in Virginia Heidenreich (ed.), *The Fur Trade in North Dakota*, Bismarck, State Historical Society of North Dakota, 1990, p.47-54.

⁵⁴ Jacqueline Peterson, «Gathering at the River»..., p.48.

⁵⁵ Communication personnelle avec Jacqueline Peterson réalisée au moment de la soutenance de la présente thèse. Une copie du futur article a été remis à l'auteur du présent document. Il portera le titre de « *Red River*

encore davantage sa pensée sur le phénomène identitaire s'étant produit autour des Grands Lacs, affirmant qu'elle y voit non pas des communautés métisses ayant une pleine conscience d'elles-mêmes, mais plutôt une « *fur trade society* » composée de familles aux origines euro-amérindiennes – mais pas seulement – qui construisent peu à peu leur propre cohésion. Le terme « Métis », selon elle, n'était pas employé au 18^e siècle par ses familles pour s'auto-désigner. Elle indique aussi que ces familles finiront par voir le contexte dans lequel elles ont émergé s'étioler suite au traité Jay et à l'arrivée massive des colons : plusieurs d'entre elles se relocaliseront dans le Nord-Ouest, où les mélanges de populations se poursuivront et mèneront finalement à l'émergence d'une conscience identitaire nouvelle s'articulant autour du concept politique d'une nation métisse. L'auteur rappelle ainsi que ce qui s'est passé autour des Grands Lacs, selon elle, n'a été qu'un prélude à l'ethnogenèse.

Dans les années 1990, John C. Kennedy tente de transposer les recherches sur l'ethnogenèse dans le nord-est du continent. Cet anthropologue fait paraître en 1997 dans la revue *Ethnos* un article sur ce qu'il considère comme étant l'ethnogenèse des communautés engendrées au Labrador par les contacts entre Inuits et pêcheurs européens au 19^e siècle. L'article *Labrador Metis Ethnogenesis*⁵⁶, s'il porte en son titre l'apparence d'un travail classique sur l'ethnogenèse, s'éloigne sur le fond de la nature des études produites précédemment en cette matière car il laisse peu de place à l'analyse de la culture historique de la population dont il traite. John C. Kennedy y traite sommairement du mode de vie antérieur à la décennie 1970 des communautés labradoriennes d'origine mixte, qui conjugaient des éléments de culture inuite (comme la chasse et le port de vêtements en peaux de phoque) et européen (basé sur la sédentarité et la pêche commerciale).⁵⁷ L'essentiel de son travail consiste plutôt à expliquer comment s'est produite à partir des années 1970 l'émergence des organismes politiques représentant les groupes euro-inuits du

Redux : Métis Ethnogenesis and the Great Lakes Region » et sera publié en 2012 ou 2013 dans le cadre d'un ouvrage collectif.

⁵⁶ John Kennedy, «Labrador Metis Ethnogenesis», *Ethnos*, vol. 62, no 3-4, 1997, p. 5-23.

⁵⁷ John Kennedy, «Labrador Metis Ethnogenesis»..., p. 6-9.

Labrador.⁵⁸ L'auteur considère et annonce très explicitement que l'ethnogenèse des communautés euro-inuites du Labrador est toute récente, puisqu'elle remonte à l'avènement de ces organisations politiques.⁵⁹ Il soutient que, avant cette période, un sentiment identitaire latent liait ces populations euro-inuites, qui n'avaient cependant pas connu pleinement leur ethnogenèse. La démarche de recherche de l'auteur met en lumière la complexité de l'étude des populations métissées du nord-est du continent chez qui :

[...] group consciousness was tacit, loosely bounded, not reinforced by social or administrative institutions, and not mobilized around the obvious criteria usually epitomizing a group or a nation, such as for example, language or group name.⁶⁰

John C. Kennedy considère l'avènement récent d'un discours national institutionnel chez les groupes métissés du Labrador comme l'aboutissement de leur processus d'ethnogenèse, estimant que les signes préalables de leur cohésion identitaire, plus discrets, ne sont que les prémices de ce résultat. Quelques autres travaux sur l'ethnogenèse suivront également, dont l'ouvrage dirigé par Marina Devine, *Picking Up the Threads : Métis History in the Mackenzie Basin*⁶¹, portant spécifiquement sur les Métis situés dans une région qui correspond aujourd'hui au nord de l'Alberta et aux limites actuelles des Territoires du Nord-Ouest. La démarche de cette historienne se calque sur celle de ses prédécesseurs, énonçant comme problématique de départ la question sur l'émergence de nouveaux peuples formulée par Jennifer S.H. Brown et Jacqueline Peterson dans l'introduction de *The New Peoples*.⁶² Cet ouvrage poursuit un double objectif, celui de démontrer que les Métis des régions nordiques forment une communauté culturellement différente des autres se trouvant dans l'Ouest canadien et celui de situer le moment historique de son ethnogenèse. Marina Devine a l'originalité d'appuyer sa démarche sur une étude des conditions générales dans lesquelles les contacts entre Amérindiens et colons sont survenus pour déduire (sans en avoir toutefois trouvé les traces directes) la période à

⁵⁸ John Kennedy, «Labrador Metis Ethnogenesis»..., p. 11-20.

⁵⁹ John Kennedy, «Labrador Metis Ethnogenesis»..., p. 5-6.

⁶⁰ John Kennedy, «Labrador Metis Ethnogenesis»..., p. 13.

⁶¹ Marina Devine (dir.), *Picking Up the Threads. Métis History in the Mackenzie Basin*, Yellowknife, Métis Heritage Association of the Northwest Territories, 1998.

⁶² Marina Devine, «Introduction», in Marina Devine (dir.), *Picking Up the Threads...*, p. 5.

laquelle est survenue l'ethnogenèse de la communauté nordique.⁶³ Par un simple examen du contexte commercial et par la comparaison de ce contexte avec celui qui a induit l'ethnogenèse des communautés des Prairies au début du 19^e siècle, elle conclut que la communauté nordique a vu le jour en même temps, sinon avant ces dernières.

Les travaux de Heather Devine marquent aussi de manière significative le domaine, travaux publiés en 2003 sous le titre *The People Who Own Themselves*⁶⁴. Par cette étude, elle prolonge le champ des recherches sur l'ethnogenèse jusque dans la région ouest de l'Alberta, en appliquant localement la méthodologie et les théories de ses prédécesseurs, en particulier celles de John Elgin Foster.⁶⁵ Elle ajoute de plus une nouvelle dimension aux recherches de ce domaine en s'appuyant sur l'analyse du cas précis d'une famille métissée, la famille Desjarlais, dont elle est elle-même descendante. Son travail consiste à retracer par des études biographiques et généalogiques le découpage identitaire complexe de cette famille au fil du temps. Elle démontre que certains membres, voire certaines branches de la famille, n'ont pas nécessairement été rattachés à des communautés métisses. Bien que ces gens soient d'ascendance mixte, ils ont été intégrés aux Amérindiens ou aux groupes coloniaux. Elle démontre également que l'ethnogenèse de la communauté métisse au centre de son analyse est survenue dans la seconde moitié du 19^e siècle, ajoutant ainsi un autre élément au portrait du développement de ce type de communauté dans l'ouest du continent.⁶⁶ L'ouvrage de Heather Devine propose à la recherche sur l'ethnogenèse une approche permettant d'augmenter le degré de précision et de nuances de ses constats, approche qui consiste à retracer l'histoire des familles métissées en prenant soin de distinguer le parcours identitaire spécifique de ses différentes branches.

En 2004, la revue *Ethnohistory* fait paraître un article des historiens Gwen Reimer et Jean-Philippe Chartrand, dont le travail est intimement lié à l'affaire *Powley* (qui s'était

⁶³ Marina Devine, «Introduction», Marina Devine (dir.), *Picking Up the Threads...*, p. 26-27.

⁶⁴ Heather Devine, *The People Who Own Themselves : Aboriginal Ethnogenesis in a Canadian Family, 1660-1990*, Calgary, University of Alberta Press, 2003.

⁶⁵ Heather Devine, *The People Who Own Themselves...*, p. 4-5.

⁶⁶ Heather Devine, *The People Who Own Themselves...*, p. 138.

close par le jugement de septembre 2003) puisqu'il récapitule certains des éléments de preuves historiques présentés à la Cour pour prouver l'ethnogenèse d'une communauté métisse historique dans cette province. Intitulé «*Documenting Historic Métis in Ontario*»⁶⁷, l'article démontre à quel point la cause s'est appuyée sur le type de constats de recherche utilisés par les pionniers des études sur l'ethnogenèse. Il s'agit de constats semblables à ceux présentés dans les travaux de Jennifer S.H. Brown d'une part (concernant les mariages endogamiques, l'isolement géographique et les rôles sexués dans les familles mixtes) et de John S. Long d'autre part (concernant les actions politiques lors de la signature des traités). Dans cet article, les deux historiens s'inspirent aussi des théories de John Elgin Foster en étayant l'importance, pour chacune des sources utilisées, de distinguer les preuves historiques témoignant d'une auto-identification de la communauté métisse par ses propres membres (*self-ascription*) et celles témoignant d'une reconnaissance de l'existence de cette communauté par des individus externes à celle-ci (*other-ascription*).⁶⁸ Cet article reste un exposé détaillé sur les approches de recherche en ethnogenèse développées dans les vingt dernières années et sur les moyens d'appliquer ces techniques à de nouvelles régions en Ontario.

Plus récemment encore, à la faveur du contexte de revendications métisses embrassant tout le pays, le mouvement de recherche sur la question de l'identité métisse se déploie peu à peu en terre québécoise. À ce titre, on peut évoquer l'initiative de la revue *Recherches amérindiennes au Québec* qui, en 2007, a fait paraître un numéro complet sur le thème de la *métissitude*, néologisme désignant les diverses formes d'expressions identitaires découlant des processus de métissage.⁶⁹ Cette publication se voulait un outil conceptuel pour le développement de la recherche sur les métis en terre québécoise. On y retrouve de nouveaux textes de la main des meneurs du mouvement de recherche en

⁶⁷ Gwen Reimer et Jean-Philippe Chartrand, «Documenting Métis in Ontario»..., p. 582-596.

⁶⁸ Gwen Reimer et Jean-Philippe Chartrand, «Documenting Métis in Ontario»..., p. 570-577.

⁶⁹ Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau (dir.), «Métissitude», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, nos 2-3, 2007. Pour consulter d'autres écrits du géographe Étienne Rivard concernant la manière dont les Métis ont occupé et nommé le Nord-Ouest canadien au fil du temps, voir : Étienne Rivard, «Territorialité métisse et cartographie du Nord-Ouest canadien au XIX^e siècle : Exploration cartographique et toponymique», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, volume 14, n^o 1 et 2, 2002, p. 7-32.

matière d'ethnogenèse. Parmi ceux-ci comptent *Jennifer Brown*, qui signe un article sur la manière dont les individus issus du métissage ont été identifiés et catégorisés dans les sources anciennes.⁷⁰ Sans qu'elle ne déclare qu'il y a existence de communautés métisses Québec, celle qui est devenue la doyenne du mouvement de recherche expose les différents processus par lesquels les observateurs de l'époque ont fait des mentions parfois directes, parfois allusives à la présence des Métis dans les débuts de l'histoire coloniale du pays. Son article est un appel à la vigilance des historiens face à la discrétion des sources sur cette présence.⁷¹ Par ailleurs, on retrouve également dans ce numéro des articles sur les métissages euro-inuits et ses résultantes identitaires au Labrador. Le chercheur John C. Kennedy se repenche sur cette question, en compagnie cette fois de l'anthropologue québécois Yves Labrèche. Les deux chercheurs présentent conjointement une description de type ethnographique de la culture des populations aux origines euro-inuites du Labrador central.⁷² À ce texte s'ajoute celui d'un autre anthropologue québécois, Paul Charest, qui traite pour sa part de la mise en place d'une vaste *sous-aire culturelle* dans la région côtière qui embrasse le sud du Labrador et de la basse côte Nord québécoise, qu'il désigne comme étant le «*Labrador méridional*».⁷³ Il démontre que dans cette région s'est développé au 19^e siècle un mode de vie notamment basé sur la chasse aux mammifères marins et aux petits animaux côtiers, la pêche ainsi que la transhumance saisonnière. Selon le chercheur, les habitants de cette région retiendraient également plusieurs éléments du mode de vie des Inuits, notamment l'utilisation des peaux de phoques pour l'habillement, le recours aux cométiques pour les déplacements et l'emploi de certains termes de la langue inuktituk pour diriger ces derniers.⁷⁴

⁷⁰ Jennifer Brown, «Noms et métaphores dans l'historiographie métisse : anciennes catégories et nouvelles perspectives», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau, «Métissitude»..., p. 7-14.

⁷¹ Jennifer Brown, «Noms et métaphores dans l'historiographie métisse...», p.12-14.

⁷² Yves Labrèche et John Kennedy, «Héritage culturel des Métis du Labrador central», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau (dir.), «Métissitude»..., p.43-60.

⁷³ Paul Charest, «Le métissage euro-inuit dans la sous-aire culturelle du Labrador méridional», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau (dir.), «Métissitude»..., p. 61-75.

⁷⁴ L'originalité de l'approche de l'anthropologue réside dans le fait qu'il met à l'avant-plan l'idée que tous les résidents de la sous-aire culturelle puissent être reconnus Métis d'abord sur la base de leur appartenance à un mode de vie culturellement métissé, sans que ne doivent être considérer nécessaire la démonstration de leur généalogie mixte. Paul Charest, «Le métissage euro-inuit...», p. 71.

D'autres auteurs vont quant à eux présenter les résultats de leurs recherches sur ce qu'ils considèrent comme étant des communautés métisses en terre québécoise. C'est le cas de Gwen Reimer et Jean-Philippe Chartrand qui, pour faire suite à leurs travaux précédents sur la présence de communautés métisses en Ontario, étendent leurs recherches vers l'est dans leur article *L'ethnogenèse des Métis de la baie James en Ontario et au Québec*.⁷⁵ Les deux chercheurs affirment que dans la région de la baie James s'est formée au 19^e siècle une distinction entre les Amérindiens qui nomadisaient sur de vastes territoires, et les groupes issus du métissage entre les commerçants et les Amérindiens qui, quant à eux, s'agglutinaient autour des postes de traite afin d'en assurer la protection et le fonctionnement. Les constats des deux chercheurs s'aventurent cependant sur un terrain de polémiques puisqu'ils viennent prendre à contre-pied la réalité identitaire contemporaine dans cette région. Il est ici utile de souligner que la baie James est une région aujourd'hui considérée comme le siège de la communauté crie et que les autochtones qui s'y trouvent - y compris les descendants des familles que les chercheurs considèrent métisses - se déclarent massivement Amérindiens. Jusqu'à maintenant, le mouvement revendicatif métis semble ne pas vouloir prendre forme dans cette région. On se retrouve ainsi face à une population locale dont les chercheurs concluent qu'elle était autrefois composée en partie de Métis, mais dont les descendants tendent plutôt à se considérer collectivement aujourd'hui comme Amérindiens.

L'anthropologue Claude Gélinas apporte pour sa part dans son article une trajectoire d'analyse pouvant en partie expliquer ce phénomène.⁷⁶ Il rappelle notamment que les groupes identifiés officiellement comme Amérindiens au Québec ont tendu au fil des ans à occulter leur propre passé de métissage avec les Euro-canadiens, à la fois dans ses dimensions généalogiques et culturelles. Ce processus d'occultation du métissage aurait notamment été induit par le fait que les autochtones ont été soumis aux pressions

⁷⁵ Gwen Reimer et Jean-Philippe Chartrand, «L'ethnogenèse des Métis de la baie James en Ontario et au Québec», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau (dir.), «Métissitude»..., p. 29-42.

⁷⁶ Claude Gélinas, «Le rapport au métissage chez les autochtones du Québec méridional, 1867-1960», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau, «Métissitude»..., p. 15-28.

administratives des autorités euro-canadiennes, qui attendaient d'eux qu'ils se conforment à une image épurée de l'identité amérindienne afin de se voir reconnaître le droit de résider sur les territoires des réserves. Face à l'obligation d'adhérer à un profil identitaire amérindien pour bénéficier d'un ancrage territorial, les autochtones du Québec, bien qu'ils aient souvent acquis, au fil de leur contact avec les populations environnantes, des origines et des pratiques culturelles mixtes, auraient tendu à vouloir projeter une image essentialiste de leur culture amérindienne voulant que celle-ci ait été exempte d'influence coloniale. L'anthropologue appelle les milieux de recherche à reconnaître que le phénomène du métissage a imprégné ces groupes autochtones, sans pour autant que leur attachement à une identité amérindienne n'ait été altérée. Il explique que, au contraire même, c'est précisément pour faire face aux métissages qui les touchaient que ces communautés autochtones, par effet compensatoire, ont renforcé leur représentation d'elles-mêmes comme étant d'identité amérindienne.

En abordant de telles dimensions de l'histoire, le mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse qui prévaut au Canada se rapproche de certains travaux réalisés récemment aux États-Unis sur la persistance des identités des groupes amérindiens au-delà de leurs métissages avec les populations coloniales.⁷⁷ En 2005, dans *To Intermix With Our*

⁷⁷ On peut mentionner dernièrement la présence parmi les quelques chercheurs d'origine québécoise qui se sont intéressés au concept d'ethnogenèse de l'anthropologue Denis Gagnon. Ce dernier présente des analyses qui ont notamment pour objectif d'inviter les milieux de recherche à réfléchir sur les implications de leurs travaux en cette matière. Il rappelle que les identités métisses sont fluides, qu'elles émergent dans divers contextes autant au niveau individuel que collectif, et que tous les gens qui se considèrent «*Métis*» ou «*métis*» (l'utilisation d'une lettre majuscule ne s'appliquant que dans le cas des individus affiliés à une entité collective en justifiant l'usage) ne proviennent pas nécessairement d'une collectivité ancienne. Il peut aussi s'agir d'individus issus de métissages récents, rejetés par les milieux amérindiens et euro-canadiens, et ayant développé sur cette base une identité particulière. En ce sens, il appelle les chercheurs à ne pas verser dans les excès d'un processus de catégorisation identitaire qui ferait en sorte que seuls les membres de communautés métisses historiques ayant connu anciennement leur ethnogenèse puissent être considérés comme de véritables «*Métis*». Il voit par ailleurs dans un tel processus de catégorisation le risque de voir des critères de sélection des véritables «*Métis*» se refermer au fil du temps par des mécanismes politiques et juridiques, ce qui mènerait à la disparition de cette catégorie identitaire. Il s'agit de l'une des raisons qui font en sorte que l'anthropologue encourage l'étude des expressions identitaires métisses contemporaines de manière ouverte, dans leur diversité, plutôt que seulement l'analyse de l'ethnogenèse des groupes métis à caractère historique. Voir Denis Gagnon, «La création des «vrais Métis»: définition identitaire, assujettissement et résistances», *Port Acadie: revue interdisciplinaire en études acadiennes / Port Acadie: An Interdisciplinary Review in Acadian Studies*, Numéro 13-14-15, printemps-automne 2008, printemps

*White Brothers: Indian Mixed Bloods in the United States From Earliest Times to the Indian Removals*⁷⁸, l'historien Thomas Ingersoll explore les processus par lesquels les groupes amérindiens étasuniens actuels ont pu acquérir au fil de leur histoire des membres aux origines européennes - ainsi que des traits culturels coloniaux - tout en maintenant intactes leurs frontières identitaires originales.⁷⁹ Son analyse repose sur l'idée que les bandes amérindiennes, avant même l'arrivée des Européens, étaient des entités qui intégraient sans cesse des membres de groupes voisins. Plus précisément, il explique que ces bandes fonctionnaient de manière telle qu'elles faisaient continuellement place à des individus provenant de groupes externes, ce qui leur permettait notamment de maintenir avec ces derniers des liens familiaux, diplomatiques et commerciaux. Ainsi, lorsque les Européens sont arrivés sur le continent, les circonstances ont pu parfois faire en sorte que des colons ont été happés par leurs mécanismes préexistants d'intégration de nouveaux membres. Les descendants de ces colons accueillis au sein de bandes amérindiennes, enfants aux origines mixtes, se seraient ensuite massivement diffusés dans celles-ci au fil des générations. C'est ce qui explique pourquoi aujourd'hui certains groupes autochtones étasuniens sont entièrement composés de membres aux origines mixtes, ou *Indian Mixed Bloods*, tout en ayant pleinement réussi à se rattacher à leur identité amérindienne et à la maintenir.

L'historien Gary Clayton Anderson figure aussi au rang des chercheurs en histoire autochtone étasunienne qui ont produit des travaux dans cet ordre d'idées. Dans *The Indian*

2009, p. 295-306. Il promeut davantage ce type d'études dans un ouvrage collectif présentant les actes d'un colloque qu'il a organisé conjointement avec l'anthropologue Hélène Giguère. On y présente des analyses croisées de situations de métissages en Europe et au Canada. Voir Denis Gagnon et Hélène Giguère (dir.), *L'identité métisse en question. Stratégies identitaires et dynamismes culturels*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.

⁷⁸ Thomas Ingersoll, *To Intermix With Our White Brothers : Indian Mixed Bloods in the United States From the Earliest Times to the Indian Removals*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2005.

⁷⁹ Malgré son titre, qui semble le confiner à un terrain de recherches étasunien, cet ouvrage s'intéresse aussi aux métissages survenus dans le contexte canadien. Plusieurs sections de cet ouvrage sont consacrées à des réalités historiques canadiennes, notamment une section complète sur l'origine des «Canadian Métis». Thomas Ingersoll, *To Intermix With Our White Brothers...*, p. 95-103.

*Southwest, 1580-1830. Ethnogenesis and Reinvention*⁸⁰, il explique que les Comanches - groupe amérindien dont le territoire ancestral se trouve dans les États actuels du Texas et du Nouveau-Mexique- sont le fruit d'une histoire dans laquelle se combinent métissages entre groupes amérindiens d'une part, ainsi qu'entre ces derniers et les colons européens d'autre part. Il explique en effet que les Comanches sont un groupe qui a su intégrer par vagues successives au fil du temps des représentants de plusieurs communautés amérindiennes voisines (tels des Apaches et des Pawnees), ainsi que des colons (étasuniens et espagnols), sans pour autant que ne se dissolve son caractère autochtone.⁸¹ Il rappelle, comme l'avait fait Ingersoll, que les métissages internes aux populations amérindiennes et ceux qui se sont produits entre ces dernières et les colons ne sont pas des phénomènes isolés qu'il faut étudier en vase clos. Pour cet historien tout comme pour le précédent, la compréhension des processus d'échanges de membres entre bandes amérindiennes peut contribuer à éclairer les mécanismes d'intégration de colons et de leur descendance métissée parmi ces dernières.⁸² De tels travaux contribuent à souligner le fait que, au-delà des simples phénomènes de métissage généalogique et culturel, l'identité est d'abord une question de contexte d'altérité et de choix collectifs.

Globalement, on remarque que les États-Unis représentent un terrain moins fertile que le Canada pour les études en ethnogenèse métisse. D'une certaine façon, on peut même dire que les travaux sur les métissages aux États-Unis tendent à représenter un miroir conceptuel par rapport à ceux du Canada. Ils s'intéressent aux métissages pas tant pour comprendre l'émergence de communautés métisses, mais plutôt la capacité des groupes

⁸⁰ Gary Anderson, *The Indian Southwest, 1580-1830: Ethnogenesis and Reinvention*, Norman, University of Oklahoma Press, 1999.

⁸¹ Gary Anderson, *The Indian Southwest...*, p. 216.

⁸² Parmi les études du même acabit sur les métissages chez les groupes amérindiens en sol étasunien, on compte notamment : Laura Scheiber et Mark Mitchell (dir.), *Accross a Great Divide : Continuity and Change in Native North American Societies, 1400-1900*, Tucson, University of Arizona Press, 2004. On y présente plusieurs études de cas démontrant, entre autres, que les groupes amérindiens ont pu acquérir plusieurs traits culturels des populations coloniales - en plus d'individus aux origines mixtes - tout en conservant leur altérité identitaire face à celles-ci. On compte parmi celles-ci notamment une étude sur les métissages entre les Français et les Wichita, celle de Susan Vehik, Lauren Cleeland et al., «The Plains Hide Trade: French Impact on Wichita Technology and Society», dans Laura Scheiber et Mark Mitchell, *Accross a Great Divide...*, p. 149-173.

autochtones à conserver leur identité amérindienne au-delà de ceux-ci. Force est de constater que cette approche, dans ses fondements mêmes, pourrait s'avérer complémentaire aux travaux en matière d'ethnogenèse métisse qui prévalent au Canada. Toute étude en cette matière, en plus de se questionner sur la possible émergence de communautés métisses, devrait aussi développer des outils conceptuels permettant de comprendre pourquoi ce phénomène ne se produit pas au sein de populations qui se métissent pourtant. La non-occurrence d'un processus d'ethnogenèse, dans un contexte de métissages, est aussi importante à comprendre que son occurrence.

Le champ de recherche sur l'ethnogenèse métisse, malgré tous les progrès qui y ont été accomplis et les besoins qui y ont été identifiés depuis une trentaine d'années, est resté somme toute peu arpenté par les milieux universitaires, se développant par à-coups, principalement par la publication d'articles. Cette lacune, combinée à la judiciarisation des questions sur l'identité métisse au Canada au tournant du millénaire, a entraîné la réédition récente de l'ouvrage *The New Peoples*. Cette réédition vient relancer les questionnements fondamentaux sur l'ethnogenèse parus dans l'édition originale et rappelle du même coup que les études en cette matière sont restées relativement rares et concentrées dans les régions de l'ouest et du nord du pays.⁸³ Elle vient ainsi souligner à nouveau que le savoir sur les multiples communautés métisses nord-américaines reste fragmentaire puisque les

⁸³ Il est à noter que les travaux sur l'ethnogenèse débordent du cadre qui leur est spécifiquement dédié. Ils traitent notamment du déploiement précoce de la population coloniale dans certaines régions, notamment au Québec. À ce titre peut-on évoquer en exemple l'étude réalisée par l'historien Mathieu Sabourin, *Les squatters de la rivière Gatineau entre 1812 et 1870*, Québec, Université Laval, Thèse (M.A.), 2010, portant sur l'établissement d'Euro-canadiens dans cette zone du Québec, avant que celle-ci ne soit officiellement arpentée et ouverte à la colonisation par les autorités gouvernementales. Le chercheur souligne dans son étude que quelques familles euro-canadiennes ont précédé le mouvement de colonisation autour d'un plan d'eau - le lac Sainte-Marie - et ont pu vivre pendant quelques années en contact avec les Amérindiens. Les deux groupes s'étant métissés entre eux, le chercheur se questionne sur les résultantes identitaires de ce phénomène : «[...] il est possible d'affirmer indéniablement qu'il y a au XIXe siècle, une activité de métissage entre Euro-canadiens et Amérindiens au Lac Sainte-Marie. Cependant, il est beaucoup trop tôt dans la recherche pour prétendre que cette époque présente les signes de l'ethnogenèse d'une communauté Métis distincte. [...] Des recherches plus exhaustives sur les colons du Lac Sainte-Marie seraient à envisager afin d'établir l'existence, ou non, d'une communauté distinctement métisse». Mathieu Sabourin, *Les squatters de la rivière Gatineau entre 1812 et 1870...*, p.74-75.

milieux de recherche ne connaissent toujours pas précisément leur nombre, leur localisation et le moment historique de leur ethnogenèse.

C. DES BESOINS SPÉCIFIQUES EN TERRE QUÉBÉCOISE

L'introduction de travaux sur l'ethnogenèse métisse dans le paysage historiographique de l'est du Canada présente certains défis propres à cette zone du pays. La rareté des travaux antérieurs sur l'histoire générale de communautés métisses locales – dont on ignore toujours en grande partie le nombre et la distribution géographique – constitue certes un des facteurs contribuant au ralentissement du mouvement de recherche portant spécifiquement sur leur ethnogenèse. Par ailleurs, le parcours historique propre au métissage dans les régions de l'est du Canada pourrait également expliquer la difficulté d'enracinement local des recherches en matière d'ethnogenèse. Comme le soutient Olive Patricia Dickason, les métissages dans cette zone du pays, pour peu que les milieux de recherche les connaissent, ont tendu à être absorbés par les communautés coloniales et amérindiennes sans que n'en résulte de larges groupes s'identifiant comme métis. Ce phénomène, toujours selon l'historienne, aurait particulièrement caractérisé le vécu de la Nouvelle-France (dont la vallée du Saint-Laurent, au Québec, était le centre démographique). Toutefois dans le contexte actuel, cette province est devenue, comme les autres, le siège de mouvements revendicatifs métis, ce qui pousse les milieux de recherche à remettre en cause l'idée qu'il n'y aurait pas de communautés métisses historiques et à se questionner sur les limites de leur connaissance à propos de l'ethnogenèse.

La région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, située en plein cœur de la vallée du Saint-Laurent près de Québec, constitue un cadre idéal pour illustrer cette situation. Cette région, comme bien d'autres au pays, est devenue suite au jugement Powley de 2003 une zone territoriale où se sont activées plusieurs organisations soutenant chacune représenter une ou plusieurs communautés autochtones locales oubliées des instances gouvernementales. *L'Alliance Autochtone du Québec*, la *Confédération des peuples autochtones du Québec*,

*l'Assemblée des communautés autochtones et métisses de l'Est du Canada, la Nation Métis du Québec ou la Communauté métisse du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan*⁸⁴ : autant d'organismes qui, à des degrés divers, revendiquent des droits particuliers au nom de groupes de citoyens dont ils affirment qu'ils constituent des communautés d'ascendance partiellement autochtone ayant vécu dans la région jusqu'à tout récemment dans la discrétion. À l'image de ce qui s'est produit dans le dossier Powley, ces organismes espèrent voir les groupes qu'ils représentent être officiellement reconnus des instances gouvernementales, certains même en s'engageant dans des procédures judiciaires. À ce chapitre, la *Communauté métisse du domaine du roi et de la seigneurie de Mingan* est, sans conteste, l'un des plus actifs. Regroupant au moins 4000 membres⁸⁵, l'organisme a pris sous son aile une vingtaine d'individus accusés par les instances gouvernementales provinciales d'avoir implanté dans les forêts de la région des campements destinés aux activités de chasse, sans avoir obtenu au préalable les autorisations requises. En guise de défense, l'organisme avance que ces individus, comme l'ensemble de ses membres, appartiennent à une communauté métisse qui s'est développée dans la région à partir de la fin du 17^e siècle et que, sur cette base, ils détiennent localement des droits de chasse autochtones qui devraient être reconnus par les instances gouvernementales. C'est dans ce contexte qu'une étude sur la potentielle existence d'une population métisse dans cette région trouve sa pertinence.

Cette région présente en effet un profil historique qui s'harmonise tout particulièrement avec la mise en œuvre d'une étude sur l'ethnogenèse. Elle a connu depuis le 16^e siècle une riche histoire des rencontres entre Européens et Amérindiens, lesquelles se sont déroulées sous différentes formes à travers les époques, depuis les premières incursions des pêcheurs européens dans les eaux de la région jusqu'à la colonisation

⁸⁴ Il s'agit d'une liste mise à jour parue préalablement dans Louis-Pascal Rousseau, «Les études sur l'ethnogenèse au Canada. Enjeux et horizons de recherche pour le Québec», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 36,no.1 (2006), p. 49-57.

⁸⁵ Selon les données affichées sur le site Internet de l'organisme : <http://www.metisroymingan.ca/Statut%20officiel%20de%20M%C3%89TIS.htm> (dernière consultation 20 janvier 2012).

agricole et industrielle du territoire, en passant par l'époque de la traite des fourrures.⁸⁶ Au fil du temps, les populations amérindiennes et européennes qui s'y sont métissées ont pu contribuer à faire émerger localement de nouvelles formes d'expressions identitaires collectives. Par ailleurs, le mouvement revendicatif métis qui s'y exprime dans le contexte contemporain – en pleine quête de ses racines historiques - ne vient qu'ajouter un élément de pertinence à cette entreprise de recherche.

D. PROBLÉMATIQUE, CADRE TEMPOREL ET GÉOGRAPHIQUE DU TERRAIN DE RECHERCHE

Résumé à sa plus simple expression, l'objectif de la présente recherche consiste à apporter un nouvel éclairage sur le concept d'ethnogenèse métisse, notamment en définissant son encadrement théorique et méthodologique, ainsi qu'à démontrer en quoi ce concept peut être appliqué à l'étude d'un parcours historique régional particulier, en l'occurrence ici celui du Saguenay – Lac-Saint-Jean. La présente étude entend ainsi suivre une trajectoire de réflexion d'abord ancrée dans les besoins du mouvement de recherche universitaire international en matière d'ethnogenèse, lequel doit être transposé à de nouveaux terrains où il n'a pas encore pris racine. Il convient ici de souligner que la présente étude n'a pas pour objectif de résoudre les enjeux juridiques et politiques régionaux dans lesquels sont engagés les différents organismes revendicatifs contemporains évoqués précédemment. En outre, pour résoudre ces enjeux, il faudrait entreprendre une étude d'une ampleur autrement plus grande que la présente recherche, qui embrasserait les quelques quatre siècles d'histoire qui séparent les premières rencontres entre Amérindiens et Européens dans la région du moment actuel, de manière à vérifier à quel moment a pu prendre place la possible ethnogenèse de la population métisse régionale dans ce long continuum historique. Une fois identifiée, si population métisse ancienne il y a, il faudrait suivre son parcours à travers le temps jusqu'à aujourd'hui, de manière à comprendre ses liens avec les organismes revendicatifs actuels. Or, la présente recherche

⁸⁶ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, p.82-87.

se fixe un objectif étranger à ces besoins - externes aux milieux académiques - ce qui transparaît notamment dans le choix de son cadre temporel d'analyse. Elle se penchera sur les deux premiers siècles de rencontres entre les populations coloniales et amérindiennes au Saguenay - Lac-Saint-Jean, laissant vierges les époques subséquentes pour de nouvelles recherches de calibre académique en matière d'ethnogenèse. Le cadre temporel de la présente étude embrasse donc globalement les 16^e et 17^e siècles, qu'il convient d'identifier comme une période cruciale durant laquelle se mettent en place les profonds processus de contacts et de métissages caractérisant l'histoire de la région. Ces deux siècles offrent une matière historique amplement suffisante pour alimenter les besoins de la présente entreprise analytique.

Le premier siècle de cette période correspond en effet à l'époque où les Européens commencent à pénétrer massivement l'estuaire du Saint-Laurent, dont ils viennent de découvrir l'ampleur du potentiel d'exploitation économique. C'est d'abord attiré par les ressources halieutiques que des Européens de plusieurs horizons, de l'Angleterre au Portugal en passant par la France, l'Espagne et le pays basque, prennent l'habitude de mettre les voiles à destination des eaux au large de Terre-Neuve - puis du fleuve - chaque année durant la saison estivale.⁸⁷ Loin d'être d'une ampleur marginale, ce mouvement amène annuellement sur le Saint-Laurent des milliers d'Européens, lesquels apprivoisent peu à peu le territoire en établissant sur les côtes de petits postes dans lesquels ils apprêtent leurs prises avant le retour en Europe à l'automne. C'est dans ce contexte, que Tadoussac - localité située à la jonction de la rivière Saguenay et du fleuve Saint-Laurent - devient (comme bien d'autres endroits le long des côtes des eaux canadiennes) un petit poste où marins européens de passages et groupes amérindiens commencent à se fréquenter de

⁸⁷ Laurier Turgeon, «Échanges et conquête de l'Autre en Nouvelle-France au XVI^e siècle», dans Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet (dir.), *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVI^e-XX^e siècle/Cultural Transfer, America and Europe: 500 Years of Interculturation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 155-68.

manière régulière.⁸⁸ Il est essentiel de comprendre la nature des contacts qui s'établissent à cette époque avant de porter le regard sur la suite des événements.

Le 17^e siècle est, quant à lui, celui de la mise en place du projet colonial français dans la vallée du Saint-Laurent. Autrefois ouvertes aux marins de tous horizons européens, les eaux du fleuve Saint-Laurent passent peu à peu sous l'emprise de la métropole française, qui commence à développer des infrastructures coloniales dans ce qui devient peu à peu la Nouvelle-France. Graduellement, le commerce des fourrures prendra le pas sur l'exploitation des ressources halieutiques comme principale activité économique des Européens par-delà l'Atlantique. Les autorités françaises vont faire reposer l'économie de la colonie sur le développement des réseaux de postes de traite des fourrures, lesquels vont graduellement pénétrer les différents bassins hydrographiques autour de la vallée du Saint-Laurent.⁸⁹ C'est dans ce nouveau contexte que le secteur de la rivière Saguenay, puis du lac Saint-Jean, devient une zone territoriale dans laquelle se mettent en place les bases d'un vaste réseau de postes de traite. Les rapports entre Amérindiens et colons, entamés au siècle précédent, se poursuivront ainsi sous de nouvelles formes au 17^e siècle. Missionnaires et commerçants de fourrures vont désormais pénétrer profondément le territoire, entrant en contact de manière permanente avec les populations amérindiennes qui s'y trouvent. Le tournant du 18^e siècle constitue une période toute désignée pour clore le cadre temporel de la recherche, puisqu'il voit un changement important survenir. En effet, il s'agit d'une époque à partir de laquelle le commerce des fourrures - ainsi que les activités missionnaires qui lui sont associées- tend à ralentir dans la région sous l'effet de multiples facteurs, au rang desquels compte notamment le déclin des populations animales et l'essor de nouvelles régions de traite à l'intérieur du continent. Le Saguenay - Lac-Saint-Jean connaît ainsi au tournant du 18^e siècle une période durant laquelle il fera l'objet d'un certain délaissement de la part des autorités. En bout de ligne, la recherche portera son

⁸⁸ Voir René Bélanger, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent, 1535-1635*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971 et Laurier Turgeon, «French fishers and Amerindians in Northeastern North America during the Sixteenth Century», *William and Mary Quarterly*, vol. 55, no 4, 1998, p. 585-610.

⁸⁹ Harold Innis et Arthur Ray. *The Fur Trade in Canada: an Introduction to Canadian Economic History*. Toronto, University of Toronto Press, 1999.

regard sur ces deux siècles d'histoire, cette période représente une fenêtre de temps convenable pour étudier la présence d'un potentiel phénomène d'ethnogenèse métisse. Il convient de rappeler ici que les phénomènes d'ethnogenèse métisse qui ont été étudiés au Canada sont généralement survenus à l'intérieur des deux premiers siècles des rencontres entre colons et amérindiens propres à chacune des régions du pays.

En ce qui concerne le cadre géographique des travaux, il se définit de manière non limitative par la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean. L'essentiel des événements historiques au cœur de la présente recherche se sont déroulés directement sur les rives de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean. Ils impliquaient cependant des populations mobiles, autant du côté amérindien qu'europpéen. La recherche concerne en effet une époque où l'utilisation du territoire demeure cyclique, déterminée de part et d'autre par des déplacements qui s'effectuent au rythme des saisons. Pour les populations amérindiennes et européennes, le couloir hydrographique du Saguenay - Lac-Saint-Jean demeure avant tout le lieu de rencontres saisonnières - principalement estivales - autour duquel elles gravitent. Les Amérindiens, l'hiver venu, passent l'essentiel de leur temps à circuler dans l'immense arrière-pays forestier afin d'y récolter des fourrures. Leurs déplacements pouvaient possiblement s'effectuer entre la région de Saguenay - Lac-Saint-Jean et les régions voisines, telles que la Mauricie et la Côte-Nord, ce qui pousse l'analyse à adopter un regard souple sur les limites territoriales de la recherche. Quant aux Européens, leur destination hivernale change selon les époques, s'agissant pour les marins du 16^e siècle de leur continent d'origine ou pour les commerçants de fourrures du 17^e siècle des établissements coloniaux de la Nouvelle-France tels que le Québec. Ce n'est qu'à la fin du continuum historique étudié que certains commerçants commenceront à fréquenter la région de manière durable, ayant développé les connaissances nécessaires pour y affronter l'hiver. En raison de la mobilité double des populations amérindienne et européenne, l'analyse devra souvent adopter une perspective élastique sur le cadre géographique de l'étude afin de bien saisir le contexte propre à la situation de chacune. Une chose demeure toutefois : le couloir hydrographique du Saguenay - Lac-Saint-Jean demeurera le centre d'intérêt de la

recherche. De nombreuses cartes seront exposées au cours de l'analyse afin d'illustrer le propos.

D. STRUCTURE DE LA RECHERCHE

La démarche analytique qui s'entreprind ici est divisée en quatre chapitres. Le premier est consacré à une présentation de la méthodologie et du corpus documentaire à la base de la recherche. En ce qui concerne la présentation de la méthode, celle-ci détaille les différents critères analytiques utilisés dans le processus de recherche d'une potentielle communauté métisse dans les sources documentaires. Elle explique aussi comment l'étude entend tenir compte des informations sur les mécanismes préexistants d'échanges de membres entre les bandes autochtones, lesquels pourraient expliquer leur possible capacité à intégrer des individus du monde colonial, ainsi que des pratiques culturelles issues de ce dernier, tout en maintenant leur frontière identitaire de manière continue. Le premier chapitre décrit aussi les sources primaires, soit les écrits commerciaux et missionnaires, permettant de pénétrer la matière historique à l'étude. Ce chapitre se consacre également à une description des sources secondaires, en l'occurrence les études préalablement réalisées sur le développement des infrastructures coloniales et les Amérindiens de la région de Saguenay - Lac-Saint-Jean. Il importe de souligner que, bien qu'elle soit peu familière avec le concept d'ethnogenèse, l'historiographie québécoise n'est pas exempte de recherches ayant traité des relations -et parfois aussi sur des métissages - entre colons et Amérindiens dans la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean. À défaut de contacts préalables avec ce concept, les travaux précédemment effectués sur l'histoire régionale ont certes laissé en suspens l'essentiel des questionnements sur la potentielle existence de communautés métisses régionales, mais ils n'en restent pas moins porteurs d'importantes informations qui seront parfois mises à profit dans le cadre du processus d'analyse et qui pourront parfois permettre d'approfondir l'approche des sources primaires.

Une fois la description des méthodes et du corpus documentaire effectuée, les chapitres suivants, quant à eux, plongent directement au cœur de l'histoire régionale, chacun étant consacré à une tranche spécifique du continuum historique des deux siècles

parcourus dans la présente étude. C'est ainsi que le deuxième chapitre se voit dédié à l'époque des premières rencontres entre Amérindiens et les Européens au 16^e siècle, période durant laquelle ces derniers ont commencé à exploiter les ressources halieutiques dans les eaux du golfe, de l'estuaire puis du fleuve Saint-Laurent. Afin de bien comprendre le contexte dans lequel les marins européens ont commencé à fréquenter la région à l'étude, ce chapitre expose le processus général par lequel ils se sont déployés dans les eaux puis sur les littoraux du nord-est de l'Amérique, tout en tentant d'identifier le moment où ils sont arrivés spécifiquement à Tadoussac. Parallèlement, ce chapitre rapporte les informations - bien souvent fragmentaires - que les sources documentaires exposent à propos des sociétés amérindiennes rencontrées durant ce premier siècle d'histoire.

Le troisième chapitre porte, quant à lui, sur la période qui s'étend de 1600 à 1641, laquelle constitue une période de transition marquant le déclin de l'exploitation des ressources halieutiques par les Européens et la mise en place du projet colonial français durable au Canada, plutôt basé sur le commerce des fourrures avec les Amérindiens. Ce chapitre expose la manière dont Tadoussac est devenu, pour quelques décennies, un important pôle d'activité dans le cadre du processus d'édification de la Nouvelle-France. C'est dans ce contexte que se sont intensifiées les rencontres locales entre autochtones et nouveaux arrivants. C'est également dans ce cadre historique que se sont multipliés les documents qui permettent de décoder davantage la situation propre aux populations amérindiennes de la région. Ce chapitre se clôt avec l'abandon de Tadoussac par les Français, forcés de quitter l'endroit pendant plusieurs années suite à l'invasion temporaire de la Nouvelle-France par la flotte des frères Kirk, au nom de la Couronne anglaise.

Le dernier chapitre porte, pour sa part, sur la dernière tranche du continuum historique étudié, de 1642 jusqu'à la fin du 17^e siècle. Il sera vu comment, une fois la colonie restituée aux Français, s'est réorganisée leur présence en Nouvelle-France. Dans cette nouvelle conjoncture historique, Tadoussac se voit délaissé pendant un certain temps, avant de redevenir un endroit où les autorités françaises s'activent, alors qu'elles tentent de développer à plusieurs endroits dans la colonie des réseaux de traite de fourrures. C'est

dans ce contexte que s'ouvrent plusieurs comptoirs coloniaux à l'intérieur du territoire de la région à l'étude, venant ainsi renouveler leurs contacts avec les Amérindiens. Durant cette période historique par ailleurs, les documents permettant de décoder leur situation deviennent plus détaillés et plus abondants que jamais auparavant, l'administration et la présence missionnaire auprès de ces derniers se développant. Ce chapitre se termine au tournant du 18^e siècle, alors que les Français tendent à se retirer à nouveau du territoire régional, lequel est devenu de moins en moins profitable par rapport à d'autres secteurs de la colonie. Le momentum historique qui avait induit une accélération des rencontres entre Européens et Amérindiens dans la région se termine alors, ce qui vient de clore le cadre temporel de la recherche.

Il est à souligner que chacun de ces chapitres est structuré de manière semblable. Il présente en premier lieu la nature de la présence européenne dans la région, en prenant soin de souligner le contexte économique et politique qui la sous-tend, en plus d'en dégager les principaux paramètres démographiques. Ensuite, vient une section davantage axée sur la présence amérindienne dans la région, qui en expose les principaux contours culturels, organisationnels et démographiques. Chaque chapitre se termine finalement par une section traitant des traces retrouvées de métissages entre les différents groupes en présence ainsi que les principaux constats relatifs aux concepts d'ethnogenèse. Ainsi, pour chacune des tranches du continuum historique étudié, ces sections décrivent les différents facteurs qui ont pu mener à l'enclenchement ou, inversement, à l'empêchement d'un processus d'ethnogenèse induits par les métissages entre les différentes populations.

CHAPITRE 1 : MÉTHODOLOGIE ET SOURCES

1.1 LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Au fil des dernières décennies, le mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse a généré un ensemble d'outils contribuant à l'identification des processus de mobilisation identitaire qui président au façonnement de nouvelles collectivités métisses. Aussi ces outils peuvent-ils contribuer à l'élaboration d'un cadre méthodologique pour la présente recherche. L'objectif global de la présente étude est de dégager des éléments analytiques qui permettraient de savoir s'il y a eu durant les deux premiers siècles de la rencontre entre Européens et Amérindiens, soit les 16^e et 17^e siècles, enclenchement d'un processus d'ethnogenèse ayant mené à l'émergence d'une ou de plusieurs communautés métisses nouvelles dans la région de Saguenay - Lac-Saint-Jean. Plus précisément, elle entend tenter de détecter dans l'histoire locale des communautés métisses intermédiaires, s'étant formées entre les communautés coloniales et amérindiennes, quel que soit le degré de métissage et d'influences culturelles mutuelles de ces deux dernières.

Les signes de différenciations identitaires autour desquels l'historiographie du mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse s'articulent peuvent relever notamment de l'isolement géographique (les individus d'ascendance mixte se concentrant dans certaines localités ou zones du territoire), de l'apparition de pratiques maritales endogames (les individus d'ascendance mixte préconisant le mariage entre eux plutôt qu'avec les colons ou les Indiens), de la mise en place d'une organisation sociale interne au groupe en formation (axée sur la formation de classes et de fonctions sociales notamment attribuées en fonction du sexe et de l'âge des individus), de la formation d'une élite représentative du groupe (les individus d'ascendance mixte, collectivement, se référant à leurs propres dirigeants plutôt qu'à ceux des colons ou des Indiens), de l'avènement de relations à caractère intercommunautaire (les sources historiques évoquant la présence d'un rapport de force entre le groupe métis et les groupes amérindiens et coloniaux qui l'entourent, ce qui se traduit par exemple par des conflits), de signes d'auto-identification (traces documentaires à l'effet que les membres du groupe revendiquaient une identité de «Métis»,

ou tous autres termes à valeur ethnonymique équivalente) et de signes de reconnaissance identitaire par les autres (des documents rapportant le fait que des personnes externes à la communauté métisse l'identifient comme telle). Ces éléments se sont avérés des indicateurs habituellement recherchés dans les divers travaux qui ont constitué les jalons du domaine de recherche sur l'ethnogenèse.

D'aucuns ne pourront prétendre que les phénomènes d'ethnogenèse métisse se sont tous déroulés de la même manière et qu'ils se traduisent nécessairement par la manifestation, dans les sources documentaires, de tous ces indicateurs. Aussi est-il important de préciser que cette liste d'indicateurs ne découle pas du calque d'une méthode unique, déjà employée dans une étude produite par un autre chercheur en ethnogenèse métisse. Il s'agit plutôt d'un compendium rassemblant les différents outils employés au fil des travaux qui ont marqué le développement du mouvement en cette matière. Ainsi, aucun ouvrage spécifique issu des milieux académiques ne rassemble tous les éléments énumérés dans cette liste. Les travaux qui ont marqué le développement du domaine de recherche en matière d'ethnogenèse se fondent plutôt sur le repérage d'une partie de ces éléments et l'importance accordée à chacun varie d'une étude à l'autre. La présente recherche, en optant pour une approche d'analyse dans laquelle sont rassemblés ces éléments indicateurs d'ethnogenèse, entend ainsi maximiser le nombre d'outils permettant de détecter une potentielle communauté métisse en formation. Souvent a été mentionné le fait que les sources documentaires ne reflètent pas toujours de façon explicite l'existence d'une communauté métisse dans une région et une époque donnée.⁹⁰ Il s'agit d'une contrainte inhérente au domaine de recherche dans lequel s'engage la présente étude. C'est

⁹⁰ Voir notamment Jennifer Brown, «Noms et métaphores dans l'historiographie métisse»..., p. 7-14. Par ailleurs, le problème observé en Amérique du Nord dans l'identification des individus d'ascendance mixte dans les sources historiques n'est pas unique. On peut évoquer en exemple les travaux de l'historien Jacques Poloni-Simard, qui constate la quasi absence de mentions à propos de la présence de métis, dans une région de l'Amérique coloniale pourtant marquée par le métissage. Jacques Poloni-Simard, «Problèmes et tentatives d'identification des métis à travers la documentation coloniale. L'exemple de Cuenca», dans Bernard Lavallé (comp.), *Transgressions et stratégies du métissage en Amérique coloniale*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1999, p. 11-31.

précisément pour aller au-delà de cette contrainte que la présente recherche entend tirer profit du bagage méthodologique accumulé dans l'historiographie pour ainsi multiplier les chances de détecter un phénomène d'ethnogenèse.

Par ailleurs, dans le cadre de l'analyse, sera laissée ouverte la possibilité de formuler de nouveaux indicateurs d'ethnogenèse métisse, qui seraient propres aux caractéristiques de l'histoire régionale. Par exemple, on pourrait découvrir au fil de l'analyse des événements historiques que les individus issus du métissage, au lieu de se concentrer dans un endroit en particulier, établissent plutôt une communauté de réseaux, étant dispersés à différents endroits sur le territoire tout en continuant à entretenir entre eux des liens particuliers à l'occasion de déplacements cycliques, tel que déjà observé dans l'ouest canadien, par exemple. En gardant une perspective analytique ainsi ouverte, la présente recherche entend non seulement profiter du cadre méthodologique hérité du mouvement de recherche sur l'ethnogenèse, mais aussi tenter en retour de dégager de nouveaux éléments dont pourront bénéficier des travaux subséquents qui s'y rattacheront.

La méthode de recherche consiste ainsi à dépouiller les sources documentaires en tentant de relever des mentions écrites reflétant la présence de l'un ou de l'autre de ces indicateurs, lesquels forment, en quelque sorte, le schéma d'analyse de la recherche. Il sera important, dans le cadre de cet exercice, de respecter l'enchaînement chronologique des différentes phases du continuum historique que traversera la recherche. Il faut faire en sorte que les travaux évitent de se buter dans l'écueil méthodologique qui consisterait à rassembler des mentions documentaires provenant d'époques disparates et à les associer aux indices du schéma d'analyse sans tenir compte de leur chronologie. Ce processus aurait pour effet d'associer, de manière indue, des mentions provenant de contextes historiques parfois fort différents à l'intérieur d'un même schéma d'analyse.

Par exemple, il pourrait s'avérer qu'à l'époque de l'arrivée des premiers pêcheurs européens, soient détectés des signes de métissage culturel à un endroit spécifique sur le littoral de la région, et qu'à l'époque de la traite des fourrures, plusieurs décennies plus tard,

on observe à ce même endroit la présence d'individus d'ascendance mixte. Avant de conclure qu'il y a cause à effet entre ces deux phénomènes - que dans la région se manifeste la présence d'une communauté métisse de culture et de généalogie mixte-, il faudra prendre soin de bien replacer chacun de ces indices dans leurs contextes historiques respectifs. Il se peut que les signes de culture mixte observés caractérisent avant tout le mode de vie des pêcheurs européens, et que par ailleurs les individus d'ascendance mixte dont on observe la présence plus tard soient de culture amérindienne. C'est pourquoi le schéma d'analyse proposé sera appliqué successivement à chacune des tranches temporelles qui composent le continuum historique étudié, chacune faisant l'objet d'un chapitre spécifique. Par ailleurs, ce traitement chronologique permet de mettre en évidence la progression des relations et des métissages entre Européens et Amérindiens, à travers les différentes phases contextuelles qui composent l'histoire de la région.

Il importe de rappeler ici que l'objectif ultime de la présente recherche ne consiste pas, de manière limitative, à vérifier s'il y a eu une ethnogenèse métisse dans un cadre spatio-temporel donné. Il s'agit, plus globalement, de contribuer à une meilleure compréhension des facteurs qui induisent ou, inversement, empêchent la mise en branle d'un tel phénomène. En ce sens, la méthodologie est construite de manière à ce que l'étude génère un modèle analytique utile à l'ensemble du domaine de recherche en ethnogenèse et ce, qu'une communauté métisse soit décelée ou non au Saguenay - Lac-Saint-Jean au 16^e et 17^e siècle. Le degré d'aboutissement de la méthode de recherche proposée ne doit ainsi pas se mesurer qu'à sa capacité à détecter une communauté métisse. Elle peut se mesurer aussi à sa capacité à décoder le processus par lequel une société coloniale ou amérindienne conserve sa propre identité au-delà du métissage et des transformations culturelles qui ont caractérisé son vécu historique. En d'autres termes, la démarche méthodologique proposée pourrait déboucher sur une description d'un processus d'ethnogenèse éventuellement détecté, tout comme elle pourrait alternativement aboutir à une meilleure compréhension des mécanismes par lesquels une ethnogenèse ne se produit pas dans un contexte historique où il y a pourtant des métissages entre Européens et Amérindiens. En soumettant chaque phase historique au schéma d'analyse, il devient possible de dégager la trajectoire à long

terme empruntée dans un sens ou dans l'autre par les groupes qui se sont rencontrés et métissés au cours de l'histoire.

À ce sujet, il convient de rappeler ici que la présente étude compte porter son attention non seulement sur les métissages entre Européens et Amérindiens, mais également entre les différents groupes que forment ces derniers. L'idée ici est de vérifier s'il existait des mécanismes d'échange permettant aux bandes autochtones d'intégrer en leur sein des membres des groupes voisins et ensuite de vérifier si des Européens – et leurs descendants métissés - ont pu s'intégrer aux populations amérindiennes en s'engageant dans ces mêmes mécanismes. En étudiant la manière dont les groupes amérindiens s'échangeaient entre eux des membres ou, au contraire, se fermaient face à leurs voisines, il serait possible de comprendre davantage quelles étaient les portes d'accès préexistantes pour pénétrer à l'intérieur de leurs frontières identitaires. La présente recherche entend ainsi promouvoir l'idée que les métissages euro-amérindiens et les métissages entre groupes amérindiens pourraient être des phénomènes inter reliés et qu'il importe d'évaluer la nature de leurs possibles relations. La compréhension d'un type de métissages pourrait contribuer à expliquer ce qu'il advient de l'autre.

C'est dans cette perspective qu'il est proposé qu'en plus d'analyser le processus de métissage euro-amérindien soit également décrite la manière dont les différentes entités amérindiennes de la région gèrent les métissages entre elles au fil du temps. Pour chacune des périodes étudiées, l'analyse identifiera les différents groupes amérindiens présents au Saguenay - Lac-Saint-Jean, en prenant soin de mettre en lumière les données disponibles sur leur situation géographique et leur profil démographique, et fera un relevé des mentions sur les possibles processus de métissages entre eux. Elle indiquera ensuite si les mécanismes de gestion du métissage de ces groupes se modifient à mesure que s'opèrent les changements conjoncturels historiques apportés par le déploiement dans la région des infrastructures missionnaires et commerciales des Européens. Des mentions à l'effet qu'il y a des échanges entre groupes amérindiens seront relevées, pour ensuite être comparées avec les possibles mentions d'intégrations d'individus d'origine européenne au sein de ces

mêmes groupes. Le tout sera réalisé de manière chronologique, de sorte que soit retracée l'évolution des phénomènes de métissages dans chacune des phrases constituant le continuum historique.

La méthode de recherche est donc construite de manière telle qu'elle rejette l'idée que les groupes amérindiens ne pouvaient former, au moment où les Européens les ont rencontrés, que des entités autarciques fonctionnant sur une simple logique de maintien de frontières identitaires et territoriales hermétiques. Elle explore la possibilité que ceux-ci puissent avoir été prédisposés à accueillir et intégrer en leur sein des individus de groupes voisins ce qui, au demeurant, pourrait contribuer à expliquer la potentielle absorption des individus d'origine euro-amérindienne dans leurs rangs et, conséquemment, l'absence des indicateurs d'ethnogenèse métisse mentionnés précédemment.

1.2 LES SOURCES

1.2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En aucune façon la présente étude prétend à l'originalité sur la stricte base du choix de son cadre spatio-temporelle d'analyse. Quelle que soit la période qu'elle abordera, elle ira s'introduire dans un environnement historique qui a déjà fait l'objet de nombreux travaux de recherches. Le 16^e siècle, durant lequel les marins européens apprivoisent les eaux du fleuve Saint-Laurent, le début du 17^e siècle, alors que se met en place le projet colonial français (notamment à Tadoussac) ou la fin de ce même siècle, correspondant à la période où se déploie l'effort missionnaire et le commerce des fourrures à l'intérieur du Saguenay - Lac-Saint-Jean ; autant de contextes historiques qui, jusqu'à maintenant, ont déjà été arpentés par d'autres chercheurs, particulièrement ceux issus des milieux de recherche québécois. La présente étude ne prétend en rien innover par la délimitation de son cadre géographique et temporel d'analyse, mais plutôt dans le fait qu'elle entend introduire, dans ce cadre, une problématique directement rattachée au mouvement de recherche en ethnogenèse, à ses théories et à ses méthodes. Le bagage de connaissances déjà accumulées sur l'histoire de la région sera mis à profit pour l'atteinte de ses objectifs particuliers. Dans les prochaines pages seront présentés les principaux travaux qui

constituent les piliers de chacun des sous-domaines de recherche que constituent les différentes éléments de l'histoire locale.

Par ailleurs, la trajectoire d'analyse suivie par la présente étude fait en sorte que celle-ci s'achemine dans un contexte historique où les sources primaires ont pratiquement toutes été composées par des Européens. Rares sont les documents d'époque rapportant les propos des populations amérindiennes locales et, lorsque c'est le cas, leur retranscription est de la main d'un Européen. De plus, lorsqu'ils ne sont pas de la main d'un navigateur considérant découvrir un territoire – déjà occupé par des populations autochtones – les écrits qui ont traversé le temps pour s'offrir au présent exercice d'analyse proviennent pour la plupart des missionnaires, particulièrement à partir de la seconde moitié du 17^e siècle. De ce fait, les informations qui ont été couchées sur papier ont traversé le filtre ethnocentrique et spirituel teintant la perspective de leurs auteurs. Cette caractéristique des sources documentaires, au demeurant bien connue des chercheurs spécialisés dans l'étude de l'histoire autochtone⁹¹, ne doit pas constituer un empêchement à leur utilisation. L'analyse du contenu des documents doit toujours être faite en prenant en considération les projets – de découverte ou de conversion – qui les sous-tendent. Le lecteur doit tenir compte du fait que tout au long du présent travail seront présentés des passages des documents d'époque, accompagnés d'explications reflétant le processus d'analyse de discours qui a été effectué pour en extraire l'information sous-jacente.

Dans les pages qui suivent seront décrits les principaux paramètres qui ont présidé à la constitution du corpus des sources primaires et secondaires de la recherche. La description de ces paramètres a été divisée en fonction des chapitres qui composeront la présente étude. Ainsi, s'enchaîneront trois sections de description des sources, la première dédiée à celles qui sont disponibles au 16^e siècle, la seconde au début du 17^e siècle et la troisième, à la fin de ce siècle. Chacune de ces sections traite de sources secondaires et primaires. Il est à souligner que la présentation de ces sources n'est pas exhaustive, ne se

⁹¹ Cette question est notamment abordée dans Réal Ouellet et Alain Beaulieu, *Rhétorique et conquête missionnaire : le Jésuite Paul Le Jeune*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1993.

limitant qu'à la description des principaux piliers soutenant le corpus documentaire. Lorsque la matière historique sera exposée au fil des prochains chapitres, des détails supplémentaires sur les sources utilisées seront mis en lumière.

1.2.2 LE 16^e SIÈCLE

Le 16^e siècle a été arpenté par des chercheurs s'étant intéressés à plusieurs des épisodes historiques qui l'ont constitué. L'arrivée des premiers pêcheurs et chasseurs de mammifères marins en provenance d'Europe dans les eaux au large de Terre-Neuve, puis dans l'estuaire et le fleuve Saint-Laurent représente, à elle seule, un petit domaine de recherche au sein duquel se sont activés depuis plus d'un siècle des chercheurs tels qu'Adolphe Bellet, dans son ouvrage *Les Français à Terre-Neuve et sur les côtes de l'Amérique du Nord : La grande pêche de la morue à Terre-Neuve depuis la découverte du Nouveau monde par les Basques au XIV^e siècle*⁹², Charles de la Morandière, avec son étude *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale*⁹³ ou René Bélanger, qui a pour sa part produit l'étude *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*⁹⁴, pour ne nommer que ces exemples.⁹⁵ Globalement, ces travaux décrivent le développement de l'exploitation des ressources halieutiques au large des côtes nord-américaines par les marins de diverses régions d'Europe, les Basques figurant parmi les groupes dont la présence précoce dans l'histoire du nord-est de l'Amérique a été la plus étudiée.

⁹² Adolphe Bellet, *Les Français à Terre-Neuve et sur les côtes de l'Amérique du Nord : La grande pêche de la morue à Terre-Neuve depuis la découverte du Nouveau monde par les Basques au XIV^e siècle*, Paris, Augustin Challamel, 1902.

⁹³ Charles de la Morandière, *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale*, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose éditeurs, 1962 (2 vol.).

⁹⁴ René Bélanger, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent...*

⁹⁵ À ce type de travaux émanant des milieux académiques peuvent s'ajouter des écrits produits par l'administration publique. Voir à ce propos Michael Barkham, *Aspects of Life Aboard Spanish Basque Ships During the 16th Century With Special Reference to Terranova Whaling Voyages*, Ottawa, Parcs Canada, 1981, Jean-Pierre Proulx, *La pêche de la baleine dans l'Atlantique Nord jusqu'au milieu du XIX^e siècle*, Ottawa, Parcs Canada, 1986 et Jean-Pierre Proulx, *Les Basques et la pêche de la baleine au Labrador au XVI^e siècle*, Ottawa, Service des Parcs, Lieux historiques nationaux, Environnement Canada, 1993.

Parmi les chercheurs qui ont étudié le développement de la présence européenne dans les eaux du nord-est de l'Amérique, certains se sont intéressés plus spécifiquement aux contacts survenus entre les marins et les Amérindiens, ainsi qu'aux transferts culturels qui en ont résulté. Laurier Turgeon s'est érigé, sans conteste, parmi les historiens les plus prolifiques à ce sujet avec des travaux tels que *Pêches basque en Atlantique Nord : XVIIe – XVIIIe siècle : étude économie maritime*⁹⁶, *French Fishers and Amerindians in Northeastern North America during the Sixteenth Century : History and Archaeology*⁹⁷ ainsi que *Basque-Amerindian Trade in the Saint Lawrence during the Sixteenth Century*⁹⁸. Ces écrits ouvrent la voie à une compréhension du développement des relations entre Amérindiens et marins européens à l'intérieur des campements temporaires que ces derniers établissaient le long des littoraux du nord-est de l'Amérique du Nord. L'historien y explique notamment comment s'est développée dans ces campements une culture matérielle originale, alliant des objets provenant des populations européennes et amérindiennes en contact. Ce type d'études offre l'avantage de donner accès non seulement à des résultats de recherches effectuées dans des fonds d'archives dispersés en Amérique et en Europe, mais met également en lien ces données avec le travail des archéologues. En effet, comme l'explique Laurier Turgeon, la conjugaison des informations issues des fouilles documentaires et archéologiques s'avère parfois nécessaire pour mettre en lumière les phénomènes qui ont pris place le long du littoral du Saint-Laurent en cette période historique précoce.⁹⁹ Ces études trouvent leur intérêt dans la présente entreprise de recherche puisqu'elles offrent un compendium d'informations permettant d'approfondir le travail de recueillement de données, de compréhension ainsi que de description des processus de rencontre et de métissages à l'œuvre durant ce siècle. Ils offrent la possibilité de mettre en contexte les informations éventuellement trouvées sur ce qui s'est passé spécifiquement dans la région à l'étude.

⁹⁶ Laurier Turgeon, *Pêches basques en Atlantique Nord : XVII^e – XVIII^e siècle : étude d'économie maritime*, Bordeaux, Université de Bordeaux III, Thèse (Ph.D.), 1982.

⁹⁷ Laurier Turgeon, «French Fishers and Amerindians in Northeastern North America during the Sixteenth Century : History and Archaeology», *William and Mary Quarterly*, vol. 55, no 4, 1998, p. 585-610.

⁹⁸ Laurier Turgeon, «Basque-Amerindian Trade in the Saint Lawrence during the Sixteenth Century: New Documents, New Perspectives», *Man in the Northeast*, vol. 40, 1990, 81-87.

⁹⁹ Laurier Turgeon, «French Fishers and Amerindians...», p. 585-610.

Par ailleurs, durant le 16^e siècle ont été produits des récits qui constituent aujourd'hui des sources primaires toutes désignées pour la présente recherche. On peut ici évoquer en exemple le cas des documents du cosmographe André Thevet qui, vers la fin du 16^e siècle, a produit des récits sur les eaux, le littoral et les populations amérindiennes de certaines parties du Saint-Laurent.¹⁰⁰ Que ce soit dans sa *Cosmographie universelle* ou dans d'autres de ses textes tels que *Singularitez de la France antarctique* ou *Grand insulaire*, André Thevet a construit ses récits à partir des descriptions que lui en faisaient les marins de l'époque. Ils constituent, en quelque sorte, un répertoire d'informations recueillies auprès d'Européens qui ont fait le voyage par-delà l'Atlantique.¹⁰¹ De la même manière, le chroniqueur basque Lope de Isasti a livré des textes construits de manière semblable à ceux d'André Thevet, publiés sous le titre *Compendio Historial de la Muy Noble y Muy Leal Provincia de Guipúzcoa*¹⁰². On retrouve aussi dans cet ouvrage des informations sur le littoral du Saint-Laurent et ses populations amérindiennes, qui découlent de témoignages recueillis par le chroniqueur auprès des marins qui ont fait le voyage transatlantique à cette époque. Par ailleurs, des ouvrages tels *Les précurseurs de Jacques Cartier*¹⁰³, présentent des retranscriptions de sources provenant de plusieurs

¹⁰⁰ On retrouve des versions retranscrites de certains des textes d'André Thevet dans des ouvrages tels que André Thevet (édition critique par Jean-Claude Laborie et Frank Lestringant), *Histoire d'André Thevet Angoumois, cosmographe du roy, de deux voyages par luy faits aux Indes australes, et occidentales*, Genève, Droz, 2006 et Roger Schlesinger et Arthur Stabler, *André Thevet's North America : a Sixteenth-Century View*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. Ce dernier ouvrage contient des traductions partielles de "Singularitez de la France antarctique", "Cosmographie universelle", "Grand insulaire" et "Description de plusieurs isles"). Par ailleurs, une copie de l'édition originale du principal ouvrage de André Thevet est disponible sur le site *Notre Mémoire en ligne : André Thevet, Les singularitez de la France antarctique autrement nommée Amérique & de plusieurs terres & isles découvertes de nostre temps*, Paris, Héritiers de Maurice de la Porte, 1558, <http://www.canadiana.org/ECO/ItemRecord/94751?id=686227b02348017c&Language=fr> (dernière consultation 19 décembre 2011).

¹⁰¹ Le processus de cueillette d'informations par André Thevet est expliqué dans Marcel Trudel, «André Thevet», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=290 (dernière consultation le 26 janvier 2012) et Laurier Turgeon, «Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent, XVIe-XVIIIe siècles», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, no 1, 1994, p. 6.

¹⁰² Lope de Isasti, *Compendio Historial de la Muy Noble y Muy Leal Provincia de Guipúzcoa*, San Sebastian, Impresa Ramon Baroja, 1850.

¹⁰³ Henry Percival Biggar, *Les précurseurs de Jacques-Cartier, 1497-1534 : collection de documents relatifs à l'histoire primitive du Canada*, Ottawa, Imprimerie de l'État, 1913.

horizons d'Europe se rapportant aux activités de pêche et d'exploration des littoraux entreprises dans l'Amérique du nord-est avant même que la France ne proclame découvrir les lieux.

Si le 16^e siècle se caractérise par le déploiement des marins de diverses régions d'Europe venus exploiter les ressources halieutiques dans les eaux canadiennes, il représente aussi l'époque durant laquelle se sont déroulées les premières expéditions officielles réalisées sur le territoire au nom des autorités du royaume de France. Entre 1534 et 1542, Jacques Cartier et Jean-François de La Rocque de Roberval ont mené des flottilles dans les eaux du Saint-Laurent avec pour mandat de prendre connaissance de la morphologie des littoraux et d'y évaluer la possibilité de faire germer un projet de colonie durable. De leurs voyages ont découlé des récits, que l'on retrouve reproduits dans divers ouvrages. *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI^e siècle*¹⁰⁴, *Voyages de découverte au Canada*¹⁰⁵ et *Voyages au Canada ; suivis du Voyage de Roberval*¹⁰⁶ présentent chacun des textes de ces deux navigateurs.¹⁰⁷ Les journaux de ces expéditions renferment les premières descriptions des groupes amérindiens du Saint-Laurent faites par des Européens qui les ont directement rencontrés. Les récits de Jacques Cartier, plus particulièrement, consacrent de longs passages traitant du groupe avec lequel ce dernier a entretenu le plus de contacts, en l'occurrence les *Iroquois du Saint-Laurent*.¹⁰⁸ Il ne s'agit pas d'un groupe implanté dans la région à l'étude, puisqu'il est situé

¹⁰⁴ Charles-André Julien, René Herval et Théodore Beuchesne (ed.), *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1946. Ce livre présente, entre autres textes, les récits des voyages de Cartier et Roberval ainsi que ceux de l'expédition de Verrazano.

¹⁰⁵ Jacques Cartier (René Maran éd.), *Voyages de découverte au Canada, entre les années 1534 et 1542 : par Jacques Quartier [sic], le sieur de Roberval, Jean Alphonse de Xanctoine, etc. : suivis de la description de Québec et de ses environs en 1608, et de divers extraits relativement au lieu de l'hivernement de Jacques Quartier [sic] en 1535-36*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1843.

¹⁰⁶ Jacques Cartier (Marie-Hélène Fraïssé éd.), *Voyages au Canada ; suivis du Voyage de Roberval*, Montréal (Québec), Comeau & Nadeau, Marseille, Agone, 2000.

¹⁰⁷ On retrouve également d'autres éditions des textes de Cartier, par exemple Jacques Cartier (Henry Percival Biggar éd.), *The Voyages of Jacques Cartier: Published From The Originals With Translations, Notes and Appendices*, Ottawa, F. A. Acland, 1924 et Jacques Cartier (Michel Bideaux éd.), *Relations*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986.

¹⁰⁸ Cet ethnonyme a été appliqué par les chercheurs contemporains à la population rencontrée par Jacques Cartier.

au sud-ouest de la région de Saguenay - Lac-Saint-Jean. Par contre, ces autochtones ont livré au navigateur des informations sur leurs voisins, notamment sur ceux du territoire à l'étude. Ces récits permettent de façonner une première description des populations amérindiennes concernées dans le cadre de la présente recherche.

Les informations sur les autochtones que renferment ces journaux de voyages ont parfois été combinées à celles provenant de fouilles archéologiques dans le cadre de quelques études portant sur les Amérindiens du Nord-Est de l'Amérique au tout début de la période historique, particulièrement les Iroquoiens du Saint-Laurent. Des ouvrages tels *The Children of Aataentsic : a history of the Huron people to 1660*¹⁰⁹, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes : guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*¹¹⁰ ou *Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique*¹¹¹ mettent en perspective des données qui, bien qu'elles concernent avant tout des groupes externes à la région à l'étude, offrent parfois au passage des informations permettant d'esquisser un portrait global des Amérindiens dans les zones occupées par les Français. En outre, l'archéologie permet d'identifier certains lieux où les groupes régionaux se rencontraient sur une base saisonnière pour effectuer du négoce. Il est primordial d'accumuler ces informations, si fragmentaires puissent-elles être en cette période de rencontres et de métissages précoces, de manière à aborder le siècle suivant avec des informations sur les précédents historiques régionaux.

1.2.3 LE DÉBUT DU 17^e SIÈCLE (1600 – 1641)

Le début du 17^e siècle correspond à l'époque où le projet colonial de la Nouvelle-France a commencé à prendre son envol, ce qui a entraîné par rapport au siècle précédent la production de davantage de documents décrivant son territoire et son occupation par les

¹⁰⁹ Bruce Trigger, *The Children of Aataentsic : A History of the Huron People to 1660*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1976.

¹¹⁰ Roland Viau, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes : guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 2000.

¹¹¹ Roger Marois, *Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique: le sud du Québec*, Ottawa, Musée national de l'homme, 1974.

groupes amérindiens et européens. On voit durant cette période s'enraciner des groupes de colons français dans des sites tels que Québec, Trois-Rivières et Montréal, tandis que Tadoussac devient un important lieu de transit où les navires prennent l'habitude de faire escale durant leur trajet entre la métropole et la colonie. Au début du 17^e siècle, les Européens ne s'aventurent au nord de Tadoussac guère plus qu'auparavant. Ce lieu prend toutefois l'allure d'un petit port où s'affaire, à chaque été, un personnel français responsable de la logistique de la circulation maritime. Les contacts entre les marins européens et les autochtones, entrepris au siècle précédent avec l'exploitation des ressources halieutiques à l'embouchure du Saguenay, se perpétuent ainsi sous une nouvelle forme. C'est dans ce contexte que se sont multipliées les sources traitant des contacts entre populations européennes et amérindiennes non seulement à l'échelle de la colonie, mais aussi plus spécifiquement à Tadoussac.

On ne saurait aborder l'histoire de la Nouvelle-France du début du 17^e siècle sans évoquer l'implication de Samuel de Champlain qui, par périodes intermittentes entre les années 1603 et 1635, s'est consacré à la mise en place des établissements coloniaux sur le territoire. Cet important acteur de l'histoire coloniale a laissé derrière lui quantité de récits et de mémoires décrivant la nature de ses activités dans la colonie. Ces documents évoquent ses rencontres avec différents groupes autochtones, notamment à Tadoussac, ainsi que l'enracinement de la population française sur le territoire. On peut les retrouver dans des publications telles que *Des sauvages, ou, Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois*¹¹², *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada*¹¹³ ou encore *The Works of Samuel de Champlain* (en 7

¹¹² Samuel de Champlain. *Des sauvages, ou, Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois : contenant les mœurs, façon de vivre, mariages, guerres, & habitations des Sauvages de Canadas*. Paris, Chez Claude de Monstr'oeil, 1604. Copie consultée sur le site Notre Mémoire en ligne : <http://www.canadiana.org/ECO/mtq?doc=90061&language=fr> (dernière consultation 19 décembre 2011).

¹¹³ Samuel de Champlain et Jean de Brébeuf, *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada : faits par le Sr. de Champlain Xainctongeois, capitaine pour le Roy en la marine du Ponant, & toutes les découvertes qu'il a faites en ce pais depuis l'an 1603, jusques en l'an 1629, où se voit comme ce pays a esté premièrement découvert par les François sous l'autorité de nos Roys très-Chrestiens, jusques au règne de*

volumes, comprenant les versions françaises)¹¹⁴. Les documents de Champlain offrent une mine de renseignements sur les groupes amérindiens occupant les territoires à proximité des installations coloniales naissantes de la Nouvelle-France. En outre, ils contiennent le récit de sa rencontre et de ses négociations diplomatiques avec des groupes amérindiens rassemblés à Tadoussac au tout début du 17^e siècle. Ce genre d'écrits, si empreint d'ethnocentrisme et de visées coloniales puisse-t-il être, a le mérite de porter les premiers portraits couchés sur papier de la population vivant sur le territoire à l'étude. Par ailleurs, parmi les autres chroniqueurs prolifiques de l'époque se trouve Marc Lescarbot, écrivain, poète et avocat français, qui a réalisé un voyage dans la colonie de l'Acadie entre 1605 à 1617. On lui doit le document *Histoire de la Nouvelle-France*¹¹⁵ dans lequel il livre ses impressions sur les débuts précoces de la colonie. Même s'il n'a pas séjourné directement dans la région à l'étude, son témoignage permet de décrypter les types de relations qui se construisent entre colons et Amérindiens sur les abords des voies maritimes à cette époque. Il permet, en outre, de contribuer à une meilleure compréhension du cadre contextuel global dans lequel s'inscrivent les événements repérés dans les autres sources sur le territoire à l'étude. De plus, en s'étant informé auprès de gens qui circulent dans la vallée du Saint-Laurent, Marc Lescarbot a accumulé au passage certaines informations sur les Amérindiens du Saguenay - Lac-Saint-Jean, qu'il a ajoutées à son récit.

De la même manière, la présente recherche peut s'appuyer sur d'autres chroniques de ce type au début du 17^e siècle telles que *Histoire du Canada*¹¹⁶ du Récollet Gabriel

Sa Majestée présent régnante Lovis XIII, Roy de France & de Nauarre, Paris, Chez Louis Sevestre Imprimeur, 1632. Copie consultée sur le site Notre Mémoire en ligne :

<http://www.canadiana.org/ECO/mtq?doc=90023&language=fr> (dernière consultation 19 décembre 2011).

¹¹⁴ Samuel de Champlain (Henry Percival Biggar éd.), *The Works of Samuel de Champlain*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, 7 vol. On retrouve encore des textes de Samuel de Champlain sous d'autres éditions : Robert Le Blant et René Baudry (éd.), *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, Vol. 1, 1560-1622, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1967.

¹¹⁵ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, Jean Milot, 1609. Le document reprend notamment des passages du journal de Jacques Cartier et lui rajoute des commentaires.

¹¹⁶ Gabriel Sagard, *Histoire du Canada, et voyages que les Frères mineurs recollects y ont faits pour la conversion des infidèles depuis l'an 1615*. 4 vols. Paris, Librairie Tross, 1866.

Sagard, *Historia Canadensis*¹¹⁷, du Jésuite François du Creux. Leurs textes se présentent essentiellement comme des récits évoquant les principaux développements des infrastructures missionnaires dans la colonie. Les missionnaires désireux de convertir les sociétés amérindiennes à leur religion, leurs récits s'évertuent à décrire celles-ci de manière à stimuler le financement de leurs activités prosélytiques. C'est dans ce contexte qu'apparaissent plusieurs informations sur le positionnement sur le territoire de différents groupes autochtones. Tadoussac et, à plus forte raison, le reste du territoire à l'étude, demeure cependant périphérique aux activités de conversion au début du 17^e siècle. Les informations de la main des missionnaires concernant directement leurs populations autochtones sont rares. Ces écrits restent tout de même utiles à la présente recherche puisqu'ils contribuent à une meilleure compréhension de la position de cette localité dans le contexte, plus global, des relations qui se construisent entre les dévots catholiques venus d'Europe et les Amérindiens à l'échelle coloniale.

Parallèlement à ce type de récits se sont multipliées au début du 17^e siècle les sources issues de l'administration coloniale. Durant cette période, la colonie reste directement administrée depuis l'Europe, quoique se mette en place graduellement une autorité politique interne gérant quelques affaires courantes. C'est dans ce contexte que commencent à être adoptées des mesures qui ont pour but parfois de promouvoir, parfois de restreindre le métissage entre Français et Amérindiens. On comprend à travers l'évolution de ces politiques que les autorités sont en réaction face à des événements qui se déroulaient dans la colonie et dont ils tentaient de contrôler les paramètres.¹¹⁸ Bien qu'elles traitent rarement du fil des événements à Tadoussac et dans la région de Saguenay - Lac-Saint-Jean en particulier, cette documentation permet tout de même de comprendre

¹¹⁷ François du Creux, *The History of Canada or New France*, (traduction de Percy James Robinson de l'ouvrage paru sous le titre : *Historiae canadensis, sev Novae-Fraeciae, libri decem, ad annum usque Christi MDCLVI*, édité par James B. Conacher), New York, Greenwood Press, 1969, 2 vol.

¹¹⁸ Quelques études portent directement sur les politiques de gestion du métissage par les autorités en Nouvelle-France. On compte parmi celles-ci Cornelius Jaenen, *Friend and Foe...*, Devrim Karahasan, *Métissage in New France: Frenchification, Mixed Marriages and Métis as Shaped by Social and Political Agents and Institutions 1508-1886*, Florence, Institut universitaire européen, 2006 et Isabelle Perrault, *Le métissage en Nouvelle-France...*

l'évolution du phénomène général de métissage entre colons et Amérindiens dans la colonie. Encore une fois, ces informations ouvrent ainsi la voie à une meilleure mise en contexte des données, plus rares mais tout de même existantes, qui seront retrouvées sur Tadoussac et, éventuellement, dans le reste de la région de Saguenay - Lac-Saint-Jean.

L'exploration de telles archives peut s'appuyer sur un recours aux nombreux inventaires de documents à caractère judiciaire et administratif compilés par Pierre-Georges Roy. Cet historien et archiviste du début du 20^e siècle a consacré sa carrière à l'organisation des archives de la province de Québec. C'est dans ce contexte qu'il a dirigé la publication de nombreux répertoires d'archives de la Nouvelle-France, présentant les fonds documentaires et détaillant le contenu des différentes pièces qu'ils compilent. Ainsi retrouve-t-on notamment de sa main *l'Inventaire d'une collection de pièces judiciaires, notariales, etc, etc, conservées aux archives judiciaires de Québec*¹¹⁹ ou *L'Inventaire des jugements et délibérations du Conseil souverain*¹²⁰, pour ne nommer que ces exemples. Ces documents permettent de naviguer à travers les différents fonds d'archives disponibles sur l'histoire de la Nouvelle-France, à *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*. Aussi peut-on trouver plusieurs retranscriptions de documents administratifs d'époque dans des ouvrages tels que *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'État du roi concernant le Canada*.¹²¹

Des outils de recherche sur Internet mis en ligne par les centres d'archives publics permettent aussi le repérage et, dans la plupart des cas, la consultation de documents d'archives numérisés. Les centres de conservation comme *Bibliothèque et Archives Canada* ou *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* ont leurs outils de recherche en ligne¹²²

¹¹⁹ Pierre-Georges Roy, *Inventaire d'une collection de pièces judiciaires, notariales, etc, etc, conservées aux archives judiciaires de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1917.

¹²⁰ Pierre-Georges Roy, *Inventaire des insinuations du conseil souverain de la Nouvelle-France*, Beauceville, L'Éclaireur, 1921.

¹²¹ Pierre-Édouard Desbarats, *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'État du roi, Nouvelle-France*, Ste-Eulalie, Éditions du Chardonnet, 1991, 2 vol. [1803, imprimé par P. E. Desbarats]

¹²² On retrouve l'outil de recherche de *Bibliothèque et Archives Canada* à l'adresse suivante : <http://www.collectionscanada.gc.ca/lac-bac/search-recherche/arch.php?Language=fra> et celui de

et constituent ainsi des portes d'accès aux fonds concernant l'histoire coloniale. Certains fonds ou séries sont maintenant disponibles en tout ou en partie, notamment le fonds des Colonies, lequel comporte la série *C11A – Correspondance générale – Canada*, série qui contient la correspondance reçue par le ministre de la Marine et des Colonies en provenance du Canada et à partir de laquelle peut être suivi le développement administratif de la Nouvelle-France sur plus de deux siècles¹²³. D'autres outils de diffusion documentaire en ligne ont été développés par des organismes indépendants et regroupent des collections de documents de diverses natures (numérisations de documents d'archives, textuels, ouvrages publiés anciens en version originale, etc) mais aussi de diverses provenances, publiques ou privées (musées, bibliothèques, organismes gouvernementaux, etc) lesquelles sont indexées et mises en ligne pour un accès public simplifié. Un bon exemple de ce type d'accès à des collections numérisées est le site *Canadiana*, qui permet la consultation en ligne des collections des bibliothèques, musées et archives du Canada¹²⁴. *Canadiana* gère aussi l'outil de recherche *Notre mémoire en ligne*, qui donne accès à des ouvrages imprimés anciens à travers des parcours thématiques, tels que «Anciens gouverneurs généraux du Canada», «Études autochtones», «Relations des Jésuites» ou «Histoire du Canada français»¹²⁵. En somme, les outils qui offrent un accès aux archives et documents du régime français sont multiples. Lors de l'analyse sera précisée au besoin l'approche particulière préconisée lors du processus de repérage de ces documents. À mesure que l'analyse des sources primaires s'effectuera, des informations relatives à leurs auteurs, à leur provenance ainsi qu'à leurs caractéristiques particulières seront exposées.

Par ailleurs, il importe ici de mentionner que l'histoire de la région à l'étude et, plus globalement, de la colonie française au début du 17^e siècle a déjà été abordée dans différents ouvrages par d'autres chercheurs. Touchant tantôt à l'histoire des au déploiement

Bibliothèque et Archives nationales du Québec à l'adresse suivante http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/recherche_simple (dernière consultation 12 mai 2012).

¹²³ *Bibliothèque et Archives Canada*, Fonds des Colonies, Série C11A, Correspondance générale Canada, 1540-1784 (certains documents en ligne ou la totalité du fonds sur 128 microfilms).

¹²⁴ *Canadiana* (www.canadiana.org) dont l'outil de recherche est disponible à l'adresse suivante <http://search.canadiana.ca/?usrlang=fr> (dernière consultation 2 mars 2012).

¹²⁵ *Notre Mémoire en ligne* : <http://eco.canadiana.ca/?usrlang=fr>. (dernière consultation 2 mars 2012).

de la population coloniale au Saguenay - Lac-Saint-Jean, tantôt aux Amérindiens de cette région, ces ouvrages pourront offrir des informations permettant d'offrir un cadre contextuel à celles que révèlent les sources primaires. L'époque de Champlain constitue certes l'un des sous-champs de l'historiographie les plus arpentés, avec des travaux tels que *Champlain : la naissance de l'Amérique française*¹²⁶ et *Champlain ou les portes du Nouveau Monde*¹²⁷. Ces ouvrages collectifs présentent nombre de travaux donnant, entre autres choses, une perspective sur les transformations du profil de la population coloniale fréquentant les eaux canadiennes et ses littoraux. Les informations qu'ils contiennent, dont certaines ont été compilées directement dans les archives de différentes municipalités françaises, contribueront à construire une meilleure compréhension de la conjoncture historique qui se met en place au début du 17^e siècle. D'autres ouvrages comme *Les Indiens, la fourrure et les blancs*¹²⁸, *Fur Trade in Canada*¹²⁹ ou *Le pays renversé*¹³⁰ permettront de positionner le rôle particulier de la région à l'étude dans le cadre, plus large, de la dynamique de développement de l'économie de la traite des fourrures dans la colonie à partir du début du 17^e siècle.

Par ailleurs, il existe également des travaux portant sur les Amérindiens de la région de Saguenay - Lac-Saint-Jean. Toutefois, il est à noter que ces travaux embrassent généralement un cadre temporel qui excède la simple première moitié de ce siècle, la plupart prolongeant leur trajectoire d'étude dans sa seconde moitié et même au-delà.¹³¹ Pour éviter la redondance dans le processus de description des sources secondaires, ces

¹²⁶ Raymonde Litalien et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain : la naissance de l'Amérique française*, Québec, Les éditions du Septentrion/ Paris, Nouveau Monde éditions, 2004.

¹²⁷ Mickaël Augeron et Dominique Guillemet (dir.), *Champlain ou les portes du Nouveau Monde : cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord, XVII-XXe siècles*, La Crèche, Geste Éditions, 2004.

¹²⁸ Bruce G. Trigger, *Les Indiens, la fourrure et les blancs*, Montréal, Éditions Boréal/Paris, Éditions du Seuil, 1990.

¹²⁹ Harold Innis et Arthur Ray. *The Fur Trade in Canada...*

¹³⁰ Denys Delâge, *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Montréal, Boréal, 1991.

¹³¹ Parmi les exceptions comptent des travaux tels que Kenneth Lane, *The Montagnais Indians, 1600-1640*, Berkeley, Kroeber Anthropological Society, 1952.

ouvrages seront présentés dans la prochaine section, laquelle traite du dernier segment du continuum historique au cœur de la présente étude.

1.2.4 LA FIN DU 17^e SIÈCLE (1641 – 1700)

À partir de la décennie 1640, le contexte historique dans lequel évolue la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean connaît une profonde modification. Tadoussac devient le siège d'une nouvelle mission religieuse, les Jésuites se donnant désormais comme objectif d'œuvrer directement auprès des Amérindiens qui s'y trouvent (plutôt que d'attendre qu'ils viennent à Québec), pour éventuellement faire de même avec leurs semblables dans le reste de la région. Le Saguenay - Lac-Saint-Jean cesse ainsi d'être périphérique aux activités des missionnaires, entrant pleinement dans leur champ d'action. Parallèlement, le commerce des fourrures, qui avait connu une baisse de ses activités alors que la colonie se développait vers l'ouest, se réorganise. Les commerçants de fourrures français recommencent à s'activer d'abord à Tadoussac, avant d'étendre leur présence vers des localités à l'intérieur de la région à l'étude, avec la mise en place par les colons de postes de traite à Chicoutimi et Métabetchouan. Durant les quelques décennies qui suivent, missionnaires et commerçants de fourrures se déploieront ainsi dans la région, en empruntant les routes et les endroits de foires commerciales que les autochtones avaient pour habitude d'utiliser. Pour la première fois dans l'histoire, les archives foisonnent de témoignages provenant de Français s'étant aventurés au-delà de Tadoussac, profondément dans l'hinterland forestier régional dont il constituait la porte d'accès.

Pour étudier cette période marquée par d'importants changements dans les rapports de force régionaux entre Européens et Amérindiens, l'analyse peut recourir à des sources primaires analogues à celles qui ont été évoquées précédemment. Il importe de prendre en considération que pour explorer l'histoire régionale dans la seconde moitié du 17^e siècle, l'analyste peut en effet recourir à plusieurs des outils d'exploration documentaire (évoqués dans la précédente section) de même que les outils de recherche et de consultations d'archives publiques mis en ligne. L'approche de recherche, pour ce second segment du 17^e siècle, repose en grande partie sur une prolongation du parcours de dépouillement documentaire entamé durant la période historique précédente. De nouveaux documents

viennent cependant multiplier les angles d'approche permettant de comprendre les phénomènes à l'œuvre dans la région durant cette période d'histoire.

Ainsi peut-on compter sur un recours massif aux écrits des missionnaires, pour la plupart rassemblés dans les *Relations des Jésuites*¹³². C'est surtout à partir de 1641, alors que la région à l'étude entre davantage dans le champ d'action des missionnaires, que cette source documentaire revêt la majeure partie de son intérêt. Elle présente une accumulation de rapports produits de la main de plusieurs missionnaires qui, contrairement à ce qu'ils faisaient auparavant, passent de longs séjours dans la région auprès de ses populations autochtones, dont ils commencent désormais à maîtriser les formes d'expressions linguistiques. Ces documents poursuivant l'objectif de décrire les populations amérindiennes que les Jésuites espéraient convertir, ils sont porteurs de nombreux portraits des différents groupes occupants le territoire. Plus que jamais s'accumulent à travers ces écrits des témoignages de nature descriptive sur les populations autochtones de la région. C'est notamment dans cette partie importante du corpus documentaire que pourront éventuellement être retracées des informations sur les multiples entités amérindiennes circulant sur le territoire du Saguenay - Lac-Saint-Jean à l'étude ainsi que sur la manière dont chacune absorbe dans ses propres frontières identitaires des représentants des groupes voisins. Les *Relations des Jésuites*, en mentionnant la présence potentielle de commerçants et de pêcheurs parmi les Amérindiens, peuvent contribuer également à la description du processus de pénétration du territoire par les individus d'origine européenne et apporter un nouvel éclairage sur la question de leur métissage avec les populations autochtones.

Il est à noter que, en plus des *Relations*, d'autres documents écrits par les jésuites s'offrent également à la recherche. Parmi les plus importants comptent les registres d'actes

¹³² Les relations des Jésuites ont été retranscrites et publiées sous différentes formes au fil du temps. On compte parmi celles-ci la version de Reuben Gold Thwaites, se présentant en 73 tomes sous le titre *The Jesuit Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791*, New York, Pageant Books Co, 1959. Cette version présente des traductions et des textes originaux en français, italien et latin issus des relations originales. On compte également d'autres versions, comme celle de Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novæ Franciæ*, Rome, Monumenta historica societatis Iesu/Montréal, Bellarmin, 1990 (8 volumes) qui comprend des documents de 1602 à 1656.

civils, qui tiennent le compte des baptêmes, des mariages et des sépultures catholiques effectuées par les Jésuites auprès des Amérindiens dans le cadre de leurs missions. Ont été retracées dans les archives des registres qui concernent, en totalité ou en partie, les populations amérindiennes affiliées à la mission de Tadoussac. Le premier de ces documents est *Le registre de Sillery*¹³³, principalement réalisé à la mission des Jésuites installés à proximité de Québec, mais qui comprend, à l'occasion, des données sur les Amérindiens du Saguenay - Lac-Saint-Jean de passage. Ensuite viennent *Le second registre de Tadoussac*¹³⁴ ainsi que *Le troisième registre de Tadoussac*¹³⁵ qui, principalement à partir de 1668, détaillent la nature des actes civils réalisés à l'intérieur même du territoire à l'étude auprès de ses autochtones et, dans une moindre mesure, les colons qui le fréquentent. Les données que contiennent ces documents incluent les actes civils des groupes autochtones fréquentant Chicoutimi et Métabetchouan, lesquels ont été administrativement considérés par les Jésuites au 17^e siècle comme étant rattachés à la mission de Tadoussac. Ainsi peuvent s'élaborer des analyses plus précises que jamais sur les habitudes d'union des individus occupant la région à l'étude, du moins pour ce qui est de ceux qui ont été évangélisés. Cet outil documentaire, qui se rend disponible à l'analyse après que celle-ci est traversée un siècle et demi d'histoire, vient offrir des informations détaillées sur des structures familiales locales, contribuant ainsi à un parachèvement des constats jusqu'alors accumulés.

En ce qui concerne les travaux touchant à l'histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean durant le 17^e siècle, ils tendent à emprunter deux trajectoires principales. Certains se consacrent d'abord à l'étude du développement de la présence coloniale (principalement les infrastructures missionnaires et commerciales) dans la région, alors que d'autres prennent pour objet premier d'étude les populations amérindiennes. Les deux trajectoires d'étude ne sont pas complètement parallèles ; chacune recoupe, à des degrés divers, les thèmes

¹³³ Léo-Paul Hébert (dir.), *Le Registre de Sillery (1638-1690)*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1994.

¹³⁴ Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac, 1668-1700*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1972.

¹³⁵ Léo-Paul Hébert, *Le troisième registre de Tadoussac*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1976.

abordés dans l'autre. Parmi les travaux s'articulant principalement autour de la présence coloniale – en d'autres termes, pour ce qui est du 17^e siècle, le développement des missions et des postes de traite - on compte des travaux tels que *Les Saguenayens*¹³⁶ ou *Histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean*¹³⁷. Au-delà de certains repères factuels sur l'histoire de la région, ces ouvrages apportent à la présente recherche des informations sur le positionnement de la région dans la perspective, plus large, de l'ensemble du développement colonial à cette époque. Il importe de comprendre ici que ces travaux ont été réalisés dans un cadre tout à fait externe au mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse, plaçant pour la plupart la présence amérindienne au second plan de leurs analyses, et n'évoquant qu'accessoirement les phénomènes de métissage qu'ils ont pu vivre. Ils peuvent néanmoins contribuer, à leur manière, à alimenter l'analyse en ajoutant à la compréhension contextuelle du déploiement colonial à l'intérieur du Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Parallèlement à ce type d'ouvrages s'est développé un bassin d'études d'abord dévolues à l'étude des *Montagnais*, aussi appelés *Innus*, population autochtone dont une partie occupe le Saguenay - Lac-Saint-Jean. Ces études se présentent bien souvent sous forme d'articles parus dans des revues scientifiques ou de chapitres à l'intérieur d'ouvrages collectifs.¹³⁸ Des livres ont certes été produits sur ces autochtones, mais ceux-ci embrassent un cadre géographique et temporel soit plus large, soit externe à celui proposé dans la présente recherche. Parmi les chercheurs les plus prolifiques au sujet de ces

¹³⁶ Christian Pouyez et Yolande Lavoie, *Les Saguenayens : introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983.

¹³⁷ Camil Girard et Normand Perron. *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean...* À ces travaux d'histoire s'ajoutent des études plus anciennes à caractère religieux, produite en fonction d'une perspective ecclésiastique datant d'avant l'avènement de l'histoire socio-économique au Québec, notamment celles de Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, Librairie régionale, 1968 et Antonio Dragon et Adrien Pouliot, *Trente Robes noires au Saguenay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1971.

¹³⁸ Il est également à souligner que les Amérindiens du Saguenay - Lac-Saint-Jean ont également fait l'objet de plusieurs études réalisées sous le sceau d'organismes politiques, tels des ministères fédéraux et provinciaux, ainsi que des conseils de bande. Les études produites dans ce contexte sont pour la plupart reliés à des enjeux relatifs aux revendications de droits amérindiens. La présente étude se limite à la description de travaux d'abord produits dans les milieux académiques.

populations, tant du côté des historiens que des anthropologues, figurent Daniel Castonguay¹³⁹, Paul Charest¹⁴⁰, Pierre Dufour¹⁴¹, Eleanor Leacock¹⁴², José Mailhot¹⁴³, Rémi Savard¹⁴⁴, Jean-Paul Simard¹⁴⁵ et Sylvie Vincent¹⁴⁶. Leurs travaux tendent à se diviser en deux catégories : certains ont la particularité de revêtir surtout la forme d'étude en anthropologie historique, alors que les autres prennent plutôt la forme d'étude historique à caractère sociale et économique. Les travaux en anthropologie historique s'articulent sur des descriptions de l'organisation des bandes dans la région, de leur appartenance commune à un même ensemble linguistique, du fonctionnement des structures familiales les liant entre elles, de l'utilisation qu'elles font des ressources du territoire ainsi que de la représentation qu'elles ont de celui-ci. Héritage de leur perspective d'abord anthropologique, ces travaux se veulent avant tout révélateurs des structures fondamentales

¹³⁹ Daniel Castonguay, *Les Montagnais et l'exploitation de la traite de Tadoussac dans la première moitié du 18^e siècle*, Québec, Université Laval, Thèse (M.A.), 1987, Daniel Castonguay, «Impératifs de la subsistance chez les Montagnais de la Traite de Tadoussac 1720- 1750», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 19, no 1, 1989, p. 17-30 et Daniel Castonguay, «L'exploitation du loup-marin et son incidence sur l'occupation de la côte par les Montagnais de la Traite de Tadoussac, au XVIII^e siècle», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 33, no 1, 2003, p. 61-72.

¹⁴⁰ Paul Charest, «Les Montagnais ou Innus», dans Gérard Duhaime (dir.), *Le Nord : habitants et mutations*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 37-51.

¹⁴¹ Pierre Dufour, «De la Traite de Tadoussac aux King's Posts : 1650-1830», dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 105-134.

¹⁴² Eleanor Leacock, «Seventeenth-Century Montagnais Social Relations and Values», dans June Helm (dir.), *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 6, 1981, p. 190-195, Eleanor Leacock, «The Montagnais-Naskapi band», dans David Damas, *Contributions to Anthropology : Band Societies*, Ottawa, National Museums of Canada Bulletin, vol. 228, 1969, p. 1-17 et Eleanor Leacock, «The Montagnais Hunting Territory and the Fur Trade», *American Anthropologist*, vol. 56, no 5, 1954, p. 1-59.

¹⁴³ José Mailhot, «À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 13, no 2, 1983, p. 84-100, José Mailhot, «Mobilité territoriale chez les Montagnais-Naskapis du Labrador», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, no 3, 1985, p. 3-11, José Mailhot, «Beyond everyone's horizon stand the Naskapi», *Ethnohistory*, vol. 33, no 4, 1986, p. 384-418, José Mailhot, «Deux lettres montagnaises du XVIII^e siècle», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 22, no 1, 1992, p. 3-16, José Mailhot, *Au pays des Innus. Les gens de Sheshatshit*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1993 et José Mailhot, «La disparition des Oumamiois et des Kichestigaux : une histoire cousue de fil blanc», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 34, no 1, 2004, p. 21-30.

¹⁴⁴ Rémi Savard, *La forêt vive : récits fondateurs du peuple innu*, Montréal, Boréal, 2004.

¹⁴⁵ Jean-Paul Simard, «Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche», dans Christian Pouyez, Yolande Lavoie et al., *Les Saguenayens...*, p. 67-94.

¹⁴⁶ José Mailhot, Jean-Paul Simard et Sylvie Vincent, «On est toujours l'Esquimau de quelqu'un», *Études Inuit Studies*, vol. 4, nos 1-2, 1980, p. 59-76.

de la société autochtone étudiée, qui assurent son fonctionnement et sa pérennité à travers le temps, reléguant au second la description du fil des événements qu'elle a connu.

En ce qui concerne les travaux s'éloignant des perspectives d'anthropologie historique pour plutôt adopter une perspective historienne sociale et économique, ils prennent pour leur part ce fil événementiel comme objet premier. Ils offrent alors des données principalement axées sur la démographie des bandes amérindiennes régionales, les épidémies successives qui les ont frappées, leur déplacement sur le territoire, leur participation à l'économie de la traite des fourrures ainsi que, surtout, l'évolution des rapports de force ou de diplomatie qu'elles entretiennent avec les colons. Souvent peu de place est accordée dans ces études à la langue parlée par les Amérindiens, leur représentation du territoire ou leurs structures familiales. Qu'elles prennent davantage la forme d'un travail en anthropologie historique ou en histoire socio-économique, aucune ne peut être considérée comme étant strictement associée à l'une ou l'autre de ces catégories. À la lecture de ces études, ces deux grandes tendances disciplinaires peuvent certes être décelées, mais force est de constater que toutes offrent un certain degré de mixité conceptuelle. Pour cette raison, aucune classification formelle des études sur les Amérindiens, dans l'une ou l'autre de ces catégories, ne sera proposée dans le cadre de la présente recherche.

De manière générale, dans le cadre de cette recherche, ce qu'il faut retenir des travaux sur les Amérindiens, tout comme de ceux dévolus à l'étude du déploiement des structures coloniales dans la région, c'est qu'ils ont été réalisés dans un cadre externe au mouvement de recherche sur l'ethnogenèse, bien souvent avant même que celui-ci ne se mette en branle au Canada. En ajustant leur focale sur les bandes amérindiennes, les travaux concernant les Montagnais - ou Innus - abordent la plupart du temps de manière secondaire les questions relatives au métissage. Certains couvrent d'ailleurs de larges pans de l'histoire de ces autochtones, traitant de leurs relations avec les colons sur des décennies, voire des siècles, mais sans que ne soit directement évoqué l'enclenchement d'un processus de métissage avec ces derniers. D'autres peuvent traiter de l'influence du

métissage sur des groupes amérindiens sans pour autant se questionner sur la possible existence d'une entité métisse qui leur est externe. Dans l'ensemble, ces documents peuvent s'avérer malgré tout utiles à la présente entreprise de recherche, en ce qu'ils offrent des propositions d'analyse sur le positionnement territorial des bandes amérindiennes régionales, l'évolution historique de celui-ci, ainsi que les mécanismes d'interactions entre celles-ci. La présente recherche entend précisément explorer l'idée que les bandes amérindiennes, parce qu'elles détenaient des mécanismes d'échange et d'intégration d'individus provenant de groupes externes, ont pu faire place dans leurs rangs à des colons ainsi qu'à leurs descendants métissés. C'est à ce niveau que les analyses qu'ont déjà proposées les chercheurs sur les Amérindiens dans la région pourront s'avérer les plus utiles dans le cadre de la présente recherche.

Il importe de compléter le présent survol historiographique en mentionnant la publication toute récente de travaux sur les métissages au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en particulier ceux réalisés par Claude Gélinas -l'anthropologue dont ont été précédemment évoqués les travaux sur la persistance de l'identité des Amérindiens dans les réserves- avec la collaboration notamment de ses collègues Francis Lévesque et Stéphanie Eveno.¹⁴⁷ Ces travaux, publiés sous le titre *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, XVIIe-XXe siècles*¹⁴⁸, ont pour objectif de vérifier la potentielle présence d'une ou de plusieurs communautés métisses dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans ce contexte temporel. Dans ce livre, les anthropologues ont recours non pas au concept d'ethnogenèse, mais plutôt à ceux d'identité, de culture et de communauté. Ces concepts trouvent selon eux leur pertinence en ce qu'ils permettent d'identifier les pourtours des groupes ayant développé leur propre cohésion et s'inscrivant dans une dynamique d'altérité par rapport à ses groupes voisins. Fort d'une maîtrise de ces concepts –qu'ils consacrent des pans entiers de leur ouvrage à décrire¹⁴⁹-, les anthropologues se

¹⁴⁷ Claude Gélinas, *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, XVIIe-XXe siècles*, Québec, Septentrion, 2012, p.13.

¹⁴⁸ Claude Gélinas, *Indiens, Eurocanadiens...*

¹⁴⁹ En outre, ces concepts apparaissent compatibles avec plusieurs des critères de détection des phénomènes d'ethnogenèse précédemment énumérés dans ce travail. Par exemple, le concept d'identité – expliqué au

prononcent sur l'existence de signes à l'effet que les individus d'ascendance euro-amérindienne collectivement ont développé leurs propres identité, culture et communauté. Leurs conclusions à ce niveau est à l'effet qu'il n'existe pas d'indices suffisants pour que l'on puisse affirmer qu'une ou des entités collectives propres aux individus d'origine mixte, ayant leurs propres frontières identitaires culturelles et communautaires, ont existé dans le cadre satio-temporel exploré. Pour ces chercheurs, ces individus ont pu avoir été englobés dans les sociétés coloniale et amérindienne en contact. Il est à mentionner ici que bien que l'étude couvre une période allant du 17^e au début du 20^e siècle, l'essentiel de la matière historique exposée dans cet ouvrage s'articule sur les deux derniers siècles de ce continuum historique, les deux premiers faisant l'objet de présentation plus schématique, voire sommaire. Cette particularité du travail des anthropologues fait en sorte que le cadre temporel de la présente étude –qui entend pour sa part se consacrer à une description détaillée des processus de métissage historique à l'œuvre dans la région au 16^e et 17^e siècle- s'en trouve encore davantage justifié.

Dans la même lignée de travaux récents sur le métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on peut également souligner la parution du livre réalisé par l'historien Nelson-Martin Dawson, *Fourrures et forêts métissèrent les Montagnais : regard sur les sang-mêlés au Royaume du Saguenay*.¹⁵⁰ La première partie de cet ouvrage est consacrée aux contacts et aux mélanges entre les groupes amérindiens dans la région à l'étude. La seconde s'intéresse quant à elle aux mélanges entre Européens et Amérindiens. Le cadre temporel de cette étude et ses conclusions sont similaires à ceux de l'ouvrage précédemment exposé : le travail couvre la période qui s'étend du 17^e à la fin du 20^e siècle et se conclut par un constat à l'effet qu'il n'existe pas de communauté métisse dans la région. Il est à noter que selon qu'il porte sur le métissage entre groupes amérindiens ou entre ces derniers et les

deuxième chapitre de l'ouvrage- est basé, entre autres choses, sur l'idée qu'un groupe peut revendiquer une identité et qu'il peut, parallèlement, se la faire octroyer par un autre groupe. Ces notions sont analogues à celles de d'auto-identification du groupe et de reconnaissance de cette identification par les autres précédemment évoqué dans le cadre de cette thèse.

¹⁵⁰Nelson-Martin Dawson, *Fourrures et forêts métissèrent les Montagnais : regard sur les sang mêlés au Royaume du Saguenay*, Québec, Septentrion, 2011.

Européens, le cadre temporel privilégié dans cet ouvrage n'est pas le même. Dans le premier cas, les travaux s'intéressent particulièrement à la période du 17^e et 18^e siècles, en insistant sur ce dernier. Dans l'autre cas, les travaux se prolongent et s'articulent davantage sur le 19^e siècle. Encore une fois, cette caractéristique vient appuyer le choix du cadre temporel de la présente étude, qui place quant à eux les rencontres et les métissages euro-amérindiens survenus aux 16^e et 17^e siècles au cœur de son analyse. Au niveau conceptuel, la présente thèse entend s'ancrer davantage que ces travaux dans les fondements mêmes du mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse.

1.2.5 UN MOT SUR LES THÈSES DITES *DISPARITIONNISTES*

Il convient de terminer le présent chapitre en soulignant qu'ont été produites quelques études rattachées à un mouvement de recherche prétendant faire la démonstration du processus d'extinction – notamment par la voie du métissage - de certains groupes amérindiens au Québec. Ces thèses, que l'on pourrait qualifier de *disparitionnistes*, proposent l'idée que certaines zones territoriales de la province sont aujourd'hui occupées par des groupes qui, bien que reconnus officiellement comme amérindiens par l'appareil gouvernemental aujourd'hui, ne seraient plus authentiquement autochtones puisqu'ayant été acculturés et mélangés généalogiquement aux colons au fil de leur histoire. Les tenants de ces thèses affirment en effet que, en raison de leurs chutes démographiques et de leur métissage avec les Européens (dont on peut attester des traces documentaires depuis au moins la fin du 16^e siècle) certaines populations amérindiennes du Québec ont perdu graduellement leur culture et leur caractère proprement autochtone. Plus que tout autre groupe amérindien dans la province, ceux de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean et de la région adjacente de la Côte-Nord ont particulièrement fait l'objet des quelques thèses disparitionnistes circulant dans les bibliothèques du Québec.

C'est au milieu de la décennie 1990 – soit environ une décennie avant que le mouvement de recherche en ethnogenèse métisse n'atteigne la province - qu'ont commencé

à être diffusées ces thèses sous forme d'ouvrages publiés. Le lancement du livre *Le dernier des Montagnais*¹⁵¹, étude auto-publiée en 1995 par l'historien régional Russel Bouchard¹⁵², marque le début de ce mouvement. Cette étude développe l'idée que les Amérindiens des régions circonvoisines du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord se sont progressivement effacés sous l'effet d'une série de métissages enclenchée par la présence coloniale. Elle soutient en effet, dans un premier lieu, qu'à partir du moment où les Européens ont commencé à fréquenter cette zone territoriale (surtout à l'occasion d'expéditions de pêche et de chasse aux mammifères marins au 16^e siècle), ses autochtones ont vu leur population décroître sous l'effet des épidémies de maladies en provenance d'outre-Atlantique. Puis, alors que les Européens ont mis en place un réseau de postes de traite de fourrures pénétrant le territoire au 17^e siècle, cette zone territoriale dépeuplée serait devenue un pôle d'attraction pour les populations amérindiennes des régions voisines. C'est ainsi que les premiers occupants du territoire, les Montagnais, auraient fait place aux «*Nouveaux Montagnais*», entité composée essentiellement par des Amérindiens provenant d'autres horizons. Parallèlement, un autre type de mélange de populations, cette fois entre ces Amérindiens et les Européens se serait déroulé alors que les coureurs des bois commencent à investir le territoire. Ce processus de métissage euro-amérindien aurait ainsi contribué à la disparition de ces «*nouveaux Montagnais*», eux-mêmes historiquement étrangers aux régions du Saguenay - Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. L'étude conclut que, au terme de ce parcours historique, les premiers occupants du territoire n'existent plus, étant même en voie de devenir des «*Métis*» :

même si elle a passablement diminué [...], la population amérindienne de cette immense région réussit à tenir le coup grâce à l'apport des migrants de la diaspora et à l'afflux des coureurs des bois fortement métissés qui sont en train de former une nouvelle race d'hommes et de femmes. [...] la 'nation'

¹⁵¹ Russel Bouchard, *Le dernier des Montagnais : de la préhistoire au début du XVIIIe siècle*, Chicoutimi-Nord, Québec, Autopublication, 1995.

¹⁵² Aujourd'hui, l'auteure de cet ouvrage se présente comme une femme et désire être appelée Russel-Aurore Bouchard. La présente recherche, pour respecter la chronologie de ce changement de genre affiché, se réfère à cet/cette auteur/auteure avec son nom masculin et avec son nom féminin en fonction de la signature laissée sur ses ouvrages.

*montagnaise fraîchement reconstituée poursuit sa mue et est en passe de devenir une ethnie de Métis*¹⁵³

Le livre se conclut, sur la base de cette analyse disparitionniste, par un appel à la réflexion sur les droits particuliers accordés aux Amérindiens dans le régime constitutionnel canadien. Pour l'auteur, il faut rejeter l'idée que les groupes aujourd'hui considérés officiellement – par les instances gouvernementales – comme amérindiens le soient encore véritablement et, sur cette base, éviter de leur reconnaître des droits territoriaux autochtones particuliers.¹⁵⁴ Quelques années après la publication de ce livre, un autre ouvrage est venu proposer une thèse disparitionniste analogue à propos des Amérindiens de ces mêmes régions. Il s'agit du travail de l'historien Nelson-Martin Dawson, paru sous le titre *Feu, fourrures, fléau et foi foudroyèrent les Montagnais*¹⁵⁵ qui prenait à l'origine, soit avant sa publication, la forme d'un rapport émis pour le compte de la firme étatique de production d'électricité Hydro-Québec. Cet ouvrage, évoquant ouvertement la précédente thèse disparitionniste¹⁵⁶, s'affiche aussi comme une description de processus d'extinction des premiers habitants des régions du Saguenay - Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord au début de l'époque coloniale. L'historien y décrit le sort des différents groupes amérindiens de ce territoire ainsi que dans les zones circonvoisines à mesure qu'ils affrontent les épreuves de l'histoire coloniale (qu'ont principalement été les conflits entre groupes autochtones pour l'accès au commerce des fourrures, les épidémies de maladies apportées d'Europe, les pressions acculturatrices des missionnaires et des commerçants de fourrures). Il conclut à son tour que les Montagnais des régions à l'étude ont été remplacés par une population amérindienne bigarrée provenant des zones voisines. Cette nouvelle population se trouvant en déficit d'hommes –en raison des mortalités masculines entraînées notamment par les activités de chasse et de guerre – s'est métissée à son tour aux colons canadiens :

¹⁵³ Russel Bouchard, *Le dernier des Montagnais ...*, p 199- 200.

¹⁵⁴ Russel Bouchard, *Le dernier des Montagnais ...*, p. 201.

¹⁵⁵ Nelson-Martin Dawson, *Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais : histoire et destin de ces tribus nomades d'après les archives de l'époque coloniale*, Québec, Septentrion, 2005.

¹⁵⁶ L'auteur appelle en effet les milieux de recherche à ne pas rejeter *Le dernier des Montagnais*. Nelson-Martin Dawson, *Feu, fourrures, fléau et foi foudroyèrent les Montagnais...*, p. 246.

*Cette continuelle population féminine en déficit de mâles ne pouvait qu'accroître le phénomène des unions exogames, dont la multiplication accélérera l'hybridité d'une population sans cesse renouvelée par de nouveaux apports. [...] Les premiers Montagnais ont disparu. Les ont remplacés sur leurs territoires ancestraux des néo-Montagnais, amalgames de débris de multiples petits peuplent qui se sont effrités, lentement pour les uns, rapidement pour les autres.*¹⁵⁷

La publication de ces thèses disparitionnistes a entraîné de nombreuses réactions de la part des milieux de recherche et chez les autochtones du Québec. Ces réactions se sont traduites principalement par la publication de critiques sur le compte de ces thèses dans des revues scientifiques ainsi que par la parution de commentaires dénonciateurs à leur endroit dans des quotidiens et des médias télévisuels québécois. Les anthropologues Serge Bouchard¹⁵⁸, Paul Charest¹⁵⁹, José Mailhot¹⁶⁰ et Pierre Trudel¹⁶¹, l'historien Denys Delâge¹⁶² ainsi que le politicien amérindien Bernard Cleary¹⁶³ figurent parmi ceux qui se sont élevés publiquement contre l'une ou de l'autre de ces thèses.¹⁶⁴ Tour à tour, ils les ont décriées en les présentant avant tout comme des travaux produits dans un contexte politique dont l'objectif était de démontrer que les véritables Amérindiens n'existent plus sur des territoires où sont en négociation leurs droits autochtones particuliers relatifs à l'utilisation de terres pour divers projets, notamment pour la construction de barrages hydroélectriques.

¹⁵⁷ Nelson-Martin Dawson, *Feu, fourrures, fléau et foi foudroyèrent les Montagnais...*, p. 247.

¹⁵⁸ Serge Bouchard, «Apprendre sa mort à la télé», *Le Devoir*, 12 novembre 2002.

¹⁵⁹ Paul Charest, «La supposée disparition des Atikamekw et des Montagnais», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, no 2, 1996, p. 84-85; Paul Charest, «Dépouiller les victimes de l'histoire est immoral», *Le Soleil*, 26 novembre 2002, p. A-15; Paul Charest, «Droits aboriginaux; on peut changer de nom sans disparaître», *Le Devoir*, 27 novembre 2002, p. A-8.

¹⁶⁰ José Mailhot, «Une étude historique complètement farfelue», *Le Devoir*, 13 décembre 2002, p. A-9; José Mailhot, «La disparition des Oumamiois et des Kichestigaoux : une histoire cousue de fil blanc»..., p. 21-30.

¹⁶¹ Pierre Trudel, «Des Québécois menacés de disparaître font disparaître des Atikamekw et des Montagnais...», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, no 2, 1996, p. 82-83.

¹⁶² Denys Delâge, «Une méconnaissance butée des sociétés autochtones. Recension de l'ouvrage *Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais. Histoire et destin de ces tribus nomades d'après les archives de l'époque coloniale*», *Recherches sociographiques*, vol. 48, no 1, janvier-avril 2007, p. 107-112.

¹⁶³ Bernard Cleary, «Autochtones : la «job de bras» des «historiens-politiciens»», *La Presse*, 8 mai 1996, p. B-3.

¹⁶⁴ Cette liste d'opposants aux thèses disparitionnistes n'a pas la prétention d'être exhaustive : elle ne reprend que le nom de ceux qui se sont le plus affichés par la publication de textes divers.

Sur le fond, les critiques à l'endroit de ces thèses s'appuient principalement sur l'idée que celles-ci ont été construites sur une approche positiviste de l'histoire, dépourvue d'encadrement conceptuel concernant la continuité identitaire des collectivités amérindiennes. L'une des critiques les plus récurrentes à l'endroit des thèses disparitionnistes consiste en effet à expliquer que celles-ci omettent de tenir compte du fait que les groupes amérindiens disposaient de mécanismes leur permettant de faire face aux baisses démographiques et d'assurer le maintien de leur présence et de leur culture sur le territoire au fil du temps. Ces mécanismes étaient basés principalement sur des réseaux d'alliances familiales liant ensemble des bandes de mêmes familles linguistiques sur des zones territoriales autrement plus vastes que celles couvertes par les simples régions du Saguenay - Lac-Saint-Jean ou de la Côte-Nord. On explique que, bien avant l'arrivée des Européens, les bandes amérindiennes de la vaste famille algonquienne avaient déjà l'habitude de se rencontrer à différents endroits sur le territoire afin de sceller entre elles par le moyen d'échanges matrimoniaux des alliances commerciales et diplomatiques. Ainsi, lorsque les Européens sont arrivés et que s'est produit le choc épidémiologique qui a décimé une bonne partie de la population amérindienne dans certaines zones du Saguenay - Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, celle-ci a pu se renouveler grâce à l'apport démographique de ses réseaux préexistants d'échanges familiaux. On insiste sur le fait que ce cadre conceptuel - dont on déplore l'ignorance par les tenants des thèses disparitionnistes - permet d'expliquer comment la population amérindienne a pu rester ancrée dans ces régions et comment elle a pu y assurer la persistance de ses pratiques culturelles. On avance, pour preuve, le maintien au sein de la population autochtone régionale tout au fil de son histoire de la langue locale montagnaise – ou innue - d'ailleurs toujours parlée aujourd'hui par une partie de celle-ci.

En ce qui concerne le métissage entre les colons et les Amérindiens, également évoqué par les tenants des thèses disparitionnistes afin d'expliquer l'effacement du caractère autochtones des populations régionales, on rétorque par des arguments qui, généralement, sont présentés comme un prolongement des explications précédemment exposées. Ces arguments se fondent essentiellement sur la dénonciation de la perspective

déterministe biologique qui teinte les thèses disparitionnistes, lesquelles tendent à s'appuyer sur l'idée que ce type de métissage généalogique entraîne nécessairement une altération des cultures amérindiennes. En d'autres termes, on déplore le fait que les thèses disparitionnistes véhiculent l'idée que, parce qu'elles ont acquis des origines mixtes au gré de leurs contacts avec les Européens au fil des siècles, les populations amérindiennes auraient automatiquement vu leur caractère culturel autochtone s'amenuiser. Toujours dans la même veine, on réitère l'idée que les réseaux d'échanges familiaux entre bandes amérindiennes ont été assez forts pour assurer le maintien de leur culture et de leur langue, au-delà des métissages qu'elles ont pu connaître avec les Européens.

Les réactions des milieux universitaires et autochtones québécois à l'égard des thèses disparitionnistes ont généré une série de contre-réactions de la part des auteurs de ces dernières, en particulier de l'historien Russel Bouchard. Utilisant les tribunes médiatiques que sont les journaux et, éventuellement, Internet, il a émis des commentaires publics dans lequel il réitère ses positions sur la disparition des Montagnais et accuse ses détracteurs de travailler directement à la solde d'organisations politiques amérindiennes, ou bien dans des structures de recherches universitaires systématiquement favorables à leur endroit sous le joug de la rectitude politique ambiante. Ses interventions publiques sont notamment reproduites dans un autre ouvrage qu'il a auto-publié, *Du racisme et de l'inégalité des chances*.¹⁶⁵ Parallèlement, l'auteur émet d'autres écrits pamphlétaires dans lequel il affirme que ses travaux historiques peuvent contribuer à remettre en cause les

¹⁶⁵ Russel Bouchard, *Du racisme et de l'inégalité des chances au Québec et dans le Canada suivi de Lettres éparses adressées à mes accusateurs publics et à quelques témoins*, Chicoutimi-Saguenay, La Société du 14 juillet, 2002. Dans cet ouvrage, l'auteur se défend au passage des accusations à l'effet qu'il a une perspective raciste pour analyser le destin identitaire des populations autochtones. Il continue néanmoins à soutenir dans des écrits produits par la suite que l'hérédité d'un groupe a une incidence sur sa culture. Pour cet auteur, la culture revêt un caractère en partie acquis par l'apprentissage et en partie inné puisqu'elle est aussi inscrite dans la biologie des individus. Pour appuyer son propos, il recourt au concept du darwinisme social, en faisant notamment référence à l'idée que les êtres humains ont des «*comportements instinctifs*» influencés par leurs origines. Voir Russel Bouchard, *La longue marche du Peuple oublié... Ethnogenèse et spectre culturel du Peuple Métis de la Boréale*, Saguenay, Autopublication, 2006, p.17-25.

négociations - toujours en cours- pour la reconnaissance de droits autochtones aux Montagnais.¹⁶⁶

Le présent travail n'entend pas participer à ce débat – qui se déroule d'ailleurs aujourd'hui davantage dans la sphère médiatique que scientifique - se contentant de mentionner qu'il est symptomatique de certaines lacunes historiographiques à propos du métissage. Pendant des décennies, les recherches universitaires sur les Amérindiens au Québec ont été dévolues soit à des descriptions de nature anthropologique de leur culture interne, soit à l'énonciation de leur parcours historique dans le cadre du commerce des fourrures ou de l'instauration des réserves, sans que ne soient abordés de front et de manière ordonnée les phénomènes de métissage qui les ont touchés. L'historiographie universitaire a ainsi délaissé de grandes dimensions de l'histoire de certains groupes autochtones, ce qui est le cas pour ceux de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean. Dans ce vide historiographique se sont incrustées récemment des thèses disparitionnistes développées dans un cadre politisé externe aux milieux universitaires et auxquelles on peut reprocher, certes parfois, un manque d'assise conceptuelle et une tendance à l'approche positiviste des sources. Le délaissement des questions directement relatives au métissage chez les Amérindiens de la part des chercheurs universitaires a, sans conteste, contribué à laisser un champ historiographique libre, lequel s'est vu approprié de manière impromptue par d'autres chercheurs.

Par ailleurs, les *thèses de la continuité* identitaire amérindienne, qui se sont cristallisées en réaction face aux discours sur la disparition des autochtones, ont pris quant à elles souvent la forme de discours fragmentés sur diverses tribunes qui, au lieu d'embrasser directement les questions relatives aux métissages en détaillant ses étapes au fil de l'histoire, se focalisent sur les faiblesses des thèses qui leur sont opposées et mettent en relief certains arguments démontrant la résistance culturelle des Amérindiens. Ainsi l'historiographie se voit toujours en quête d'une étude substantielle dévolue directement au

¹⁶⁶ Russel Bouchard, *L'approche commune : du titre aborigène , des droits ancestraux et des droits territoriaux de la nation inlut*, Chicoutimi, Autopublication, 2002.

métissage dans des régions telle que le Saguenay - Lac-Saint-Jean, comme dans plusieurs autres au Canada. La présente étude s'inscrit dans ce contexte. Elle n'est pas une histoire des Amérindiens, ni d'ailleurs une histoire du monde colonial : elle prend pour objet premier le métissage dans cette région spécifique. Lorsqu'il est question de construire le corpus documentaire qui alimentera son analyse, les écrits générés par les tenants des thèses *de la continuité* peuvent certes s'avérer utiles, en ce sens qu'ils proposent des perspectives analytiques en rapport avec les mécanismes d'échange et d'intégration d'individus à l'intérieur des bandes amérindiennes. Il reste cependant que les principales analyses produites à ce niveau ont été présentées non pas dans le cadre du débat public tendant à se dérouler aujourd'hui dans des tribunes médiatiques, mais plutôt dans les documents de recherche sur les Amérindiens évoqués précédemment et souvent réalisés préalablement à ce débat.

Il convient finalement de souligner que les thèses disparitionnistes avaient été lancées lorsque, au milieu des années 2000, la vague pancanadienne de revendications métisses –à laquelle se conjugue inévitablement le mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse - a atteint le Québec. La région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, tel qu'expliqué en introduction, n'a pas échappé à cette vague puisqu'elle est devenue le siège de revendications métisses. C'est dans ce contexte que l'historienne Russel-Aurore Bouchard a proposé en rafale, à quelques mois d'intervalles, une série de nouvelles études dont l'objectif est de démontrer la présence dans la région d'une communauté métisse. On compte parmi ces livres les cinq suivants, publiés sur une période de trois ans, soit entre 2005 et 2008 inclusivement : *La communauté métisse de Chicoutimi : fondements historiques et culturels*¹⁶⁷, *La longue marche du Peuple oublié... : Ethnogenèse et spectre culturel du Peuple Métis de la Boréale*¹⁶⁸, *Le peuple Métis de la Boréale : Un*

¹⁶⁷ Russel Bouchard, *La communauté métisse de Chicoutimi : fondements historiques et culturels*, Autopublication, 2005.

¹⁶⁸ Russel Bouchard, *La longue marche du Peuple oublié...*

épiphénomène de civilisation,¹⁶⁹ *Quand l'ours Métis sort de sa ouache*¹⁷⁰ ou encore *Dans les langes métisses des Terres-Rompues*.¹⁷¹

Lorsqu'examinés de près, on constate que ces travaux restent relativement éloignés du mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse métisse qui s'est déployé auparavant au Canada. Ils ne se réfèrent pas aux fondements théoriques ni aux méthodes de ce mouvement de recherche et n'en évoquent pas même l'existence. La principale lacune de ces travaux réside dans le fait qu'ils restent en périphérie de ce qui devrait être leur objet d'étude. En effet, le but recherché dans ces ouvrages n'est pas tant de rechercher une communauté métisse ayant émergée entre les sociétés coloniales et amérindiennes, mais plutôt de démontrer le caractère métis de ces dernières. En d'autres termes, ces ouvrages reprennent essentiellement le cheminement argumentatif présenté dans *Le dernier des Montagnais* sur le thème général de «*[l]’hécatombe des Indiens des premiers contacts et la naissance de la nation métisse canadienne*»¹⁷² pour démontrer qu'il existe une adéquation directe entre la disparition des Montagnais par le métissage, d'une part, et l'émergence parallèle d'une communauté de Métis qui les remplace, d'autre part.¹⁷³ De plus, dans une tentative pour entourer sa position d'un encadrement conceptuel, l'auteure fait ouvertement appel dans ses nouveaux écrits au darwinisme social, en s'appuyant sur l'idée que la culture d'un groupe humain est en partie déterminée par les origines biologiques de ses membres.¹⁷⁴ Ce cadre conceptuel s'inscrit dans la poursuite de son discours à l'effet que le Montagnais, s'étant généalogiquement métissés aux colons européens au fil de leur histoire, ont nécessairement développé une culture de Métis du fait de leur bagage biologiquement mixte.

¹⁶⁹ Russel Bouchard, *Le peuple Métis de la Boréale : Un épiphénomène de civilisation*. Saguenay, Autopublication, 2006.

¹⁷⁰ Russel Bouchard, *Quand l'ours Métis sort de sa ouache*, Saguenay, Autopublication, 2007.

¹⁷¹ Bouchard, Russel. *Dans les langes métisses des Terres-Rompues*, Saguenay, Autopublication, 2008

¹⁷² Russel Bouchard, *La communauté métisse de Chicoutimi...*

¹⁷³ Ces courts ouvrages reprennent d'ailleurs les événements historiques présentés auparavant dans la thèse disparitionniste initiale de l'auteur (Russel Bouchard, *Le dernier des Montagnais...*)

¹⁷⁴ Voir à ce propos la section «Au confluent de l'inné et de l'acquis», Russel Bouchard, *La longue marche du Peuple oublié...*, p. 17-24.

Dans l'ensemble, ces études demeurent avant tout un tremplin propulsant à nouveau publiquement les arguments disparitionnistes de l'auteure à l'endroit des Montagnais. L'approche de la matière historique qui caractérise ces ouvrages est étrangère au mouvement en matière d'ethnogenèse métisse dans ses fondements mêmes : le but de ce mouvement est plutôt de tenter de détecter des communautés métisses intermédiaires, s'étant formées entre les communautés coloniales et amérindiennes, quel que soit le degré de métissage généalogique et d'influences culturelles mutuelles de ces deux dernières.

CHAPITRE 2 : LE 16^e SIÈCLE : LE TEMPS DES RENCONTRES

2.1 INTRODUCTION DU CHAPITRE

Le présent chapitre embrasse tout le 16^e siècle, période constituant un tournant dans l'histoire du nord-est de l'Amérique du Nord. C'est en effet durant ce siècle que cette vaste zone du continent -au cœur de laquelle se trouve la région à l'étude- entre dans le champ d'action des Européens. Ce phénomène s'explique par le fait que, peu à peu au fil de cette centaine d'années, des marins prennent l'habitude de traverser l'Atlantique, notamment à la faveur d'améliorations dans leurs techniques de transport maritime. Ces marins sont quelquefois des émissaires envoyés officiellement en voyages d'exploration par des puissances politiques d'Europe, ou bien, plus fréquemment, de simples pêcheurs (et chasseurs de mammifères marins) en quête de ressources halieutiques à exploiter. C'est dans le cadre du grand mouvement de déplacement de marins européens dans cette zone du continent au 16^e siècle que se produisent leurs premières rencontres durables avec les Amérindiens de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Plus précisément devrait-on dire que ces marins prennent l'habitude de fréquenter non pas l'ensemble des autochtones de cette région, mais plutôt ceux de Tadoussac en particulier, localité qui se trouve à l'embouchure de la rivière Saguenay, sur les rives du Saint-Laurent. L'intérêt d'explorer cette phase de l'histoire dans le cadre d'une étude en ethnogenèse métisse est de mettre au jour la conjoncture historique dans laquelle ont d'abord pris forme les habitudes de rencontres –et de métissage- entre les populations des deux continents à cet endroit. Il apparaît en effet nécessaire de s'intéresser dans un premier temps aux origines même des relations euro-amérindiennes dans la région, de manière à pouvoir déterminer quelle tangente elles ont prise par la suite, dans les phases subséquentes de l'histoire.

Cet exercice implique nécessairement que l'on élargisse la perspective de recherche à d'autres lieux similaires à Tadoussac le long du golfe, de l'estuaire et du fleuve Saint-Laurent. Le 16^e siècle, en effet, est une période de l'histoire canadienne qui se caractérise par la rareté documentaire : les témoignages portant sur un endroit spécifique comme Tadoussac demeurent éparses. Pour se faire une idée de ce qui s'y produit, il apparaît utile

de vérifier ce que l'on peut obtenir comme informations à propos d'endroits analogues sur les littoraux du Saint-Laurent, où se produisent également ces rencontres euro-amérindiennes historiquement précoces. Par le jeu des comparaisons et des croisements de données, il est possible de dégager les grands traits qui ont marqué les circonstances dans lesquelles s'est initiée la dynamique de métissage euro-amérindienne à Tadoussac, endroit qui représente la voie d'accès sur le Saint-Laurent de la région à l'étude. Un recours aux données archéologiques -modeste dans le cadre de la présente étude qui demeure solidement ancrée dans la discipline historique- sera aussi effectué pour mettre au jour des informations supplémentaires concernant les événements qui se déroulent à Tadoussac et dans ses alentours immédiats à cette époque.

En bref, ce chapitre aborde la matière historique de manière large, prenant comme sujet le développement des établissements européens sur les rives des eaux canadiennes au 16^e siècle, pour ensuite resserrer la perspective de recherche sur Tadoussac. On verra dans ce chapitre quelle ampleur avait à cette époque le mouvement de pénétration des eaux canadiennes par les Européens, dans quelles conditions ces derniers se sont installés sur le rivage de ces eaux et, surtout, comment est né le commerce des fourrures avec les Amérindiens. Car il convient en effet ici de souligner qu'au 16^e siècle, les Européens, une fois de l'autre côté de l'Atlantique, n'y ont pas seulement exploité les ressources halieutiques : ils ont commencé à se familiariser avec les autochtones sur le littoral et à troquer avec eux des articles divers contre des pelleteries. Cette transformation des activités européennes en terres canadiennes s'est opérée au milieu du siècle, lorsque les pêcheurs et les chasseurs de mammifères marins ont développé de nouvelles méthodes d'apprêtage de leurs prises, consistant à faire sécher le poisson sur des treillis de bois ainsi qu'à faire fondre les graisses de baleine et de bélugas dans des fours construits sur le littoral. Ces modestes installations, conçues pour être utilisées de manière saisonnière par les marins européens, leur ont servi peu à peu de premier lieu de rencontres régulières avec les Amérindiens. C'est en effet autour d'elles que les deux groupes ont pris l'habitude de se fréquenter chaque été et commencent à établir les bases d'un commerce intercontinental. Durant le 16^e siècle, les Européens cessent de traverser l'Atlantique uniquement pour aller

chercher des ressources maritimes ; ils s'approvisionnent aussi en fourrures, lesquelles leur sont apportées par les Amérindiens qu'ils fréquentent sur le littoral canadien alors qu'ils y appréhendent leurs prises. C'est dans ce contexte que les premières mentions de rencontres euro-amérindiennes à Tadoussac apparaissent dans le fil de l'histoire.

Par ailleurs, le 16^e siècle offre aussi certaines perspectives permettant de décrypter la situation des populations amérindiennes de l'époque. On apprend que durant cette période, des groupes aux modes de vie différents (les uns nomades, les autres sédentaires) occupent le pourtour du Saint-Laurent. Les archives notent également les premiers signes de bouleversements démographiques chez ces populations consécutivement à la présence des Européens. Les maladies que ceux-ci transportent leur sont transmises, ce qui entraînera parmi elles de nombreuses morts. Si de tels constats peuvent être énoncés, lorsque vient cependant le temps de décrire en détail la situation des autochtones à l'époque, les données tendent à manquer. Le 16^e siècle reste une période où la réalité des Amérindiens ne se découvre que suivant des angles de vue réduits qu'offre un nombre restreint d'informations à son propos, surtout lorsque l'on tente de porter le regard sur un lieu précis tel que Tadoussac. Les données démographiques sur la population amérindienne, la définition des différents groupes qui la composent, l'identification des langues parlées par ces derniers, l'analyse de leurs déplacements sur le territoire : autant d'aspects de la réalité autochtone qui restent pour l'instant mal définis aux yeux de la discipline historique. Malgré tout, quelques repères fondamentaux sur le profil des populations amérindiennes locales peuvent d'ores et déjà être mis en place : ils serviront à cheminer dans l'exploration des prochaines phases de l'histoire. De façon générale, ce chapitre permet d'aborder la matière de recherche qu'est le métissage au Saguenay – Lac-Saint-Jean (et ses résultantes identitaires) en allant retracer ses premiers pas au 16^e siècle. Il sera par la suite possible de voir se dessiner la trajectoire que prend le phénomène de métissage au 17^e siècle, soit au moment où les projets coloniaux de la France sur les rivages du Saint-Laurent prennent leur envol.

2.2 PRÉSENCE EUROPÉENNE : JALONS HISTORIQUES

2.2.1 L'ARRIVÉE DES PREMIERS EUROPÉENS

Il est vain de tenter de déterminer la date exacte des toutes premières incursions européennes dans les eaux au large de Terre-Neuve puis du golfe, de l'estuaire et du fleuve Saint-Laurent au 16^e siècle. Les archéologues et les historiens, faute de traces suffisamment précises, ne peuvent identifier ce moment historique, ni les acteurs qu'il a impliqués. Tout au plus sait-on que vers le début de la décennie 1520 émerge peu à peu dans les ports de plusieurs villes côtières européennes une connaissance des pourtours du continent nord-américain. Malgré cette imprécision sur le moment précis et les acteurs spécifiques impliqués, une chose est certaine : à cette époque, les eaux du Nord-Est de l'Amérique, en particulier celles au large de Terre-Neuve, commencent à être évoquées directement dans les archives relatives aux activités de pêches dans plusieurs ports. Les pionniers européens anonymes de la navigation dans les eaux canadiennes, quels qu'ils aient été et quelle qu'ait été le moment de leurs premiers voyages, ont été imités par des dizaines d'autres Européens dès la décennie 1520.

Durant cette décennie en effet, on retrace en Europe des documents témoignant du départ de nombreuses expéditions outre-mer, entreprises de simples pêcheurs. En 1520 et 1521, par exemple, les archives de la ville de Bayonne, au pays basque, enregistrent le départ de marchands locaux pour «*Terra Neva*».¹⁷⁵ Dans les années suivantes, les mentions de ces voyages sont rencontrées de plus en plus fréquemment dans les archives de différentes villes bordant la côte atlantique de l'Europe, principalement de la région de l'Aquitaine. Au cours de la décennie, on compte ensuite par dizaines dans les archives les bâtiments en partance pour les eaux nord-américaines.

¹⁷⁵ Henry Percival Biggar, *Les précurseurs de Jacques-Cartier, 1497-1534...*, p. 125 à 133.

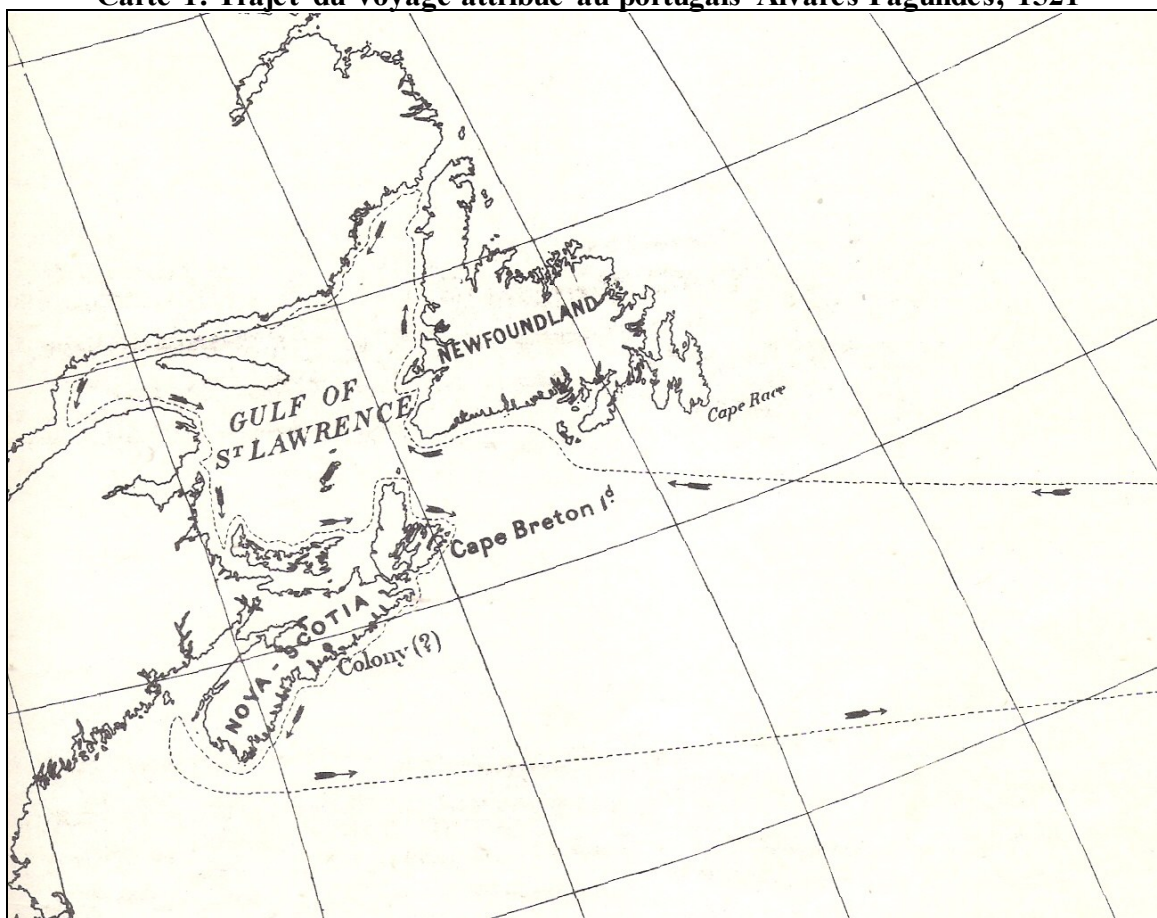
Toujours à la même époque, les autorités européennes tentent de détailler la cartographie de l'Amérique du Nord, qui reste encore à ce moment fragmentaire. Le continent n'a été exploré officiellement qu'à l'occasion de quelques voyages de reconnaissance, tels ceux de Jean Cabot qui, pour le compte de l'Angleterre, a longé les côtes du continent depuis le Labrador jusqu'en Floride en 1497 et 1498.¹⁷⁶ Il a été suivi de près par Gaspar Corte-Real en 1500 et 1501, qui fait un voyage de reconnaissance le long des côtes de Terre-Neuve - ou du Labrador, une incertitude demeurant à ce niveau - à la demande des autorités portugaises.¹⁷⁷ Parmi les autres navigateurs à avoir été envoyés précocement par les puissances européennes dans cette région compte également le portugais Alvarès Fagundès qui aurait été un des premiers à s'aventurer à l'intérieur du golfe du Saint-Laurent en 1521.¹⁷⁸ Il serait allé jusqu'à la limite séparant le golfe de l'estuaire du Saint-Laurent, soit dans les environs de la ville actuelle de Sept-Îles :

¹⁷⁶ Les tracés du premier et du second voyage de Jean Cabot ont été compilés dans : Henry Harisse, «The discovery of North America : a critical, documentary, and historic investigation, with an essay on the cartography of the new world», planches I et III, lesquelles sont présentées dans Marcel Trudel (éd.), *Collection de cartes anciennes et modernes pour servir à l'étude de l'histoire de l'Amérique du Nord et du Canada*, Institut d'histoire et de géographie de l'université Laval, 1948. p. 7 et 8.

¹⁷⁷ Ingeborg Marshall, *A History and Ethnography of the Beothuk*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996, p. 14-15. Par ailleurs, les tracés du premier et du second voyage de Gaspar Corte-Real ont été aussi compilés dans Henry Harisse, «The discovery of North America : a critical, documentary, and historic investigation...», p. 9 et 10. Par ailleurs, on rapporte que les Amérindiens rencontrés à Terre-Neuve ou au Labrador, par Gaspar Corte-Real était déjà en possession d'objets d'origine européenne (un tronçon d'épée dorée possiblement fabriqué en Italie, ainsi qu'une paire de boucles d'oreilles en argent d'origine vénitienne). Voir à ce propos James Williamson, *The Voyages of the Cabots & the English Discovery of North America under Henry VII & VIII*, Londres, The Argonaut Press, 1929.

¹⁷⁸ Bernard Hoffman, *Cabot to Cartier; Sources of a Historical Ethnography of Northeastern North America, 1497-1550*, Toronto, University of Toronto, 1961, p. 35 et 100-101.

Carte 1: Trajet du voyage attribué au portugais Alvarès Fagundès, 1521



Source : Henry Harisse, «The discovery of North America : a critical, documentary, and historic investigation, with an essay on the cartography of the new world». Reproduite et présentée dans : Marcel Trudel, *Collection de cartes anciennes et modernes pour servir à l'étude de l'histoire de l'Amérique du Nord et du Canada*, Institut d'histoire et de géographie de l'université Laval, 1948, p. 14 (préface).

En 1524, la connaissance qu'ont les Européens des terres outre-Atlantique se précise alors que deux voyages sont effectués simultanément par Giovanni da Verrazano¹⁷⁹ et Esteban Gómez¹⁸⁰, envoyés respectivement par la France et l'Espagne pour explorer les côtes de l'Amérique du Nord. Si ces deux derniers marins parcourent seulement les côtes du continent, sans s'aventurer à l'intérieur du Saint-Laurent, il reste que leurs voyages reflètent la montée d'un intérêt pour l'Amérique du Nord chez les compatriotes.

¹⁷⁹ Jacques Habert, *La vie et les voyages de Jean de Verrazane*, Montréal, Cercle du livre de France, 1964.

¹⁸⁰ Henry Percival Biggar, *Les précurseurs de Jacques-Cartier, 1497-1534...*, p. xxv-xxix et 183 à 194.

Parallèlement à ces voyages d'exploration officiels, des pêcheurs -et bientôt des baleiniers- européens effectuent de manière officieuse chaque année leur propre itinéraire en eaux transatlantiques. L'historien Jacques Mathieu rappelle à ce propos que durant la décennie 1520, de 60 à 90 bâtiments sont envoyés dans les eaux de Terre-Neuve à partir des seules villes de Dieppe et Rouen.¹⁸¹ Bientôt, les pêcheurs passent des eaux au large de Terre-Neuve à celles du golfe Saint-Laurent. L'historien René Bélanger souligne pour sa part que les premières mentions documentaires retrouvées en Europe de la présence de morutiers et de baleiniers dans les eaux du golfe Saint-Laurent ont été produites vers 1526.¹⁸²

La popularité des eaux transatlantiques va grandissant et vers le milieu du 16^e siècle, on estime qu'elles attirent par année en moyenne quelque 300 navires et 4000 marins européens, pour la plupart français, espagnols ou basques.¹⁸³ Cette fréquence est telle que, désormais, les ressources halieutiques drainées depuis ces eaux arrivent en quantité suffisante pour que soit organisée leur distribution à travers différentes villes en Europe depuis leurs ports d'arrivée. En 1533, par exemple, 150 barriques de baleine et 45 barriques d'huile de baleine en provenance du Canada sont transportées de Saint-Sébastien à Rouen.¹⁸⁴ Les produits des eaux nord-américaines se diffusent ainsi dans plusieurs villes européennes dès les débuts de la décennie 1530.¹⁸⁵

¹⁸¹ Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 24 à 30.

¹⁸² L'historien René Bélanger a retrouvé ces mentions à même les travaux de l'historien Martin Fernandez de Navarrete, qui avait été mandaté par l'Espagne en 1789 afin de travailler sur l'histoire maritime de ce pays : Martin Fernandez de Navarrete, *Colección de los Viajes y Descubrimientos que Izicieron por Mar los Espanoles desde fines del Siglo XV*, Madrid, 1825, tome III, p. 1766. Cité dans René Bélanger, *Les basques dans l'estuaire du Saint-Laurent...*, p. 17.

¹⁸³ Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord...*, p. 39 et 40.

¹⁸⁴ H. P. Biggar, *Les précurseurs de Jacques-Cartier, 1497-1534...*, p. 153.

¹⁸⁵ Voir à ce propos les contributions se rattachant au commerce des ressources canadiennes en Europe au 16^e siècle, par exemple George Morley Story (dir.), *Early European settlement and exploitation in Atlantic Canada: selected papers*, St. John's, Memorial University of Newfoundland, 1982.

En 1534, le Roi de France décide de mandater le navigateur breton Jacques Cartier pour prendre possession en son nom de terres nord-américaines. Ce choix est stratégique : la Bretagne vient d'être annexée à la France (en 1532), et le port de St-Malo - duquel est originaire Cartier - est déjà le point de départ privilégié de nombreux marins vers des destinations outre-mer. En prenant sous son joug administratif la Bretagne, la France venait d'englober dans son royaume l'un des tremplins maritimes de l'Europe vers le Nouveau Monde.¹⁸⁶ Quant à Cartier, il apparaît comme un choix judicieux pour mener cette expédition puisqu'il aurait déjà une expérience des voyages transatlantiques.¹⁸⁷ Durant le voyage qu'il entreprend officiellement pour le Roi de France, Il tient un journal qui comporte des passages démontrant sans équivoque qu'il n'est pas le premier breton dans ces eaux. Le malouin note par exemple l'existence de quelques lieux le long du fleuve Saint-Laurent auxquels des compatriotes bretons ont attribué des toponymes avant lui : le port de Brest et le détroit de Belle-Isle, qui trouvent leur résonance dans des lieux situés près de Saint-Malo, ainsi que Blanc Sablon, tirant son nom d'une localité sise près du port du Conquet en Bretagne.¹⁸⁸ Cartier note également que dans certaines eaux se fait déjà de «*grant pescherie*» :

*Ayant doublé un cap de terre à une lieue de Blanc Sablon y a ung hable et passage nommé les Islettes qui est milleurs que Blanc Sablon et là se faict grant pescherie.*¹⁸⁹

¹⁸⁶ Joel Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, vol. 1 : Des âges obscurs au règne de Louis XIV.

¹⁸⁷ En effet, lorsqu'en 1532 Jean Le Veneur, évêque de Saint-Malo et abbé du Mont-Saint-Michel, l'avait proposé au roi François 1^{er} comme responsable d'une prise de possession territoriale outre-mer, il avait fait valoir que Cartier était déjà allé au Brésil et à Terre-Neuve. Comme le souligne d'ailleurs l'historien Marcel Trudel, plusieurs indices tendent à confirmer cette information. Cartier, dans ses journaux de voyage, évoque à l'occasion des images du Brésil. De plus, dès la première expédition officielle qu'il réalise au Canada au nom du roi de France, il apparaît familier avec les étapes du trajet jusqu'à Terre-Neuve. Voir à ce propos : Marcel Trudel, «Jacques Cartier», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=107 (dernière consultation 26 janvier 2012).

¹⁸⁸ Jacques Cartier, *Relation originale du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534: Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada*, Paris, Librairie Tross, 1867, p. 9.

¹⁸⁹ Jacques Cartier (Michel Bideaux éd.), *Relations...*, p. 99.

Le navigateur breton rapporte aussi dans son journal avoir rencontré des pêcheurs de La Rochelle dans le golfe du Saint-Laurent, près de l'endroit qui correspond aujourd'hui à la localité de Blanc-Sablon. Cartier affirme qu'il aurait même fait mettre des barques à l'eau afin d'aller à la rencontre de l'équipage du bâtiment rochelais :

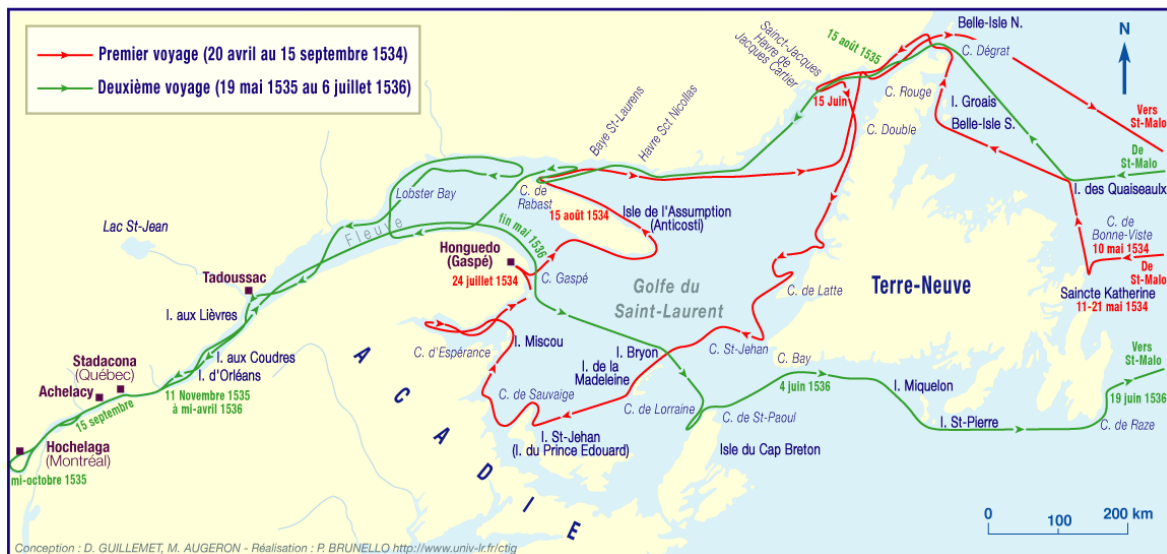
*Estans à icelle nous aperseumes ung grant navire qui estoit de la Rochelle qui avoit passé la nuyt le hable de Brest où il pensoit aller faire sa pescherie ; et ne sçavoit où ilz estoient. Nous allames à bort avecque noz barques ...*¹⁹⁰

Ce type de commentaires expose, sans équivoque, le fait que Cartier sillonne des eaux déjà connues de pêcheurs européens. Remplissant le mandat qui lui a été conféré, Jacques Cartier procède à la cérémonie d'usage qui, aux yeux des Européens, vient concrétiser sa mission : il touche terre, exhibe les armes du Roi, dresse les étendards fleurdelisés et prononce quelques discours au nom de Sa Majesté.¹⁹¹ Cette cérémonie, d'ailleurs maintes fois répétée sur d'autres terres au Brésil et en Floride, vient consacrer le point de rupture historique marquant la naissance – tout au moins protocolaire - de la Nouvelle-France. Par la suite, Cartier reviendra au Canada faire des voyages de reconnaissance profondément dans le fleuve Saint-Laurent, jusque dans la région actuelle de Montréal, en 1534, en 1535-36 et en 1541-42. En 1535, il jette l'encre dans le havre de Tadoussac et y passe un bref séjour. Il écrit dans son journal une description sommaire des lieux et note au passage la présence d'Amérindiens circulant en canots et de certains autres sur le rivage y apprêtant des mammifères marins.

¹⁹⁰ Jacques Cartier (Michel Bideaux éd.), *Relations...*, p. 100-101.

¹⁹¹ Gilles Havard, *Empire et métissages...*, p. 259.

Carte 2 : Trajet des deux premiers voyages officiels de Jacques Cartier



Source : D'après «Jacques Cartier, explorateur», *Chronique d'histoire maritime*, NS, 1984, p.11, cartographie «Cols Bleus». Il est à noter que le troisième voyage de Jacques Cartier a emprunté un trajet similaire au deuxième. Carte tirée du site du *Centre de Traitement de l'Information Géoréférencée* de l'Université de la Rochelle. http://ctig.univ-lr.fr/pageprodCarto_2007.htm#hautpage (dernière consultation le 27 janvier 2012).

À l'occasion du troisième voyage qu'il réalise à la demande du Roi de France (durant lequel il emprunte une route analogue au voyage précédent) en 1541-42, Cartier tente de faire germer un établissement de 110 colons au lieu désigné par le toponyme *Charlesbourg-Royal*, tout près du village amérindien de *Stadacona*, dans la région de la ville actuelle de Québec.¹⁹² Le projet est toutefois mis à mal par la rudesse de l'hiver et le scorbut; 25 des compagnons de Cartier décèdent et, parmi ceux qui restent, pas plus de 10 ne lui paraissent en santé. Au printemps 1542, Cartier et les survivants de sa troupe entendent quitter les installations sommaires qu'ils avaient édifiées pour retourner définitivement en France. Le projet de colonie n'est toutefois pas abandonné. Jean-François de la Rocque de Roberval, un autre navigateur mandaté par les autorités françaises, est

¹⁹²Jacques Cartier (René Maran éd.), *Voyages de découverte au Canada...*, p. 75.

envoyé pour le relancer.¹⁹³ Il mène un cortège de trois navires remplis d'une centaine d'hommes et de femmes avec pour objectif de faire enfin s'enraciner un établissement permanent. La troupe se dirige vers les installations de *Charlesbourg-Royal*, construites par Cartier et ses compagnons.¹⁹⁴

Non seulement Roberval et ses compagnons s'installent à cet endroit, mais ils tentent de rayonner sur le territoire en procédant à des voyages de reconnaissance. C'est durant l'un de ceux-ci que quelques colons auraient tenté de construire une habitation à Tadoussac et de remonter la rivière de Saguenay, avant de rapidement se replier pour des raisons logistiques vers le campement de *Charlesbourg-Royal*.¹⁹⁵ L'évocation de cette brève excursion, combinée à quelques descriptions laconiques de l'entrée du Saguenay faites préalablement par Cartier, constituent les premières traces documentaires retrouvées laissant entendre que des Européens ont vu Tadoussac et ont foulé les rives de la rivière du Saguenay. L'hiver a tôt fait de mettre un frein aux ardeurs colonisatrices de Roberval et sa troupe. Leur petit groupe, mal adapté au climat local, passe un séjour marqué par la famine, la maladie et la mort.¹⁹⁶ Le nombre de décès n'a pas été retracé dans les documents de l'époque mais on sait toutefois qu'il fut assez élevé pour que la tentative de colonisation soit considérée comme un échec. Dès l'automne 1543, redoutant un nouvel hiver dévastateur, la troupe de Roberval imite celle de Cartier : elle abandonne l'idée de s'enraciner en Nouvelle-France et bat en retraite en Europe. Suite à ce nouvel insuccès, les autorités françaises délaissent les projets d'établissement permanent en Nouvelle-France pour une soixantaine d'années, soit jusqu'à l'époque de Samuel de Champlain, au début du 17^e siècle.

¹⁹³ Robert Marichal, «Les Compagnons de Roberval», *Humanisme et Renaissance*, vol. 1, 1934, p. 51-122.

¹⁹⁴ Jacques Cartier (René Maran éd.), *Voyages de découverte au Canada...*, p. 202-206.

¹⁹⁵ Évoqué de manière laconique par Pierre-François-Xavier de Charlevoix : «*Dès qu'il eut rétabli toutes choses dans son Fort, il y laissa encore Jacques Cartier, avec la meilleure partie de ses gens, puis il remonta le Fleuve Saint Laurent, entra même dans le Saguenay*» (sans détail supplémentaire). Voir Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France : avec Le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Chez Nyon fils, 1744, Tome 1, p. 33.

¹⁹⁶ Voir à ce propos le *Grand insulaire* d'André Thevet, datant de 1588, et publié dans Roger Schlesinger et Arthur P. Stabler, *André Thevet's North America...*, p. 266 à 269.

L'officialisation de la présence française et les tentatives d'enracinement colonial au Canada ont changé peu de choses aux habitudes de fréquentation des eaux du fleuve et du Saint-Laurent par les simples pêcheurs et chasseurs de mammifères marins européens. Durant la décennie marquée par les voyages et les tentatives d'établissements de Cartier et Roberval (1534-1543), les eaux locales ont continué à être fréquentées par des marins provenant de diverses régions d'Europe. Cette fréquentation semble d'ailleurs augmenter considérablement durant le restant de la décennie 1540. À partir de ce moment, les signes de la présence européenne dans le Saint-Laurent se font en effet plus nombreux dans les archives. Celles-ci dévoilent également le fait que les équipages des navires de pêche, de chasse et des baleiniers tendent désormais à mettre le pied sur la terre ferme et à y rencontrer ses autochtones.

2.2.2 VERS 1540 : LES MARINS EUROPÉENS SUR LA TERRE FERME

Au cours de la période qui suit les voyages de Cartier et de Roberval au Canada, deux événements apparemment sans rapport l'un avec l'autre vont modifier profondément la relation qu'entretiennent les Européens avec les terres par-delà l'Atlantique. Il s'agit, dans un premier temps, d'une découverte technique, en l'occurrence le séchage du poisson sur treillis de bois ainsi que, dans un second temps, d'un changement légal, soit de la révocation en France des lois qui réservaient autrefois l'usage de la fourrure à la noblesse.

En effet, à partir de la décennie 1540, et durant une vingtaine d'années, les Anglais développent un nouveau procédé de conservation de la morue par déshydratation sous l'effet du soleil et du vent. Ce procédé remplace graduellement l'ancienne méthode de conservation de ce poisson, reposant sur l'utilisation plus coûteuse et plus compliquée du sel. Le nouveau procédé gagne rapidement la faveur des Européens, qui changent radicalement leurs habitudes de pêche. Ils prévoient désormais durant leur expédition un séjour sur terre afin de faire sécher la morue sur des structures de bois. Cette découverte amène une toute autre dimension aux expéditions européennes de pêche en Amérique du Nord. Désormais, les marins auront pour habitude d'installer des établissements semi-

permanents sur les rives des eaux qu'ils visitent.¹⁹⁷ Bientôt, le séchage du poisson se combine d'ailleurs à l'essor de la fonte en four des graisses de baleine. Les Européens installent à certains endroits sur le rivage des cuves métalliques leur servant à faire chauffer des morceaux de baleine afin d'en retirer l'huile.¹⁹⁸ Ainsi, lorsqu'ils traversent l'Atlantique pour y exploiter des ressources halieutiques, ils passent ainsi désormais une bonne partie de leur temps à apprêter leur prise sur la terre ferme.

À ces changements techniques se conjugue la révocation au milieu du 16^e siècle des lois somptuaires qui empêchaient jusqu'alors le commun des citoyens en France et en Angleterre de porter de la fourrure. Autrefois apanage exclusif de la noblesse, la fourrure devient alors un des articles de mode les plus prisés par la nouvelle classe bourgeoise. En l'espace de quelques années, on assiste en Europe à la multiplication des ateliers destinés à la fabrication d'articles en fourrures, dont le port était jusqu'alors réservé à une poignée de personnes. Même avec l'apport de fourrures russes, la production européenne, autrefois autosuffisante, ne fournit plus à la demande.¹⁹⁹ La fourrure du Canada, d'abord un matériel d'importance économique marginale, émerge durant la seconde moitié du 16^e siècle comme un des produits les plus en vue. Ainsi, lorsqu'ils débarquent sur la terre ferme, les pêcheurs et les baleiniers européens de passage dans les eaux canadiennes ne font pas qu'apprêter leur prise. Ils établissent également des liens avec les Amérindiens et s'intéressent aux fourrures que ces derniers peuvent leur donner en échange de menus articles. C'est dans ce contexte que le négoce des pelleteries commence à prendre forme. Au départ, les Européens obtiennent d'abord la fourrure de petits animaux, tels celle du vison, de la loutre, de la martre et de l'hermine.²⁰⁰ Plus le siècle avancera, plus la fourrure du castor s'imposera comme produit dominant dans ce commerce.

¹⁹⁷ Voir à ce propos Adolphe Bellet, *Les Français à Terre-Neuve et sur les côtes de l'Amérique du Nord...*

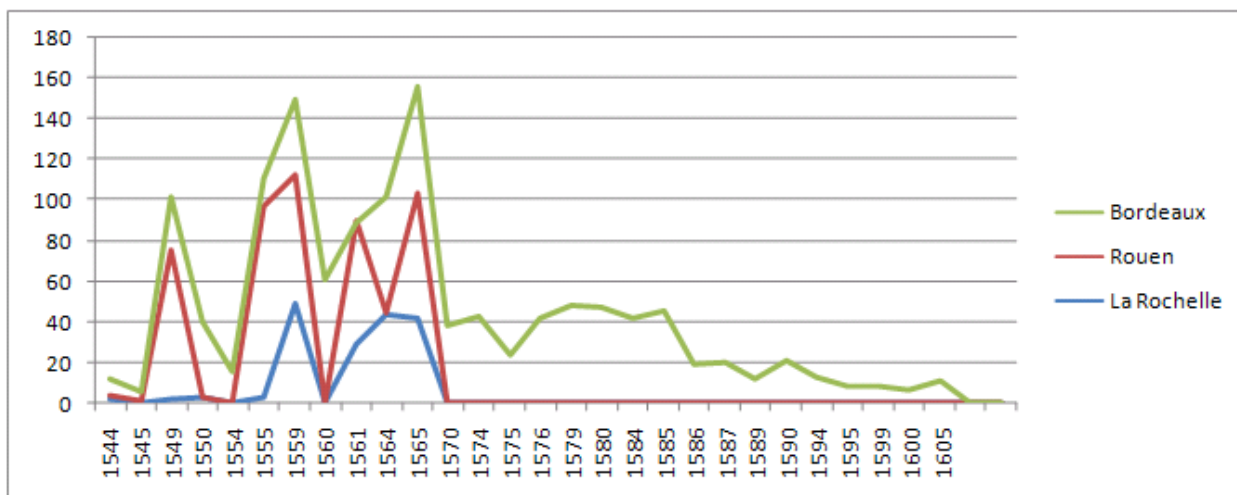
¹⁹⁸ Voir pour ces détails Jean-Pierre Proulx, *Les Basques et la pêche de la baleine au Labrador au XVI^e siècle...* et Laurier Turgeon, «Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent (XVI^e-XVIII^e siècle)» ...

¹⁹⁹ Bernard Allaire, *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor : les fourrures nord-américaines à Paris*. Sillery, Septentrion/Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999.

²⁰⁰ Marc Lescarbot (H. P. Biggar et W. L. Grant éd), *The History of New France*, Toronto, Champlain Society, 1907, vol. 3, p. 117.

Ces deux événements - la découverte du nouveau procédé de séchage du poisson ainsi que la révocation des lois somptuaires sur la fourrure en Europe - contribuent à provoquer une explosion de la présence européenne par delà l'Atlantique, sur les rivages du continent nord-américain. La popularité des eaux canadiennes chez les Européens monte en flèche à la mi-temps du 16^e siècle, ce qui se manifeste notamment par des changements marqués dans le contenu de la documentation administrative de cette époque dans les différentes villes côtières de France. Les travaux de l'historien Turgeon sur la présence française et basque en Amérique du Nord à cette époque historique précoce permettent d'apprécier l'ampleur de ces changements. L'approche de l'historien a consisté à dépouiller les archives notariales de trois villes françaises, en l'occurrence La Rochelle, Rouen et Bordeaux, de manière à identifier et à comptabiliser tous les actes mentionnant qu'il y a eu départ de navires à destination des eaux canadiennes. Son dépouillement a été fait sur la base d'un échantillonnage de deux ans à tous les intervalles de cinq ans. Il a pu ainsi repérer de cette manière entre 1544 et 1605 quelques 1290 départs enregistrés, la très grande majorité avant les années 1580. Afin de visualiser ces résultats de recherches et d'illustrer les explications analytiques qui suivent, les données des travaux de Turgeon ont été reprises et transposées dans ce graphique :

Tableau 1 : Départs à destination transatlantique repérés dans les archives des villes de La Rochelle, Rouen et Bordeaux entre les années 1544 et 1605



Source : Adaptation graphique du tableau présenté dans : Laurier Turgeon, «French Fishers, Fur Traders, and Amerindians During the Sixteenth Century: History and Archaeology» in *William & Mary Quarterly*, troisième série, vol. LV, no.4, (Octobre 1998), p.591. (Archives notariales de la ville de Bordeaux, la Rochelle et Rouen. La documentation pour les villes de la Rochelle et Rouen est incomplète après l'année 1565.)

Ce graphique expose les données selon la formule dite des «courbes empilées», c'est-à-dire que ses lignes représentent des résultats cumulatifs. Pour illustrer son fonctionnement, on peut prendre en exemple l'année 1565, qui correspond à celle durant laquelle a été repéré le nombre maximum de départs transatlantiques dans les archives. On compte alors 42 départs de la Rochelle, auxquels s'additionnent 61 autres à partir de Rouen et 53 de Bordeaux. Au total, il y a donc 156 départs enregistrés dans les trois villes pour cette année. Pour plusieurs années dans le graphique, les résultats sont moindres, parfois même modestes. Par exemple, en 1544, on ne comptabilise que 12 voyages transatlantiques, 2 de La Rochelle, 2 à Rouen et 8 à Bordeaux. Des nombres similaires apparaissent dans le dernier quart du siècle. On remarque par ailleurs qu'aucune donnée n'a pu être retracée dans les archives des villes de la Rochelle et Rouen à partir de 1570. Cette absence de document ne signifie pas pour autant qu'il y a alors suspension des départs en direction de l'Amérique. Dans les faits, des marins ont pu continuer à fréquenter les eaux outre-mer, mais les archives à propos de leur voyage ne se sont pas manifestées lors des travaux de recherche qui sous-tendent le tableau : il importe de prendre en considération qu'à l'époque, il est probable que de nombreux départs n'aient tout simplement pas été enregistrés dans les actes notariés et que la documentation à leur propos n'a ainsi jamais été produite. Il est possible, et même probable, que le nombre de départs ait été supérieur à celui qui a été documenté à l'origine.

Aussi, il convient de rappeler que le tableau ne couvre que les départs de trois villes françaises seulement (et, qui plus est, ont été tirés d'un échantillage d'archives par tranche de deux années sur cinq). À la même époque, les eaux par-delà l'Atlantique attiraient également des marins d'autres villes de France : Saint-Malo, Dieppe, Brouage ou Bayonne, figurant parmi les exemples les plus notoires à ce chapitre. Les navires de ces autres villes venaient incontestablement densifier le trafic maritime transatlantique français tel qu'il est représenté dans le tableau. À ces statistiques invisibles s'ajoutent également l'apport - certainement substantiel- des marins espagnols, portugais, basques, anglais et hollandais qui fréquentaient, eux aussi, les mêmes eaux par-delà l'Atlantique. Tout compte fait, on

peut ainsi considérer que les quelque 1290 départs transatlantiques comptabilisés dans ce graphique se complètent de nombreux autres qu'il ne répertorie pas.²⁰¹ Il n'en demeure pas moins utile puisqu'il s'agit de la seule initiative en date pour comptabiliser de manière systématique les voyages à destination des eaux canadiennes à partir de trois villes françaises, ce qui permet de donner une certaine perspective sur l'ampleur des mouvements maritimes qui se mettent en branle à cette époque.

Par ailleurs, on retrouve relevée dans l'ouvrage de l'historien Biggar *The early trading companies of New France* une mention à l'effet qu'un marin britannique a proposé au 16^e siècle une estimation du nombre de bateaux européens qu'il a pu observer annuellement à l'occasion de ses voyages sur les eaux canadiennes.²⁰² Le témoignage dont il est question ici est celui d'Anthony Parkhurst, un navigateur anglais ayant pêché dans les eaux au large de Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent entre les années 1575 à 1578.²⁰³ En outre, Parkhurst est parfois présenté dans l'historiographie comme l'un des pionniers de la découverte de Terre-Neuve par les Européens, puisqu'il aurait passé plusieurs semaines à explorer à pied les côtes de cette île à l'occasion de ses voyages transatlantiques.²⁰⁴ C'est dans ce contexte qu'il se serait renseigné sur les habitudes de pêche auprès des collègues français et portugais qu'il rencontrait sur le rivage. Convaincu de l'importance pour l'empire britannique de prendre racine dans cette région, il fait parvenir aux autorités de son pays en 1578 un compte-rendu de ses activités de

²⁰¹ À ce sujet, on peut évoquer ici les travaux de l'historien Jacques Mathieu, qui estime qu'au milieu du 16^e siècle, les eaux de l'Atlantique Nord attiraient chaque année en moyenne quelque 300 navires et 4000 marins européens, pour la plupart français, espagnols ou basques. Voir Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord...*, p. 39 et 40. L'historien Robert Hitchcock, en se basant sur les documents produits dans certains ports français de l'époque, estime quant à lui la flotte française fréquentant annuellement les eaux canadiennes vers 1580 avoisinait 500 vaisseaux. Rapporté dans Laurier Turgeon, «French Fishers, Fur Traders, and Amerindians...», p. 585-610. Voir aussi Harold Innis, *The Cod Fisheries: the History of an International Economy*, Toronto, University of Toronto Press, 1954, p. 44-45.

²⁰² Henry Percival Biggar, *The Early Trading Companies of New France: a Contribution to the History of Commerce and Discovery in North America*, New York, Argonaut Press, 1965, p. 24.

²⁰³ Cette précision est présentée dans David Quinn, «Anthony Parkhurst», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=502 (dernière consultation le 26 janvier 2012).

²⁰⁴ William Gilbert Gosling, *Labrador : its Discovery, Exploration and Development*, London, Alston Rivers, 1910, p. 102-104.

reconnaissance. Dans son rapport, le marin britannique offre une estimation du nombre de vaisseaux européens fréquentant les eaux locales annuellement : entre 350 et 380 navires, soit 150 français, 100 espagnols, 50 portugais, entre 30 et 50 anglais et entre 20 et 30 basques.²⁰⁵ En tenant compte de l'évaluation de Parkhurst, le nombre d'Européens fréquentant annuellement les eaux canadiennes apparaît substantiel. L'équipage d'un bâtiment naval tel que ceux qui traversaient l'Atlantique à cette époque oscillait entre 12 et 25 marins. Il est ainsi tout à fait réaliste d'avancer qu'entre 4000 et 9000 Européens fréquentaient annuellement ces eaux au milieu du 16^e siècle. À ce sujet, l'historien Turgeon est d'ailleurs d'avis que les eaux canadiennes étaient d'une popularité telle qu'elles constituaient l'une des zones des Amériques les plus visités par les Européens à cette époque.²⁰⁶

Dans l'ensemble, on constate que le rapport des Européens avec les eaux et le territoire nord-américain se modifie considérablement au fur et à mesure que se développe la pêche, la chasse aux mammifères marins ainsi que le négoce des pelleteries. Les séjours européens par-delà l'Atlantique cessent d'être des événements occasionnels et ponctuels. On découvre dans la documentation qu'ils deviennent des trajets cycliques et réguliers. Certains marins prennent même l'habitude d'y aller chaque année. On peut évoquer ici en exemple le cas d'un pêcheur basque affirmant être allé 28 fois dans l'estuaire du Saint-Laurent au cours de sa carrière entre 1545 et 1599, ce qui représente environ un voyage au deux ans.²⁰⁷ On commence aussi à voir apparaître en Europe des cartes décrivant le littoral de la Nouvelle-France en détail, et indiquant parfois la présence d'endroits où les marins avaient l'habitude d'accoster.²⁰⁸

²⁰⁵ Ces chiffres sont repris par l'historien Laurier Turgeon, dans «French Fishers, Fur Traders, and Amerindians...», p. 591. Dans cette autre publication, on spécifie que Parkhurst a affirmé avoir vu 100 navires espagnols, 50 navires portugais et 150 navires français et bretons : William Gilbert Gosling, *Labrador : its Discovery, Exploration and Development...*, p. 102.

²⁰⁶ Laurier Turgeon, «French Fishers, Fur Traders, and Amerindians...», p. 585-610.

²⁰⁷ D.W. Prowse, *A History of Newfoundland from the English, Colonial and Foreign Records*, London, Macmillan, 1895, p. 44.

²⁰⁸ Une telle carte est présentée dans les pages qui suivent, au point 2.4.1.

C'est dans ce contexte que, au fil du siècle, la fourrure accumulée par des marins auprès d'Amérindiens par-delà l'Atlantique tend à prendre une importance économique toujours plus grande en Europe. Vers la fin du siècle, les autorités françaises manifestent le désir de réglementer le négoce de la fourrure en Nouvelle-France. L'une des premières actions en ce sens sera d'en octroyer officiellement le monopole d'exploitation en 1588 à deux marchands, Étienne Chaton de la Jannaye et Jacques Noël, ce dernier étant neveu de Cartier. Pour obtenir ce privilège, Noël aurait fait valoir aux autorités françaises qu'il avait déjà amené en métropole plusieurs Amérindiens afin qu'ils reçoivent une formation d'interprètes.²⁰⁹ Malgré l'octroi d'un tel privilège, la France ne déploie pas encore les moyens de surveillance nécessaires de l'autre côté de l'Atlantique pour faire respecter ce monopole. La colonie demeure une zone investie librement par des marins venus de diverses régions d'Europe, sur laquelle les autorités françaises n'ont pour l'instant qu'une emprise symbolique découlant du geste protocolaire de Cartier (soit la déclaration qu'il avait faite à l'effet qu'il prenait possession du territoire au nom du Roi de France). C'est au tournant du 17^e siècle que commencera à se mettre en branle de véritables mesures pour faire respecter les réglementations commerciales mises en place par les autorités françaises.

Par ailleurs, on peut se questionner sur la situation qui prévaut durant le 16^e siècle spécifiquement à Tadoussac, premier lieu accessible aux Européens dans la région à l'étude. Les documents historiques précisent certes que Cartier y est déjà passé, tout comme Roberval et certains de ses hommes, qui auraient en plus effectué un bref voyage de reconnaissance sur une partie de la rivière Saguenay en 1542. Dans le cadre d'une étude touchant aux concepts de métissage, il importe cependant de trouver non pas seulement le moment historique où s'est produite la première incursion d'un groupe sur le territoire, mais aussi et surtout la période où ce groupe a commencé à fréquenter durablement ses autochtones. Dans la présente situation, il faut ainsi essayer de déterminer le moment où

²⁰⁹ Olive Patricia Dickason, *Le mythe du sauvage*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1993, p. 230.

les simples pêcheurs et chasseurs de mammifères marins européens ont pour leur part pris l'habitude de fréquenter Tadoussac.

2.2.3 ARRIVÉE DES EUROPÉENS À TADOUSSAC

À quelle période de l'histoire Tadoussac est-il devenu un lieu autour duquel les marins européens ont pris l'habitude d'exploiter les ressources halieutiques et où ils ont bâti des installations leur permettant d'apprêter leurs prises au sol ? Il est primordial de tenter de repérer cette période afin de déterminer le moment charnière de l'histoire où ont pu germer les rencontres régulières entre Européens et Amérindiens spécifiquement dans la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean. En ce 16^e siècle, où les documents sur cette zone territoriale sont rarissimes, l'historien se penchant sur cette question fait face à certaines incertitudes. Ces dernières découlent du fait que la première mention documentaire sur l'instauration d'habitudes de pêche par les Européens près de Tadoussac paraît à l'intérieur d'un document qui a été rédigé quelque 30 ans après les événements qu'il rapporte. Conséquemment, l'historien doit conjuguer son analyse à la possibilité d'un anachronisme. Le document dont il s'agit ici est le *Grand insulaire*, un manuscrit rédigé en 1586 par le français André Thevet, présenté comme une description de la réalité prévalant par delà l'Atlantique durant la décennie 1550.

André Thevet est un frère franciscain qui s'est érigé comme l'une des figures incontournables de la littérature portant sur la géographie et les peuples des Amériques durant le 16^e siècle, soit en pleine époque où cette partie du monde entre dans le champ de conscience des Européens. Au cours de sa carrière, il s'est fait connaître à la cour de France par ses livres décrivant l'état des connaissances qu'il a accumulées sur la morphologie des continents et quelques unes des populations qui les occupent. Cependant, Thevet, le plus souvent, n'a pas écrit sur des pays qu'il a visités. Mis à part un séjour au Brésil colonial français, réalisé en 1555-1556, il n'a pas effectué de voyage dans la plupart des zones des Amériques sur lesquelles il écrit. Ses ouvrages descriptifs reposent avant tout sur les informations qu'il a pu obtenir d'autrui sur les expéditions. On lui doit des documents tels que *Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique : & de*

*plusieurs terres & isles découvertes de nostre temps*²¹⁰, publié en 1557, la *Cosmographie universelle*²¹¹, publié en 1575, et *Le grand insulaire*²¹², manuscrit rédigé en 1586 et conservé aux Archives nationales de France (qui ne sera retranscrit et publié qu'en 1986). C'est dans certains de ces livres que l'on retrouve les toutes premières traces documentaires de la présence d'Européens sur la rivière Saguenay.

Dans *Les singularitez de la France antarctique* de 1557, Thevet fait une courte description du Canada, manifestement basée sur les écrits de Cartier, dans laquelle il évoque l'existence de la rivière Saguenay, sans toutefois y rapporter spécifiquement qu'il s'agit d'une rivière qui a été explorée par les Européens.²¹³ Dans sa *Cosmographie universelle* de 1575, il précise dans un premier temps qu'«une très forte maison autour de laquelle il y avait deux touraces assez fortes assises sur une montagnette»²¹⁴ a été érigée dans la région de Québec à l'époque de Roberval, avant de rajouter qu'une autre «fut commencée au bord d'une rivière nommée en langue des barbares le pays Sinagua»²¹⁵. On peut inférer ici que le *pays Sinagua* dont il est question renvoie à ce qui sera appelé plus tard -et de manière permanente- le *Saguenay*. Aucune certitude ne peut cependant être ici admise, ce qui laisse l'historien en plein questionnement sur la validité de ce qui pourrait représenter la première trace documentaire d'un projet de construction européen aux abords de cette rivière. Dans *Le grand insulaire*, Thevet offre cette fois un récit plus

²¹⁰ André Thevet (Frank Lestringant éd.), *Le Brésil d'André Thevet. Les singularités de la France Antarctique (1557)*, Paris, Éditions Chandeigne, 1997.

²¹¹ André Thevet, *La cosmographie universelle d'André Thevet, cosmographe du roy illustrée de diverses figures des choses plus remarquables veues par l'auteur, & incogneuës de noz anciens & modernes*, Paris, Édition

Chez Guillaume Chandiere, 1575. Copie consultée sur le site Archives.org :

http://www.archive.org/details/cihm_40485 (dernière consultation 30 janvier 2012).

²¹² André Thevet, *Grand insulaire* (1588), publié dans Roger Schlesinger et Arthur P. Stabler, *André Thevet's North America...*, p. 268.

²¹³ André Thevet, *Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique : & de plusieurs terres & isles découvertes de nostre temps*, Paris, Maisonneuve, Nouvelle édition avec notes et commentaires par Paul Gaffarel (éd.), 1878, p. 398-436.

²¹⁴ Rapporté dans Robert de Roquebrune, *Les Canadiens d'autrefois: Essais*, Montréal, Fides, Tome I, 1962, p. 25.

²¹⁵ Rapporté dans Robert de Roquebrune, *Les Canadiens d'autrefois: Essais...*, p. 25.

univoque sur la présence d'Européens sur ce cours d'eau. Il fait alors directement mention d'un voyage de Roberval sur ce dernier :

*[...] le Seigneur Roberval lequel un jour aians faict le voyage de la Rivière de Saguenay accompagné des Sieurs de Lespiay, Labrosse, Longeval et autres et de quelque nombre de soldatz embarquez dans un autre petit vaisseau vain un vent qui culbuta led[ict] vaisseau ou estoient lesdicts soldat qui furent tous noyez [...]*²¹⁶

On allègue ainsi dans ces écrits que la rivière Saguenay aurait été sillonnée par des membres de l'expédition de colonisation française menée par Roberval en 1542. Leur voyage aurait toutefois été écourté par un accident causant la noyade de quelques-uns des compagnons de Roberval. Si, comme l'a écrit Thevet ils se sont bien rendu au Saguenay, leur présence n'y fut que furtive. Toujours dans *Le grand insulaire* paraît d'autres passages laissant entendre que les Européens ont développé des connaissances en navigation à l'embouchure de la rivière Saguenay, autour d'un lieu nommé «*Thadoyseau*», nom qui sera quelquefois utilisés dans la documentation ancienne pour désigner Tadoussac. Il apparaît cette fois que les marins européens connaissaient le Saguenay et le lieu de Tadoussac, à son embouchure :

*Ayant traversé ces dangereux passages, le pilote est en seurté [sûreté] jusques a la riviere et pays de Saguenay que les Sauvages appellent Thadoyseau [Tadoussac], et peut le pilote deployer toutes les voiles jusques a L'Isle de l'Assumption que les mesmes sauvages nomment Naticoustj [Anticosti] assez dangereuse pour l'aborder à cause d'une infinité de bancs et de batteures [...]*²¹⁷

Dans cet autre passage, André Thevet rapporte que, chaque année, les Européens chassaient le béluga dans les eaux entourant l'île aux Basques ainsi que dans la rivière Saguenay. Cette fois, il n'est plus question du simple passage d'une expédition menée par

²¹⁶ André Thevet, *Grand insulaire*, publié dans Roger Schlesinger et Arthur P. Stabler, *André Thevet's North America...*, p. 263.

²¹⁷ André Thevet, *Grand insulaire*, publié dans Roger Schlesinger et Arthur P. Stabler, *André Thevet's North America...*, p. 250.

quelques Français localement, mais plutôt de visites cycliques par des marins venus de plusieurs régions d'Europe :

*Au tour de ladite Isle c'est la plus belle pêcherie qui soit dans tout le grand océan, et où les baleines et repères en tous sens. Les Bayonnois, espagnols et autres ils vont à la pêcherie pour y prendre ces grands belues, nommés [...] des moschovites Bellougas et de ce peuple canadien Kourt [...] Il s'en prend tous les ans grands nombres et principalement à la rivière de Saguenay qui peut avoir demie lieue d'entrée, au pres de laquelle nos François y firent un fort de bois pour s'asseurer des barbares qui sont asses bonnes gens et gracieux si l'on ne les irrite.*²¹⁸

Le récit de Thevet est cette fois davantage évocateur d'une présence substantielle des Européens à l'embouchure de la rivière Saguenay. Il décrit leurs habitudes de fréquentation de l'endroit, leurs liens avec les Amérindiens ainsi que de l'établissement d'un fort de bois sur la terre ferme. De plus, il rapporte un mot de vocabulaire amérindien pour désigner les bélougas («*kourt*») ce qui laisse entendre un certain degré de rapprochement et de transmission de savoir linguistique entre les populations en contact. Ce passage demeure toutefois flou quant au moment exact où les marins européens auraient commencé à fréquenter de cette manière l'endroit. Il convient de souligner ici que *Le grand insulaire*, manuscrit daté de 1586, se présente comme un document décrivant la situation qui prévalait au Canada durant la décennie 1550. Face à cette situation, on pourrait être tenté d'associer cette description des habitudes européennes de fréquentation de Tadoussac et du Saguenay à cette décennie. Cependant, il importe de rappeler que dans ses publications précédentes, qui remontent justement à la décennie 1550, Thevet n'avait pas donné ces informations ce qui pourrait laisser entendre qu'il les avait alors pas en main. On peut ainsi considérer que ce n'est que tardivement durant le 16^e siècle, soit après la publication des ouvrages *Les singularitez de la France antarctique*, en 1557, et *Cosmographie universelle*, en 1575, que Thevet a été mis au fait d'une présence européenne dans cette région. C'est ce

²¹⁸ André Thevet, *Grand insulaire*, publié dans Roger Schlesinger et Arthur P. Stabler, *André Thevet's North America...*, p. 250-251. Thevet parle aussi des cerfs (probablement des caribous), des bœufs du Canada (probablement des originaux) ainsi que de l'utilisation des raquettes par les habitants de la région d'Hochelaga. Voir p.245.

qui expliquerait pourquoi il ne traite de cette dernière seulement que dans son ouvrage *Le grand insulaire*, datant de 1586.

Même en adhérant à cette hypothèse, d'autres incertitudes se présentent. On peut certes supposer que ce n'est qu'à la fin du 16^e siècle que Thevet a été informé d'une présence européenne à Tadoussac, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle était alors nouvelle. C'est ce que laissent d'ailleurs supposer les informations paraissant dans *Le grand insulaire*, qui évoquent le fait que les marins européens étaient déjà familiers avec l'endroit, y chassant le bélouga de manière régulière, y ayant construit un fort sur le rivage et établi quelques relations avec les Amérindiens. Ce genre d'informations tend à démontrer que les marins européens visitent cette zone géographique depuis un certain temps avant 1586. Par ailleurs, un autre indice documentaire vient conforter cette idée : plus tard, en 1610, Samuel de Champlain rapporte que les vieux marins qui l'accompagnent, expérimentés dans la navigation locale, lui affirment que le commerce des fourrures était bien ancré à Tadoussac dès l'année 1581.²¹⁹ On peut ainsi supposer que le négoce de la pelleterie ait pu se développer à Tadoussac avant la décennie 1580, pour qu'il soit considéré comme une habitude implantée au début de celle-ci. Sur ce point cependant, la discipline historique ne peut fonctionner qu'à partir d'indices documentaires incomplets. L'archéologie, quant à elle, peut certes présenter des informations supplémentaires, mais sans dissiper les incertitudes cependant. En effet, les archéologues ont mis au jour près de Tadoussac pas moins de cinq sites où l'on retrouve des fourneaux en pierres construits par les Européens et destinés à la fonte des graisses de mammifères marins.²²⁰ Leur discipline, toutefois, ne peut pas dater avec exactitude le moment de construction de ces fourneaux. Tout au plus peut-on les associer, globalement, à l'émergence à partir du milieu du 16^e siècle des pratiques de chasse aux mammifères marins par les Européens sur le Saint-Laurent, ce qui n'aide guère à préciser le moment recherché. Ainsi, malgré quelques

²¹⁹ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain*, Québec, Imprimé au Séminaire par George-Édouard Desbarats, 1870, vol. III, p. 207.

²²⁰ Il s'agit des sites de l'Échafaud-aux-Basques, de l'Île aux Basques, de Pointe à la Loupe, de Lesquemin, de Bon Désir et de l'Anse-aux-Basques. René Bélanger, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent, 1535-1635...*, p. 35-40.

investigations locales, les archéologues n'ont pu retrouver les traces du fort de bois dont la construction est évoquée à Tadoussac dans la documentation.²²¹

Confronté à cet état de fait, la présente recherche abandonne l'idée d'associer une date précise à l'arrivée des Européens dans la région à l'étude; elle se raccroche aux différents indices laissant entendre, de manière globale, que Tadoussac devient un endroit fréquenté par les marins européens au cœur du 16^e siècle. En situant cette fréquentation de manière imprécise par l'expression *au cœur du 16^e siècle*, la présente étude opte certes pour une position assez large, mais qui est la plus sûre qui puisse être. À la fin de ce siècle et au début du prochain, la documentation historique (notamment dans les écrits de Champlain) confirmera la validité de cette position, en évoquant Tadoussac parmi les endroits de prédilections dans la colonie pour la pêche, où ont été construites des structures de bois pour le séchage du poisson.²²² Ces installations servent de cadre contextuel dans lequel émergent localement la traite des fourrures, dont les signes documentaires ne tarderont pas à se manifester de manière ostentatoire dès le tournant du 17^e siècle.

2.3 LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES AMÉRINDIENS AU 16^e SIÈCLE

2.3.1 LES GROUPES AMÉRINDIENS RENCONTRÉS

Dans la partie précédente du chapitre, les principaux jalons événementiels retraçant l'arrivée des Européens dans les eaux au large de Terre-Neuve, du golfe, de l'estuaire et du fleuve Saint-Laurent ont été posés. Cette partie débouchait sur le dévoilement des données disponibles sur le début de la fréquentation par les marins de Tadoussac et de l'embouchure du Saguenay. La nouvelle partie du chapitre, qui s'entame ici, pose maintenant le regard sur les Amérindiens de cette région. Elle poursuit l'objectif de vérifier si les sources

²²¹ Centre Archéo Topo, *Le secteur de Tadoussac*, Les Bergeronnes, Centre Archéo Topo/Ministère de la Culture des communications et de la condition féminine, [non-daté]. Voir aussi Michel Plourde, *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne*, Québec, Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2006.

²²² Robert Le Blant et René Baudry, *Nouveaux documents sur Champlain et son époque...*, p. XV.

documentaires de l'époque permettent d'identifier les groupes autochtones qui habitent ces zones territoriales particulières (comme celle de Tadoussac), d'évoquer certaines de leurs caractéristiques culturelles et d'évaluer leur démographie au 16^e siècle. Cet exercice a pour but d'apporter des informations qui permettront ensuite de situer en contexte la dynamique de métissage s'établissant entre les populations en contact sur le terrain d'études.

Parmi les outils documentaires permettant d'accomplir cette mission figurent les journaux de Cartier. Le Malouin a en effet laissé à la postérité quelques écrits sur les autochtones du Saguenay, bien qu'il n'ait eu que brièvement affaire à eux. C'est surtout par l'entremise d'Amérindiens qu'il a rencontrés dans une région voisine qu'il a accumulé des informations les concernant. Il convient ici de rappeler qu'à l'occasion de son premier voyage officiel en 1534, Cartier n'avait progressé vers l'Ouest que jusqu'à l'endroit qu'il baptise la Baie des chaleurs : bien loin de la région au cœur de la présente étude. À la fin de son voyage, il rencontre à l'embouchure de la rivière Honguedo (l'actuelle rivière Gaspé) des Amérindiens en provenance de Stadoconé (aujourd'hui Québec).²²³ Cartier retourne ensuite en France en ramenant avec lui deux individus appartenant à ce groupe. Durant son deuxième voyage officiel, en 1535-1536, Cartier revient avec ces deux autochtones, qui lui serviront alors de guides et d'interprètes. Éclairé par leur savoir, le navigateur s'engage cette fois profondément sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (sur l'île actuelle de Montréal).²²⁴ Il passe ainsi outre la zone d'étude, le Saguenay, sans s'y engager ni établir des contacts durables avec ses populations. Durant ce voyage, Cartier se familiarise plutôt avec la société autochtone de laquelle proviennent ses deux guides. Ces derniers tirent leur origine d'une culture amérindienne occupant des terres entre Stadoconé et Hochelaga, dont les membres ont constitué une multitude de villages, où se pratique notamment l'agriculture. Ces Amérindiens, qui se distinguent par leur sédentarité, seront

²²³ Roger Marois, *Les schèmes d'établissement ...*, p. 28.

²²⁴ Roger Marois, *Les schèmes d'établissement ...*, p. 28.

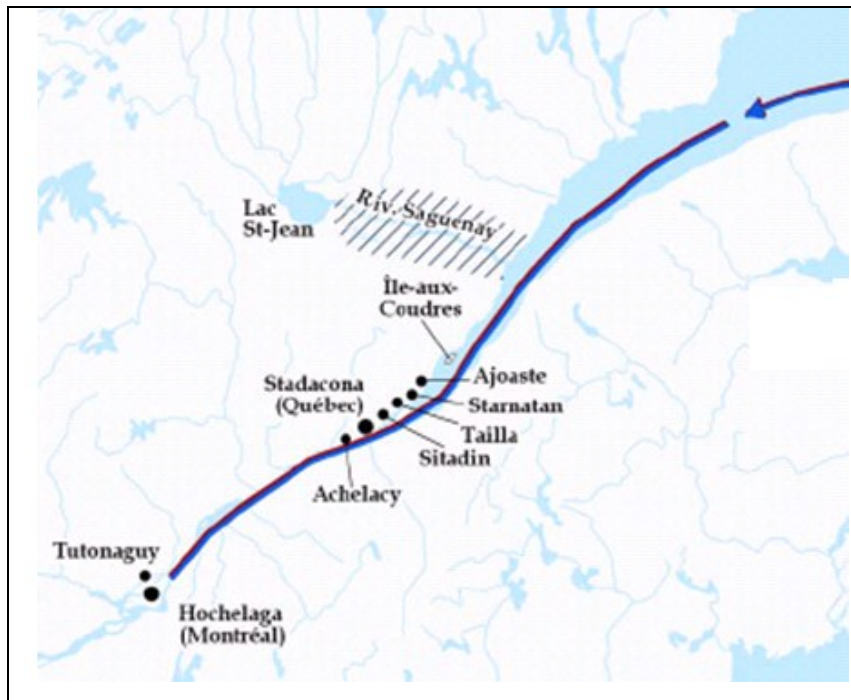
désignés par les chercheurs contemporains par l'expression ethnonymique d'*Iroquoiens du Saint-Laurent*.²²⁵

Le troisième voyage de Cartier en 1541-1542 s'articule pour sa part principalement autour de la tentative d'érection d'un établissement colonial à *Charlesbourg-Royal*. Encore une fois, Cartier privilégie les rapports avec la société amérindienne sédentaire située dans le voisinage de ses installations, et s'intéresse de manière secondaire aux groupes occupant d'autres zones de la colonie, ce qui inclut l'embouchure du Saguenay. Au terme de son voyage, le malouin aura livré un témoignage relativement détaillé sur les Amérindiens dits *Iroquoiens du Saint-Laurent*, en décrivant leur mode de vie, en situant géographiquement plusieurs de leurs villages et consignant même dans son journal quelque mots de leur langue.²²⁶ Il reste toutefois presque coi à propos des autochtones de la rivière Saguenay. La carte suivante résume cette situation.

²²⁵ Jacques Cartier ne nomme pas ce groupe, se contentant de dire qu'il s'agit des gens du pays d'Hochelaga. Ce sont les chercheurs contemporains, qui ont déduit d'après les indices linguistiques, ethnographiques et archéologiques qu'il s'agit d'un groupe rattaché à la famille des Iroquoiens. Roland Tremblay, «Regards sur le passé: réflexions sur l'identité des habitants de la vallée du Saint-Laurent au XVI^e siècle», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 29, no 1, 1999, p. 41-52, James Pendergast, «The Confusing Identities Attributed to Stadacona and Hochelaga», *Revue d'études canadiennes*, vol. 32, 1998, p. 149-167, Bruce Trigger et James Pendergast, «Saint Lawrence Iroquoians», *Handbook of North American Indians*, vol. 15, 1998, p. 357-361 et Bruce Trigger, *Les enfants d'Aataentsic: l'histoire du peuple huron*, Montréal, Libre Expression, 1991, p. 206-220, «La disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent»).

²²⁶ Jacques Cartier, *Bref récit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres ; réimpression figurée de l'édition originale rarissime de MDXLV, avec les variantes des manuscrits de la Bibliothèque impériale ; précédée d'une brève et succincte introduction historique par M. d'Avezac*, Paris, Librairie Tross, 1863, p. 47-48. Copie consultée sur le site du Project Gutenberg, <http://www.gutenberg.org/files/12356/12356-h/12356-h.htm> (dernière consultation 30 janvier 2012).

Carte 3: Emplacements géographiques des sites iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent évoqués dans les écrits de Jacques Cartier



Source : D'après Roger Marois, *Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique: le sud du Québec*, Ottawa, Musée national de l'homme, 1974, p.32. Réalisé par Louis-Pascal Rousseau.

Sur sa carte, la ligne fléchée représente le trajet de Cartier jusqu'à sa destination finale, Hochelaga. On constate que le malouin a identifié plusieurs villages de la société autochtone avec laquelle il entretient ses liens les plus étroits. On compte ainsi un de ces villages près de Hochelaga, et cinq autres dans le voisinage de Stadacona (Cartier mentionne par ailleurs qu'il en existe encore d'autres). Les lieux d'intérêt du navigateur sont situés donc bien loin de la rivière Saguenay, où se trouvent les Amérindiens au cœur de la présente étude. En dehors de ces villages, le navigateur fera certes quelques autres rencontres ponctuelles avec des Amérindiens à différents endroits durant ses voyages.²²⁷ À

²²⁷ Par exemple, il tiendra une séance de troc de fourrures avec des Amérindiens à la Baie des Chaleurs, ou encore une grande réunion de la Baie de Gaspé. À cet endroit, les Français ont été rejoints par «deux bandez

l'Isle-aux-Coudres survient la seule impliquant directement des Amérindiens qui «*venoient de la riviere du Saguenay*»²²⁸. L'équipage de Cartier croise sur cette île un petit groupe composé de quelques canots, en provenance de cette rivière. On pouvait alors espérer que le navigateur livre des informations à leur propos. Cependant, Cartier, dans ce passage de son récit, ne donne aucun détail descriptif à leur endroit : il ne fait que mentionner de manière laconique leur présence. Les Amérindiens de la rivière Saguenay restent pour leur part largement en dehors de la trajectoire de Cartier. On ne peut noter dans ses écrits aucune rencontre de cette ampleur avec des autochtones de la région à l'étude.

En fait, c'est plutôt lorsqu'il s'adresse aux Amérindiens appartenant au groupe des *Iroquoiens du Saint-Laurent* que Cartier en apprend sur leurs voisins saguenéens. À Hochelaga, le navigateur accumule des informations qui lui permettent d'établir quelques comparaisons entre les différentes sociétés qui se côtoient :

*Tout cedit peuple [les Amérindiens sédentaires de la vallée du Saint-Laurent] ne s'adonne que à labourage & pescherie pour vivre: Car des biens de ce monde n'en font compte, parce qu'ilz n'en ont congnoissance, & qu'ilz ne bougent de leur pais, & ne sont ambulatoires comme ceux de Canada, & du Saguenay, nonobstant que lesdictz Canadiens leur soyent subgettz avec huict ou neuf autres peuples, qui sont sur ledict fleuve.*²²⁹

Dans ce commentaire, Cartier dépeint un paysage populationnel amérindien divisé en deux grands groupes : les Amérindiens sédentaires de l'intérieur de la vallée du Saint-Laurent, d'une part et, les nomades du Saguenay et du *Canada*, d'autre part. Il est à noter que les termes *Canada* et *Canadiens* renvoient, dans les documents de cette époque, à la

de barques de sauvaiges» formant un groupe qui «*estoyent tant homes femmes que enffans plus de deux cens personnes qui avoyent environ quarante barques lesquelz apres avoyr ung peu [été] à terre avecques eux venoyent franchement avec leurs barques à bord de noz navires*». Bien qu'elle soit survenue hors de la zone où ils ont implanté leur village, cette grande rencontre entre Cartier et des Amérindiens implique, encore une fois, des *Iroquoiens du Saint-Laurent*. Le navigateur précise qu'il s'agit en effet d'un contingent d'autochtones en provenance de Stadacona, toujours associés à cet ensemble culturel autochtone. Jacques Cartier (Michel Bideaux éd.), *Relations...*, p. 114.

²²⁸ Jacques Cartier, *Brefrécit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI...*, p. 45.

²²⁹ Jacques Cartier, *Brefrécit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI...*, p. 25.

zone territoriale adjacente au Saguenay, qui se trouve dans la région actuelle de la Côte-Nord. Ces deux termes continueront d'ailleurs de désigner cette région et ses Amérindiens dans d'autres sources produites jusqu'au 17^e siècle.²³⁰ Le malouin présente par ailleurs le groupe sédentaire dans lequel il se trouve comme formant un peuple, par opposition aux nomades du Saguenay et du Canada, qui «*leur soyent subgectz*»²³¹ et qui seraient divisés en plusieurs entités différentes, soit «*huict ou neuf autres peuples*»²³². Ce passage du journal constitue la première mention documentaire retracée faisant référence à l'existence d'une multiplicité de groupes autochtones gravitant à l'intérieur et autour de la région à l'étude. On peut cependant se questionner sur la portée des rapports de force évoqués entre les sédentaires et les nomades, de même que sur la notion de *peuple* véhiculée dans ce passage. D'autres sources, à des périodes historiques subséquentes, permettront de détailler le profil populationnel du Saguenay et de déterminer la nature des différences entre les groupes en présence et s'il s'agit effectivement de peuples distincts. Pour l'instant, bien qu'imprécise, une diversité de groupes est attestée dans la documentation.

Les autres documents disponibles au 16^e siècle n'apportent guère plus d'éclairage à ce propos. Thevet, dans son récit sur la pénétration des Européens au Canada, évoque certes l'existence de *sauvages* l'habitant, mais donne bien moins de détails que Cartier à leur propos. Dans ces conditions, il reste encore ardu de dépeindre leur mosaïque culturelle. Qui plus est, le cosmographe avait conservé une approche générale du territoire nord-américain, ne donnant que quelques détails ponctuels sur la région du Saguenay spécifiquement. Quant aux documents administratifs de cette période conservés dans les archives des municipalités d'Europe, soit ceux dans lesquels sont notés les départs transatlantiques, ils demeurent axés sur des détails logistiques et administratifs relatifs à la préparation des navires. À leur retour, on constate certes que les navires transportent des

²³⁰ Voir à ce propos : Gervais Carpin, *Histoire d'un mot : l'ethnonyme "canadien" de 1535 à 1691*, Sillery, Septentrion, 1995, p.85-134.

²³¹ Jacques Cartier, *Brefrécit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI...*, p. 25.

²³² Jacques Cartier, *Brefrécit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI...*, p. 25.

fourrures, mais on ignore souvent les détails sur les lieux exacts et les populations auprès desquelles elles ont été récoltées.²³³ Ce type de documentation n'outille pas l'historien pour lui permettre d'établir le portrait des Amérindiens d'une région spécifique telle que le Saguenay au 16^e siècle.

2.3.2 LES ORIGINES DU TERME «MONTAGNAIS» ET LA DÉMOGRAPHIE DE CE GROUPE

Les archives européennes ne permettent pas de savoir quels noms sont en usage chez ces Amérindiens pour désigner leurs propres groupes à cette époque. Par contre, elles offrent un indice laissant entendre que les Européens leur avaient déjà attribué un nom se rapprochant du terme «*Montagnais*», qui sera largement utilisé dans les périodes subséquentes de l'histoire. Cette information est tirée d'un document publié en 1625, intitulé *Compendio Historial de la Muy Noble y Muy Leal Provincia de Guipúzcoa*²³⁴. Écrit par l'historien Lope de Isasti, ce document porte sur la région du Guipúzcoa, située au cœur du Pays basque. On y trouve quelques passages décrivant les voyages transatlantiques effectués par les marins basques dès le milieu du 16^e siècle. C'est dans l'un de ces passages que l'on apprend que les matelots utilisaient le terme *Montañes* - les gens des montagnes - pour désigner certains des Amérindiens qu'ils rencontraient alors de l'autre côté de l'Atlantique.²³⁵ Il est à noter que le chroniqueur historique affirme, dans son ouvrage, détenir ces informations directement de certains marins qu'il aurait interrogés quelque 40 ans auparavant, ce qui renvoie à la décennie 1580. Si ses prétentions s'avèrent fondées, il faudrait donc considérer que ce terme était en usage au sein d'équipages basques pour

²³³ Le recours à l'archéologie s'avère un moyen de palier en partie ce manque d'information documentaire. Laurier Turgeon, «Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent, XVI^e-XVIII^e siècle», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, no 1, 1994, p. 3-15.

²³⁴ Référence de l'édition espagnole : Lope de Isasti, *Compendio Historial de la Muy Noble y Muy Leal Provincia de Guipúzcoa*, San Sebastian, Impresa Ramon Baroja, 1850.

²³⁵ Peter Bakker, «La traite des fourrures et les noms de tribus. Quelques ethnonymes amérindiens vraisemblablement d'origine basque dans le Nord-Est», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, no 3, 1994, p. 22. Cet article se réfère à ce sujet aux propos d'Ives Goddard, «Sononymy», dans David Damas (éd). *Handbook of North American Indians*, vol. 15 : *Northeast*, Washington, Smithsonian Institute, 1984, p. 5-7 ainsi qu'à ceux de José Mailhot, «L'ethymologie de 'Esquimau' revue et corrigée», *Études/Inuits/Studies*, vol. 2, no 2, 1978, p. 59-69.

désigner des Amérindiens par delà l'Atlantique dès la fin du 16^e siècle. Une incertitude demeure sur la date réelle de cet usage puisque le document a été écrit quatre décennies après les témoignages rapportés. Encore une fois, comme c'était le cas avec les écrits de Thevet, la question d'un anachronisme documentaire se pose. Quoi qu'il en soit, dès les débuts du 17^e siècle, les doutes sur l'usage de ce terme se dissipent : le vocable «*Montagnais*» sera alors largement utilisé chez les Européens pour désigner des autochtones en terre nord-américaine. On apprendra de plus quels sont les termes utilisés par les Amérindiens pour identifier leurs propres groupes. Cette question sera abordée dans le chapitre suivant.

Les documents du 16^e siècle restent encore muets concernant les données démographiques sur la population amérindienne du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Pour pallier ce mutisme, il est toutefois possible de se reporter à des informations produites tout juste après cette période historique, soit au tournant du 17^e siècle. Les Français commencent alors à prendre davantage pied à Tadoussac, établissent des contacts plus étroits avec les Amérindiens gravitant autour de cette localité et commencent à écrire à leur propos, ce qui permet en outre de retracer certaines évaluations démographiques. Par exemple, Samuel de Champlain, lorsqu'il visite Tadoussac en 1603, y constate un grand rassemblement d'Amérindiens dont il estime qu'il compte un millier d'individus, dont une partie est identifiée par le navigateur comme des *Montagnais*. Le père Pierre Biard, le premier jésuite envoyé dans le nord-est de l'Amérique, écrira pour sa part en 1611 qu'il existe environ un millier de *Montagnais*, sans pour autant spécifier leur localisation géographique exacte.²³⁶ Parmi les chercheurs contemporains qui se sont prononcés directement sur la question comptent les historiens Camil Girard et Normand Perron qui, dans leur livre généraliste *Histoire du Saguenay - Lac-Saint-Jean*, évaluent que le nombre

²³⁶ Le Jésuite a œuvré en Acadie, à Port Royal. Il n'a pas circulé sur le territoire occupé par les Montagnais. Les informations qu'il a accumulées sur leur compte proviennent de témoignages accumulés auprès de tiers et non d'observations directes. Voir Pierre Biard (1616), «Relation de la Nouvelle-France», *Monumenta Novae Franciae*, vol. 1, p. 497) et aussi Cyprien Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien, par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal & Fils Imprimeurs-éditeurs, 1893, p. 26.

d'Amérindiens dans la région à l'époque où se met en place la traite des fourrures a pu s'élever «aux alentours de 1500»²³⁷. Ils avancent cependant qu'il y en aurait eu davantage avant les épidémies survenues au contact des Européens. Encore une fois, il y a absence de détails sur les données démographiques spécifiques à Tadoussac, par rapport à celles qui concernent l'ensemble de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean. En cette période historique précoce, les chercheurs doivent se camper sur des informations démographiques fluctuantes de ce type. Au fil des ans, d'autres évaluations plus précises se manifesteront dans la documentation.

Quant à l'archéologie, elle permet de mettre en lumière quelques unes des zones d'ombre laissées par la documentation, en révélant notamment des informations sur le mode de subsistance de ces autochtones au moment de l'arrivée des Européens. On retrouve à Tadoussac des vestiges de campements d'Amérindiens dans lesquels s'accumulent des os de phoque, de béluga, de castor, de lièvre, de caribou, d'ours, d'oiseau ainsi que des fragments de différents mollusques recueillis près du littoral.²³⁸ L'absence de possibilité d'agriculture, combinée à la disponibilité saisonnière de ces différents animaux, appuie l'idée -déjà suggérée dans la documentation du tout début de l'ère historique- que la région était occupée par des Amérindiens nomades. Le chercheur Jean-Paul Simard, dans le cadre d'une approche conjuguant informations archéologiques et documents historiques, souligne pour sa part que Tadoussac est depuis des temps reculés un lieu où les Amérindiens se rassemblaient en période estivale.²³⁹ Le lieu a pu leur servir de point de rencontre avec les Européens dès lors que ces derniers ont commencé à fréquenter la région en plein cœur du 16^e siècle. Grâce à l'archéologie, il est aussi possible de confirmer l'existence de routes commerciales - juxtaposées au réseau hydrographique de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean - permettant aux Amérindiens de Tadoussac de quitter le littoral et de pénétrer l'intérieur du territoire forestier afin d'y procéder à du négoce de

²³⁷ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, ..., p. 106.

²³⁸ À propos du site de Tadoussac, les informations préhistoriques les plus récentes sont ténues puisque le campement autochtone identifié est sujet à l'érosion marine. Voir Centre Archéo Topo, *Le secteur de Tadoussac...*

²³⁹ Jean-Paul Simard, «Les Amérindiens avant la colonisation blanche»..., p. 74.

marchandises avec d'autres groupes.²⁴⁰ Plus tard, au 17^e siècle, alors que les Français pénétreront à leur tour le territoire, certains lieux de rencontres et d'échanges amérindiens seront identifiés par ces derniers. Cette question sera traitée lors de ce prochain chapitre. Pour l'instant, il importe de retenir que les Amérindiens de Tadoussac pouvaient faire du négoce avec les groupes de l'intérieur des terres. Ce type de données archéologiques permet de valider, de manière globale, le portrait des populations amérindiennes qui commencent à s'esquisser dans les sources documentaires. Plus le fil de l'histoire se déroulera au siècle suivant, plus la documentation permettra dénombrer précisément cette population et de détailler ses caractéristiques.

2.4 MÉTISSAGES ET INDICATEURS D'ETHNOGENÈSE AU 16^e SIÈCLE

2.4.1 TADOUSSAC DANS SON CONTEXTE CÔTIER

Les parties précédentes de ce chapitre ont évoqué jusqu'à maintenant les grandes étapes de la rencontre entre Européens et autochtones à Tadoussac, premier lieu de contact entre ces populations dans la région à l'étude. D'abord ont été précisées les conditions d'arrivée des Européens à cet endroit, puis exposées les principales caractéristiques des populations amérindiennes locales. Cette dernière partie du chapitre s'intéresse quant à elle à la dynamique de rencontres et de mélanges qui s'enclenche au moment où les populations entrent ainsi en contact. L'objectif est de vérifier si dans la région se manifestent des indices à l'effet qu'un processus d'ethnogenèse métisse s'amorce déjà ou si, du moins, se met en place un contexte favorable à l'enclenchement éventuel d'un tel processus dans les périodes subséquentes de l'histoire.

Il a donc été vu que le 16^e siècle s'avère pour les littoraux du nord-est de l'Amérique une époque de transition. Cette région devient en effet le théâtre d'une intense activité

²⁴⁰ Jean-Paul Simard, «Le Meeting de M8chau 8raganich», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 6, no 2, 1976, p. 2-16. On y explique notamment que ce réseau permet aux Amérindiens de Tadoussac d'échanger les haches de fer qu'ils obtenaient des Européens pour des fourrures. Par le jeu des échanges d'un groupe amérindien à l'autre, ces haches de fer pouvaient s'enfoncer sur le continent jusqu'aux Grands Lacs. Pour les Hurons, le nombre de haches, de couteaux et de marmites en fer correspondaient à la puissance symbolique du groupe. Voir aussi à ce propos Harold Innis et Arthur Ray, *The Fur Trade in Canada...*, p. 17-18.

commerciale, marquée par l'essor de l'exploitation des ressources halieutiques par des marins européens, ainsi que par l'enclenchement du commerce des fourrures lorsque ces derniers entrent en contact avec les Amérindiens. Les traces de ce commerce se retrouvent dans la documentation dès le milieu du siècle, alors que se multiplient depuis des villes européennes les départs d'expéditions transatlantiques menées par des marchands. Il est certes utopique de penser qu'il soit possible à partir de ces sources de dresser un panorama complet du négoce des pelleteries prévalant au Canada à cette époque, panorama qui identifierait les lieux d'échanges, les groupes impliqués et les marchandises troquées. Le caractère inconstant et laconique des archives fait ombrage à un tel projet. Les documents historiques permettent d'envisager la mise en relief de certaines dimensions des pratiques commerciales se formant généralement dans les lieux de rencontres sur les littoraux. On peut également retracer à l'occasion quelques témoignages qui amènent des détails supplémentaires sur le fonctionnement d'un endroit en particulier, comme c'est le cas pour Tadoussac.

Dans les pages suivantes sera ainsi évoquée une série de mentions documentaires - appuyées de d'informations tirées d'études archéologiques- attestant du fait que les Amérindiens et les Européens se sont côtoyés durant des décennies au 16^e siècle à différents endroits sur les rivages du Canada, en particulier ceux du fleuve, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Cet exercice poursuit le but de mettre en relief l'ampleur du phénomène de rencontres interculturelles qui prend place à cette période de l'histoire dans cette région du monde. Ensuite, l'analyse prend soin de faire ressortir les informations disponibles sur l'occurrence de ces rencontres euro-amérindiennes à Tadoussac spécifiquement, de façon à démontrer qu'il s'agissait d'un endroit qui, comme bien d'autres le long des littoraux du Saint-Laurent à ce moment de l'histoire, était touché par ce phénomène. Cet exercice permet ainsi de dépeindre la conjoncture générale de métissages entre marins européens et Amérindiens qui s'est enclenchée dans ces zones côtières au 16^e siècle, d'une part, et de situer les données retracées sur Tadoussac même à l'intérieur de cette conjoncture, d'autre part. En bout de ligne, ce cheminement permet de poser des points de repères analytiques, qui serviront à comprendre, dans les chapitres suivants, quels étaient les préalables locaux en matière de métissages.

2.4.2 UNE CONJONCTURE DE RENCONTRES À L'ÉCHELLE DES MILIEUX CÔTIERS

Plusieurs documents témoignent de la nature des relations qui s'établissent dans le contexte côtier entre les populations européennes et amérindiennes au 16^e siècle. On peut évoquer à ce propos les archives émises par les autorités espagnoles, lesquelles, entretenant des visées coloniales sur une bonne part des Amériques, lancent en 1542 une enquête dont l'objectif est de déterminer la nature des activités de Cartier au Canada. Ces autorités espèrent ainsi recueillir des informations leur permettant d'évaluer l'ampleur des richesses de cette région, sur laquelle la France a déjà des visées coloniales. À l'occasion de cette enquête, on interroge plusieurs pêcheurs basques ayant l'habitude de fréquenter les eaux par-delà l'Atlantique. C'est dans ce contexte qu'un capitaine de Bayonne, Robert Lafont, déclare alors avoir fait la pêche à la morue cinq ans plus tôt -ce qui renvoie au milieu de la décennie 1530- dans le port de Brest (dans le détroit de Belle-Isle). Il rapporte l'existence de certains contacts avec les Amérindiens, précisant à leur propos que :

*[...] no tiene casas syno chocones de cortezas de arboles y que tienen mucho ganado é abes de todo genero y pellejas é que su trato dellos es esto de pellejas de martas y otras pellejas y que los que van lleban toda cosa de hierro [...]*²⁴¹

Résumé en français, ce passage indique que le capitaine a pris connaissance du fait que les Amérindiens qu'il a rencontrés ne vivaient pas dans des maisons, mais plutôt dans des cabanes faites d'écorce d'arbres, qu'il y a à leur proximité abondance de lous-marins, d'oiseaux de toutes sortes et de fourrures et qu'ils sont disposés à échanger des peaux de martre, ainsi que d'autres pelleteries, contre des articles en métal. Durant cette même enquête, un autre témoin basque, Clemente de Odelica affirme pour sa part que :

[...] en Gran Baya venian a su nabio muchos yndios y con allos comian y bebian y se trataban muy bien y les deban pieles de benados y de lobos a

²⁴¹ Henry Percival Biggar, *Collection of Documents Relating to Jacques Cartier and the Sieur of Roberval*, Ottawa, Publications of the Public Archives of Canada, 1930, p. 453.

*trueque de achas y cuchillos y otras cosillas y que son ombres de buana arte para yndios bestidos de pellejas [...]*²⁴²

Ce marin rapporte ainsi que, alors que son bateau était à la Grande Baye (autre nom pour le détroit de Belle-Isle), beaucoup d'Amérindiens sont venus à bord, qu'ils ont mangé et bu ensemble, qu'ils étaient très amicaux, et qu'ils leur avaient donné des peaux de caribous (probablement, *banados* signifiant *cerfs* en espagnol) et de loup-marins (possiblement, *lobos* signifiant loups) en échange de haches, de couteaux et d'autres menus articles. Le marin rajoute qu'il a trouvé qu'il s'agissait d'hommes bien adroits (*ombres de buana arte*) pour des Indiens vêtus de fourrures. À travers des témoignages de ce type, on réalise que dès la décennie 1530, certains contacts étaient déjà établis entre des Européens et des Amérindiens sur les rivages des eaux canadiennes. Dans ce cas, les témoignages se concentrent sur de tels contacts dans la région du détroit de Belle-Isle, à l'extrémité est du continent.

À la vue de ces informations, il n'est pas étonnant de retrouver à l'occasion des témoignages analogues à l'intérieur même des récits de Cartier, cette fois dans une zone du littoral se rapprochant davantage de la région à l'étude. Ce dernier explique notamment qu'il a rencontré (alors qu'il passait près du site de la localité actuelle de Natashquan) des Amérindiens désireux de troquer des fourrures avec son équipage. Cartier spécifie qu'il s'agit d'«*envyron douze homes, lesquelz vindrent aussi franchement à bord de noz navires, comme s'ils eussent esté françoys*».²⁴³ En prenant soin de préciser que ces Amérindiens étaient montés à bord des navires de manière franche, comme s'ils étaient eux-mêmes des Français, Cartier suggère ici qu'il s'agissait pour eux d'un acte qui n'avait rien de nouveau ni de particulier. Son récit de l'évènement dépeint alors une scène de rencontre plutôt routinière entre marins et Amérindiens, qui échangent entre eux divers articles selon des habitudes convenues de part et d'autres. Par ailleurs, dans la Baie des Chaleurs, Cartier se retrouve encore face à des Amérindiens qui l'invitent à commercer. Le navigateur spécifie

²⁴² Henry Percival Biggar, *Collection of Documents Relating to Jacques Cartier...*, p. 462.

²⁴³ Jacques Cartier (Michel Bideaux éd.), *Relations...*, p. 120-121.

dans son journal à propos de ces derniers qu'ils étaient «*ung grant nombre de gens quelx fessoient ung grant bruict et nous fessoient plusieurs signes que nous allisions à terre nous montrant des peaulx sur des bastons*»²⁴⁴. Répondant à leur invitation au négoce, le Malouin envoie :

*[...] deux hommes à terre pour aller à eulx leurs portez des cousteaulx et aultres ferremens et ung chapeau rouge pour donner [à leur] capitaine. Et eulx voyant ce dessandirent partie d'eulx à terre avecques dedites peaulx et traficquerent ensemble et demenerent une grande et merueilleusse joye d'avoir recouvrer desdits ferremens et aultres chosses.*²⁴⁵

Le récit de Cartier transmet ainsi, une fois de plus, un témoignage reflétant l'existence d'habitudes de traite entre Européens et Amérindiens aux abords des eaux qu'il parcourt. Les écrits du navigateur se conjuguent d'ailleurs à d'autres, qui rapportent à la même époque la présence établie de négoce de la sorte. À ce propos, on peut évoquer le fait que Roberval, dans un acte notarié précédant son expédition au Canada en 1541, assure à deux de ses associés, Harel et Mallet, qu'ils «*auront le tiers de tout ce qu'ilz pourront conquister par traphiques de marchandizes avec les sauvages de ladicte terre...*»²⁴⁶ On peut constater que déjà au milieu du siècle le négoce des fourrures avec les Amérindiens était bien ancré dans l'esprit des Européens, y compris lorsque ces derniers mettaient le cap vers une zone territoriale avancée à l'intérieur du continent, bien au-delà de Tadoussac, comme c'est le cas pour la colonie de Charlesbourg-Royal.

Durant la seconde moitié du 16^e siècle, particulièrement vers sa fin, s'accroissent l'occurrence et la précision de ce type d'informations documentaires sur le commerce des fourrures. À ce propos, l'historien Laurier Turgeon explique que les archives de municipalités côtières européennes se réfèrent alors de plus en plus fréquemment à l'introduction de marchandises pour la traite des fourrures à bord des navires à destination

²⁴⁴ Jacques Cartier (Michel Bideaux éd.), *Relations...*, p. 110.

²⁴⁵ Jacques Cartier (Michel Bideaux éd.), *Relations...*, p. 111.

²⁴⁶ Henry Percival Biggar, *The Early trading companies of New France...*, p. 31, cité dans Bernard Allaire, *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor...*, p. 88.

du Canada.²⁴⁷ Ces documents renferment en effet des contrats d'avitaillement dans lesquels il est inscrit que les navires en partance pour les terres outre-Atlantique transportent des articles pour le négoce des fourrures. On peut ici citer en exemple le cas de l'expédition marchande menée en 1586 par Micheau de Hoyarsabal, capitaine de navire du pays basque français, dont les documents indiquent qu'il est allé : «à *Terre-Neuve pour pêcher la morue, la baleine et autres poissons ainsi qu'en Canada pour trafiquer et négocier avec les sauvages en pelleteries et autres marchandises*». ²⁴⁸ L'année suivante, Johannis Dagorette, un autre capitaine basque, enregistre son bateau à Bordeaux avant d'aller «à *Terre-Neuve et au Canada pêcher la morue, la baleine et d'autres poissons, et traiter et négocier avec [les] sauvages du dit Canada*». ²⁴⁹ Bientôt d'ailleurs, un itinéraire commercial se dessine pour les marins européens. Ils s'installent d'abord à Terre-Neuve, dans un site côtier à partir duquel ils dirigent l'essentiel de leurs activités de pêche. À partir de cet endroit, ils envoient une embarcation plus légère qui longe les rives du Saint-Laurent pour le troc des fourrures. À la fin de l'été, si l'embarcation secondaire réservée à l'échange n'est pas pleine, on complète son chargement par d'autres ressources, telle l'huile de baleine, le saumon ou la morue séchée, avant de rejoindre le reste de l'équipage à Terre-Neuve, puis de retourner en Europe. ²⁵⁰

La promiscuité qui se développe entre marins de divers horizons européens et Amérindiens dans ce contexte est telle que des transferts linguistiques ont pu commencer à s'opérer. À ce propos, un marin basque (à l'occasion de l'enquête menée par la couronne espagnole) souligne dans son témoignage qu'il avait rencontré des Amérindiens en mesure de comprendre plusieurs langues parlées par les marins Européens. Plus précisément, il affirme «*que los yndios entienden toda lengua, francesa y ynglesa y gascona é la lengua que ellos hablan*»²⁵¹, soit que les autochtones rencontrés pouvaient, en plus de parler leur

²⁴⁷ Laurier Turgeon, «Les Français en Nouvelle-Angleterre avant Champlain», dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain. La naissance de l'Amérique française...*, p. 98-112.

²⁴⁸ Laurier Turgeon, «Les Français en Nouvelle-Angleterre avant Champlain»..., p. 109.

²⁴⁹ Laurier Turgeon, «Les Français en Nouvelle-Angleterre avant Champlain»..., p. 109.

²⁵⁰ Laurier Turgeon, «Les Français en Nouvelle-Angleterre avant Champlain»..., p. 110-112.

²⁵¹ Henry Percival Biggar, *Collection of Documents Relating to Jacques Cartier...*, p. 453-454.

propre langue, comprendre le français, l'anglais et le gascon (lequel est une variété dialectale de la langue occitane associée à la région de la Gascogne, qui comprend notamment la ville de Bordeaux). Ce témoignage est un signe, parmi d'autres, qu'il y a eu un établissement d'une promiscuité entre Amérindiens et Européens sur les littoraux à cette époque. Par ailleurs, un phénomène nouveau se manifeste dans la documentation durant la seconde moitié du 16^e siècle : l'hivernement de marchands européens au Canada. En 1584, le capitaine Micheau de Hoyarsabal achète à Bordeaux une quantité appréciable de marchandises destinées à la traite des fourrures par-delà l'Atlantique : 1212 livres de chaudron de cuivre rouge (environ 100 unités), 161 douzaines de couteaux, 50 haches ainsi qu'un nombre indéterminé d'épées, de perles de verre, de chapeaux et de couvertures.²⁵² Les archives bordelaises révèlent qu'il quitte l'Europe en 1586 en direction au Canada pour y chercher des fourrures. Il passe d'ailleurs l'hiver 1586-1587 au Canada avec une partie de son équipage et des victuailles «*audit lieu de Canada avec lesdits sauvages pour traffiquer avec eux*»²⁵³. La documentation ne permet cependant pas de savoir le lieu précis où ce séjour hivernal a eu lieu. Quoiqu'il en soit, il s'agit là du premier hivernement connu -recensé dans la documentation historique- réalisé par un marchand européen désireux de commercer avec les Amérindiens au Canada.

Non seulement les documents évoquent-ils le rapprochement des populations européennes et amérindiennes dans le contexte des échanges de fourrures, mais ils évoquent aussi le fait que les deux groupes travaillaient conjointement à l'exploitation des ressources halieutiques. C'est du moins l'information que transmettent quelques documents, tel l'ouvrage de l'historien de Lopi de Isasti qui, en se référant à des informations qu'il aurait accumulées auprès de pêcheurs basques dans la décennie 1580, dit des Amérindiens qu'ils : «*parlent et traitent avec les nôtres, et les aident à exploiter le poisson sur la rive en échange d'un peu de cidre et d'un morceau de pain, chose qu'ils*

²⁵² Laurier Turgeon, «Les Français en Nouvelle-Angleterre avant Champlain»..., p. 109.

²⁵³ Laurier Turgeon, *Patrimoines métissés : contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 105.

n'ont pas chez eux»²⁵⁴. On peut aussi citer en exemple le témoignage du navigateur anglais Richard Whitbourne qui, en évoquant les Amérindiens du détroit de Belle-Île, explique qu'ils sont : «*prêts à les aider avec beaucoup de travail et de patience pour tuer, découper et bouillir les baleines et en faire l'huile*». ²⁵⁵ Des écrits de ce type laissent ainsi entendre que les Amérindiens, moyennant des articles divers, acceptent de travailler aux côtés des marins européens aux pêcheries ainsi qu'aux différentes étapes de l'apprêtage du poisson et de la fonte du gras de baleine. Par ailleurs, il convient aussi de mentionner que ce type de collaboration entre Amérindiens et Européens au 16^e siècle trouvent aussi leur reflet dans des représentations iconographiques. À titre d'exemple, on peut évoquer ici la carte reproduite à la page suivante, commandée par la couronne espagnole et réalisée dans un atelier de géographie néerlandais. Datant de la période 1592-1594 et intitulée *Nova Francia alio nomine dicta Terra Nova*²⁵⁶, elle illustre les lieux de pêche et de chasse à la baleine utilisés par les Européens en Nouvelle-France et autour de Terre-Neuve à la fin du 16^e siècle.

²⁵⁴ Traduit et rapporté dans René Bélanger, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent (1535-1635)*..., p. 86.

²⁵⁵ Traduit et rapporté dans René Bélanger, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent (1535-1635)*..., p. 78.

²⁵⁶ Charles De Volpi, *Newfoundland, a pictorial record: historical prints and illustrations of the province of Newfoundland, Canada, 1497-1887*, Toronto, Longman Canada, 1972, p. 25.

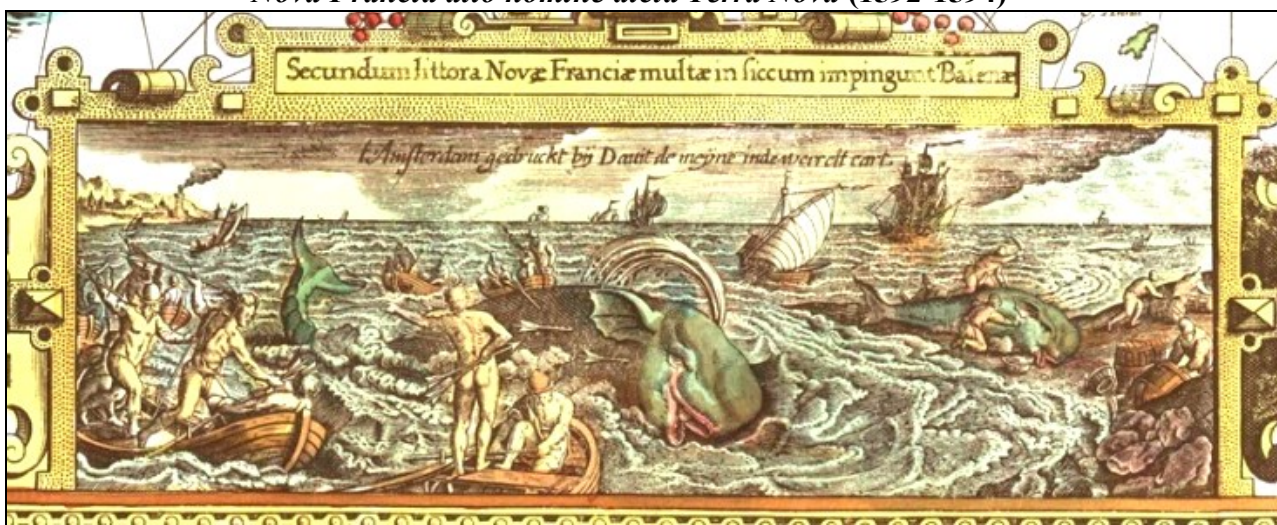
Carte 4 : Nova Francia alio nomine dicta Terra Nova. Carte commandée par la couronne d'Espagne sur les lieux de pêche et de chasse à la baleine utilisés par les Européens en Nouvelle-France et à Terre-Neuve (1592-1594)



Source : Carte dessinée par Petrus Placius, Amsterdam, vers 1592-1594. Présentée dans Charles De Volpi, *Newfoundland, a Pictorial Record : Historical Prints and Illustrations of the Province of Newfoundland, Canada, 1497-1887*, Toronto, Longman Canada, 1972, p. 25.

Il se trouve sur cette carte des détails méritant d'être examinés de plus près, puisqu'ils mettent en relief l'un des aspects de la rencontre entre Européens et Amérindiens dont les documents font mention. Ces détails se situent dans l'illustration paraissant dans le coin inférieur gauche de la carte, laquelle expose une scène de chasse à la baleine impliquant plusieurs individus et embarcations. Cette illustration est accompagnée de la mention latine «*Secundum littora Novae Franciae multae in siccum impingunt Balenae*», ce qui signifie que le littoral de la Nouvelle-France servait de lieu «*afin de sécher et de disséquer les baleines*».²⁵⁷ Ci-dessous se trouve un agrandissement de cette image :

**Carte 5 : Illustration figurant sur la carte
Nova Francia alio nomine dicta Terra Nova (1592-1594)**



Source : Extrait de la carte dessinée par Petrus Placius, Amsterdam, vers 1592-1594. Présentée dans Charles De Volpi, *Newfoundland, a Pictorial Record : Historical Prints and Illustrations of the Province of Newfoundland, Canada, 1497-1887*, Toronto, Longman Canada, 1972, p. 25.

Cette illustration présente plusieurs étapes de travail relatives à la chasse à la baleine ainsi qu'à l'apprêtage des prises. En premier plan se trouvent des barques remplies de chasseurs. Ces derniers, armés de harpons, s'en prennent à un animal situé au centre de l'image. À droite de l'illustration se trouve une berge sur laquelle des chasseurs dépècent l'une de leurs prises alors que certains autres manipulent des tonneaux. En arrière-plan, se

²⁵⁷ Sous cette mention paraît également des indications à propos de l'atelier de cartographie, basé à Amsterdam.

profilent plusieurs navires ainsi que, au fond à gauche, une cheminée crachant de la fumée, qui représente sans doute un four (nécessaire pour l'obtention de l'huile de baleine). Ce qui rend cette image intéressante en regard de la présente analyse est qu'elle met en scène non pas seulement de simples chasseurs européens, mais également, semble-t-il, leur main-d'œuvre amérindienne dont les archives font mention. On y observe en effet ce détail particulier : les équipages des baleiniers en avant-plan sont composés de personnages portant des casques métalliques s'apparentant à ceux des conquistadors ainsi que de personnages nus (dont l'un tient un paquet de flèches à harponner derrière son dos). Il est permis d'avancer ici que les personnages portant des casques représentent des Espagnols, alors que ceux qui sans vêtements représentent des Amérindiens, ces derniers étant d'ailleurs souvent dépeints nus dans l'iconographie de l'époque. Bien entendu, il s'agit ici d'une représentation stylisée de la réalité, produite par un cartographe travaillant dans un atelier situé à des milliers de la scène qu'il évoque. On ne peut certes pas y voir une représentation picturale produite par un témoin direct de la collaboration interculturelle caractérisant la chasse aux baleines à cette époque en Amérique du Nord. Il s'agit néanmoins d'un témoignage iconographique venant souligner que ce type de collaboration pouvait être connu même en Europe. Cette image vient ainsi s'ajouter aux informations documentaires indiquant que dès le 16^e siècle les Européens savaient que les Amérindiens pouvaient contribuer à leurs activités d'exploitation des ressources halieutiques par-delà l'Atlantique. Ces indices documentaires et iconographiques se conjuguent aussi aux traces matérielles des rencontres interculturelles que l'archéologie révèle peu à peu aujourd'hui à différents endroits sur le littoral du continent, dont celles retrouvées dans un site à proximité de la région à l'étude.

2.4.3 LES RENCONTRES DANS LA ZONE DE TADOUSSAC

En effet, doit-on ici évoquer les travaux de fouilles archéologiques réalisés à l'Île aux Basques²⁵⁸ se trouvant dans le fleuve Saint-Laurent, face à l'embouchure de la rivière Saguenay.²⁵⁹ Les investigations dans ce site font écho aux écrits : elles révèlent qu'il s'agissait d'un lieu de rencontres interculturelles, qui présente un niveau élevé de mixité d'objets provenant des sociétés européenne (principalement basque) et amérindienne. L'archéologie précise à propos du site de l'Île aux Basques qu'il offre un tel niveau d'entremêlement d'objets provenant de l'un ou l'autre des groupes culturels en contact qu'il a été même difficile de déterminer s'il s'agissait d'un site basque ou Amérindien :

*Cet enchevêtrement des Basques et des Amérindiens dont font état les documents est bien exprimé dans l'archéologie du site, surtout du grand foyer au nord du four, où les éléments des deux cultures étaient tellement mêlés que l'on ne savait plus si les objets appartenaient à l'une ou à l'autre. La confusion était si grande que nous avons pensé, d'abord, qu'il s'agissait d'un site amérindien contenant des objets de traite basques avant que l'hypothèse d'un foyer basque avec des objets amérindiens ne l'emporte. Ce n'est que plus tard que nous avons réalisé qu'il s'agissait d'un site métissé, comprenant les éléments de l'une et de l'autre culture.*²⁶⁰

Ainsi s'esquissent, à grand trait, les caractéristiques du métissage culturel qui s'enclenche lorsque Européens et Amérindiens édifient conjointement sur le littoral les campements qui serviront de catalyseurs à leurs rencontres. La morphologie des lieux révèle d'ailleurs certaines informations sur la manière dont elles ont pu se dérouler. Sur les sites investigués se trouvaient des clous en fer forgé, disposés de manière telle qu'ils ont pu autrefois servir à la construction de structures en bois sur laquelle des toiles servant d'abris

²⁵⁸ Dont le site archéologique s'apparente notamment à celui de Blanc Sablon. Voir Jean-Yves Pinal, *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*, Collection Patrimoines, Dossiers no 102, Les Publications du Québec, 1998.

²⁵⁹ Laurier Turgeon, «Le sol : creuser le patrimoine métissé de l'île aux Basques», dans *Patrimoines métissés...*, p. 95 à 128.

²⁶⁰ Laurier Turgeon, «Le sol : creuser le patrimoine métissé de l'île aux Basques»..., p. 122-123.

étaient tendues. Ce genre d'abris était d'une grandeur suffisante pour qu'une cinquantaine d'hommes (ce qui correspond à l'équipage d'un navire européen de l'époque) puisse y dormir. Les abris étaient placés à proximité de fours en pierre, à l'image de ceux que l'on trouve dans de multiples endroits sur les littoraux de Terre-Neuve et du Saint-Laurent (dont cinq près de l'embouchure de la rivière Saguenay). Les fours étaient conçus pour accueillir de grands réceptacles métalliques, lesquels étaient chauffés ce qui permettait la transformation en huile du gras de baleine. On retrouve également sur les sites des fragments d'objets divers de fabrication européenne, tels un tonneau, une marmite, un verre, un couteau et un pichet. Les sites renferment de plus des noyaux de pruneaux, fruits que les marins européens se procuraient par barriques entières à Bordeaux et à La Rochelle avant la traversée.²⁶¹ Les archéologues ont également déterré des centaines de fragments d'os brûlés indiquant la consommation d'animaux locaux, principalement des canards et, dans une moindre mesure, des phoques. Au compte des objets trouvés figuraient aussi des coquillages, mais également des vestiges d'objets de fabrication amérindienne, soit des vases d'un type largement diffusé chez les autochtones de la vallée du Saint-Laurent dont on se servait pour le transport et la préparation de divers aliments.²⁶² C'est principalement près des fours - lieu de travail le plus important sur les sites puisqu'il s'agit d'un endroit tout désigné pour la coupe du gras de baleine ainsi que pour la mise en tonneau des huiles – qu'a été découverte la plus grande concentration d'objets appartenant aux deux groupes culturels en contact. Ce type d'informations suggère que, en plus du commerce des fourrures, le travail a aussi été une activité génératrice de rencontres interculturelles sur le littoral.

L'investigation archéologique d'un tel site met ainsi au jour des vestiges qui s'harmonisent et viennent consolider le contenu des documents d'époque. À ce propos, il convient d'évoquer ici un indice documentaire évoquant de manière explicite ces rapprochements directement dans la région à l'étude. Le cosmographe Thevet, dans le *Grand insulaire*, explique que les autochtones du Saguenay rencontraient les marins

²⁶¹ Laurier Turgeon, «Le sol : creuser le patrimoine métissé de l'île aux Basques», p. 119.

²⁶² Laurier Turgeon, «Le sol : creuser le patrimoine métissé de l'île aux Basques», p. 122-123.

européens non seulement pour faire du négoce de pelleteries avec eux, mais aussi pour travailler à leurs côtés dans le cadre d'activités d'exploitation des ressources halieutiques. Il explique ainsi que :

[...] à la rivière de Saguenay [...] Il faut leur [les Amérindiens] faire beaucoup de presens tant pour attirer leur amitié que pour les faire travailler et ayder a la pescherie car les Chrestiens qui vont de part dela les prient pour ce faire [...] Ils [les Européens] traffiquent aussy avec iceux barbares de diverses peaux belles et fines qu'ils permutent avec des marchands estrangiers. Quant à l'or et argent monnoyé ils n'en ont cognoissance aulcune non plus que le reste des sauvages des terres Australles.²⁶³

Ce passage des écrits de Thevet donne ainsi des informations évoquant le cadre contextuel des rencontres interculturelles survenant dans la zone de la rivière Saguenay.²⁶⁴ Ce témoignage vient ainsi se conjuguer aux découvertes archéologiques, qui confirment la présence d'établissements saisonniers associés aux visites cycliques des marins européens à proximité de l'embouchure de cette rivière.²⁶⁵ Il faut cependant reconnaître qu'en cette période historique précoce, le caractère inconstant des sources documentaires donne peu de prises aux chercheurs désirant établir un portrait précis de la dynamique de métissages s'opérant dans ce contexte. Le Saguenay, en effet, demeure un territoire dont l'évocation dans les écrits d'époque demeure diluée dans des descriptions, à caractère plus général, des littoraux des eaux canadiennes. Si les informations documentaires disponibles –auxquelles s'ajoutent quelques traces archéologiques- permettent de confirmer que ces rencontres se sont enclenchées dans la zone de Tadoussac au cœur du 16^e siècle, d'une part, force est de

²⁶³ André Thevet, *Grand insulaire...*, dans Roger Shlesinger et Arthur P. Stabler, *André Thevet's North America...*, p. 251. Aussi rapporté dans Robert Delort, Elizabeth Momet et al., *Milieus naturels, espaces sociaux : études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

²⁶⁴ L'historien Marcel Trudel estime que le cosmographe a pu recueillir ses informations auprès de marins qui ont fait le voyage par-delà l'Atlantique. Il soutient d'ailleurs que Thevet, à titre d'écrivain prestigieux à la cour de France, a pu se voir donner un accès privilégié aux navigateurs envoyés au Canada par la Couronne, notamment Cartier lui-même. Il est possible également, toujours selon Trudel, qu'il ait même pu questionner des Amérindiens accompagnant en Europe l'explorateur malouin. Quelle que soit la provenance exacte des informations qu'il a écrites, une chose lui apparaît certaine : le cosmographe couche sur papier des descriptions suffisamment précises sur la géographie du Canada - dont la plupart seront d'ailleurs par la suite confirmées à partir du 17^e siècle - pour que l'on constate qu'il possédait des données ayant un certain degré de fondement et de fiabilité. Marcel Trudel, «André Thevet»...

²⁶⁵ René Bélanger, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent (1535-1635)...*, p. 35-40.

constater qu'elles sont encore trop imprécises pour permettre une démarche analytique complète dans le cadre d'une recherche en ethnogenèse, d'autre part. Ces informations n'en restent pas moins importantes : elles permettent de mettre en relief la profondeur historique des rencontres entre Européens et Amérindiens dans la région à l'étude.

On peut certes inférer à partir de ces données contextuelles que les occasions ont été nombreuses pour qu'il y ait à Tadoussac -comme à bien d'autres endroits sur les littoraux canadiens- des unions, à tout le moins à caractère sexuel et passager, entre des marins européens et des Amérindiennes. Sans qu'il n'y ait de traces écrites de ce phénomène, on peut raisonnablement supposer que, dès le 16^e siècle, des enfants d'origine euro-amérindienne ont commencé à être conçus dans ces circonstances de rassemblements interculturels saisonniers dans bien des endroits le long des zones côtières du Canada, dont Tadoussac fait partie. Il convient cependant de souligner que le caractère mobile des groupes alors en contact, les uns nomadisant sur le territoire, les autres faisant la navette entre deux continents, a fait en sorte que les rencontres sexuelles euro-amérindiennes éventuellement survenues dans ce contexte se sont terminées par la séparation des deux partenaires temporaires. Les enfants engendrés par ces probables unions sexuelles auraient ainsi vu le jour et grandi au sein des groupes amérindiens de leur mère, le rôle du marin européen étant limité à celui de géniteur. Du moins n'existe-t-il pas de témoignage à l'effet que ces enfants auraient été récupérés par leurs pères et ramenés en Europe. Ce contexte apparaît ainsi défavorable à l'enclenchement d'une ethnogenèse métisse ou, pour formuler la chose de manière plus juste, favorable à l'inclusion des enfants aux origines partiellement européenne à l'intérieur des groupes amérindiens. La discipline historique, pour cette période de l'histoire, ne peut cependant qu'avancer en cette matière une analyse basée sur des éléments de contexte. L'exploration des phases subséquentes de l'histoire permettra de faire cheminer la trajectoire analytique sur des assises documentaires davantage solides.

CHAPITRE 3 : DEUX MONDES SE RAPPROCHENT : 1600 À 1640

3.1 INTRODUCTION DU CHAPITRE

Le tournant du 17^e siècle correspond à une période charnière de l'histoire de la Nouvelle-France, de manière générale, et de Tadoussac, en particulier. Faut-il rappeler ici que suite à l'échec de Cartier et Roberval en 1541-1542, la métropole avait délaissée les tentatives de colonisation organisée aux abords du golfe et du fleuve Saint-Laurent pendant près de six décennies. Durant cette période, la France avait d'ailleurs fonctionné au ralenti, devant investir ses ressources pour régler des conflits sur le sol européen. Elle devait en effet faire face aux attaques intrusives de l'Espagne sur son territoire, d'une part, tout en étant déchirée intérieurement par les conflits entre catholiques et protestants (culminant en guerres de religion à partir de 1562), d'autre part. Parallèlement à ces conflits, les seuls projets qu'elle avait réussi à entretenir dans les Amériques - bien modestes en comparaison de ceux des couronnes britanniques et hispaniques - étaient alors surtout dirigés vers la Floride et le Brésil, où elle avait mis en place de petits établissements coloniaux.²⁶⁶ Pendant ce temps, les eaux canadiennes étaient quant à elles livrées librement aux pêcheurs et baleiniers venus de divers contrées d'Europe. Le long des littoraux canadiens – notamment à Tadoussac – ces marins poursuivaient leurs rencontres cycliques annuelles auprès des Amérindiens pour accumuler des fourrures.

À partir de la fin du 16^e siècle, plusieurs évènements viennent concourir à la réactivation du projet colonial en Nouvelle-France. En 1598 est signée la Paix de Vervins, laquelle met fin au conflit opposant l'Espagne à la France.²⁶⁷ Toujours la même année, la

²⁶⁶ Une expédition de colonisation au Canada avait été entamée en 1584 par le navigateur breton Troilus de La Roche de Mesgouez. Il dirigeait alors une flotte rassemblant environ 300 personnes destinées à ce projet. Le plus grand de ses navires ayant fait naufrage au début du voyage, sur les côtes de la France, l'expédition a alors été annulée. Voir William Bennett Munro, *Documents relating to the seigniorial tenure in Canada*, New York, Greenwood Press, 1968. p. 1-2. et Henry Percival Biggar, *The Early trading companies of New France...*, Toronto, University of Toronto Library, 1901, p. 38-40.

²⁶⁷ Éric Thierry, «La Paix de Vervins et les ambitions françaises en Amérique», dans Jean-François Labourdette, Jean-Pierre Poussou et Marie-Catherine Vignal (dir.), *Le Traité de Vervins*. Paris, Presses de

promulgation de l'Édit de Nantes par le roi Henri VI vient reconnaître une liberté relative de culte aux protestants en France, ce qui marque un apaisement dans les guerres religieuses qui ont paralysé le pays pendant près de 40 ans.²⁶⁸ Pour la première fois depuis longtemps, la Couronne française se trouve dans une situation où elle n'est pas contrainte de consacrer l'essentiel de ses ressources à des opérations militaires se déroulant sur ses propres terres. Cette conjoncture politique se met en place alors que resurgit concomitamment au sein de l'élite européenne l'engouement pour le castor. La demande pour les chapeaux faits avec la fourrure de cet animal -marqueurs de prestige social- devient telle que ce dernier disparaît rapidement d'Europe. Même dans les immenses étendues forestières russes, les populations de castors sont décimées, victimes de cet effet de mode.²⁶⁹ Le castor prend alors plus de valeur que jamais.²⁷⁰ C'est dans ce contexte que, à la toute fin du 16^e siècle, les autorités métropolitaines reprennent en main le projet colonial de la Nouvelle-France avec l'intention d'y faire germer les bases d'un réseau durable de traite de fourrures.

L'une des premières actions entreprises par les autorités françaises dans ce cadre est d'octroyer officiellement, à partir de 1598, le monopole de la traite des fourrures en terres nord-américaines à certains individus qui, en retour, doivent s'engager à faire s'enraciner des établissements coloniaux sur le territoire. Les premiers efforts suivant cette initiative sont d'abord déployés en Acadie, mais ils ont tôt fait d'être aussi dirigés vers les littoraux du Saint-Laurent. C'est dans ce contexte que dès 1600, Tadoussac reçoit la visite d'une petite flotte menée par Pierre Chauvin de Tonnetuit, marchand de Honfleur.²⁷¹ Son

l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 373-389 (Actes du colloque *Autour du traité de Vervins. Guerre et paix en Europe - fin XVIe-début XVIIe siècle* - organisé en mai 1998 par la Ville de Vervins).

²⁶⁸ Pour une description des problèmes entraînés en France par les guerres de religions durant cette période, voir Arlette Jouanna (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion, 1559-1598*, Paris, Robert Laffont, 1998.

²⁶⁹ Régine Hubert-Robert, *L'épopée de la fourrure*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1945, p.65-66.

²⁷⁰ Les historiens Gilles Havard et Cécile Vidal, pour leur part, soulignent que la guerre en mer Baltique entre la Suède et la Russie a entraîné une chute de l'offre de fourrures de castors européens, ce qui a entraîné en contrepartie un regain d'intérêt pour le castor nord-américain. Voir Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*. Paris, Flammarion, 2003, p. 60.

²⁷¹ Henry Percival Biggar, *The Early trading companies of New France...*, Toronto, University of Toronto Library, 1901, p.42-46.

équipage construit sur place une habitation destinée à assurer les activités commerciales monopolistiques qu'il détient auprès des Amérindiens, ainsi qu'à fonder une petite colonie. Le projet ne fonctionne que partiellement. L'habitation devient certes un lieu permettant de consolider le fonctionnement estival de la traite des fourrures à Tadoussac sous l'égide de son monopole toutefois, la tentative d'implantation d'une population française permanente à cet endroit, elle, échoue encore, toujours en raison de la dureté des conditions hivernales locales et du peu de potentiel agricole du sol tadoussacien l'été venu.²⁷² La France a tôt fait d'établir un autre point d'ancrage colonial plus profondément dans le continent, où la température est plus clémente, plus propice à des tentatives d'agriculture, et où se développent d'ailleurs aussi de nouveaux marchés de fourrures. En 1608, Samuel de Champlain, relié à l'entourage initial de Pierre Chauvin de Tonnetuit²⁷³, fonde Québec, localité appelée à devenir le centre administratif et démographique de la colonie. À partir de ce point tournant historique, la dynamique coloniale se transforme puisque Québec et, éventuellement, l'intérieur de la vallée du Saint-Laurent, vont désormais accueillir l'essentiel de l'effort de colonisation française en Amérique du nord. C'est dans ces circonstances que Tadoussac se voit relégué le double rôle de comptoir de traite de fourrures, d'une part, ainsi que de port d'escale entre Québec et la métropole, d'autre part. La localité ne sera pas le lieu de tentatives majeures d'enracinement colonial permanent : elle s'en tiendra à ce double rôle pour le restant –ou presque- de la période historique présentement étudiée.

Bien que Tadoussac soit ainsi confiné à une position somme toute secondaire dans le projet colonial qui s'enclenche, l'endroit demeure tout de même un lieu de circulation intense où continuent à s'activer les marchands européens et les Amérindiens. En 1615, les

²⁷² Champlain dira de Tadoussac qu'il s'agit d'un : «*lieu de traite [...mais...] lieu le plus desagreable & infructueux qui soit en ce pays, qui n'estant remply que de pins, sapins, bouleaux, montagnes & rochers presque inaccessibles, & la terre tres-mal disposée pour y faire aucun bon labourage*», Samuel de Champlain (Henry Percival Biggar éd.), *The Works of Samuel de Champlain...* vol. III, p. 307-308.

²⁷³ Champlain fait son premier voyage au Canada en 1603, à titre de simple homme d'équipage dans la flotte mené par François Gravé du Pont. Ce dernier fut assistant de Pierre Chauvin de Tonnetuit en 1600. Samuel de Champlain (Henry Percival Biggar éd.), *The Works of Samuel de Champlain...* vol. III, p. 305-311.

missionnaires commencent également à fréquenter ce comptoir.²⁷⁴ Ces derniers foulent désormais le sol tadoussacien lorsqu'ils y font une halte dans leur trajet pour aller ou pour revenir de Québec. À l'occasion de leurs passages, ils tentent de mettre en place un abri temporaire faisant office de lieu de cultes, où ils prodiguent parfois quelques services religieux, principalement destinés aux marins français, mais aussi aux Amérindiens locaux qu'ils espèrent convertir. Apparaissent ainsi graduellement dans les écrits missionnaires des témoignages sur le quotidien local. Ces témoignages renferment des informations permettant de lever peu à peu le voile sur la fréquentation des lieux par les Européens comme par les Amérindiens.

Cette nouvelle ère de contacts accélérés entre Européens et Amérindiens prend fin abruptement, lorsque les Anglais envahissent une première fois la Nouvelle-France en 1629.²⁷⁵ Le havre de Tadoussac représente alors un lieu stratégique : la flotte des frères Kirke s'y positionne afin de court-circuiter le trajet de navigation utilisé par les Français pour se rendre à Québec. Ce blocus naval affaiblit rapidement la capitale coloniale, pas encore autarcique et privée de réapprovisionnement de la métropole. Après un siège de plusieurs mois, Champlain, alors en autorité à Québec, sonne la capitulation de la colonie. Les Anglais entreprennent ensuite l'expulsion des colons de la Nouvelle-France, lesquels sont renvoyés par bateaux directement en métropole.²⁷⁶ Rapidement, la Nouvelle-France se vide en grande partie de sa population européenne. Dans ce contexte, le comptoir de Tadoussac voit la majorité de son personnel français partir, certains individus ayant cependant accepté d'y poursuivre leurs activités de traite avec les Amérindiens pour le compte des Anglais.²⁷⁷

On assiste à un autre revirement de situation dès 1632, alors qu'au terme de négociations entre puissances européennes, la colonie est restituée à la France. Les

²⁷⁴ Antonio Dragon et Adrien Pouliot, *Trente Robes noires au Saguenay...*, p.10-11.

²⁷⁵ Henry Percival Biggar, *The Early trading companies of New France...*, p. 139-149

²⁷⁶ Henry Percival Biggar, *The Early trading companies of New France...*, idem.

²⁷⁷ On compte parmi ceux-ci notamment l'interprète et marchand Nicolas Marsolet. Voir André Vachon, *Ramas*, Sillery, Éditions du Pélican/Septentrion, 1988, p. 32-33.

installations de Tadoussac et de Québec ont toutefois été laissées en ruines par les Anglais. Lorsque les Français reviennent au Canada, ils se concentrent d'abord sur la reconstruction de la ville de Québec et sur l'expansion de la colonie vers l'ouest, notamment avec l'instauration d'une nouvelle bourgade à Trois-Rivières en 1534.²⁷⁸ Un climat plus clément, de meilleurs sols, l'espoir d'ouvrir de nouveaux marchés de fourrures : autant d'éléments qui appellent les Français à rediriger leurs espoirs coloniaux vers des zones situées plus profondément dans la vallée du Saint-Laurent. Alors que se produit cette poussée expansionniste vers l'intérieur du continent, le site de Tadoussac, lui, se voit temporairement délaissé.²⁷⁹ Les installations autrefois destinées au commerce des fourrures, au ravitaillement et à l'entretien des navires n'y sont pas reconstruites. Les navires français prennent d'ailleurs l'habitude de ne plus y faire escale, se dirigeant désormais directement vers la capitale. Il faudra attendre l'année 1641 pour que les autorités françaises se préoccupent du développement de nouvelles infrastructures à Tadoussac et encore une dizaine d'années pour que son arrière-pays soit aussi inclus dans les projets coloniaux. De 1632 à 1641, Tadoussac s'éclipse ainsi de l'ordre du jour des autorités françaises. Pour l'historien, cette période représente un couloir sombre, qu'il lui faut traverser à tâtons avant que les documents ne viennent à nouveau porter une lumière sur ce qui se passe dans cette localité. En termes de disponibilité de sources documentaires, cette période représente une régression par rapport aux trois premières décennies du 17^e siècle. Pour cette raison, l'année 1641, qui marquera la relance des activités coloniales locales, constitue un moment tout désigné pour clore la période historique faisant l'objet du présent chapitre.

La première partie de ce chapitre traitera en détail de la pénétration des Européens dans la vallée du Saint-Laurent de manière générale et à Tadoussac en particulier. Il importe de comprendre combien d'Européens prennent pied à Tadoussac, quelles sont leurs occupations locales et quelle sont la fréquence ainsi que la longueur des séjours qu'ils y

²⁷⁸ Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, volume III : *La seigneurie des Cent-Associés / Tome I : «Les événements»*, Montréal, Fides, 1979, p. 442-452.

²⁷⁹ Victor Tremblay, «Le Saguenay délaissé», *Saguenayensia*, vol. 14, no 3, mai – juin, 1972, p.58-59.

effectuent. La partie suivante du chapitre exposera ce que les documents révèlent sur les groupes amérindiens fréquentant Tadoussac et ses environs, leurs déplacements territoriaux, leur démographie ainsi que les mécanismes d'accueil de nouveaux membres. Une fois le portrait des populations en présence établi, le segment final du chapitre abordera les informations relevées sur les métissages euro-amérindiens, en fonction du spectre d'analyse en matière d'ethnogenèse. L'objectif ultime de ce chapitre est donc de déterminer si, dans le nouveau contexte de métissage qui se met en place durant la première partie du 17^e siècle, peuvent être observées des signes tangibles à l'effet qu'un processus d'ethnogenèse s'enclenche dans la région de Tadoussac ou dans ses environs. Dans l'éventualité où ce ne serait pas le cas, il importe alors de déterminer si à tout le moins se mettent en place sur le territoire des conditions favorables à la mise en branle éventuelle, dans la période historique subséquente, d'un tel processus.

3.2 LA PÉNÉTRATION EUROPÉENNE SUR LE TERRITOIRE

3.2.1 ENRACINEMENT À TADOUSSAC

Lorsqu'elles reprennent intérêt pour la Nouvelle-France au début du 17^e siècle, les autorités françaises souhaitent que désormais le commerce de fourrures s'y déroule de manière davantage organisée qu'auparavant. Durant le 16^e siècle, alors qu'il était aux mains de marchands indépendants, le commerce des fourrures en Nouvelle-France avait connu des moments d'instabilité. Entre autres événements, les Bretons, les Normands et les Basques avaient saturé le marché parisien de pelleteries en provenance du Canada, provoquant au début de la décennie 1580 une chute temporaire de leur prix, laquelle fut néfaste pour les marchands de la capitale française comme pour les marins.²⁸⁰ Parallèlement, sur les littoraux canadiens, la concurrence pour l'accès aux Amérindiens et à leurs fourrures fut telle que les équipages européens s'en prenaient les uns aux autres. En

²⁸⁰ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française...*, p. 60-61.

1587, le neveu de Cartier, Jacques Noel²⁸¹, avait vu sa flotte - qui était destinée aux activités commerciales au Canada - réduite de trois navires par la suite d'incendies provoqués par des concurrents.

À partir du tournant du 17^e siècle, en octroyant désormais le monopole de la traite des fourrures au Canada à certains marchands, les autorités coloniales cherchent à établir une forme de contrôle sur le prix des pelleteries, de même qu'à écarter de la Nouvelle-France les marins des autres pays européens. C'est dans ces circonstances qu'en 1600, Chauvin quitte Honfleur vers cette destination, lieu réputé pour sa foire commerciale annuelle où «ils [les Français] faisoient trafic de pelleterie & de castors, avec les Sauvages du pays, qui s'y rendoient tous les printemps»²⁸². Sur les lieux, Chauvin :

*employa quelques ouvriers à édifier une maison de plaisance, de quatre toises de long, sur trois de large, de huit pieds de haut, couverte d'ais, & une cheminée au milieu, en forme d'un corps de garde, entouré de clayes [...] & d'un petit fossé fait dans le sable*²⁸³

Le petit établissement mis en place par l'équipage de Chauvin devient ainsi le nouveau point de ralliement pour les Français à Tadoussac. Il s'agit aussi du lieu où est tentée une première expérience de colonisation permanente locale par les Européens. Après leur premier été à Tadoussac, Chauvin et son équipage retournent en France à l'automne 1600 avec les richesses accumulées au cours des derniers mois. Conformément à son engagement auprès du Roi de tenter de coloniser le pays, le navigateur de Honfleur laisse derrière lui seize colons dans la nouvelle habitation de Tadoussac, afin qu'ils y passent l'hiver. Il cherche ainsi à montrer qu'il évalue la capacité du site à accueillir un éventuel bourg colonial permanent. Cette nouvelle tentative d'hivernement au Canada sera toutefois aussi infructueuse que celle menée par Cartier et Roberval à *Charlesbourg-Royal* quelque

²⁸¹ Pour consulter la biographie la plus complète retrouvée sur Jacques Noël dans l'historiographie : Narcisse-Eutrope Dionne, *La Nouvelle-France de Cartier à Champlain, 1540-1603*, Québec, Darveau, 1891, p. 125-136.

²⁸² Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. V, p. 697.

²⁸³ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. V, p. 699.

60 ans auparavant. Le groupe est décimé par la famine et la maladie. Des seize colons laissés sur les lieux, seuls quatre survivront à la saison froide.²⁸⁴ À son retour au printemps, constatant cet échec, Chauvin abandonne le projet d'enracinement d'une population française permanente à Tadoussac, se contentant de revenir y faire du commerce chaque été par la suite.

Les activités de Chauvin à Tadoussac ne durent que quelques années puisque ce marchand décède en 1603. Il s'ensuit alors un transfert de ses privilèges monopolistiques de traite à un groupe de cinq marchands, en l'occurrence Pierre du Gua de Monts, François de Pont-gravé, Aymard de Clermont, Jean de Biencourt et Samuel de Champlain.²⁸⁵ Dès leurs premiers voyages, Champlain, comparativement aux autres marchands, se démarque par son vif intérêt pour le développement au Canada d'une colonie dotée d'une population française permanente. Il s'implique activement dans la planification de ce projet, cartographiant le territoire, évaluant la capacité de diverses régions à recevoir des villes coloniales et des postes de traite, rencontrant les autochtones, établissant avec eux des ententes commerciales et militaires qui conditionneront les relations euro-amérindiennes pour des décennies. Champlain, dans l'espoir de faire progresser ses projets, écrit le récit de ses voyages et présente ses documents aux autorités royales françaises lors de ses passages en métropole. Il plaide alors pour que soient prises différentes décisions relatives au développement de la Nouvelle-France. Champlain, qui produit ainsi des chroniques détaillées de ses voyages, s'érige alors comme l'un des principaux narrateurs des événements dans la colonie, particulièrement durant les 15 premières années du 17^e siècle, où les écrits rédigés par d'autres Européens y ayant directement été demeurent rarissimes. Par ailleurs, il se montre dans ses documents parfois critique à l'endroit des autres

²⁸⁴ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. V, p. 708.

²⁸⁵ Comme l'explique Marcel Trudel, en l'absence de documents précis, les historiens savent peu de choses sur la jeunesse de Champlain et les circonstances qui ont mené à son embauche initiale sur les bateaux de traite à destination du Canada. Tout au plus peut-on constater qu'il avait auparavant exercé un art, peut-être peintre ou dessinateur, qui lui a permis de produire durant ses voyages des illustrations d'une facture professionnelle. Marcel Trudel, «Samuel de Champlain», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* : <http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?BioId=34237&PHPSESSID=ffn9fo7d5vnjf52ldegve1lvt2> (Dernière consultation 26 janvier 2012).

marchands de la colonie, auxquels il reproche de privilégier leurs profits personnels aux dépens de l'intérêt colonial. De Chauvin, son prédécesseur à Tadoussac, Champlain dit qu'il n'a pas véritablement cherché un endroit pour établir une ville coloniale, l'embouchure du Saguenay n'étant pas aux yeux de Champlain un endroit indiqué pour tester la capacité d'implantation permanente des Français au pays. Il reproche aussi à Chauvin d'avoir restreint ses dépenses en infrastructures afin de limiter ses activités au Canada à son seul profit :

Le Roy qui avoit grande confiance en cet entrepreneur, qui neantmoins pretendoit n'y faire que la moindre despense qu'il pourroit, pour souz le prétexte d'habiter, & exécuter tout ce qu'il promettoit, vouloit priver tous les subjects du Royaume de ce trafic, & retirer luy seul les castors.²⁸⁶

Par ailleurs, c'est par la plume de Champlain, alors qu'il s'efforce de décrire les difficultés des hivernants laissés par Chauvin à Tadoussac en 1600, que l'on peut en apprendre quelque peu sur leur séjour :

Nos hivernants consomment en bref ce peu qu'ils avoient, & l'hyver survenant, leur fit bien cognoistre le changement qu'il y avoit entre la France & Tadoussac : c'estoit la cour du Roy Petault, chacun vouloit commander ; la paresse & la fainéantise, avec les maladies qui les surprirent, ils se trouvèrent réduits en de grandes necessitez, & contraint de s'abandonner aux sauvages, qui charitablement les retirèrent avec eux, & quittèrent leur demeure ; les onze moururent et les autres patissans fort attendans le retour des vaisseaux.²⁸⁷

Il s'agit là du tout premier récit retracé dans la documentation historique relatant la manière dont s'est déroulé un hivernement d'Européens à Tadoussac. Les écrits de Champlain offrent ici des détails méritant attention dans le cadre de la présente analyse. En effet, on observe dans ce passage que les hivernants de Chauvin, en proie à la faim et à la maladie, ont quitté l'habitation pour *s'abandonner aux sauvages, qui charitablement les retirèrent avec eux*. Ainsi peut-on voir apparaître dans la documentation un indice à l'effet

²⁸⁶ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. V, p.698.

²⁸⁷ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. V, p.699.

que les groupes locaux étaient disposés à inviter parmi eux, durant leurs trajets forestiers hivernaux, des individus d'origine européenne. D'après le récit qu'en fait Champlain, ces individus ne resteront pas longtemps au sein des groupes Amérindiens. Il rapporte que des seize Français qui ont tenté de survivre à l'hiver, seuls quatre y sont parvenus. On apprend par la suite qu'ils ont été rapatriés en métropole. Le comptoir, par la suite, n'accueille plus d'hivernants français avant 1618. Il demeure par contre fréquenté de manière cyclique par des équipages européens durant l'été.

Par ailleurs, Champlain, à l'occasion de sa première visite à Tadoussac en 1603, fait une brève incursion sur la rivière Saguenay avec une partie de son équipage. Le navigateur estime alors que le groupe qu'il mène a remonté une distance de 12 à 15 lieues (soit environ de 40 à 50 kilomètres) sur cette rivière, étant bloqué dans sa progression par «*un grand saut d'eau, qui descend d'un fort haut lieu et de grande impétuosité*»²⁸⁸. Depuis l'épopée de Roberval en 1542, il s'agit de la première mention directe retracée dans la documentation d'une pénétration d'Européens sur cette rivière. Il s'agit toutefois d'une courte excursion, qui ne mène pas encore à la mise en place d'habitudes de fréquentation durables des lieux par les Européens. Une fois revenu à Tadoussac, Champlain repart avec sa troupe pour s'enfoncer sur le fleuve Saint-Laurent -reprenant le chemin autrefois utilisé par Cartier- où il consacre l'essentiel de son temps.²⁸⁹ Comme Cartier, il est d'ailleurs bloqué par les rapides à proximité de Hochelaga (qui correspondent aux rapides de la Lachine, près du site actuel de Montréal), il procède à quelques échanges commerciaux avec les Amérindiens qu'il y rencontre, fait demi-tour et retourne en France. Ce premier voyage dans la vallée du Saint-Laurent n'était pour Champlain qu'un parcours de reconnaissance.²⁹⁰ Durant les années à venir, il reviendra à plusieurs reprises pour

²⁸⁸ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. III, p. 142.

²⁸⁹ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. III, p. 142 et 144.

²⁹⁰ Entre 1603 et 1635, Champlain se consacre notamment à l'expansion de la Nouvelle-France autour des Grands Lacs, dans la Huronie, où il participe auprès des Hurons à des conflits armés contre les Iroquois. Voir à ce propos Gaétan Gervais, «Champlain et l'Ontario (1603-1635)», dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française...*, p. 180-190.

s'impliquer activement dans le développement des installations coloniales, passant à l'occasion par Tadoussac. Ce lieu restera pour lui avant tout un point d'escale.

Par ailleurs, toujours au début du 17^e siècle, alors que les autorités françaises reprennent l'envoi d'expéditions officielles outre-Atlantique, les marins européens poursuivent quant à eux, comme ils le font depuis des décennies, leurs activités de pêche et de négoce. Lorsque des privilèges monopolistiques de traite sont accordés par les autorités royales françaises à des individus tels que Chauvin ou Champlain, plusieurs marchands indépendants de France font connaître leur mécontentement. Ils intentent des procès visant à contester l'octroi de ces privilèges. Ils protestent en faisant valoir qu'ils côtoient les Amérindiens par-delà l'Atlantique depuis un «*temps immémorial*» et que c'est d'ailleurs en raison de leur visites fréquentent auprès d'eux qu'ils sont devenus enclins au commerce :

*[...] lesdictz habitans de Saint Malo et aultres dudict païs de Bretagne ont toujours continué ceste navigation et negoce avec les sauvaiges habitans dudict païs [le Canada] et faict en sorte que par leur industrie, ilz ont rendu lesdictz sauvaiges traictibles, doux et familiers [...] Est il que les préparatiffz de voiaige de l'année présente sont desjà fatictz, les veaseaux, fretez et marchandises achaptées, et que s'il estoit ainsi que Sa Majesté voullust interdire ledict négoce à ceux qui de temps immémorial sont accoustumé, se seroit leur apporter une très grande perte [...]*²⁹¹

Dans un factum enregistré à l'occasion de l'un de ces procès, les marchands tiennent à rappeler que Champlain, lorsqu'il a pénétré le fleuve Saint-Laurent, était entouré de nombreux commerçants provenant de diverses régions de France. Plusieurs d'entre eux auraient même été présents lors d'échanges commerciaux au «*premier sault*» sur le fleuve, c'est-à-dire aux rapides de Lachine, tout près de l'île de Montréal :

[...] que ledit Champlain fut comme passager mené au premier sault par ledict sieur du Pontgravé, de Saint-Mallo, et en laquelle année [1603] se

²⁹¹ Alfred Ramé, *Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada*, Paris, Librairie Tross, 1865, p. 52. Copie consultée sur le site Archive.org, http://archive.org/stream/cihm_49007#page/n57/mode/2up (dernière consultation 12 janvier 2012).

*trouva une infinité de personnes de toutes contrées de la France jusques au nombre de neuf ou dix barques qui toytes ensemble negocierent audit lieu.*²⁹²

Les marchands indépendants cherchent ainsi à faire comprendre aux autorités françaises qu'ils étaient déjà présents dans l'espace commercial dont elles ont octroyé le monopole à quelques individus. Ils prétendent que déjà vers 1603, leurs activités de négoce avec les Amérindiens s'étendaient depuis Tadoussac jusqu'à un endroit situé à proximité du site actuel de la ville de Montréal. Sur cette base, ils contestent l'idée qu'un monopole puisse être donné à quiconque. Ils n'obtiennent toutefois pas gain de cause. Le monopole est maintenu et la cour confirme que se procurer un permis auprès de ceux qui en sont détenteurs est obligatoire pour faire la traite auprès des Amérindiens. Graduellement, les autorités entament une guerre d'usure pour l'imposition des nouvelles règles de traite monopolistiques auprès des marchands indépendants récalcitrants. En 1604, trois navires quittent Le Havre, en Normandie, à destination de Tadoussac, avec pour mission de remplir leurs cales de fourrures et, parallèlement, de saisir les bateaux de pêcheurs trafiquant sans autorisation avec les Amérindiens.²⁹³ Deux autres vaisseaux furent envoyés en Acadie avec la même mission. Seulement dans l'année 1604, au total huit navires marchands sont saisis pour avoir fait commerce sans permis avec les Amérindiens dans la colonie.²⁹⁴

Il s'agit d'un coup de semonce administratif. Les autorités françaises veulent faire comprendre que, désormais, la traite des fourrures s'oriente dans des paramètres de plus en plus contrôlés. Des marchands indépendants opposent une certaine résistance aux contraintes légales pendant quelques temps. Par exemple, en 1608, les installations de Tadoussac sont occupées par Martin Darretche, un marin basque qui refuse les nouvelles règles de commerce. Lorsque la flotte de Champlain et de François de Pont-gravé s'y présentent, Darretche les empêche de faire escale *manu militari*. Dans les affrontements, de

²⁹² Robert Le Blant et René Baudry (éd.), *Nouveaux documents sur Champlain et son époque...*, vol. 1, p. 246.

²⁹³ Régine Hubert-Robert, *L'épopée de la fourrure...*, p. 68-69.

²⁹⁴ George Macbeath, «Pierre du Gua de Monts», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=198 (dernière consultation 26 janvier 2012).

Pont-gravé et deux de ses hommes d'équipage sont blessés, alors qu'un autre est tué.²⁹⁵ Après négociations, les Français s'engagent à laisser, temporairement, le basque commercer à Tadoussac sans permis, le prévenant toutefois qu'il sera poursuivi par la justice française à son retour en Europe.²⁹⁶ Au terme de l'été, Darretche réussit à revenir au port espagnol de Saint-Sébastien (en évitant ainsi la justice française) avec dans ses cales 1257 peaux de castors, 4 peaux d'originaux et 111 peaux de martres accumulées auprès des Amérindiens de Tadoussac.²⁹⁷ Il sera toutefois arrêté plus tard par les autorités coloniales de l'hexagone, près des côtes acadiennes. Toujours en 1608, après l'incident de Tadoussac Champlain mène pour sa part 27 colons établir les bases d'un bourg permanent à Québec, appelé à devenir la capitale de la Nouvelle-France.²⁹⁸ La fondation de Québec s'est ainsi déroulée sur fond de conflit avec des marins basques indépendants à Tadoussac. Les autorités françaises prendront des dispositions pour éviter à l'avenir ce type d'ennui.

Tadoussac, une fois Québec fondée, devient en effet un lieu où se renforce la présence des marchands détenant le monopole de la fourrure et de leurs employés. Il s'agit désormais d'un port à partir duquel transitent les navires entrant et sortant de la colonie. Les activités de traite locale y sont davantage encadrées légalement qu'auparavant et mieux surveillées dans leur logistique. On poste à Tadoussac chaque année dès le printemps un personnel qui vérifie les permis de commerce des navigateurs ; on stocke marchandises et eau potable afin de ravitailler les vaisseaux pour le voyage de retour en Europe ; on installe un embryon de chantier naval dans lequel travaillent des charpentiers et des calfeutres qui réparent et sélectionnent les bateaux qui pourront poursuivre leur

²⁹⁵ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. III, p. 140.

²⁹⁶ Sur les entrefaites, Champlain réussit tout de même à maintenir les contacts avec les Amérindiens : «*En ce lieu y avoit nombres de Sauvages qui y estoient venus pour la traite de pelleterie, plusieurs desquels viennent à notre vaisseau avec leur canots*». Tiré de Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. III, p. 141.

²⁹⁷ Jean-Claude Paronnaud, «Les Basques et la Nouvelle France au 16ème et 17ème siècle», *Racines et rameaux Français d'Acadie*, bulletin #39 (avril 2007), p. 4-6. Copie consultée sur le site de la revue : <http://www.rfa.fr/bull/39.pdf> (Dernière consultation le 10 février 2012).

²⁹⁸ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. III, p. 173.

route vers l'intérieur du continent.²⁹⁹ Bientôt, une quarantaine d'employés occupe l'endroit.³⁰⁰ Les marins indépendants – surtout des Basques – devant ce déploiement de personnel travaillant sous le sceau des autorités de la France, tendront à s'éclipser de la zone de Tadoussac.³⁰¹ Les Amérindiens (dont il sera question dans la prochaine partie du chapitre) font également partie du tissu organisationnel de Tadoussac, revenant de manière cyclique y camper après la saison hivernale, profitant du passage des Européens pour échanger leurs fourrures contre divers articles.³⁰² Pour illustrer ici le propos, on peut évoquer la carte ci-après, réalisée par Champlain à l'occasion de l'un de ses voyages au Canada et publiée en 1613. On constate sur ce document que le campement des Amérindiens est représenté à proximité de l'habitation française de Tadoussac.

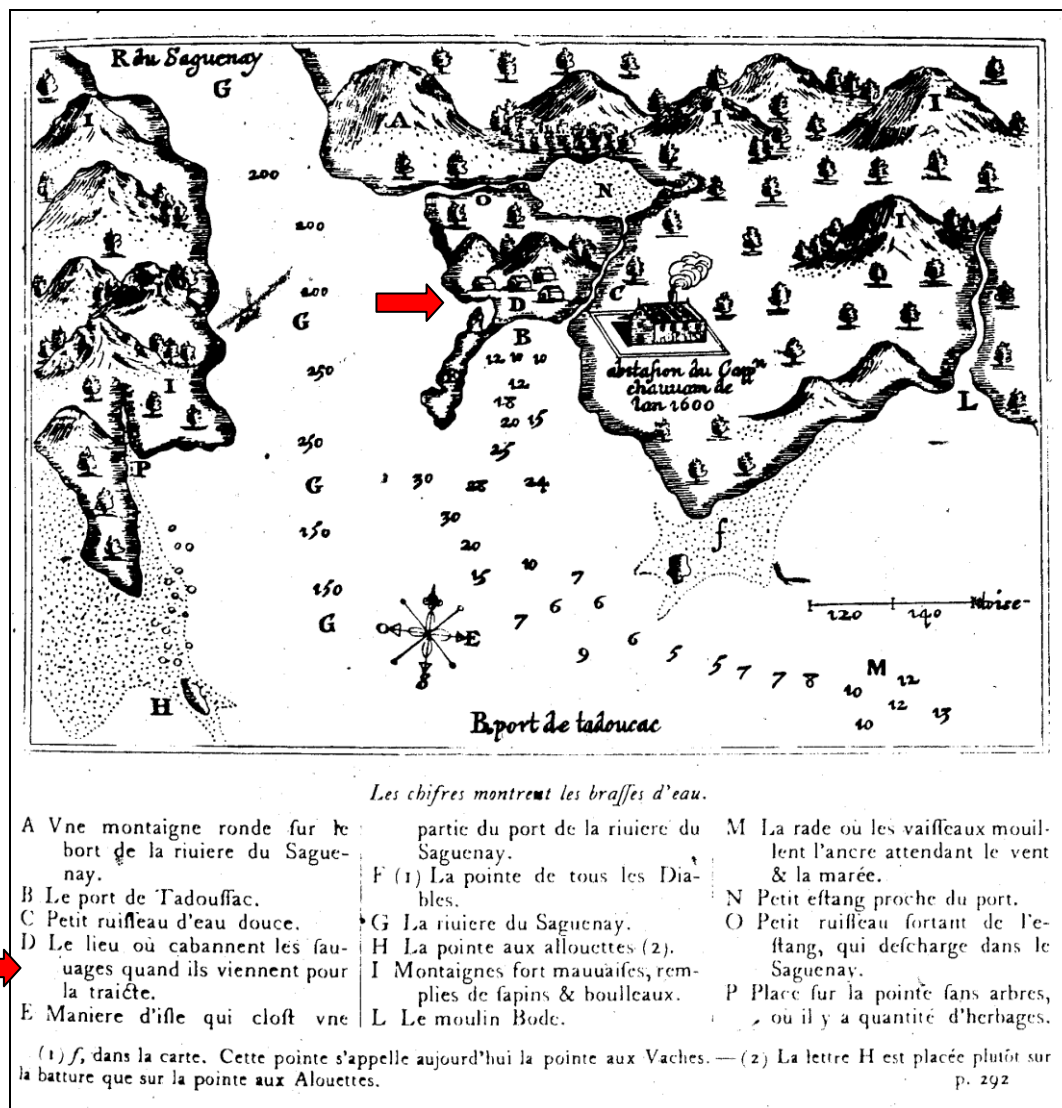
²⁹⁹ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière et Georges-Emile Giguère, éd.), *Oeuvres de Champlain*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, vol. III, p. 1106.

³⁰⁰ «[...] ayant icy quarante personnes et plus qui sont gagés et nourris», Lettre du père Charles Lalemant au père Jerome Lalemant, 1^{er} août 1626, dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novae Franciæ*, vol. 2, p. 145.

³⁰¹ Ils continuent toutefois à poursuivre l'exploitation des ressources halieutiques du Canada à partir de lieux plus discrets le long du littoral. Voir à ce propos le récit de Champlain sur la chasse aux baleines par les Basques à partir d'endroits isolés le long du littoral : Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. III, p. 226-229.

³⁰² Kenneth Lane, *The Montagnais Indians, 1600-1640...*, p. 11-16.

Carte 6: Tadoussac et ses environs, tels que cartographiés par Champlain, 1613



Source : Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain*, Québec, Imprimé au Séminaire par George-Édouard Desbarats, 1870, vol. II, p. 19.

Cette carte s'ajoute aux autres sources qui, combinées, viennent préciser le portrait de la situation prévalant à Tadoussac au début du 17^e siècle. On découvre ainsi qu'à mesure que les autorités françaises y mettent en place leurs infrastructures, cette localité consolide son rôle de point de rencontres annuelles entre marins européens et Amérindiens. Si ces rencontres ont d'abord pour motif les échanges commerciaux, elles prennent toutefois une

autre dimension au bout de quelques années. Bientôt, le prosélytisme catholique se dresse en toile de fond, alors que les missionnaires entrent en scène dans la localité en 1615.

3.2.2 UN MODÈLE HISPANIQUE POUR LES MISSIONNAIRES

Avant de porter le regard sur les événements entourant spécifiquement l'arrivée des missionnaires à Tadoussac, il convient d'ouvrir ici une parenthèse. Le fil du récit de l'histoire tadoussacienne doit être suspendu, question de replacer les événements dans leur contexte. L'arrivée des missionnaires à l'embouchure du Saguenay doit en effet être vue comme faisant partie d'un vaste projet religieux, dont les visées embrassent un territoire autrement plus large que la région à l'étude. Il s'agit d'un projet de maintien de la foi chez les colons et de conversion des populations autochtones de toute la Nouvelle-France. Ce qui se produit à Tadoussac s'inscrit dans une dynamique de construction des rapports entre missionnaires et les différentes populations présentes à l'échelle de la colonie. La parenthèse s'ouvrant ici a pour fonction de mettre en lumière cette dynamique, afin de pouvoir ensuite l'intégrer au schéma d'analyse de la présente recherche.

Il importe de rappeler qu'au début du 17^e siècle, l'Europe se relève tout juste des guerres de religion qui l'ont ravagée pendant des décennies. Si les armées des puissances catholiques et protestantes déposent leurs armes, le combat pour la conquête des âmes se poursuit sur d'autres terrains : c'est l'époque de l'essor des missionnaires comme agents de propagation de la foi. Ce moment de l'histoire concorde aussi avec les avancées coloniales de ces dernières dans les Amériques. Au mouvement de colonisation de cette zone du monde se juxtapose un effort de conversion de ses populations autochtones. Dans la course des Européens pour la conquête du sol et des âmes des Amériques, Espagnols et Portugais sont en avance. L'expérience des missionnaires dans les colonies hispaniques tend alors à s'ériger pour ceux des autres colonies comme un modèle.

Dans les premières décennies du 17^e siècle, alors que les Français –ainsi que les Britanniques- commencent à s'enraciner dans l'Amérique du Nord, les Hispaniques

arpentent déjà en profondeur pour leur part l'Amérique du Sud depuis plusieurs années.³⁰³ Leurs missions s'y développent alors à bien plus grand rythme que dans l'hémisphère nord. Pour illustrer ce propos, on peut se référer à leur déploiement au Paraguay, par exemple. Arrivés localement en 1604, alors que les autorités espagnoles ont déjà investi les lieux, les Jésuites ont tôt fait d'y négocier l'ouverture de missions sédentaires et permanentes, destinées spécifiquement aux Amérindiens.³⁰⁴ C'est ainsi que les Jésuites expérimentent le modèle de la *reducción*, soit des missions destinées à rassembler des Amérindiens de divers horizons, à les sédentariser et à entreprendre leur conversion ainsi que leur rééducation dans un cadre de pensée européen. En 1610, les Jésuites ouvrent trois de ces réductions au Paraguay et ils y développent ensuite leur présence de manière fulgurante. En 1615, on compte déjà plus de 110 missionnaires jésuites dans cette seule colonie.³⁰⁵ En 1627, ils y ont déjà ouvert 14 réductions, lesquelles regroupent quelque 30 000 autochtones.³⁰⁶ Le nombre de néophytes prendra une ampleur spectaculaire au cours du 17^e siècle. À la fin de ce siècle, toujours dans la colonie du Paraguay seulement, les Jésuites comptent 30 réductions abritant un total de 150 000 autochtones.³⁰⁷ Les activités des missionnaires jésuites de cette colonie rayonnent et se diffusent dans l'ensemble de l'Amérique hispanique. Les Récollets ont tôt fait de se mettre de la partie, prenant les devants au Mexique, appliquant localement un système semblable aux réductions paraguayennes des Jésuites.³⁰⁸ C'est maintenant avec l'apport de centaines de ces milliers

³⁰³ Les Hollandais les rejoindront à partir de 1609 avec leur tentative de colonisation à Nieuw Amsterdam, sur le site de l'actuelle ville de New York. La colonie hollandaise connaît son processus d'expansion et de contact avec les Amérindiens principalement à partir de 1614. Voir Daniel Richter, *Before the Revolution : America's ancient pasts*, Cambridge, Harvard University Press, 2011, p. 138-139.

³⁰⁴ Alberto Armani, *Ciudad de Dios, Ciudad del Sol : el «Estado» Jesuita de los Guaranies (1609-1768)*, Mexico, Fondo de cultura economica, 1982, p. 65.

³⁰⁵ François-Xavier de Charlevoix (traduit en espagnol par Pablo Hernandez), *Historia del Paraguay*, Madrid, Libreria generak de Victoriano, 1910, tome 2, p. 125. Copie consultée sur le site Open Library : http://openlibrary.org/books/OL23303876M/Historia_del_Paraguay (dernière consultation le 10 février 2012).

³⁰⁶ François-Xavier de Charlevoix (traduit en Espagnol par Pablo Hernandez), *Historia del Paraguay...*, tome 2, p. 76.

³⁰⁷ Alberto Armani, *Ciudad de Dios, Ciudad del Sol ...*, p. 96.

³⁰⁸ Jovet, Nicolas, *L'histoire des religions de tous les royaumes du monde*, Paris, Édition Gilles Paulus-du-Mesnil, 1710, vol. 4, p. 201. Copie consultée sur le site de Google Books : http://books.google.ca/books?id=dLwWAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summar_y_r&cad=0#v=onepage&q&f=false (dernière consultation le 10 février 2012).

de convertis que les puissances catholiques augmentent leurs rangs. Fort de son succès dans les colonies hispaniques, la réduction fait office de modèle chez les missionnaires qui foulent le sol d'autres zones des Amériques.

La raison pour laquelle il est important de souligner ces faits est précisément qu'ils permettent de comprendre les motivations et les desseins des missionnaires qui arrivent dans la colonie française au début du 17^e siècle.³⁰⁹ C'est en 1611, à l'invitation de Champlain, que les premiers missionnaires français sont envoyés par delà l'Atlantique afin d'y supporter le projet colonial.³¹⁰ L'historien Chrétien Le Clercq, lui-même Récollet, a livré dans son ouvrage *Établissement de la foy au Canada* une explication sur les motivations de Champlain à l'origine de sa décision. Il affirme que, ayant été incité par Louis Houel -secrétaire du roi à Brouage en France- le navigateur aurait pris cette décision en espérant reproduire dans la Nouvelle-France le succès qu'ont connu les missionnaires au Mexique :

*Les Sieurs de Champlain et Houel en furent sensiblement touchés & d'autant plus qu'il ne s'estoient adressez aux Récollets que sur le bruit que faisoient alors dans le monde les grands progres de l'Evangile & le nombre prodigieux de conversions, que Dieu operoit par leur ministere dans l'Amerique Orientale, où selon le témoignage de l'illustrissime Kumeraga, premier Archevêque du Mexique, nos Peres avoient baptizé dans ce nouveau monde plus de 900 000. ames, renversé de fond en comble 50. Temples des Idolâtres, brisé & réduit en cendres plus de 20 000. idoles, consacré à la gloire de Dieu un nombre infini de Chapelle, d'Oratoires, & d'Eglise [...]*³¹¹

³⁰⁹ Pour une description des débuts des missions au Canada, en lien avec leur modèle hispanique, voir Marc Jetten, *Enclaves amérindiennes : les «réductions» du Canada...*, p. 9 à 33.

³¹⁰ Pour une analyse des rapports entre Champlain et les autorités religieuses, dans le cadre du projet colonial français, voir Dominique Deslandres, «Samuel de Champlain et la religion», dans Raymonde Litalien, et Denis Vaugois. *Champlain : la naissance de l'Amérique française...*, p. 191-204.

³¹¹ Chrétien Le Clercq, *Etablissement de la foy dans la Nouvelle France : contenant l'histoire des colonies françaises, & des découvertes, qui s'y sont faites jusques à présent : avec une relation exacte des expéditions & voyages entrepris pour la découverte du fleuve Mississippi jusques au golfe de Mexique; par ordre du roy; sous la conduite du sieur de la Salle, & de ses diverses aventures jusques à sa mort : ensemble les victoires remportées en Canada sur les Anglois & Iroquois en 1690, par les armées de Sa Majesté sous le commandement de Monsieur le comte de Frontenac gouverneur & lieutenant general de la Nouvelle France*, Paris, Chez Amable Auroy, 1691, p. 34 et 35.

Par ailleurs, plusieurs missionnaires travaillant à la conversion des âmes au Canada laissent savoir sans détour dans leurs écrits qu'ils puisent leur inspiration dans les réalisations de leurs confrères –autrement plus nombreux- œuvrant dans le monde colonial hispanique. C'est le cas pour le premier missionnaire de la Nouvelle-France, le père jésuite Pierre Biard. Dépêché en Acadie en 1611, il va se référer dans ses écrits produits quelques années plus tard, soit en 1616, à l'expérience de ses homologues des autres colonies des Amériques :

La pratique a des-ja montré ceste necessité de bien catechiser avant le Bapteme en un país où la gēt [la population] n'estoit point Sauvage, ains[ī] civile ; non coureuse [nomade], mais arrestee [sédentaire], non abandonnee, ains[ī] sur-veillée de Pasteurs, sçavoir est, Peru & Mexique.³¹²

Le père Pierre Biard estime ainsi qu'il a auparavant été démontré, au Mexique et au Pérou, que pour assurer l'entreprise de conversion des populations amérindiennes, il est nécessaire de les sédentariser, de les catéchiser et de s'assurer de les encadrer à long terme. Ces écrits concorderont avec ceux du Récollet Gabriel Sagard, dépêché chez les Hurons en 1623, qui a rédigé le livre *Histoire du Canada*, dans lequel il évoque aussi l'expérience de ses confrères hispaniques. Cet ouvrage, avant même de traiter de l'histoire du Canada, consacre son premier chapitre à une description contextuelle des efforts des Jésuites et des Récollets dans diverses régions du monde³¹³, notamment dans les colonies hispaniques. On y constate ainsi que, dans la mentalité des missionnaires de l'époque, la Nouvelle-France est un terrain parmi d'autres dans le processus de conquête des âmes à l'échelle des Amériques. Sagard y rappelle notamment que les Récollets ont débarqué au Canada «[l]a mémoire encore toute recente des plus grands fruicts que les Recollets avoient opéré dans l'Amerique Orientale».³¹⁴ L'expression *Amerique Orientale*, que l'on

³¹² Relation du père Biard (1616), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 3, p. 144.

³¹³ Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs récollets y ont faits...*, vol. 1, p. 19 à 36.

³¹⁴ Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs récollets y ont faits...*, vol. 1, p.27.

rencontre ici encore une fois³¹⁵, est évoquée lorsqu'il est question des colonies hispaniques de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et du Mexique. Comme autre exemple, on peut se référer aux écrits du père jésuite Paul Le Jeune, nommé supérieur de l'ordre des Jésuites à Québec en 1637, qui commente les activités missionnaires de la colonie en se référant à l'expérience paraguayenne :

*Je responds à cela, que si celuy qui a escrit cette lettre, a leu la Relation de ce qui se passe au Paraquais [Paraguay] qu'il a veu ce qui se fera un jour en la nouvelle France. La Religion Chretienne (moiennant la grace de Dieu) florira en ce païs cy, comme en celuy-là, notamment aux Hurons. Ces peuples où nous sommes, sont tout semblables à ces autres Ameriquains, nommez Paraquais [...]*³¹⁶

Ces quelques citations ne doivent pas ici être vues comme limitatives : les écrits du début du 17^e siècle foisonnent de commentaires sur l'inspiration que suscitent chez les missionnaires de la Nouvelle-France leurs confrères des colonies de l'Amérique hispanique.³¹⁷ Ils évoquent les missions comme des points de rencontre religieux qui, une fois instaurée dans une région des Amériques, drainent les populations autochtones environnantes et les soumettent au dénominateur commun de la foi chrétienne. La parenthèse sur l'avancée missionnaire dans l'Amérique hispanique se referme ici, pour redonner place au récit du fil des événements à Tadoussac. Il est primordial de tenir en considération le fait que les missionnaires qui s'y présentent au début du 17^e siècle caressent des projets ambitieux qu'ils auront, dans les premiers temps, du mal à construire. Il sera vu que les missionnaires ne seront pas en mesure d'assurer, au départ, une présence continue à Tadoussac. Ils œuvrent de manière permanente plutôt auprès des populations amérindiennes de Québec, où ils installent d'ailleurs une réduction rassemblant des représentants de divers groupes. Peu à peu, alors que se consolide leur présence dans la capitale coloniale, les missionnaires vont multiplier leurs visites à Tadoussac. Dans la

³¹⁵ Elle fait aussi partie de la citation de Le Clercq, présentée précédemment. Chrestien Le Clercq, *Etablissement de la foy dans la Nouvelle France...*, vol. 1, p. 34 et 35

³¹⁶ Relation du père Le Jeune (1637), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 12, p. 220.

³¹⁷ Marc Jetten, *Enclaves amérindiennes : les «réductions» du Canada, 1637-1701...*, p. 30-31.

prochaine période historique étudiée, qui couvre la seconde partie du 17^e siècle, on observera que les missionnaires pourront concrétiser davantage leur projet, en utilisant la mission de Tadoussac, puis d'autres à l'intérieur du territoire, pour y attirer des Amérindiens de groupes circonvoisins à ceux du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

3.2.3 L'ARRIVÉE DES MISSIONNAIRES À TADOUSSAC

Les premiers missionnaires envoyés par delà l'Atlantique par Champlain en 1611 ne s'activent pas à Tadoussac : c'est à Port-Royal, en Acadie, que se concentrent d'abord leurs actions. Il faudra attendre 1615 pour qu'ils pénètrent le Saint-Laurent et qu'ils foulent pour la première fois le sol tadoussacien, à l'occasion d'une escale durant un voyage vers Québec. C'est en effet au printemps de cette année que, accompagnés de Champlain, les pères récollets Denis Jamay, Joseph Le Caron, Pacifique du Plessis et Jean Dolbeau³¹⁸ s'arrêtent à l'habitation de Tadoussac. Ils n'ont cependant pas le temps durant cette première halte de commencer leur projet local de conversion. Leur passage s'avère plutôt une visite de reconnaissance durant laquelle ils font un état des lieux et construisent sommairement une cabane destinée aux offices religieux.³¹⁹

En 1616, dans le cadre d'un aller-retour entre la France et le Canada, ils repassent à Tadoussac, pour n'y rester que sommairement, encore une fois.³²⁰ En 1617, les Récollets reviennent dans cette localité avec cette fois l'objectif d'y réaliser davantage de travail ecclésiastique. Deux missionnaires s'y présentent. Il s'agit du père Joseph Le Caron, qui poursuit sa route jusqu'à Québec où il doit desservir les colons de l'habitation, ainsi que du père Paul Huet, qui a pour sa part la charge d'établir à Tadoussac même un meilleur lieu de

³¹⁸ Les biographies respectives de ces quatre missionnaires sont présentées dans Cyprien Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien, par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal & fils imprimeurs-éditeurs, 1893, p. 27-29.

³¹⁹ Cyprien Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien...*, p. 28.

³²⁰ Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs récollets y ont faits...*, vol.1, p. 43-44.

culte que la cabane érigée deux ans auparavant. Gabriel Sagard écrira à ce propos dans son *Histoire du Canada* que le père Paul Huet :

*[...] celebra la sainte messe pour la première fois dans une chapelle qu'il fit bestit à l'ayde des Mattelots & du Capitaine Morel [le capitaine du bateau dans lequel il est arrivé à Tadoussac], avec des rameaux & feuillages d'arbres le plus commodement que l'on peut. [...] Le capitaine Morel fist en mesme temps tirer tous les canons de son bord, en action de grace & jouissance de voir dire la messe où iamais elle n'avait esté celebrée [...] Cette chapelle a subsisté plus de six années sus pied, bien qu'elle ne fust bastie que de perches & de rameaux [...]*³²¹

C'est ainsi qu'en 1617 les écrits rapportent qu'une première église de fortune a été établie à Tadoussac et qu'elle y a subsisté les six années suivantes, soit jusqu'en 1623. Durant cette période, aucun missionnaire n'occupe les lieux de manière permanente. L'église a servi occasionnellement, toujours lorsque les Récollets font escale à l'embouchure du Saguenay. À cette époque, Tadoussac demeure un lieu où l'activité marchande prévaut largement sur l'activité missionnaire. Par ailleurs il convient de souligner qu'en 1618, le père Le Caron passe un hiver à Tadoussac avec quelques marchands. Il laisse un bref récit de son expérience, se plaignant entre autres de son manque d'aptitude à parler suffisamment bien la langue des Amérindiens :

*Je suis allé à Tadoussac, pour assister les barbares de ces lieux, les instruire, & y administrer les Sacramens aux François & à ceux qui y demeurent durant la traite des Marchands pendant l'hiver [...] C'est ainsi que je me suis occupé à tenir Ecole ouvert dans nôtre Maison de Tadoussac, afin d'y attirer les Sauvages, & les rendre sociables avec nous. Si nous sçavions parfaitement bien la Langue, je ne sçai quel profit l'on ne feroit pas avec ces Peuples.*³²²

Au moment où il écrit ce témoignage, le père Le Caron n'avait pas beaucoup côtoyé les Amérindiens de Tadoussac auparavant, soit seulement lors de quelques passages

³²¹ Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs récollects y ont faits...*, vol. 1, p. 47-49.

³²² Nicolas Jovet, *L'histoire des religions de tous les royaumes du monde...*, vol. 4, p. 215.

qu'il y a effectués depuis trois ans. C'est ce qui contribue à expliquer son incapacité à communiquer avec eux comme il le souhaite. Par ailleurs, le Récollet écrit dans son témoignage qu'il a non seulement tenté d'approcher les Amérindiens de l'endroit, mais aussi qu'il a œuvré directement auprès des Français venus faire la traite avec eux. Il souligne qu'il a réalisé avec les marchands de Tadoussac un hivernement, expérience dont l'occurrence n'avait pas été détectée dans la documentation depuis l'an 1600. Il n'a pas été retrouvé dans la documentation d'autres séjours hivernaux semblables à Tadoussac pour le restant de la période étudiée. Le père Le Caron, par exemple, ira plutôt passer la saison froide chez les Hurons, autour des Grands Lacs en 1619.³²³ De manière générale, on observe que les missions d'Acadie, de Québec, de Trois-Rivières ainsi que celle établie en Huronie accaparent l'essentiel de l'effort des Récollets en Nouvelle-France. Quant aux commerçants, ils semblent aussi avoir délaissé l'ambition de passer leurs hivers à Tadoussac suite à 1618, du moins aucun document ne signale une autre tentative d'hivernement local de leur part avant la seconde moitié du 17^e siècle.

C'est en 1625 que les Jésuites entrent en scène au Canada. Cinq d'entre eux viennent en Nouvelle-France conjuguer leurs efforts à ceux des Récollets. Près d'une dizaine de dévots des deux congrégations œuvrent désormais dans la colonie. L'effectif missionnaire s'accroît certes mais, en pratique, la situation change peu pour les Amérindiens et les Français de Tadoussac qui ne restent visités par les membres du clergé que de manière occasionnelle. Cette localité reste bien davantage investie par les marchands que par les missionnaires. En 1626, le père Charles Lalemant, alors récemment nommé premier supérieur des Jésuites dans la colonie, fait une visite à Tadoussac. Il constate que les marins européens y sont non seulement présents, mais qu'ils y ont établi d'étroits contacts avec les Amérindiens qui fréquentent l'endroit.

³²³ Bruce Trigger, *Les enfants d'Aataentsic: l'histoire du peuple huron...*, p. 54-59.

3.2.4 LA PERSISTANCE DES ACTIVITÉS MARCHANDES À TADOUSSAC

Dans la décennie 1620, les Français ont progressé dans leur projet d'encadrer et de réglementer les échanges commerciaux dans la colonie. Le renforcement général de leur présence à l'échelle de la Nouvelle-France a fait en sorte que, à Tadoussac, le système de permis autorisant la traite avec les Amérindiens fut davantage respecté. Conséquence directe de cet encadrement, le flux des navires y venant expressément pour ce commerce en a été diminué. Dans une lettre qu'il adresse à son frère Jérôme, Jésuite resté en Europe, le père Lalemant décrit ce qu'il a observé à Tadoussac. Il explique qu'il a discuté avec un Amérindien âgé, lequel l'a informé du fait que le comptoir local était autrefois davantage fréquenté par les Européens :

*[...] un des anciens m'a dit qu'il a veu jusques à vingt navires dans le port de Tadoussac. Mais maintenant que ceste traite a esté accordée à l'association [aux marchands détenant le monopole] qui est aujourd'huy, privativement à tous autres, l'on ne void plus icy que deux navires [...] et ce une fois l'an seulement, environ le commencement du mois de juin.*³²⁴

Le père Lalemant par ailleurs, rajoute des détails sur la nature des échanges qui s'opèrent entre les Français et les Amérindiens localement :

*Ces deux navires apportent toutes les marchandises que ces Messieurs traictent avec les sauvages, c'est à sçavoir des capotx, des couvertures, bonnets de nuict, chapeaux, chemises, draps, haches, fers de flèches, aleines, espées, des tranches pour rompre la glace en hyver, des coutteaux, des chaudières, pruneaux, raisins, du bled d'Inde, des pois, du biscuit ou de la galette, et du pétun; et outre, ce qui est nécessaire pour le vivre des Français qui demeurent en ce pais-là ; [...] Il est bien vray que les frais qu'ils font sont assez grands, ayant icy quarante personnes et plus qui sont gagez et nourris; outre les frais de tout l'équipage de deux navires, où il se retrouve bien 150 hommes qui recoivent des gages et se nourrissent*³²⁵.

³²⁴ Lettre du père Charles Lalemant au père Jérôme Lalemant, 1^{er} août 1626, dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novae Franciae...*, vol. 2, p. 144-145.

³²⁵ Lettre du père Charles Lalemant au père Jérôme Lalemant, 1^{er} août 1626, dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novae Franciae...*, vol. 2, p. 145.

À la lumière de ce commentaire, il convient de souligner que s'il n'y a seulement plus que deux navires annuellement autorisés à venir pour des fins de commerces à Tadoussac (comparativement à une vingtaine à l'époque où le négoce n'était pas encadré), leur tonnage est supérieur à celui des bâtiments d'autrefois. Les deux navires observés en 1626 comptent en tout 150 hommes d'équipage. On calcule ainsi environ 75 marins dans chacun de ces navires, contre environ 24 au siècle précédent.³²⁶ Sur la terre ferme, le comptoir de Tadoussac abrite pour sa part jusqu'à «*quarante personnes et plus*», en l'occurrence le personnel saisonnier affecté au fonctionnement des activités de pêche, à la réparation des bateaux, à la gestion de leur ravitaillement ainsi qu'au commerce des fourrures. Si l'on additionne les marins des deux bateaux ancrés à Tadoussac aux employés travaillant sur la terre ferme à son comptoir et au radoub, on compte donc environ 190 européens postés tout au long de l'été chaque année dans cette localité. Il est à noter qu'à cette somme se rajoute un nombre fluctuant de Français, provenant des équipages des autres bateaux faisant escale à cet endroit dans leur trajet entre Québec et la métropole.

Par ailleurs, l'ampleur démographique du groupe amérindien qui séjourne à Tadoussac auprès des Européens ne peut qu'être estimée, les sources ne donnant pas de chiffres précis à ce propos. Champlain avait certes évoqué un rassemblement local d'un millier d'Amérindiens en 1603, mais les sources consultées ne révèlent pas ensuite d'autres appréciation de leur nombre durant les trois décennies suivantes.³²⁷ Tout au plus elles laissent entendre que ce groupe était assez nombreux pour fournir une quantité importante de fourrures puisque, rapporte le père Lalemant en 1626, entre de 15 000 à 20 000 peaux sont échangées à Tadoussac. Ces fourrures ont été en partie chassées par le groupe amérindien local durant l'hiver. Elles ont aussi été en partie accumulées par ce dernier par le biais des

³²⁶ On propose, dans cet article, une estimation oscillant entre 22 et 26 marins par bateau au 16e siècle : Laurier Turgeon, «French Fishers, Fur Traders and Amerindians»..., p. 592.

³²⁷ Samuel de Champlain (Alain Beaulieu et Réal Ouellet, éd.), *Des sauvages*, Montréal, Typo, 1993, p. 95-98. Voir aussi à ce propos Marcel Trudel, «Un nouvel inventaire du Saint-Laurent, 1603», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 16, no 3, 1962, p. 313-347.

échanges qu'il effectue avec les autres groupes amérindiens situés à l'intérieur des terres, où les marchands européens ne s'aventurent pas encore.³²⁸

Chaque printemps, Tadoussac devient ainsi l'une des localités les plus animées de la colonie, où s'échangent une quantité importante de marchandises. Constatant l'ampleur de la population estivale agglutinée à Tadoussac, le père Lalemant décide d'offrir à cette localité un meilleur encadrement missionnaire que celui fourni jusqu'alors. Il fait un premier geste en ce sens, approchant un interprète de l'endroit afin qu'il lui enseigne la langue autochtone parlée dans la région.³²⁹ Il s'agit de Nicolas Marsolet, un trafiquant d'origine française vivant alors depuis treize ans chez les Amérindiens.³³⁰ Grâce aux enseignements de ce dernier, le jésuite envisage d'apprendre la langue locale et de donner un caractère plus substantiel aux activités missionnaires à Tadoussac, jusqu'alors caractérisées par des visites ponctuelles. Le projet du père Lalemant tourne court. Avant qu'il ait pu le mettre en œuvre, un événement majeur vient y mettre un terme.

3.2.5 LE COMPTOIR AUX MAINS DES ANGLAIS

À la fin de la décennie 1620, le cours de l'histoire de Tadoussac est à nouveau bouleversé par une série d'événements qui s'enclenche, d'abord, à des milliers de kilomètres de son sol. En Europe, l'Angleterre et la France entrent en conflit en 1627 suite à des tensions découlant notamment des guerres de religion. Le conflit prend rapidement

³²⁸ Quelques chercheurs considèrent que le groupe amérindien de Tadoussac a empêché les Français de remonter le Saguenay de manière à se poser face à ceux-ci comme des intermédiaires incontournables dans le commerce des fourrures. Il s'agit de ce qui est communément nommé dans l'historiographie québécoise la «*chasse gardée*» de Tadoussac, laquelle aurait tenu jusqu'en 1652, année où les Français commenceront à remonter le Saguenay pour y commercer directement avec les groupes amérindiens à l'intérieur des terres. Parmi les historiens qui ont traité de ce concept comptent Jean-Paul Simard, Paul Charest, José Maillot, Sylvie Vincent et Camil Girard. Un résumé des positions des chercheurs qui se sont prononcés à ce propos sont présentés dans Paul Charest, «Les Montagnais ou Innus», dans Gérard Duhaime (dir.), *Le Nord : habitants et mutations*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 37-52.

³²⁹ Le père Sagard, pour sa part, n'était pas parvenu à convaincre le traducteur de leur enseigner la langue locale. Sagard, Gabriel. *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs récollects y ont faits...*, vol.2 p. 333.

³³⁰ André Vachon, «Nicolas Marsolet», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=454 (dernière consultation le 26 janvier 2012).

une dimension tentaculaire puisqu'il se propage à l'échelle des colonies des deux empires. La Nouvelle-France devient alors un enjeu parmi d'autres dans la lutte qui se dessine entre les deux grandes puissances par delà l'Atlantique. C'est dans ce contexte que la compagnie anglaise *Merchants Adventurers of Canada* est fondée pour prendre possession au nom des Anglais de la Nouvelle-France. Les autorités anglaises octroient le commandement des navires de cette compagnie à David Kirke qui, assisté par son frère, a pour mission d'aller déloger les Français de la vallée et du golfe du St-Laurent.³³¹ La première destination des frères Kirke est Tadoussac pierre angulaire du trafic maritime de la colonie.³³² En positionnant leurs navires à cet endroit, les frères Kirke réussissent, en quelques mois à saisir 18 vaisseaux de ravitaillement français et à en brûler une dizaine d'autres. Le message est lancé : il est devenu dangereux pour les Français de tenter de rejoindre Québec.

Cette stratégie de blocage naval s'avère fructueuse. En 1628, le trafic maritime français diminue drastiquement, ce qui met à mal la Nouvelle-France. La colonie à cette époque est fragile : elle ne compte, mis à part le personnel estival temporaire tel que celui que l'on retrouve à Tadoussac, environ 75 habitants français permanents, lesquels sont principalement établis à Québec.³³³ Loin d'être encore autarciques, les habitants de la capitale coloniale peinent à se nourrir en l'absence d'approvisionnement maritime de la métropole. Qui plus est, les Anglais combattent et repoussent la flotte des quatre navires de Claude de Roquemont, alors que celle-ci se dirigeait en renfort vers Québec avec, à son bord, quelques 400 colons français supplémentaires.³³⁴ Suite à cet événement, l'organisation coloniale française perçoit sa déroute. N'ayant d'autre solution, les autorités

³³¹ Bernard Allaire, «L'occupation de Québec par les frères Kirke», dans Raymonde Litalien et Denis Vaugois (dir.), *Champlain : la naissance de l'Amérique française...*, p. 245-257.

³³² John Moir, «Sir David Kirk», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=368 (dernière consultation le 26 janvier 2012).

³³³ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. VI, p. 205 et 231.

³³⁴ Samuel de Champlain (Mathieu d'Avignon éd.), *Derniers récits de voyages en Nouvelle-France et autres écrits, 1620-1632*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 112-113. Voir aussi Jacques Lacoursière et Denis Vaugois, *Canada-Québec : synthèse historique*, Montréal, Éditions du Renouveau, 1970, p. 64.

de Québec, Champlain en tête, abdiquent le 19 juillet 1629 face aux Anglais.³³⁵ Ces derniers entament alors l'expulsion par bateaux des habitants de la Nouvelle-France. Ils s'enracinent alors à Tadoussac et à Québec, dont ils occupent alors les installations commerciales et coloniales.³³⁶ Quelques français, dont l'interprète Marsolet, se mettent alors au service des Anglais et continuent à faire fonctionner le négoce des fourrures à Tadoussac pour le compte de ces derniers.

La présence des Anglais dans la colonie ne sera toutefois que temporaire puisque dès 1632, par le jeu des diplomaties entre les puissances européennes, une paix entre elles est conclue et le Canada est restitué à la France. Le conflit qui opposait les puissances britannique et française s'était en effet résolu en Europe, alors même que paradoxalement les frères Kirke s'installaient au Canada. Avec la ratification du traité de Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1632, la colonie retourne officiellement aux mains des autorités françaises. Un premier navire transportant 40 personnes marque la relance du projet colonial au pays.³³⁷ Lorsqu'ils approchent des côtes canadiennes, les Français constatent toutefois que leurs installations de Tadoussac ont été laissées en ruines par les envahisseurs temporaires. Le bourg de Québec n'a pas été épargné non plus. Le père jésuite Paul Le Jeune, à bord de ce bateau, relate que lorsque le bateau touche la rive de Québec le 5 juillet 1632, l'équipage constate que :

*[...]a pauvre habitation de Québec est toute brûlée... On ne voit plus que des murailles de pierre toute bouleversées. Les Français ne savent où se loger. Nous entrons dans notre petite maison [la mission des Jésuites] où tout est en ruine.*³³⁸

³³⁵ Bernard Allaire, «L'occupation de Québec par les frères Kirke», dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain : la naissance de l'Amérique française...*, p. 245-257.

³³⁶ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. VI, p. 320.

³³⁷ Antonio Dragon et Adrien Pouliot, *Trente Robes noires au Saguenay...*, p.13.

³³⁸ Cité dans Antonio Dragon et Adrien Pouliot, *Trente Robes noires au Saguenay...*, p. 17. Dans les *Relations des Jésuites*, on rapporte à propos de la maison de l'Ordre spécifiquement : «*Les Anglois délogeans nous sommes rentrez dans nostre petite maison. Nous y avons trouvé pour tous meubles deux tables de bois telles quelles, les portes, fenestres, chassiss, tous brisez & enlevez, tout s'en va en ruine [...]*». Voir la brève relation du père Le Jeune (1632), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 5, p. 44.

S'entame alors le long processus de reconstruction et de consolidation de la présence française dans la colonie. Le bourg de Québec est remis sur pied et voit sa population permanente se consolider, alors que sont mis en place d'autres établissements coloniaux, notamment celui de Trois-Rivières en 1534. Le nombre d'habitants installés de façon permanente dans la Nouvelle-France s'accroît peu à peu dans les années suivantes pour atteindre 240 en 1641. La poussée expansionniste de la Nouvelle-France vers l'intérieur de la vallée du Saint-Laurent s'accompagne de l'intensification du commerce des fourrures dans des zones territoriales qui lui sont circonvoisines, comme les Grands-Lacs et l'Outaouais. Sur ces entrefaites, la localité de Tadoussac est temporairement abandonnée par les autorités françaises. L'endroit perd sa fonction de lieu d'escale maritime qu'il avait acquise durant les trois premières décennies du 17^e siècle. Les bâtiments français en provenance de la métropole prennent désormais l'habitude de se diriger directement à Québec. Le commerce des fourrures, du moins sous sa forme organisée et officielle, sera aussi délaissé et prendra quelques temps avant d'y être réinstauré. La Compagnie des 100 associés, détenant officiellement le monopole du commerce des pelleteries lorsque le Canada retourne sous le joug français, calque ses plans sur ceux des autorités en ce qui a trait à son déploiement dans l'espace colonial. Elle développe ses activités à Québec et dans l'ouest de la colonie et n'enregistre ainsi aucune activité à Tadoussac de 1632 à 1641.³³⁹ Si on ne trouve aucune trace de commerce planifiée sous l'égide de ce monopole à Tadoussac durant cette dizaine d'années, il n'est cependant pas impossible que les échanges des fourrures entre Amérindiens et Européens y ait perduré malgré tout. La compagnie elle-même, ou bien des marchands indépendants, ont peut-être continué de fréquenter la localité et procéder à des échanges de pelleteries de manière informelle. Aucune trace écrite de cette hypothétique persistance de l'activité commerciale n'a cependant été relevée lors de la présente recherche. Une exception est à noter cependant : lorsque Champlain passe devant Tadoussac en 1633, alors qu'il est en route vers Québec, il y aperçoit de loin trois navires anglais, en plus d'être informé par les Amérindiens du fait que les Anglais ont aussi mené une barque «*biè* [bien] *haut dans la*

³³⁹ Victor Tremblay, «Le Saguenay délaissé»..., p. 58-59.

rivière». ³⁴⁰ On apprend ainsi que les Anglais tentent de remonter le cours du Saguenay, mais sans apprendre plus de détail sur la nature de leur incursion. De manière générale, il faut attendre la période historique suivante, qui débute en 1640, pour que le fil de l'histoire de cette localité soit à nouveau mis en lumière.

3.3 LES GROUPES AMÉRINDIENS EN PRÉSENCE

3.3.1 À PROPOS DES *MONTAGNAIS*

Quiconque entreprend d'exposer la situation des autochtones de la Nouvelle-France durant les quatre premières décennies du 17^e siècle dispose, par rapport au siècle précédent, de davantage de sources documentaires. Sans pour autant que les Amérindiens puissent pleinement sortir de l'ombre dans laquelle les maintenait jusqu'alors la rareté des témoignages écrits à leur propos, cette période de l'histoire apporte des informations documentaires inédites permettant de poser un nouvel éclairage sur leur vécu. Il est désormais possible de traiter plus en détail de certains éléments du mode de vie des Amérindiens, comme leur cycle de déplacements sur le territoire, leur mode de fonctionnement hiérarchique ou leur structure familiale. Les sources qui s'offrent à l'historien durant la période qui va de 1600 à 1640 posent cependant certains défis dans le cadre d'une entreprise de recherche visant à décrire un groupe autochtone situé dans un lieu aussi précis que Tadoussac. Ces défis résident dans le fait que les Amérindiens abordés dans les témoignages ne sont pas toujours situés géographiquement par leurs auteurs, ce qui fait en sorte qu'il est difficile de les associer à un endroit en particulier. Malgré tout, il existe plusieurs moyens de dégager des informations sur la population autochtone de Tadoussac.

Champlain, à l'occasion de son passage dans cette localité en 1603, identifie les Amérindiens qui y sont rattachés comme étant des *Montagnez*. Ses écrits ont alors pour particularité d'être les premiers repérés dans la documentation historique de langue

³⁴⁰ Relation du père Le Jeune (1633), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 5, p. 202.

française à attribuer ce nom à des Amérindiens dans la colonie.³⁴¹ Par la suite, ce vocable revient de manière répétitive dans les sources françaises - qu'elles soient de la main de ce navigateur ou de celle d'autres personnages historiques - pour identifier le groupe autochtone de Tadoussac. Les missionnaires participent d'ailleurs grandement à la diffusion de ce terme dans les écrits, à partir de 1615, alors qu'ils commencent, eux aussi, à fréquenter cet endroit. Ils reprennent alors le même vocable pour désigner ces Amérindiens dans leurs récits.³⁴² On le retrouve dans leurs écrits sous différentes formes telles *Montagnards*³⁴³, *Montagnais*³⁴⁴, *Montagnets*³⁴⁵ ou *Montagnais*³⁴⁶. Les sources durant cette période ne dévoilent cependant pas le terme que les principaux intéressés utilisaient pour se désigner eux-mêmes, dans leur propre langue.

Les documents sur les *Montagnais* de Tadoussac ont été écrits par quelques acteurs historiques qui sont entrés en contact avec eux. De 1600 à 1615, Champlain est l'un des principaux Européens à produire un récit narratif des événements qui surviennent dans la colonie, décrivant notamment les groupes autochtones avec lesquels il transige. Les écrits qu'il laisse sur ses rencontres avec les Amérindiens de Tadoussac représentent, de fait, la principale source sur ces derniers dans les quinze premières années du 17^e siècle. Cependant, les informations qu'il produit alors sont relativement peu nombreuses, puisque Champlain ne séjourne à Tadoussac qu'à l'occasion de quelques brefs passages. Les

³⁴¹ On se rappelle ici que, selon un document espagnol, la dénomination «*Montañes*» était utilisée par les pêcheurs basques pour désigner certains des Amérindiens qu'ils rencontraient durant la décennie 1580. Voir la réédition de l'ouvrage de Lope de Isasti, *Compendio Historial de la Muy Noble ...* Question abordée au point «2.3.2 Les origine du terme «*Montagnais*» et la démographie de ce groupe» du présent travail.

³⁴² Denis Jamet, «Relation du père Denis Jamet, récollet de Québec, au cardinal de Joyeuse, Québec, 15 juillet 1615», dans Robert Le Blant et René Baudry (éd.), *Nouveaux documents sur Champlain et son époque...*, vol. 1, p. 351.

³⁴³ Voir quelques exemples : Brève relation du père Le Jeune (1632), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 5, p. 30 et p. 54.

³⁴⁴ Par exemple sur une carte de Samuel de Champlain datant de 1632. Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière et Georges-Émile Giguère, éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. V, p. 711. Copie consultée sur le site du Project Gutenberg : <http://www.gutenberg.org/files/17258/17258-h/images/1632large.png> (dernière consultation 30 mars 2012).

³⁴⁵ Relation du père Le Jeune (1638), dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novæ Franciæ...*, vol. 4, p. 77-78.

³⁴⁶ D'occurrence courante dans les sources. Pour simplifier le texte, la forme «*Montagnais*» est utilisée dans le cadre de ce travail, sauf dans le cadre de citation de sources documentaires dans lesquelles une forme alternative est utilisée.

missionnaires faisant halte à Tadoussac livrent ensuite, de la même manière, des témoignages évoquant furtivement la présence locale d'Amérindiens. Parmi ces témoignages, ceux écrits par les pères Jamet et Lalemant, qui ont réalisé des séjours à Tadoussac en 1615 et 1626 respectivement, figurent au rang des plus substantiels. Ensuite, en 1628, l'invasion des frères Kirke vient perturber l'accès à Tadoussac pour les Français, qui délaissent alors les lieux jusqu'en 1640, créant ainsi un vide documentaire sur l'endroit pour quelques années. Considérées de manière isolée, les données disponibles sur les autochtones de Tadoussac apparaissent ainsi limitées à des témoignages épars, tels que ceux ici évoqués. Il existe cependant un moyen pour élargir le spectre d'analyse documentaire et d'enrichir la perspective de recherche grâce à des informations complémentaires.

Au début du 17^e siècle, les *Montagnais* de Tadoussac partagent avec certains de leurs voisins des traits culturels et linguistiques communs, que l'on découvre dans la documentation à mesure que les Français se familiarisent avec le territoire de la colonie et ses habitants. On apprend notamment qu'ils partagent avec les Amérindiens de Québec une langue commune. C'est du moins ce que suggèrent les sources, qui évoquent fait que les Français qui se sont familiarisés avec la langue du groupe autochtone de Québec puissent ensuite l'utiliser auprès de celui Tadoussac.³⁴⁷ De plus, lors de déplacements saisonniers sur le territoire, les Amérindiens circulent d'une localité à l'autre. Les Montagnais de Tadoussac et ceux de Québec se rendent régulièrement visite chez les uns et chez les autres, afin de tenir des activités conjointes. À ce titre peut-on souligner, en guise d'exemple, le fait que le père Le Jeune rencontre à Tadoussac en 1632 des Amérindiens de cette localité et d'autres de Québec, tous revenus d'un raid contre les Iroquois :

³⁴⁷ Bien qu'aucun dictionnaire ni aucune grammaire du Montagnais n'a été produite à cette époque. Le premier dictionnaire de Montagnais sera compilé à Tadoussac vers la fin du 17^e siècle : Bonaventure Fabvre (Gérard E. McNulty, et Lorenzo Angers, éd.), *Racines montagnaises compilées à Tadoussac avant 1695 par le père Bonaventure Fabvre, jésuite*, Québec, Université Laval, 1970.

*A nostre arrivee à Tadoussac les Sauvages revenoient de la guerre contre les Hiroquois, & en avoient pris neuf, ceux de Quebec en tenoient six, & ceux de Tadoussac trois.*³⁴⁸

On apprendra au fil du temps que les groupes amérindiens de Québec et Tadoussac sont aussi liés par une langue et une parenté commune. Signe de cette affinité culturelle entre ces deux groupes, tous tendent à être désignés par le terme *Montagnais* dans les sources documentaires. Aux yeux des Français en effet, les Amérindiens s'agglutinant autour de leurs installations de Tadoussac et de Québec ont suffisamment de traits communs pour se voir désigner par ce même ethnonyme. Lorsque les Français s'implantent à Trois-Rivières, ils observent par ailleurs ce même type de lien et font avec eux cette même association. En ce début de 17^e siècle, apparaissent ainsi dans les sources des références à trois principaux groupes de Montagnais, l'un à Tadoussac, un autre à Québec puis enfin, un dernier à Trois-Rivières. Or, si les témoignages documentaires portant spécifiquement sur les *Montagnais* de Tadoussac sont relativement limitées, ceux décrivant les *Montagnais* des autres localités (en particulier de Québec) offrent, quant à eux, plus de substance. La présente étude propose de s'intéresser d'abord aux informations concernant les autochtones de Tadoussac en particulier, avant de s'ouvrir sur une exploration des sources traitent de leurs semblables de Québec, en quête de données qui pourraient s'avérer complémentaires à l'analyse.

La source d'informations la plus abondante sur les *Montagnais* durant la première partie du 17^e siècle est, sans conteste, le récit de l'expédition hivernale qu'a réalisée le père jésuite Paul Le Jeune avec ces derniers en 1633-1634. Il convient ici de rappeler en effet que lorsque les Français reprennent en main la colonie canadienne en 1632, trois jésuites y sont envoyés. Le père Le Jeune fait partie de ce nouveau contingent de missionnaires : il est nommé supérieur de l'ordre au Canada. Afin de relancer leurs activités dans la colonie, les jésuites se concentrent d'abord sur la reconstruction de leur mission à Québec, laquelle est fréquentée par des *Montagnais* qui, comme ceux de Tadoussac auparavant, ont pris

³⁴⁸ Brève relation du père Le Jeune (1632), Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 5, p.25.

l'habitude de camper l'été venu à proximité des installations françaises. Le père Le Jeune investit alors l'essentiel de ses efforts à se familiariser avec ce groupe, et à tenter d'apprendre sa langue. Tadoussac, par ailleurs, reste un lieu où il envisage aussi de réactiver peu à peu ses activités de conversion. À ce titre, peut-on souligner que les documents mentionnent que la mission de Québec reçoit la visite de *Montagnais* de Tadoussac, venus s'informer du moment où les Français reprendront pied à l'embouchure du Saguenay.³⁴⁹

Afin d'accélérer le processus d'apprentissage des coutumes et de la langue des *Montagnais*, le père Le Jeune décide alors de suivre un groupe de familles autochtones de Québec durant son expédition de chasse hivernale en 1633-1634. Le groupe part à l'automne, longeant d'abord l'île d'Orléans en direction de l'est et, rendu à son extrémité, se met en phase de se diriger vers les forêts de la zone de Tadoussac, où il prévoit chasser durant l'hiver. Cet itinéraire est toutefois modifié lorsque sur le chemin, ces Amérindiens en rencontrent d'autres qui reviennent du Saguenay et qui les préviennent du fait que la chasse y était mauvaise. Le groupe suivi par le père Paul Le Jeune s'est donc dirigée plutôt vers la région de Rivière-du-Loup, sur la rive sud du Saint-Laurent, où il a finalement passé l'hiver avant de revenir à Québec. Le récit des événements donné par le missionnaire permet de dégager quelques constats d'ordre général sur les traits culturels de *Montagnais* nomadisant dans le secteur de Québec et qui avaient pour intention, avant d'être déviés de leur trajectoire initiale, d'aller rejoindre la région de Tadoussac.

Dans les prochaines pages seront rapportées quelques informations tirées de ces témoignages avec, au besoin, des précisions sur la provenance géographique des autochtones dont ils traitent. En aucun cas la présente analyse prétend pouvoir tirer de ces témoignages des données en quantité suffisante pour établir une monographie historique des *Montagnais* au début du 17^e siècle, que ce soit ceux de Tadoussac en particulier ou ceux d'autres localités. L'exercice consiste plutôt à mettre en relief quelques repères sur le

³⁴⁹ Voir commentaire à ce propos : Relation du père Le Jeune (1640-1641), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 21, p. 80-82.

profil de la population amérindienne gravitant à proximité des Français à cette époque. En outre, dans la mesure où les documents le permettent, la présente étude mettra également au jour quelques éléments de la culture de ces Amérindiens. Au cours des explications qui suivent sera précisée la provenance géographique des informations disponibles sur ces autochtones. Dans un premier temps seront présentées les données spécifiques à Tadoussac, avant que ne s'élargisse le spectre d'analyse documentaire de manière à inclure la région circonvoisine de Québec.

3.3.2 LES TÉMOIGNAGES SUR TADOUSSAC ET SES AUTOCHTONES

Le premier témoignage décrivant la présence amérindienne spécifiquement à Tadoussac au 17^e siècle a été produit par Champlain, à l'occasion du séjour qu'il y a fait en 1603. C'est au printemps de cette année que Champlain débute son premier voyage au Canada. À bord de la *Bonne-Renommée* voyagent aussi deux Amérindiens qui sont pour leur part de retour d'un séjour en France. Il s'agit de deux autochtones de Tadoussac ayant suivi en Europe, l'année précédente, l'un des marchands avec qui Champlain partage des privilèges de traite au Canada, François Gravé du Pont. Les événements qui suivent l'arrivée de Champlain à Tadoussac démontrent que les deux autochtones avaient fait le voyage en poursuivant un but diplomatique : ils doivent relater à leurs semblables ce qu'ils avaient vu en Europe, faire état de la volonté des Français de vouloir commercer avec eux ainsi que se battre à leurs côtés dans le conflit qui les oppose à d'autres groupes. Une fois rendu à Tadoussac, l'équipage apprend que les Amérindiens de Tadoussac sont réunis à proximité de l'habitation des Français, dans un lieu nommé la Pointe-Saint-Mathieu. Les deux autochtones revenus de France, ainsi que quelques Français (incluant Champlain) s'y rendent.

Champlain rapporte par écrit avoir constaté à la Pointe-Saint-Mathieu la présence de quelque mille Amérindiens appartenant à trois groupes différents. Il identifie ces trois groupes dans son journal comme étant les *Estchemins* et les *Algoumequins* - qui sont venus de régions externes - ainsi que les *Montagnez*, qui ont quant à eux Tadoussac comme point d'attache territorial. Ces trois groupes, selon le navigateur, se sont rassemblés pour célébrer

une victoire récente contre leurs ennemis communs, les *Iroquois*. Champlain rapporte que l'un des deux Amérindiens ayant été en France s'adresse alors aux individus rassemblés afin de leur assurer que les Français les appuieront dans cette lutte contre les Iroquois :

*Le 27e jour [du mois de mai], nous fûmes trouver les Sauvages à la pointe de Saint-Mathieu, qui est à une lieue de Tadoussac, avec les deux Sauvages que mena le sieur du Pont pour faire le rapport de ce qu'ils avaient vu en France, et de la bonne réception que leur avait fait le roi. Ayant mis pied à terre, nous fûmes à la cabane de leur grand sagamo [chef], qui s'appelle Anadabijou, où nous le trouvâmes avec quelque 80 ou 100 de ses compagnons qui faisaient tabagie [festin], lequel nous reçut fort bien, selon la coutume du pays et nous fit asseoir auprès de lui, et tous les Sauvages arrangés [assis en rangés] les uns auprès des autres des deux côtés de ladite cabane. L'un des Sauvages que nous avons amenés commença à faire sa harangue, de la bonne réception que leur avait fait le roi, et le bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que sadite Majesté leur voulait du bien et désirait peupler leur terre et faire [la] paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois) ou leur envoyer des forces pour les vaincre [...] Ils faisaient cette réjouissance pour la victoire par eux obtenue sur les Iroquois [...] Ils étaient trois nations quand ils furent à la guerre: les Etchemins, Algonquins et Montagnais, au nombre de mille [...]*³⁵⁰

Il semble donc, d'après ce témoignage, que déjà avait germé l'idée d'une entente par laquelle les Français et les Amérindiens se rapprochaient, de manière à combattre conjointement les Iroquois.³⁵¹ Parmi les Amérindiens qu'il rencontre, Champlain en identifie un, soit Anadabijou, comme étant le grand chef des Montagnais. Il affirme par ailleurs avoir rencontré plusieurs autres chefs, qu'il nomme des *Sagamos*, mais donne somme toute peu de détails sur la structure hiérarchique les liant. Le jour suivant cette rencontre, les groupes amérindiens de la Pointe-Saint-Mathieu se déplacent et installent de nouveaux abris près du navire français. Champlain précise à nouveau leur nombre : «*Le 28. Jour dudict mois, ils se vinrent cabanner audict port de Tadoussac, où estoit notre*

³⁵⁰ Samuel de Champlain (Alain Beaulieu et Réal Ouellet, éd.), *Des sauvages...*, p. 95-98. À propos des groupes amérindiens présents lors de cette rencontre, voir aussi Marcel Trudel, «Un nouvel inventaire du Saint-Laurent, 1603»..., p. 313-347.

³⁵¹ Camil Girard et Édith Gagné, «Première alliance interculturelle : rencontre entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 25, no 3, 1995, p. 3-14.

*vaisseau. [...] Ils estoient au nombre de mille personnes, tant hommes que femmes & enfans.»*³⁵² Champlain rapporte que les festivités se poursuivent sur quelques jours, avant que l'équipage ne reprenne la mer pour s'enfoncer dans la vallée du Saint-Laurent. À la suite de cette rencontre, Champlain ne revient à Tadoussac que pour y faire halte. Il continue cependant à côtoyer des Montagnais (sans toutefois préciser leur provenance exacte), notamment à l'occasion de batailles sur la rive sud du Saint-Laurent, durant lesquelles les Français ainsi que leurs alliés amérindiens se rassemblent pour combattre les Iroquois.

En 1615, alors que le premier contingent de missionnaires met le pied sur le sol de Tadoussac, le père récollet Jamet couche sur papier quelques observations sur les Amérindiens qui s'y trouvent. Celles-ci concernent le sort réservé à des prisonniers faits par les Montagnais dans le cadre du conflit guerrier faisant rage à cette époque. Le missionnaire décrit une scène de mise à mort de l'un des prisonniers qui, avant de mourir, implore les Français qui assistent à la scène de l'aider :

*Au temps que nous arrivâmes à Tadoussac des jeunes garçons montagnetz furent à la guerre par surprise selon leur coutume et, de neuf qu'ilz trouverent, ilz en assommerent sept et en apporterent les peaux des testes pour en faire present aux femmes selon leur coutume. Des deux prisonniers ilz laisserent le jeune qui est âgé de douze ans, car ilz n'ont coutume de tuer les enfans mais les naturalisent de leur nation [...] Mais ilsz firent mourir l'aisné [...qui...] de rage se vint jeter dans les fossés de l'habitation, où après avoir reproché à noz François, qu'ilz [qui voyaient] ce triste spectacle des galleries de la maison, qu'il esperoit la vie sauve par leur moyen.*³⁵³

Ce récit rapporte ainsi le retour à Tadoussac d'une troupe de jeunes «*montagnetz*» ayant capturé deux individus d'un groupe voisin, quant à lui non identifié. Des deux captifs, l'un est adopté, l'autre est mis à mort. Toute la scène se déroule sous les yeux des

³⁵² Samuel de Champlain, 1603, «Des Sauvages...», p. 74, 75.

³⁵³ Denis Jamet, «Relation du père Denis Jamet, récollet de Québec, au cardinal de Joyeuse» Québec, 15 juillet 1615, dans Robert Le Blant et René Baudry (éd.), *Nouveaux documents sur Champlain et son époque...*, vol.1, p. 351.

marchands français, spectateurs confinés dans leur habitation. Au-delà du caractère anecdotique de ce récit, on retient certains constats sur les fondements des relations entre les divers groupes gravitant autour de Tadoussac. D'abord, le récit vient souligner que les autochtones de cette localité sont en mesure d'adopter de nouveaux membres provenant de l'extérieur, en l'occurrence d'un groupe amérindien avec lequel ils sont en conflit. En second lieu, le document souligne que, conformément au constat relevé précédemment dans la documentation historique, il y a toujours à cette époque à Tadoussac une promiscuité entre les Français et les Amérindiens. On y affirme que les deux groupes étaient installés à quelques pas l'un de l'autre. Le missionnaire ne reste toutefois sur les lieux que le temps d'un arrêt, ce qui fait en sorte que son témoignage se limite à de brèves impressions. Après 1615, quelques missionnaires vont également passer de courts séjours à Tadoussac pour y structurer peu à peu les bases d'une église sans toutefois laisser de témoignages décrivant les populations locales.

En 1626, de nouvelles informations viennent mettre en lumière la situation des Amérindiens de Tadoussac. Durant le siècle précédent, il a été possible de savoir qu'ils se réunissaient durant la période estivale sur le rivage, à proximité des installations mises en place par les marins européens, et qu'ils nomadisaient en d'autres temps de l'année. Par le biais du témoignage du père Lalemant, qui effectue un séjour estival sur les lieux en 1626, on peut dégager des détails sur la nature de ce nomadisme. Le missionnaire -qui affirme notamment avoir discuté avec un Amérindien âgé de Tadoussac - donne quelques renseignements sur le cycle de déplacements des autochtones sur le territoire. On apprend ainsi que la période de leur séjour à proximité des installations françaises sur le littoral dure environ la moitié de l'année, période correspondant aux six mois de printemps et d'été.³⁵⁴ Profitant de la proximité des Français, ils troquent alors avec eux leurs fourrures contre divers produits provenant d'Europe. Les Amérindiens quittent ensuite le littoral durant l'autre moitié de l'année, et se dispersent en petits groupes de deux ou trois unités

³⁵⁴ Le père Lalemant note qu'une partie des *Montagnais* séjourne précisément à Tadoussac, alors que l'autre préfère plutôt se rassembler à sur le littoral du fleuve Saint-Laurent, un peu en retrait, dans une zone se trouvant dans la région de Charlevoix. La citation qui suit rapporte ce détail.

familiales, à la quête d'animaux à fourrure. Le missionnaire écrit ainsi à propos de la population autochtone locale :

*[qu'] elle est seulement vagabonde six mois l'année, qui sont les six mois d'hiver, errant çà et là selon la chasse qu'ils trouvent ; et ne se cabanent que deux ou trois familles ensemble en un endroit, deux ou trois dans l'autre, et les autres de mesme. Et autres six mois de l'année, vingt ou trente s'assemblent sur le bord de la rivière près de notre habitation, autant à Tadoussac et autant à quarante lieues au-dessus de nous [sur les côtes de Charlevoix]. Et là ils vivent de la chasse qu'ils ont faicte l'hiver, c'est-à-dire de la viande d'orignac boucanée et de vivres qu'ils ont traité avec les François.*³⁵⁵

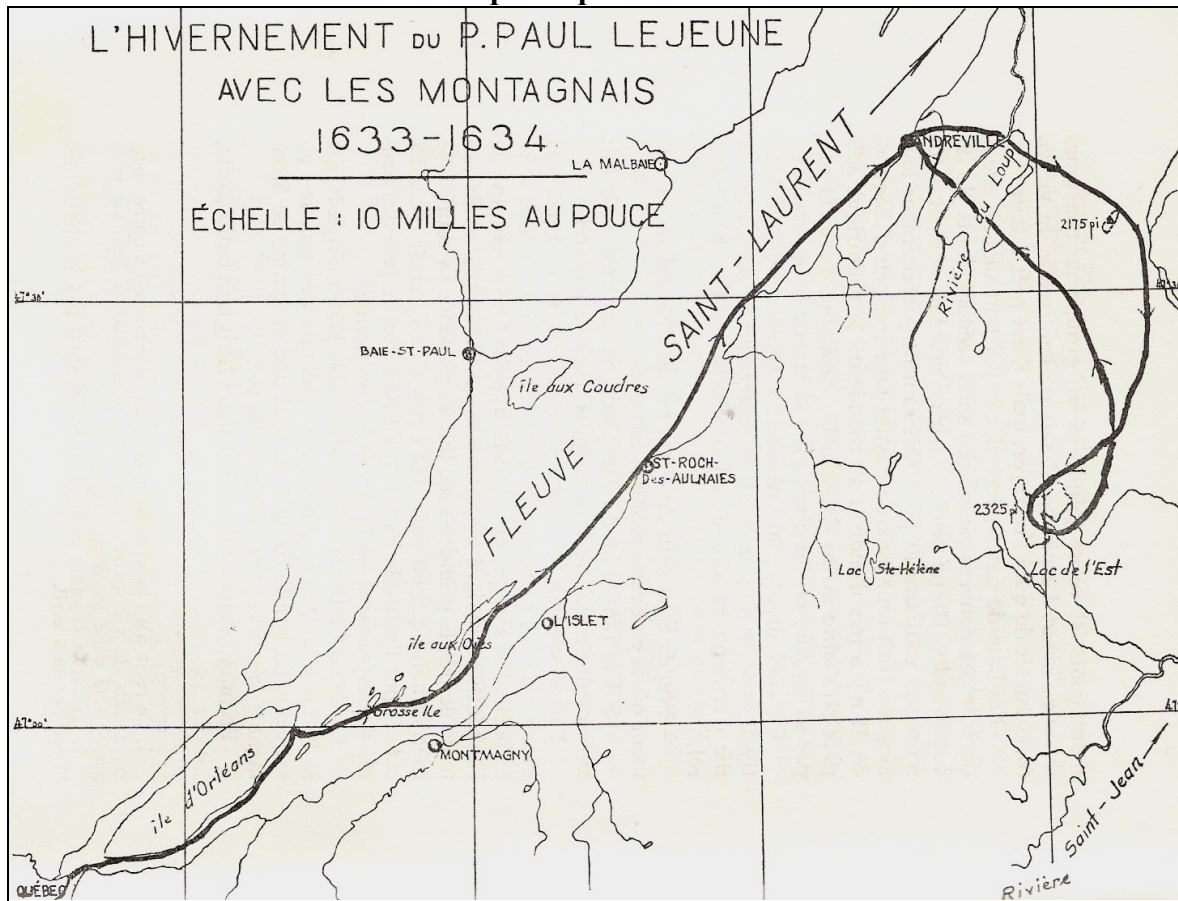
Ainsi tendent à se confirmer et à se préciser les renseignements sur la manière dont les Amérindiens gravitent autour de Tadoussac. Dans son récit, le père Lalemant ne précise pas quel est le nombre de membres ni la composition des «*familles*» qui se déplacent durant l'hiver sur le territoire. Il s'agit ici d'une situation qui démontre tout l'intérêt d'élargir le spectre d'analyse documentaire afin de recueillir des informations complémentaires à partir d'observations portant sur le groupe voisin de Québec, également qualifié de *Montagnais* et davantage connu des Français. Pour ce faire, le présent travail entend faire appel notamment aux écrits du père Le Jeune alors que ce dernier accompagnait un groupe de montagnais de cette localité durant son expédition hivernale.

C'est en 1634-1635 que le supérieur de l'ordre des jésuites au Canada se met en plan d'accompagner une unité familiale de Montagnais de Québec dans son voyage de chasse durant la saison hivernale. On découvre alors à travers le récit qu'il fait des événements quelle pouvait être la composition d'une telle unité. À son départ de la capitale coloniale, le groupe autochtone compte 20 personnes, soit trois hommes adultes, leurs femmes ainsi que leurs enfants. Puis, au fil du trajet (dont la destination était d'abord Tadoussac, avant que les circonstances ne fassent en sorte qu'il soit plutôt dirigé vers la rive sud du Saint-Laurent, dans le secteur de Rivière du Loup), la troupe rencontre trois

³⁵⁵ Lettre du père Charles Lalemant au père Jérôme Lalemant, 1^{er} août 1626, dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novae Franciae...*, vol. 2, p. 143.

autres unités familiales de semblable ampleur, qui comprennent en l'occurrence 19, 16 et 10 personnes. Selon que les fruits de la chasse permettent ou non de supporter leurs rassemblements, les groupes se côtoient alors quelques jours, puis se scindent pour reprendre chacun un trajet différent. Le nombre d'Amérindiens qui se trouve avec le père Le Jeune gonfle ainsi au gré des rencontres, pour atteindre un maximum d'environ 50 personnes, avant de diminuer à nouveau. Le noyau original de 20 individus quant à lui demeure stable. Le récit des événements fait par le père Le Jeune, bien qu'il concerne un groupe voisin de celui de Tadoussac, donnent certains repères pouvant permet de comprendre les dynamiques de déplacements hivernaux chez les Amérindiens nomades. Il est aussi à souligner à nouveau qu'au cours de son trajet, le groupe -lorsqu'il était à la point est de l'île d'Orléans- a songé se diriger dans la zone de Tadoussac avant de poursuivre plutôt sa route vers Rivière du Loup. Sans ce changement d'itinéraire, le groupe aurait pu se rendre dans la région à l'étude et éventuellement côtoyer les familles locales durant leurs expéditions hivernales. Ci-dessous une représentation de la trajectoire finalement suivie par le groupe auquel s'est intégré le père Le Jeune. Il est à noter que Tadoussac fait face à l'embouchure de la Rivière du Loup, sur la rive Nord du Saint-Laurent, quelque peu au nord-est de La Malbaie :

**Carte 7 : Itinéraire hivernal du groupe de Montagnais de Québec
suivi par le père Le Jeune**



Source : Antonio Dragon et Adrien Pouliot, *Trente Robes noires au Saguenay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1971, p. 20.

Par ailleurs, les documents révèlent quelques informations sur ce que les Montagnais utilisent à cette époque en guise d'abri. Durant l'été, ils construisent des structures longiformes faites de perches de bois, lesquelles étaient repliées en arches et ensuite couvertes d'écorces de bouleaux, avec un ou plusieurs trous au milieu du toit pour laisser s'échapper de la fumée du feu entretenu à l'intérieur. Non seulement les documents attestent-ils de la présence de ce type d'habitations en période estivale à Québec, mais d'autres récits confirment également leur présence à Tadoussac. Les documents ne permettent pas de savoir précisément combien d'individus vivent à cette époque dans ces abris estivaux. Tout au plus peut-on constater qu'ils peuvent parfois être assez grands pour

contenir plusieurs feux : le père Le Jeune affirme en 1632 avoir vu à Tadoussac une telle structure dans laquelle brûlaient trois feux à cinq ou six pieds d'intervalles :

*Arrivez donc que nous fumes aux cabanes des Sauvages, qui font faites de perches, & couvertes d'écorces assez grossièrement, le faiste n'est point couvert pour recevoir le iour par la, & donner yssuë à la fumée. Nous entrames dans celle du Capitaine de guerre qui estoit languette; il y avoit trois feux au milieu, les uns éloignez des autres de cinq ou six pieds.*³⁵⁶

On peut alors évaluer à partir d'une telle description que la structure s'étendait sur minimalement une vingtaine de pieds, de manière à laisser dégagés certains espaces autour des feux. Le père Le Jeune écrit que, l'hiver venu, alors que les Amérindiens entrent dans une période de déplacements fréquents, les abris qu'ils utilisent sont plus petits et de fabrication plus sommaire. Il s'agit encore une fois de structures faites de perches de bois pliées pour former un dôme et recouvertes d'écorces de bouleaux. Cette fois cependant les perches sont plantées dans la neige pour former des structures petites et circulaires plutôt que grandes et cylindriques, et les murs d'écorces sont couverts de neige pour l'isolation.³⁵⁷ D'après les descriptions qu'en font les documents, ces abris hivernaux ne prennent jamais les proportions et un caractère aussi durable que ceux observés durant l'été.

Il existe peu d'informations sur le mode d'alimentation du groupe Montagnais de Tadoussac en particulier. Tout au plus, dans le témoignage du père Lalemant cité précédemment, on apprend que les Montagnais, lorsqu'ils étaient à proximité des installations coloniales, se nourrissaient de viande de caribou séchée accumulée durant l'hiver ainsi que de denrées complémentaires acquises auprès des Français. Le témoignage indique aussi, de manière allusive, qu'ils vivent selon la chasse qu'ils trouvent, ce qui implique qu'ils pouvaient également se nourrir d'autres animaux. Si on élargit le spectre documentaire aux autres individus qualifiés de Montagnais dans les sources, la perspective sur leur alimentation s'enrichit de détails. On rapporte alors que, selon les lieux et le

³⁵⁶ Brève relation du père Le Jeune (1632), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 5, p. 25.

³⁵⁷ Kenneth Lane, *The Montagnais Indians, 1600-1640...*, p. 15-16.

moment de l'année où ils se trouvaient, ceux-ci se nourrissaient de différents bestiaux, notamment de l'original, du caribou, du castor, du phoque, de l'ours, du porc-épic, du renard, du lièvre, de la marmotte, de la tortue et de l'écureuil.³⁵⁸ Lorsqu'ils étaient près d'un plan d'eau, ils pouvaient aussi pêcher divers poissons –dont notamment des anguilles- et même collecter parfois des mollusques. La viande de caribou, d'original et d'anguilles sont les seules dont la documentation mentionne qu'elles étaient séchées afin d'être conservées à long terme. À ce menu se rajoutaient parfois des petits fruits ainsi que des racines de plantes sauvages³⁵⁹, et du maïs, qu'ils obtiennent des Hurons, lesquels descendent parfois depuis la région des Grands Lacs jusqu'à Québec pour échanger le fruit de leurs récoltes contre des peaux de caribou.³⁶⁰ Peut-on finalement ici souligner qu'au début du 17^e siècle, il était déjà commun pour les Montagnais d'utiliser des chaudrons de cuivre en provenance d'Europe pour faire cuire la viande et préparer des soupes. Cela a notamment été observé à Tadoussac comme à Québec.³⁶¹

En ce qui concerne les habitudes vestimentaires des Montagnais, on observe qu'elles étaient déjà au début du 17^e siècle empreintes d'influence européenne. L'un des témoignages les plus éloquents à ce titre est celui laissé par le père Le Jeune dans sa relation de 1632. Le missionnaire ne donne toutefois pas de détails sur la situation géographique des Montagnais dont il parle :

Quand il fait froid, ou bien à l'imitation des Européens, ils se couvrent de peaux de Castor, d'ours, de Renard, & d'autres tels animaux, mais si maussadement, que cela n'empesche pas qu'on ne voye la pluspart de leurs

³⁵⁸ Pour une description de l'alimentation des Montagnais à cette époque voir Kenneth Lane, *The Montagnais Indians, 1600-1640...*, p. 6-10.

³⁵⁹ Relation du père Le Jeune (1634), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 6, p. 271-273.

³⁶⁰ Relation du père Le Jeune (1634), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 6, p. 272.

³⁶¹ Dès le début de la période historique étudiée, Champlain avait assisté à un festin à Tadoussac durant lequel les Amérindiens faisaient cuire la viande dans un chaudron de cuivre. Le père Le Jeune ajoute pour sa part en 1634 : «*On m'a dict encore qu'autant qu'on leur apportât des chaudières de France, ils faisoient cuire leur chair dans des plats d'escorce, qu'ils appellent ouragana*». Relation du père Le Jeune (1633), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit relations and allied documents...*, vol. 5, p. 97.

*corps. [...] Maintenant qu'ils traittent des capots, des couvertures, des draps, des chemises avec les François, il y en a plusieurs qui s'en couvrent [...]*³⁶²

Le missionnaire affirme ici que les Montagnais portent des fourrures lorsqu'il fait froid ou bien pour imiter les Européens. Ici apparaît tout le paradoxe de la situation : à cette époque le port de la fourrure est à ce point en vogue chez les Européens que lorsque les Amérindiens s'habillent de fourrures hors des temps froids, le missionnaire semble y voir plutôt une influence de ses compatriotes sur ces derniers. Par ailleurs, le jésuite mentionne également que des Montagnais préconisent aussi le port de vêtements français, ou même s'enveloppent tout simplement le corps de couvertures ou de draps manufacturés par-delà l'Atlantique.

On apprend aussi quelque peu durant cette époque le processus par lequel les décisions collectives sont prises chez les Montagnais. Il apparaît qu'il existe différents sous-groupes chacun dirigé par des hommes, nommés des *sagamos*, choisis en fonction de leur éloquence. Les *sagamos* ne disposent pas de pouvoir coercitif auprès des leurs. De fait, leur autorité semble relever avant tout de leur capacité de persuasion de leurs semblables, ce qui fait notamment en sorte que leurs décisions font l'objet de longs discours explicatifs et de discussions auxquelles les membres de leurs groupes sont conviés. Les documents restent cependant allusifs sur le nombre de *sagamos* ainsi que la structure hiérarchique des différentes unités familiales qu'il représente. Champlain identifie certes à Tadoussac Anadabijou comme étant le grand chef des *Montagnais* et le récit des événements indique effectivement qu'il détient un prestige certain auprès des siens mais il reste cependant difficile de situer les limites géographiques de l'entité populationnelle et des sous-groupes sous sa gouverne.³⁶³ On constate par ailleurs au début du 17^e siècle la pratique chez les *Montagnais* d'une spiritualité animiste, soutenue par des

³⁶² Brève relation du père Le Jeune (1632), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 5, p. 24.

³⁶³ Pour une description des structures décisionnelles chez les Montagnais à cette époque voir Kenneth Lane *The Montagnais Indians, 1600-1640...*, p. 25-27 et Eleanor Leacock, «Seventeenth-Century Montagnais Social Relations and Values», dans June Helm (dir.), *Handbook of North American Indians, vol. 6: Subarctic*, Smithsonian Institute, Washington, 1981, p. 190-195.

chamans. À ce propos, la documentation produite spécifiquement sur Tadoussac reste muette : la présente recherche suggère de se référer de manière alternative à des informations portant sur les *Montagnais* de Québec. Le nombre de chamans au sein de ce groupe reste inconnu. On sait cependant que le fait d'être le chaman n'était pas, en soi, une occupation à temps plein. Ceux-ci, peuvent participer aux activités de chasse comme les autres hommes du groupe dans lequel ils vivent. Le père Le Jeune affirme s'être souvent engagé dans un rapport de force avec des individus faisant office de chaman (qu'il qualifie de «*magicien*» ou de «*sorcier*» dans ses écrits). À ce titre peut-on évoquer l'exemple d'une conversation qu'il rapporte avoir eue avec celui de la troupe qu'il a accompagnée dans son expédition hivernale en 1634. Le jésuite estime qu'en raison de la présence de cet individu, les autres Amérindiens ne l'écoutent pas autant qu'ils le devraient. On note dans ce passage le fait que le chaman évoque avoir eu des contacts préalables avec les Anglais :

[...] si ce miserable Magicien ne fut point venu avec nous ces Barbares auroient pris grand plaisir de m'écouter [...] Pendant certaine nuit, tout le monde estant dans un profond sommeil, je me mis à entretenir ce pauvre miserable Renegat, je luy fis voir qu'estant en nostre maison, rien de tout ce que nous avons ne luy manquoit, qu'il y pouvoit passer sa vie doucement, & qu'en quittant Dieu il s'estoit jette dans une vie de beste, qui enfin aboutiroit a l'enfer, s'il n'ouvroit les yeux, que l'eternite estoit bien longue, & que d'estre a jamais compagnon des diables, c'estoit un long terme. Je voy bien, me dit-il, que je ne fais pas bien ; mais mon malheur est que je n'ay pas l'esprit assez fort pour demeurer ferme dans une resolution, je croy tout ce qu'on me dit; quand j'ay esté avec les Anglois, je me fuis laissé aller a leurs discours ; quand je suis avec les Sauvages je fais comme eux; quand je suis avec vous je tiens vostre creance pour veritable³⁶⁴

De manière générale en Nouvelle-France, durant les quatre premières décennies du 17^e siècle, les missionnaires peinent à imposer leur foi aux Amérindiens. Ils doivent constamment composer avec la présence de ces chamans, devant lesquels ils se montrent

³⁶⁴Relation du père Le Jeune (1634), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 7, p. 88.

condescendants, voire même ouvertement dépréciatifs.³⁶⁵ Les missionnaires demeurent cependant en nombre insuffisant pour faire pleinement contrepois à l'influence des chamans, qui conservent un capital de prestige auprès des leurs. Dans des lieux comme Tadoussac, où les Récollets et les Jésuites ne font que de brèves visites sporadiques, le prosélytisme catholique ne se déploie pas encore de manière continue auprès de la population amérindienne. Il sera vu du reste que le catholicisme va graduellement se répandre chez les autochtones de Tadoussac vers le milieu du 17^e siècle et ce, avant même que les missionnaires puissent s'y enraciner. La religion des Jésuites va, d'une certaine manière, précéder leur action directement à cet endroit. Cette situation s'explique par le fait que certains chefs de Tadoussac, qui sont en contact avec le groupe de Québec, vont se convertir dès 1641 (soit au tout début de la prochaine période historique étudiée), et contribuer ensuite à propager leur nouvelle croyance parmi les leurs. Lorsque les missionnaires se présenteront à Tadoussac au cours de la décennie 1640, des conversions collectives de familles entières surviendront. Les jésuites ne peineront pas à gagner les âmes une à une, en entretenant parallèlement un rapport de force avec un chaman qui leur résiste, comme ce fût le cas chez les Amérindiens de Québec.³⁶⁶ Il est alors manifeste que

³⁶⁵ Dans cette étude, qui compare l'approche des missionnaires en Chine et en Nouvelle-France au 17^e siècle, il est notamment question du rapport de forces qui opposaient les dévots du catholicisme à leurs pendants spirituels amérindiens. Shenwen Li, *Stratégies missionnaires des Jésuites français en Nouvelle-France et en Chine au XVII^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval/Paris, L'Harmattan, 2001. L'historien et sociologue Denys Delâge traite également de cette question, principalement en Huronie au 17^e siècle. Denys Delâge, *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664...*, p. 179-183.

³⁶⁶ Sur ce point, la présente étude établit un lien avec la démarche de recherche de l'anthropologue Frédéric Laugrand, qui a travaillé sur le processus d'accueil du christianisme chez les Inuits dans l'Arctique de l'Est canadien entre 1890 et 1940. En travaillant sur ce groupe autochtone (dont la conversion est historiquement tardive), Laugrand s'est ouvert à la possibilité de pouvoir recueillir des témoignages auprès de personnes âgées qui ont connu le passage au christianisme. Il a ainsi pu avoir accès à des données qui sont la plupart du temps indisponibles lorsque l'on étudie la conversion d'autres groupes autochtones, puisqu'elle est généralement survenue auparavant dans l'histoire. Entre autres choses, le chercheur explique que la diffusion de la foi chrétienne tend à se dérouler selon deux dynamiques distinctes. D'une part, les missionnaires arrivent parfois au sein d'un groupe qui n'a jamais été exposé au catholicisme : ils doivent alors entrer dans un rapport de force direct face aux chamans et convertir les gens peu à peu, souvent individuellement. D'autre part, il arrive parfois que le christianisme ait devancé les missionnaires au sein de certains groupes autochtones, leurs membres ayant été préalablement en contact avec des convertis de populations voisines (ou bien en visite dans une mission environnante). Souvent dans ces groupes, des personnes d'influence se convertissent en premier et invitent ensuite leurs semblables à faire de même. Le travail des missionnaires est alors facilité lorsqu'ils entrent en contact avec ces groupes : on assiste à des conversions collectives et généralement rapides. Les populations de l'Arctique de l'Est canadien ont été converties en l'espace de 50 ans. Il apparaît que ce schéma contextuel, pourtant éloigné du présent terrain de recherche autant de l'espace

les premiers convertis de Tadoussac ont contribué à faire en sorte que les membres de leur communauté soient réceptifs au catholicisme et qu'ils se préparent collectivement au passage à cette religion. Durant la seconde partie du 17^e siècle, en moins de 60 ans, presque l'entièreté des Amérindiens de Tadoussac et du reste de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean vont être convertis. Il est difficile de déterminer avec exactitude quand commence ce processus de transition vers le catholicisme. Tout au plus peut-on avancer que les conditions prévalentes au début du 17^e siècle permettent à tout le moins qu'une certaine préparation à cette conversion puisse s'enclencher à Tadoussac.

Pour obtenir des informations à propos de l'organisation familiale et l'attitude face à la sexualité chez les Montagnais, il faut, dans ce cas aussi, élargir la documentation au-delà de celle qui ne concerne que Tadoussac. Certaines sources offrent des renseignements qui permettent de comprendre comment se constituent les différentes unités familiales dans des groupes comme les Montagnais. Sur ce point, Champlain fait observer de manière générale que chez les autochtones, les adolescents disposent au début de leur vie sexuelle du choix de leurs conjoints. Il précise notamment que les adolescentes âgées de 14 ou 15 ans peuvent entretenir des liens avec quelques courtisans comme bon leur semble. Il explique également qu'après cinq ou six années passées ainsi, les jeunes femmes peuvent arrêter leur choix sur un conjoint. Ainsi se composent les couples à la base des différentes petites unités familiales qui s'agglutinent ensemble :

Ils ont une forme de mariage, qui est, que quand une fille est en l'age de 14. ou 15. ans, elle aura plusieurs serviteurs et amys, & aura compagnie avec tout ceux que bon lui semblera ; puis au bout ou de quelques cinq ou six ans, elle prèdra lequel il luy plaira pour son mary, et vivront ainsi ensemble jusqu'à la fin de leur vie [...] Les filles sont plus libres que les femmes³⁶⁷

géographique que dans le temps historique, trouve tout de même sa résonance dans le cadre spatio-temporel à l'étude. Voir Frédéric Laugrand, *Mourir et renaître : la réception du christianisme par les Inuit de l'Arctique de l'Est canadien (1890-1940)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2002.

³⁶⁷ Samuel de Champlain (Henry Percival Biggar éd.), *The Works of Samuel de Champlain...*, vol. 1, p. 119-120.

Durant les présents travaux de recherche, aucune description précise de cérémonies de mariage chez les Amérindiens de Tadoussac en particulier n'a été retrouvée. Le père Le Jeune donne toutefois quelques indications sur la tenue de telles cérémonies chez des Amérindiens nomades, en précisant, de façon allusive, qu'elle est davantage en usage chez les Algonquins que chez les Montagnais. Dans sa relation de 1639, il explique que lorsqu'une jeune femme accepte de prendre un conjoint, elle fait connaître son choix à sa communauté en acceptant de se faire couper les cheveux –habituellement longs et tenus en boucle sur la tête - de manière à ce qu'ils pendent par-dessus son front. Par ailleurs, si le mariage n'est finalement pas consacré ou que le divorce est décidé, l'homme coupe alors davantage les cheveux de la femme pour signifier à tous leur décision :

Quand une fille ou une femme agree quelqu'un qui la recherche, elle se fait couper les cheveux a la facon que les portent les filles en France pendant dessus le front; ce qui a fort mauvaise grace, tant en l'une qu'en l'autre en France, S. [Saint-] Paul defendant aux femmes de faire paroistre leurs cheveux. Les femmes portent icy leurs cheveux en pacquets derriere la teste, en forme d'une trousse qu'ils ornent de Porcelaine quand elles en ont ; Si se marians a quelqu'un elles le quittent mal a propos, ou si s'estans promises, & ayans accepté quelque present, elles ne tiennent leur parole, leur pretendu mary leur coupe par fois ces cheveux; ce qui les rend fort mesprisables, & les empesche de trouver une autre espoux. Cette coustume se garde plus estroittement chez les Algonquins, que parmy les Montagnets.³⁶⁸

Par ailleurs, les documents rapportent que chez les Montagnais, les couples disposaient d'une certaine liberté sur le plan sexuel, la fidélité étant pour eux préférable, mais pas obligatoire. Sur ce point, les missionnaires vont souvent réserver leurs récriminations à la gente féminine, en reprochant aux femmes amérindiennes de multiplier leurs partenaires. Parfois, les reproches sont dirigés vers des aspects plus fondamentaux de la condition amérindienne même, qui, aux yeux des missionnaire, relève du monde sauvage : «*Quant aux façons de faire des Sauvages, c'est assez de dire qu'elles sont tout à*

³⁶⁸ Relation du père Le Jeune (1639), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 15, p. 204.

fait sauvages [...] les vices de la chair sont fort frequets chez eux»³⁶⁹, écrit le père Lalemant à son frère resté en France, en traitant des Amérindiens qu'il a pu observer principalement autour des installations coloniales de Québec. En 1640, son collègue Le Jeune, quant à lui, se montre encore plus loquace sur ce point en reprochant à son tour aux Montagnais leur attitude permissive à l'égard de la sexualité :

*Or comme ces peuples connoissent bien cette corruption [l'infidélité sexuelle], ils prennent plustost les enfans de leurs soeurs pour heritiers, que leurs propres enfans, ou de leurs freres, revoquans en doute la fidelité de leurs femmes, & ne pouvàts douter que ces nepveux ne soient tirez de leur sang [...] Le Sorcier me disant un jour que les femmes l'aimoient, car au dire des Sauvages, c'est son genie que de se faire aimer de ce sexe. Je luy dis que cela n'estoit pas beau qu'une femme aimast un autre que son mary ; & que ce mal estât parmy eux, luy mesme n'estoit pas assuré que son fils qui estoit la present, fut son fils. Il me reparti, tu n'as point d'esprit: vous autres François vous n'aimez que vos propres enfans, mais nous, nous cherissons universellement tous les enfans de nostre nation*³⁷⁰

Dans ce commentaire, le missionnaire laisse des informations permettant de comprendre davantage les structures familiales des gens dont il parle. On apprend ainsi que, dans le contexte montagnais de l'époque, l'enfant est élevé par sa mère ainsi que par ses oncles maternels. En fonctionnant de cette manière, chaque unité familiale s'assure de l'existence d'un lien de sang entre l'enfant et ses modèles adultes masculins (le rôle de père géniteur et modèle, tel qu'on le connaît en Europe, n'existant pas). Cette structure familiale fait ainsi en sorte que même si une femme a des enfants de plusieurs hommes au cours de sa vie, l'ensemble de sa progéniture se voit pris en charge de manière uniforme au sein de sa communauté, avec les mêmes modèles parentaux. Dans le cadre d'une étude en matière d'ethnogenèse, cette donnée apparaît tout particulièrement importante. Il sera expliqué en fin de chapitre en quoi les circonstances dans lesquelles sont survenues les rencontres entre marins européens de passage et Amérindiennes ont pu faire en sorte que les enfants

³⁶⁹ Lettre au père Hiérosme l'Allemant, 1^{er} août 1626, dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 4, p. 198.

³⁷⁰ Relation du père Le Jeune (1633), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 5, p. 225.

d'ascendance mixte engendrés sur le territoire à l'étude ont pu intégrer le tissu communautaire autochtone, à l'intérieur de cette structure familiale.

Ici s'achève l'exercice qui a consisté à rapporter certains aspects de la culture montagnaise observée dans la documentation du début du 17^e siècle traitant directement des populations présentes à Tadoussac ou à proximité de cette localité. En aucune manière la présente étude prétend que les quelques traits culturels esquissés dans ce portrait sont suffisamment détaillés pour représenter un travail de monographie historique de ce groupe autochtone. Les objectifs poursuivis dans le cadre de la présente recherche ne requerraient d'ailleurs pas qu'une telle entreprise de recherche soit entreprise. Le but de l'exercice était de mettre au jour des repères sur la population amérindienne locale ainsi que sa culture, de manière à délimiter une partie du cadre contextuel dans lequel s'inscrivaient à cette époque les rencontres euro-amérindiennes dans la région à l'étude.

3.3.3 UN MOT SUR LES *IROQUOISIENS* DU SAINT-LAURENT

Il convient de souligner que l'on observe aussi dans la documentation du début du 17^e siècle un changement majeur dans le paysage populationnel amérindien qui avait été autrefois décrit par Cartier au 16^e siècle : la dissolution des groupes sédentaires qui occupaient la vallée du Saint-Laurent. Cartier avait fait grand cas dans ses récits d'une population sédentaire occupant différents sites dans cette vallée, entre les régions actuelles de Québec et de Montréal, qui sera désigné par les historiens contemporains sous l'appellation de «*Iroquoisiens du Saint-Laurent*».³⁷¹ Il s'agissait du groupe amérindien avec lequel le malouin s'était le plus familiarisé lors de ses voyages. Une partie de ses écrits sont consacrés à une description de ses villages et à une consignation de plusieurs termes de sa

³⁷¹ Sur la classification des Amérindiens de Québec et de Montréal de cette époque dans l'historiographie contemporaine, voir James Pendergast, «The Confusing Identities Attributed to Stadacona and Hochelaga»..., p. 149-167 et Roland Tremblay, «Regards sur le passé: réflexions sur l'identité des habitants de la vallée du Saint-Laurent au XVI^e siècle»..., p. 41-52.

langue.³⁷² Après les passages de Cartier, durant quelques six décennies, aucun récit narratif sur cette population amérindienne et la région qu'elle occupe n'a été écrit. Il faut attendre le tournant du 17^e siècle, avec la reprise des projets coloniaux français en Amérique du Nord et les voyages de Champlain, pour que soient produits de nouveaux témoignages décrivant l'intérieur de la vallée du Saint-Laurent et ses populations amérindiennes. Ces sources dévoilent alors un changement démographique d'envergure. Les populations sédentaires rencontrées autrefois par Cartier se sont éclipsées des lieux. Aucune source n'évoque la présence de ces Amérindiens. Aucun des anciens villages iroquoiens autour de Québec ni ailleurs ne subsiste.

L'historiographie contemporaine foisonne de thèses visant à expliquer comment la société iroquoise du Saint-Laurent a pu s'éclipser des lieux en si peu de temps. Les interprétations avancées sont globalement fondées sur l'idée que ce groupe a connu plusieurs bouleversements de natures épidémiologique et guerrière qui l'ont amené à se disperser entre 1542, soit l'année du dernier voyage de Cartier, et le début le 17^e siècle.³⁷³ Les «*Iroquoiens du Saint-Laurent*», affaiblis par les maladies découlant de leurs contacts avec les Européens d'origine européenne, auraient subi les attaques de leurs ennemis iroquois avant de se disperser dans les groupes environnants. Ce sont des bouleversements de cette nature qui auraient fait en sorte que, lorsque Samuel de Champlain s'aventure dans la vallée du Saint-Laurent en 1603, la population sédentaire autrefois observée est complètement disparue. On peut supposer que certains de ses membres – alors que cette société se dispersait – aient été adoptés par des groupes voisins. Bien que cette population ait été située sur un territoire externe au champ de la présente étude, son destin historique n'en demeure pas moins significatif dans le cadre de l'analyse. On retient ici que des changements démographiques majeurs ont touché une région contiguë à celle qui est au cœur de la présente étude.

³⁷² Jacques Cartier, *Bref récit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI...*, p. 47-48.

³⁷³ Une section entière de cet ouvrage de l'historien Bruce Trigger est consacrée à la disparition de ce groupe et aux débats historiographiques à son propos. Bruce Trigger, *Les enfants d'Aataentsic : l'histoire du peuple huron...*, p. 206-220.

3.3.4 LES AUTRES GROUPES AMÉRINDIENS PRÈS DE TADOUSSAC

Les perspectives documentaires fragmentaires sur Tadoussac dans le premier tiers du 17^e siècle font en sorte qu'il n'est pas encore possible de connaître les ethnonymes auxquels ont recours les Amérindiens de cet endroit pour s'auto-désigner. Sur ce point, les historiens sont condamnés à se replier sur le vocable *Montagnais*, qui semble être le seul dont les documents font mention à cette époque. Quant aux *Etchemins* et aux *Algoumequins* observés par Champlain à Tadoussac en 1603, il semble que leur présence n'y fut que sporadique, puisqu'aucune mention de leur ancrage territorial à long terme à cet endroit n'a été repérée dans les sources documentaires par la suite. On les rencontre cependant à d'autres endroits dans la colonie, les *Etchemins* principalement sur la rive sud et les *Algoumequins*, dans l'ouest de la colonie.³⁷⁴

En ce qui concerne les autres groupes amérindiens gravitant autour de celui de Tadoussac, les écrits du début du 17^e siècle en évoquent la présence à l'occasion. On constate par exemple sur une carte de Samuel de Champlain datant de 1632 que les Amérindiens de Tadoussac auraient pour voisins à l'est les «*Sauvages Bersiasmistes*», dans la région de l'actuelle réserve de Betsiamites.³⁷⁵ Ce groupe, bien qu'ainsi localisé, ne fait pas l'objet de commentaires de la part du navigateur français. Apparaissant à la fin de la période présentement étudiée, cette indication cartographique est la première mention explicite retracée de ce groupe dans les sources documentaires : il en sera davantage question dans les périodes subséquentes de l'histoire.

Les Amérindiens situés dans le secteur au nord de Tadoussac, c'est-à-dire autour de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean, sont également évoqués dans les sources du début

³⁷⁴ Voir à ce propos Samuel de Champlain (Eric Thierry éd.), *À la rencontre des Algonquins et des Hurons, 1612-1619*, Québec, Septentrion, 2009 et Marcel Trudel, «Un nouvel inventaire du Saint-Laurent, 1603»..., p. 313-347.

³⁷⁵ Samuel de Champlain, (Charles-Honoré Laverdière et Georges-Émile Giguère, éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol.III, p. 1365.

du 17^e siècle. À la différence des *Bersiasmistes*, ils n'y sont toutefois pas encore nommés. Il convient de rappeler ici que les Français durant les quatre premières décennies de ce siècle ne sont pas encore familiers avec ce secteur. Ils ont certes un pied à terre à Tadoussac, mais ne se sont aventurés guère que quelques furtives fois sur la rivière Saguenay. Le lac Saint-Jean, quant à lui, reste durant cette ère historique encore hors de leur portée. Les Français ne connaissent de ces terres et de leurs habitants que ce que les Amérindiens qu'ils côtoient à Québec et à Tadoussac leur en exposent. Certains écrits, tels ceux émanant des expéditions de Champlain, évoquent brièvement le fait que les Amérindiens de Tadoussac remontent le Saguenay jusqu'au lac Saint-Jean :

*[L]es Sauvages [...] vont près de cent lieuës au nort et passent nombre de Sauts, puis vont par terre quelque cinq ou six lieuës, et entrent dedans un lac d'où ledit Saguenay prend la meilleure part de sa source, et lesdits Sauvages viennent dudit lac à Tadoussac.*³⁷⁶

Certains autres passages des écrits de Champlain donnent quelques détails à propos de ces groupes amérindiens évoluant au nord de Tadoussac :

*Au bout du lac [lac Saint-Jean] y a des peuples qui vivent errans; & trois rivières qui se deschargent dans ce lac, l'une venant du Nord, fort proche de la mer, qu'ils tiennent estre beaucoup plus froide que leur pays; & les autres deux d'autres costes par dedans les terres, où il y a des peuples Sauvages errans qui ne vivent aussi que de la chasse, & est le lieu où nos Sauvages vont porter les marchandises que nous leur donnons pour traicter les fourrures qu'ils ont, comme castors, martres, loup serviers, & loutres, qui y font en quantité, & puis nous les apportent à nos vaisseaux. [...]*³⁷⁷

Par le biais de témoignages indirects de cette forme, les Français se font une idée approximative du panorama de la population autochtone vivant à l'intérieur des terres nordiques. Ils comprennent qu'il existe plusieurs groupes gravitant autour d'un lac où se jettent des rivières. Ils saisissent également que les Amérindiens de Tadoussac vont à leur rencontre pour faire du négoce auprès d'eux. On explique, dans le dernier commentaire

³⁷⁶ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France...*, vol. II, p. 330.

³⁷⁷ Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. III, p. 142 et 144.

que *nos sauvages* - en l'occurrence ceux que les Français connaissent - apportent à l'intérieur des terres des marchandises européennes pour les troquer contre des fourrures. Cependant, outre des informations générales obtenues de manière indirecte, les écrits de l'époque livrent encore bien peu d'éclairage sur le paysage autochtone de l'arrière-pays de Tadoussac. Cette situation n'est d'ailleurs pas spécifique au Saguenay et au Lac Saint-Jean. Elle prévaut à large échelle dans la colonie. À ce chapitre, on peut évoquer les écrits du père jésuite Lalemant en 1626, lequel explique qu'il a rencontré des Amérindiens lui ayant affirmé qu'une multitude de *nations* peuplent la colonie :

*Plusieurs nations l'habitent. L'on m'en a nommé 38 ou 40, sans celles que l'on ne cognoist pas, que les sau[v]ages néantmoins asseurent. Le lieu où les François se sont habituez, appelé Kébec, est par les 46 degrez et demy, sur le bord d'un des plus beaux fleuves du monde, appelé par les François la rivière de Saint-Laurens[...]*³⁷⁸

Dans ce témoignage, le missionnaire rapporte qu'on lui aurait nommé une quarantaine de *nations* amérindiennes, et qu'on lui aurait aussi assuré qu'il en existe encore davantage, puisque celles-ci ne comprennent pas *celles que l'on ne connaît pas*. Le jésuite indique certes qu'il est à Québec, mais ne précise toutefois pas quelle est l'étendue de la zone géographique environnante dans laquelle vivraient ces groupes amérindiens. Il explique simplement qu'il s'agit de groupes vivant dans la colonie dont le centre est Québec, mais dont les limites restent encore indéfinies. À cette époque, les Français sont actifs dans la vallée du Saint-Laurent, mais s'avancent aussi vers l'intérieur du continent, dans la région des Grands Lacs. En l'absence de détails, il s'avère impossible de positionner dans cet espace aux limites élastiques les groupes dont parle le père Lalemant. Par ailleurs, le jésuite, dans son récit, ne spécifie pas non plus ce qui est entendu exactement par *nations*. Dans le vocabulaire de l'époque cependant, on observe que ce terme tend à désigner des unités familiales distinctes, ou bien des regroupements d'unités familiales. Peut-on envisager que ces *nations* soient en fait des entités familiales pouvant être

³⁷⁸ Lettre du père Charles Lalemant au père Jérôme Lalemant, 1^{er} août 1626, dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novae Franciae...*, vol. 2, p. 138.

regroupées en un unique ensemble culturel et linguistique ? Il aurait sans doute été plus facile de répondre à cette question si le missionnaire avait couché sur papier le nom des groupes que des Amérindiens lui ont (peut-être) communiqués verbalement. Dans l'état actuel des choses, le questionnement s'avère insoluble. L'intérêt de cette source n'est cependant pas dans le fait qu'elle permette d'apporter des réponses précises à ce type d'interrogations mais plutôt dans le fait même qu'elle les soulève. Il devient de plus en plus évident à cette époque que les Français réalisent qu'ils font face à une mosaïque populationnelle amérindienne. Les documents qu'ils laissent à cette époque demeurent cependant encore avarés en détails permettant de comprendre quelles sont les frontières entre ces groupes. Il faudra attendre la prochaine période historique, postérieure à l'an 1640, pour qu'elles deviennent plus loquaces sur ce point.

3.4 MÉTISSAGES ET INDICATEURS D'ETHNOGENÈSE MÉTISSE POUR LA PÉRIODE DE 1600 À 1640

3.4.1 RETOUR SUR LE CONTEXTE DES RENCONTRES

La première partie de ce chapitre a été consacrée à une description de la pénétration progressive des Européens dans le golfe, l'estuaire et la vallée du Saint-Laurent ainsi que de leur implantation spécifiquement à l'embouchure du Saguenay durant la période couvrant les années de 1600 à 1640. On constate que cette phase de l'histoire est caractérisée par l'éclosion du projet colonial français au Canada et le repositionnement de Tadoussac dans ce nouveau cadre contextuel. Au début du siècle, les marins de diverses régions d'Europe, qui fréquentaient déjà les lieux de manière saisonnière depuis des décennies, voient se matérialiser les initiatives mises de l'avant par les autorités françaises pour encadrer le commerce des fourrures au Canada et instaurer localement des bourgs coloniaux. Les installations rudimentaires qu'ils avaient construites sur le littoral de Tadoussac durant le siècle précédent font place à des nouvelles infrastructures plus importantes et mieux adaptées au nouveau rôle de la localité dans le projet colonial naissant. L'habitation de Chauvin, une fois édifiée sur les lieux, se voit fortifiée d'une palissade et, à ses côtés, sont implantés des bâtiments destinés à assurer le contrôle et

l'entretien des navires français, ainsi que l'entreposage de leurs marchandises. Durant l'été, une main-d'œuvre de quelque 40 hommes s'active dans ces installations, nombre auquel s'ajoute environ 150 marins provenant de deux navires amarrés localement à des fins de commerce avec les Amérindiens. Une fois le bourg de Québec instauré en 1608, Tadoussac devient aussi un lieu d'escale pour d'autres navires français en transit entre la métropole et la capitale coloniale. Au personnel français présent localement en temps estival se conjuguent les équipages des navires de passage, en constant roulement. Les Français imposent ainsi davantage leur présence sur les lieux et, par des mesures contraignantes, dissuadent peu à peu leurs concurrents européens de s'y présenter. Ce momentum historique prend fin lorsque les Anglais, dans un coup de force, envahissent la colonie en 1628, en prenant d'abord le contrôle de Tadoussac. En l'espace de quelques mois, ils procèdent à l'évacuation des colons de la Nouvelle-France et à la prise de contrôle des lieux ainsi libérés. Lorsque la colonie revient dans leurs mains à la suite d'une entente entre les puissances européennes en 1632, les Français retrouvent leurs installations détruites. L'effort de consolidation de la Nouvelle-France se déploie ensuite dans la vallée du Saint-Laurent : la localité de Tadoussac est alors laissée à elle-même pour une dizaine d'années.

Le début du 17^e siècle est aussi une période durant laquelle commencent à s'accumuler les informations permettant de mieux percevoir la situation des Amérindiens à Tadoussac et dans les zones territoriales circonvoisines. À Tadoussac en particulier, quelque 1000 Amérindiens établissent leurs campements à proximité des installations françaises durant six mois chaque année, soit durant le printemps et l'été. Le groupe associé à cette localité est qualifié par les Français de *Montagnais*. Il entretient d'ailleurs des relations étroites avec d'autres groupes, dont les Amérindiens qui côtoient les Français à Québec et qui se sont vus, eux aussi, appelés par ces derniers des *Montagnais*. On découvre alors une réalité *montagnaise* fonctionnant sur la base d'unités familiales interreliées, se réunissant la moitié de l'année pour commercer auprès des colons et passant l'autre moitié à nomadiser dans les bois en quête de fourrures, à la rencontre d'autres groupes. En croisant les données obtenues à propos de ces autochtones, il est possible de dessiner à grands traits leurs caractéristiques culturelles, dont on constate qu'elles sont déjà

à cette époque imprégnées de l'influence européenne. Au mode de déplacement sur le territoire, axé sur le commerce avec les Français, se juxtapose une culture matérielle faisant de plus en plus appel à des produits en provenance d'Europe. Sur le plan spirituel, la culture amérindienne commence à laisser place en elle aux missionnaires et à leurs dogmes, mais la spiritualité animiste prévaut toujours chez eux.

En explorant les signes de métissages qui se manifestent à cette époque, la présente partie du chapitre aborde la question des rencontres sexuelles euro-amérindiennes ayant pu se produire sur le territoire l'étude au début du 17^e siècle ainsi que celle du destin identitaire des enfants d'ascendance mixte qu'elles ont pu engendrer. Par ailleurs, ce chapitre se clôt sur l'idée que les métissages, du moins dans ses dimensions culturelles, s'opèrent à double sens. Il ne modifie pas seulement le mode de vie des Amérindiens, mais aussi celui des colons. Il se termine sur une analyse du contexte de profonds métissages euro-amérindiens qui s'opère au début du 17^e siècle et sur les conditions qui amènent les enfants d'ascendance ayant pu être engendrés à cette époque à intégrer les groupes amérindiens.

3.4.2 QUELQUES REPÈRES SUR LE MÉTISSAGE DES CULTURES MATÉRIELLES

Les données disponibles sur la culture des populations autochtones en contact avec les Français au début du 17^e siècle permettent d'observer que, préalablement à cette époque, elles avaient déjà intégré à leur mode de vie des éléments matériels nouveaux apportés par les Européens. Dès les premières rencontres réalisées au tournant du siècle, les témoignages évoquent le fait que les chaudrons de cuivre étaient en usage chez les *Montagnais* de Tadoussac, comme ce sera d'ailleurs par la suite le cas quelques années plus tard chez ceux de Québec. Puis, durant le début du siècle, on rapporte aussi que l'usage de la fourrure chez les autochtones à des fins vestimentaires tend à céder le pas sur le port des vêtements - manteaux ou chemises - que leur apportent les Européens ou bien même l'utilisation de draps et de couvertures dont les Amérindiens s'enveloppent le corps. À ces ajouts matériels au mode de vie des Montagnais se combinent l'introduction dans leur alimentation de nouvelles denrées. Dans la section de ce chapitre traitant de la culture amérindienne montagnaise, des témoignages documentaires sur l'existence de cette influence culturelle ont déjà été relevés.

Un retour sur certains écrits de l'époque s'impose cependant pour déterminer plus en détail quelles étaient les marchandises que les Français apportaient aux Amérindiens à cette époque et ainsi observer plus en détail le processus de métissage culturel à l'œuvre. Au siècle précédent, on voyait déjà poindre dans les sources documentaires des références à propos de l'émergence de la traite des fourrures à Tadoussac. Au 17^e siècle, les écrits permettent de préciser grandement la nature des objets échangés localement. L'un des meilleurs exemples à ce titre est tiré des écrits du père Lalemant lors de sa visite à Tadoussac en 1626. Alors qu'il observe les activités se déroulant au comptoir de traite local, le jésuite établit une liste des objets échangés de part et d'autre. Cette liste a été transposée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau des marchandises échangées durant la période de traite à Tadoussac
Selon le récit rapporté par le père Charles Lallement en 1626**

Marchandises européennes	Marchandises amérindiennes
capots [manteaux]	peaux d'Orignac [orignal]
Couvertures	[peaux] de Loup Cervier
bonnets de nuit	[peaux] de Renard
Chapeaux	[peaux] de Loutre
Chemises	[peaux] de Martre
Draps	[peaux] de Blaireau
Haches	[peaux] de Rat musqué
fers de flesches	mais principalement [peaux] de Castor
Aleines	
Espées	
des tranches, pour rompre la glace en hivers	
Cousteaux	
Chaudières	
Pruneaux	
Raisins	
du bled d'Inde	
des pois	
du biscuit	
de la galette	
Petun	

Source : "Lettre du père Charles Lalemant au père Jérôme Lalemant, 1^{er} août 1626", dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novae Franciae*, Rome, Monumenta historica societatis Iesu/Montréal, Bellarmin, 1990, vol.2, p.144-145.

On constate alors que les Français fournissent à leurs partenaires des pruneaux, des raisins, des pois, du biscuit et de la galette : tous des aliments de longue conservation, qui se prêtent bien au transport. Cette information se conjugue aux commentaires précédemment émis par le missionnaire à l'effet que les *Montagnais* de Tadoussac, à cette époque, complètent leur alimentation – laquelle est principalement composée de la viande

du gibier qu'il chasse – par des aliments qu'ils se procurent auprès des Français. Par ailleurs le missionnaire note également que ses compatriotes français offrent aux Amérindiens du maïs («*du bled d'Inde*») ainsi que du tabac. Ces deux types de marchandise ont la particularité de ne pas être d'origine européenne. Ils ont probablement été recueillis auprès des Hurons, qui en sont producteurs et avec lesquels les colons sont en contact à l'ouest de la Nouvelle-France. On voit paraître sur cette liste également des objets en fers, notamment des chaudrons, des couteaux, des tranches pour casser la glace et des têtes de hache. On sait que plusieurs de ces objets ont été inclus depuis le 16^e siècle dans la dynamique de la traite des fourrures. Cette liste vient conforter l'idée que ces ferronneries continuent à s'intégrer au quotidien des Amérindiens. Globalement, elle s'harmonise avec ce que l'on connaissait déjà de la traite des fourrures à cette époque, de même qu'avec les témoignages qui s'accumulent au 17^e siècle sur l'inclusion de nouveaux objets d'origine européenne dans la culture amérindienne locale.

Il serait réducteur de ne voir dans ces échanges commerciaux qu'un simple processus de transformation de la culture des autochtones par la voie matérielle. Dans le cadre des rencontres interculturelles qui se produisent à cette époque, les Amérindiens ne sont pas les seuls dont le mode de vie se voit transformé par la diffusion de marchandises nouvelles au contact de l'autre. Il convient de rappeler que les Européens voient aussi leur culture matérielle se modifier au gré des échanges commerciaux. Ils rapportent chaque année sur leur continent quantité de pelleteries diverses : le comptoir de Tadoussac à lui seul recueille annuellement quelque 20 000 fourrures.³⁷⁹ Cette accumulation de fourrures contribue à démocratiser l'usage et à changer le statut de ce matériel dans leurs propres sociétés. La diffusion massive des pelleteries canadiennes en Europe vient en effet ébranler directement l'un des symboles des privilèges de la noblesse.³⁸⁰ Celle-ci voit désormais la classe marchande s'appropriier l'un des signes vestimentaires les plus ostentatoires qui marquaient autrefois sa distinction. Chez les colons de la Nouvelle-France, il semble que le

³⁷⁹ Lettre du père Charles Lalemant au père Jérôme Lalemant, 1^{er} août 1626, dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novae Franciae...*, vol. 2, p. 144-145.

³⁸⁰ Bernard Allaire, *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor...*, idem.

port de la fourrure était répandu. Éloquent à ce propos est le commentaire du père Le Jeune qui, en observant que les Montagnais portent de la fourrure non seulement l'hiver mais aussi par temps clément, y voit une influence sur eux des habitudes vestimentaires des colons français.³⁸¹

Il est difficile de savoir si le fait que les autochtones portaient de la fourrure de cette manière relevait effectivement d'un processus d'émulation des colons qu'ils côtoyaient. Que l'opinion du missionnaire à ce propos soit juste ou non, elle indique cependant une chose de manière certaine : les habitants de la colonie à cette époque ont massivement adopté le port de la fourrure –un matériel associé à l'élitisme dans leur continent d'origine et qui se trouve en abondance au Canada- et le contact avec les Amérindiens a largement contribué à rendre ce matériel aussi accessible. Par ailleurs, que ce soit en raison de l'influence culturelle des Amérindiens ou bien seulement pour s'adapter à l'environnement colonial canadien, les colons pratiquent aussi des activités comme la chasse. À ce chapitre, le père Paul Le Jeune, tout juste après son retour dans la colonie en 1632, évoque que :

[]e 28e quelques chasseurs François retournans des isles qui font dâs le grand fleuve S. Laurens nous dirent qu'il y avoit du gibier a foison, des outardes, des oyes, des canards, des sarcelles, & autres oyseaux.³⁸²

Il importe ici de rappeler qu'en Europe la chasse était une activité qui, comme le port de la fourrure autrefois, est à cette époque associée aux privilèges de la noblesse. Or, cette activité se répand chez les colons à mesure qu'ils s'implantent au Canada. Cette citation n'est qu'un avant goût de ce qui se prépare. Plus le 17^e siècle avancera, puis la chasse deviendra pratique courante chez les colons : il en sera d'ailleurs question lors de l'analyse des faits relatifs à la prochaine période historique. Qu'elle relève directement de l'influence qu'a exercée les Amérindiens sur la culture des Français, ou bien plus simplement de leur adaptation aux ressources et aux conditions locales, la chasse n'est plus

³⁸¹ Brève relation du père Le Jeune (1632), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 5, p. 24.

³⁸² Relation du père Le Jeune (1633), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 5, p. 98.

à leurs yeux l'apanage d'une élite. La présente étude avance cependant que le contact avec les populations amérindiennes -exerçant massivement cette activité- a sans doute contribué à amener les Français à démanteler cet autre symbole de la noblesse dans leur propre société. L'usage répandu de la fourrure, combiné à une plus grande familiarisation avec le territoire, ses habitants et la pratique de la chasse, a ultimement permis aux Français de modifier leur pratique culturelle tout en s'enracinant davantage au Canada. Au bout du compte, il fallait ici rappeler que l'accélération des contacts entre Européens et Amérindiens au début du 17^e siècle n'a pas modifié que la culture de ces derniers, elle a induit un métissage à double sens, qui s'est traduit par des modifications de part et d'autre, dans la culture matérielle et les habitudes de chacun.

3.4.3 D'AUTRES SIGNES DE MÉTISSAGES

Le métissage euro-amérindien au début du 17^e siècle s'observe également à travers le destin linguistique des populations en contact. On observe dans un premier lieu qu'à force de se fréquenter, Amérindiens et Européens comptent chacun dans leurs rangs des individus dont la langue est influencée par celle de l'autre. Il convient de se remémorer ici que marins européens et Amérindiens se côtoient depuis plusieurs décennies déjà au tournant du 17^e siècle. Ainsi, lorsque Champlain et Du Gua des Monts commencent à fréquenter le golfe et le fleuve Saint-Laurent, il n'est pas étonnant de voir qu'ils ont recours aux services d'un interprète ayant déjà acquis au cours de voyages précédents une connaissance en matière linguistique amérindienne. Il s'agit de Mathieu Da Costa (aussi appelé Mateus Da Costa ou Matthieu de Coste), individu aux origines africaines et probablement né au Portugal, qui a participé à des expéditions pour le compte de Champlain et Du Gua des Monts (ainsi que d'autres marchands français) entre 1604 et 1608.³⁸³ Mathieu Da Costa est souvent présenté dans l'historiographie canadienne comme étant le premier individu d'origine africaine dont les documents ont noté la présence au

³⁸³ John Johnston, *Mathieu Da Costa et les débuts du Canada : possibilités et probabilités*, Ottawa, Parcs Canada, non-daté. Copie consultée sur le site de Parcs Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/ns/portroyal/edu/edu1/edu1f.aspx> (dernière consultation le 1er mars 2012).

pays.³⁸⁴ Ce fait ne doit pas en occulter un autre : il s'agit aussi du premier truchement connu de l'histoire canadienne. Après 1608, vont commencer à se multiplier les allusions dans les sources à la présence d'autres interprètes dans la colonie. En ce qui concerne Tadoussac spécifiquement, la première mention de la présence locale d'un interprète date de 1626 : Nicolas Marsolet, dont il a déjà été question dans ce chapitre.³⁸⁵ On constate ainsi qu'au début du 17^e siècle, alors que les premiers établissements coloniaux officiels commencent tout juste à prendre racine, les marchands de fourrures, qui connaissaient déjà le territoire depuis des décennies, comptent dans leur rang des individus capables de parler la langue des Amérindiens de Tadoussac.

Au-delà de la simple présence d'interprètes, des phénomènes linguistiques plus profonds viennent témoigner des métissages à l'œuvre sur le terrain. On retrouve en effet trace dans les sources du fait que les langues des uns et des autres tendent à se métisser avec le temps. Durant la période présentement étudiée, ce phénomène de métissage linguistique implique surtout le Basque et les langues amérindiennes. On a retrouvé dans les sources françaises de cette époque une trentaine de mentions à l'effet que les Amérindiens de la colonie avaient intégré dans leurs langues des termes d'origine basque.³⁸⁶ Plusieurs de ces mentions proviennent des écrits de Lescarbot, lesquels découlent des observations qu'il a effectuées durant son voyage avec l'équipage de Champlain dans la colonie acadienne naissante au début des années 1600. Dans ce passage, il explique que les Amérindiens de la colonie ont développé une langue pour accommoder les Français avec qui ils font commerce :

³⁸⁴ On voit des mentions de cet individu notamment dans ces ouvrages : William Ingles Morse, *Pierre du Gua, Sieur de Monts, Records: Colonial and Saintongeois*, Londres, Bernard Quaritch, 1939, p. 51 ; Morris Bishop, *Champlain, The Life of Fortitude*, Toronto, McLelland & Stewart, 1963, p. 98 ; Leo W. Bertley, *Canada and Its People of African Descent*, Pierrefonds, Bilongo Publishers, 1977, p. xi ; Elizabeth Jones, *Gentlemen and Jesuits*, Toronto, University of Toronto Press, 1986, p. 260-261 ; Bridglal Pachai, *Peoples of the Maritimes: Blacks*, Tantallon, Four East, 1987, p. 7.

³⁸⁵ André Vachon, *Ramas...*, p. 31 - 35.

³⁸⁶ Peter Bakker qui, avant de s'être fait connaître en produisant sous le sceau de l'université Oxford une grammaire du Michif parlé dans l'Ouest canadien et étasunien, a étudié les métissages linguistiques basco-amérindiens présents dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent au début du 17^e siècle.

Or pour revenir à nos Sauvages jaçoit que par le commerce plusieurs de nos François les entendent, neantmoins ils ont une langue particuliere, qui est seulement à eux connue: [...] Car pour s'accomoder à nous ils nous parlent du langage qui nous est familier, auquel y a beacoup du Basque entremeslé: non point qu'ils se soucient gueres d'apprendre les langues de nous François : car il y en a quelquefois qui disent qu'ils ne nous viennent chercher : mais par longue hantise il est force de retenir quelque mots.³⁸⁷

Ainsi selon Lescarbot, les autochtones de la colonie utilisent deux formes de langage : d'une part, ils parlent leur propre langue qu'eux seuls comprennent, d'autre part ils utilisent pour communiquer avec les Européens un mélange linguistique dans lequel se trouvent notamment des mots d'origine basque, avec lesquels les marins sont davantage familiers. En l'absence de détails sur la situation géographique des Amérindiens dont il parle, il est difficile de déterminer si le phénomène linguistique décrit par Lescarbot – qui écrit ses observations depuis Port-Royal, en Acadie- s'étend aussi jusqu'à l'intérieur du Saint-Laurent et touche la localité de Tadoussac en particulier (où les Basques sont aussi en présents depuis le cœur du 16^e siècle). Quoiqu'il en soit, Lescarbot détaille son propos en expliquant par exemple que les Amérindiens ont recours à un terme d'origine basque pour désigner la morue. Il évoque au passage l'existence d'un langage à demi basque chez les Amérindiens :

Quant au nom de Bacalos il est de l'imposition de nos Basques, lesquelles appellent une Moruë Bacaillos et à leur imitation nos peuples de la Nouvelle-France ont appris à nommer aussi la Moruë Bacaillos quoy qu'en leur langage le nom propre de la Moruë soit Apegé. Et ont dès si long-temps [Et ils ont connu si longtemps] la fréquentation desdits Basques, que le langage des premières terres [terres du littoral] est à moitié de basque.³⁸⁸

Son récit rapporte aussi une phrase complète prononcée par des Amérindiens dans cette langue métissée proche du basque. Il affirme avoir retranscrit cette phrase après avoir

³⁸⁷ Marc Lescarbot (Marie-Christine Pioffet éd.), *Voyages en Acadie (1604-1607) ; suivis de La description des moeurs souriquoises comparées à celles d'autres peuples*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 289.

³⁸⁸ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France...*, vol. 2, p. 221.

vu des Amérindiens exprimer leur étonnement face à la capacité des Français à trouver des remèdes à certaines maladies. Leur étonnement lui aurait été exprimé en ces termes :

*Les Sauvages étonnés disoient en mots empruntés aux Basques Endia chave normandia, c'est à dire que les Normans sçavent beaucoup de choses. Or appellent-ils tous les Français normans (exceptez les Basques), par ce que la plupart des pêcheurs qui vont aux Moruës sont de cette nation.*³⁸⁹

Par ailleurs, Lescarbot n'est pas le seul à avoir rapporté l'existence d'une influence basque sur les Amérindiens. Si la plupart des commentaires à propos de cette influence ont été produits par Lescarbot suite à son séjour à Port-Royal, certains d'entre eux émanent de la plume de missionnaires ayant œuvré ailleurs dans la colonie. Parfois, les témoignages sur l'existence de ce phénomène touchent la vallée du Saint-Laurent et, dans certains cas, Tadoussac. En 1626, le père jésuite Charles Lalemant, en traitant des Amérindiens qu'il fréquente à Québec, affirme que :

*Ils appellent le Soleil Jésus, & l'on tient en ce païs que ce sont les Basques qui y ont cy devant habité, qui sont Autheurs de cette dénomination. De là vient que, quand nous faisons nos prières, il leur semble que, comme eux, nous adressons nos prières au soleil.*³⁹⁰

Dans ce commentaire, le père Lalemant affirme que les Amérindiens appellent le soleil «*Jésus*» résulte de l'influence sur ces derniers des Basques. C'est, du moins, ce que le missionnaire prétend avoir entendu, précisant qu'il s'agit d'une idée «*que l'on tient en ce païs*». Certains pourront cependant voir dans cette dénomination donnée au soleil une actualisation de pratiques cultuelles qui existaient peut-être chez les Amérindiens avant même leur contact avec les Européens. Que le commentaire du jésuite soit juste ou non, une chose apparaît certaine : la présence basque auprès des Amérindiens a été telle que cette explication apparaît plausible à cette époque. Il s'agit d'un signe qui indique à quel

³⁸⁹ Marc Lescarbot (Marie-Christine Pioffet éd.), *Voyages en Acadie (1604-1607) ; suivis de La description des moeurs souriquoises...*, p. 211.

³⁹⁰ Lettre au père Hierosme l'Allemant, 1^{er} août 1626, dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 4, p. 200.

point les contacts entre Basques et Amérindiens se sont prolongés dans la vallée du Saint-Laurent et qu'ils ont marqué les esprits.

Il faut attendre la troisième décennie du 17^e siècle pour rencontrer certains écrits qui rapportent également que la langue basque a rayonné jusqu'au sein du groupe amérindien de Tadoussac spécifiquement. En effet, en 1632, lorsque la colonie canadienne revient aux mains des Français après l'épisode des frères Kirke, le père Le Jeune revient à Québec. Il s'arrête en chemin à l'embouchure du Saguenay. C'est à cette occasion qu'il écrit quelques commentaires sur l'usage local de termes basques par les Amérindiens. En voici un, dans lequel le jésuite rapporte qu'il a offert aux Amérindiens un bout de ficelle et, en retour, ils lui ont promis de la chair de castor. Il rapporte alors que les Amérindiens lui auraient dit de courtes phrases contenant des mots euskadiens :

Leur ayant donc fait present d'un morceau de ficelle, ils me dirent Ania Capitana ouias amiscou, mon frere le Capitaine, nous t'apporterons la chair d'un Castor, & me firent bien entendre qu'elle ne seroit point bouquanée, ils sçauët bien que les François n'ayment point leur bouquan, c'est de la chair seichée à la fumée, ils n'ont point d'autre sel que la fumée pour conserver leur viande. [...] Le soir comme je disois mon breviaire, il [un Amérindien] se vint asseoir aupres de moy, & attendit que i'eusse achevé, alors il me tira & me dit, Ania Cabana, mon frere allons à ta cabane, je l'entendy bien [...]
391

«*Ania Capitana ouias amiscou*» : dans cette courte phrase, les deux premiers mots, signifiant respectivement «*mon frère*» et «*capitaine*» sont d'origine basque. Ils figurent d'ailleurs parmi les termes du basque apparaissant les plus fréquemment dans les sources qui présentant l'utilisation de cette langue par les Amérindiens en Nouvelle-France.³⁹² Plus loin, un Amérindien vient dire au père «*Ania Cabana*», que le jésuite traduit par «*mon frère, allons à la cabane*». Ainsi voit-on le père Le Jeune, encore nouveau au Canada et peu familier avec

³⁹¹ Brève relation du père Le Jeune (1632), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 5, p. 60.

³⁹² Peter Bakker, «"The Language of the Coast Tribes is Half Basque": A Basque-American Indian Pidgin in Use between Europeans and Native Americans in North America, ca. 1540-ca. 1640», *Anthropological Linguistics*, vol. 31, no 3/4, 1989, p. 117-147.

les Amérindiens de Tadoussac, arriver à les comprendre lorsqu'ils utilisent de courtes phrases dans lesquelles se trouvent des mots d'origine européenne. Il convient de signaler au passage que, dans cet extrait, les Amérindiens mentionnent qu'ils connaissent les préférences des Français dans la manière de traiter la viande de castor : un autre signe de familiarité entre autochtones et européens.

Par ailleurs, durant la période historique présentement étudiée, il a aussi été possible de repérer un témoignage documentaire mentionnant l'existence de mélanges linguistiques similaires impliquant le français et la langue montagnaise. Toutefois, ce commentaire concernait les autochtones de Québec. Avant d'effectuer son voyage hivernal avec les Montagnais en 1633-1634, le père Le Jeune tente d'apprendre du mieux qu'il le peut leur langue. Il affirme, en 1633, que les Montagnais –ainsi que des Français- parlent un «baragouin» mi-français, mi-amérindien :

[Pour apprendre cette langue...] *le tout gist [le tout consiste] à composer souvent, à apprendre quantité de mots, à me faire à leur accent, & mes occupations ne me le permettent pas : je pensois m'en aller cet hyver prochain avec eux dans les bois [...] J'ay remarqué dans l'estude de leur langue qu'il y a un certain barragouin entre les François & les Sauvages, qui n'est ny Francois, ny Sauvage, & cependant quand les François s'en servent, ils pensent parler Sauvage, & les Sauvages en l'usurpant croyent parler bon François*³⁹³.

Dans ce commentaire, on apprend qu'une certaine forme de métissage linguistique s'opère lorsque Français et Amérindiens communiquent entre eux à Québec à cette époque. D'après la courte description qu'en fait le jésuite, ce langage n'est pas la langue d'usage principale ni d'un groupe, ni de l'autre. Il s'agit, en d'autres termes, d'un *pidgin*, en l'occurrence d'une forme de communication métissée qui est utilisée par deux groupes de langues différentes pour se comprendre, mais qui ne devient pas la langue d'usage

³⁹³ Relation du père Le Jeune (1633), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 5, p. 113.

principale à l'intérieur d'aucun des deux groupes.³⁹⁴ Ce commentaire indique en effet que ce *baragouin* franco-amérindien n'est pas la langue des Français ni des Amérindiens, mais qu'il s'agit plutôt d'un terrain d'entente linguistique entre eux. Les Français qui le parlent estiment s'exprimer comme des Amérindiens. À l'inverse, lorsque ces derniers le parlent, ils considèrent pour leur part faire usage du français. Il n'existe cependant aucun dictionnaire ni grammaire de ce *baragouin*, ni d'ailleurs de la langue montagnaise parlée chez les Amérindiens de cette époque. Pour l'instant, on peut retenir de ce commentaire que les deux groupes en présence à Québec en sont arrivés à communiquer entre eux même en l'absence d'interprète. Par ailleurs, ce commentaire concerne le groupe montagnais de Québec, celui de Tadoussac ne faisant pas l'objet de contact continu avec les missionnaires et d'observations écrites de la sorte de leur part au début du 17^e siècle. Il faudra attendre la prochaine période historique pour avoir une assise documentaire à ce niveau.

3.4.4 SEXUALITE, ENFANTS D'ASCENDANCE MIXTE ET POLITIQUE DE MÉTISSAGE

Si les documents du début du 17^e siècle permettent d'observer par divers angles les métissages culturels découlant des rencontres entre Européens et Amérindiens dans la région à l'étude (ainsi que dans des zones territoriales circonvoisines), on peut se questionner sur ce qu'il advient des témoignages attestant des métissages ayant pu lier ces populations au niveau généalogique. Dans le cadre d'une étude en matière d'ethnogenèse, il importe en effet de vérifier si les indices de métissages culturels euro-amérindiens corrélaient avec l'avènement d'individus aux origines mixtes en voie de former leur propre communauté dans la région. Il convient ici de rappeler à ce propos que durant le 16^e siècle, les documents étaient restés muets quant à la potentielle présence dans la région d'individus aux origines euro-amérindiennes. La rareté des sources documentaires décrivant la région à l'étude et les populations qui s'y rencontraient pouvait alors

³⁹⁴À la différence d'un créole qui, lui, finit par devenir la langue maternelle et langue d'usage au sein d'un groupe. Voir sur ce point Jacques Arends, Pieter Muysken et Norval Smith, *Pidgins and Creoles : An Introduction*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins Co., 1994.

contribuer à expliquer ce mutisme. Or, malgré une multiplication des témoignages documentaires produits dans la colonie durant les quatre premières décennies du 17^e siècle, on constate qu'il y a encore absence d'écrits rapportant l'occurrence de rencontres sexuelles euro-amérindiennes à Tadoussac ainsi que d'enfants d'ascendance mixte en étant issus. Face à l'absence d'informations sur les potentiels croisements généalogiques euro-amérindiens survenus alors dans la région, l'historien ne peut qu'offrir une opinion basée sur une analyse des probabilités de leur occurrence. Sur cette question, la présente recherche soutient l'idée que le contexte de rencontres interculturelles à Tadoussac est tel qu'il incitait à ce que des unions euro-amérindiennes – à tout le moins sexuelles et éphémères – se produisent. Cependant, les structures familiales des groupes autochtones sont alors configurées de telle sorte que dans l'éventualité –fort probable- où des enfants sont alors configurés de telle sorte que dans l'éventualité –fort probable- où des enfants ont été engendrés sur le territoire suite à telles unions, ils ont été pleinement intégrés et élevés parmi les groupes amérindiens. En ce sens, la présente recherche soutient qu'à cette période de l'histoire, le métissage généalogique n'a pas pu prendre racine dans un contexte favorisant le détachement des individus d'ascendance mixte en une nouvelle communauté à l'écart des *Montagnais*.

Pour comprendre ce cheminement analytique, on doit d'abord garder en tête qu'au moment où la période historique présentement étudiée débute, soit au tournant du 17^e siècle, les Amérindiens et les Européens ont déjà pris l'habitude de se rassembler chaque été à Tadoussac depuis des décennies. Les rassemblements annuels impliquent alors des centaines de personnes de part et d'autre. Les données disponibles durant les premières décennies de ce siècle indiquent que, minimalement, un personnel de presque 200 Français s'active tout l'été à Tadoussac - compte auquel s'ajoutent les équipages de navires de passage - alors que les Amérindiens sont environ un millier à camper à leur proximité. Les Européens qui séjournent dans la zone de Tadoussac sont exclusivement masculins.³⁹⁵

³⁹⁵ Quelques exceptions mises à part, lesquelles se résument aux passages de femmes accompagnant des colons à destination de Québec. On peut souligner, à ce titre, que la colonie compte seulement 7 femmes françaises en 1620. Voir Gervais Carpin, «Les migrations vers la Nouvelle-France au temps de Champlain», Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française...*, p. 172.

Outre le personnel affecté aux installations au sol (essentiellement des manutentionnaires et des ouvriers responsables de l'entretien des bâtiments terrestres et navals), la population européenne estivale est composée de navigateurs, de matelots et de négociants. Chaque année, ces hommes étaient privés de présence féminine durant des semaines, le temps de traverser l'Atlantique, pour ensuite passer quelques mois en terre tadoussacienne. Les témoignages indiquent que l'habitation qui leur sert de lieu de rassemblement à Tadoussac voisine directement les campements que construisent les Amérindiens. Les contacts intercommunautaires ne sont pas alors furtifs et occasionnels : les deux groupes se côtoient directement pour des périodes qui se prolongent sur plusieurs semaines.

Par ailleurs, les sources documentaires permettent d'observer que chez les Montagnais du début du 17^e siècle – soit toujours avant que ceux-ci n'adhèrent au catholicisme et aux règles maritales contraignantes que cette religion implique- les jeunes disposent au début de leur vie sexuelle du libre choix de leurs conjoints. À l'étonnement des observateurs de l'époque qui écrivent à leur propos, les familles montagnaises laissent leurs adolescentes –vers l'âge de 14 ans- rencontrer ouvertement de multiples courtisans pendant quelques années, avant que celles-ci ne se décident à prendre un partenaire plus stable lorsqu'elles arrivent vers la vingtaine. Même une fois constitué, le couple chez les Montagnais n'est cependant pas garant de la fidélité sexuelle, celle-ci étant chez eux perçue comme préférable, mais pas obligatoire. Les témoignages indiquent en effet qu'une fois adultes et en couples, les Montagnais disposent toujours d'une certaine liberté sur le plan sexuel et qu'il est commun chez eux d'avoir à l'occasion des relations avec un nouveau partenaire.³⁹⁶

Les sources indiquent par ailleurs aussi que la société montagnaise est à cette époque structurée de telle sorte que les enfants sont élevés à l'intérieur des petites unités familiales (comprenant une dizaine ou une vingtaine d'individus) par leurs mères ainsi que par les frères de cette dernière. Cette organisation familiale garantit ainsi que -même en

³⁹⁶ Cette caractéristique culturelle aussi est soulignée dans cette étude : Eleanor Leacock, «Seventeenth-Century Montagnais Social Relations and Values»..., p. 191.

l'absence de certitude sur l'identité de leurs pères biologiques- les enfants sont pris en charge par des figures d'autorités féminines (les mères) et masculines (les oncles maternels) avec qui ils ont des liens de sang. Peu importe l'identité de leurs pères biologiques, donc, les enfants sont intégrés de la même manière au sein de l'unité familiale de leurs mères.

Face à ce panorama contextuel, on peut raisonnablement supposer que l'embouchure du Saguenay a été le lieu de conception d'individus aux origines euro-amérindiennes durant les quatre premières décennies du 17^e siècle, même si les documents n'en font pas mention. Cette situation apparaît d'autant plus probable que Tadoussac a été durant cette phase de l'histoire une localité périphérique aux activités – et donc à la surveillance - des missionnaires. Il apparaît difficile d'adhérer à l'idée que des centaines de marins européens, œuvrant loin du regard de leurs compatriotes et des autorités religieuses qui les encadrent habituellement sur leur continent d'origine, sont tous invariablement restés chastes durant des décennies lors de leurs rencontres estivales annuelles avec une société autochtone dont les mœurs permettent les rencontres sexuelles éphémères. En fait, pour être plus exact, la présente recherche vient ici non pas souligner qu'il semble probable que des individus d'ascendance mixte aient été engendrés à Tadoussac durant cette période, mais plutôt que le contraire apparaît improbable. Le métissage généalogique (quelle qu'ait été sa date d'enclenchement et son ampleur dans la région) a toutefois pris place dans un contexte favorisant l'intégration des enfants métissés à l'intérieur des structures familiales montagnaises.

Il convient ici par ailleurs d'élargir le spectre d'analyse afin de mettre en relief quelques faits relatifs à l'évolution de l'attitude des autorités à l'égard des unions euro-amérindiennes à l'échelle de la colonie. Indépendamment du fil des événements qui se déroulent spécifiquement à Tadoussac durant les premières années du siècle, les instances politiques et religieuses de la colonie modifient leur position face au métissage entre

Français et Amérindiens par la voie du mariage.³⁹⁷ Dans les premiers temps, alors que les Français ne se sont pas encore enracinés de manière permanente sur le territoire et que la colonie se résume à une série de comptoirs de traite en activité en période estivale, ces unions sont découragées par les autorités. Outre dans le contexte des rencontres cycliques (qui ne permet pas la mise en place de situation familiale stable), les réticences des autorités face à ces unions trouvent leur source dans des considérations relevant de l'appréciation même du degré de civilisation – voire même d'humanité- des Amérindiens. L'idée de permettre les mariages entre Français et Amérindiens fait cependant son chemin au sein des autorités politiques et religieuses dans les premières décennies du 17^e siècle, au fur et à mesure qu'il leur apparaît possible d'évangéliser les autochtones et d'en faire des individus intégrés au projet de civilisation que représente la Nouvelle-France.³⁹⁸ À ce propos, doit-on ici souligner une fois de plus l'influence du modèle de colonisation hispanique sur l'attitude des Français à l'égard des Amérindiens au Canada. Comme le rappelle l'historien Gilles Havard dans le cadre d'un document où il compare notamment les politiques adoptées vis-à-vis le métissage dans les colonies françaises au Canada et au Brésil, déjà au milieu du 17^e siècle *«l'Amérique espagnole est un monde biologiquement – et culturellement – mélangé. Les métis, qui sont considérés comme un groupe à part entière, dépassent alors en nombre les Espagnols et les créoles»*.³⁹⁹ Les colonies mises en place par les Portugais et les Espagnols – ainsi que les missions qui s'y déploient – demeurent pour les Français un point de référence par rapport auquel ils façonnent leur propre expérience d'expansion sur le territoire des Amériques, d'implantation d'une civilisation coloniale nouvelle et d'évangélisation des populations locales. Avec l'arrivée des missionnaires sous Champlain en Acadie en 1611, puis dans la vallée du Saint-Laurent

³⁹⁷ Cet article de l'historien Havard aborde directement cette question. On y traite de l'évolution de la politique coloniale française à l'égard du métissage, principalement durant la première moitié du 17^e siècle. Gilles Havard, «'Nous ne ferons plus qu'un peuple'. Le métissage en Nouvelle-France à l'époque de Champlain», dans Guy Martinière et Didier Poton (dir.), *Le Nouveau-Monde et Champlain*, Paris, Les Indes Savantes, 2008, p. 89-110.

³⁹⁸ Il s'agit du constat principal de l'historienne Peterson à l'époque où se mettait en place le domaine de recherche en matière d'ethnogenèse, pour expliquer l'absence d'émergence d'une vaste nation métisse dans l'est du pays. Olive Patricia Dickason, *«From "One Nation" in the Northeast to "New Nation" in the Northwest : A look at the Emergence of the métis»*..., p. 19-35

³⁹⁹ Gilles Havard, «'Nous ne ferons plus qu'un peuple'...», se référant à Gary Nash, «The Hidden History of Mestizo America», *The Journal of American History*, vol. 82, no 3, 1995, p. 951.

en 1615, les visées des Français à ce niveau se dessinent. Durant la première décennie qui suit leur arrivée sur les lieux, les missionnaires sont toutefois en effectifs trop restreints et trop mal distribués sur le territoire pour que ne s'enclenchent des processus de conversion massifs des populations autochtones que côtoient les Français.⁴⁰⁰ Les mariages entre colons et Amérindiennes, qui ne leur sont acceptables que dans la mesure où ces dernières peuvent être gagnées durablement au catholicisme, demeurent proscrits. Des efforts sont tout de même déployés pour inciter les autochtones à adhérer à la nouvelle foi qui leur est présentée. En 1627, l'article XVII de la charte de la Compagnie des Cent-Associés - laquelle détient alors le monopole de la traite des fourrures en Nouvelle-France - prévoit même la naturalisation des Indiens convertis au catholicisme, dont on cherche à reconnaître le statut de sujets français :

*[...] les sauvages qui seront amenés à la connaissance de la foy et en feront profession, seront censés et réputés naturels François, et comme tels pourront venir habiter en France quand bon leur semblera, et y acquérir, tester succéder et accepter donations et légats, tout ainsi que les vrais regnicoles et originaires François, sans estre tenus de prendre aucunes lettres de déclaration ni de naturalité [...]*⁴⁰¹

Cette mesure administrative s'inscrit alors dans une volonté de rendre l'adhésion au catholicisme plus attractif pour les Amérindiens.⁴⁰² Elle survient trop tard cependant pour que l'on puisse en mesurer les effets immédiats : en 1628, l'invasion des frères Kirke vient bousculer le cours de l'histoire. Lorsqu'ils sont de retour en 1632, les autorités françaises reviennent à la charge avec cet objectif, en même temps qu'elles intensifient leurs efforts pour édifier une colonie plus solide, sujette à résister à d'autres tentatives d'invasion de la sorte. Elles explorent alors plus directement l'idée de conjuguer les objectifs de christianisation des Amérindiens et de peuplement de la colonie par le recours au

⁴⁰⁰ Devrim Karahasan, *Métissage in New France...*, p. 65-67.

⁴⁰¹ Pierre-Édouard Desbarats (éd.), *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État du roi...*, p. 7.

⁴⁰² Cette mesure a eu un effet principalement en Acadie, zone coloniale où a été, de loin, enregistré le plus grand nombre de mariages entre Français et Amérindiennes convertis. En outre, les Micmacs étaient considérés comme étant tous convertis. Cornelius Jaenen, *Les relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France et en Acadie...*, p. 58-61.

métissage euro-amérindien. L'une des premières mesures prises pour parvenir à poursuivre simultanément tous ces objectifs survient en 1633, alors que les Français s'apprêtent à fonder un bourg colonial à Trois-Rivières. Champlain rencontre les Amérindiens rassemblés dans cette localité et discute avec eux du projet de construire une habitation où ils pourront vivre auprès des Français. D'après la version qu'en donnent les jésuites dans leur relation, la discussion se termine par une invitation au métissage par le mariage :

[...] tu feras au commencement une maison come cela pour te loger (il designoit une petite espace de la main :) c'est a dire tu feras une forteresse, puis tu feras une autre maison comme cela, designant un grand lieu, & alors nous ne ferons plus des chiens qui couchent dehors: nous entrerons dans cette maison, il entendoit un bourg fermé: En ce temps-la on ne nous soupçonnera plus d'aller voir ceux qui ne vous aiment pas [les Anglais]: tu semeras des bleds, nous ferons comme toy, & nous n'irons plus chercher nostre vie dans les bois nous ne ferons plus errans & vagabonds. [...] La conclusion fut que le sieur de Champlain leur dit, quad cette grade maison fera faite, alors nos garçons se marieront à vos filles, & nous ne ferons plus qu'un peuple : ils se mirèt à rire ; repartans : Tu nous dis toujours quelque choie de gaillard pour nous rejouyr, si cela arriroit nous ferions bien-heureux.⁴⁰³

Vers 1635, les jésuites poussent cette logique encore plus loin alors que le père Pierre de Sesmaisons écrit une missive au Pape afin de lui demander d'autoriser en Nouvelle-France les mariages entre colons en Nouvelle-France et Amérindiennes, même lorsque celles-ci n'ont pas encore été baptisées et exposées à la foi chrétienne. La lettre, intitulée «*Raisons qui peuvent induire sa Sainteté à permettre aux François qui habitent la Nouvelle-France d'espouser dez filles sauvages, quoy que non baptisées ny mesmes encorre beaucoup instructes à la foy chrestienne*»⁴⁰⁴ a pour objectif, en quelque sorte, d'inverser la logique jusqu'alors poursuivie par les autorités coloniales : il ne s'agit plus de

⁴⁰³ Relation du père Le Jeune (1633), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 5, p. 208-210.

⁴⁰⁴ «Raisons pour permettre le mariage des Français avec des femmes indigènes [1635?]», dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novae Franciae...*, vol. 3, p. 37 (document attribué au père Pierre de Sesmaisons).

procéder à la conversion des Amérindiennes afin de pouvoir ensuite les marier à des Français, mais bien de les marier à des Français afin d'assurer leur conversion :

La première [raison] est qu'elles [les Amérindiennes] ne sont pas imbues d'aucune religion contraire à la foy catholique, apostolique et romaine. [...] Que tout François qui voudra prendre à femme une fille sauvage, sans doute il la prendra jeune, de peur qu'elle ne soit corrompue, et n'aura point plus de douze ans, qui est un aage sy tendre qu'elles seront en estat d'estre instruites à ce que l'on voudra. Et il y a apparence que mesmes celles que l'on voudra marier aux François, on les retirera d'avec les sauvages avant cette âge pour leur donner quelque teinture de nostre religion. [...] Qu'estant arrestées avec leurs mariz et à luy attachées par cette condition, elles seront non seulement proches des François pour estre instruites par leur exemple, mais encore proches des révérends Pères Jésuites qui sont en chaque habitation [...]. Ils [les peuples amérindiens] nous témoignent le souhaiter avec passion car ilz n'ont jamais plus de contentement de nos discours lors que nous leur promettons que nous prendrons leurs filles en mariage, [...] Ilz nous disent que quand nous ferons ce mariage, ilz nous tiendront comme de leur nation, considérant la descente et parenté des familles par leurs femmes et non par les hommes, d'autant, disent-ilz, que l'on sçait assurément qui en est le père. [...] On n'avance pas beaucoup dans la foy avec ces vagabonds qui ne sont que trois ou quatre mois près des François et pas quinze jours au mesme endroict, de sorte que ce qu'on leur a monstré en ce peu de temps s'en va d'avec eux eux en s'esloignant des François et ainsy ils retournent incontinent en leur libertinage.⁴⁰⁵

Quelques passages dans cette missive viennent consolider des constats qui ont déjà été exposés précédemment. On constate notamment que le père de Sesmaisons recommande dans sa lettre que les Français désirant se trouver des épouses parmi les Amérindiennes les choisissent jeunes, soit âgées au maximum de 12 ans. Le jésuite craint que passé cet âge, les Amérindiennes ne soient «*corrompues*». Ce commentaire s'harmonise avec les données mises au jour préalablement sur le fait que chez des groupes autochtones, les adolescentes commencent à fréquenter des prétendants vers l'âge de 14 ans. En suggérant un âge de mariage aussi bas, le missionnaire entend ainsi faire en sorte

⁴⁰⁵ «Raisons pour permettre le mariage des Français avec des femmes indigènes [1635?]', dans Lucien Campeau (dir.), *Monumenta Novae Franciae...*, vol. 3, p. 37-38 (document attribué au père Pierre de Sesmaisons).

que les couples euro-amérindiens se forment à l'aube de la vie sexuelle des épouses, soit avant même qu'elles n'aient eu l'occasion de connaître des partenaires passagers. Le père de Sesmaisons, dans un commentaire subséquent, explique par ailleurs que les maris français des couples mixtes seront considérés par les Amérindiens comme des gens de leur propre nation puisque les autochtones considèrent la «*parenté des familles par leurs femmes et non par les hommes*». Il voit dans cette caractéristique culturelle des groupes amérindiens une raison supplémentaire pour encourager les unions mixtes, puisque celles-ci vont mener à un rapprochement entre colons et autochtones, lequel est perçu comme nécessaire à la conversion de ces derniers. Le jésuite souligne au passage, comme certains de ses contemporains l'on fait, que lorsqu'il y a naissance d'un enfant chez les Autochtones, «*l'on peut pas savoir assurément qui en est le père*». Le missionnaire revient sur ce point à la fin de sa lettre, expliquant que pour faire en sorte que les Amérindiens adhèrent de manière durable au catholicisme, il faut les sédentariser auprès des Français, à défaut de quoi, en s'éloignant dans les bois, «*ils retournent incontinent à leur libertinage*».

Malgré l'effort déployé par le jésuite pour présenter au Saint-Siège un argumentaire en faveur des mariages impliquant des Amérindiennes non-baptisées, sa demande sera refusée.⁴⁰⁶ De fait, les missionnaires en Nouvelle-France ne pourront par la suite célébrer les mariages intercommunautaires qu'à la condition que les épouses aient été préalablement converties au catholicisme. Les espoirs des Français à ce chapitre seront toutefois déçus. Les intermariages, dont ils commencent à faire la promotion au début de la décennie 1630, s'avèrent rarissimes. Dans la vallée du Saint-Laurent, les cas d'intermariage répertoriés dans la documentation demeurent rares : on en comptabilise seulement une quinzaine pour l'ensemble du 17^e siècle.⁴⁰⁷ Les Français perçoivent d'ailleurs rapidement les difficultés qui se dressent dans le projet de faire de l'intermariage

⁴⁰⁶ Peter Cook, «Vivre comme frères. Le rôle du registre fraternel dans les premières alliances franco-amérindiennes au Canada (vers 1580-1650)», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 31, no 2, 2001, p. 55-65.

⁴⁰⁷ André Lachance et Sylvie Savoie, «Les Amérindiens sous le régime français», dans André Lachance (éd.), *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux XVIIe-XVIIIe siècles*, Montréal, Fides, 1996, p. 190.

catholique un outil de fusion durable des populations coloniales et autochtones. Dès 1636, le père Le Jeune, alors qu'il rencontre les autochtones à Trois-Rivières, les exhorte à venir se fondre aux colons par le mariage :

*[...] les Sauvages n'avoient montré d'affection pour les François [...] vous ne vous estes point alliez jusques icy de nos François, vos filles se marient à toutes les nations voisines, & non pas à nous autres. Vos enfants demeurent au païs des Nipisiriniens, des Algonquins, des Attikamegues, des peuples du Sagné [Saguenay] & dans les autres Nations. Jusques icy vous ne les avez point presentez aux François pour les instruire. Si vous eussiez fait cela dès nostre premiere entrée dans le Païs, vous sauriez tous maintenant manier les armes, comme nous, & vos ennemis ne subsisseroient pas en vostre preference, vous ne mourriez pas tous les jours comme vous faites. [...] si vous aymez nostre alliance, je les [les dirigeants amérindiens] prieray pour vous, ce n'est point que nous ayons besoin de vos filles ny de vos enfans ; nous sommes peuplez comme les feuilles de vos arbres ; mais nous voudrions bien ne voir plus qu'un peuple en toutes ces terres [...]*⁴⁰⁸

Dans son témoignage, le père Le Jeune affirme reproduire la harangue qu'il a adressée aux autochtones des Trois-Rivières alors qu'il leur reprochait de ne pas s'être suffisamment entremêlés aux Français, comme ils le font par ailleurs avec d'autres groupes amérindiens voisins, dont ceux du Saguenay. En outre, on constate que le jésuite utilise le registre de la déception et du regret pour convaincre son auditoire : il affirme que la fusion par le mariage des Amérindiens aux Français aurait pu faire en sorte qu'une meilleure résistance ait pu être opposée aux ennemis iroquois et que des morts aient pu être épargnées. L'attitude insistante du père Le Jeune présage cependant de l'échec des mesures prises pour favoriser les mariages mixtes sous l'égide de la religion catholique dans la colonie. Durant la décennie cruciale que représentent les années 1630, seuls quelques mariages mixtes se réalisent.⁴⁰⁹ On en compte notamment aucun à Tadoussac en particulier.

⁴⁰⁸ Relation du père Le Jeune (1636), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents* ..., vol. 9, p. 218.

⁴⁰⁹ Voir l'introduction dans Isabelle Perrault, *Le métissage en Nouvelle-France...* et André Lachance et Sylvie Savoie, «Les Amérindiens sous le régime français»..., p. 188-192.

De fait, dès la décennie 1640, les autorités cessent de faire la promotion de ces mariages, notamment à la faveur des nouvelles politiques qui accélèrent le peuplement français et mettent fin à la pénurie de femmes provenant de la métropole. L'idée de favoriser activement ces mariages n'aura duré qu'une décennie, le temps pour la colonie de sortir de la précarité que sa faible démographie ainsi que l'invasion des frères Kirke avaient mis en évidence. Suite à 1640, il ne sera plus question pour les autorités d'inviter les Amérindiens à se sédentariser à l'intérieur même des bourgs coloniaux afin de se fusionner éventuellement aux colons par la voie du mariage.⁴¹⁰ Les autorités accélèrent l'envoi de colons et atténuent le déficit de femmes françaises en Nouvelle-France en y envoyant les *filles du roi* : le recours aux Amérindiennes à des fins de croissance démographique n'est plus une nécessité. Par ailleurs, la politique d'évangélisation des Amérindiens se dirigera à nouveau vers des méthodes consistant à créer des espaces –des réductions- où les autochtones sont amenés à être évangélisés, tout en restant à l'écart de la population coloniale. Pour les groupes restant nomades, les Jésuites vous aussi préconiser davantage l'organisation de missions mobiles, durant lesquelles ils suivent les trajectoires de déplacement des chasseurs sur le territoire, afin d'assurer une présence constante auprès d'eux. Dans le prochain chapitre, il sera expliqué comment la dynamique de peuplement français qui se met en place après 1640 mène ainsi graduellement à l'abandon du projet de fusion à large échelle des Amérindiens et des colons, par des mariages effectués sous l'égide des autorités religieuses. Il demeure toutefois que cet épisode a ouvert quelques portes : suite à 1640, l'intermariage ne fera certes plus l'objet de promotion de la part des autorités, mais il sera tout de même toléré dans certaines situations. Durant la seconde partie du 17^e siècle, on verra des commerçants de fourrures épouser, sous l'égide de la religion catholique, des Amérindiennes. Certains cas seront notés dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

En regard de la présente analyse, il apparaît que cette phase de l'histoire de la politique coloniale durant laquelle l'intermariage a fait l'objet de promotion a peu

⁴¹⁰ Alain Beaulieu, *Ne faire qu'un seul peuple? : Iroquois et Français à l'«âge héroïque» de la Nouvelle-France (1600-1660)*, 1992.

d'incidence sur le déroulement des rencontres entre marins de passage et autochtones dans un lieu comme Tadoussac. Dans cette localité qui est, avant 1640, encore peu soumise aux activités prosélytes des missionnaires, il s'avère que les politiques d'encouragement des mariages impliquant des Français et des Amérindiens convertis sont restés sans écho. En fait, au début du 17^e siècle, le contexte tadoussacien est tel qu'il ouvre justement la voie aux rencontres sexuelles éphémères que souhaitent contrôler les autorités religieuses en faisant la promotion des mariages scellés sous leur égide. L'attitude des instances décisionnelles de la colonie à l'égard des mariages mixtes s'avère en effet symptomatique de leurs inquiétudes à l'égard de ce type de pratiques sexuelles et de leur volonté d'y mettre un terme. La présente étude retient essentiellement de cet épisode de l'histoire politique coloniale des éléments d'informations qui viennent conforter les analyses préalablement formulées sur l'attitude des Amérindiens face à la sexualité ainsi que sur le mode de prise en charge des enfants au sein de leurs structures familiales. De façon globale, les conclusions se renforcent quant à l'existence de conditions favorables à l'inclusion chez les Amérindiens des enfants qui ont pu résulter de rencontres passagères entre marins et femmes autochtones sur le rivage de Tadoussac avant 1640.

CHAPITRE 4 : S'ENRICHIR PAR LE MÉTISSAGE : 1641 - 1700

4.1 INTRODUCTION DU CHAPITRE

Après le départ des frères Kirke en 1632, la métropole française avait redémarré son projet colonial au Canada à pas prudents, en y réintroduisant quelques 200 habitants permanents, lesquels s'enracineront principalement à Québec. Près de dix ans plus tard, soit en 1641, le nombre de colons établis de manière sédentaire sur le territoire n'avait augmenté que de quelques dizaines. La population française totale de la colonie atteignant alors 240 personnes.⁴¹¹ L'économie de la colonie reposait pour sa part toujours sur la traite des fourrures, dont les bourgs de Québec et de Trois-Rivières formaient désormais les centres d'activités principaux. La localité de Tadoussac, autrefois un important centre d'activités dans la colonie, avait été pour sa part abandonnée par les Français, qui ne se sont pas donné la peine d'y reconstruire les installations qui avait été détruites par les Anglais.

En 1641, l'heure d'un nouveau départ sonne pour la Nouvelle-France. À partir de cette date, le négoce des fourrures connaît une poussée d'expansion vers l'intérieur du continent, dans des régions telles que les Grands Lacs et l'Outaouais, alors que, parallèlement, de nouveaux arrivages de colons français commencent à prendre racine dans la vallée du Saint-Laurent. Avec la fondation de Montréal en 1642⁴¹² ainsi que la mise en friche de terres le long de la vallée du Saint-Laurent pour répondre aux besoins agricoles naissants, la population coloniale entame une période de croissance sans précédent, laquelle se poursuivra jusqu'à la fin du siècle. En 1653, déjà près de 2000 colons français habitent la vallée du Saint-Laurent⁴¹³, soit presque que dix fois plus qu'une décennie

⁴¹¹ Denys Delâge, *Le pays renversé...*, p. 248

⁴¹² Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France: Étude sur les origines de la nation canadienne française*, E. Guilmoto Paris, 1906, p. 76-77.

⁴¹³ Évaluation démographique présentée dans Marie de l'Incarnation, *Choix des lettres historiques de la vénérable mère Marie de l'Incarnation: première supérieure des Ursulines de Québec en Canada dédiée aux élèves des Ursulines*, Imprimerie de Ferdinand Thibaud, Clermont-Ferrand, 1857, p. 358-366 (Lettre XLVIII).

auparavant, et leur nombre continue d'augmenter ensuite pour avoisiner les 2500 en 1663.⁴¹⁴ Par ailleurs, en cette même année, Louis XIV -alors jeune Roi venant de se dégager de la régence qui limitait ses ambitions- décide de faire de la Nouvelle-France une colonie de peuplement dont l'économie sera basée encore davantage sur le développement de villages agricoles, en plus de la traite des fourrures. Sa décision fait en sorte que le mouvement d'accroissement de la population coloniale – alors déjà commencé depuis une vingtaine d'années – s'accélère. En 1665, la population coloniale se chiffre à 3215 individus alors qu'en 1673, soit seulement dix ans après l'initiative du Roi, elle atteint 6705 personnes.⁴¹⁵ En 1683, on compte 10,251 habitants d'origine française en Nouvelle-France⁴¹⁶ et en 1698, soit à la fin de la période historique présentement explorée, 13 815.⁴¹⁷ En somme, durant la période 1641 à 1700, le profil démographique des Français dans la colonie se modifie profondément. Au départ, la Nouvelle-France se résumait essentiellement à un couloir maritime doté de quelques avant-postes où une poignée d'hivernants assurait une présence permanente. Au terme de cette période, elle est devenue un véritable réseau d'établissements où s'activent des milliers de colons.

Le développement de la population française dans la vallée du Saint-Laurent amène plusieurs changements à l'échelle de la colonie, dont certains vont avoir une incidence sur les relations qu'entretiennent Français et Amérindiens à Tadoussac, puis dans le reste de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. A partir de 1641, les Français, qui avaient alors délaissé Tadoussac depuis une dizaine d'années, y reviennent. Dans un premier temps, leur retour dans cette localité demeure timide : la *Compagnie des Cent Associés* y reprend

⁴¹⁴ Chrestien Le Clercq, *Etablissement de la foy dans la Nouvelle...*, vol. II, p. 4 et 66. Denys Delâge indique pour sa part une population française de 3035 individus en 1663. Voir Denys Delâge, *Le pays renversé...*, p. 248.

⁴¹⁵ Donnée historique rapportée par *Statistique Canada*, qui affirme détenir cette information des «*Archives de Paris*», sans toutefois préciser la référence documentaire exacte. Voir le site de *Statistique Canada : L'établissement des Français (1605-1691)*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4064812-fra.htm> (dernière consultation le 20 avril 2012).

⁴¹⁶ Près de la moitié de la nouvelle population s'enracine dans la capitale Québec et dans les zones coloniales adjacentes telles Sillery, l'île d'Orléans, Beauport, Charlesbourg et la côte de Beaupré. Données géolocalisées disponibles sur le site de *Statistique Canada* : <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4064812-fra.htm> (dernière consultation le 20 avril 2012).

⁴¹⁷ Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France...*, p. 295.

officiellement ses activités de commerce en tenant un comptoir durant l'été, alors que parallèlement les missionnaires séjournent auprès des Amérindiens qui continuent de s'y présenter. Durant quelques années, les activités commerciales et missionnaires se limitent ainsi, comme c'était le cas autrefois, à Tadoussac même. L'endroit est toutefois moins animé qu'auparavant puisqu'il ne récupère pas les statuts concomitants de halte maritime, de chantier naval et de lieu d'entreposage de marchandises qu'il avait d'antan. Tadoussac, pour ainsi dire, a perdu de son importance dans le cadre du redéploiement du projet colonial français au Canada, plutôt basé sur le développement du commerce des pelleteries vers l'intérieur du continent. De fait, le personnel français qui se trouve à l'embouchure du Saguenay durant l'été est réduit à une poignée d'individus : bien loin des quelques 200 employés qui s'affairaient à faire fonctionner les installations locales chaque été durant la première partie du siècle. Si la présence française dans la région diminue au niveau démographique, elle s'étend cependant au niveau géographique. Une fois revenus à Tadoussac et familiers avec l'endroit, les Français commencent en effet à rayonner et à pénétrer profondément les zones forestières avoisinantes. À ce propos peut-on souligner que les jésuites font une remontée de la rivière Saguenay jusqu'au Lac-Saint-Jean en 1647 et que des commerçants de fourrures les imitent à partir de 1650.⁴¹⁸ Il s'agit alors des premières traces documentaires jamais décelées dans l'histoire rapportant des incursions de cette nature menées sur le territoire régional par des Européens.

Durant la décennie 1650, la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean revêt une importance nouvelle aux yeux des Français, alors que s'effondrent le marché de la fourrure ailleurs dans la colonie. Cette nouvelle conjoncture s'explique par le fait que les Iroquois avaient entamé, quelques années auparavant, une série d'attaques sur les alliés amérindiens des Français - surtout les Hurons – autour des Grands Lacs. Parmi les avantages que détenaient les Iroquois sur leurs ennemis figuraient la possibilité pour eux de se procurer librement des mousquets dans les comptoirs de traite de la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Angleterre, alors que les Hurons ne pouvaient obtenir des armes à feu auprès des

⁴¹⁸ Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay...*, p. 88-89.

Français que dans la mesure où ils étaient convertis.⁴¹⁹ Ainsi, les Iroquois avaient pénétré facilement la Huronie, organisant moult raids et embuscades lesquels ont mené graduellement à la déroute de ses habitants. Face aux assauts iroquois qui mettaient à mal leurs projets d'expansion auprès de leurs alliés hurons, les Français avaient tenté de s'organiser, notamment en instaurant en 1647 le *Conseil de Québec*, lequel réunissait les gouverneurs de Québec et de Montréal ainsi que le supérieur des jésuites, avec pour mandat de décider des stratégies de développement - et de résistance, dans ce contexte - de la colonie.⁴²⁰ Malgré les efforts organisationnels pour amener la colonie à se consolider et à défendre ses alliés, la menace ennemie s'était intensifiée. En 1649, la Huronie s'était effondrée⁴²¹, ses survivants étant soit faits captifs par les Iroquois ou contraints à se disperser.⁴²² Les missionnaires jésuites en terre huronne avaient subi aussi les conséquences du conflit : huit d'entre eux avait été capturés sur les lieux par les Iroquois et ensuite mis à mort. Accompagné par des jésuites ayant survécu aux attaques, un contingent de quelque 400 Hurons convertis avait quitté les lieux pour venir trouver refuge à la mission de Québec en 1649. Avec la Huronie, s'étaient effondrés aussi les projets d'expansion commerciale que les Français souhaitaient mettre en œuvre dans les Grands Lacs.

C'est dans ces conditions qu'au début de la décennie 1650, le développement du commerce des fourrures dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean est de nouveau propulsée au sommet des priorités des autorités coloniales. Dans l'espoir de freiner la déroute économique de la colonie, le *Conseil de Québec* décide de miser sur la relance du commerce dans l'ancien comptoir de Tadoussac, lequel est à ce moment toujours situé en périphérie des attaques iroquoises. L'une de ses premières actions prises en ce sens est l'instauration du régime de la *Traite de Tadoussac* en 1652. En vertu de ce régime, il est

⁴¹⁹ Bruce G. Trigger, *Les Indiens, la fourrure et les blancs...*, p. 353.

⁴²⁰ Concernant la création du *Conseil de Québec*, voir Jean Delalande, *Le Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Québec, Imprimé par LS-A. Proulx, 1927, p. 32.

⁴²¹ Pour une description du processus d'effondrement de la Huronie, voir Denys Delâge, *Le pays renversé...*, p. 173-229.

⁴²² Olive Patricia Dickason, *Les premières nations depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*, Sillery, Septentrion, 1996, p. 128-129.

décidé que le trafic des fourrures dans ce comptoir soit désormais retranché du contrôle monopolistique de la *Compagnie des Cents Associés*⁴²³ pour passer directement sous l'administration coloniale. Pour y faire du négoce, les exploitants de pelleteries doivent dès lors louer des droits d'exploitation auprès des autorités de Québec (ou bien agir directement sous leur gérance) et leur remettre une partie des profits du commerce effectué dans la région. L'administration coloniale compte par cette mesure non seulement toucher de l'argent supplémentaire, mais aussi s'assurer de l'envoi constant de négociants à Tadoussac, en plus de développer un réseau de postes de traite à l'intérieur de son arrière-pays forestier.

Suite à la création de la *Traite de Tadoussac*, les expéditions réalisées par des commerçants le long de la rivière Saguenay jusqu'au Lac-Saint-Jean deviennent de plus en plus fréquentes et régulières. Les missionnaires suivent cette mouvance en envoyant, eux aussi, certains des leurs sur ce trajet afin qu'ils encadrent sous leurs égides religieuses les groupes amérindiens nouvellement rencontrés. Autrefois centralisés à l'embouchure du Saguenay, les rendez-vous franco-amérindiens tendent ainsi, à partir de la décennie 1650, à survenir dans de nouveaux endroits, dont Chicoutimi et Métabetchouan s'érigent peu à peu comme les chefs-lieux. Le repositionnement des rencontres intercommunautaires vers l'arrière-pays forestier est d'ailleurs encouragé par le fait que les attaques des Iroquois atteignent Tadoussac à ce moment de l'histoire. Cet endroit, pourtant au départ perçu comme un lieu à l'écart de leurs raids, en devient lui aussi la cible. Le repli septentrional du commerce entre les Français et leurs alliés dans les terres régionales ne suffit toutefois pas à tempérer les Iroquois, qui y effectuent des incursions guerrières, particulièrement au début de la décennie 1660. Les premières années de la *Traite de Tadoussac* sont ainsi marquées par des ratés découlant du fait que les jésuites et les commerçants ne parviennent pas à assurer une présence constante auprès des autochtones de la région, craignant d'être attaqués par leurs ennemis iroquois en les approchant.

⁴²³ Qui fonctionne depuis 1645 sous l'égide administrative de la Communauté des Habitants. Voir Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord...*, p. 68.

Au milieu de la décennie 1660, les circonstances politiques font en sorte que les Français parviennent à combattre les Iroquois et à sécuriser la vallée du Saint-Laurent, ce qui a pour effet de pacifier aussi le Saguenay – Lac-Saint-Jean. Lorsque Louis XIV décide de faire de la Nouvelle-France une colonie de peuplement en 1663, un contingent d'environ 1300 soldats – le régiment de Carignan-Salières - y est envoyé afin que les agresseurs soient repoussés de la vallée du Saint-Laurent et que puissent s'organiser l'envoi de nouveaux colons. L'introduction de ce régiment en terre canadienne est suivie en quelques mois par la construction de forts le long de la rivière Richelieu (d'où provenaient les groupes qui s'attaquaient aux installations françaises dans la vallée du Saint-Laurent) et de contre-attaques chez les Iroquois. Le rapport de force dans le conflit franco-iroquois est rééquilibré si bien que dès 1667, les parties négocient une trêve. Une période de paix entre Iroquois et Français s'entame.⁴²⁴ Dès lors, les activités commerciales reprennent de plus belle dans la colonie.⁴²⁵

Les Français, désormais familiers avec l'arrière-pays de Tadoussac, continuent d'y consolider leur présence. Un poste de traite s'ouvre ainsi à Chicoutimi en 1671 et un autre est édifié à Métabetchouan en 1676. Cette même année, on construit à proximité de ces deux comptoirs commerciaux des chapelles ainsi que des habitations destinées à abriter les missionnaires et les commerçants. Un nouveau réseau économique se dessine : les fourrures sont drainées par les Français depuis l'intérieur des terres, à partir des postes qui y sont installés, jusqu'à Tadoussac, pour être ensuite transportées à Québec. À ce nouveau réseau vont se rajouter, de manière tentaculaire, plusieurs petits avant-postes périphériques autour du Saguenay – Lac-Saint-Jean qui, bien que fonctionnant parfois de manière

⁴²⁴ Celle-ci va durer environ une vingtaine d'années, le conflit redémarrant à la fin de la décennie 1680, avant que la *Grande Paix de Montréal* ne soit conclue en 1701. Durant cette autre période de conflit, les raids ne tendront pas à se prolonger vers le Saguenay- Lac-Saint-Jean. Voir Olive Patricia Dickason, *Les premières nations depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours...*, p. 145-150.

⁴²⁵ Cette période de trêve marque en effet le début d'un nouveau mouvement d'exploration et d'ouverture de postes de traite dans des régions comme les Pays d'en Haut (notamment avec le voyage sur le Mississippi de Marquette et Jolliet). Gilles Havard, *Empire et métissages...*, p. 66-67.

ponctuelle et irrégulière, vont venir augmenter le nombre de pelleteries transigées.⁴²⁶ Désormais, les rencontres entre Amérindiens et Français dans la région vont s'articuler autour de bâtiments disséminés sur les territoires. L'ère où Tadoussac était le principal théâtre des rendez-vous euro-amérindiens dans la région est désormais révolue.

Par ailleurs, la population amérindienne régionale connaît d'importants mouvements démographiques durant la seconde partie du 17^e siècle. Au début de la période historique présentement étudiée, soit durant les décennies 1640 et 1650, des témoignages rapportent que le nombre d'autochtones rassemblés spécifiquement à Tadoussac en période estivale avoisine toujours le millier, comme c'était le cas au début du siècle. Ce nombre décline ensuite rapidement, surtout dans les années 1660, en suivant le déplacement des activités de commerce vers l'intérieur des terres. À partir de la décennie 1670, on ne retrouve déjà seulement plus qu'une centaine d'Amérindiens en période estivale à Tadoussac. Jusqu'à la fin du siècle, l'endroit tendra à être ainsi délaissé par les autochtones. En contrepartie, on observe dans les sources des témoignages à l'effet que quelques dizaines -ou quelques centaines- d'entre eux se retrouvent à un point ou l'autre sur le territoire, Chicoutimi et Métabetchouan faisant maintenant figure de lieux de rassemblements les plus attractifs dans la zone à l'étude. Les Français notent la présence à l'intérieur du tissu forestier régional de rassemblements d'Amérindiens regroupant tout au plus 400 individus. En bref, on assiste à la fin des grands rendez-vous estivaux d'Amérindiens à Tadoussac, au profit de leur déplacement vers de multiples autres lieux dans les terres, où ils s'attourent en plus petits nombres.

⁴²⁶ Ces documents permettent d'observer le processus de déploiement des postes de traite dans la région. Privy Council, *In the Matter of the Boundary Between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula, between the Dominion of Canada on the one part and the Colony of Newfoundland of the other part; Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory*, Ottawa, King's Printer, 1926, 67 p. ; Ernest Voorhis, *Historic forts and trading posts of the French regime and of the English fur trading companies*, Gouvernement du Canada, Ministère de l'intérieur, Ottawa, 1930, 188p. Ce second document est disponible en ligne sur le site de la University of Alberta : <http://peel.library.ualberta.ca/bibliography/5519.html> (dernière consultation le 20 avril 2012).

Au chapitre des métissages, on constate durant cette période une intensification des phénomènes déjà observés dans les phases précédentes de l'histoire. Les échanges culturels entre Amérindiens et Français se poursuivent, si bien que chaque groupe continue à se transformer au contact de l'autre. Chez les Amérindiens, les effets de ce métissage se traduisent, entre autres, par une plus grande intégration dans leur quotidien des objets et denrées en provenance d'Europe. Il convient de rappeler ici qu'autrefois, ces objets et denrées étaient d'abord acquis par les Montagnais de Tadoussac, qui les échangeaient ensuite contre des fourrures auprès de leurs voisins à l'intérieur des terres. Avec l'extension du réseau de comptoirs de traite durant la seconde partie du 17^e siècle, l'ensemble des groupes autochtones de la région bénéficie désormais d'un accès direct au matériel apporté par les Européens, lequel se diffuse avec plus d'ampleur que jamais. De plus, l'établissement d'un réseau de postes de traite traversant la région – dont plusieurs sont ouverts à l'année- amène aussi les Amérindiens à modifier leur cycle de déplacement sur le territoire. Désormais, il n'est plus nécessaire pour les Amérindiens de faire un détour chaque été sur la côte (ou de se mettre en lien avec d'autres Amérindiens qui y vont) pour accéder aux produits européens : ceux-ci sont disponibles à proximité de leur zone de chasse et, bien souvent, en permanence. Cependant, les changements les plus notoires que vivent les autochtones durant cette période ne sont peut-être pas tant matériels que spirituels. Cette tranche du continuum historique est en effet marquée par la conversion massive des Amérindiens au catholicisme que leur apportent les missionnaires. C'est par centaines que les jésuites baptisent les Amérindiens de la région chaque année et leur inculquent le respect des rites religieux catholiques, en les adaptant toutefois à certaines croyances autochtones préexistantes (faisant ainsi apparaître un *catholicisme à l'amérindienne*⁴²⁷). Cette adhésion au catholicisme implique, notamment, des changements dans les pratiques maritales ainsi que dans les structures familiales amérindiennes, lesquelles sont désormais influencées –en partie- par le modèle colonial. Par ricochet, la conversion au catholicisme des Amérindiens vient modifier aussi leur manière de chasser et de combattre puisqu'elle leur donne aussi le droit de porter des armes à feu.

⁴²⁷ Expression consacrée par l'historien Marc Jetten dans son étude sur les réductions du Canada : Marc Jetten, *Enclaves amérindiennes : les «réductions» du Canada...*, p. 89.

Parallèlement chez les Français, l'adaptation au territoire et à ses populations amérindiennes se poursuit. On assiste notamment pendant la seconde moitié du 17^e siècle à l'émergence des premières générations massives de colons étant nées et ayant grandi en Nouvelle-France. Les écrits d'époque commencent à faire mentions des «*Canadois*», en référence aux habitants de la colonie mieux adaptés à la vie dans les bois que les colons venus de la métropole. Parmi ces enfants du pays, plusieurs s'impliquent activement dans le commerce des fourrures dans la région à l'étude. Des témoignages rapportent que - chose pourtant impensable au début du siècle - certains colons sont désormais en mesure de s'enfoncer dans les bois afin de chasser du gros gibier, tel l'original ou le caribou, à l'image des Amérindiens. Ces colons parcourent les zones forestières avec plus d'aisance qu'auparavant, ce qui se traduit par le fait que des négociants parviennent à passer régulièrement de longs mois d'hivers à circuler dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean pour se rapprocher de ses autochtones. L'époque où les Français peinaient à assurer leur survivance dans les forêts de la région, notamment lorsqu'ils y passaient l'hiver, est alors bel et bien terminée. L'adaptation au territoire et à ses populations autochtones active des changements fondamentaux dans la culture des colons.

Dans la dernière partie du siècle apparaissent aussi les premiers témoignages certifiant de la présence de couples franco-amérindiens dans la région. Suite à la première trêve avec les Iroquois en 1667, le contexte de paix fait en sorte que, pour la première fois de l'histoire, les missionnaires peuvent se consacrer de manière quasi continue à l'encadrement des populations françaises et amérindiennes en contact dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Incidemment, dès l'enclenchement de cette période de paix, l'encadrement religieux des populations régionales se consolide et se systématise. On assiste alors à l'émergence de témoignages documentaires venant confirmer l'existence d'un phénomène que l'on ne pouvait autrefois que soupçonner : des couples euro-amérindiens se sont formés dans la région. À mesure que la foi chrétienne gagne du terrain, les mariages catholiques euro-amérindiens et les enfants d'ascendance mixte tendent à être répertoriés par écrit sous la plume des jésuites.

Pendant les années 1680 et 1690, le commerce des pelleteries au Saguenay – Lac-Saint-Jean est victime de sa vitalité : il connaît d’importants ratés alors que la faune y devient plus clairsemée qu’auparavant, victime notamment de décennies de surexploitation. Les revenus de la traite des fourrures chutent à un point tel que les commerçants peinent désormais à y trouver leur compte. Dans un ultime effort pour relancer les activités de négoce, de nouveaux comptoirs de traite, en lien avec ceux de Chicoutimi et Métabetchouane, sont ouverts dans des secteurs périphériques à la région. L’initiative est toutefois vaine : au fil du temps, la traite des fourrures tend à y devenir déficitaire. Lors des enchères annuelles pour la vente des permis de commerce dans la région, les autorités peinent à trouver des preneurs. Fautes d’intérêts, les négociants français et les Amérindiens cessent de converger vers les postes. Celui de Métabetchouan – qui avait pourtant été pendant quelques années le plus important du réseau régional – est fermé en 1698. Celui de Chicoutimi, pour sa part, entre dans une période de ralentissement important. Les missionnaires, quant à eux, cessent leurs activités locales à partir du tournant du siècle. La stratégie économique, qui a consisté à faire du Saguenay – Lac-Saint-Jean un pilier sur lequel pouvait reposer l’activité commerciale de la colonie, avait atteint ses limites, puisqu’elle avait mené à l’épuisement des ressources pelletières.

La chute de la traite des fourrures dans la région est par ailleurs précipitée par un événement qui lui est externe. En 1701, la Grande Paix de Montréal vient sonner la fin des hostilités entre les Français et une myriade de groupes amérindiens à l’intérieur du continent. Dès lors, les autorités coloniales portent un regard nouveau sur ce dernier, particulièrement sur la région des Grands Lacs et celles des vastes Pays-d’en-haut, appelées à devenir les prochains vastes marchés de pelleteries à prendre de l’expansion. Le Saguenay – Lac-Saint-Jean, dans ces circonstances, voit peu à peu les négociants et les missionnaires le quitter pour s’investir massivement dans ce nouveau territoire alternatif de commerce – celui-là même qui deviendra le berceau des communautés métisses de l’Ouest dans les décennies à venir. Le tournant début du 18^e siècle représente ainsi, pour Tadoussac et son arrière-pays forestier, la fin de l’âge d’or de la traite des fourrures, ce qui

vient poser un terme à l'analyse. La présente étude délaisse le fil de l'histoire du métissage au Saguenay – Lac-Saint-Jean précisément au moment où celui-ci commence à se tisser et à se raffermir autour des Grands-Lacs et dans les Pays-d'en-haut.

4.2 PÉNÉTRATION EUROPÉENNE À TADOUSSAC, AU SAGUENAY ET AU LAC SAINT-JEAN

4.2.1. LE RETOUR DES MISSIONNAIRES À TADOUSSAC

Durant les six décennies de renouveau –de 1641 à 1700- que connaît la Nouvelle-France, les missionnaires profitent du vent de changement qui souffle sur la colonie. Tout comme la population coloniale française dans sa globalité, les effectifs du corps religieux augmentent en flèche, passant de trois missionnaires (tout de suite après l'épisode des frères Kirk) à plusieurs dizaines dans les années suivantes. Les écrits d'époque rapportent qu'en 1659, on compte déjà 27 missionnaires dans la colonie, nombre auquel s'ajoutent des prêtres séculiers.⁴²⁸ En 1675, la France avait déjà envoyé au total 150 religieux par delà l'Atlantique.⁴²⁹ En 1700, le nombre de membres du clergé ayant quitté la France pour l'Amérique du Nord depuis 1641 avoisine les 300. Bien que tous ne soient pas actifs (de ce total, près des deux tiers étaient alors soit décédés, soit retournés en France), on compte tout de même une centaine de membres du corps religieux pour s'occuper des populations coloniales et amérindiennes de la Nouvelle-France et d'Acadie. L'époque où la diffusion de la foi auprès de ces groupes ne reposait que sur quelques individus est alors révolue.

Parmi les membres du clergé, les jésuites se voient confier le mandat d'œuvrer plus particulièrement à la conversion des autochtones. Toujours inspirés par leurs confrères

⁴²⁸ André Vachon, «François de Laval», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=890 (dernière consultation 26 janvier 2012).

⁴²⁹ Ils n'y étaient cependant pas tous en activité, puisque près de la moitié étaient décédés ou retournés en France. En 1675, environ 70 des 150 religieux étaient toujours à l'œuvre sur le terrain. Voir Cyprien Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien...*, p. 25 à 60.

hispaniques des colonies du sud, ils ouvrent enfin les «réductions» qu'ils souhaitaient tant au Canada : l'une à Sillery, près de Québec, en 1638, l'autre à La Conception, près de Trois-Rivières, en 1641.⁴³⁰ Ces réductions, où des Amérindiens s'installent désormais sous leur surveillance, constituent le fer de lance du projet de conversion des âmes autochtones du Canada. C'est dans ces deux installations que les jésuites entendent former leurs ouailles les plus fidèles. C'est également à partir de ces lieux que les jésuites projettent de faire rayonner la foi chrétienne sur les populations amérindiennes de l'arrière-pays colonial.⁴³¹

Les réductions commencent à attirer des autochtones dès leur instauration. Les premières données démographiques à ce propos sont notées en 1641, alors que la réduction de Sillery compte environ 150 Amérindiens. Deux ans plus tard, ce chiffre monte à 167 individus.⁴³² À la réduction de La Conception, le taux de fréquentation avoisine les 80 personnes. Ainsi, à ce moment de l'histoire, il y a plus d'autochtones regroupés dans ces deux réductions que de colons français implantés de manière permanente au Canada. Vers 1680, elles compteront quelques 2000 néophytes.⁴³³ Le succès des réductions suscitent au départ l'enthousiasme des jésuites. Ils affirment espérer que les autochtones christianisés des réductions convaincront leurs semblables de les imiter dans leur cheminement vers l'adhésion au catholicisme. Dans la relation de 1641, dont la rédaction est imputée au père Barthélémy Le Jeune, on affirme que c'est ce qui serait survenu à Sillery, lors d'une visite d'Amérindiens en provenance de Tadoussac :

[...] ce n'est pas nous qui les avons attirés ; mais nos Neophytes, ou nouveaux Chrestiens de la résidence de Saint Joseph [la réduction de Sillery]. Comme ils se font visites de part & d'autre, & qu'ils ont veu que les principaux Sauvages de cette Residence faisoient professlon publique de la foy, ils s'en font mocqués au commencement: mais enfin, le bon exemple & le bon discours de leurs Compatriotes, leur ont fait aimer ce qu'ils haissoient, & rechercher ce qu'ils abhorroient. [...] En effet, ils délèguèrent Charles

⁴³⁰ Marc Jetten, *Enclaves amérindiennes : les «réductions» du Canada...*, p. 38.

⁴³¹ Marc Jetten, *Enclaves amérindiennes : les «réductions» du Canada...*, p. 123-141.

⁴³² Marc Jetten, *Enclaves amérindiennes : les «réductions» du Canada...*, p. 38.

⁴³³ Ou, pour employer le vocabulaire de l'époque 2000 «domiciliés». Gilles Havard, *Empire et métissages...*, p. 61.

*Meiachka8at, qui n'étoit pas encor baptisé, pour venir querir un Pere de nostre Compagnie, & l'emmenèrent a Tadoussac, ou quelques Sauvages des peuples du Sagné, se devoient aussi trouver ; Comme le père qu'il demandoit étoit occupé, on leur promit qu'on ne manqueroit pas de les secourir [d'aller chez eux] au printemps. [...] Nous avons baptisé le même jour, trois chefs qui se livrent ordinairement à Tadoussac.*⁴³⁴

Ce commentaire met ainsi en scène la venue à la réduction de Sillery d'Amérindiens en provenance de Tadoussac qui, inspirés par leurs compatriotes catholicisés, ont décidé d'inviter les jésuites à venir les convertir chez eux. Pour l'auteur de ce passage, cette invitation résulte d'un appel spirituel : il affirme que les autochtones de Tadoussac étaient au départ condescendants à l'égard de leurs semblables qui ont été christianisés à Québec, mais qu'à force de les côtoyer et de les écouter, ils se sont laissés convaincre du bien-fondé de leur démarche religieuse. Les Amérindiens de Tadoussac auraient finalement délégué l'un des leurs afin d'inviter un jésuite à venir leur rendre visite. Un autre facteur, non évoqué dans le témoignage du jésuite, pourrait les avoir incités à poser ce geste : l'espoir des Amérindiens de Tadoussac d'attirer à nouveau l'attention des autorités françaises sur leur localité et de voir les commerçants revenir pour y reconstruire le comptoir. Il convient ici de rappeler qu'à ce moment de l'histoire, les bâtiments coloniaux de Tadoussac ont été laissés en ruine depuis près d'une décennie. Les Amérindiens qui s'y trouvent entretiennent par ailleurs des contacts avec leurs semblables de Québec, qui ont pour leur part accès à un nouveau comptoir et, de surcroît, à des armes à feu lorsqu'ils se convertissent. Voilà sans doute d'autres motifs qui incitent les Autochtones à demander aux Français de faire un retour à l'embouchure du Saguenay et que le père Le Jeune, dans son récit des événements, n'évoque pas. Le 2 juin 1641, le missionnaire met le pied à Tadoussac. Pour s'y rendre, il a fait appel au service de l'interprète Marsolet, celui-là même qui avait été en contact avec le père Lalemant à Tadoussac en 1626. On note au passage que la persistance de la présence de cet interprète à Tadoussac constitue un signe que le négoce des fourrures y aurait possiblement subsisté malgré l'absence d'activité commerciale officielle dans cette localité depuis des années. Le père Le Jeune relate que

⁴³⁴ Relation du père Le Jeune (1640-1641), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 21, p. 80-82.

dès son arrivée à Tadoussac, il s'est vu offrir par les Amérindiens un abri afin qu'il s'y loge et qu'il y tienne les offices religieux :

*[...] les Sauvages me bastirent une maison à leur mode, elle fut bien-tost dressée, les jeunes hommes vont chercher des Écorces, les filles & les femmes, des branches de sapin pour la tapisser d'un beau verd, les hommes plus âgés, en font la charpente, qui consiste en quelques perches qu'ils arrondirent en berceau; on jette la-dessus des écorces de freine ou de prusse ; & voila une Eglise & une maison bien-tost bastie [...]*⁴³⁵

Le jésuite explique ensuite qu'il est resté à Tadoussac près d'un mois, soit jusqu'au 29 juin 1641. Il s'agit alors du séjour local le plus long fait par un missionnaire jamais documenté jusqu'alors. Durant ce laps de temps, il procède à une quinzaine de baptêmes d'Amérindiens. Dans son récit des événements, il affirme s'enthousiasmer de leur réceptivité face au catholicisme. Sans faire allusion aux circonstances économiques pouvant motiver les Amérindiens à désirer le retour des Français à Tadoussac, le missionnaire articule son récit sur la soif de chrétienté des autochtones qui, selon lui, espèrent que leurs voisins les imiteront. Le père Paul Le Jeune ne cache d'ailleurs pas la nature du projet à long terme qu'il cherche à enclencher à Tadoussac. Il entend faire pression pour qu'y soit construite une nouvelle habitation destinée à accueillir les jésuites, afin non seulement de convertir les Amérindiens de cette localité, mais aussi d'attirer vers eux des groupes environnants :

[...] il estoit à propos que nous descendissions à Tadoussac, pour y dresser une maison, afin de les [les Amérindiens] instruire: Les Nations voisines y viendront demeurer [...] elles embrasseront la foy sans contredit: [...] quelques Peres de nostre Compagnie se pourroient retirer là, depuis le Printemps jusques au départ des vaisseaux [de commerce], pour secourir les François & les Sauvages dans leurs besoins spirituels; d'y demeurer pendant l'hiver, c'est chose que je ne conseillerois a aucun François; car les Sauvages s'en éloignent pendant ce temps-là [...] Au reste, je ne doute nullement, que si la fureur des Hiroquois peut être arrestée, que tous les

⁴³⁵ Relation du père Le Jeune (1640-1641), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 21, p. 88.

*sauvages de Tadoussac, du Sagué et de plusieurs autres petites nations, ne montent plus haut, si on continue de les secourir.*⁴³⁶

Le père milite ainsi pour que la future mission locale ne se tienne qu'en période estivale, soit durant la période qui correspond au passage des navires français. En toile de fond de son propos sur la mission de Tadoussac, il évoque aussi la «*fureur des Hiroquois*» qui déjà à cette époque commencent à avoir une incidence sur ce qui se déroule dans cette localité. Il voit pour sa part dans le contexte de guerre qui prend forme une occasion pour les missionnaires de rassembler à Tadoussac des groupes dont les besoins spirituels pourront être comblés. Par la suite, dès 1643, ses missionnaires consolident leur présence à ce lieu de traite en y faisant construire une première chapelle (combinée à une habitation) en briques apportées de France.⁴³⁷ Cette installation permanente se distingue des abris rudimentaires dont ils ont pris l'habitude de se servir jusqu'alors à Tadoussac. Pour la première fois de l'histoire, les missionnaires disposent ainsi pour leurs activités de conversion d'une structure de pierre édifiée de manière durable en cet endroit. En 1646, les jésuites font aussi ériger une grande croix au sommet de l'une des dunes entourant Tadoussac devant une foule rassemblant non seulement les Amérindiens locaux, mais aussi d'autres provenant de groupes voisins.⁴³⁸ Cette initiative a pour objectif de marquer les lieux de ce symbole -visible de tous les gens présents dans cet endroit - du projet de conversion qui y est à l'œuvre. La même année, ils ouvrent le premier registre destiné à documenter les actes civils des Amérindiens fréquentant la mission. Désormais, les missionnaires vont centraliser dans ce document les baptêmes, les mariages et les décès des autochtones sous leur gouverne spirituelle. Les écrits de l'époque rapportent que les Amérindiens christianisés de Tadoussac ont participé, par des dons en fourrures, à l'achat du matériel pour constituer ce recueil d'actes civils :

⁴³⁶ Relation du père Le Jeune (1640-1641), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 21, p. 92-94

⁴³⁷ Edmond Langevin, *Notice historique sur la mission de Ste. Croix de Tadoussac*, Québec, Atelier de Léger Brousseau Imprimeur de l'Archevêché, 1864, p. 16-17.

⁴³⁸ Edmond Langevin, *Notice historique sur la mission de Ste. Croix de Tadoussac...*, p. 16-17.

*Les chrétiens de Tadoussac donnèrent en 1646 aux membres par aumosne des castors suffisamment pour acheter deux livres blancs, l'un pour écrire les baptêmes, l'autre pour écrire les mariés, les morts et les mémoires.*⁴³⁹

Le premier *registre de Tadoussac*, dont il est ici question, couvre la période de 1646 à 1668. Ce document n'a toutefois pas survécu à l'épreuve du temps puisqu'il manque toujours à l'appel dans les fonds d'archives contemporains malgré les recherches intensives de générations d'historiens pour le retrouver.⁴⁴⁰ On peut toutefois se faire une idée de son contenu en consultant les deux registres suivants qui, pour leur part, ont survécu jusqu'à nos jours. Ainsi s'offrent à la recherche le second registre de Tadoussac, conservé aux archives du séminaire de Québec⁴⁴¹ et couvrant la période 1668 à 1700, ainsi que le troisième contenant pour sa part des données qui chevauchent, dans le temps, le deuxième (puisqu'elles vont des années 1686 à 1758) et dont l'original se trouve aux archives de l'archevêché de Québec.⁴⁴² À travers ces registres on découvre avec plus de détails que jamais la composition des groupes amérindiens de la région ainsi que le mode d'échange de membres par lesquels ils tissent entre eux des liens interfamiliaux (ce qui sera abordé dans la partie suivante du chapitre). Par la mise sur pied de ces registres en 1646, les jésuites commencent donc à noter, à organiser et à planifier les sacrements religieux qu'ils célèbrent chez les Amérindiens de Tadoussac et, éventuellement, des environs.

C'est dans cette atmosphère d'enthousiasme pour le développement de la mission de Tadoussac qu'en 1647, soit six ans après le retour des Français à l'embouchure du Saguenay, la première excursion de reconnaissance faite par un jésuite sur cette rivière est entreprise. Le 11 juillet de cette année, le père Jean De Quen –accompagnant un groupe amérindien– remonte ce cours d'eau et se rend jusqu'au lac Saint-Jean, pour s'arrêter à

⁴³⁹ Citation rapportée dans l'introduction de Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. IX.

⁴⁴⁰ Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. IX.

⁴⁴¹ La version retranscrite réalisée par Léonidas Larouche comporte des images du document original. Voir Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. IX-X

⁴⁴² Léo-Paul Hébert, *Le Troisième registre de Tadoussac : miscellaneorum liber*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1976, p. XI

l'embouchure de la rivière Métabetchouan. Encore une fois en l'espace de quelques années, la documentation de cette période apporte une nouveauté : il s'agit du premier voyage d'un Français jusqu'au lac Saint-Jean dont les écrits ont laissé la trace. L'expérience est répétée les années suivantes si bien qu'en 1650, le jésuite - maintenant accompagné du père Druillettes - en est déjà à sa troisième visite sur le Saguenay. Les écrits d'époque avancent que les contacts sont alors établis entre les missionnaires et les groupes occupant l'intérieur des terres, soient ceux-là même auxquels les Européens n'avaient auparavant pas accès. Selon le père De Quen, les Amérindiens de Tadoussac, autrefois réticents à laisser quiconque remonter le Saguenay, invitent désormais les missionnaires à les suivre le long de ce cours d'eau. Il considère par ailleurs que les Amérindiens de Tadoussac lui ont ouvert le territoire au Nord de cette localité parce qu'ils étaient motivés par le désir de voir la foi chrétienne s'y répandre. Il se garde, encore une fois, d'évoquer les autres raisons qui ont pu aussi contribuer à ce que cette avancée sur le territoire se réalise, en l'occurrence les enjeux commerciaux franco-amérindiens du 17^e siècle ainsi que les pressions qu'exercent à cette époque les raids iroquois depuis le sud de la colonie jusqu'aux environs de Québec :

Ces peuples [les groupes présents à Tadoussac] qui cachoient jadis aux François les chemins des Nations où ils vont trafiquer, ne voulans pas même que nous en abordassions, nous pressent maintenant qu'ils sont chrestiens de les suivre dans ces vastes forêts pour baptiser et pour confesser les Nations qui ne peuvent approcher leur pays. Ils ont mené le Pere Gabriel Druillettes dans ces contrées par un chemin nouveau, mais tres-affreux, afin qu'il visitât & qu'il consolât ceux qui ne le pouvoient venir trouver à Tadoussac.⁴⁴³

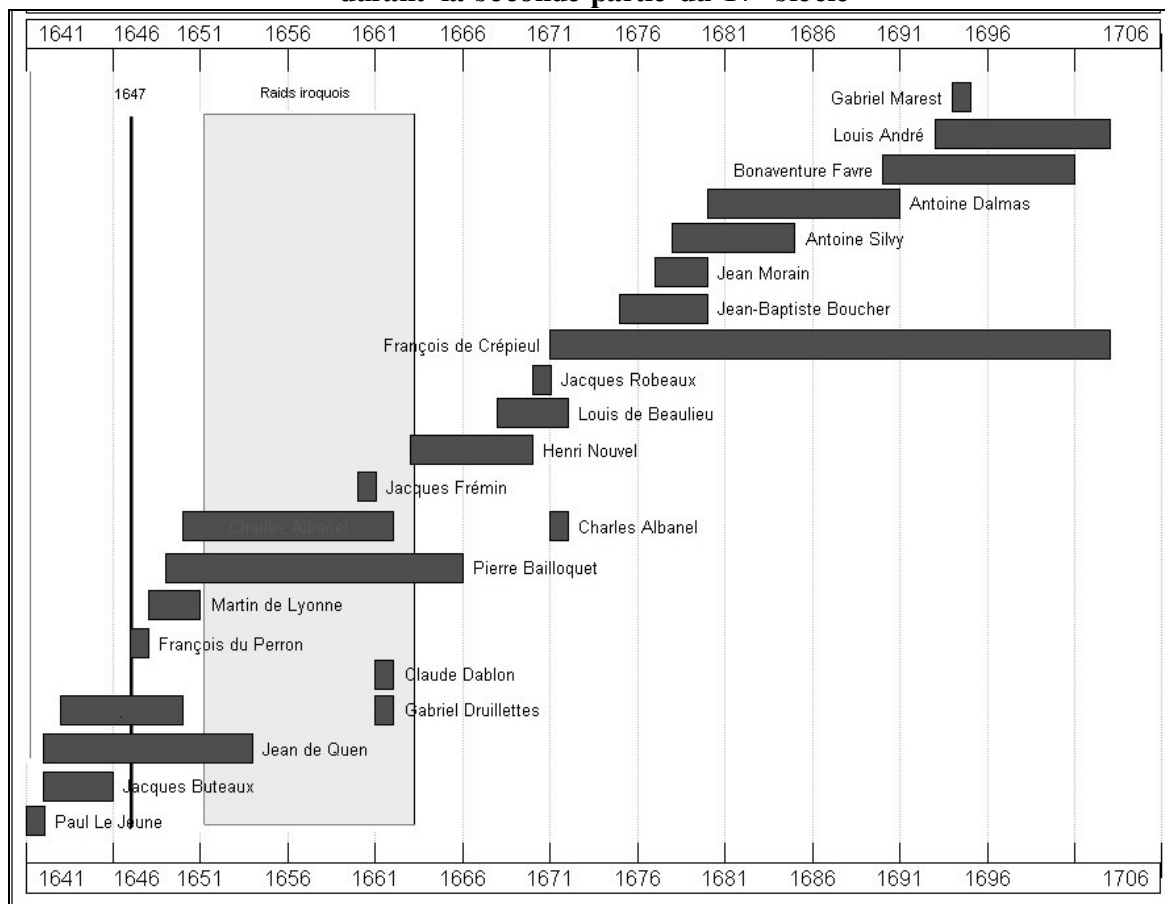
Le chemin que dévoile les autochtones aux missionnaires sera par la suite emprunté par ces derniers de manière récurrente et ce, jusqu'à la fin du siècle. Les commerçants aussi, qui suivent les missionnaires dans leur sillon, adopteront ce trajet.⁴⁴⁴ La carte ci-dessous en dépeint les grandes lignes :

⁴⁴³Relation du père Ragueneau (1649-1650), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 35, p. 274.

⁴⁴⁴ Les Français empruntent aussi aux Amérindiens un trajet alternatif à partir de 1676, qui relie pour sa part Métabetchouan à Québec par un réseau des rivières. Le chemin, qui sera connu sous le nom de «*Sentier des Jésuites*» est particulièrement prisé l'hiver, lorsqu'il est possible de marcher sur la glace. Henri Dorion,

missionnaires jésuites⁴⁴⁵ qui ont œuvré à la mission de Tadoussac et ses installations périphériques de 1640 jusqu'au tournant du siècle.

Tableau 2 : Liste des principaux missionnaires ayant œuvré à la mission de Tadoussac et dans ses installations périphériques durant la seconde partie du 17^e siècle



Source : Compilation de données effectuée à partir des documents suivants : Reuben Gold Thwaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791*, New York, Pageant Books Co, 1959 & Edmond Langevin, *Notice historique sur la mission de Ste. Croix de Tadoussac*, Atelier de Léger Brousseau (Imprimeur de l'Archevêché), Québec, 1864, p. 45. Réalisation : Louis-Pascal Rousseau

Ce schéma indique par des traits continus les dates extrêmes marquant la fin et le début de la carrière des principaux missionnaires rattachés au réseau de missions dans la région à l'étude. Par exemple, il indique quelles ont été les années de travail au Saguenay – Lac-Saint-Jean du père De Quen, qui y fut actif pour une période allant de 1642 à 1653. Le

⁴⁴⁵ Il est à noter qu'aux missionnaires paraissant dans le schéma s'en ajoutent d'autres, dont les activités régionales ont été éphémères.

lecteur qui aborde ce schéma doit garder en tête que les périodes de travail de chaque missionnaire au Saguenay – Lac-Saint-Jean ont été marquées par des temps d'absence, lesquels sont principalement imputables à la nature cyclique et saisonnière de leurs visites locales. Il ne souligne que les dates extrêmes de leurs séjours dans la région.

Par ailleurs, dans deux cas d'exception, soit ceux des pères Druillettes et Albanel, les périodes de travail missionnaire ont été représentées dans le schéma non pas par un trait continu, mais par deux segments. Cette situation s'explique par le fait que ces deux missionnaires ont tous deux connus des périodes de présence sur le territoire très distinctes au fil de leur carrière. Le père Druillettes fut actif à Tadoussac de 1643 à 1650, pour ensuite être affecté à une région extérieure, avant de revenir vers le Saguenay en 1661 pour effectuer une expédition avec un collègue, le père Dablon, à l'intérieur du territoire forestier régional. Le père Albanel fut pour sa part envoyé sur les lieux de 1650 à 1661, avant que son ordre décide de l'en retirer. Il y revient ensuite pour un court séjour en fin de carrière, dix ans plus tard, soit en 1671.

Le schéma souligne aussi par une ligne noire l'année 1647, qui correspond à celle où les jésuites ont commencé à remonter le cours de la rivière Saguenay. Il comporte de plus une zone grise ombragée marquant la période qui va du début de la décennie 1650 jusqu'au milieu de la décennie 1660. Cette tranche du continuum historique correspond au moment où la menace des Iroquois sur Tadoussac (et, dans une moindre mesure, sur le couloir de la rivière Saguenay) était à son paroxysme. Durant ces années, les séjours missionnaires dans la région sont grandement perturbés et effectués de manière plus discontinue qu'à l'habitude. À plusieurs moments durant cette phase de l'histoire, les missionnaires ne sont pas en mesure de se présenter sur le terrain : ils essaient parfois d'établir des stratégies visant à minimiser leurs expositions aux Iroquois, tel que le remplacement des visites estivales par des hivernements à Tadoussac (notamment en 1653-54, 1659-60 et 1664-65), mais sans obtenir le même succès. De manière générale, les activités missionnaires au Saguenay – Lac-Saint-Jean deviennent beaucoup plus stables après cette période d'insécurité.

Ce tableau sert ainsi à illustrer de manière globale l'ensemble de l'intervention missionnaire effectuée dans la région à l'étude au cours de la période présentement étudiée. En rétrospective, on constate que la visite du père Le Jeune en 1641 a sonné le début du déploiement quasi-permanent des missionnaires à Tadoussac et dans les zones territoriales adjacentes. À partir de sa visite donc, des religieux se relayent sur le terrain d'études et ce, pour le restant du 17^e siècle. Bien qu'il ne retourne pas lui-même sur les lieux l'année suivante, son successeur, le père Jean De Quen, a pris en charge l'évangélisation des Amérindiens de la région à partir de 1642 et ce, pour une dizaine d'années. Ce dernier a tôt fait d'instaurer une structure de fonctionnement par laquelle le missionnaire principal se voit assisté de collègues l'aidant à assurer la pérennité à long terme du réseau d'influence locale des jésuites.

Au père De Quen succède le père Albanel à titre de missionnaire principal de l'endroit. Ce dernier entre en jeu à partir de 1650 et œuvre ensuite à la mission de Tadoussac lui aussi pour une dizaine d'années, soit jusqu'en 1661. En 1663, le père Henry Nouvel prend la relève de la mission jusqu'en 1669, avant que le père François de Crépieul ne reprenne le flambeau pour s'y investir jusqu'en 1702, moment où s'estompe l'activité des missionnaires dans la région. Chacun de ces jésuites est accompagné d'autres religieux venus l'assister dans ses projets de prosélytisme auprès des Amérindiens. En tout, ils sont 21 à avoir été ainsi répertoriés dans la région au cours de la deuxième moitié du 17^e siècle.

Il convient ici d'élargir l'analyse de manière à aborder un sujet parallèle à la présence missionnaire dans la région : le déploiement des commerçants. Il sera vu dans la prochaine partie du chapitre comment les négociants conjuguent leurs voyages à ceux des missionnaires pour pénétrer avec eux le Saguenay – Lac-Saint-Jean à la fin du 17^e siècle. On expliquera aussi comment la présence de ces commerçants français – qui devient non plus saisonnière mais permanente – vient intensifier les dynamiques de contacts et de métissages euro-amérindiens dans la région.

4.2.2. MISE EN PLACE DU RÉGIME DE LA *TRAITE DE TADOUSSAC* ET EXPANSION FRANÇAISE RÉGIONALE

Afin de bien comprendre comment Tadoussac et son arrière-pays sont devenus un vaste terrain de métissage –du moins au point de vue culturel- à partir de 1652, il est nécessaire d'évoquer les principaux repères contextuels sur le conflit franco-iroquois qui couve durant les années précédentes et qui en ont fait de cette zone territoriale un centre de commerce attractif où affluent les Français. À l'époque de Champlain, soit durant les trois premières décennies du 17^e siècle, les colons étaient entrés en contact avec la société huronne dans la région des Grands Lacs, dont on estime qu'elle comptait alors entre 15 000 et 50 000 membres.⁴⁴⁶ Il s'agissait à ce moment, à l'échelle démographique de la colonie, d'une population autochtone considérable qui venait conforter les autorités coloniales dans leur désir de progresser vers l'intérieur du continent et d'y ouvrir de nouveaux marchés de traite (en plus d'y mettre sur pied une vaste entreprise missionnaire). La position précaire que tenaient les Français à cette époque, alors qu'ils étaient à peine enracinés dans la vallée du Saint-Laurent, avaient cependant fait en sorte que cette avancée coloniale autour des Grands Lacs avait été, pour l'essentiel, remise à plus tard.

Après 1632, lorsqu'ils reprennent en main la colonie suite à l'épisode des frères Kirke, les Français retrouvent la Huronie sur le déclin. Affectée par des épidémies et parallèlement attaquée par les Iroquois, cette société amérindienne - que les colons espèrent alors toujours instrumentaliser à leur avantage – est en pleine chute démographique. Dans la guerre qui oppose les Hurons aux Iroquois, ces derniers disposent d'un atout qui les avantage grandement. Ils sont en effet munis de fusils «*qu'ils ont des*

⁴⁴⁶ Champlain avait évalué le nombre de Hurons à 30 000. Voir Samuel de Champlain (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain...*, vol. II, p. 562. L'historien Dollier De Casson, dans son histoire de Montréal, maintenait le même chiffre. Voir Dollier De Casson, *Histoire de Montréal*, Montréal, La Minerve, 1868, p. 73. Marius Barbeau évalue plutôt ce chiffre à 15 000. Voir Marius Barbeau, *Comment on découvrit l'Amérique*, Université de Virginie, Éditions Beauchemin, 1966, p. 96. Bruce Trigger rapporte quant à lui plusieurs estimations produites au fil de l'historiographie, variant entre 16 000 et 50 000. Voir Bruce G. Trigger, *Les Indiens, la fourrure et les blancs...*, p. 324-327. Sans entrer dans le débat, la présente étude apporte ici les chiffres minimums et maximums.

Hollandois leurs Alliez»⁴⁴⁷ alors le port d'armes à feu est un privilège que les Français refusent toujours pour l'instant à leurs alliés amérindiens non-convertis. Durant quelques années, ils font malgré tout un effort particulier pour tenter de raffermir leurs liens avec les Hurons et pour profiter des opportunités de développement commercial et religieux qu'ils représentent à leurs yeux. On assiste à un déploiement important de commerçants et de missionnaires français sur la terre des Hurons durant la période qui va de 1634 à 1649.⁴⁴⁸ Il est cependant trop tard pour inverser le sort de la société huronne, qui continue à perdre des membres et du terrain sous les attaques nourries des Iroquois.

Au cours de la décennie 1640, les villages hurons tendent à être dépouillés de leurs hommes, tombés ou capturés lors d'embuscades et de combats. Aux prises avec des épidémies et surreprésentés par des femmes, des enfants et des vieillards, les groupes hurons s'avèrent de plus en plus vulnérables aux raids de leurs ennemis. Entre 1642 et 1649, huit missionnaires finissent leur vie autour des Grands Lacs, ayant été capturés, torturés puis mis à mort par les Iroquois. C'est l'époque qui sera retenue dans l'historiographie traditionnelle canadienne-française des 19^e et 20^e siècles comme étant celle des *Saints-Martyrs canadiens*. À la fin de la décennie, c'est l'éclatement : un contingent d'environ 1000 guerriers iroquois – appuyé par d'autres troupes plus petites – pénètrent les terres des Hurons et font tomber les derniers villages un à un, provoquant la dispersion des survivants.⁴⁴⁹ La Huronie chute ainsi définitivement, ce qui rend caduques les projets d'expansion des Français dans cette région. Pour les autorités coloniales, la Huronie ne s'avère pas la terre de prospérité escomptée, mais plutôt celle où leurs grands projets commerciaux tournent court. En 1650, un contingent de quelques 400 survivants

⁴⁴⁷ Relation du père Ragueneau (1648-1649), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 34, p. 122.

⁴⁴⁸ Denys Delâge, *Le pays renversé...*, p. 174-194.

⁴⁴⁹ Guy Lafèche et François-Marc Gagnon, *Les Saints Martyrs canadiens*, Laval, Singulier, 1988, vol. 4, p. 282-285.

Hurons quitte les Grands Lacs sous escorte jésuite pour se réfugier dans la réduction de Sillery, autour de laquelle la majeure partie d'entre eux graviteront à l'avenir.⁴⁵⁰

À mesure que ce groupe se replie vers Québec, les Iroquois progressent d'autant dans la vallée du Saint-Laurent, ajoutant les colons à leurs cibles. Même les installations coloniales françaises entrent bientôt dans la ligne de tir des Iroquois.⁴⁵¹ Durant l'année 1650, les habitants de Montréal puis de Trois-Rivières sont contraints de se barricader, les embuscades des Iroquois à leur rencontre lors étant trop fréquentes de leurs sorties. En 1652, le gouverneur de Trois-Rivières, Guillaume Guillemot, ainsi que 22 colons français trouvent la mort ou sont blessés dans une attaque iroquoise.⁴⁵² La pression iroquoise se traduit ainsi par la déstructuration d'une partie importante du réseau de traite de fourrures que les Français tentent d'échafauder à partir de leurs installations dans la vallée du Saint-Laurent. L'approvisionnement et l'agriculture aux abords des installations coloniales sont aussi perturbés, ce qui entraîne la famine chez les colons de Trois-Rivières et de Montréal.⁴⁵³ L'expansion de la colonie vers l'intérieur du continent est compromise par cette situation et le commerce des pelleteries est quant à lui paralysé. Le tableau ci-dessous dresse un portrait économique de la colonie durant cette période de crise :

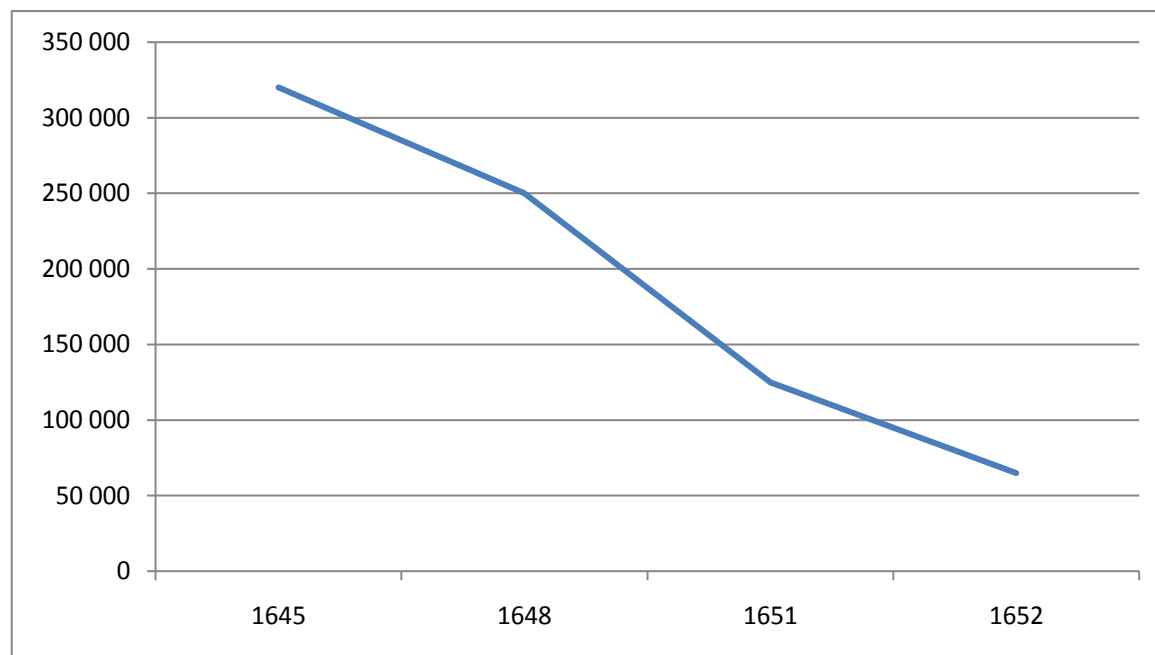
⁴⁵⁰ «La ruine du pays des Hurons par les Hiroquois qui l'ont bruslé, ou massacré la plus part, & contraint les autres de s'enfuir & disperser ça & la [...] voicy quatre sens de ces pauvres Hurons Chrestiens refugiez a Kebec, & cabanez aupres de la Porte de nostre Hospital». Relation du père Ragueneau (1651-1652), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents* ..., vol. 38, p. 58.

⁴⁵¹ John A. Dickinson, «La guerre iroquoise et la mortalité en Nouvelle-France, 1608-1666», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no 1, 1982, p. 31-54.

⁴⁵² Raymond Douville, «Guillaume Guillemot», dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=324 (dernière consultation 26 janvier 2012).

⁴⁵³ Dollier De Casson, *Histoire de Montréal*..., p. 76.

Tableau 3 : Les profits du commerce de la pelleterie au Canada (en livres) entre 1645 et 1652



Sources : Harold Innis et Arthur Ray, *The fur trade in Canada : an introduction to Canadian economic history*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p.39-40.

On évalue que durant l'année 1645, alors qu'il est encore actif autour des Grands Lacs, le commerce des fourrures génère plus que des bénéfices calculés à 320 000 livres dans toute la colonie. On assiste ensuite à la chute de ces profits concomitamment aux retranchements successifs des zones de traite par les Iroquois. En 1652, alors que tout l'ouest de la colonie est paralysé, la traite des fourrures, qui s'articule maintenant autour du comptoir de Tadoussac, ne génère plus que des bénéfices pour un montant de 65 000 livres. Ce comptoir représente ainsi à cette époque une bouée de sauvetage commercial pour la colonie puisqu'il s'agit de l'un des derniers bastions commerciaux fonctionnels de la colonie.⁴⁵⁴ Ce comptoir, encore en périphérie des attaques iroquoises, est celui dont le niveau d'activité se maintient le mieux durant cette période de crise. Face à cette situation,

⁴⁵⁴ Pierre Dufour, «De la Traite de Tadoussac aux King's Posts : 1650-1830», dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), Presses de l'Université Laval, 1996, p. 182-185.

les autorités françaises prennent des dispositions pour s'assurer que le trafic des fourrures à l'embouchure du Saguenay se maintienne, voire se développe vers le nord. C'est dans ce contexte que le 2 mars 1652, le Conseil de Québec crée par ordonnance un nouveau régime régional de gestion du commerce des pelleteries : la *Traite de Tadoussac*.⁴⁵⁵ Ce nouvel arrangement commercial constitue un point tournant de l'histoire régionale, celui à partir duquel l'ensemble de la zone à l'étude commence à faire l'objet de fréquentation constante par des Français. En outre, on observe que la mise sur pied du régime de la traite de Tadoussac suit de peu les premières incursions des jésuites sur le Saguenay et au lac Saint-Jean. Cette synchronicité des initiatives des autorités commerciales et religieuses va mener à une transformation de la présence coloniale locale, qui tendra à devenir permanente plutôt que saisonnière.

4.2.3 L'ARRIVÉE DES NÉGOCIANTS DE FOURRURES

C'est au mois d'octobre de l'année 1650, alors que les jésuites remontent pour une troisième fois le Saguenay, que sont repérées les premières mentions écrites d'une incursion de commerçants français sur cette rivière. Ils rapportent en effet dans leurs écrits que trois Français ont été attirés le long du cours d'eau par les possibilités d'y faire du négoce de pelleteries : Simon Guyon, Charles Cadieux de Courville et Louis Couillard de Lespinay. Il s'agit d'habitants de Québec, qui ont décidé de combiner leurs activités de chasse aux loup-marins à Tadoussac à la traite des fourrures sur le Saguenay. Les relations des jésuites expliquent en effet qu'en novembre 1650 :

Simon Guyon, Courville & Lespiné partent par canot [de Québec] pour la Chasse de Loups Marins, vers Tadoussac. [...] Outre ce dessein de la pesche du Loup marin, ils pretendent attirer là les Sauvages, & y faire bonne traite de Castors. & pour cet effet les susdits Courville, Lespiné & Simon Guyon avoient fait un voyage dans le Sagné pour lier la partie avec les sauvages, &

⁴⁵⁵ Pierre-George Roy, *Ordonnances, commissions des gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France, 1639-1706*, Beauceville, L'Éclaireur, 1924, p. 185-186.

*jetter le hamecon de cette traite. Ledit voyage se fit Dans le moys d'octobre, & ils en rapporterent environ 300 Castors.*⁴⁵⁶

Ce groupe de Français voyageant sur le Saguenay en 1650 compte au moins un négociant qui, dans les années suivantes, prendra une importance significative dans l'histoire commerciale locale : Louis Couillard de Lespinay. Au moment où s'instaure le régime de la *Traite de Tadoussac* en 1652, ce dernier se prémunit des droits d'exploitation sur le territoire de la région à l'étude et en est un des principaux opérant de 1652 à 1656.⁴⁵⁷ Par ailleurs, lorsque le père Albanel retourne au Saguenay durant les hivers de 1652-1653 et de 1654-1655, il est escorté par ce commerçant, lequel s'érige pour lui comme un guide fidèle.⁴⁵⁸ Dès l'hiver suivant, le père Albanel et de Lespinay entament encore une fois ensemble une expédition hivernale, mais leur destination se modifie toutefois. Ils passeront la saison froide sur la rive sud du Saint-Laurent afin de fuir les Iroquois, alors particulièrement menaçants à l'embouchure du Saguenay. Le duo formé par le missionnaire et le commerçant fait un retour prudent à Tadoussac à l'été 1657, mais la menace constante des Iroquois en période estivale limite leurs activités. Les Français souhaitent toutefois consolider leur présence dans la région de manière continue, non pas seulement par des visites ponctuelles. C'est pourquoi à l'hiver de 1659-1660, une expédition hivernale plus audacieuse que les précédentes est entamée par d'autres commerçants. Cette fois, il est question d'envoyer à Tadoussac un contingent de six Français qui tentera de s'y installer jusqu'au printemps :

*Le vingt et un [novembre 1659] partit le Père Albanel pour aller hiverner à Tadoussac avec Guillaume Boivin et François Pelletier d'une part, et monsieur d'Auteuil et deux matelots de l'autre. C'est une épreuve qu'on fait [un hivernement de groupe Tadoussac] pour voir si cela doit continuer, n'ayant encore jamais été fait de la sorte.*⁴⁵⁹

⁴⁵⁶ Journal des Jésuites (Janvier-décembre 1650), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 35, p. 56-58.

⁴⁵⁷ Pierre Dufour, «De la Traite de Tadoussac aux King's Posts : 1650-1830»..., p. 187.

⁴⁵⁸ L'historien Lucien Campeau considère que Lespinay pourrait avoir été un ancien élève des jésuites. Voir note de bas de page #1 dans Lucien Campeau, *Monumenta Novæ Franciæ* ..., vol. 8, p. 628.

⁴⁵⁹ Rapporté dans Joseph Edmond Roy, *Voyage au pays de Tadoussac*, Québec, A. Côté, 1889, p. 9.

Ce premier hivernement d'un groupe de négociants français est suivi par un événement notoire dans les annales de l'histoire locale : la célébration d'un premier mariage euro-amérindien sous l'égide d'un membre du clergé. Il semble que les rapprochements intercommunautaires durant l'hiver ne furent pas que de nature commerciale. En effet au printemps 1660, après que la petite troupe de Français ait passé la saison froide dans la région, le père Albanel célèbre le mariage d'un des membres de l'expédition, en l'occurrence François Pelletier, à une femme amérindienne prénommée Dorothée. Ce mariage vaudra cependant au jésuite de sévères réprimandes de la part de son ordre. Il faut souligner qu'à cette époque, l'ère de la promotion des mariages mixtes par les autorités est déjà révolue. La congrégation reproche ainsi au père Albanel d'avoir omis de demander une permission à ses supérieurs avant de célébrer ces noces entre un Français et une Amérindienne.⁴⁶⁰ En guise de sanction, le missionnaire est retiré de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et affecté à une autre mission. Il ne reviendra pas sur les lieux avant une dizaine d'années.⁴⁶¹

Par ailleurs, au début de la décennie 1660, ce même François Pelletier, l'époux du mariage qu'a célébré le père Albanel sans permission, devient l'un des traiteurs de fourrures les plus actifs au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Toujours dans le cadre du régime administratif de la traite de Tadoussac, il s'associe à quelques commerçants pour organiser des expéditions afin d'accumuler des pelleteries au Saguenay, et ce, principalement l'hiver.⁴⁶² C'est alors qu'on remarque la transition dans la manière dont les Français fréquentent le territoire. Autrefois, les Amérindiens de Tadoussac se rassemblaient à l'embouchure de la rivière Saguenay afin d'y accumuler des marchandises de fabrication européenne, pour ensuite les troquer contre des fourrures avec les groupes à l'intérieur des

⁴⁶⁰ Antonio Dragon et Adrien Pouliot, *Trente Robes noires au Saguenay...*, p. 92-93.

⁴⁶¹ Au demeurant, il devra être expliqué à la fin de ce chapitre, dans la section portant sur les métissages, que d'autres raisons ont pu contribuer au renvoi du père Albanel de la région : des soupçons d'inconduite à divers niveaux.

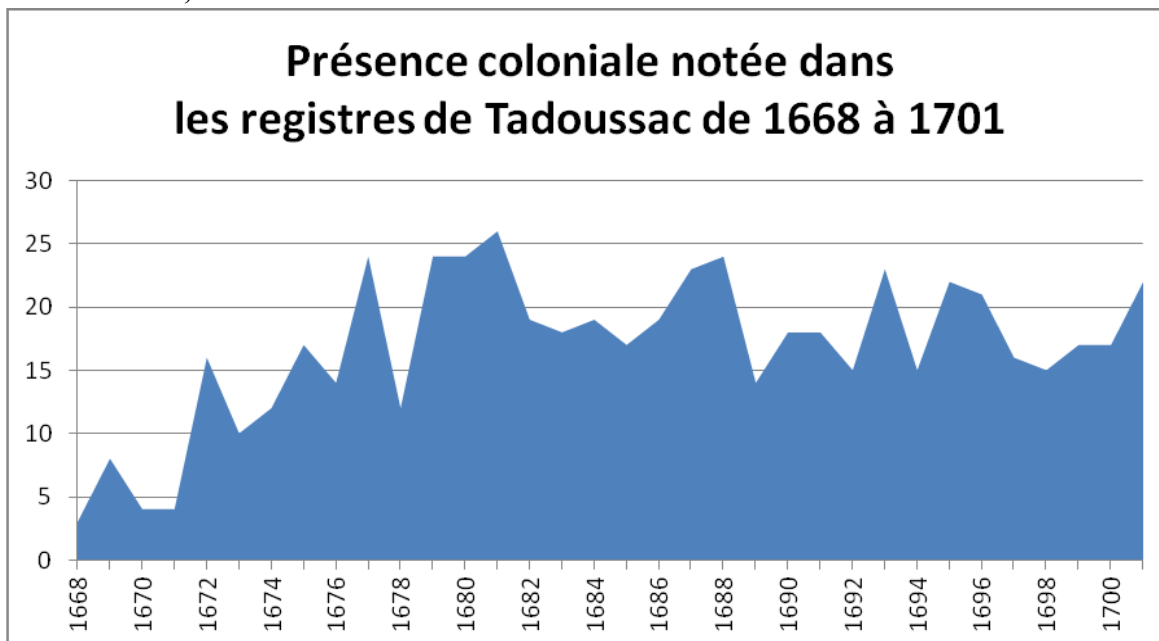
⁴⁶² André Vachon, «Noël Jérémie dit Lamontagne»..., idem. Voir aussi à propos de cette association Joseph Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, Lévis, Mercier, 1897, vol. 1, p. 223. Disponible en ligne sur le site *Nos racines* : <http://www.ourroots.ca/page.aspx?id=358627&qryID=151aeebb-f178-4d70-bb10-40960fe87da3> (dernière consultation le 1er mai 2012).

terres durant l'hiver. Désormais, les Français calquent leur manière de procéder sur celle des Amérindiens de Tadoussac, en allant directement rencontrer ces groupes voisins pendant la saison froide. Les Français se sont adaptés au territoire. La neige et le froid ne représentent plus pour eux un obstacle pour leur déplacement dans la région.

Jusqu'en 1668, la présence des commerçants au long de la rivière Saguenay et au lac Saint-Jean est ainsi perceptible dans des témoignages archivistiques divers, principalement lorsque ceux-ci accompagnent un jésuite durant un périple sur le territoire. La région étant encore sous la menace iroquoise jusqu'au milieu de la décennie 1660, les voyages que les Français y réalisent prennent souvent l'allure de furtives incursions. À partir de 1668, la donne change. Avec la trêve dans la guerre contre les Iroquois, la présence française tend à se structurer davantage et prendre des allures plus routinières dans la région. De plus, de nouveaux documents viennent apporter un éclairage documentaire sur les gens qui l'occupent. C'est en effet à partir de cette année qu'a été entamé par les jésuites le second *Registre de Tadoussac* (1668-1700), lequel sera suivi du troisième (1686-1758). Bien que ces documents aient été conçus avant tout pour noter la tenue d'actes civils (baptêmes, mariages et sépultures) chez les Amérindiens gravitant dans le réseau de traite de Tadoussac, ils n'en demeurent pas moins utiles pour repérer des Français dans cette zone géographique. À la lecture des registres, on constate en effet qu'ils tiennent le compte des Français ayant participé localement à des cérémonies religieuses, principalement à titre de témoins à des baptêmes d'enfants autochtones. Dans une moindre mesure, ces documents notent la présence de commerçants à l'occasion de sépultures et de mariages d'autochtones. Il devient alors possible de faire une compilation des mentions de cet ordre au fil de la dernière partie du 17^e siècle. Il s'agit là d'une avenue ouvrant de nouvelles perspectives de recherche puisqu'elle permet une appréciation plus globale qu'auparavant de la présence des colons sur le territoire. Le graphique suivant

illustre le résultat de la compilation des données rassemblées à ce sujet dans le cadre de la présente recherche.⁴⁶³

Tableau 4 : Nombre annuel de mentions de la présence de Français dans les *Registres de Tadoussac*, de 1668 à 1701



Source : Compilation de données tirées de Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac, 1668-1700*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1972 & Léo-Paul Hébert, *Le troisième registre de Tadoussac*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1976. Réalisation : Louis-Pascal Rousseau.

Ce schéma permet en outre de constater la présence dans les registres de Tadoussac d'un nombre appréciable de mentions de Français opérant chaque année sur le territoire.⁴⁶⁴

⁴⁶³ La procédure suivie pour compiler le nombre de négociants français présents annuellement dans la région est semblable à celle qui a été appliquée aux missionnaires, en ce sens qu'elle a été basée sur les dates extrêmes du séjour de chaque individu. Pour illustrer le propos, il convient d'exposer un exemple. On constate que le second registre de Tadoussac fait référence à la participation d'un individu du nom de Louis-Marin Boucher de Beauboisson à quatre baptêmes de jeunes Amérindiens sur le territoire de la mission de Tadoussac, soit un au lac Saint-Jean en 1672 (*Second registre de Tadoussac*, p. 7), un autre à la rivière aux Rats (près de Chicoutimi) en 1673 (*Second registre de Tadoussac*, p. 9), et enfin deux autres (l'un à la rivière aux Rats et l'autre à Tadoussac) en 1675 (*Second registre de Tadoussac*, p. 18-19). Les années 1672 et 1675 ont été retenues comme étant celles qui marquent les dates extrêmes de son séjour dans la région, tel qu'il est possible de le percevoir dans le registre. La présence de ce commerçant sur le terrain pour une période de trois ans a été enregistrée.

⁴⁶⁴ Ce graphique a été réalisé en compilant le nombre d'individus identifiés comme étant d'origine européenne (ou porteurs d'un prénom ainsi que d'un patronyme européens) apparaissant chaque année dans les second et troisième registres de Tadoussac.

Entre autres informations, il dévoile que la fréquence de ces mentions augmente au début de la période étudiée, passant de 3 individus à 16 entre 1668 et 1672. Il révèle ensuite que ces mentions se font plus nombreuses dans les années subséquentes, soit de 1673 à 1701. On compte alors chaque année entre 10 et 26 d'entre elles, pour une moyenne située à mi-chemin entre ces deux extrêmes. Par ailleurs, il est à mentionner que les Français qui foulent le sol de la région ne sont pas tous les même d'année en année. On observe un roulement de personnel élevé chez ces travailleurs de la traite : en tout, 180 individus issus du monde colonial se sont relayés dans la région entre 1668 et 1701, selon les informations que portent à leur propos les registres des missionnaires.

De plus, il apparaît ici nécessaire de rappeler que le graphique ne fait qu'exposer une fraction de la présence française dans la région, puisqu'il ne rapporte la présence que des commerçants dont la participation a été dûment enregistrée à l'occasion de cérémonies religieuses tenues par les Jésuites dans le réseau de la traite de Tadoussac, à titre de parrains ou témoins lors de baptêmes ou de mariages, par exemple. Il est probable qu'à ce compte s'ajoutent d'autres commerçants, qui se sont tenus à l'écart de ces cérémonies. Pour cette raison, ce graphique doit être perçu non pas comme un décompte exact des Français circulant dans la région, mais plutôt comme un outil exposant des tendances démographiques générales relatives à leur fréquentation du territoire – et à leur rapprochement avec les Amérindiens- à la fin du 17^e siècle. Il s'agit d'une information globale, que la présente recherche met au jour afin de permettre une certaine appréciation de la dynamique populationnelle française qui marque la région à cette époque.

Quant à la manière dont ces commerçants se déploient sur le territoire, elle commence à se préciser à partir de la décennie 1670, alors que la paix qui prévaut avec les Iroquois permet une fréquentation plus libre qu'auparavant des lieux. Les Français vont alors mettre sur pied un réseau de postes de traite, dont la distribution géographique se calque sur les lieux de rassemblement déjà utilisés par les Amérindiens avant leur arrivée à l'intérieur des terres. Dès 1671, les Français en ouvre donc un poste à Chicoutimi, qui est un lieu de convergence que les Amérindiens avaient déjà pour habitude de fréquenter.

Ensuite, en 1673, les commerçants en ouvrent un autre –en lien avec le comptoir de Chicoutimi- au lac Mistassini, lequel est situé profondément à l'intérieur du tissu forestier. En 1676, un poste supplémentaire est ouvert, cette fois plus près de Chicoutimi, soit à Métabetchouan sur les rives du lac Saint-Jean à l'embouchure de la rivière du même nom.⁴⁶⁵ D'autres comptoirs seront fondés par la suite dans l'hinterland forestier entourant le lac Saint-Jean, notamment dans des lieux comme les lacs Mistassini en 1673⁴⁶⁶, Nicabau en 1678⁴⁶⁷ et Ashupamouchouane en 1690. En s'avançant ainsi sur le territoire au Nord-Ouest de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, les Français tentent d'offrir aux Amérindiens circulant profondément dans les terres une alternative par rapport aux comptoirs de traite que tiennent les Anglais à la baie d'Hudson.⁴⁶⁸ Le réseau commercial français est alors organisé de manière telle qu'il draine les fourrures chassées à des centaines de kilomètres à la ronde, avant que celles-ci ne soit redirigée sur le Saguenay jusqu'à Tadoussac pour être finalement envoyées à Québec.⁴⁶⁹ Au point de vue administratif, les nouveaux comptoirs sont placés sous la gestion de l'administration coloniale et porteront l'appellation de «*Postes du Roi*»⁴⁷⁰ de plus en plus à partir de la décennie 1670. Afin d'illustrer le propos, cette carte expose la dispersion géographique des principaux comptoirs du réseau de postes de traite qui se met en place à cette époque.

⁴⁶⁵ La structure du réseau de traite est exposée «Mémoire concernant la traite de Tadoussac - avec commentaires dans la marge» [1685], Archives nationales du Canada, Fonds des Colonies, Série C11A (R11577-4-2-F). Copie consultée sur le site de Bibliothèque et Archives Canada:

[http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=3049368&back_url=\(%&back_url=\(%&back_url=\(%&node_state_all=0&page_nbr=2.1&&back_url=\(\)\)](http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=3049368&back_url=(%&back_url=(%&back_url=(%&node_state_all=0&page_nbr=2.1&&back_url=()))

(Dernière consultation le 5 avril 2012)

⁴⁶⁶ Ernest Voorhis, *Historic forts and trading posts of the French regime...*, p.117-118.

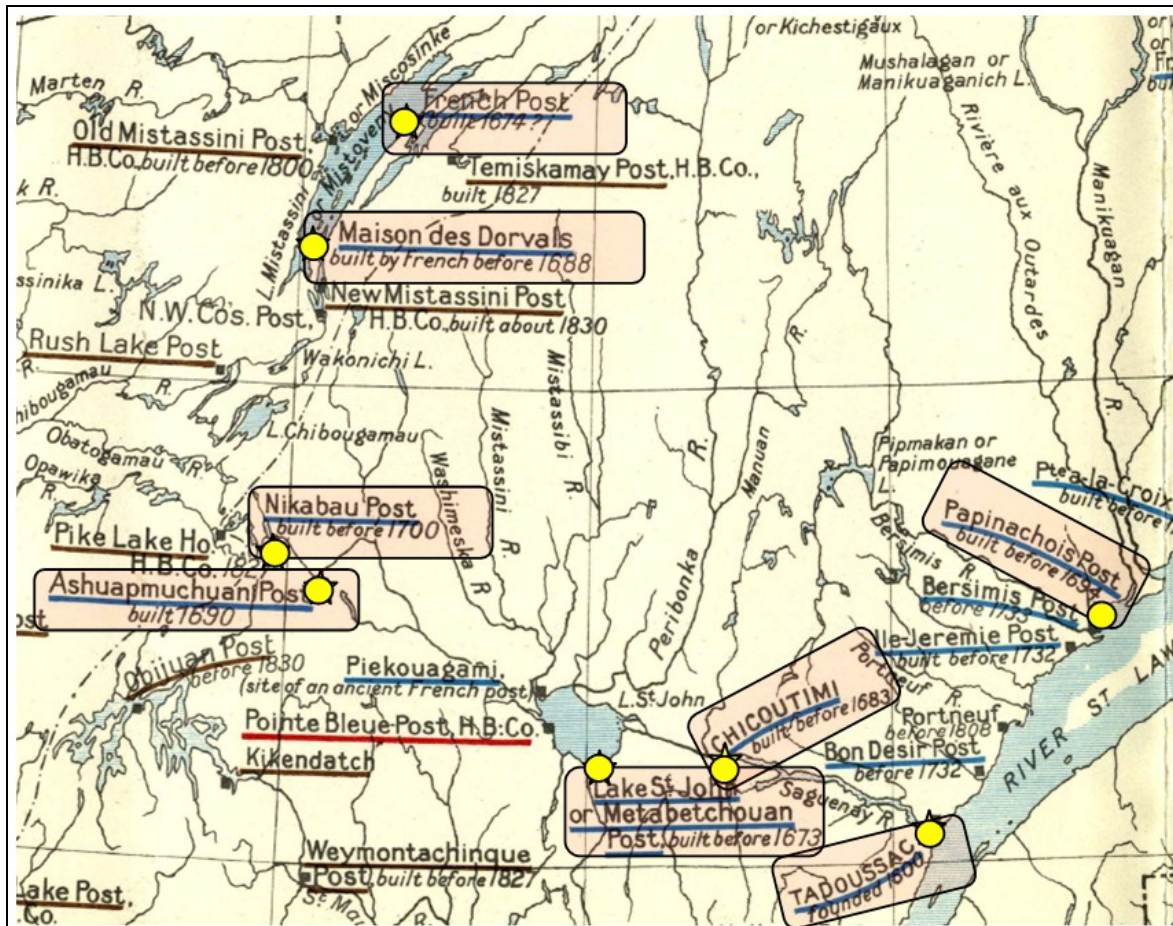
⁴⁶⁷ Le commerçant Nicolas Peltier y avait été présent dès 1678. Pour des informations à son propos, voir Allan Burgesse, «The Unwanted Post», *Canadian Historical Review*, vol. 28, no 4, 1947, p. 401-410.

⁴⁶⁸ Harold Innis et Arthur Ray, *The Fur Trade in Canada...*, p.47.

⁴⁶⁹ Ou en empruntant le chemin alternatif que constituait le «sentier des jésuites», lequel reliait directement Métabetchouan à Québec. Henri Dorion, *Noms et lieux du Québec...*, p. 588.

⁴⁷⁰ Lesquels sont dans une zone appelée le «*Domaine du Roi*». Voir : Camil Girard et Normand Perron. *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean...*, p.85-88.

Carte 9 : Le déploiement des postes de traite régionaux



Source : Cette carte est une version modifiée du document suivant : James White, «Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory», annexé à Privy Council, *In the Matter of the Boundary Between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula, between the Dominion of Canada on the one part and the Colony of Newfoundland of the other part; Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory*, Ottawa, King's Printer, 1926.

La carte de laquelle a été tirée l'image précédente a été créée par le cartographe canadien James White en 1926, qui avait le dessein de situer géographiquement et de préciser la date d'ouverture de chaque poste de traite dans la province de Québec et au Labrador. Pour les besoins de l'analyse, elle a été modifiée : seuls les postes de traite apparaissant dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et dans les zones territoriales directement adjacentes ont été retenus. De plus, à l'intérieur de cet espace géographique circonscrit, une autre sélection de postes a été réalisée : ceux construits avant 1700 ont été

identifiés par des encadrés, de manière à ce que le lecteur puisse voir se profiler le réseau de commerce qui s'est déployé depuis Tadoussac durant la période à l'étude. On peut souligner qu'à cette époque, sur la côte du fleuve Saint-Laurent, le poste de Papinachois alimente celui de Tadoussac⁴⁷¹, alors qu'une série d'autres comptoirs commerciaux s'enfoncent dans les terres jusqu'au lac Mistassini pour y drainer davantage de pelleteries.⁴⁷² Par ailleurs, quelques informations laissées par l'auteur de cette carte sont à préciser : le «*French Post*» tout au nord de la carte est un comptoir de traite dont l'existence historique est incertaine, puisque sa présence sur cette carte ne tient qu'à une seule mention – possiblement erronée – de son existence, apparaissant à l'origine sur un document du Hubert Jaillot, cartographe français du 17^e siècle.⁴⁷³ Par ailleurs, la «*Maison des Dorvals*» correspond au comptoir plus communément appelé le poste de Mistassini durant la période à l'étude. Le nom que lui attribue le cartographe James White renvoie au marchand Joseph Dorval y ayant travaillé à partir de 1728.⁴⁷⁴ Pour ce qui est des autres noms de postes de traite, ils sont compatibles avec le contenu des sources tirées du cadre temporel de la présente recherche. Toutefois, les dates d'établissement de ces postes sont généralement inexactes, James White les situant souvent a posteriori des véritables premières mentions de leur construction, quant à elles évoquées dans cette étude à partir de sources complémentaires à celles du cartographe.⁴⁷⁵

⁴⁷¹ D'autres sont également édifiés plus loin sur la Côte-Nord, jusqu'à l'embouchure de la rivière Moisie, aux environs de Sept-Îles.

⁴⁷² Auxquels s'ajoute le poste de Némiscau, excentré par rapport aux autres, qui se trouve près de la Baie-James. Par soucis de cohésion dans la présentation de la carte, seuls les postes les plus près de la région à l'étude ont été retenus.

⁴⁷³ Privy Council, *In the Matter of the Boundary Between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula, between the Dominion of Canada on the one part and the Colony of Newfoundland of the other part; Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory*, Ottawa, King's Printer, 1926, p.18.

⁴⁷⁴ Privy Council, *In the Matter of the Boundary...*, p.35-37.

⁴⁷⁵ Exception faite du poste du Lac Saint-Jean (ou Métabetchouan) dont le cartographe James White croit qu'il a été construit avant 1673, alors que la présente étude avance plutôt qu'il a été édifié en 1676. Le cartographe a fondé son opinion sur le fait que Frontenac, en 1672, avait permis à quatre Français d'aller hiverner au lac-Saint-Jean et il en déduit alors qu'il devait y avoir un poste à cet endroit. Dans le cadre de la présente recherche dans les sources primaires, aucune trace d'un poste local avant 1676 n'a été identifiée. Privy Council, *In the Matter of the Boundary...*, p. 28.

Les postes de traite ainsi répartis sur le territoire ont différentes envergures. En termes d'infrastructures, les postes de traite périphériques sont constitués d'abris rudimentaires destinés à accueillir le personnel français et à entreposer les marchandises. Ces postes n'étant visités que de manière intermittente, ils demeurent pour l'essentiel limités à des campements sommaires, voire temporaires. Deux postes se démarquent cependant par leur importance au centre du réseau (et de la région directement visée par la présente étude) : ceux de Chicoutimi et de Métabetchouan. On trouve dans ces endroits des bâtiments plus imposants et plus durables qu'ailleurs, construits avec des matériaux venus du monde colonial. De 1671 à 1677, à Chicoutimi, on «*bâti[t] pour y attirer mieux lesdits Sauvages, une église de trente-cinq pieds de long et de vingt-cinq pieds de large, avec une maison à usage de magasin [...]*»⁴⁷⁶, bâtiments auxquels s'est ensuite ajoutée une autre maison, destinée à servir d'habitation pour les missionnaires et les commerçants. Des bâtiments semblables se trouvent à Métabetchouan, où sont aussi édifiées en 1676 et 1677 une chapelle et deux maisons. De plus, en 1683, le Frère François de Malherbe, qui avait alors accumulé 36 années d'expérience dans d'autres missions en Huronie et dans la région de Trois-Rivières, entreprend d'ajouter une ferme aux installations de Métabetchouan. L'exploitation agricole grandit peu à peu jusqu'à comprendre une maison pour le personnel français, une grange-étable pour quelques bêtes (des porcs et des bovins) ainsi qu'un petit moulin à grains, que l'on peut convertir en scierie. L'exploitation occupe une superficie de 300 arpents, soit un peu plus d'un kilomètre carré. On y sème des pois, du maïs, du blé, de la citrouille et du rabiole.⁴⁷⁷ Elle rapporte des quantités suffisantes de nourriture pour pourvoir au personnel colonial de ce poste et à celui de comptoirs voisins.

En outre, le développement de ces infrastructures reflète un changement fondamental dans le rapport qu'entretiennent les Français avec la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Autrefois limité géographiquement au comptoir de Tadoussac et, dans le temps, à la saison estivale, cette présence se diffuse maintenant profondément dans la région et devient permanente. La mise sur pied d'un complexe réseau de postes de traite à

⁴⁷⁶ Citation rapportée dans Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay...*, p. 132.

⁴⁷⁷ Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Chicoutimi, Éditions Science moderne, 1974, p. 71-72.

l'intérieur du territoire fait en sorte que, désormais, des missionnaires et des commerçants s'y trouvent en permanence. À Métabetchouan –et dans une moindre mesure dans d'autres lieux- des Français se relayent tout au long de l'année. Afin de donner un ordre d'idée de cette présence, on peut soulever ici que les sources indiquent que dans ce poste, en 1683, il se trouve sept hivernants français (dont quatre sont missionnaires). À ce compte se rajoute, en dehors de la saison hivernale, quatre autres individus issus du monde colonial (dont un missionnaire supplémentaire).⁴⁷⁸ Au total, 11 Français ont ainsi occupé l'endroit à différents moments au cours de l'année. De manière générale dans l'ensemble des postes, les Français se répartissent en nombre variable circulant d'un point à l'autre, en assurant dans chacun une présence fluctuante au fil du temps. On peut évaluer qu'au cours de l'année, les postes externes à Métabetchouan sont généralement visités par un nombre de Français oscillant entre deux et cinq individus.

Le personnel français lié au commerce des fourrures est composé d'un maître de poste, ou commis, lequel s'occupe de l'administration des comptoirs d'échange. Il gère habituellement les inventaires et doit veiller à maintenir des bonnes relations avec les autochtones. Sous sa responsabilité se trouvent des engagés, quant à eux chargés de l'entretien des bâtiments, de la manutention des marchandises ainsi que du transport de celles-ci entre les postes et, le cas échéant, vers Québec. Ces derniers sont le plus souvent des jeunes hommes issus du monde colonial qui, malgré qu'ils soient établis sur des terres agricoles, délaissent le travail de la ferme pour tenter de se faire un pécule dans la pelleterie durant leur jeunesse. À ce propos, en 1679, le comte de Frontenac, alors gouverneur de la Nouvelle-France, décrit la situation au ministre des colonies Jean-Baptiste Colbert en métropole. Il affirme notamment que la majeure partie des personnes placées dans les postes de l'administration de la colonie profite des activités du commerce de la pelleterie, y compris des membres du Conseil souverain et des seigneurs. Selon lui, ces gens incitent les jeunes habitants – incluant leurs propres enfants – à courir les bois :

⁴⁷⁸ Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan...*, p. 70 et 95.

*La plus grande partie des officiers du Conseil souverain et des autres justices [...] font du commerce. Plusieurs des gentilshommes, officiers réformés [anciens miliciens à qui on a octroyé une terre] et seigneurs des terres [...] excitent leurs jeunes habitants de courir les bois et y envoient leurs enfants.*⁴⁷⁹

À la même époque, l'intendant Jacques Duchesneau de la Doussinière non seulement partage cet avis, mais renchérit en expliquant que cette situation, selon lui, freine le développement agricole de la colonie. Il estime qu'il y a de 500 à 600 coureurs de bois en Nouvelle-France (ce qui correspond à presque un tiers de la population adulte masculine de la colonie) et se plaint du fait que ces hommes vont rejoindre les bois alors même qu'ils traversent les années les plus vigoureuses de leur existence. L'intendant souhaiterait plutôt qu'ils se consacrent à l'agriculture et à l'élevage des bêtes :

*[D]e 5 à 600 personnes sont dans les bois, sans compter ceux qui partent tous les jours: ça ruine la colonie, parce que ce sont les plus capables de travailler qui abandonnent leurs femmes et enfants, la culture des terres et le soin d'élever des bestiaux, leur éloignement donne lieu au libertinage de leurs femmes, ils s'accoutument à une vie fainéante et vagabonde [...]*⁴⁸⁰

Par définition, les engagés de la traite des fourrures, à cette époque, forment une main-d'œuvre en constant roulement, composée surtout de jeunes habitants quittant temporairement leur terre. C'est ce qui explique le grand roulement de personnel observé dans la région, où quelques 180 travailleurs issus du monde colonial se relayent au sein des postes des postes de traite régionaux durant la dernière partie du 17^e siècle (sur une période de 33 ans, soit de 1668 à 1701). La vaste majorité ne s'y active pas plus de 3 ans consécutifs. Les commis forment quant à eux une catégorie de travailleurs plus stable dans le monde de la traite des fourrures. Plus âgés et souvent déjà expérimentés dans le

⁴⁷⁹ Lettre de Frontenac au ministre, 9 octobre 1679, BAC, Fonds des Colonies, Série C11A, vol. 5, fol. 5-7v. Copie consultée sur le site de *Bibliothèque et Archives Canada* :

http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=eng&rec_nbr=3037272&rec_nbr_list=3037272,2318585,3037290,2318588,2318571,3037280,4149020,2318569,2470852,2470831 (dernière consultation le 1^{er} mai 2012).

⁴⁸⁰ Duchesneau à Colbert, 10 novembre 1679, BAC, Fonds des Colonies, Série C11A, vol. 5, fol. 61. Copie consultée sur le site de *Bibliothèque et Archives Canada* :

[http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=eng&rec_nbr=3037276&back_url=\(\)](http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=eng&rec_nbr=3037276&back_url=()) (dernière consultation le 1^{er} mai 2012).

commerce des pelleteries, ils occupent leurs postes pour des années, parfois même des décennies. Plusieurs accèdent à leur position avec l'appui de leurs proches dans l'administration coloniale. On peut ici évoquer en exemple un parcours historique individuel de l'un de ces commis : celui de Nicolas Juchereau de Saint-Denis, un Français qui est arrivé au Canada en 1634, soit parmi les premiers contingents à venir reconstruire la colonie après sa restitution à la France. Fils de l'un des membres du Conseil de la colonie, il s'implique rapidement dans la traite des fourrures. Il commence d'ailleurs à pratiquer la chasse avec les Amérindiens en 1649.⁴⁸¹ On retrouve ensuite sa trace alors qu'il accompagne le père Gabriel Druillettes lors de ses voyages dans la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean entre 1660 et 1665. Il quitte temporairement la région en 1666, pour faire partie de l'offensive militaire menée contre les Iroquois sur la rivière Richelieu (au sud de la vallée du Saint-Laurent) par le gouverneur de Rémy de Courcelle et Alexandre de Prouville de Tracy. Puis, dans le second registre de Tadoussac, on retrouve 31 mentions⁴⁸² de sa présence à des actes supervisés par le missionnaire entre 1668 et 1682, ce qui reflète la reprise de ses activités dans la région. Durant cette période, il a d'ailleurs acquis le titre d'administrateur du poste de Tadoussac, celui par lequel transitent les fourrures drainées depuis l'intérieur des terres par le réseau de comptoirs.⁴⁸³ S'il passe plusieurs années à parcourir les bois à la recherche de fourrures, Nicolas Juchereau de Saint-Denis, comme plusieurs commis, détient aussi une terre dans le monde colonial, en l'occurrence à Beauport près de Québec, où vivent son épouse et ses enfants. À l'image de bien des commis de l'époque, sa vie professionnelle se déroule certes dans les bois, mais sa vie

⁴⁸¹ Bernard Weilbrenner, «Nicolas Juchereau de Saint-Denis», dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=365, (dernière consultation 26 janvier 2012).

⁴⁸² Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p.5, 17, 21, 24, 25,28, 31, 38, 39, 42, 49, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 131, 137, 138, 145, 152, 153, 154, 156, 157, 161 et 165.

⁴⁸³ «Certificat de Nicolas Juchereau de Saint-Denis, ancien directeur de la traite de Tadoussac, attestant que les fermiers n'ont jamais envoyé traiter du côté du sud du fleuve Saint-Laurent», BAC, Fonds des Colonies, Série C11A, vol. 6. Copie consultée sur le site de *Bibliothèque et Archives Canada* : http://collectionsCanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=2318703&rec_nbr_list=98717,98668,2318703,3063595,3063530,3063524,3050311,100303,98588,3053070 (dernière consultation le 5 mai 2012).

familiale, elle, est ancrée dans le monde colonial.⁴⁸⁴ Il y aura toutefois quelques exceptions, alors que certains commis tendront à s'enraciner davantage dans la zone où ils exercent leurs activités professionnelles, trouvant même leurs épouses parmi les groupes amérindiens locaux. Leur destin sera abordé dans ce chapitre, dans la section sur les métissages.

De manière globale, on peut conclure que la période qui va de 1641 à 1700 correspond à une ère de modification profonde de la présence européenne sur le territoire. Autrefois, cette présence se concentrait à Tadoussac, durant le printemps et l'été seulement, et elle impliquait des groupes d'individus dont on a observé qu'il pouvait atteindre environ de 200 personnes. Durant cette nouvelle période historique, la population française présente dans la région est certes plus réduite qu'auparavant, se limitant à un personnel fluctuant chaque année de quelques dizaines de personnes. Toutefois, cette présence coloniale sur le territoire est beaucoup plus tentaculaire qu'auparavant, alors que s'établit graduellement le réseau de postes de traite en zone forestière. Avec le déplacement des activités commerciales vers l'intérieur des terres, les Français en viennent à circuler et à séjourner sur le territoire de manière routinière et ce, toute l'année. Le cycle de rencontre avec les Amérindiens s'en trouve également modifié. Autrefois, les échanges de pelleteries entre Européens et Amérindiens se produisaient en période estivale, lors des grands rassemblements de Tadoussac. Désormais, les Français et les autochtones entretiennent des liens en permanence : les fourrures se transigent dans les différents postes même en période hivernale. Dans ce nouveau contexte, qui voit l'établissement de liens permanents entre colons et autochtones, se multiplient les sources documentaires pouvant nous renseigner au sujet de ces derniers.

⁴⁸⁴ «Bail de maison de Nicolas Juchereau de Saint-Denys à Pierre Bonnier. Gilles Rageot, notaire», BAC, Fonds des greffes de notaires du Québec, bobine M-1624. Copie consultée sur le site de *Bibliothèque et Archives Canada* : http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=3081632&rec_nbr_list=3083029,3083023,3082033,3082016,3082012,3082011,3082010,3081986,3081636,3081632, (dernière consultation le 5 mai 2012)

4.3 LES AMÉRINDIENS A LA FIN DU 17^e SIÈCLE

4.3.1 LES FLUCTUATIONS DÉMOGRAPHIQUES

Quiconque entend rechercher des données sur la démographie des Amérindiens de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean durant la période qui va de 1641 à 1700 fait face à certains défis découlant des particularités de leur vécu durant cette période de l'histoire. Le premier de ces défis est relatif au fait que les Amérindiens modifient leurs cycles de déplacements sur le territoire durant cette période, ce qui rend leur dénombrement plus difficile à effectuer qu'auparavant. Autrefois, alors que les autochtones convergeaient chaque été à Tadoussac afin de commercer avec les Européens, des témoignages écrits par ces derniers donnaient alors des estimations de leur nombre. Or, plus on progresse dans le 17^e siècle, plus se multiplient les postes de traite sur le territoire et plus rares deviennent alors les occasions où la population amérindienne se rassemble dans une localité précise. Qui plus est, les rencontres commerciales euro-amérindiennes se dilatent non seulement géographiquement, mais aussi dans le temps. Les grands rendez-vous commerciaux estivaux, sans disparaître complètement, tendent à faire place à un négoce plus routinier tout au long de l'année, y compris souvent durant l'hiver. Ainsi s'éclipsent le contexte historique durant lequel les colons pouvaient observer une population amérindienne rassemblée à Tadoussac chaque été et donner des évaluations de son ampleur par écrit.

Le second défi qui se pose à cette période de l'histoire en ce qui a trait à l'évaluation de la démographie amérindienne réside dans le fait que des phénomènes la font varier et ce, à la fois à la baisse et à la hausse. D'un côté, les autochtones sont aux prises avec les effets dévastateurs des maladies (en particulier de la variole) que leur transmettent leurs partenaires commerciaux français, avec lesquels ils entretiennent des contacts de plus en plus prolongés. Les documents générés par les Français lors de leur avancée territoriale abondent en effet de commentaires concernant les hauts taux de mortalité observés chez les autochtones. Parallèlement à cette chute démographique, le Saguenay – Lac-Saint-Jean revêt quelques temps – surtout durant les guerres iroquoises –

les allures d'un pôle d'attraction économique qui attire plusieurs groupes de régions circonvoisines. Les documents font alors état du fait que des familles provenant d'horizons divers convergent vers la région, dans l'espoir de pouvoir tirer profit de la présence des nouveaux postes de traite qui y sont établis. Au fil des générations, les familles locales et celles nouvellement arrivées s'agglutinent entre elles (ce processus étant d'ailleurs facilité par le fait qu'elles étaient souvent déjà apparentées par des liens matrimoniaux, linguistiques et culturels). Cet apport de nouveaux arrivants vient créer une pression démographique à la hausse, laquelle vient contrebalancer ou atténuer les effets des épidémies. Dispersion des points de rendez-vous, chute démographique ainsi qu'arrivée de nouveaux venus : tels sont les facteurs avec lesquels doit travailler l'historien en quête d'une vision générale de la situation démographique amérindienne dans la région à la fin du 17^e siècle. Dans cette section du chapitre seront relevés quelques témoignages venant donner un aperçu des données disponibles à ce propos.

Le témoignage écrit par le père Lalemant en 1646 est l'un des premiers à évoquer la nouvelle réalité où se conjuguent des facteurs de croissance et de décroissance de la population amérindienne régionale. Le missionnaire, faut-il le rappeler, avait œuvré à l'embouchure du Saguenay en 1626, mais en avait été ensuite écarté dans la foulée des événements entourant la prise de la colonie par les frères Kirke. De retour à Tadoussac quelque vingt ans plus tard⁴⁸⁵, il compare la réalité qu'il a connue autrefois à celle qu'il observe alors. Il se montre étonné de voir à quel point la population y a diminué, mais aussi à quel point de nouveaux groupes se présentent sur les lieux. Il livre ses impressions en ces termes :

[...] on comptoit autresfois sur les rives de ce port, trois cens guerriers ou chasseurs effectifs, qui faisoient environ avec leurs familles douze ou quinze cens âmes. Ce petit peuple estoit fort superbe; mais Dieu le voulant disposer à recevoir son Fils, l'a humilié par des maladies qui l'ont quasi tout exterminé: ces coups neantmoins sont favorables, pendant que sa justice

⁴⁸⁵ Il est alors accompagné d'autres pères jésuites. Il est aussi à noter que le père Lalemant ne sera pas affecté à la mission locale, n'y faisant qu'un court passage.

*massacroit les corps au grand deluge du monde, sa misericorde alloit ramassant les ames penitentes: nous pourrions dire le mesme avec proportion, que sa colere mettant à mort une partie des Sauvages par les guerres & par les epidimies, sa bonté donnoit aux autres une vie qu'il faudroit chercher au travers de mille morts. C'est ce que nous avons veu de nos yeux [...]*⁴⁸⁶

Dans son récit, le missionnaire donne une estimation de la population qu'il a autrefois observée à Tadoussac. Elle comptait selon lui quelques de 1200 à 1500 individus : cette évaluation se rapproche de celles produites au début du siècle, qui avançaient pour leur part que la population autochtone rassemblée localement en période estivale avoisinait un millier de personnes. Pour ce qui est de l'état de cette même population en 1646, le père Lalemant demeure plus vague, affirmant seulement que le «peuple» local a été «quasi exterminé» par la maladie. Il ne chiffre pas cette baisse démographique, laissant le lecteur face à de multiples interprétations possibles sur l'ampleur du phénomène de dépopulation dont il allègue être le témoin. Parallèlement, à la suite de son commentaire, le père Lalemant rajoute d'autres éléments à son récit sur Tadoussac, en évoquant l'arrivée locale d'Amérindiens provenant d'horizons divers :

*[...] ils [les Amérindiens de Tadoussac] se sont rendus à Jésus-Christ, qui semble les vouloir repeupler par un bon nombre de Sauvages qui abordent là de divers endroits, pour voir de leurs yeux ce qu'ils apprennent par leurs oreilles, qu'il y a des hommes bâtis comme eux qui prêchent et qui publient les grandeurs de Dieu, et qui enseignent le chemin du Ciel. Il faut confesser que depuis cinq ans ces bons Neophytes ont excellé en ferveur et en dévotion [...]*⁴⁸⁷

Le père Lalemant présente ainsi Tadoussac comme un lieu où les néophytes amérindiens - affectés par des maladies qui les emportent massivement - sont considérés comme des modèles à suivre pour des Amérindiens de l'extérieur. Le jésuite voit de plus

⁴⁸⁶ Relation du père Lalemant (1645-1646), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 29, p. 122.

⁴⁸⁷ Relation du père Lalemant (1645-1646), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 29, p. 124.

dans la baisse démographique s'opérant localement un acte divin, une manière pour Dieu d'éprouver la population locale afin de faire en sorte qu'elle soit disposée à recevoir la foi chrétienne. Il considère aussi que Dieu, pour remercier les Amérindiens de Tadoussac de leur acte de foi «*depuis cinq ans*» (depuis l'ouverture de la mission en 1641), a appelé des groupes voisins à se joindre à eux et à les imiter dans leur conversion au christianisme.

À travers le récit religieux qu'en fait le missionnaire, on voit se dessiner en filigrane la situation qui prévaut alors à l'embouchure du Saguenay : le comptoir de traite local, qui vient d'être réactivé, attire des groupes amérindiens multiples et les jésuites tentent de tirer profit de leur venue pour agrandir le bassin des néophytes. Il convient de se remémorer au demeurant qu'au moment où le père Lalemant couche ce témoignage sur le papier, les Iroquois sont en train de déstructurer les réseaux de traite de l'ouest de la Nouvelle-France. En ce sens, le pouvoir d'attraction du poste de Tadoussac s'explique – en partie du moins – par le fait qu'il s'agisse d'un poste de traite situé en périphérie des tensions guerrières qui affligent d'autres zones de la colonie. Un témoignage décrivant la situation en 1650 indique d'ailleurs que Tadoussac demeure un lieu où des chasseurs amérindiens se rassemblent durant l'été. Ce témoignage expose de nouvelles données sur la démographie ainsi que sur les mouvements de population qui s'opèrent alors à l'embouchure du Saguenay :

L'hyver quittant la place au Printemps, fait sortir ces chasseurs du bois, pour se ranger sur les rives du grand Fleuve, au lieu qu'ils reconnoissent plus particulièrement pour leur païs. Ceux dont nous parlons, se rassemblent a Tadoussac, où les Peres qui ont charge de cette Mission, les vont trouver [...] Les mémoires que l'on nous a envoyés cette année, portent qu'on a vu aborder en ce port de Tadoussac pendant l'été dernier, environ huit à neuf cents sauvages de divers endroits ; qu'ils ont tous fait paraître du respect pour la doctrine de Jésus-Christ. Qu'environ quatre vingts ont été faits enfants de Dieu par le saint baptême. Que deux à trois cents se sont venus confesser en ce lieu. Que la chapelle qui n'est pas des plus petites, se remplissait quatre fois le jour, où les catéchumènes & les néophytes se faisaient instruire ; qu'on y chantait tous les jours pour un temps, les

*louanges de Dieu en français, en Huron, en Algonquin, en Montagnets & en langue canadienne, Miscouienne.*⁴⁸⁸

D'après ce nouveau témoignage, de 800 à 900 Amérindiens s'étaient rassemblés à l'embouchure du Saguenay en 1650. Cette nouvelle estimation démographique s'apparente encore à celles qui prévalaient au début du siècle, qui fixaient la population locale à un millier d'individus. On dépeint par ailleurs dans ce texte une situation s'harmonisant avec l'idée que Tadoussac attire à cette époque différents groupes environnants pour des raisons religieuses. On y affirme en effet que la foule rassemblée comprenait des «*sauvages de divers endroits*» et qu'elle était à ce point diversifiée qu'il a fallu s'adresser à elle en plusieurs langues: le huron, l'algonquin, le montagnais et la langue canadienne (miscouienne). Le recours aux français, également évoqué dans cette liste, s'explique par la présence des commerçants de la colonie active à Tadoussac, que les missionnaires desservent en même temps que les autochtones.⁴⁸⁹ Pour ce qui est des langues autochtones énumérées, les deux premières, soient le huron et l'algonquin, sont parlées par des groupes dont les centres d'activités sont situés dans l'ouest de la colonie, en pleine zone de conflits avec les Iroquois. Le Montagnais, quant à lui, est la langue parlée par les Amérindiens de Tadoussac, mais aussi par les groupes autochtones de Québec et de Trois-Rivières, avec qui les jésuites sont en contact régulier. On peut même rajouter qu'il s'agit d'une langue parlée dans une zone territoriale autrement plus grande que le simple couloir formé par les missions de Tadoussac, Québec et Trois-Rivières: durant les années suivantes, alors qu'ils remonteront le Saguenay et rencontreront de nouveaux groupes à l'intérieur des forêts septentrionales de la colonie, les jésuites utiliseront aussi la langue montagnaise pour communiquer avec eux. Finalement, la langue canadienne, ou miscouienne⁴⁹⁰, est associée aux groupes amérindiens de l'Acadie, lesquels circulent sur de longs trajets territoriaux dont les extrémités nordiques peuvent parfois atteindre Tadoussac. En bout de ligne, on trace dans ce témoignage un portrait contextuel s'harmonisant avec l'idée que

⁴⁸⁸ Relation du père Ragueneau (1651-1652), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 37, p. 190.

⁴⁸⁹ Il n'est pas impossible qu'à cette époque certains Amérindiens aient été familiers avec la langue française, mais cette précision n'a pas été retrouvée dans la documentation consultée.

⁴⁹⁰ En relation avec l'île Miscou, laquelle est située à l'embouchure de la Baie des Chaleurs.

l'embouchure du Saguenay attire des groupes d'horizon divers. Encore une fois cependant fait-on face à un récit religieux des événements, qui désigne la foi chrétienne comme étant la cause de ce phénomène de convergence démographique et qui se garde parallèlement d'évoquer les circonstances – notamment les guerres iroquoises et la chute de la Huronie - qui font alors de Tadoussac un refuge commercial pour de nombreux groupes. Aussi doit-on signaler, du reste, qu'au début du siècle, avant même que ne se profile la menace iroquoise dans l'ouest de la colonie, la présence de certains de ces groupes avait déjà été explicitement signalée à Tadoussac, les *Algonquins*, alors que s'y trouvaient aussi des *Etchemins*, autre collectivité amérindienne provenant de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. En ce sens, le caractère diversifié de la population estivale à Tadoussac, tel qu'observé au milieu du 17^e siècle, pourrait relever d'habitudes anciennes de déplacement sur le territoire chez les groupes autochtones. Le contexte particulier de cette époque ne fait que les favoriser davantage.

En 1651, est produit un autre témoignage dans lequel on donne à nouveau une estimation de la population autochtone rassemblée en temps estival à Tadoussac. La *Relation* de cette année, en effet, évoque le parcours du père Charles Albanel qui, ayant tout juste terminé une expédition hivernale sur le Saguenay, s'installe à son embouchure pour l'été, où il est rejoint par un autre père (non identifié dans le document). Les missionnaires passent ensuite quelques mois à prodiguer des sacrements aux autochtones qui occupent les lieux. :

Dès le commencement de l'Esté, le mesme Pere [le père Albanel], à peine ayant pris dix jours de repos, est retourné en la Mission de Tadoussac, pour tout l'Esté, où n'ayant pû suffire seul, un autre s'est joint de compagnie. Il s'y est trouvé cette année plus de huict cens personnes, le nombre des Chrestiens s'estant notablement accru, comme aussi leur ferveur & leur innocence. Ils ont esté pour la pluspart accueillis d'un rheume fort fascheux, qui a regné tout le mois de Juillet en ces quartiers-là, & qui en quelques-uns estoit accompagné d'une fièvre maligne & continuë. C'estoit une joye à nos Peres, qui n'en furent pas exempts eux-mesmes, entrant dans ces pauvres cabanes, d'y trouver souvent ces bons Neophytes dans le plus fort de leurs douleurs, le

*Chapelet en main, les yeux tournez au Ciel, ou vers une image de Nostre Dame, attachée à une escorce à costé de leur licit [...]*⁴⁹¹

Le récit de leurs activités à Tadoussac indique alors qu'il s'y trouve une population de plus de 800 personnes. Cependant, contrairement aux témoignages rapportés précédemment, on n'y précise pas leurs origines. Le document signale toutefois une information qui, déjà à cette époque, fait son apparition de manière récurrente dans la documentation, en l'occurrence le fait qu'une épidémie s'est répandue chez les Amérindiens. Il convient de signaler qu'il s'agit là du dernier document retracé durant les recherches présentant une évaluation de la population amérindienne rassemblée à l'embouchure du Saguenay avant que ne soit mise en branle le régime de la *Traite de Tadoussac*. Quelques mois avant que ce document n'ait été produit, soit en novembre 1650, les négociants de fourrures Guyon, de Courville et de Lespinay avaient déjà fait une première incursion à caractère commercial sur le Saguenay. L'ère des échanges commerciaux à l'intérieur du territoire venait de débiter et, dans les années qui suivent, Tadoussac perdra son rôle de lieu de rendez-vous principal pour les Amérindiens et les Européens. De ce fait, les évaluations démographiques globales, telles que celles qui viennent d'être exposées, s'éclipsent des sources. Par contre, on continue à rencontrer des documents faisant état de la chute démographique régionale découlant des épidémies chez les Amérindiens et, parallèlement, de l'arrivée de groupes provenant de régions périphériques. À ce propos peut-on souligner qu'en 1652, lorsque sont lancées officiellement les activités commerciales sous l'égide de la *Traite de Tadoussac*, les Français envoient un contingent de traiteurs de fourrure et de missionnaires le long de la rivière Saguenay. Le convoi remonte le cours d'eau pour se rendre jusqu'au lac Saint-Jean, plus précisément à Métabetchouan. Dans le récit de l'expédition, on donne plusieurs informations nouvelles sur les Amérindiens qui occupent l'intérieur des terres au nord de Tadoussac :

⁴⁹¹ Relation du père Ragueneau (1650-1651), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 36, p. 222.

Le lac que les sauvages appellent Piagouagami et que nous avons nommé le lac de Saint-Jean fait le pays de la nation du Porc-Epic. Il est esloigné de Tadoussac de cinq ou six journées. On s'embarque pour y monter sur le fleuve du Sagné [...] Il [le lac St-Jean] est enflé par dix rivières qui remplissent son bassin et qui servent de chemin à quantité de petites nations répandues dans ces grandes forests, qui viennent trafiquer avec les sauvages qui habitent une partie de l'années sur les rives de ce lac [...]. Nous rencontrâmes souvent, sur les rives du fleuve [le Saguenay] qui nous portoit, des tombeaux de trespasés. Ces peuples, estans venus l'année précédente à Tadoussac, furent saisis d'une maladie à leur retour qui en égorga plusieurs [...] Le soir du mesme jour, vintiesme de may, nous arrivâmes sur les rives du lac de Saint-Jean, où nous trouvâmes trois cabanes dans lesquelles il y avoit bon nombre de malades, qui n'attendoient que ma venue pour mourrir contens. Ils avoient passé tout l'hyver dans de grandes douleurs, qui leurs avoient causé une langueur mortelle.⁴⁹²

De cette description de la première odysée commerciale officielle - sous le régime de la *Traite de Tadoussac* - jusqu'au Lac-Saint-Jean surgissent quelques informations pouvant être mises en lien avec les constats préalablement formulés. Le récit de ce voyage relève notamment que ce lac est le siège d'un groupe identifié comme étant la «*nation du Porc-Épic*», laquelle reçoit la visite d'une «*quantité de petites nations*» environnantes afin de commercer. Les Français commencent à repérer les trajets empruntés par les Amérindiens pour faire du négoce à l'intérieur des terres au nord de Tadoussac. Ils apprennent également que certains des Amérindiens rassemblés aux abords de ce plan d'eau ont décidé l'année précédente d'emprunter le Saguenay pour descendre jusqu'à son embouchure. À mesure que les Français se familiarisent avec les réseaux d'échange de pelleteries et de déplacements des groupes amérindiens sur le territoire, ils constatent que la maladie s'y est déjà incrustée. Le document rapporte qu'une multitude de sépultures sont retrouvées le long du trajet, témoignages de mortalités massives entraînées par la maladie qui sévit chez les Amérindiens. On y affirme de plus que le groupe présent au lac Saint-Jean en 1652 en est largement affecté.

⁴⁹² Relation du père Ragueneau (165101652), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 37, p. 210 -212.

Le déplacement des activités de traite vers le nord se poursuit au cours des années suivantes, et se voit même accélérée du fait que la menace iroquoise se fait davantage sentir sur la colonie. Les expéditions commerciales vers les terres septentrionales continuent certes à se dérouler, mais aucun poste de traite permanent ne peut y être construit tant la région est plongée dans l'insécurité. C'est dans un contexte de siège et d'inquiétude que le père Le Jeune, en 1658, livre un témoignage indiquant que la menace iroquoise s'étend désormais jusqu'au Saguenay. À cette époque, plusieurs groupes iroquois circulent à différents endroits dans la vallée du Saint-Laurent. Trois de leurs guerriers vont même rendre visite aux autorités françaises à Québec pour faire part au gouverneur des intentions de leurs semblables. Ils annoncent qu'ils vont s'en prendre aux Amérindiens qui, au printemps, viennent s'agglutiner au comptoir de Tadoussac après leur chasse hivernale. Le père Le Jeune rapporte la nouvelle en ces termes :

*[...] deux cent Agnéronnons [l'un des groupes de guerriers iroquois] estoient partis pour s'en aller, en chassant, vers Tadoussac, et qu'au printemps ils devoient faire des canaux [canots] vis-à-vis de ce quartier-là, sur l'autre rive du grand fleuve, qui a bien dix lieues de largeur en cet endroit, pour surprendre ensuite tous les Montagnais et les Algonquins qui retournent ordinairement de leur grande chassent en ce temps-là.*⁴⁹³

Toujours dans ce climat d'insécurité, au début de la décennie 1660, les Français organisent une expédition visant à décloisonner leurs connaissances des terres septentrionales, ce qui aurait pour effet potentiel d'ouvrir de nouveaux marchés de pelleteries, encore plus à l'écart des Iroquois. Avec certains de leurs alliés amérindiens, ils réunissent suffisamment d'hommes pour remplir une quarantaine de canots. L'objectif de l'équipée est d'accomplir le trajet menant de Tadoussac à la baie d'Hudson en parcourant les chemins habituellement employés par les groupes autochtones occupant tout le secteur au nord de la vallée du Saint-Laurent. En filigrane de l'expédition se dresse le désir des Français de cartographier l'intérieur du territoire septentrional à la vallée du Saint-Laurent, de se familiariser avec les groupes amérindiens qui s'y trouvent et, ultimement, d'évaluer

⁴⁹³ Journal des Jésuites (1657-1658), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents ...*, vol. 44, p. 202.

les possibilités de concurrencer les Anglais, lesquels font le négoce des pelleteries avec les autochtones à la baie d'Hudson.⁴⁹⁴ Cette expédition précède d'ailleurs l'établissement du réseau de traite de l'arrière-pays, qui se mettra plus tard en place sur son trajet afin de récupérer une partie du flot de fourrures montant à la baie d'Hudson. Les pères jésuites Druillettes et Dablon sont de la partie et notent sur papier les principaux événements survenus lors de leur voyage. C'est de Nicabau, endroit situé à la moitié du trajet entre Tadoussac et la baie d'Hudson, que le père Druillettes relate les débuts difficiles de l'expédition :

*Enfin, avec l'aide de Dieu, nous voila rendus presque à my-chemin, de la Mer du Nort, en un lieu qui est comme le centre des deux Mers, de celle que nous avons quittée, & de celle que nous cherchons; puisque en venant de Tadoussac icy, nous avons tousjours monté [...] toutes les rivières sur lesquelles nous avons à naviger, s'allant décharger dans la Mer du Nort, comme toutes celles que nous avons passées, se vont rendre à Tadoussac. [...] Novs fusmes arreztez a Tadoussac trois semaines, par une sorte de maladie contagieuse, & jusqu'alors inconnuë, qui enlevoit la pluspart de ceux qui en estoient saisis; mais ce n'estoit que par la violence des convulsions, dont ils estoient merueilleusement agitez, expirans quasi comme des desesperes, ou du moins avec des contorsions de membres, qui les rendoient plus forts que trois & quatre hommes ensemble, lors mesme qu'ils avoient l'ame sur le bord des levres. Ce fut le premier exercice de charité qui se presenta ; mais qui ne laissoit pas de nous estre d'autant plus fâcheux, qu'il nous arreitoit, des le commencement de notre course. Le mal s'estant un peu relasché, nous partons enfin le premier jour de Juin, de cette année 1661 au nombre de quarante Canots. Nous quittons Tadoussac, mais non la maladie, qui nous suit : & se saisissant de nouveaux, de quelques-uns de nos sauvages, fait balancer notre voyage dès son entrée, ralentissant nos avirons, qui n'alloient pas au gré de nos désirs. Si bien que nous fûmes obligés d'employer cinq jours pour nous rendre jusqu'à une lieue de Chicoutimi [...]*⁴⁹⁵

Le père Druillettes explique ainsi qu'à l'été 1661, alors que l'équipée dont il fait partie vient d'arriver à Tadoussac pour commercer son parcours, une «*sorte de maladie*

⁴⁹⁴ Daniel Francis et Toby Morantz, *La Traite des Fourrures dans l'Est de la Baie James, 1600-1870*, Sillery, Presses de l'Université Laval, 1984, p. 47-58.

⁴⁹⁵ Relation du père Le Jeune (1660-1661), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 46, p. 252-254.

contagieuse, & jusqu'alors inconnuë» est venue contrecarrer les plans de départ. Le mal était à ce point répandu que le groupe a dû reporter le début de son voyage de trois semaines, notamment afin d'assister les Amérindiens de cette localité, dont plusieurs en furent emportés. Passé ce délai, l'expédition s'est s'enclenchée, emportant cependant avec elle la maladie qui courait toujours parmi ses membres. L'équipage en était tellement affecté, rapporte le jésuite, qu'il a mis cinq jours pour se rendre à une lieue de Chicoutimi, soit au bas mot le double du temps habituel. Il est à noter que, par la suite, l'expédition de 1661 fut tout de même menée à son terme. Elle constitue d'ailleurs comme l'une des étapes initiales du cheminement qui a abouti, des années plus tard, au déploiement de postes de traite satellites à celui de Métabetchouan, notamment celui de Nicabau en 1684. À plus court terme, avant l'instauration de ces infrastructures, cette expédition a pour conséquence d'amener les Français à apprendre à fréquenter ce territoire forestier et à tisser des liens avec les groupes qui l'occupent. Le commerce s'avère difficile dans les premiers temps, toujours en raison de la présence des Iroquois. À ce propos, il convient de signaler que, toujours en 1661, les jésuites reçoivent à Montréal un Amérindien qui affirme avoir été capturé par ces derniers à Nicabau et qui a réussi à échapper à leur emprise. Ce que l'évadé confie aux Français n'a rien pour les rassurer. Il confirme ce que les membres de l'expédition ont observé ailleurs : les Iroquois ont pénétré les zones septentrionales de la vallée du Saint-Laurent. Il ajoute de plus qu'ils se seraient mis en plan de rejoindre le lac Saint-Jean, pour ensuite redescendre le Saguenay et atteindre Québec.⁴⁹⁶

Au-delà des inquiétudes dont fait état l'Amérindien, la colonie vit une véritable situation de crise, les Iroquois frappant plusieurs de ses installations. Durant le début de la

⁴⁹⁶ «C'est ce qu'il nous a rapporté à son arrivée à Montréal, disant que toutes les terres du Nord qui n'avoient jamais veu d'Iroquois en sont tellement infestées, qu'il y a plus de caverne assez sombres parmi ces grands païs de rochers, pour s'y cacher, ni de forest assez profonde pour y confier sa vie ; que dès le commencement de l'hyver ils ont fait une grande prise de plusieurs familles, composées d'hommes, de femmes & d'enfans, qui n'ont jamais combattu contre d'autres ennemis que contre leurs Castors et leurs Orignaux [...] que leur dessein n'estoit pas de s'en tenir là, mais de donner jusqu'à la mer du Nord, d'y enlever comme un torrent tout ce qu'ils y rencontreront, puis descendre par le lac Saint Jean & par Tadoussac, grossissant toujours, en chemin faisant, le nombre de leurs prisonniers, pour passer devant Québec, et devant nos autres habitations, chargez de dépouilles et de victimes [...]». Dans Relation du père Lalemant (1661-1662), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 47, p. 150-152.

décennie 1660, la menace se concrétise d'ailleurs directement au Saguenay - Lac-Saint-Jean, où ils organisent des raids. Afin d'illustrer le propos, on peut évoquer en exemple le récit d'une attaque y étant survenue en 1665. A cette occasion, une trentaine d'Iroquois s'en prend à un groupe de 45 Amérindiens accompagnés par le père Nouvel, principal missionnaire alors en charge des missions locales. Après une série de ripostes et de contre-ripostes se déroulant sur plus d'une semaine, le groupe d'Iroquois est repoussé et certains de ses membres faits prisonniers par les ouailles du jésuite. La relation de 1664-1665 livre un récit détaillé des événements, qui ont pu être reconstitués notamment par les aveux des Iroquois capturés, lesquels ont révélé les détails de leur attaque. Les hostilités sont ainsi décrites, ce qui donne un reflet du climat d'affrontement qui prévaut alors dans la région :

Ces trente, commandez par deux Chefs, après avoir tué en deux endroits cinq hommes & fait une femme prisonniere ; comme il ne sçavoient pas bien le païs, s'en firent faire la description par cette femme captive [...] Ces Barbares, après avoir sacrifié leur rage, découvrirent les pistes de ceux du lac ; qui ayant eu quelque crainte des Iroquois, s'estoient renfermez dans une palissade de pieux, au nombre de quarante-cinq, avec leurs femmes & leurs enfans : quelques-uns neantmoins ne laisserent pas de s'écarter, pour vivre de leur chasse ; [...] les pistes des Iroquois ayant esté découvertes par un jeune Montagnets, qui estoit sorti du fort, il retourna sur ses pas, & en donna l'alarme à ses compatriotes. A cette nouvelle, quatorze des plus braves sortent pour reconnoître l'ennemi. Mais ils furent bien-tost investis, & attaquez de toutes parts. Les Iroquois plus forts en nombre, en tuënt quatre d'abord, & en font trois captifs ; Nos gens toutefois se deffendent avec courage, en tuent deux sur la place & blessant quelques autres.⁴⁹⁷

Avec l'arrivée du régiment Carignan-Salières en 1663, la colonie s'extirpe peu à peu de l'état de crise qui l'a ébranlée pendant plus une quinzaine d'années et ce type d'escarmouche tend à se raréfier dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Les attaques iroquoises se poursuivent quelques temps (notamment celle venant d'être décrite, qui est survenue en 1665) mais les Français et leurs alliés parviennent graduellement à mettre un terme aux perturbations vécues à l'intérieur de la colonie. La Paix franco-

⁴⁹⁷ Relation du père LeMercier (1664-1665), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit relations and allied documents...*, vol. 50, p. 36-38.

iroquoise de 1667 marque le début d'une nouvelle ère de stabilité pour la colonie. Conséquence directe de ce changement de contexte, les activités commerciales et missionnaires se consolident dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Dès 1668, un autre évènement d'importance survient en ce lieu, alors que Monseigneur de Laval décide de le visiter. C'est l'occasion pour les jésuites de démontrer à leurs supérieurs la vigueur et le dynamisme de leur mission :

*Les heureux succès que Dieu a donnés aux armes du Roy dans la Nouvelle-France, faisant jouïr nos Sauvages de Tadoussac, aussi bien que tous les autres qui nous sont alliés, désagréables fluides à la paix ; cette église, que la crainte de l'Iroquois avait dispersé çà & là, s'est heureusement réunie dans son ancien poste, qui est l'embouchure de la rivière de Saguenay, appelé Tadoussac. M. L'Évesque que le sçachant et ayant été informé dès le printemps de la satisfaction que les sauvages de cette église avaient donnée à leur Pasteur, qui avoit hiverné avec eux dans les bois, fit sçavoir qu'il les visiterait. Cette nouvelle les consola beaucoup ; mais son arrivée à Tadoussac, qui fut le 24. Juin, les combla de joye, qu'ils firent paroître en sa réception ; car s'estans trouvé au nôbre de quatre cens ames à son débarquement, ils témoignèrent par la décharge de leurs fusils et par leurs acclamations leur contentement [...]*⁴⁹⁸

Dans ce témoignage, on souligne le fait que les Amérindiens, qui avaient été dispersés «çà et là» à l'époque des raids iroquois, convergent à nouveau l'été venu à Tadoussac en cette ère de paix. Les effets des épidémies, des conflits et de la relocalisation des activités de traite se sont toutefois fait sentir car malgré l'importance de la visite qu'y fait Monseigneur de Laval en 1668, on estime que la foule rassemblée ne compte plus que 400 Amérindiens, soit la moitié moins que les estimations précédentes, faites 18 ans auparavant. Le prélat passe près d'une semaine sur les lieux, en prenant soin de rencontrer les différents dirigeants des groupes autochtones. Les documents notent alors qu'il célèbre la confirmation de 149 Amérindiens.⁴⁹⁹

⁴⁹⁸ Rapporté dans Auguste Gosselin, *Vie de Mgr de Laval : premier évêque de Québec et apôtre du Canada...*, vol. 1, p. 523-525.

⁴⁹⁹ «Les pauvres sauvages ne se possèdent pas de joie lorsque, au sortir de leur chapelle, ils virent Mgr de Laval entrer dans toutes leurs cabanes les unes après les autres, consolant les malades, les veuves les orphelins par mille témoignages de la plus exquise bonté, encourageant surtout les capitaines et leurs chefs à

L'année subséquente a d'ailleurs produit un autre témoignage qui permet de constater encore une fois la baisse de fréquentation de Tadoussac par les Amérindiens. Il a été produit en 1669, alors que le père Albanel y reprend ses activités. Il convient de rappeler ici qu'il s'agit alors pour lui d'un terrain avec lequel il est déjà familier, puisqu'il y avait été actif pendant une dizaine d'années, de 1650 à 1661, avant d'en avoir été tenu à l'écart durant huit ans. À son retour, il livre un témoignage dans lequel il compare la situation qu'il avait connue auparavant à celle qu'il constate alors, se désolant d'y voir que la population y est grandement diminuée. Il se confie en ces termes dans une lettre qu'il adresse au supérieur des missions :

Entre tous les objets dignes de compassion que j'y ay veu, Ce qui m'a le plus touché, c'est la grande solitude & le peu de monde que j'ay trouvé dans cette belle & florissante Mission de Tadoussac. Je la comparois avec ce qu'elle estoit autrefois, quand j'avois le bien de gouverner cette Eglise, & je n'y voyois que quelques restes misérables de son ancienne splendeur. Il y venoit ordinairement tous les ans jusqu'à 1000 & 1200 personnes ; & à peine a t'on veu cette année cēt [cent] Sauvages. Elle a perdu plus de six vingt [120] personnes cēt hyver qui tous, l'automne passé, furent assez heureux que de se disposer à recevoir avec patience le fléau dont Dieu les a affligez cette année : car le Pere Gabriel Druillettes leur fut envoyé par une providence speciale de Dieu, pour les confesser tous, & l'on a sçeu que depuis cette visite la plus-part d'entre eux avoient vescu tres-chrestienement. Comme il a vingt ans que ie servois cette Mission, & que je les connoissois presque tous, ce m'a esté une particuliere consolation de sçavoir qu'ils estoient morts avec des marques si avantageuses de leur salut.⁵⁰⁰

Dans la missive du père Albanel apparaissent quelques informations en lien avec la présente analyse. En premier lieu, on constate que le père affirme, lui aussi, qu'il s'est déjà rassemblé à Tadoussac sur une base annuelle entre 1000 et 1200 Amérindiens. Son témoignage, sur ce point, s'harmonise avec les estimations démographiques accumulées

appuyer toujours de leur autorité les enseignements de la foi [...] Les quatre jours suivants furent employés à disposer à la confirmation ceux qu'il ne l'avait pas encore reçue. Ce sacrement fut administré à différentes reprises à 149 personnes». Auguste Gosselin, Vie de Mgr de Laval..., vol. 1, p. 526-528.

⁵⁰⁰ Relation du père Albanel (1669-1670), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 53, p. 76-78.

jusqu'à maintenant. Ensuite, le père, comme bien d'autres observateurs de l'époque, rapporte que la maladie a entraîné dans la mort plusieurs individus. Il estime que quelque 120 autochtones sont morts durant l'hiver qui a précédé sa visite. Au moment où il foule le sol de Tadoussac, il n'y reste plus, selon lui, qu'une centaine d'entre eux. Il ajoute qu'il connaissait presque tous ceux qui sont décédés, ayant commencé à les fréquenter une vingtaine d'années auparavant. L'année suivante, en l'occurrence en 1670, le père Albanel poursuit dans la même veine, alors qu'il repasse à Tadoussac avec un groupe de Français :

Nous partîmes de Québec le 14 novembre, et nous arrivâmes le 20 à Tadoussac, ce lieu pouvait passer pour un hôpital de malades, par suite d'une épidémie ; le plus fort de mon exercice a été de secourir les malades, d'exhorter les mourants et d'ensevelir les morts. On a remarqué que Dieu voulant récompenser nos Français des charitables secours qu'ils avaient donné à ces sauvages, il les a comme miraculeusement conservés. Je fus le dernier incommodé [...] ⁵⁰¹

Ce témoignage vient consolider l'idée que les maladies qui sévissent localement ont été apportées d'Europe et que les autochtones, qui y sont exposés depuis peu, n'ont pas eu préalablement dans l'histoire l'occasion de développer d'immunité contre elles. Conséquemment, elles tendent à emporter la majeure partie des Amérindiens qui la contractent, alors qu'elles épargnent la plupart des Français qui la transportent.⁵⁰² Ce document du père Albanel constitue l'un des derniers reflets de la situation qui caractérisait Tadoussac alors que cet endroit abritait toujours les principales infrastructures coloniales régionales, puisque dans les mois suivants allaient être construits les postes de traite de l'arrière-pays forestier. Quelques temps après que ce document eut été écrit s'ouvre celui de Chicoutimi, lequel présage au déploiement d'une série d'autres comptoirs à l'intérieur des terres jusqu'à la fin du siècle. Les sources vont ainsi mentionner par la suite la présence dans la région d'attroupements autochtones dont l'ampleur varie de quelques individus (on

⁵⁰¹ Edmond Langevin, *Notice historique sur la mission de Ste. Croix de Tadoussac...*, p.17.

⁵⁰² Au reste, il convient de signaler que le choc microbien a emporté environ 90% de la population amérindienne à l'échelle des Amériques. Voir à ce propos David Jones, *Rationalizing Epidemics: Meanings and Uses of American Indian Mortality since 1600*, Cambridge, Harvard University Press, 2004.

évoque parfois même la présence d'Amérindiens voyageant seuls, en retrait de leurs unités familiales) à environ 400 personnes.⁵⁰³ Globalement, on peut estimer qu'en moyenne, entre 500 et 1000 Amérindiens foulent le sol de la région chaque année, à une saison ou une autre, durant la fin du 17^e siècle. Les témoignages sur les effets dévastateurs des épidémies ne cessent pas, tout comme par ailleurs les mentions à l'effet que la population locale parvient à se maintenir sur le territoire en activant ses mécanismes préexistants d'accueil de membres de familles environnantes.

4.3.2 UN MOT SUR LES GROUPES CIRCULANT DANS LA RÉGION

Au cours de l'analyse, il a été dit à quelques reprises que durant la dernière partie du 17^e siècle, des groupes avoisinant la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean y ont été aimantés, notamment à la faveur d'un contexte économique y ayant stimulé le commerce des fourrures. Les sources présentent en effet une multitude de commentaires sur la présence dans la région de «*nations*» et de «*peuples*» de diverses provenances, lesquels viennent s'attrouper dans certains lieux, où les Français ont par ailleurs établis leurs postes de traite (lesquels se juxtaposent à d'anciens sites d'échange entre groupes amérindiens). La présente section de chapitre a pour objectif de dégager les principaux repères évènementiels permettant de tracer le profil général de ces entités amérindiennes en mouvement sur le territoire. Il sera vu qu'il s'agit pour l'essentiel d'unités familiales déjà liées les unes aux autres par la langue et la culture, qui continueront d'ailleurs de se rapprocher entre elles par le biais des mariages. Afin d'exposer cette situation plus détail, il apparaît ici utile de décrire l'évolution de la manière dont ces groupes sont évoqués dans les sources documentaires au fil du temps.

Durant la période historique précédente, soit à l'époque où l'activité des Français dans la région se limitait à des visites estivales à Tadoussac, les sources documentaires recouraient au terme *Montagnais* pour désigner le principal groupe s'agglutinant autour de

⁵⁰³ «*En juin 1677, Chicoutimi accueille plus de 400 chasseurs [...]*» dans Rémi Chénier, «Le vieux poste de traite de Chicoutimi», dans *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 66, 2001, p. 63.

leurs installations. Fort d'une certaine connaissance de la langue montagnaise - qu'ils avaient acquise auprès de leurs semblables à la mission de Québec - les Français avaient créé des liens privilégiés avec ce groupe en particulier à Tadoussac, qui recevait par ailleurs des visites d'entités amérindiennes extra-régionales, tels les *Algonquins* et les *Etchemins*. Au niveau du Saguenay – Lac-Saint-Jean, les *Montagnais de Tadoussac* s'étaient positionnés comme intermédiaires commerciaux entre les colons (qui débarquaient uniquement sur le rivage du fleuve) et leurs voisins circulant pour leur part dans l'arrière-pays forestier. Par le troc avec les Français, ils accumulaient des marchandises de fabrications européennes l'été, puis se dirigeaient dans les bois l'hiver venu, afin de chercher de nouvelles fourrures. Celles-ci étaient accumulées par le biais de la chasse, mais aussi du négoce avec des groupes amérindiens des alentours.

Durant la période historique présentement étudiée, les groupes circonvoisins à ceux de Tadoussac entrent graduellement dans le champ de conscience des Français. Plus précisément devrait-on dire qu'au fur et à mesure qu'ils pénètrent le territoire forestier régional, les Français développent leurs connaissances à propos de ces groupes. Un des signes les plus manifestes de ce processus de découverte de populations autochtones est l'introduction progressive dans les documents d'époque de multiples nouveaux termes pour les désigner. Pendant quelques années, les archives traitant de la région font une distinction entre d'une part les *Montagnais de Tadoussac* et d'autre part les groupes qui leur sont périphériques, auxquels on associe plutôt des noms amérindiens, tels les *Kakouchaks*, les *Mistassins* et les *Papinachois*. Plus le temps avance cependant, plus cette distinction s'estompe. À mesure que les Français découvrent les liens culturels et linguistiques qui unissent les *Montagnais de Tadoussac* à la plupart des groupes qui leur sont voisins (et que ceux-ci activent leurs mécanismes d'échanges matrimoniaux entre eux), cette distinction devient caduque. Les sources tendront alors, vers la fin du siècle, à accoler à l'ensemble des groupes amérindiens présents au Saguenay – Lac-Saint-Jean l'étiquette

commune de *Montagnais*.⁵⁰⁴ Pour illustrer ce propos, quelques témoignages seront ici évoqués.

Le premier de ceux-ci a été produit au début de la période historique présentement étudiée dans ce chapitre, soit en 1642. À ce moment de l'histoire, les jésuites viennent de réintégrer Tadoussac depuis quelques mois seulement. Ils commencent alors à préciser le plan de développement de la nouvelle mission locale. C'est dans ce contexte qu'ils approchent les autorités de la colonie afin d'obtenir la permission de construire à l'embouchure du Saguenay une «*maison*» destinée à les accueillir durant leurs séjours estivaux (elle sera finalement intégrée à la chapelle, bâtie quelques années plus tard). Pour faire valoir leur point, ils expliquent que ce bâtiment leur permettra d'œuvrer autant auprès des Français travaillant localement qu'auprès de multiples groupes amérindiens gravitant autour de ce comptoir, qu'ils commencent à connaître et dénombrer :

*[...] il faudroit dresser une maison à Tadoussac, où deux pères de nostre Compagnie descendroient au printemps et n'en sortiroient qu'à l'automne. Ils feroient autant de bien aux Français qui sont là tout l'été qu'aux sauvages. Ils rallieroit quelques petites nations qui sont réparties çà et là dans les terres, qui ne demandent pas mieux que de d'être instruites. Cette maison ne nuiroit pas au dessein de Messieurs de la Nouvelle-France, pour plusieurs raisons ; joint que les Sauvages de Tadoussac, ceux du Sagné, les Bersiamites, les Papinachiðekhi prient avec instance qu'on la fasse bastir, assurons que les peuples plus éloignez y aborderoient de tous costés pour y estre instruits et par mesme moyen pour jouyr du commerce des François.*⁵⁰⁵

Ainsi voit-on dans ce document de 1642 des références à des groupes voisins des «*Sauvages de Tadoussac*», tels ceux «*du Sagné, les Bersiamites, les Papinachiðekhi*», dont on espère qu'ils «*aborderoient de tous costés pour [...] estre instruits*». Ce premier

⁵⁰⁴ On note par exemple la disparition progressive du terme «*Kakouchak*» dans les sources, au profit de «*Montagnais*». Georges Fortin, «Le modèle ethnohistorique des Kakouchaks (les Montagnais du Lac-Saint-Jean)», *Saguenayensia*, vol. 33, no 4, 1991, p. 28-39. Ce processus de transformation de la terminologie pour nommer les groupes présents n'atteint cependant pas sa complétude au 17^e siècle. Il se poursuit bien au-delà avec la disparition progressive de plusieurs noms de groupes au fil du 18^e siècle.

⁵⁰⁵ Relation du père Vimont (1642-1643), dans *Monumenta Novæ Franciæ*, vol. 5, p. 448.

portrait populationnel des environs de la nouvelle mission reste cependant fragmentaire. Il se détaille rapidement dans les mois qui suivent, alors que sont produits d'autres écrits – toujours dans le même esprit de recrutement de nouvelles âmes – présentant des dénombrements de groupes autochtones circulant dans la région et en périphérie de celle-ci. Comme exemple à ce titre, on peut évoquer un témoignage datant de 1643, dans lequel un jésuite énumère cette fois les différentes composantes de la mosaïque populationnelle autochtone couvrant les bois au nord de la mission de Tadoussac –et de celle de Québec– en ces termes :

Non seulement les sauvages de ces cartiers-là ont ouy parler de nostre sainte foy, mais aussi quantité de petites nations du Nord dont voici les noms : les Kakouchakhi, ceux qui se trouvent à Maouatchihitonnam [Métabetchouane] – c'est le lieu où les Hurons font leurs assemblées venans traiter avec les nations du nord – les Mikouachakhi, les Outakouamiouek, les Mistasiniouek, Oukesestigouek, Mouchaouaouastiirinioek, Ounachkapiouek, Espamichkon, Astouregamigoukh, Oueperigoueiaouek, Oupapinachiouek, Oubestamiouek, Attikamegouek. Les chrestiens de Saint-Joseph [Québec] et de Tadoussac ont porté le nom de Jésus-Christ dans toutes ces petites nations avec lesquels ils ont quelque commerce. Le jour qu'ils commencent de voir croistra avec le temps jusqu'à son midi.⁵⁰⁶

Ce document identifie donc, en plus des néophytes des missions de Québec et de Tadoussac, treize groupes amérindiens qui leur sont des voisins septentrionaux. Il constitue d'ailleurs un point tournant dans l'histoire de la terminologie utilisée pour désigner les groupes autochtones du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de ses zones territoriales adjacentes. En effet, suite à la production de ce document, les écrits portant sur ces populations amérindiennes vont continuer à recourir à une multitude de termes pour identifier l'un ou l'autre de ces groupes. Plusieurs de ceux apparaissant dans la liste de 1643 vont alors ressurgir de manière récurrente dans la documentation d'époque (sous différentes

⁵⁰⁶ Relation du père Vimont (1642-1643), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 24, p. 154.

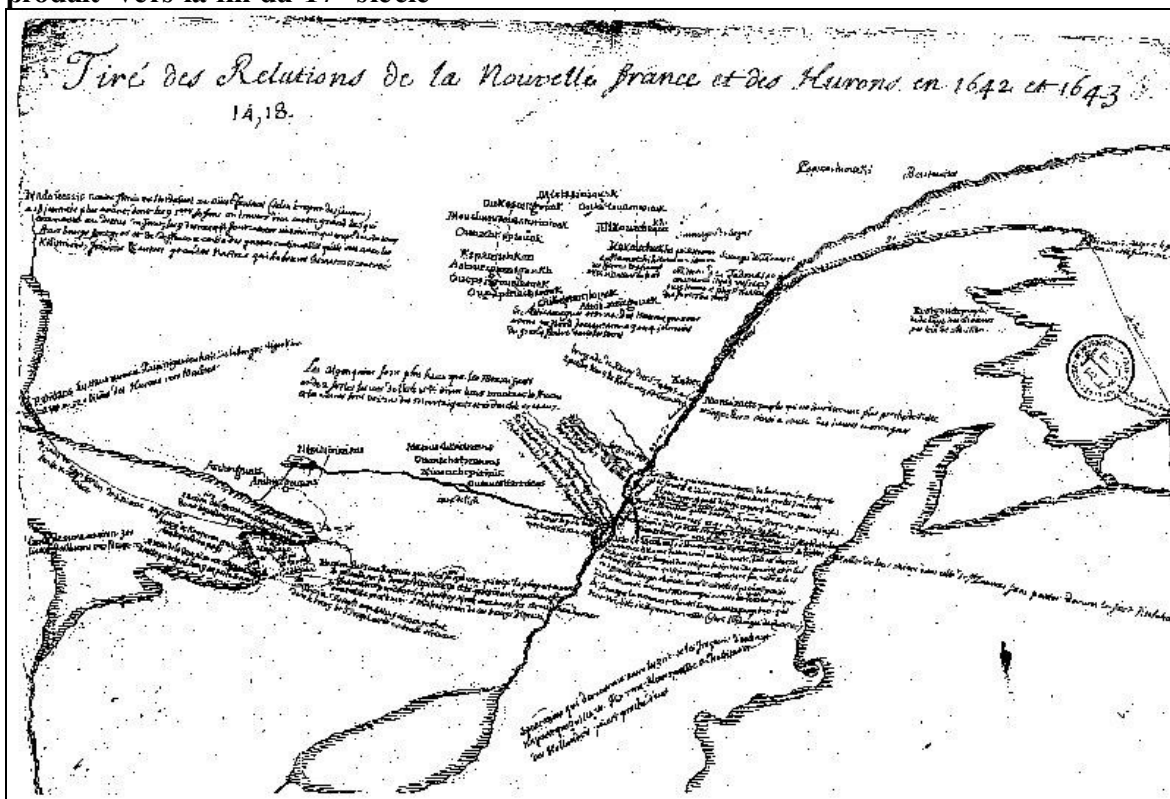
déclinaisons orthographiques⁵⁰⁷), alors que des noms de groupes supplémentaires vont s'ajouter à ceux déjà entrés dans les usages des Français.

Il convient ici de signaler que certaines de ces entités ont déjà fait l'objet d'études à caractère historico-géographique, dont l'objectif était principalement de déterminer l'aire territoriale qu'ils occupaient. La première de celle-ci est presque contemporaine à la production de ces premières sources documentaires les évoquant : elle a été produite en France par Claude Delisle et son fils Guillaume, respectivement historien et géographe, vers la fin du 17^e siècle.⁵⁰⁸ En effet, quelques décennies après la parution des *Relations des Jésuites* de 1642 et 1643, les Delisle vont tenter de situer ces groupes en employant une technique consistant, globalement, à croiser les différentes mentions de chacun de ces groupes répertoriés avec les informations émises par les missionnaires à propos de leurs déplacements sur le territoire. Ils en ont déduit la carte suivante, qui couvre une grande partie de la Nouvelle-France, incluant la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean :

⁵⁰⁷ L'un des principaux groupes évoqués dans les études seront les «*Kakouchakhi*» (qui seront plus communément nommés dans les sources sous la forme «*Kakouchaks*» ou, en français, «*Nation du porc-épic*»). Les Français entretiendront durant les décennies 1650 et 1660 des rapports étroits avec eux, puisque ces Amérindiens tendent à occuper une zone territoriale située à proximité de Tadoussac, dont le Lac-Saint-Jean est le centre. Parmi les autres groupes évoqués de manière récurrente dans les sources de la seconde partie du 17^e siècle comptent les «*Oupapinachiouek*» (appellation retrouvée aussi sous diverses formes, «*Papinachois*» étant la plus commune). On les rencontre pour leur part surtout dans une zone territoriale située à l'embouchure de la rivière Betsiamites, sur la côte du fleuve Saint-Laurent à environ 150 kilomètres à l'est de Tadoussac. On retrouve également dans les sources les «*Attikamegouek*» (plus généralement désignés par le terme «*Attikameks*»), lesquels gravitent dans le secteur forestier à l'ouest du Saguenay Lac-Saint-Jean, soit dans l'arrière-pays de Trois-Rivières. Comme autre exemple de collectivités amérindiennes avec lesquels les Français entrent en relation figurent les «*Mistasiniouek*» (qui seront pour leur part davantage connus sous le nom de «*Mistassins*»), qui ont comme centre d'activité le lac Mistassini, à quelques 400 kilomètres au nord du Lac-Saint-Jean.

⁵⁰⁸ L'ouvrage des chercheurs Nelson-Martin Dawson et Charles Vincent présente des explications sur les méthodes des Delisle, de même qu'une compilation de cartes qu'ils ont produites, dont plusieurs étaient conservées aux Archives Nationales de France et jusqu'alors inédites. Voir Nelson-Martin Dawson et Charles Vincent, *L'atelier Delisle : l'Amérique du Nord sur la table à dessin*, Québec, Septentrion, 2000, 306 p.

Carte 10 : Esquisse des Delisle situant des groupes autochtones sur le territoire, produit vers la fin du 17^e siècle



Source : Guillaume Delisle, «Croquis de la relation de la Nouvelle-France et des Hurons en 1642 et 1643», ANF, MAP, 6JJ/75B, no14, 18. Présenté en partie dans Nelson-Martin Dawson et Charles Vincent, *L'atelier Delisle : l'Amérique du Nord sur la table à dessin*, Québec, Septentrion, 2000, p. 203.

En observant cette carte de près, on constate qu'elle expose des informations associées à la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et à ses zones territoriales voisines. Les Delisle ont notamment positionné sur cette carte, en plus des Amérindiens de Québec et de Tadoussac, les treize groupes énumérés dans la source précédemment citée. Ces groupes ont été placés par les chercheurs sur un trajet formant une boucle sur le territoire. Cette boucle, qui débute à Tadoussac et qui s'enfonce dans les terres, correspond à l'endroit où se situent la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean. L'encadré suivant présente un agrandissement du segment de la carte couvrant cette région.

Carte 11 : Détail de l'esquisse précédente



Sur la carte paraissent plusieurs indications méritant d'être ici relevées. On y trouve notamment, au lieu qui correspond à l'embouchure du Saguenay, la mention : «*Mission de Tadoussac commencée il y a 3 ans où se trouvent plusieurs nations du Nord*», puis, à l'endroit où se trouve le lac Saint-Jean «*Maouatchihitonniam [autre nom pour Métabetchouan] lieu où les Hurons trafiquent avec les Nations du Nord*». Ensuite viennent, tout autour du lac, les noms de plusieurs groupes énumérés dans les sources documentaires citées précédemment. Un peu en périphérie du lac se trouve la mention : «*Les Attikamègues [illisible] des nations que nous avons dans le Nord, demeurant à 3 ou 4 journée du grand fleuve vers le Nord*» ainsi que «*Les Algonquins sont plus hauts que les Montagnets [illisible] de divers lieux tirant vers les Hurons et les autres sont voisins des Montagnets étant mêlés avec eux.*» Finalement, à proximité de Québec, on retrouve les commentaires suivants : «*Bourg de Sillery dit St. Joseph [la mission de Québec] à 2 lieux de Kébec et 40 de Tadoussac*» et «*Les Montagnets [:] peuple qui ont leur demeure plus proche de Kébec et s'appellent ainsi à cause des hautes montagnes*». Cette carte donne un reflet du discours sur les populations amérindiennes régionales qui se profilent alors dans les sources.

Il importe ici de souligner que les Delisle ne sont pas les seuls à avoir tenté d'établir la position géographique de l'un ou l'autre des différents groupes nommés dans les sources

de l'époque : cet exercice aussi a été entrepris par quelques chercheurs contemporains. La plupart d'entre eux ont axé leur approche sur l'étude du positionnement d'un groupe spécifique, non pas de plusieurs à la fois. Parmi ces chercheurs comptent l'anthropologue Georges Fortin, qui a traité de la localisation géographique des *Kakouchaks*⁵⁰⁹, Jean-Paul Simard, autre anthropologue, qui s'est pour sa part consacré à l'étude du territoire d'un groupe nommé les *Mouchaoua-Ouastiriniouek*⁵¹⁰ et l'archéologue Marcel Laliberté, quant à lui se spécialisant dans l'étude de l'occupation territoriale des *Takouamis*⁵¹¹. L'historien Nelson-Martin Dawson, pour sa part, s'est affairé à la tâche de localiser l'ensemble des groupes autochtones de la région évoqués dans les sources au 17^e siècle⁵¹², en plus de présenter des analyses du travail qu'avaient fait les Delisle en ce sens.⁵¹³ L'historien Raynald Parent a également tenté de préciser la localisation de certains de ces groupes au Saguenay – Lac-Saint-Jean, en plus de plusieurs autres qui leur sont périphériques en Mauricie et sur la Côte-Nord.⁵¹⁴ Bref, les études de ce type à propos de la localisation des

⁵⁰⁹ Georges Fortin, «Le modèle ethnohistorique des Kakouchaks (les Montagnais du Lac-Saint-Jean)»..., p. 28-39.

⁵¹⁰ Jean-Paul Simard, «Le meeting de M8chau 8raganich», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 6, no 2, 1976, p. 2-16 et Jean-Paul Simard, «M8chau 8raganich et la traite de Tadoussac», *Saguenayensia*, vol. 19, no 4, 1977, p. 104-110.

⁵¹¹ Marcel Laliberté, «Sur la piste des Takouamis. Les populations et les axes traditionnels de communication dans les régions à l'ouest du lac Saint-Jean aux xvii^e et xviii^e siècles», *Saguenayensia*, vol. 29, no 4, 1987, p. 4-10.

⁵¹² Nelson-Martin Dawson, *Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais...*, p.79-92. (on y traite de la localisation des Kakouchaks) ; Il s'intéresse ensuite au destin historique des Attikamègues (incluant leur positionnement sur le territoire parmi leurs voisins) dans Nelson-Martin Dawson, *Des Attikamègues aux Têtes-de-Boule : mutation ethnique dans les Hauts Mauriciens sous le Régime français*, Québec, Septentrion, 2003, p.88-92. Il est à noter que ces livres ont été perçus – notamment dans les milieux de recherche universitaire - comme étant porteurs de thèses *disparisionnistes* à l'endroit de plusieurs groupes autochtones. Voir Paul Charest, «La supposée disparition des Atikamekw et des Montagnais», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, no 2, 1996, p. 84-85 ; Pierre Frenette, *Les Faux Innus, un faux débat*, Mémoire soumis à la Commission des institutions dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé Entente de principe d'ordre général entre les Premières nations de Mamuitun et de Natashquan et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, Janvier 2003. ; José Mailhot, «La disparition des Oumamiois et des Kichestigaux : une histoire cousue de fil blanc»..., p. 21-30. Pierre Trudel, «Des Québécois menacés de disparaître font disparaître des Atikamekw et des Montagnais...», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, no 2, 1996, p. 82-83. Les critiques adressées aux thèses *disparisionnistes* ont été abordées au second chapitre du présent travail.

⁵¹³ C'est à lui et au chercheur Charles Vincent que revient le mérite d'avoir mis au jour plusieurs des cartes anciennes des Delisle. Voir Nelson-Martin Dawson et Charles Vincent, *L'atelier Delisle...*

⁵¹⁴ Raynald Parent, «Inventaire des nations amérindiennes du Québec au début du XVII^e siècle», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.7, no 3-4, 1978, p. 5-20 ; Raynald Parent, *Histoire des Amérindiens, du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760*, Québec, Université Laval, Thèse (Ph.D.) 1985, 4 vol.

groupes amérindiens à cette époque abondent. Au fil de celles-ci ont été produites plusieurs cartes déclinant, à des degrés de modifications variables, les informations initialement proposées par les Delisle, sans toutefois qu'émerge un consensus sur l'emplacement géographique précise de ces multiples groupes. La complexité des avis sur la question découle principalement du fait que ceux-ci sont mobiles, et que leurs membres circulent et se retrouvent mélangés entre eux sur de vastes étendues territoriales. Il s'agit, au reste, d'un débat dans lequel la présente étude se garde de s'immiscer. Pour les besoins de l'analyse - qui concerne en premier lieu les métissages euro-amérindiens -, il n'apparaît pas nécessaire de procéder à une étude miro-historique de la localisation exacte et du déplacement de chacun de ces groupes : seule l'idée qu'ils sont multiples, mobiles et entrecroisés s'avère utile à la présente démarche de réflexion. Il sera vu en effet que le fonctionnement global de ces groupes est tel que ceux-ci ne disposent pas de frontière géographique et démographique rigide : ils sont souvent en déplacement et en processus d'échange de membres. Cette caractéristique fait en sorte qu'ils sont disposés à intégrer en leur sein des individus aux origines multiples (y compris d'ascendance mixte euro-amérindienne), sans que cela ne vienne contrevenir à leur mode de fonctionnement habituel.

Jusqu'à la fin du siècle, les sources documentaires continuent à porter ce discours sur la diversité des groupes présents dans les missions : elles regorgent de mentions non seulement à l'effet qu'il existe plusieurs «*nations*» au Saguenay – Lac-Saint-Jean et dans les zones territoriales environnantes, mais elles précisent aussi que des représentants de celles-ci se diffusent et se mélangent dans les établissements missionnaires. Les localités de Tadoussac, Chicoutimi et Métabetchouane accueillent ainsi chacune des membres de nombreuses «*nations*», auxquelles on accole différents noms.⁵¹⁵ Cette réalité se téléscopie d'ailleurs dans les *Registres de Tadoussac* qui - il faut le rappeler - compilent les actes

⁵¹⁵ Pour des exemples à ce propos, provenant de trois missionnaires : Relation du père Albanel (1671), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 56, p. 154-156. ; Relation du père Crespieuil (1672), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 60, p. 244. ; Relation du père Dablon (1677-1678), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 61, p. 85-86.

civils réalisés par les missionnaires auprès des groupes fréquentant les différentes missions locales. À mesure que le catholicisme se diffuse dans la région, les jésuites identifient des Amérindiens et notent sur papier les sacrements impliquant ces derniers. Au départ, la plupart des individus ainsi identifiés par les jésuites dans ces documents sont associés à une «nation» spécifique. On compte parmi celle-ci des *Abanakis*, des *Algonquins*, *Attikamegues*, des *Etechemins*, des *Gaspésiens*, des *Hurons*, des *K8as8ik8echi8ets*, des *Mistassinirini8ek*, des *Nitchik8n-8irini8*, des *8ik8atge8ts*, des *8inipeg8irini8ets*, des *8kestig8ets*, des *8mami8ets*, des *8tabitibe8ek*, des *Papinachois* et des *Poek8agamensibus*.⁵¹⁶ Durant cette période apparaît aussi dans les sources documentaires le terme utilisé par les Amérindiens de Tadoussac pour se désigner eux-mêmes : *8sakiseg8ek*.⁵¹⁷ Parallèlement à cette nomenclature complexe cohabite toujours l'appellation de *Montagnais*, d'ailleurs largement utilisée par les Français dans leurs écrits. Au fil du temps, ce dernier vocable tend à supplanter les autres dans la documentation. Alors qu'au départ, les Français décrivant les populations de la région désignaient de *Montagnais* que les Amérindiens de Tadoussac et identifiaient les autres groupes par des noms en langue autochtone, peu à peu à la fin du 17^e siècle, ils tendent à leur associer collectivement cet exonyme.

4.3.3 DES GROUPES QUI S'ENTRELACENT

A priori, cette grande diversité de «nations» dont font état les sources pourrait donner l'impression qu'il se trouve autour des missions et des postes de traite de la région

⁵¹⁶Les groupes présents dans les registres ont été répertoriés et ont été listés par les chercheurs Léonidas Larouche et Léo-Paul Hébert. Chaque registre présente un index listant les «nations» amérindiennes qu'il mentionne, avec des renvois aux endroits spécifiques où apparaissent leurs différents noms. Ici n'ont été retenues que les «nations» dont les registres mentionnent la présence sur le territoire au 17^e siècle. Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. 211 et Léo-Paul Hébert, *Le troisième registre de Tadoussac...*, p. 334. En outre, il n'est pas certain qu'il s'agit tous d'endonymes. Plusieurs de ces noms peuvent être des exonymes, que les Français ont recueillis auprès d'individus externes aux groupes qu'ils désignent. Aussi, les noms de plusieurs de ces groupes sont orthographiés de manière diverses, parfois de plus d'une dizaine de façons différentes. Par soucis de simplification, une seule des différentes déclinaisons orthographiques de chaque nom a été conservée.

⁵¹⁷ Bonaventure Fabvre (Gérard E. McNulty et Lorenzo Angers, éd.), *Racines montagnaises compilées à Tadoussac avant 1695 par le père Bonaventure Fabvre, jésuite*, Québec, Université Laval, 1970, p.247.

une multitude d'entité populationnelles amérindiennes aux cultures et aux langues différentes. Cette impression pourrait toutefois s'avérer inexacte : le terme «*nation*» n'a pas à cette époque la même portée qu'aujourd'hui. Il est alors utilisé pour désigner des groupes de nature variée, qui peuvent parfois certes correspondre à des entités aux cultures fort distinctes, mais parfois aussi à de simples unités familiales appartenant à un seul et même ensemble culturel. En ce sens, lorsque les sources de cette époque présentent une multitude de «*nations*» amérindiennes dans la région, il n'est pas nécessairement question de groupes ayant des frontières identitaires rigides : il s'agit dans bien des cas de petites entités familiales partageant une même base identitaire qui par ailleurs entretiennent entre elles des liens matrimoniaux.

Pour schématiser, on peut affirmer que le terme de «*nations*» - qui fourmille dans la documentation régionale du milieu du 17^e siècle – peut parfois suggérer plus de différences entre ces groupes qu'il n'en existait réellement. Les missionnaires – principaux observateurs de l'époque ayant laissé des écrits dans lesquels ils nomment les groupes composant la population locale – connaissaient peu au départ la morphologie des multiples unités familiales dispersées dans cette vaste région. Ils ne rentraient en contact avec elles au début que de manière sporadique et occasionnelle. Au moindre signe à l'effet que ces unités avaient une cohésion de groupe, ils tendaient à les classer comme des «*nations*» (vocabulaire qui, au demeurant, n'avait pas la même signification qu'aujourd'hui). Au fil du temps cependant, les Français prennent conscience de l'appartenance commune de la plupart d'entre elles à un même espace identitaire et linguistique et tendent à ne plus les désigner comme autant de «*nations*». Si l'on s'éloigne de la région à l'étude, on constate dans l'historiographie la présence d'analyses analogues à ce sujet.⁵¹⁸ L'historien Gilles Havard, qui s'est penché quant à lui sur la région des Pays d'en Haut – cette vaste zone à

⁵¹⁸ Voir par exemple Gilles Havard, *Empire et métissages...*, p. 137-142 ; James Clifton, *The Pokagons, 1683–1983, Catholic Potawatomi Indians of the St. Joseph River Valley*, Lanham, University Press of America, 1984, p. 2-9 et Gordon Day, «Le problème des identités tribales. Les Abénaquis de Saint-François (Odanak)», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 13, no 2, 1983, p.101-106.

l'intérieur du continent – durant la période 1660-1715, donne ces explications au sujet de l'utilisation du terme «*nation*» à cette époque :

Les explorateurs et les missionnaires ne prêtent pas toujours attention aux différences culturelles entre les Indiens, mais ils constatent l'existence de groupes bien distincts, qu'ils vont souvent nommer «nations». Par ce vocable étaient au vrai désignée toute entité sociopolitique unifiée, toute collectivité politique indépendante partageant la même culture et se montrant aptes à agir collectivement dans l'organisation de la vie quotidienne (chasse, guerre, commerce, etc...). Il pouvait s'agir une tribu, mais aussi d'une confédération, d'un village, ou d'une simple «bande».⁵¹⁹

Cet historien explique ainsi que le terme «*nation*» est un mot qui a à cette époque une signification élastique, puisqu'il désignait toute «*entité sociopolitique unifiée*». Ces entités pouvaient correspondre à des unités populationnelles autochtones de natures diverses, allant de la simple bande à une confédération amérindienne, en passant par la tribu. Il est à rappeler que dans le cadre spatio-temporel exploré par cet historien, une bande pouvait se limiter à moins d'une vingtaine d'individus, alors qu'une confédération pouvait en comprendre des dizaines de milliers. Havard observe ainsi que chacune de ces entités pouvait se voir désigner comme une «*nation*». Certaines bandes amérindiennes, ainsi qualifiées par ce vocable, se retrouvaient à l'intérieur de tribus et de confédérations, qui elles-mêmes étaient à leur tour considérées comme des «*nations*». En clair, la division de la population amérindienne d'une région en différentes petites et grandes «*nations*» par les observateurs de l'époque était bien souvent arbitraire et ne correspondait pas nécessairement à des frontières culturelles et linguistiques claires entre les groupes. Il suffisait qu'un groupe – par exemple une simple unité familiale rassemblant quelques membres et s'étant désigné un chef - montre un minimum de cohésion pour qu'il soit désigné ainsi. Ce type d'analyse appelle les milieux de recherche en histoire à prêter attention aux circonstances dans lesquelles ce vocable est utilisé, de manière à voir parmi ses significations possibles laquelle sied davantage aux groupes qu'il désigne.

⁵¹⁹ Gilles Havard, *Empire et métissages...*, p. 137.

À cet effet, plusieurs indices démontrent que la plupart des groupes identifiés comme étant des «*nations*» dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean (et dans les environs) étaient en fait de petites unités familiales. Il n'existe aucun moyen de connaître avec exactitude et certitude le nombre d'individus associés à chacune des «*nations*» locales dont les sources font références localement à la fin du 17^e siècle. Les documents se contentent le plus souvent de les nommer ou, quelquefois, d'avancer le nombre de ses membres rassemblés en un endroit particulier, mais sans indiquer si tous sont présents. De plus, bien souvent, une «*nation*» n'est jamais seule dans un lieu : plusieurs d'entre elles s'agglutinent sur le territoire, particulièrement autour des missions. Ces indices pointent vers l'idée générale que ces groupes fonctionnent en commun, qu'ils n'ont pas entre eux de frontières rigides. Par ailleurs, dans le cadre de la présente recherche ont été retrouvés quelques indices démontrant qu'il existait des caractéristiques linguistiques communes reliant entre elles la majorité des «*nations*» dont les sources rapportent la présence dans la région. Ces liens apparaissent de plus en plus clairement au fil du temps, à mesure que les Français se familiarisent avec ces groupes et écrivent des témoignages à leur propos.

Pour exposer ce phénomène, il convient de rappeler que lorsque les Français pénètrent durablement dans la région à partir de 1641, ils ont déjà eu l'occasion de se familiariser avec la langue dite montagnaise. Cette langue, ils l'ont d'abord apprise à Québec, puis continueront à en parfaire l'apprentissage au fil du temps, à mesure qu'ils s'enracinent aussi à Tadoussac. Par la suite, à partir de 1647, les Français commencent peu à peu à remonter le Saguenay, pour se rendre jusqu'au Lac-Saint-Jean et y commercer de manière régulière. C'est à ce moment que, parallèlement aux «*Montagnais*» de Québec et de Tadoussac, les colons rencontrent de multiples nouvelles «*nations*», qu'ils identifient par des noms amérindiens. Plus le temps passe, plus on s'aperçoit d'après les témoignages des sources documentaires que l'ensemble de ces groupes partagent une assise identitaire commune, laquelle se reflète par le fait qu'ils parlent tous une même langue – la langue montagnaise - à quelques variations dialectales près.

Pour la majeure partie de la période présentement étudiée (soit avant 1684), il n'existe pas de dictionnaire ou de grammaire de la langue montagnaise.⁵²⁰ Pour évaluer le degré de similitude entre les parlers en usage dans les différents groupes présents de la région, l'historien doit dans un premier temps se fier aux impressions et commentaires que donnent les Français à ce propos. L'un des signes probants du fait que ces groupes partagent cette même langue est le fait que les Français qui ont appris le montagnais affirment pouvoir l'utiliser facilement auprès des nouveaux groupes qu'ils rencontrent. On observe ainsi que lorsqu'ils s'aventurent sur le territoire et rencontrent des membres de nouvelles «*nations*», les missionnaires affirment qu'ils arrivent à se faire comprendre de leurs membres en utilisant le montagnais. Ce type de commentaires fait son apparition dans les sources dès les débuts de la mission à Tadoussac en 1641, où le père Le Jeune affirme alors avoir rencontré des Amérindiens d'un groupe voisin qui provenaient du «*Sagné*» et qui n'avaient jusqu'alors jamais vu de Français. Il étonne les visiteurs en entamant une conversation avec eux dans une langue qui leur est intelligible :

*Je vy aborder icy quelques jeunes gens du Sagne, qui n'avoient jamais veu de François ; ils furent bien estonnes de m'entendre parler leur Langue: ils demandoient de quel païs j'estois; on leur dit, que i'estois de Kebec, & de leurs parens ; mais ils n'en pouvoient rien croire.*⁵²¹

Par la suite, alors que les Français rayonnent sur le territoire autour de Tadoussac, ils rencontrent d'autres «*nations*» qui, elles aussi, parlent le montagnais. C'est le cas des Papinachois, groupe tenant ses quartiers à quelques 150 kilomètres de Tadoussac, sur le littoral du Saint-Laurent, à propos duquel on écrit en 1669 :

Il faut joindre à la Mission de Tadoussac, celle des Papinachois, comme l'une de ses dépendances. Ces peuples sont toujours errants dans les forests, & se rendent chaque année dans un lieu, sur le grand fleuve de

⁵²⁰ Les deux premiers documents de la sorte n'ayant été produits que vers la fin du siècle, soit respectivement vers 1684 et 1695. Antoine Silvy, *Dictionnaire montagnais-français...* et Bonaventure Fabvre (Gérard E. McNulty et Lorenzo Angers, éd.), *Racines montagnaises compilées à Tadoussac avant 1695...* Dans les introductions de ces ouvrages paraissent de courtes analyses laissées par des linguistes sur les similitudes que la langue consignée par écrit à cette époque entretient avec celles toujours parlées aujourd'hui.

⁵²¹ Relation du père Le Jeune (1640-1641), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 21, p. 98.

*Saint Laurens, pour leur commerce à cinquante lieuës plus ou moins, au dessous de Tadoussac du costé du Nord. Quantité de gens de cette nation, qui parlent tous Montagnais, ayant été autrefois instruits & baptisez par nos Peres, retiennent encore les principes de l'Evangile*⁵²²

En rayonnant autour de Tadoussac, les Français ne cessent de trouver des «*nations*» et qui, somme toute, ont pour dénominateur commun cette même assise linguistique. Aussi, plus les Français s'aventurent dans les différentes zones de la colonie au-delà du Saguenay – Lac-Saint-Jean, plus ils s'aperçoivent que le montagnais constitue en fait un vaste ensemble linguistique qui renferme encore bien davantage de «*nations*», depuis le Saint-Maurice jusqu'aux confins de la Côte-Nord. Ce grand ensemble linguistique en côtoie par ailleurs au moins deux autres d'ampleur similaire, soit ceux formés par les «*nations*» de langues algonquine et abénaquise. Comme les jésuites le souligne en 1658:

*Toutes ces nations sont fixes et bien peuplées et parlent toutes ou franc algonquin, ou franc montagnais, ou franc abnaquoiois, quelques unes un mélange de ces trois langues, qui ont beaucoup de rapports entre elles [...]*⁵²³

Ce commentaire rappelle à l'historien qu'il lui serait simpliste de présenter le montagnais comme une langue parlée de manière uniforme par l'ensemble de ses locuteurs et côtoyant parallèlement d'autres ensembles linguistiques similairement monolithiques. Les frontières linguistiques qui séparent les groupes de langue montagnaise des autres sont plus fluides et se moulent aux aléas de leurs contacts avec leurs voisins. Pour ce qui est des groupes gravitant autour des missions et des postes de traite de la région à l'étude, ils parlent ce que les Français appellent parfois le «*franc montagnais*». En périphérie, on parle le montagnais avec cependant des degrés divers de variations par rapport à la forme de cette langue que les Français connaissent le plus (et qu'ils ont décidé de décréter comme

⁵²² Relation du père Lemercier (1668-1669), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit relations and allied documents...*, vol. 52, p. 218.

⁵²³ En parlant des groupes circulant dans les missions autour de la vallée du Saint-Laurent, le père Le Jeune les sépare en trois familles linguistiques inter-reliées. Relation du père Le Jeune (1657-1658), dans Lucien Campeau, *Monumenta Novae Franciae...*, vol. 9, p. 279-280.

une norme). Les observateurs de l'époque indiquent à l'occasion que certains groupes parlent un «*montagnais*» auquel on ajoute un qualificatif qui en marque la distinction par rapport à cette norme, le désignant par exemple de «*quasi*» pareil à celui qu'ils connaissent, de «*différent*»⁵²⁴ ou en spécifiant qu'il contient des «*mots et idiômes*» jusqu'alors inconnus.⁵²⁵ Parfois va-t-on aussi évoquer le fait que certains groupes (dont les membres sont habituellement reculés dans les bois) parlent des mélanges de montagnais ou d'une autre langue. C'est le cas ici dans un témoignage du père Lalemant, qui explique qu'un groupe de néophytes va rencontrer la nation des *sta8kot8emi8ek*, dans un secteur forestier à l'ouest du Saguenay – Lac-Saint-Jean, dont la langue retient de l'algonquin et du montagnais :

*Une escouade de vingt-cinq ou trente hommes estoient allez en marchandise vers la nation des sta8kot8emi8ek. Ce sont des peuples qui ne descendent quasi jamais vers les Français. Leur langue est meslée de l'algonquine et de la montagnèse.*⁵²⁶

Aussi, les Français notent parfois l'existence de spécificités dialectales propres à un groupe, mais ils arrivent tout de même à s'accommoder de celles-ci. La relative proximité des groupes de langue algonquine fait en sorte que la connaissance de cet autre idiome, en plus du Montagnais, s'avère un atout pour les Jésuites œuvrant dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, laquelle attirait des groupes divers de régions parfois éloignées. Pour schématiser, on peut dire qu'il existe chez ces groupes (voisins et liés entre eux) un éventail d'expressions linguistiques intercompatibles que l'on peut situer sur un continuum de langages apparentés, dont le «*franc algonquin*» et le «*franc montagnais*» constituent les extrémités. À ce chapitre, le père Crespieul, en parlant de Charles

⁵²⁴ Par exemple, le père Louis Nicolas, qui se trouve à Sept-Îles durant les années 1670, affirme à propos des Amérindiens qui s'y trouvent : «[T]outes ces nations parlent quasi de mesme le sons de leur langue est Montagnes. Il est Beaucoup différent de celui de ceux qui viennent a Tadoussak et Chektitimi et a Pigtkagami [Lac-Saint-Jean]. Pour les entendre raisonnablement il faut bien scauvoir le Montagnes.» Louis Nicolas, «Mémoire pour un missionnaire qui ira aux 7 isles», dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit relations and allied documents...*, vol. 59, p. 56.

⁵²⁵ Relation du père Dablon (1673-1674), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 59, p. 48.

⁵²⁶ Relation du père Lalemant (1650), dans Lucien Campeau, *Monumenta Novae Franciae...*, vol. 7, p. 755.

Tek8erimat, un Amérindien qui lui avait enseigné ces deux langues lors de ses missions dans la région, écrit :

[il] *me fut d'un grand secours pendant 3 ou 4 ans pour apprendre les langues Montagnaise et Algonquine, et parmi les sauvages étrangers établis dans la nouvelle mission de la rivière M8cha8raganich, chez les Mistassins et au lac Peok8agamy [lac Saint-Jean]. Il entendait presque toutes les langues.*⁵²⁷

À travers cet échiquier dialectal complexe, on observe malgré tout qu'il existe une certaine unité linguistique parmi les groupes qui s'agglutinent dans les missions du Saguenay – Lac-Saint-Jean, ce qui se reflète par le fait que les jésuites arrivent à s'y débrouiller en utilisant un même répertoire linguistique (qu'ils associent au montagnais et, parfois aussi de manière complémentaire, à l'algonquin). Cette conclusion se renforce lorsque sont produits les premiers dictionnaires de la langue montagnaise, vers la fin du siècle. Il s'agit de ceux compilés par le père Antoine Silvy (qui a travaillé dans les missions du Saguenay – Lac-Saint-Jean entre 1678 et 1684) et par le père Bonaventure Fabvre (qui a principalement œuvré auprès des Amérindiens de Tadoussac entre 1679 et 1693).⁵²⁸ La particularité de ces ouvrages est qu'ils ont été écrits non pas avant les mouvements régionaux de «nations» dont font état les sources durant la fin du 17^e siècle, mais bien pendant que ceux-ci se produisent. Or, les missionnaires ne notent dans leurs dictionnaires aucune mention particulière sur l'existence d'importantes frontières dialectales entre les différents groupes présents au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Aussi, ces dictionnaires – qui présentent des notions semblables et compatibles - sont ensuite utilisés par les jésuites qui veulent séjourner auprès des différents groupes dans les missions de la région. L'ensemble de ces indices permettent de conclure que, de manière globale, on note la persistance à travers le temps de la présence dans la région de groupes généralement affiliés au même ensemble linguistique

⁵²⁷ Père Crespieu, «Mort précieuse de certains Algonquins et Montagnais : éloge des Montagnais = Pretiosa mors quorundam Algonquiniorum et Montanensium», traduit du latin et présenté dans : Association de la propagation de la foi (Diocèse de Québec). *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, Québec, Éditeur L. Brousseau, 1866, vol.17, p. 31.

⁵²⁸ Antoine Silvy, *Dictionnaire montagnais-français...* et Bonaventure Fabvre (Gérard E. McNulty et Lorenzo Angers, éd.), *Racines montagnaises compilées à Tadoussac avant 1695...*

montagnais ainsi que, par extension et dans une moindre mesure, de l'ensemble linguistique algonquin voisin.

Il est à noter en dernier lieu que parmi les Amérindiens présents au Saguenay – Lac-Saint-Jean à la fin du siècle, certains proviennent de groupes non-reliés à l'univers linguistique montagnais ou algonquin. On compte quelques mentions à l'effet que les missions et les postes de traite de la région sont fréquentés notamment par des Hurons et même, en temps de paix, par des Iroquois.⁵²⁹ Ces individus sont nettement minoritaires par rapport aux autres Amérindiens présents. Il est cependant difficile d'en tenir le compte, tant les liens généalogiques qui entrelacent les Amérindiens affiliés aux différents groupes sont complexes. Sur ce point on note qu'à mesure que se diffuse le catholicisme au Saguenay – Lac-Saint-Jean, les jésuites couchent sur papier les actes qu'ils président auprès des Amérindiens, dont les mariages. On observe ainsi dans les registres de Tadoussac non seulement que les multiples groupes associés à la langue montagnaise établissent aisément entre eux des liens par le biais de mariages⁵³⁰, mais qu'ils s'allient aussi à des membres de communautés dont ce n'est pas la langue première. Les mariages deviennent des occasions pour les communautés de se rapprocher. On peut citer ici en exemple ce mariage, célébré au Lac-Saint-Jean en 1681 :

*Ego Ant. Dalmas S.J. Sacerdos, 15 junii A.D. 1681, in sacello Sti Caroli as lacum Pe8ak8agami solemnii ritu per verba de praesenti matrimonio junxi Nicolaum T8et8e ex patre Roberto 8abnaki et ex matre Ag8tessens, Algonkini, vidua Roberti Abnakensi et conjuge 8sk8endo Abnakensi, cum Maria filia Ka Nagabistichit. Testes fuerunt Robertus pater adoptivus Nicolai T8et8e et pater Mariae Ka Nagabistichit et plures alii tam Algonquini quam Montanenses et Abnakenses.*⁵³¹

⁵²⁹ On évoque par exemple la présence dans la région d'«un Iroquois marié à une de nos montagnaises». Relation du père Dablon (1676-1677), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol.60, p. 246-248.

⁵³⁰ Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. 81 à 104.

⁵³¹ Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p.89.

En d'autres termes, on indique dans ce passage du second registre de Tadoussac que Nicolas T8et8e (qui est fils d'un père algonquin et d'une mère abénaquise qui est veuve) est uni à Marie Ka Nagabistichit (qui pour sa part porte le nom d'une famille dont plusieurs membres sont rattachés aux groupes autochtones de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean⁵³²). Signe de rapprochement entre les différents groupes, le mariage a comme témoin le père adoptif du marié, le père de la mariée et de nombreux autres témoins que l'on décrit comme étant «*tam Algonquini quam Montanenses et Abnakenses*».⁵³³ Au demeurant, plus les échanges matrimoniaux de ce type s'opèrent, plus ces groupes familiaux s'entrelacent et moins pertinentes deviennent les distinctions terminologiques les séparant. C'est ainsi que plusieurs noms de «*nations*» tomberont ainsi en désuétude durant la période présentement étudiée. Les jésuites vont peu à peu tendre à utiliser le terme «*Montagnais*» pour désigner l'ensemble de la population amérindienne locale, quel que soit les origines particulières de ses membres, lesquelles sont par ailleurs de plus en plus entrelacées.⁵³⁴

L'utilité de ces constats dans le cadre d'une étude en ethnogenèse métisse réside dans le fait qu'ils nous rappellent que la population amérindienne locale n'est pas un monde fermé, qui cherche à rester hermétique par rapport à gens provenant de l'extérieur. Les unions exogames par définition, peuvent représenter pour les groupes locaux des occasions d'établir ou d'entretenir des liens avec des voisins. Cela a été vu dès la première partie du 17^e siècle : les frontières des unités familiales autochtones ne sont pas figées, puisqu'elles sont appelées à se modifier constamment au gré de ces unions, lesquelles ont une fonction diplomatique et commerciale.⁵³⁵ On relève dans la région en cette seconde partie du 17^e siècle

⁵³² Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p.16, 18, 27, 42, 45 et 64.

⁵³³ Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. 89.

⁵³⁴ Parfois même, les sources recourent au nom d'«*Algonquins inférieurs*» (par opposition aux «*Algonquins supérieurs*»), que l'on trouve à l'Ouest, vers la région de l'Outaouais), pour désigner l'ensemble de la population régionale pour qui la langue prépondérante est le montagnais. L'expression «*algonquin inférieur*» est utilisée maintes fois dans la documentation de l'époque afin de désigner des «*Montagnais*». Pour un résumé sur la question, voir Antoine-François Prévost, *Histoire générale des voyages ou Nouvelle collection de toutes les relations de voyages par mer et par terre, qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues de toutes les nations connues : contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile et de mieux avéré dans les pays ou les voyageurs ont pénétré : touchant leur situation, leur étendue*, Paris, Chez Didot, 1746, vol.15, p. 16.

⁵³⁵ Pour reprendre encore une fois les propos de l'historien Gilles Havard : «*Il convient en ce sens de remarquer que la tribu [qu'il définit comme un clan], contrairement à une vision essentialiste des Indiens,*

des constats qui permettent de consolider l'idée que les groupes locaux ont la capacité d'accueillir et d'intégrer en leur sein des membres de groupes externe, tout en conservant leur base identitaire. Cela fait partie, en quelque sorte, de leur fonctionnement dans la manière dont ils établissent leur rapport aux autres. C'est dans ce contexte d'intégration au monde autochtone qu'il faut situer les couples euro-amérindiens régionaux dont les sources commencent à faire mention durant cette période de l'histoire.

4.4 MÉTISSAGES ET INDICATEURS D'ETHNOGENÈSE MÉTISSE POUR LA PÉRIODE 1641-1700

4.4.1 UN CONTEXTE QUI REND LE MÉTISSAGE PERMANENT

De 1641 à 1700, l'histoire de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean est caractérisée par une intensification des phénomènes de métissage dont la mise en branle avait été observée durant les périodes précédentes de l'histoire. Cette intensification survient notamment à la faveur d'une transformation profonde de la manière dont les colons fréquentent le territoire, laquelle entraîne des changements fondamentaux dans leur dynamique de rencontres avec les Amérindiens. Alors qu'autrefois, un personnel de quelques 200 français séjournait en temps estival à Tadoussac, durant la seconde partie du 17^e siècle seulement quelques dizaines –environ une trentaine- d'entre eux foulent le sol de la région chaque année. S'ils sont moins nombreux, ces colons, en contrepartie, sillonnent le territoire beaucoup plus profondément que leurs compatriotes d'antan et de manière plus fréquente. Désormais, des négociants de fourrures et des missionnaires sont présents à l'année à l'échelle du Saguenay – Lac-Saint-Jean et même bien au-delà, dans les régions périphériques que l'on peut atteindre par les réseaux hydrographiques des terres septentrionales. A partir de 1671, l'ouverture d'une chaîne de postes de traite, disposés à différents endroits le long de ces réseaux (sur les sites où les Amérindiens avaient l'habitude de se rencontrer pour commercer) vient offrir un support à la présence française

n'est pas un espace social étanche. Au contraire, elle est constamment ouverte sur l'extérieur, comme l'exprime sa capacité d'adoption et d'intégration des étrangers dans les réseaux de parenté. [...] La tribu n'est donc pas une ethnie particulière, ni une entité culturelle repliée sur elle-même, mais une unité sociale qui s'autoreproduit, quitte à lorgner vers l'extérieur, et qui repose sur l'affinité». Gilles Havard, *Empire et métissages...*, p. 138.

localement. A Chicoutimi et Métabetchouan, des habitations permettent aux colons d'y passer de longs séjours, ce qui leur donne l'occasion d'entretenir avec les Amérindiens des relations à long terme. De plus, les installations de Métabetchouan comptent aussi, à partir de 1683, une ferme, qui produit assez de viande de bétail et de récoltes pour alimenter une partie du personnel des postes de traite. Plus que jamais les Français s'ancrent dans ce territoire qui leur était jusqu'alors relativement peu familier, principalement dans ses parties les plus septentrionales.

Le mouvement de pénétration des Français vers l'intérieur des terres se conjugue à une modification des habitudes de déplacement des Amérindiens sur le territoire. L'une des manifestations les plus évidentes de ce phénomène est le délaissement progressif par ces derniers des grandes foires estivales à Tadoussac. En l'espace de quelques années, soit entre 1641 et le début des années 1670, le nombre d'Amérindiens convergeant à cet endroit à chaque été passe d'un millier à une centaine. Les comptoirs de Chicoutimi et de Métabetchouan, en contrepartie, vont quant à eux attirer de multiples petits noyaux familiaux amérindiens, lesquels forment ensemble des attroupements d'ampleur variable allant de quelques personnes jusqu'à quatre cent individus environ. Par ailleurs, ces changements dans le cycle de déplacements des autochtones sur le territoire se déroulent à un moment de l'histoire où ceux-ci connaissent des fluctuations démographiques importantes. À force d'intensifier et de prolonger leurs contacts avec les Français, les Amérindiens ont contracté les maladies que ces derniers transportent, et qui se révèlent pour eux particulièrement mortelles. Malgré les épreuves épidémiologiques qu'elle traverse, la population régionale arrive à se maintenir sur le territoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Le fonctionnement de ses unités familiales est tel que celles-ci peuvent absorber de nouveaux membres provenant de régions périphériques et les intégrer parmi elles. En bout de ligne, on peut estimer qu'entre 500 et 1000 Amérindiens – pour la vaste majorité associés à la famille linguistique montagnaise - continuent à graviter autour des postes de traite de la région chaque année.

Cette nouvelle dynamique de rencontres s'inscrit dans un momentum historique qui prend fin avec le siècle. Quadrillée par un efficace réseau de postes de traite de fourrures, la région voit au fil du temps ses ressources en pelleteries se tarir graduellement. Durant les deux dernières décennies du siècle, les activités commerciales y connaissent des ratés. Les permis de traite sur le territoire ont peine à trouver preneurs aux enchères. Les négociants, qui ne font plus leurs frais, tendent à bouder la région. Les Amérindiens, ne trouvant plus suffisamment de fourrures pour justifier des déplacements vers les postes de traite, tendent à s'en éloigner aussi. Signe des temps, le poste de Métabetchouan est fermé en 1698, faute de fourrures et d'intérêts de la part des acteurs du commerce, autant Français qu'Amérindiens. Parallèlement, la colonie entame une nouvelle poussée expansionniste vers l'intérieur du continent à la suite de la *Grande Paix de Montréal*, convenue en 1701 avec plusieurs des peuples qui l'occupent. De ce fait s'estompe l'importance qu'a revêtue pendant quelques années la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean dans le projet colonial français. Les derniers commerçants, de même que les derniers missionnaires, quittent l'endroit pour de meilleurs cieux au tournant du 18^e siècle.⁵³⁶ Le poste de traite de Chicoutimi tombe dans une période d'incubation historique, ne tournant plus qu'au ralenti sur la base de ses propres ruines pour des décennies par la suite. Tadoussac, pour sa part, restera un lieu de commerce marginal, qui ne reprendra jamais plus l'importance qu'il avait eue autrefois. Une époque venait de se terminer : ce n'est qu'au cœur du 18^e siècle – soit après que la faune se soit reconstituée – que d'autres projets de commerce et de conversion pourront y fleurir. L'analyse se termine ainsi avec le tournant du siècle.

Pour terminer le cheminement de recherche, il importe de prendre les faits tirés de cette dernière phase de l'histoire et de les placer sous le spectre d'analyse en matière d'ethnogenèse métisse, de manière à vérifier si une communauté tierce a pu émerger entre les populations amérindiennes et coloniales en contact durant cette période. La recherche se dirige ainsi vers un examen des indices à l'effet qu'il y a eu du métissage – à la fois culturel et généalogique – entre ces deux populations, en plus de proposer une analyse sur

⁵³⁶ Il faudra attendre la décennie 1720, pour que la présence coloniale y reprenne de la vigueur. Voir à ce propos Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean...*, p. 90-93.

les résultantes identitaires de ces derniers. Avant toutefois de traiter de la potentielle présence d'une communauté métisse dans la région en cette fin de siècle, il importe de voir en quoi les sociétés amérindienne et coloniale se sont elles-mêmes modifiées à force d'entretenir des contacts aussi prolongés entre elles au fil de l'histoire. Pour exprimer les choses de manière plus précise, la présente recherche se conclut sur l'idée que le métissage persistant entre colons et autochtones a fait en sorte que la distance culturelle qui les séparait autrefois s'est graduellement rétrécie. De ce fait, l'espace pour qu'une communauté métisse émerge entre eux s'est refermé d'autant. Il sera vu en cette fin de chapitre, en cette dernière partie du 17^e siècle, que le métissage culturel n'est pas l'apanage exclusif des individus aux racines généalogiques mixtes et ainsi que les conditions pour qu'une communauté métisse leur étant propre manquaient ainsi à l'appel.

4.4.2 LES AMÉRINDIENS S'ENRICHISSENT DE NOUVELLES PRATIQUES

Dans les chapitres précédents, il a été vu comment les Amérindiens, au contact des Européens qui venaient les visiter chaque été à Tadoussac, ont emprunté des traits culturels à ces derniers. Ce processus s'est notamment exprimé par l'intégration, dans leur quotidien, de nombreux objets de fabrication européenne. Dans leurs campements, les chaudrons, couteaux, têtes de haches et autres ferronneries se sont conjugués aux couvertures, vêtements, lainages et autres tissus venus d'Europe. Parmi les marchandises acquises auprès des Européens se trouvaient également quelques denrées à longue conservation, telles que des fruits secs, de la farine et même du tabac et du blé d'Inde importés d'autres zones coloniales. Plus que de simples articles de commodité marginale, ces objets sont d'utilité telle qu'ils ont eu un impact profond sur la manière dont les autochtones pouvaient subvenir à leurs besoins. L'habillement, la lutte contre le froid, le traitement de la viande, le transport du matériel, la chasse, la cuisson des aliments : ce ne sont là que quelques-uns des aspects de la culture amérindienne qui ont connu des changements profonds du fait de l'introduction de ces marchandises.

Au moment où s'entame la période présentement étudiée, l'usage des articles venus d'Europe est déjà répandu chez les Amérindiens et ce, depuis fort longtemps. On peut estimer en effet qu'au début de la décennie 1640, les autochtones de Tadoussac ont déjà vu les premiers objets en provenance d'outre-Atlantique leur arriver depuis environ un siècle. L'intensification du commerce des fourrures dans la région durant la dernière partie du 17^e siècle ne fera qu'accentuer leur diffusion. Signe des temps, les écrits de cette période de l'histoire tendent à ne plus faire mention que les autochtones ont en leur possession les objets européens dont on sait par ailleurs, en examinant le contenu des marchandises échangées, qu'ils se les procuraient en quantités. En d'autres termes, on ne fait plus de cas de l'utilisation de marchandises européennes par les autochtones, tant celle-ci est devenue banale. L'usage d'objets européens est désormais considéré par les observateurs de l'époque comme partie intégrante de la manière d'être des Amérindiens. On note tout de même que durant cette période de l'histoire, certains objets supplémentaires de fabrication européenne font leur apparition sur le territoire. Parmi ceux-ci, comptent les épingles à couture, le poste de Métabetchouan en recevant un millier en 1677.⁵³⁷ Les travaux réalisés dans le cadre de la présente recherche ont permis de trouver mention aussi, durant la dernière partie du siècle, de l'introduction sur le territoire de chandelles, d'ustensiles métalliques ainsi que de divers outils pour le travail du bois (limes, marteaux, pentures, scies, varlopes, entre autres) avec la construction des différents bâtiments dans la région à partir de 1646 (à Tadoussac), de 1671 (à Chicoutimi) et 1676 (à Métabetchouan).⁵³⁸ Il est par ailleurs probable que certains de ces objets se soient trouvés dans la région bien avant qu'on ne les mentionne dans la documentation. Concernant ce dernier point, on peut ici évoquer une anecdote tirée du récit que fait le père Le Jeune de son arrivée à Tadoussac en 1641, année qui marque le retour des missionnaires à cet endroit après presque dix ans d'absence. Les Amérindiens qui l'accueillent lui construisent pour l'accommoder un abri «à leur mode». Le jésuite affirme s'être montré reconnaissant envers ses hôtes, quoique déçu de ne pouvoir refermer la porte de sa petite habitation lorsqu'il la quitte. Un autochtone de Tadoussac remédie à ce problème :

⁵³⁷ Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan...*, p. 83-88.

⁵³⁸ Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan...*, p.85.

[...] *la porte seule me mettoit en peine, car je desirois la pouvoir fermer quand je sortirois, les Sauvages qui ne se servent que d'une ecorce, ou d'une peau pour fermer leurs cabanes, ne me sembloient pas assez bons charpêtiens pour fermer mon palais ; Mais Charles Meiachka8at, me montra que si; il s'en va chercher deux bouts de planche, les cloïe par ensemble, fait une petite Porte: i'avois avec moy un cademat pendu a un petit sac, il trouve l'invention [l'idée] de s'en servir pour fermer ma maison à clef: me voila donc logé comme un petit Prince dans un Palais,*⁵³⁹

Le document ne précise pas la provenance exacte du matériel utilisé. Les planches et les clous ici auxquels a recours l'Amérindien proviennent possiblement des anciennes installations françaises, dont les ruines gisaient à Tadoussac depuis que les frères Kirke y étaient passés. Il n'est pas impossible aussi qu'ils se les soient préalablement procurés auprès de marins de passage, lesquels étaient prompts à troquer de menus articles de nature diverse pour de la pelleterie. Quels que soient les détails de l'affaire, une chose apparaît certaine : ce type de témoignage reflète le fait qu'un Amérindien, mis en contact depuis longtemps avec des objets européens pour le travail du bois, a déjà pu se les approprier. Lorsque les postes de traite et les chapelles seront construites dans la région, des Amérindiens contribueront aussi à leur édification. Un siècle auparavant, leurs ancêtres avaient déjà été mis en contact avec le travail d'entonnage des huiles de baleine à l'intérieur des campements qu'avaient édifiés sur le littoral des marins venus d'Europe. Le contact prolongé des autochtones avec ces articles les amènent à s'ouvrir toujours plus à de nouvelles façons de faire. Ce qui se produit à la fin du 17^e siècle, en terme de diffusion chez eux de matériel venu du monde colonial, ne doit être ainsi vu que comme le prolongement d'une dynamique déjà ancienne.

En fait, s'il est un apport spécifique à la culture matérielle des Amérindiens à souligner durant cette période, c'est sans doute la démocratisation chez ces derniers des armes à feu. Il convient de rappeler qu'au début du 17^e siècle, les Français avaient donné peu accès à ces armes à leurs alliés autochtones. Dans les conflits qui les opposaient aux

⁵³⁹ Relation du père Le Jeune (1640-1641), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 21, p. 88.

Iroquois, des contingents français dotés de fusils se battaient aux côtés d'alliés amérindiens, à qui on en refusait presque systématiquement le port. La plupart de celles qui étaient parvenues dans des mains amérindiennes alliées avaient alors emprunté le chemin de la contrebande chez les marchands indépendants qui s'aventuraient à faire du négoce hors des règles établies par les autorités coloniales. Cette situation demeure pour l'essentiel la même jusqu'au milieu du 17^e siècle, à ceci près que l'on commence peu à peu au fil du temps à tolérer la vente d'armes aux Amérindiens convertis.⁵⁴⁰ Cette initiative survient alors que les Iroquois exercent une pression toujours plus grande sur la colonie et ses alliés. Durant la décennie 1650, alors que la Huronie vient de chuter et que la vallée du Saint-Laurent est assiégée de toutes parts, les interdits concernant la vente d'armes à feu aux alliés amérindiens sont contestés. En 1660, les contraintes à leur diffusion sont finalement levées. Des fusils spécifiquement désignés par les Amérindiens (faciles à transporter et portant de multiples décorations dont ils s'avèrent friands) sont envoyés dans les postes et deviennent des articles de traite des plus prisés. C'est à cette époque que commence à se démocratiser, rapidement, l'usage de ces armes chez les Amérindiens de la région. Ainsi, lorsque Monseigneur François de Laval visite Tadoussac en 1668, soit tout juste après la conclusion de l'entente de Paix entre les Français et les Iroquois, plusieurs des Amérindiens qui s'y trouvent sont déjà équipés de fusils. Selon le récit qui est fait de cette visite, les autochtones agglutinés sur le littoral pour voir le prélat arriver «*témoignèrent par la décharge de leurs fusils et par leurs acclamations leur contentement*».⁵⁴¹ Durant les dernières décennies du siècle, le mouvement de démocratisation de l'usage des armes à feu se poursuit dans la région à la faveur de l'ouverture à l'intérieur de cette dernière de nouveaux postes de traite. On peut estimer que vers la fin du 17^e siècle, les fusils ont

⁵⁴⁰ Au début de sa carrière, l'historien Russel Bouchard a produit des ouvrages détaillés sur les armes à feu en Nouvelle-France. Ces deux ouvrages décrivent notamment les armes à feu échangées dans les réseaux de traite de fourrures et identifient leur période de diffusion auprès des Amérindiens. Voir Russel Bouchard, *Les armes de traite*, Sillery, Boréal Express, 1976 et Russel Bouchard, *Les armes à feu en Nouvelle-France*, Sillery, Septentrion, 1999, p. 51-80.

⁵⁴¹ Rapporté dans Auguste Gosselin, *Vie de Mgr de Laval : premier évêque de Québec et apôtre du Canada...*, vol. 1, p. 525.

définitivement supplanté les arcs à flèches comme armes de longue portée chez les Amérindiens de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean.⁵⁴²

Par ailleurs, un autre changement est à noter en ce qui concerne la modification de l'univers matériel des autochtones de la région durant la seconde moitié du 17^e siècle : la fin de la préséance des Amérindiens de Tadoussac sur leurs voisins dans le processus d'acquisition des articles européens. Il importe ici de rappeler qu'autrefois, ces Amérindiens étaient aux premiers rangs des échanges commerciaux avec les marins européens qui établissaient des comptoirs auprès d'eux. Ce n'est que durant l'hiver, à l'occasion des expéditions qu'ils entreprenaient dans l'arrière-pays, que le groupe de Tadoussac apportait ces objets à leurs voisins, les diffusaient auprès de ces derniers par le biais du troc. Lorsque les Français commencent à faire des expéditions commerciales jusqu'au Lac-Saint-Jean à partir de 1650, puis déploient des postes de traite dans l'arrière-pays forestier à partir de 1671, le statut d'intermédiaires des Amérindiens de Tadoussac disparaît. Les objets de fabrication européenne se propagent alors plus librement que jamais chez tous les Amérindiens circulant dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Non seulement ces articles sont apportés directement auprès des populations amérindiennes qui nomadisent à l'intérieur du territoire, mais ils leur sont souvent rendus disponibles à l'année. Certains Amérindiens préféreront aller aux comptoirs de négoce se procurer des marchandises nouvelles en plein hiver. En bref, on peut conclure sur ce point que le degré d'exposition des autochtones de l'ensemble de la région à l'univers matériel colonial s'accroît sensiblement durant la dernière partie du siècle.

Cette époque est aussi celle où se déroule l'un des changements culturels les plus profonds chez les Amérindiens du Saguenay-La-Saint-Jean : leur adhésion massive au catholicisme apporté par les missionnaires. Il a été vu que, durant la période historique précédente, les jésuites peinaient à assurer une présence dans la région, laquelle se limitait

⁵⁴² Conclusion d'ailleurs avancée dans Anne-Marie Sioui, «Les onze portraits d'Indiens du Codex canadiensis», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 9, no 4, 1981, p. 295.

à des visites ponctuelles à Tadoussac. Par ailleurs, même à Québec, bourg élevé au rang de capitale coloniale, les missionnaires demeuraient peu nombreux et n'avaient qu'une influence limitée auprès de leurs ouailles. Le père Le Jeune, par exemple, lorsqu'il œuvrait chez les Montagnais de Québec, devait supporter la présence parmi eux d'un chamane qui lui faisait contrepoids dans sa lutte pour la conversion des âmes à la foi chrétienne. Les autochtones de Tadoussac étaient encore plus loin que leurs semblables de Québec dans le cheminement vers le christianisme sans encadrement continu. Durant la seconde partie du 17^e siècle, la situation se modifie profondément. Les missionnaires sont autrement plus nombreux qu'auparavant dans la colonie et peuvent désormais assurer leur présence de manière permanente dans plusieurs régions, dont la zone de Tadoussac (à partir de 1641), puis le reste du Saguenay – Lac-Saint-Jean (à partir de 1647). Prenant avantage du fait que les sociétés amérindiennes sont déstabilisées par les maladies venues d'Europe, les missionnaires – qui en sont pour la plupart immunisés - s'érigent en ces temps de crise comme des sauveurs d'âmes. Ils gagnent peu à peu la faveur des Amérindiens, alors que les chamanes s'éclipsent dans les limbes de l'histoire : on cesse de rapporter leur présence dans la région dans le dernier quart du 17^e siècle.⁵⁴³ Lorsque s'ouvre le *Second registre de*

⁵⁴³ Le catholicisme prend racine chez les Amérindiens et se développe toutefois d'une manière qui leur est spécifique. L'historien Marc Jetten propose un portrait des principales caractéristiques de ce «*catholicisme à l'Amérindienne*», principalement chez les Amérindiens de Québec et de Trois-Rivières. Il s'agit d'un catholicisme dans lequel le missionnaire prend le rôle anciennement occupé par le chamane : non seulement est-il responsable de l'animation de la vie religieuse au sein de la communauté, mais on vient le consulter constamment aussi pour régler différentes questions d'ordre temporel (notamment pour le soin des malades dont on croit qu'il doit être associé à une démarche incantatoire de forces surnaturelles). Par ailleurs, les Amérindiens accordent une grande importance à certains objets religieux qu'ils croient investis d'un pouvoir surnaturel. Il en va de l'eau bénite, le simple contact avec cette dernière étant perçu comme une manière d'augmenter son intelligence et guérir certaines maladies. Dans cette forme de catholicisme, ajoute l'historien, les Amérindiens se mutilent parfois pour obtenir le pardon : ce geste est perçu comme une manière de racheter ses fautes. Aussi, il note que durant l'inhumation des morts, les Amérindiens ont conservé la pratique qui consistait à mettre en terre des objets appartenant à la personne décédée. Une partie des marchandises de la traite était ainsi enterrée. Pour une description plus détaillée voir Marc Jetten, *Enclaves amérindiennes...*, p. 89-121. À ce propos peut-on encore ici évoquer les travaux de Frédéric Laugrand chez les Inuits, qui appelle les chercheurs à rejeter l'idée que les processus de conversion des autochtones s'inscrivent nécessairement dans une logique d'acculturation. Il démontre sur son terrain d'étude que les autochtones ne retiennent de la religion nouvelle «*que les éléments qui produisent le plus de sens en fonction de leur propre tradition culturelle*». En ce sens, la conversion s'inscrit plutôt dans une logique d'aménagement de la religion à l'intérieur des paramètres culturels du groupe qui l'accueille. Frédéric Laugrand, *Mourir et renaître...*, p.15-18. L'historienne Martha McCarthy, qui a étudié la diffusion du catholicisme chez les Dénés entre 1847 et 1921, en vient à un constat analogue, considérant que l'adoption de cette religion par les autochtones relève d'un processus d'«*inculturation*». Voir Martha McCarthy, *From the*

Tadoussac en 1668, on constate que les jésuites baptisent surtout des enfants, les adultes ayant déjà été convertis. On comprend alors que les conversions collectives, à l'occasion desquelles des familles entières sont passées au christianisme, se sont déjà produites. Pour aggrandir leur bassin d'ouailles, les jésuites ne peuvent se tourner que vers les nouveaux-nés. Par ailleurs, lorsque les missionnaires atteignent des groupes plus excentrés de Tadoussac - qui n'ont pas été jusqu'alors directement exposés à leur présence - ils procèdent à des conversions de familles entières, dont quelques représentants ont souvent déjà été en contact avec le catholicisme, à l'occasion de leur déplacement vers les missions et postes de traite. Lorsque le père Crespieul rencontre des Amérindiens rassemblés à *M8chau 8raganich* près du Lac-Saint-Jean, puis se dirige vers le lac Mistassini (situé à 400 kilomètres au nord) en 1674, il baptise 102 personnes de tous âges en un mois.⁵⁴⁴ La même année, une fois revenu à Chicoutimi, il ne baptise que 8 jeunes enfants : les autres membres des familles locales font déjà partie du cercle des croyants.⁵⁴⁵ Avec l'édification des chapelles de Chicoutimi et de Métabetchouan en 1676, puis les missions hivernales qui se poursuivent jusqu'à la fin du siècle, on peut avancer que presque tous les Amérindiens circulant à l'intérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint ont été baptisés et exposés aux enseignements des missionnaires. Les jésuites ne baptisent presque plus que des enfants et en sont à chercher les derniers adultes non-croyants parmi les familles nouvellement arrivées des régions voisines.⁵⁴⁶

On peut considérer que le changement d'allégeance spirituelle des Amérindiens constitue le pendant des transformations qu'ils vivent au niveau de leur univers matériel à cette époque. Il apparaît en bout de ligne que, sans conteste, la culture des Amérindiens dans la région a connu une phase de métissage encore plus profonde que dans les périodes antérieures de l'histoire. Il serait limitatif, toutefois, d'observer ce phénomène sans porter

Great River to the Ends of the Earth : Oblate Missions to the Dene, 1847-1921, Edmonton, University of Alberta Press : Western Canadian Publishers, 1995, p.59-62.

⁵⁴⁴ Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. 11 à 16

⁵⁴⁵ Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. 16-17.

⁵⁴⁶ Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. 64-77 et Léo-Paul Hébert, *Le Troisième registre de Tadoussac...*, p. 3 à 31.

le regard également sur ce qui se produit alors chez les colons. Eux aussi voient leur culture profondément transformée au contact du territoire canadien et de ses habitants. Lorsque l'on examine les changements qui surviennent dans la culture coloniale à la même époque, force est de constater que le métissage est un phénomène qui s'opère de part et d'autre des frontières intercommunautaires.

4.4.2 QUAND LE *FRANÇOIS* DEVIENT *CANADOIS*

Avant d'examiner en quoi les colons qui ont foulé le sol de la région durant la seconde partie du 17^e siècle se sont imprégnés de la culture de ses occupants initiaux, il importe d'élargir le spectre d'analyse de manière à porter le regard sur ce qui se produit au sein de la population d'origine coloniale à l'échelle de la Nouvelle-France. Durant cette période de l'histoire, faut-il le rappeler, il n'y a pas de colons établis de manière permanente dans la région à l'étude.⁵⁴⁷ Ceux qui y séjournent proviennent soit de France et, de plus en plus au fil du temps, de la population coloniale établie dans la vallée du Saint-Laurent. Or, au sein de celle-ci une nouvelle culture – influencée par les contacts avec les groupes autochtones partout autour de la vallée du Saint-Laurent – est en train de se développer. Ainsi, les changements dans la culture des colons qui foulent le sol de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean ne leur sont pas nécessairement exclusifs : ils sont le reflet de dynamiques de transformations culturelles s'opérant dans l'ensemble de la population d'origine française ancrée au Canada.

Pour comprendre cette situation, il convient de souligner qu'au début de la période présentement étudiée, soit pendant la décennie 1640, la plupart des colons qui vivent sur le sol canadien n'y sont que depuis quelques années. À ce moment de l'histoire, en effet, peu d'entre eux peuvent se targuer d'y être enracinés depuis une longue période, compte tenu du fait que les frères Kirke, lorsqu'ils en ont pris le contrôle de 1629 à 1632, avaient réussi à expulser presque tous les hivernants français qui y étaient postés. Or, plus le temps passe

⁵⁴⁷ À quelques exceptions près, qui seront soulignées dans la partie finale du chapitre.

durant la seconde moitié du 17^e siècle, plus les colons français qui s'établissent au Canada approfondissent leurs racines en son sol et plus ils adaptent leur culture à ses particularités. Au tournant du 18^e siècle, une part importante des quelques 14 000 habitants de la Nouvelle-France – environ la moitié, estime-t-on – est née en Amérique du Nord.⁵⁴⁸ Le reste de la population est constitué d'individus dont une bonne part, bien qu'elle soit née en métropole, a passé la majeure partie de son existence en sol canadien.

Le processus d'émergence de la culture et de l'identité canadienne dans ce contexte historique est, en lui-même, un domaine de recherche. Ce domaine s'est développé sous l'impulsion de quelques chercheurs ayant consacré certains de leurs travaux à l'étude du cheminement par lequel les colons de la Nouvelle-France commencent à se distinguer culturellement de leurs compatriotes de la métropole et comment, au fil de ces changements culturels, on en vient à voir la formation chez eux d'une affirmation identitaire proprement «canadienne». Parmi eux comptent notamment l'historien Gervais Carpin, avec son étude *Histoire d'un mot: l'ethnonyme "Canadien" de 1535-1691*⁵⁴⁹, l'historien et sociologue Denys Delâge, dans *Essai sur les origines de la canadienité*⁵⁵⁰ ainsi que l'équipe formée par l'historien Alain Beaulieu et les chercheurs en littératures à caractère historique Réal Ouellet et Mylène Tremblay⁵⁵¹, dont le travail est publié sous le titre «*Identité québécoise, permanence et évolution*»⁵⁵²). Leurs réflexions

⁵⁴⁸ Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France...*, p. 288-293.

⁵⁴⁹ La dernière partie de l'ouvrage aborde le processus par lequel ce terme en est venu à désigner les colons de la Nouvelle-France. Gervais Carpin, *Histoire d'un mot...*, p.127 à 157.

⁵⁵⁰ Denys Delâge, «Essai sur les origines de la canadienité», dans Eric Waddel (éd.), *Le dialogue avec les cultures minoritaires*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 29-51. Cet essai reprend est un prolongement de la réflexion entamée par l'auteur dans cet autre texte: Denys Delâge, «L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France», *Lekton*, vol. 2, no 2, Automne 1992, p. 103-191.

⁵⁵¹ Plusieurs autres chercheurs ont abordé avant eux, de manière cependant sommaire, la question de l'émergence de l'identité canadienne, parfois dans une perspective darwiniste sociale. Voir notamment Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, Montréal, Granger, 1938, p. 233, Gustave Lanctôt, *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1965, p. 395, Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe...*, p. 120 et Colette Gosselin, *Évolution de sens du mot Canadien 1534-1867*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1982.

⁵⁵² Réal Ouellet, Alain Beaulieu et Mylène Tremblay, «Identité québécoise, permanence et évolution», dans Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatoulah Fall (dir.), *Les espaces de l'identité*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 62-98.

sont notamment basées sur l'idée que l'identité canadienne a commencé à se déployer alors que la population coloniale d'origine française s'est transformée culturellement sous l'influence des Amérindiens.⁵⁵³

En d'autres termes, ces chercheurs soutiennent l'idée que les *Français* sont graduellement devenus *Canadiens* à mesure que s'opéraient chez eux des transformations culturelles du fait de leurs contacts avec les autochtones. L'«*ensauvagement des Canadiens*»⁵⁵⁴ - sans qu'il soit présenté comme l'unique facteur qui a conduit à la singularisation de leur identité - est considéré sans conteste comme l'un des principaux facteurs inducteurs du développement de l'identité canadienne. Les travaux de ces chercheurs présentent notamment les différentes pratiques culturelles que les Français ont empruntées aux populations amérindiennes. Parmi celles-ci figurent la manière de nommer le territoire, de s'y déplacer, de s'habiller, de pêcher et de chasser, de s'alimenter ainsi que de pratiquer la guerre et la diplomatie. La plupart de ces changements culturels – bien qu'ils trouvent leurs racines dans des périodes antérieures de l'histoire – commencent à s'exprimer pleinement au sein de la population coloniale durant la seconde partie du 17^e siècle. En ce sens, la période étudiée est cruciale dans l'histoire du développement d'une culture propre aux habitants de la colonie. C'est dans ce contexte qu'il faut situer ceux d'entre eux qui, durant cette période, s'aventurent dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Sans reprendre tout le cheminement effectué dans ces études, on peut ici évoquer quelques exemples des constats qu'elles soulèvent sur la transformation culturelle des colons durant cette phase de l'histoire. On peut noter, dans un premier temps, qu'elles indiquent que c'est à partir de la décennie 1660 que les sources commencent à utiliser le

⁵⁵³ Autre exemple à ce propos : Jean-François Mouhot, *Français, Canadiens, ou Sauvages? Une lecture historiographique de l'influence amérindienne sur la société canadienne en Nouvelle-France : 1534-1760*, Besançon, Université de Franche-Comte, (Thèse Ph.D.), 1999, 165 p. Ce sujet est aussi abordé brièvement dans Joëlle Gardette, *Les Innus et les Euro-Canadiens. Dialogue des cultures et rapport à l'Autre à travers le temps (XVII^e-XX^e siècles)*, Québec, Presse de l'Université Laval, 2008, p. 277 à 282.

⁵⁵⁴ Pour reprendre l'expression des chercheurs Ouellet, Beaulieu et Tremblay. Réal Ouellet, Alain Beaulieu et Mylène Tremblay, «Identité québécoise, permanence et évolution»..., p.65.

terme «*Canadois*» pour identifier les colons du pays.⁵⁵⁵ Toutefois, l'utilisation de ce terme ne se propagera pas par la suite de manière constante et uniforme dans les sources. Celles-ci continuent bien souvent à la fin du 17^e siècle à faire allusion aux «*François*» pour désigner les habitants de la colonie, même dans des contextes où il est manifeste que ceux-ci ont adopté des mœurs s'étant distancés de celles proprement associées à la France. Un examen de ces mœurs permet en effet de voir se dessiner la nouvelle frontière identitaire que les colons édifient autour d'eux à force d'emprunter des pratiques culturelles des autochtones qu'ils côtoient et de s'adapter aux ressources du territoire. À ce propos peut-on citer un texte datant de 1660, dans lequel les missionnaires décrivent l'état de la population coloniale. Il y est décrit le mode de subsistance de la majeure partie de la population coloniale installée dans la vallée du Saint-Laurent. On y explique que les habitants sont pour la plupart installés sur le bord de l'eau et qu'ils pratiquent notamment l'agriculture. De plus, ils comblent une partie de leurs besoins alimentaires en pratiquant la pêche à l'anguille de manière intensive en automne de même que la chasse durant l'hiver. Parmi les bêtes que les colons rapportent alors du bois, on compte l'orignal, animal dont la chasse leur paraissait autrefois impossible et dont on utilise par ailleurs la peau (elle est notamment utile pour la fabrication de vêtements). Aussi, on y explique que les habitants rapportent des castors :

Souvent l'on a devant sa porte la pesche en abondance, principalement de l'anguille, qui est en ce pais tres excellente, n'estant point bourbeuse comme sont celles de la France, à cause qu'elle nage dans la grande eau de nostre fleuve S. Laurens. Dans les mois de Septembre & d'Octobre, cette pesche d'anguille est si heureuse, que tel en prendra pour sa part, quarante, cinquante, soixante, septante milliers. Et le bon est qu'on a trouve le moien de la saler commodement, & par ce moien la conserver en sa bonté; c'est une manne inconcevable pour ce pais, & qui ne coute qu'à prendre, & qui porte avec soy, pour l'ordinaire, tout son assaisonnement. Durant l'hiver on court les Orignaux sur les neiges, & un de nos François en a tué pour sa part trente & quarante, dont la chair se conserve aisement par la gelée, & sert de provision pendant l'hiver; les peaux sont encore plus precieuses. Cette chasse

⁵⁵⁵ Le mot «*Canadien*» avait servi, au début du siècle, à désigner des populations amérindiennes de la Nouvelle-France. Son usage pour désigner les colons survient dans la décennie 1660. Gervais Carpin, *Histoire d'un mot...*, p.4.

*paroissoit autrefois comme impossible à nos François, & maintenant elle leur sert de recreation. Ils se sont aussi formez à la chasse du castor, qui fait une des grandes richesses de ce pais.*⁵⁵⁶

Voilà que la chasse à l'original «*sert de recreation*» durant l'hiver aux colons, qui en rapportent par dizaines des bois, en plus de castors. Que de chemin parcouru par ces gens d'origine française qui, quelques décennies auparavant, avaient du mal à passer un seul hiver au Canada et pour lesquels la chasse était autrefois une activité associée aux privilèges de la noblesse ! Une telle connaissance de la faune locale a pu s'acquérir, en partie, par l'observation des habitudes des Amérindiens.⁵⁵⁷ Par ailleurs, il a été vu que, au siècle précédent, les colons et les autochtones pratiquaient parfois des activités de pêche ensemble à différents endroits sur le littoral. Il semble qu'au 17^e siècle, à plus petite échelle, surviennent encore à l'occasion des rendez-vous durant lesquels les deux groupes unissent encore leurs efforts pour extraire des ressources de la mer. À ce propos, l'historien Denys Delâge relève dans l'une de ses études un passage dans un mémoire anonyme mentionnant que «*plus de cinquante Français et Sauvages*» poussent ensemble une fascine dans la rivière de la Famine (endroit non loin de Tadoussac, près de Rivière-du-Loup, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent) où ils prirent «*trois cents saumons à bec crochu en moins de deux heures*».⁵⁵⁸ Le travail en commun peut devenir un vecteur de contact et de partage mutuel de connaissance sur les matériaux utilisés et sur la faune locale.

En ce qui concerne l'influence des pratiques de guerre amérindiennes sur la culture canadienne, on peut observer qu'elle s'exerce *de facto* au 17^e siècle, principalement à partir du moment où les Iroquois pénètrent la vallée du Saint-Laurent et y assiègent les installations coloniales. Les raids, les enlèvements, les embuscades : autant de méthode de

⁵⁵⁶ Relation du père Lalemant 91659-1660), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 45, p. 192-194.

⁵⁵⁷ Sans que cela n'exclue par ailleurs un processus d'adaptation au Canada de techniques et d'habitudes déjà existantes en France.

⁵⁵⁸ Rapporté dans Denys Delâge «L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France»..., p. 124.

guerre qui font contraste avec les batailles en rangées alors préconisées en Europe. Au fil des ans cependant, les colons s'adaptent à ce type de conflits et empruntent la manière de faire de leurs ennemis pour leur riposter. À ce propos peut-on évoquer les écrits de Marie de l'Incarnation, qui écrit en 1666 à propos du contingent parti à la guerre contre les Iroquois : «*Nos nouveaux Chrétiens Sauvages suivent l'armée Française [dans la guerre menée contre les Iroquois] avec nos jeunes François-Canadois qui sont très vaillants, et qui courent dans les bois comme des Sauvages.*»⁵⁵⁹ Il s'agit alors de la toute première utilisation dans l'histoire du terme «*Canadois*» qui, employé conjointement avec le mot «*François*», est utilisé pour désigner des colons. La religieuse explique que ceux-ci sont en mesure de courir les bois «*comme des Sauvages*» ce qui sera selon elle d'un grand secours à l'armée française, alors nouvellement arrivée pour combattre les Iroquois. Comme autre exemple à ce chapitre, on peut rapporter les propos de Jacques de Meulles, envoyé en Nouvelle-France pour y occuper le poste d'intendant à partir de 1682, Peu après son arrivée, on l'informe qu'il y a une recrudescence des tensions avec les Iroquois. Cependant, dans une lettre au roi en 1683, il se fait rassurant, expliquant que les autorités françaises peuvent compter sur les «*Canadiens*», lesquels sont en mesure de combattre l'ennemi en vivant à leur manière dans les bois et en pouvant y tenir leur quartier même tout l'hiver durant :

*Elle [Sa Majestée] peut s'assurer que Monsieur le general fera tous ses efforts, et que j'apporteray tous mes soins pour faire en sorte de mettre les Iroquois hors d'état de ne pouvoir jamais insulter cette colonie, ayant résolu d'aller au camper dans leurs pãys, et y faire hiverner une partie de nos Canadiens, qui savent vivre dans les bois comme eux, et sont capables de les repousser si loin qu'il n'en seroit jamais fait mention.*⁵⁶⁰

L'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, abonde dans le même sens dans un rapport sur l'état de la Nouvelle-France qu'il écrit en 1688. Il donne alors une description

⁵⁵⁹ Marie Guyart dite de l'Incarnation, *Marie de l'Incarnation Ursuline (1599-1672). Correspondance*, Nouvelle édition de Dom Guy Oury. Sablé-sur-Sarthe: Abbaye Saint-Pierre de Solesmes, 1971, p. 768. Rapporté dans Vincent Grégoire, «La mainmise des jésuites sur la Nouvelle-France de 1632 à 1658: l'établissement d'un régime théocratique ?», *Cahiers du dix-septième: an Interdisciplinary Journal*, vol. XI, 2006, p. 19-43.

⁵⁶⁰ Rapporté dans : Gervais Carpin, *Histoire d'un mot...*, p.171.

de l'offensive faite par le contingent de la colonie en terres iroquoises. Il explique que ce contingent se bat parfois à l'européenne, c'est-à-dire en formant des rangs et en chargeant l'ennemi à découvert sur des espaces dégagés, ou bien à l'amérindienne, en l'occurrence en se dispersant dans les bois, de manière à entreprendre des attaques éparées à travers les arbres pour surprendre les adversaires. «*Ce qu'il y eut de particulier dans ce combat, c'est que les trois Compagnies de nos François Canadiens se battirent tantôt à la Française, tantôt à la Sauvage*»⁵⁶¹ conclut l'évêque. La guerre devient ainsi, pour plus d'un observateur de la fin du 17^e siècle, une occasion pour eux de constater que les usages des colons se sont modifiés avec le temps et que ceux-ci ont développé une aisance dans les bois qui les rend comparables aux autochtones à bien des égards. Tous ne célèbrent cependant pas cette capacité d'adaptation des «*Français Canadiens*» à l'environnement colonial et à ses Amérindiens. Trois années auparavant, le gouverneur Jacques-René de Brisay de Denonville s'en était même plaint, soutenant pour sa part que les colons imitent les autochtones, alors qu'on attendait plutôt d'eux qu'ils leur servent de modèles :

*L'on a crié bien longtemps que l'approche des Sauvages de nos habitations était un bien très considérable pour accoutumer ces peuples à vivre comme nous et à s'instruire de notre religion, je m'aperçois Monseigneur que tout le contraire en est arrivé car au lieu de les accoutumer à nos lois, je vous assure qu'ils nous communiquent fort tout ce qu'ils ont de plus méchant, et ne prennent eux-mêmes que ce qu'il y a de mauvais en nous.*⁵⁶²

Durant la décennie 1680, le gouverneur Denonville se montrera d'ailleurs plus restrictif que ses prédécesseurs à l'égard des mariages intercommunautaires, même sous le sceau de l'église catholique. Pour lui, ces unions ne peuvent que mener à l'éloignement du colon de la civilisation française. L'historien Pierre-François-Xavier de Charlevoix, qui a notamment côtoyé la population de la ville de Québec à titre d'enseignant au collège des

⁵⁶¹ Jean-Baptiste de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier. *Estat présent de l'Eglise et de la colonie française dans la Nouvelle-France*, Québec, Imprimé par Augustin Côté & cie, 1856, p. 97. Copie consultée sur le site de Bibliothèque et Archives Nationales du Québec : <http://www4.banq.qc.ca/nuntxt/125492.pdf> (dernière consultation le 1 mai 2012).

⁵⁶² Rapporté dans Denys Delâge «L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France»..., p. 166.

jésuites de 1705 à 1709, adopte une attitude similaire dans son ouvrage sur l'histoire de la colonie lorsqu'il écrit :

Des Français en assez grand nombre, ont vécu comme eux [Amérindiens], et s'en sont si bien trouvés, que plusieurs n'ont jamais pu gagner sur eux, quoiqu'ils puissent être fort à leur aise dans la colonie, d'y revenir, au contraire, il n'a pas été possible à un seul Sauvage de se faire à notre manière de vivre.⁵⁶³

Ainsi, pour Denonville et Charveloix, les colons n'amènent pas les Amérindiens à s'élever à leur rang : ils s'abaissent plutôt au leur. Au demeurant, leur vision commune des métissages s'avère aussi ethnocentrique qu'inexacte. Il est certes vrai que les colons émulent plusieurs des pratiques culturelles des groupes amérindiens, mais ils omettent de souligner que ces derniers en font autant à l'inverse. À cette époque, les Amérindiens ont déjà emprunté aux colons plusieurs éléments de leur culture, ce qui se traduit notamment, tel qu'expliqué précédemment, par la diffusion en leur sein de la religion catholique et d'articles divers de fabrication européenne, entre autres. Il semble que le degré d'europanisation des Amérindiens ne paraît cependant pas assez significatif à ces observateurs pour constituer une donnée dans leur propos. Seule l'amérindianisation des colons les frappe. Peu importe leur biais, ces commentaires, comme bien d'autres à l'époque, viennent consolider l'idée que la culture des colons se transforme et se distingue de celle qui prévaut chez les Français en métropole.

De façon globale, plus les années passent au 17^e siècle, plus les documents associent la population coloniale de la Nouvelle-France, dans son ensemble, à une nouvelle manière d'être, laquelle se rapproche de celle des Amérindiens. Il est essentiel de garder cette situation à l'esprit lorsque l'on resserre la perspective de recherche de manière à porter le regard spécifiquement sur la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Tout au long de la dernière partie du 17^e siècle, de nombreux commerçants se relaient sur ce territoire. Il

⁵⁶³ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France...*, vol. 3, p. 322.

s'agit d'habitants de la colonie qui, après avoir acquis les permis nécessaires auprès des autorités de Québec, passent quelques temps à parcourir les bois de la région. En ce sens, le profil culturel des colons présents dans la région est tributaire du mouvement de métissage et d'emprunts de traits culturels aux Amérindiens qui s'opèrent à plus large échelle dans l'ensemble de la colonie. La meilleure démonstration de ce phénomène réside sans doute dans le portrait d'ensemble du déploiement colonial dans la région.

Au début du 17^e siècle, seuls quelques Français, qui avaient développé une plus grande connaissance du territoire que leurs compatriotes, y vivaient à long terme, l'interprète Marsolet étant certainement le plus connu. Pour l'essentiel, les quelques 200 membres du personnel colonial en poste temporairement à Tadoussac vivaient en commun dans les installations qui leur étaient réservées, sans s'en éloigner. La situation est tout autre à la fin du siècle, alors qu'on constate que des dizaines de colons ont pris l'habitude de circuler profondément sur le territoire à l'année longue et souvent de se mêler aux groupes autochtones durant leurs expéditions. Les documents des missionnaires permettent d'observer la présence sur le territoire en moyenne d'une vingtaine de commerçants dans les réseaux de la Traite de Tadoussac annuellement vers la fin du siècle, particulièrement à partir de la décennie 1670. Le personnel est instable : de 1668 à 1701, au moins 180 Français se sont relayés dans la région, la majeure partie pour n'y travailler que quelques temps (souvent pour une seule année). Canots et raquettes deviennent d'usage commun chez ces Français (ou, pour être plus juste, ces Canadiens en devenir) qui s'impliquaient temporairement dans le commerce des fourrures régionales. La langue montagnaise – dont on sait par ailleurs qu'elle intègre des mots de français depuis le début du siècle - est suffisamment comprise par les travailleurs du réseau de postes de traite pour leur permettre de fonctionner dans un contexte de négociation et de voyages fréquents auprès des Amérindiens. Les colons se sont de plus graduellement familiarisés avec le territoire de la région (qui leur était autrefois largement inconnu) en apprenant quels sont les chemins déjà utilisés par les autochtones pour le sillonner ainsi qu'en empruntant plusieurs des toponymes qu'ils emploient. De façon globale, l'adaptation des colons au territoire régional ainsi qu'à sa population est flagrante et s'exprime au quotidien à cette époque, ce

qui se traduit par leur déploiement à l'intérieur des zones forestières les plus reculées du territoire pour y tenir, à l'année, leurs activités de négoce de pelleteries.

Ce cheminement de réflexion a débuté sur la base du constat que les habitants de la Nouvelle-France ont emprunté, principalement à partir de la seconde partie du 17^e siècle, des traits culturels aux autochtones qui les entourent, si bien qu'ils ont commencé à singulariser leur identité par rapport à leurs comparses de la métropole. Ce processus peut être considéré comme la toile de fond contextuelle qui a vu l'entrée en scène de négociants issus du monde colonial profondément dans le territoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean à cette époque. On peut affirmer aussi que s'exerce un phénomène de rétroaction : la fréquentation du territoire forestier de cette région par plusieurs colons a elle aussi contribué à ce que le processus d'adaptation générale des habitants de la Nouvelle-France aux autochtones prennent de l'ampleur. Le Saguenay – Lac-Saint-Jean est, pour plusieurs colons, une ère de travail en milieu amérindien. Pour certains, la région prendra un sens encore plus grand, alors qu'ils y laissent leur progéniture.

4.4.4 À PROPOS DU MÉTISSAGE GÉNÉALOGIQUE

Jusqu'à maintenant, l'analyse a exposé les principaux jalons contextuels qui ont marqué les processus de métissages culturels entre groupes amérindiens et coloniaux à l'œuvre dans la zone à l'étude durant la fin du 17^e siècle. Au-delà de ces considérations, certaines questions relatives à la potentielle émergence d'une communauté métisse demeurent : y-a-t-il des indices à l'effet que des individus d'ascendance mixte sont engendrés sur le territoire ? Si tel est le cas, quel est le destin identitaire des individus dans cette situation ? S'il est vrai que les colons et les Amérindiens s'adaptent les uns aux autres, y-a-t-il entre eux un espace pour qu'émerge un groupe tierce formé par leurs rejetons métissés ? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire d'abord d'effectuer un retour sur les constats relevés en matière d'ethnogenèse dans le chapitre précédent.

Au début du 17^e siècle, les informations disponibles sur la société montagnaise montraient que celle-ci fonctionnait sur la base d'unités familiales élargies, dans lesquelles les enfants étaient pris en charge par leurs mères et par les frères de ces dernières. Ainsi, peu importe le père biologique des enfants que les femmes portaient, ceux-ci pouvaient trouver leur place au sein du groupe. Par ailleurs, les mœurs des Montagnais permettaient certaines libertés sexuelles : les jeunes pouvaient fréquenter ouvertement plusieurs courtisans pendant des années avant d'arrêter leur choix sur un conjoint plus stable. Même une fois formés cependant, les couples n'étaient pas garants de la fidélité sexuelle puisque les fréquentations occasionnelles de nouveaux partenaires pouvaient être tolérées. Cette situation prévalait alors que des centaines d'hommes français séjournaient chaque été à Tadoussac, loin de la surveillance des missionnaires, et qu'une population amérindienne d'environ mille personnes campait à leur proximité. Ce contexte était favorable à ce que se produisent des rencontres sexuelles éphémères liant des membres des deux groupes. Le fonctionnement des familles autochtones était toutefois tel qu'il pouvait assurer l'inclusion en leur sein des enfants qui en étaient éventuellement issus.

Dans la seconde partie du 17^e siècle, plusieurs éléments de ce contexte se modifient : le poids géographique des deux populations circulant sur le territoire change profondément et leurs contacts surviennent sur l'ensemble de l'année (non plus seulement le printemps et l'été). S'il est cependant un élément qui change plus que tout autre dans la dynamique de rencontres sexuelles entre les Français et les Amérindiens, c'est sans doute la diffusion chez ces derniers de la religion catholique et de ses interdits. À mesure que se diffuse le christianisme chez les autochtones, les jésuites célèbrent en effet le recul des anciennes mœurs sexuelles de leurs ouailles. Peu à peu, s'effacent dans leurs écrits leurs propos indignés à l'égard de la liberté sexuelle dont jouissaient les Montagnais. Disparaissent aussi les références à la présence dans les groupes amérindiens de chamanes, qui autrefois se faisaient les défenseurs de cette liberté. En cette fin de 17^e siècle, les missionnaires célèbrent plutôt la capacité des néophytes à observer les règles du mariage catholique, qui impliquent la monogamie et la fidélité à son époux. Des commentaires dont la présence dans les sources aurait été autrefois impensable y font leur apparition. «*La*

Polygamie parmi eux passe pour une chose infame» écrit-on à propos d'Amérindiens dans les *Relations des Jésuites* en 1669, avant qu'on y précise également : «*ils ont aversion de ceux qu'ils nomment Sorciers [...] Il y a quelques années qu'ils tuerent un de ceux qui en fesoient profession*». ⁵⁶⁴ Les missionnaires entretiennent de tels discours, confortant leurs lecteurs dans l'idée qu'ils arrivent à contrôler des populations qui, voilà à peine quelques décennies, avaient des mœurs en désaccord frontal avec les préceptes de leur religion. Derrière ces discours transparaissent cependant à l'occasion des indices qui laissent entendre que les habitudes sexuelles des Montagnais ne sont peut-être pas aussi bien encadrées que les Jésuites le prétendent. C'est le cas de ce témoignage écrit par le père Crespieul à Tadoussac en 1686, qui rapportent que malgré le fait que le mariage catholique soit alors devenu la norme chez les Amérindiens, il demeure difficile de faire respecter les règles d'exclusivité sexuelle chez les époux. Il se plaint notamment du fait que les commerçants français aient pris l'habitude de courtiser les Amérindiennes – même celles christianisées - «*dans les bois*», notamment en leur offrant de l'alcool :

Je ne sçais [connait] aucun [Amérindien] de Tadoussak avoir eü deux Femmes, mais Tous sont mariéz en face deglise et constans dans La Foÿ, et dans leur Mariage. La plupart de ceux qui ont negligé de se confesser, quand ils le pouvoient, sont préque tous morts dans les Bois sans ce sacrement. [...] Quelques Vielles, et quelques autres Femmes se sont disciplinées dans Le Bois, quoy qu'elles ne se fussent tout à fait enivrées. Quelq[ue]s Jeunes Femmes ont resisté constamment aux Impudiques, et à quelq[ue]s Francois quoy qu'ils leurs presentassent de L'eau de vie etc – Quelq[ues] unes ont d'abord advertis le Missionnaire, et l'ont prié de faire cesser ces Importuns- La plupart de ces Femmes sont mortes tres Xtennement [Chrétienement] et avec de Vray[s] sentimens de piété [...] ⁵⁶⁵

Dans ce témoignage, le père Crespieul se réjouit dans un premier temps du fait que les Amérindiens de Tadoussac aient adopté la pratique du mariage catholique et qu'ils en observent les règles de manière constante. Ce commentaire est toutefois nuancé par la suite, le missionnaire laissant entendre que des problèmes d'inconduites sexuelles

⁵⁶⁴ Relation du père Albanel (1669-1670), dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 53, p. 66-68.

⁵⁶⁵ Père Crespieul, «Remarques touchant la mission de Tadoussak depuis 1671», dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, vol. 63, p. 249-250.

demeurent malgré tout. Dans les propos du père Crespieul, on peut voir ressurgir les anciens réflexes des jésuites, qui tendent à réserver – comme cela a été observé au début du siècle – leurs récriminations en matière d'inconduites sexuelles chez leurs ouailles à la gente féminine, bien que des hommes puissent évidemment être impliqués dans celles-ci. Il précise notamment que «[q]uelques Vielles, et quelques autres Femmes se sont disciplinées dans Le Bois» et ce, malgré le fait qu'elles aient consommé de l'alcool. En lisant la suite du commentaire, le lecteur est à même de comprendre en quoi ces femmes avaient besoin, selon le missionnaire, de se discipliner. En effet, son témoignage s'enchaîne avec un passage sur le fait que certaines d'entre elles se sont fait courtiser par des «*Impudiques*» et des «*François*» qui leur amènent de l'«*eau de vie*». À demi-mots, le jésuite aborde ainsi la problématique, qui semble persister à cette époque, des rencontres sexuelles éphémères entre marchands français et Amérindiennes. Aussi, il affirme trouver tout de même des raisons de se reconforter de cette situation dans le fait que, parmi ces femmes, «[q]uelq[ues] unes» aient demandé aux missionnaires de calmer les ardeurs des courtisans et que la «*pluspart*» d'entre elles sont mortes très chrétiennement, ce qui implique, en autres choses, qu'elles aient observé les règles de fidélité du mariage catholique. En signalant que la majeure partie des femmes a connu une vie en accord avec les règles chrétiennes, le missionnaire laisse du même coup entendre que d'autres n'y sont pas parvenues. C'est ainsi par un témoignage quelque peu détourné que le lecteur peut saisir que les missionnaires sont toujours confrontés aux pratiques de rencontres sexuelles passagères entre commerçantes et femmes autochtones à la fin du 17^e siècle.

Par ailleurs, des écrits datant de cette période viennent offrir des informations complémentaires à celles relevées précédemment dans l'histoire à propos du fonctionnement des unités familiales amérindiennes. Encore une fois de manière indirecte, on apprend à travers ces informations quelles sont les circonstances qui ont pu favoriser les rencontres sexuelles de ce type. En effet, durant cette tranche du continuum historique se précisent les renseignements relatifs au fonctionnement des expéditions de chasse chez les Amérindiens de la région. On apprend notamment que lorsque les différentes unités familiales partent sur le territoire en expédition de chasse, les hommes et les femmes qui la

composent tendent à passer de longs moments séparés. En effet, durant leurs déplacements, chaque groupe familial établit un campement principal dans une zone où il espère exploiter quelques temps les ressources pelletières. Les abris temporaires du campement principal étant construits, les hommes partent en chasse dans les bois (souvent pendant quelques jours) alors que les femmes restent sur place et prennent en charge diverses tâches, tels que l'apprêtage des fourrures, la confection de vêtements et le soin des enfants.⁵⁶⁶ Une fois les hommes revenus au campement avec le fruit de leur chasse, le groupe se déplace dans un autre secteur et recommence cette routine. On se retrouve ainsi dans une situation où les chemins principalement empruntés pour se déplacer dans la région sont occupés par une myriade de campements où des femmes sont regroupées, alors que leurs hommes passent de longs moments à parcourir les bois environnants. Cette situation, dans un contexte où les commerçants français séjournent aussi dans la région en parcourant ses principales voies d'accès, favorisent leurs rencontres avec des campements temporairement composés que de femmes. Le père Crespieul, qui doit fréquenter longuement les Amérindiens dans le cadre de ses activités de conversion, en retient l'expérience suivante :

Les cabannes Sauvages sont de Vrayes escholes de Mortification, de patience, et de Resignation. La Crainte, et L'Amour de Dieu sont grandement necessaire a un Missionnaire qui dans Les cabannes est presque tousiours avec des gens maries; et qui quelque fois se trouve seul soit dans Les cabannes, soit dans Les voyages avec de jeunes Sauvages, pendant que les Hommes sont à La chasse. Sa vie est tout à fait penitente, et Humiliante. Il [le missionnaire] doit tant qu'il peut, estre tousiours gay, et Affable; et ne pas se trop familiariser soit avec Quelq[ues] François, soit avec Quelq[ue]s Sauvages, ou Sauvages. A moins de Necessite ou de grand soupçon il doit bien se garder d'aller La Nuit dans Les Cabannes, sur tout ou il y a des Jeunes, et des Filles a marier [...] Si Quelque François a abusé de quelque Sauvagesse, qu'il l'en reprenne en particulier, et si le peché est scandaleux, qu'il le fasse en publique, et si Le Francois continue, qu'il en advertisse au plustot M^{sr}, Le Directeur [de la traite], et Les Mess^{rs} [de la compagnie], et Les parens, et qu'il prive l'un et L'autre des Sacremens ad Tempus.⁵⁶⁷

⁵⁶⁶ Sur l'éducation des enfants voir Eleanor Leacock, «Seventeenth-Century Montagnais Social Relations and Values»..., p. 192-193.

⁵⁶⁷ Père Crespieul, «Remarques touchant la mission de Tadoussak depuis 1671», dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*..., vol. 63, p. 260 -266.

Dans ce témoignage, le jésuite admet dans un premier temps qu'il est difficile pour lui de résister à l'appel de la chair lorsqu'il se trouve dans des campements où se regroupent des «*Jeunes Sauvagesse*». Il revient sur le sujet quelques lignes plus loin en spécifiant qu'il lui apparaît souhaitable d'éviter de fréquenter les cabanes où se trouvent des filles à marier et indique aussi que le devoir du missionnaire est d'intervenir lorsqu'il apprend que des François fréquentent des femmes amérindiennes. Il doit alors faire des remontrances aux fautifs en privé, ou «*si le peché est scandaleux*» - si la femme est enceinte - les blâmer en public. Enfin, si les amants persistent dans leurs agissements, le missionnaire doit selon lui en avertir les hautes autorités religieuses et commerciales de la colonie, ainsi que les parents de la femme concernée, en plus de cesser de leur administrer les sacrements. Ce témoignage indique à quel point, sous l'apparent triomphe du christianisme et de ses règles contraignantes à l'égard des habitudes sexuelles, le corps missionnaire doit continuer à se soucier de la gestion des relations hors mariage entre colons et amérindiennes dans la région. Fait particulier à noter, le missionnaire apparaît dans son discours moins sensible aux potentielles aventures hors mariage impliquant seulement des amants amérindiens, bien que celles-ci, dans ses fondements mêmes, contreviennent tout autant aux règles chrétiennes. Il semble que les unions intercommunautaires franco-amérindiennes hors mariage aient des conséquences qui indisposent davantage le missionnaire que les unions de cette nature n'impliquant que des autochtones. Par ailleurs, si l'on élargit de nouveau la perspective de recherche pour examiner ce qui se produit à la même époque à l'échelle de la colonie, force est de constater que ce type de préoccupation n'est pas unique à la région à l'étude. Le gouverneur Denonville, en parlant des habitants qui pratiquent la chasse dans les bois de façon globale en Nouvelle-France, déplore que ceux-ci en profitent pour se rapprocher des Amérindiennes. Selon lui, les Français :

[...] *s'accoutument à vivre en libertinage comme eux [les autochtones], mais même abusent des filles et femmes sauvagesses qu'ils entretiennent avec eux, et mènent à leurs chasses dans les bois [...]*⁵⁶⁸

De manière globale, la fin du 17^e siècle amène des témoignages de la sorte, qui démontrent que les circonstances favorables à la tenue de rencontres sexuelles occasionnelles entre commerçants et autochtones sont toujours des éléments du paysage contextuel colonial. Au contraire même, les autorités s'inquiètent plus que jamais des comportements sexuels qui prévalent en Nouvelle-France (incluant la région à l'étude) avec la multiplication des postes de traite ainsi que la participation d'une part importante de la population coloniale masculine à leur fonctionnement.

A la fin du 17^e siècle, parallèlement aux rencontres hors-mariage qui ont pu lier les commerçants à des amérindiennes dans les bois, on trouve traces dans la région de quelques couples franco-amérindiens unis sous l'égide de l'église catholique. Seulement quatre cependant ont été répertoriées durant la période à l'étude au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Cette rareté s'explique entre autres par le fait que les autorités coloniales tendent à ce moment de l'histoire de restreindre graduellement le droit aux unions conjugales intercommunautaires, dont on considère qu'elles amènent trop souvent les époux à glisser vers le monde autochtone.⁵⁶⁹ Il convient en effet de souligner qu'à cette époque, les autorités coloniales ont déjà laissé de côté depuis longtemps le projet qui consistait à inviter autochtones et colons à se fusionner pour faire un nouveau peuple. Avec l'accélération du flux de colons en provenance de la métropole (dont des centaines de femmes), elles ne voient plus la nécessité de recourir aux Amérindiennes pour assurer le renouvellement des bases démographiques de la Nouvelle-France. Ce fait, combiné à l'émergence d'une culture canadienne que les autorités considèrent comme trop influencée par le contact avec les autochtones, amène les dirigeants de la colonie à se montrer

⁵⁶⁸ Rapporté dans Denys Delâge, «Microbes, animaux et eau en Nouvelle-France», *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, no 1, 2006, p. 130.

⁵⁶⁹ Devrim Karahasan, *Métissage in New France...*, p.117-122.

méfiant à l'égard des mariages mixtes.⁵⁷⁰ Durant les années 1680, le gouverneur Denonville deviendra d'ailleurs un opposant déclaré des mariages franco-amérindiens au cours de son mandat à la tête de la colonie. Les restrictions deviennent alors telles que pour que de mariages de la sorte soient célébrés, on exige désormais des fiancés qu'ils annoncent leur projet aux autorités de Québec, lesquelles doivent leur donner leur accord.

C'est dans ce contexte de restrictions aux mariages mixtes qu'est célébrée en 1660 la première union de ce type au Saguenay – Lac-Saint-Jean. L'évènement survient après que le père Albanel eut passé l'hiver dans la région avec un groupe de quelques négociants français.⁵⁷¹ Au printemps l'un de ces derniers, François Peltier, originaire de Sillery dans la région de Québec, avait trouvé sa fiancée dans la région. Le père Albanel célèbre alors leur mariage en avril 1660 à Tadoussac, mais commet cependant l'erreur de ne pas en avertir à l'avance ses supérieurs. Dès que l'Ordre des Jésuites est informé de cette situation, la validité du mariage est contestée. En outre, cet évènement précipite le renvoi du père Albanel de la région, sur lequel pesaient par ailleurs déjà des soupçons d'inconduite.⁵⁷² Le

⁵⁷⁰ Devrim Karahasan, «Pour une histoire synthétique du métissage canadien: coopération et compétition entre acteurs et institutions en France et au Canada 1508 à 1886», in *Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, vol. 34, no.2, 1997, p.135-137.

⁵⁷¹ Joseph Edmond Roy, *Voyage au pays de Tadoussac*, Québec, A. Côté, 1889, p. 9.

⁵⁷² Il convient ici de rappeler que le père Albanel a débuté sa carrière à la mission de Tadoussac en 1650 et qu'il en fût le principal responsable pendant une dizaine d'année. Au départ apprécié de ses supérieurs, il est graduellement devenu l'objet de plaintes de la part de ses collègues au fil des ans. Parmi les agissements qui ont pu éveiller des soupçons sur sa conduite figure le fait qu'il ait développé l'habitude de dormir parmi les Amérindiens à chaque nuit. Durant l'hiver, les jésuites qui, comme le père Albanel, suivaient les groupes amérindiens dans leurs expéditions de chasse devaient dormir parmi ces derniers. Cette situation était tolérée par l'Ordre parce qu'en temps hivernal, les Amérindiens devaient nécessairement utiliser des abris temporaires, qu'ils fabriquaient au fur et à mesure qu'ils se déplaçaient : le missionnaire n'avait d'autre choix que d'y dormir aussi. Pendant les rendez-vous estivaux à Tadoussac cependant, les Amérindiens et les jésuites se tenaient normalement chacun dans leur quartier, les premiers dormant dans leur cabanes bâties pour la saison sur le littoral, les seconds dans leur habitation construite tout près. Le père Albanel, lui, avait cependant pris peu à peu l'habitude de boudier cette habitation, y laissant ses collègues seuls pour dormir parmi ses ouailles. Sans que ce simple fait ne suffise à conclure que le père Albanel ait failli à ses vœux de chasteté, on peut avancer qu'ils ont certainement contribué à ce qu'ils soient mal perçus de ses collègues : «*Tous les Nôtres se comportent très bien ici et vivent en excellents religieux. Je ne puis relever aucun défaut notable chez les Pères et les Frères, à l'exception d'un seul, le P.Charles Albanel, qu'anime un esprit peu religieux*» écrit le Supérieur de l'Ordre en 1661, avant de rajouter en 1664 : «*Tous les Nôtres vivent ici dans la paix. Ce sont des religieux qui se conduisent d'après l'esprit de notre Institut, excepté le P.Charles Albanel de la province de Toulouse, [...] sa vie religieuse laisse à désirer et il malédifie ceux qui l'entourent. Certains rapports sont vagues et non appuyés de preuves. Ce qui est sûr, c'est qu'on entretient des doutes sur*

mariage lui-même s'avèrera pour sa part éphémère : alors même que l'on débat de sa validité, des indices documentaires laissent entendre que l'épouse serait décédée en cours d'année. Le premier couple euro-amérindien uni par la main d'un missionnaire dans la région s'éteint ainsi dans la controverse, sans qu'il ne donne lieu par ailleurs à la naissance d'une descendance d'origine mixte.⁵⁷³

Il faut attendre le début de la décennie 1670 pour voir un deuxième couple franco-amérindien uni de manière légitime dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Fait particulier, ce couple est formé du frère cadet de François Peltier, Nicolas, appelé à devenir comme lui un commerçant de fourrures au Saguenay – Lac-Saint-Jean. L'épouse, quant à elle, est une montagnaise du nom de Madeleine Tegouchik⁵⁷⁴, qui est par ailleurs la veuve d'un chasseur qui avait pour habitude de tenir ses quartiers près de Métabetchouan. Il est possible que les deux conjoints se soient d'abord connus durant leur jeunesse à Sillery : Nicolas Peltier est en effet originaire du village colonial situé à cet endroit, y ayant été baptisé en 1649 et y étant toujours présent à l'âge de 18 ans au recensement de 1667⁵⁷⁵, alors que Madeleine Tegouchik est pour sa part membre du groupe amérindien de la réduction de Sillery, situé à proximité de ce village. Quelles que soient les conditions particulières de leur rencontre, les écrits attestent du fait que cet homme et cette femme se sont mariés le 22 juin 1673 (le lieu du mariage n'est pas précisé dans les documents d'époque). Avant de procéder aux noces, des précautions avaient cette fois été prises pour s'assurer que les autorités coloniales y consentent. On constate dans la documentation relative au mariage que les plus hautes instances religieuses de la colonie avaient été

sa conduite et qu'il n'a pas bonne renommé». Rapporté dans Antonio Dragon et Adrien Pouliot, *Trente Robes noires au Saguenay...*, p. 93-94.

⁵⁷³ Plusieurs des informations à propos des couples mariés présents dans la région au 17^e siècle ont été tirées du document suivant : Nelson-Martin Dawson, *Fourrures et forêts métissèrent les Montagnais : regard sur les sang-mêlés au Royaume du Saguenay*, Sillery, Septentrion, 2011, p.146-169.

⁵⁷⁴ Père Crespieul, «Mort précieuse de certains Algonquins et Montagnais»..., p. 34.

⁵⁷⁵ L'historien Amédée Gosselin indique que Nicolas Peltier est baptisé à Tadoussac en 1649 et qu'il est enregistré dans le recensement de 1667, à l'âge de 18 ans, à la «*Côte Saint-Ignace*» dans la maisonnée de son père à 18 ans. Amédée Gosselin "À Chicoutimi et au Lac Saint-Jean à la fin du XVII^e siècle", *Mémoires de la Société Royale du Canada*, section 1, série III, volume 11, décembre 1917 - mars 1918, p. 129. La «*Côte Saint-Ignace*» est une route de Sillery. François Cantara, «Les routes à Sillery sous le régime français», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 4, 1996, p. 551-566.

consultées au préalable et avaient donné leur accord à cette union, toutefois sous certaines conditions :

Nous Jean Dudouyt Prestre vicaire général de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Evesque de Pétrée [Mgr Laval], vicaire apostolique du Canada, et nommé par le Roy premier Evesque de ce pais [Monseigneur de Laval] [a]vons permis à Nicolas Peltier [...] d'épouser en face d'Église Madelene de Goussy [Tegouchik] sauvagesse Montagnese [...] a condition qu'il résidera avec sa femme non dans les bois parmi les sauvages, mais en son habitation avec les françois, et que leurs enfants seront élevez dans les mœurs et la langue françoise.⁵⁷⁶

En vertu de cette décision, Nicolas Peltier et son épouse ont été mis dans une position où, une fois mariés, ils devaient s'engager à vivre en «*habitation*», parmi les «*françois*», en plus d'élever leur potentielle progéniture «*dans les mœurs et la langue françoise*». Ces conditions démontrent à quel point les autorités se soucient du sort des enfants d'ascendance mixte, que l'on souhaite conserver dans le giron de la société coloniale. Une fois marié cependant, le couple s'éloigne rapidement des installations françaises : il se dirige plutôt vers le Saguenay – Lac-Saint-Jean, où il prend l'habitude de vivre dans les bois dans les environs de Métabetchouan afin de fréquenter le site de chasse de l'ancien mari de Madeleine (de surcroît à une époque où le poste et la chapelle ne sont pas encore construits à cet endroit).⁵⁷⁷ Les registres jésuites permettent de voir que le couple conserve malgré tout un lien étroit avec les missionnaires qui sont actifs dans la région. De 1674 à 1677, au moins un des deux conjoints est présent à titre de parrain pour les baptêmes de quatre enfants amérindiens, en plus de servir de témoin lors d'un mariage entre autochtones.⁵⁷⁸ Les célébrations auxquelles assistent alors Nicolas Peltier ou son épouse prennent place dans les missions de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean. Il est à noter aussi que le couple a un enfant en 1675, en l'occurrence une fille du nom de Marie-Jeanne Peltier. Au lieu de l'élever eux-mêmes dans les bois, le couple la fera baptiser à Sorel, où

⁵⁷⁶ Reproduit dans Amédée Gosselin, «À Chicoutimi et au Lac Saint-Jean à la fin du XVIIe siècle», dans *Mémoires de la Société Royale du Canada*, section 1, série III, volume 11, décembre 1917 - mars 1918, p. 129. et Victor Tremblay, «Le cas de Nicolas Peltier...», p. 26.

⁵⁷⁷ Victor Tremblay, «Le cas de Nicolas Peltier...», p. 26-27.

⁵⁷⁸ Léonidas Larouche, *Le second registre de Tadoussac...*, p. 12, 18, 21, 24 et 84.

par ailleurs est installé le frère Nicolas, François Peltier.⁵⁷⁹ Cette première fille d'ascendance mixte conçue dans les règles du mariage catholique à l'intérieur de la région n'y vivra ainsi pas : son destin l'amènera plutôt à passer son existence dans le tissu populationnel colonial, à l'extérieur du Saguenay – Lac-Saint-Jean. On retrouve d'ailleurs sa descendance au 18^e siècle dans la région de Charlevoix au sein des familles Gagnon et Blackburn.⁵⁸⁰ En retirant leur fille des milieux forestiers pour la faire élever dans le monde colonial, Nicolas Peltier et Madeleine Tegouchik respectaient ainsi cette part des conditions de mariage auxquelles il s'était engagé. L'histoire du premier couple mixte catholique à vivre au Saguenay – Lac-Saint-Jean prend fin abruptement le 24 mars 1677, avec le décès prématuré de Madeleine Tegouchik, induit par la maladie.⁵⁸¹

Quelques mois après cet événement, le 3 juin 1677, le père Crespien – alors en exercice au Saguenay – Lac-Saint-Jean- accepte de célébrer le second mariage de Nicolas Peltier à la mission de Métabetchouane avec Françoise 8ebechinok8e, une algonquienne fréquentant la région.⁵⁸² Il est difficile pour l'historien d'expliquer les raisons qui ont poussé le père à accepter si rapidement le remariage de Nicolas Peltier avec une autre autochtone, alors que les unions mixtes de ce type demeuraient à cette époque toujours étroitement encadrées. Parmi les raisons que l'on peut avancer à ce propos figure la possible obtention par le missionnaire d'une permission à cet effet des autorités de Québec (toutefois aucun vestige documentaire n'en a été retracé dans le cadre de la présente recherche). On peut également supposer que le jésuite se sentait l'autorité morale suffisante pour accepter, de son propre chef, de procéder à cet autre mariage. Il est possible

⁵⁷⁹ Qui sera témoin au baptême de l'enfant. Amédée Gosselin, «À Chicoutimi et au Lac Saint-Jean à la fin du XVII^e siècle »..., p. 129.

⁵⁸⁰ Pour l'obtention de ces données, il a été nécessaire de recourir aux documents de recherche qui ont été présentés à l'auteur de la présente thèse par la chercheuse Hélène Couture, généalogiste spécialiste des recherches sur les liens familiaux chez les autochtones ainsi qu'entre les colons et les Amérindiens au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Ces travaux sont en attente de publication au moment de déposer la présente thèse.

⁵⁸¹ Société de Propagation de la foi, Association de la propagation de la foi (Diocèse de Québec). *Rapport sur les missions du diocèse de Québec...*, vol. 17, p. 34

⁵⁸² Léonidas Larouche (dir.), *Le Second Registre de Tadoussac...*, p. 86.

que cette décision ait été influencée par le fait qu'il fut assez satisfait de la manière dont Nicolas Peltier s'est comporté avec sa première femme amérindienne et leur fille.

Au-delà de ces incertitudes, une réalité demeure : après son union avec cette deuxième femme d'origine autochtone, Nicolas Peltier s'éloigne encore davantage dans les profondeurs des bois. Avec sa première épouse, il avait plutôt pris l'habitude de fréquenter les environs de Métabetchouan, endroit qui, pour l'essentiel du séjour que Nicolas Peltier y a passé, fut dépourvu d'installation française. Lorsqu'il se remarie à cet endroit en 1677, voilà à peine quelques mois qu'il y existe une chapelle et une habitation française (toutes deux construites en 1676). Or vers l'année 1678, au lieu d'y demeurer avec sa deuxième femme, le couple va établir son campement principal au Lac Nicabau, à l'ouest du Lac Saint-Jean. Ce choix pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'agisse d'une zone plus particulièrement fréquentée par des Algonquins, groupe auquel est affiliée la nouvelle épouse de Nicolas Peltier. Même s'il s'éloigne dans les bois, le nouveau couple ne quitte pas pour autant le giron des activités missionnaires de la région. Entre 1677 et 1704 (l'épouse décédant par la suite)⁵⁸³, Nicolas Peltier sert de témoin à pas moins de sept mariages de couples amérindiens, en plus d'être déclaré parrain de 23 autochtones à leur baptême. Sa femme Françoise 8ebechinok8e est quant à elle enregistrée comme marraine trois fois. Les célébrations surviennent notamment à Métabetchouan⁵⁸⁴, Chicoutimi⁵⁸⁵ Tadoussac⁵⁸⁶ et près de Betsiamites (vers les Papinachois).⁵⁸⁷

On sait par ailleurs que le couple a eu au moins dix enfants, lesquels ont tous été baptisés dans la région par les missionnaires : Charles, Geneviève, Marie, Marie-Jeanne,

⁵⁸³ Père Crespieu, «Mort précieuse de certains Algonquins et Montagnais»..., p. 34. Nicolas Peltier se marie à une troisième femme amérindienne en 1715. On la voit mentionnée dans le troisième registre de Tadoussac. Léo-Paul Hébert, *Le troisième registre de Tadoussac*, ..., p. 52.

⁵⁸⁴ Léonidas Larouche (dir.), *Le Second Registre de Tadoussac*..., p. 18, 22, 28 et 101.

⁵⁸⁵ Léonidas Larouche (dir.), *Le Second Registre de Tadoussac*..., p. 27, 31, 37, 39, 42, 45, 47, 70, 97, et 268.

⁵⁸⁶ Léonidas Larouche (dir.), *Le Second Registre de Tadoussac*..., p. 22.

⁵⁸⁷ On retrace sa présence près du site de Papinachois (adjacent à Betsiamites), sur la Côte-Nord. Léonidas Larouche (dir.), *Le Second Registre de Tadoussac*..., p. 86.

Dorothée, Marie-Madeleine, François-Bonaventure, Marie Josephte, Louis et Paul.⁵⁸⁸ Le parcours de vie de six d'entre eux a été retracé dans la documentation : pour les autres, les recherches n'ont pu retrouver que les actes de baptême.⁵⁸⁹ De ces six enfants qui ont pu être retracés dans l'histoire, on compte quatre filles qui ont toutes –comme leur demi-sœur baptisée à Sorel- un destin les menant à vivre dans le monde colonial à l'extérieur de la région. En effet, l'aînée, Geneviève, est repérée en 1704 à Québec, où elle se marie avec un colon du nom de Pierre Janson. Elle aura par la suite cinq enfants avec cet homme entre 1710 et 1725 à Montréal. Sa descendance se diffusera dans le monde colonial notamment dans les familles Janson, Rageot et Dumergue. Ses trois sœurs Marie-Jeanne, Dorothée et Marie-Madeleine seront quant à elles placées comme domestiques chez de riches gens (des négociants en lien avec le commerce des fourrures) de Québec ainsi que de Montréal. Elles vont éventuellement décéder au 18^e siècle sans laisser de descendance connue.⁵⁹⁰ Dans l'ensemble, ces filles issues du deuxième mariage de Nicolas Peltier seront, tout comme la fille de son premier mariage, dirigées vers le monde urbain de l'époque, où une va laisser sa descendance, laquelle sera appelée à se diffuser dans le tissu populationnel colonial. Le destin des garçons apparaît cependant tout autre.

Des trois garçons de Nicolas Peltier, seuls Charles et François-Bonaventure ont un destin connu par la documentation. Une incursion dans l'histoire du 18^e siècle permet en effet constater que ces deux individus empruntent pour leur part un parcours de vie analogue à celui de leur père. Premier fait à noter : ils restent dans la région et y épousent des femmes autochtones. Charles se marie à Marie-Madeleine Ouikoueki, puis à Marie-Madeleine Ouitichan et aura avec elles huit enfants. François-Bonaventure se marie pour sa part à Marie Iskouech, puis à Marguerite Ikouechich et aura avec elles quatre enfants. Les recherches généalogiques révèlent également que les enfants de ces nouveaux couples

⁵⁸⁸ Léonidas Larouche (dir.), *Le Second Registre de Tadoussac...*, p. 31, 45, 50, 67 et 70 ; et Léo-Paul Hébert, *Le troisième registre de Tadoussac, ...*, p.18, 22, 27, 39 et 42.

⁵⁸⁹ Ces données proviennent des travaux encore non-publiés partagés par la généalogiste Hélène Couture. Ils corrélerent et complètent ceux présentés dans : Nelson-Martin Dawson, *Fourrures et forêts métissèrent les Montagnais...*, p. 151-160.

⁵⁹⁰ Nelson-Martin Dawson, *Fourrures et forêts métissèrent les Montagnais : regard sur les sang-mêlés au Royaume du Saguenay*, Sillery, Septentrion, 2011, p.159-160.

vont aussi reproduire ce modèle d'existence : ils vont trouver des conjoints au sein de la population amérindienne des missions locales. Dans le cadre de la présente recherche, un examen des 3 premières générations de cette partie de la descendance de Nicolas Peltier permet d'observer, en outre, qu'elle paraît se fondre généalogiquement toujours plus au monde montagnais régional. En faisant le compte de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants restés dans la région, on réalise que le nombre de descendants de Nicolas Peltier évoluant dans les milieux amérindiens régionaux s'élève à 71 personnes.⁵⁹¹ Plusieurs d'entre elles, en se fondant au monde autochtone régional, pénètrent un univers familial qui échappe à la logique d'affiliation intergénérationnelle à un même patronyme. On observe ainsi que les descendants de Nicolas Peltier tendent à donner des noms de famille amérindiens à leurs enfants à l'occasion de leur baptême. On réalise parfois aussi que certains autres vont abandonner leur patronyme d'origine au cours de leur existence. Ils sont baptisés en tant que Peltier, mais vont ensuite être enregistrés avec des noms amérindiens à diverses occasions, notamment lorsqu'ils servent à titre de témoins pour un mariage ou au baptême d'un autre individu. De Nicolas Peltier descendent ainsi des dizaines d'individus qui portent alors des noms de familles tels qu'Echineska8at, Napech, La8chin, Atiteru, Kapikoutanat, Isk8echich et 8ta8aban8n, pour ne citer que ces exemples.⁵⁹² Les noms de familles amérindiens sont des termes fluides, qui se modifient au fil du temps.⁵⁹³ Au demeurant, la présente recherche se contente ici d'esquisser les principaux contours de ce pan de l'histoire, qui appartient au 18^e siècle, lequel se prolonge en dehors du spectre d'analyse.

⁵⁹¹ Si on inclut au compte les descendants issus du troisième mariage de Nicolas Peltier avec une femme autochtone (Marie Outchiouanich) en 1715. Voir à propos de celle-ci Mona Gauthier-Cano, «Nicolas Pelletier... et ses femmes», *Saguenayensia*, vol. 24, no.1, 1982, p.20.

⁵⁹² Léonidas Larouche (dir.), *Le Second Registre de Tadoussac...*, p. 51, 83, 91, 169 et 268.

⁵⁹³ Le patronyme Peltier circule encore quelques temps au 18^e siècle dans les actes civils des Montagnais, avant d'en disparaître. Il surgit dans le registre de Tadoussac environ 80 fois. Léo-Paul Hébert, *Le troisième registre de Tadoussac, ...*, p.15, 16, 18, 22, 29, 33, 38, 39, 42, 43, 52, 53, 56, 59, 61, 62, 63, 64, 68, 73, 77, 86, 88, 91, 92, 96, 104, 105, 109, 110, 113, 114, 115, 116, 121, 125, 128, 135, 137, 145, 146, 147, 151, 152, 153, 156, 164, 169, 173, 176, 177, 180, 181, 183, 187, 190, 191, 193, 196, 210, 222, 224, 230, 231, 235, 240, 256, 268, 271, 278 et 279.

Par ailleurs, un dernier couple marié sous l'égide de la religion catholique est retracé dans la région au 17^e siècle. Cependant, il sera comme le premier rapidement dissous. Cette union implique le fils de Noël Jérémie, qui fut commis au poste de Métabetchouan dès son ouverture en 1676.⁵⁹⁴ En 1693, son garçon Nicolas Jérémie-Lamontagne, alors âgé de 24 ans, y est ouvrier de la traite des fourrures et c'est dans ce contexte qu'il rencontre Marie-Madeleine Tetaouiskoue, une femme amérindienne. Le père Crespieul bénit leur union au mois de juin 1693, sans avoir fait les démarches préalables auprès des autorités de la colonie. Sitôt informé de l'existence de ce couple, le Conseil souverain en annule officiellement le mariage et place l'épouse sous tutelle.⁵⁹⁵ L'explication officielle donnée pour justifier cette décision est que l'époux n'était pas encore âgé de 25 ans (qui est à cette époque l'âge de la majorité pour les hommes) au moment de se marier. On peut avancer que les réticences des autorités pourraient aussi s'expliquer par les échecs des tentatives précédentes pour amener des couples mixtes à vivre en accord avec le mode de vie colonial dans la région. En 1693, les autorités de la colonie ont en effet eu l'occasion de voir que les garçons de Nicolas Peltier - contrairement à ses filles - être élevés dans les bois, ce qui contrevenait aux conditions de mariage de l'époque avec une Amérindienne. En l'absence de documentation, l'historien ne peut qu'avancer des suppositions à propos des motifs fondamentaux qui ont poussé les autorités à annuler ces noces. Quoi qu'il en soit, celles-ci terminent la courte série d'unions mixtes qui ont marqué l'histoire de la région au 17^e siècle. À la toute fin de ce siècle, on se retrouve dans une situation où seuls deux mariages euro-amérindiens durables (qui impliquent un même homme) ont pu être documentés dans la région. Les enfants de descendance mixte qu'ils ont engendrés ont soit quitté la région pour intégrer le monde colonial, soit sont restés pour être appelé à se fondre à sa population autochtone.

⁵⁹⁴ Jacques Rousseau, «Nicolas Jérémie dit Lamontagne», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* <http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?Biold=34990> (dernière consultation le 28 mai 2012).

⁵⁹⁵ Conseil supérieur de Québec, *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, Québec, A. Côté, 1885, vol.3, p.819 et 850.

Les recherches en ethnogénèse doivent savoir prendre du recul par rapport aux détails de la micro-histoire et porter leur regard sur l'ensemble de la toile de fond circonstancielle qui se dresse derrière eux. Au-delà du caractère anecdotique des quelques mariages célébrés au Saguenay – Lac-Saint-Jean à la fin du 17^e siècle, il importe de se questionner plus globalement sur la dynamique d'ensemble qui a pu déterminer le destin identitaire des individus d'ascendance mixte, qu'ils aient été ou non engendrés dans le cadre d'une union catholique, qu'ils aient été ou non répertoriés dans la documentation. Cette période de l'histoire, qui constitue en quelque sorte le crépuscule de l'âge d'or des métissages dans la région, voit les populations amérindiennes et coloniales se rapprocher plus que jamais. Au niveau culturel, ces deux sociétés sont plongées, l'une comme l'autre, dans un profond processus d'inter-influences. D'un côté, on retrouve des Amérindiens qui ont adopté plusieurs des pratiques culturelles du monde colonial : ils sont devenus férus dans les règles du commerce prévalant dans les postes de traite, ils manient les armes à feu, ils ont intégré à leur mode de vie nombre d'articles apportés par les colons et ils ont adopté même leur Dieu ainsi que plusieurs de leurs pratiques religieuses. De l'autre, se trouvent des Canadiens en devenir, dont la culture est elle aussi fortement influencée par leurs vis-à-vis : ils courent les bois à leur manière, y chassent les plus gros gibiers, s'habillent de fourrures, sont familiers avec la langue montagnaise, affrontent les hivers et, pour certains d'entre eux, vivent à long terme dans la région.

Par ailleurs, les conditions qui prévalent en cette fin de siècle favorisent également l'avènement de métissage au niveau généalogique entre les deux groupes. Jamais dans l'histoire les colons n'auront été appelés à fréquenter si étroitement et de manière aussi prolongée les groupes amérindiens du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Des dizaines de coureurs des bois foulent le sol de la région chaque année, pour passer de longs mois à parcourir le territoire, lequel est parsemé de campements occupés par des Amérindiennes, leurs hommes étant partis en expédition de chasse. C'est dans ce contexte que les missionnaires tentent de faire respecter les contraintes de leur religion concernant les pratiques sexuelles. On découvre par ailleurs – encore plus que durant la période historique précédente - que la population amérindienne fonctionne sur la base d'unités familiales

ouvertes, qui entretiennent entre elles des croisements généalogiques et qui, dans leurs fondements culturels mêmes, sont habitués à intégrer dans leurs rangs des enfants aux origines diverses. Au niveau démographique, les unités familiales autochtones sont des entités dynamiques et perméables, non pas monolithiques et hermétiques, pour qui le métissage est un mécanisme qui fait partie intégrante de leur fonctionnement. Ce contexte favorise aussi, à long terme, l'inclusion des enfants franco-amérindiens en leur sein, sans pour autant que cela ne mène à la disparition de leurs frontières identitaires originelles. Le fait que des couples catholiques franco-amérindiens foulent le sol de la région à la fin du siècle ne relève en rien d'un profond changement dans l'histoire locale des métissages. Il s'inscrit plutôt dans la continuité d'une histoire de métissage qui s'y déroule depuis le cœur du 16^e siècle. C'est pour cette raison que la présente recherche appelle ici le lecteur à élargir sa perspective sur les événements de la fin du 17^e siècle de manière à ce qu'il les situe plus globalement au terme de ce long parcours historique. C'est en observant le panorama historique d'ensemble que l'on peut tirer les grandes conclusions de l'analyse sur les conditions qui ont pu faire en sorte que, dans la longue durée, les milieux amérindiens de la région ont développé l'habitude d'intégrer en leurs rangs les enfants d'ascendance mixte.

5. CONCLUSION

5.1 RAPPEL DES ÉTAPES DE LA RECHERCHE

Ici s'achève le parcours d'une étude qui s'est inscrite, dès le départ, dans le mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse métisse qui est aujourd'hui en pleine envolée au Canada. On a rappelé dans l'introduction de cette étude que les circonstances ont fait en sorte que les travaux sur l'ethnogenèse métisse, qui avaient commencé à se répandre au Canada au début des années 1980, ont été élevés au rang des priorités de recherche récemment. En toile de fond du regain d'intérêt pour ce type d'études se trouve le processus actuel d'affirmation identitaire métisse qui embrasse aujourd'hui le pays. Depuis une dizaine d'années, le nombre d'individus se réclamant d'identité métisse a explosé presque partout d'un océan à l'autre, de même que le nombre d'organismes revendicatifs alléguant représenter des communautés métisses dont les droits devraient être reconnus par les instances gouvernementales. Le mouvement d'affirmation identitaire métisse qui embrasse aujourd'hui les différentes provinces canadiennes n'a pas que des implications juridiques relatives à l'application du droit autochtone contemporain : il amène aussi les chercheurs en sciences humaines, particulièrement les historiens, à se pencher sur le passé de plusieurs régions canadiennes en quête d'une meilleure compréhension des mécanismes du métissage et de ses résultantes identitaires.

Cette étude a été construite avec l'objectif fondamental de réunir les outils conceptuels existants dans le domaine de recherche en matière d'ethnogenèse et de les mettre à l'épreuve dans le cadre d'une situation historique spécifique de manière à les perfectionner. La région du Saguenay - Lac-Saint-Jean a représenté un terrain seyant à cette entreprise. Comme bien d'autres, elle est devenue depuis quelques années le siège de plusieurs organismes auxquels adhèrent des citoyens considérant appartenir à d'anciennes communautés n'étant ni amérindiennes, ni euro-canadiennes, mais plutôt issues de la rencontre ces deux groupes. Il s'agit aussi d'une région où l'historiographie est, paradoxalement, restée jusqu'à maintenant peu loquace sur la potentielle présence historique de communautés de la sorte, les milieux universitaires ayant plutôt produit des

études centrées sur les sociétés amérindiennes ou coloniales locales. La profondeur historique des contacts entre ces communautés, qui ont débuté dès le 16^e siècle, laissait malgré tout entrevoir une riche histoire de rencontres et de métissages entre ces deux groupes, laquelle se présentait comme une matière de recherche toute désignée pour tester les outils conceptuels propres aux travaux en ethnogenèse. En se concentrant sur les deux premiers siècles de ces rencontres, la présente recherche entendait couvrir une période permettant d'observer, à long terme, les facteurs qui président à l'enclenchement ou, inversement, à l'empêchement d'un phénomène d'ethnogenèse métisse local.⁵⁹⁶ Car, faut-il le souligner à nouveau, dans le cadre des recherches en matière d'ethnogenèse, la non-occurrence de ce phénomène - sujet trop souvent délaissé - est aussi importante à comprendre que son occurrence.

La démarche de travail a d'abord consisté, sur le plan méthodologique, à produire une liste des signes de formation de communautés métisses qui ont été utilisés dans le cadre des travaux antérieurs ayant marqué le développement du domaine d'étude en ethnogenèse. Le mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse métisse s'est évidemment construit sur le rejet du postulat à l'effet qu'une communauté métisse se détecte simplement sur la base d'une vérification de l'origine mixte de ses membres. En regard de ce mouvement de recherche, une nouvelle identité collective prend forme lorsqu'un ensemble de facteurs amène ces individus à se concevoir collectivement comme un groupe différent des Européens et des Amérindiens et à être reconnus comme tel. Ces facteurs touchent ainsi, de manière générale, aux éléments de différenciation sociale et

⁵⁹⁶ Il a aussi été rappelé initialement que le but de la présente recherche n'était aucunement de résoudre une quelconque situation juridique contemporaine liée aux revendications émises par l'un ou l'autre des groupes alléguant aujourd'hui représenter une communauté métisse dans la région étudiée. La présente étude ne peut d'ailleurs aucunement prétendre à une telle utilité puisqu'elle couvre une période trop limitée et trop précoce de l'histoire régionale pour constituer une démonstration valable à l'appui -ou à l'encontre- des revendications métisses régionales actuelles. Pour qu'une communauté métisse soit reconnue dans le contexte juridique canadien, il faut démontrer ce qu'il est advenu de celle-ci dans sa continuité historique, depuis son apparition sur le territoire jusqu'à aujourd'hui. Or, la présente recherche a choisi de laisser libres de constats les trois cents ans d'histoire qui succèdent au 17^e siècle, ce qui a fait d'elle un document ne pouvant qu'apporter un éclairage fragmentaire sur d'éventuels besoins juridiques régionaux. Cette étude s'est ainsi détachée dès sa conception des besoins juridiques contemporains pour privilégier la poursuite d'objectifs reliés au développement fondamental des travaux en matière d'ethnogenèse.

culturelle amenant de tels individus à partager une situation favorisant l'émergence de leurs propres frontières identitaires collectives. Les recherches en matière d'ethnogenèse s'appuient sur une trajectoire méthodologique consistant à explorer les sources documentaires à la quête des signes à l'effet que ces individus se sont séparés géographiquement des populations amérindiennes et coloniales, qu'ils ont commencé à adopter des pratiques maritales endogames, qu'ils ont mis en place une organisation sociale interne à leur groupe, qu'ils ont généré une élite qui les représentait et, de plus, qu'il y a eu des événements à caractère intercommunautaire les réunissant face à leurs voisins amérindiens et coloniaux. Ces conditions globales de différenciation sociale et culturelle entourent le processus amenant ultimement ces individus à s'auto-identifier collectivement comme un groupe distinct de leurs sociétés parentes (coloniales et amérindiennes), et également à être perçus comme tels par ces dernières. Les signes d'auto-identification métisse du groupe et de reconnaissance de cette identité par les autres représentent, en bout de ligne, les éléments primordiaux à rechercher dans les sources, puisqu'ils constituent l'aboutissement du processus d'ethnogenèse, en l'occurrence la mise en place des frontières identitaires entre les groupes amérindiens, coloniaux et métis.

L'étape suivante du travail a ainsi consisté à prendre les outils méthodologiques fondamentaux qui ont été d'abord expérimentés dans l'historiographie relative à l'ethnogenèse métisse, avant de les appliquer de manière flexible à un nouveau cadre contextuel, soit l'histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean au 16^e et 17^e siècle. Il a pu sembler à prime abord que cette transposition des méthodes de recherche sur l'ethnogenèse à l'intérieur de ces limites spatio-temporelles pouvait s'avérer infructueuse. Il convient de rappeler ici que les études en matière d'ethnogenèse métisse ont d'abord expérimentés leurs bases méthodologiques dans l'histoire des Grands-Lacs du 17^e au 18^e siècle. Or, les deux premiers siècles de rencontre euro-amérindienne dans cette région ont été marqués par la structuration de dizaines de postes de traite, chacun attirant un certain personnel composé de coureurs des bois ainsi que de familles de chasseurs autochtones. Il y avait notamment lieu de craindre que les rencontres euro-amérindiennes survenues dans un

cadre historique aussi précoce que celui délimité dans la présente étude furent si rares qu'il n'y avait pas matière à recherche comparable sur les métissages et l'ethnogenèse.

À mesure qu'elle a été réalisée, la présente recherche a mis au jour des informations dissipant cette appréhension de départ. Non seulement a-t-elle révélé qu'il y a bien eu dans les premiers siècles d'histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean de nombreuses rencontres euro-amérindiennes, mais aussi que celles-ci ont été, à bien des égards, d'une fréquence et d'une intensité qui supportent largement la comparaison par rapport aux rencontres euro-amérindiennes survenues ailleurs sur le continent, notamment autour des Grands Lacs à partir du 17^e siècle, là où s'est construit le domaine de recherche. En effet, il a été vu que Tadoussac, dans la région à l'étude, est devenue dès le 16^e siècle une localité que visitent des centaines de marins européens ainsi qu'environ un millier d'Amérindiens à l'occasion de séjours estivaux, lesquels se sont répétés pendant des décennies. Ces rencontres, dans cet endroit précis, impliquaient ainsi des populations d'une ampleur à tout le moins comparable, sinon même supérieure, à celles qui ont supporté le développement des études en matière d'ethnogenèse dans bien des localités autour des Grands Lacs. Dans cette région les rencontres euro-amérindiennes étaient autrement plus diluées, impliquant des coureurs des bois et des Amérindiens dispersés dans de grandes zones forestières, sans que n'émerge de cette manière un lieu de rassemblement démographique aussi concentré sur le territoire. Au 17^e siècle, les rencontres euro-amérindiennes au Saguenay – Lac-Saint-Jean se sont poursuivies et étendues dans la région, alors que s'est déployé de manière tentaculaire un réseau régional de postes de traite. Il s'est avéré, en d'autres termes, que ce cadre spatio-temporel renfermait un long et profond processus de métissages euro-amérindiens, impliquant des centaines d'individus des deux groupes en contact. Ce métissage a constitué une matière de recherche idéale pour expérimenter les outils méthodologiques sélectionnés. Il ne fut pas moins propice à la recherche durant les 16^e et 17^e siècles au Saguenay – Lac Saint-Jean qu'autour des Grands Lacs aux 17^e et 18^e siècles. Il y a seulement été plus précoce, ce qui s'explique par la proximité géographique de cette région par rapport à la voie d'arrivée des Européens sur le continent.

La présente recherche a donc réalisé une transposition dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean des méthodes de travail sur l’ethnogenèse développées dans d’autres contextes géographiques, en tenant compte des spécificités du parcours historique de la région. Sur ce point, peut-on ici souligner qu’elle ne prétend à aucune originalité : les méthodes de recherche en matière d’ethnogenèse se voient aujourd’hui transplantés d’un cadre régional à l’autre à l’échelle de l’Amérique du Nord. Depuis leur naissance autour des Grands Lacs, elles ont été appliquées et expérimentées dans différentes autres zones du continent (à différentes époque) notamment dans les Prairies canadiennes et étasuniennes, du Manitoba aux Rocheuses et de l’Alberta au Montana, en terre subarctique (la vallée du Mackenzie), sur la côte pacifique en Colombie-Britannique et elles commencent aujourd’hui à prendre racine au Labrador et dans les Maritimes. Comme cela fût expliqué dans le chapitre dédié à la méthodologie de recherche, toutes ces régions présentent des similitudes historiques, le développement local du commerce des fourrures figurant comme l’un de leurs dénominateurs les plus communs. Elles présentent aussi chacune leurs particularités, notamment relatives à leur morphologie géographique respective, à leur climat et à leurs ressources naturelles propres, aux caractéristiques de leurs populations européennes et autochtones ainsi qu’aux conditions locales dans lesquelles sont survenues les rencontres entre elles. C’est précisément par le jeu des comparaisons, d’une région à l’autre, d’un contexte historique à l’autre, que peuvent être mis en relief le potentiel méthodologique fondamental des outils de recherche en ethnogenèse. L’enclenchement ou le non-enclenchement des phénomènes d’ethnogenèse trouvent leurs explications dans les particularités de l’histoire de chaque région. C’est en portant son regard d’une région à l’autre que le domaine de recherche, par le jeu des comparaisons, peut percevoir les mécanismes identitaires fondamentaux à l’œuvre lorsqu’il y a du métissage. Sur ce point, la présente recherche conclut que le choix de son cadre spatio-temporel s’est inscrit pleinement dans la mouvance de son domaine de recherche. Au terme des travaux, les spécificités de l’histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean apparaissent d’ailleurs comme des occasions pour apporter un nouvel éclairage sur les méthodes de recherche en ethnogenèse elles-mêmes.

Ici est-il utile de rappeler que la présente étude s'est engagée dans un cadre historiographique qui avait pour particularité de ne pas avoir préalablement fait allusion à la potentielle présence de communauté métisse régionale. En effet, les travaux universitaires réalisés auparavant sur l'histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean au 16^e et 17^e siècle – et même pour les siècles subséquents d'ailleurs - ont peu touché aux questions relatives aux métissages euro-amérindiens et, encore moins, à ses résultantes identitaires, ce qui inclut la présence potentielle d'une communauté métisse locale. Ainsi, tout en cherchant à vérifier cette présence, l'étude devait également se préparer à gérer d'éventuels résultats indiquant que, en dépit des profonds métissages euro-amérindiens qui y sont survenus, la région n'a pas été le théâtre de la formation d'une communauté métisse pendant les deux siècles d'histoire explorés. C'est pourquoi, parallèlement à la quête des signes d'ethnogenèse métisse dans la documentation historique, l'analyse devait prendre soin de noter les conditions défavorables à l'enclenchement d'un tel processus. La présente étude s'est ainsi mise dès le départ en position de devoir offrir au domaine de recherche, selon les résultats qu'elle trouve, des outils permettant de mettre au jour les conditions dans lesquelles les groupes amérindiens de la région ont absorbé en leur sein des enfants engendrés par des contacts avec les Européens. Il convient par ailleurs de rappeler que le cadre temporel de la recherche explorait une phase de l'histoire durant laquelle la population coloniale n'a pas encore entamé son enracinement collectif permanent sur le territoire régional. Les groupes amérindiens représentaient alors la seule population ancrée localement susceptible d'intégrer, à long terme, les individus issus du métissage. Il apparaissait ainsi tout aussi important pour la présente recherche de vérifier s'il y avait eu ethnogenèse métisse que d'expliquer, au besoin, les conditions dans lesquelles les groupes amérindiens ont absorbé le métissage et fait leurs les individus d'ascendance mixte. Il s'agit là d'un des legs fondamentaux que l'étude a voulu laisser au domaine de recherche auquel elle se rattache. Les études en matière d'ethnogenèse doivent s'adapter à divers contextes historiques régionaux où, malgré les métissages euro-amérindiens observés, il n'y a pas nécessairement eu formation d'une communauté métisse.

Une fois les balises méthodologiques et la trajectoire conceptuelle mises en place, la recherche s'est ensuite dirigée vers la documentation historique régionale. La démarche d'analyse a consisté à parcourir les sources relatives à l'histoire du Saguenay - Lac-Saint-Jean durant les 16^e et 17^e siècles, ce cadre temporel ayant été divisé en trois grandes périodes qui correspondent chacune à une phase des rencontres locales entre Européens et Amérindiens. La première période, qui couvre le 16^e siècle, est celle où ces rencontres débutent alors que les marins de plusieurs régions d'Europe, attirés dans les eaux canadiennes d'abord par leurs ressources halieutiques, commencent à prendre pied de manière saisonnière sur le littoral et à y rencontrer des autochtones. La seconde période, comprenant pour sa part les années allant de 1600 à 1640, représente l'époque de l'enclenchement du développement colonial français au Canada. Durant cette phase de l'histoire, Tadoussac devient un comptoir de traite et un lieu d'escale pour le trafic maritime, où les rencontres entre Français et Amérindiens sont davantage organisées. La troisième période couvre finalement le restant du 17^e siècle, tranche du continuum temporel durant laquelle les Français commencent à pénétrer le territoire forestier du Saguenay - Lac-Saint-Jean et à y implanter des postes de traite de fourrures pour commercer directement avec les autochtones de l'hinterland régional. Dans les pages suivantes seront évoqués les principaux jalons événementiels de ces trois périodes historiques mises en lumière au cours de la présente étude.

5.1.1 RENCONTRES ET MÉTISSAGES AU 16^e SIÈCLE

À partir du tournant du 16^e siècle, les puissances européennes, nouvellement informées de la présence d'une masse continentale par delà l'Atlantique, commencent à y envoyer quelques navigateurs – tels Cabot, Corte-Real ou Fagundès - afin qu'ils réalisent pour leur compte des voyages de reconnaissance des côtes nord-américaines. Les suivent dans leur sillage des centaines de marins - pêcheurs et chasseurs de mammifères marins - provenant de diverses régions européennes telles que le Portugal, le pays basque espagnol, la Gascogne ou la Bretagne française ainsi que l'Angleterre. A partir de la décennie 1520, les incursions de ces marins au large de Terre-Neuve se multiplient, pour ensuite se déployer dans les eaux du golfe, de l'estuaire et du fleuve Saint-Laurent. Voyageant pour

leur propre compte plutôt qu'à titre de représentants officiels d'une puissance européenne, ces marins font leur métier de l'exploitation estivale des ressources halieutiques canadiennes et de leur revente en Europe. À partir des années 1550, deux événements les incitent graduellement à prendre pied sur le littoral. Il s'agit, d'une part, du développement de nouvelles techniques d'apprêtage du poisson, qui impliquent l'installation sur le rivage de treillis destinés à son séchage. C'est dans ce contexte que les marins européens prennent pied sur le rivage de manière cyclique, à l'occasion de leurs voyages estivaux en eaux canadiennes. D'autre part, survient en Europe à cette époque la révocation de lois somptuaires qui réservaient jusqu'alors le port de la fourrure à la noblesse. Ce changement législatif fait en sorte que la demande pour la fourrure augmente à un point tel que les forêts européennes peinent à la satisfaire. Le commerce des fourrures avec les Amérindiens vient conséquemment se greffer aux activités des marins sur le littoral canadien et constituer pour ces marins une raison de plus pour mettre pied sur terre.

Vers le milieu du 16^e siècle, dans la zone de Tadoussac - comme d'ailleurs à beaucoup d'autres endroits sur les littoraux canadiens - se constituent des points de ralliement où équipages européens et groupes amérindiens prennent graduellement l'habitude de se rencontrer chaque année. Ces lieux de rassemblements prennent l'allure de campements où, en plus des quelques installations destinées à l'apprêtage des prises, les Européens tendent des toiles pouvant abriter une cinquantaine de personnes, soit suffisamment pour contenir l'équipage d'un navire de passage. À leur proximité se positionnaient des Amérindiens, qui leur apportaient fourrures et denrées diverses en échange de marchandises, parmi lesquelles figurent des haches et des couteaux métalliques. L'archéologie permet d'ailleurs de consolider les informations que transmettent les archives sur ces rassemblements estivaux. On retrouve ainsi, à proximité de l'embouchure du Saguenay, des vestiges d'un campement dans lequel s'enchevêtrent des objets d'origine européenne et d'autres d'origine amérindienne, ce qui constitue un témoignage matériel des contacts et des échanges interculturels locaux débutant dans ce contexte. Se conjuguent à ces vestiges des écrits d'époque, qui évoquent notamment le fait qu'Européens et Amérindiens travaillaient conjointement, au moins à partir de la fin du 16^e

siècle, à l'exploitation des ressources halieutiques, les premiers rétribuant les seconds avec leurs marchandises manufacturées. De plus, certains écrits viennent confirmer qu'au début de la décennie 1580, les habitudes de rencontre entre Européens et Amérindiens dans le cadre du commerce des fourrures étaient déjà bien établies à Tadoussac, ce qui implique, au demeurant, qu'elles aient débuté avant ce temps.

Il convient par ailleurs de souligner que c'est durant ce siècle que les autorités françaises planifient peu à peu d'implanter une colonie en terre canadienne. Celles-ci mandatent notamment Cartier et Roberval afin qu'ils effectuent des expéditions dans les eaux du fleuve Saint-Laurent et qu'ils évaluent les possibilités de faire s'enraciner sur le rivage les bases d'un peuplement permanent. Leurs passages dans les eaux canadiennes entre 1534 et 1542 prennent essentiellement la forme de voyages de reconnaissance, accompagnés de quelques tentatives (rapidement avortées) de colonisation permanente du territoire. Quelques brèves incursions à l'embouchure du Saguenay sont réalisées dans le cadre de ces voyages, mais celles-ci se déroulent en marge des expéditions à caractère commercial – autrement plus nombreuses - effectuées chaque année à cet endroit par des pêcheurs et chasseurs de mammifères marins, parmi lesquels préfigurent notamment les Basques. Des écrits rapportent que jusqu'à une vingtaine de bâtiments européens fréquentent annuellement les abords de Tadoussac vers la fin du 16^e siècle. On peut par ailleurs estimer à la lumière des informations disponibles qu'à cette même époque, environ un millier d'Amérindiens convergent vers cette même zone en période estivale. De manière générale, ce siècle correspond à une période de l'histoire durant laquelle ont pris forme les habitudes de rencontres entre Européens et Amérindiens dans la région à l'étude. Celles-ci ont été caractérisées dès le départ par des rassemblements cycliques se produisant chaque année en période estivale à différents endroits dans la zone de Tadoussac, laquelle s'est érigée pour les uns et les autres comme un lieu de négoce pour l'échange de fourrures.

5.1.2 RENCONTRES ET MÉTISSAGES DE 1600 À 1640

Dès le début du 17^e siècle, la dynamique des rencontres entre Européens et Amérindiens à Tadoussac tend à se modifier, alors qu'évolue le contexte du développement général de la colonie française. La fin des guerres de religion, qui libère la France d'un important fardeau militaire et financier, ainsi que l'envolée de la demande européenne pour la fourrure de castor constituent deux facteurs incitant la métropole à reprendre en main son projet colonial au Canada. Quelque 60 ans après les expéditions de Cartier et de Roberval, la France relance ainsi l'effort de colonisation et d'encadrement administratif de la colonie. L'une des principales initiatives entreprises en ce sens sera de faire en sorte que le commerce des fourrures soit accordé à monopole à certains exploitants, et que soit renforcée globalement la présence française au Canada de sorte que les règles monopolistiques puissent être respectées. C'est dans ce contexte qu'est réalisé en 1600 le voyage à Tadoussac de Chauvin de Tonnetuit, durant lequel il construit localement une habitation destinée à faire fonctionner le commerce des fourrures sous le monopole que la France tente d'imposer. Par la suite s'ajoutent à celle-ci des installations destinées à l'entretien des navires ainsi qu'à l'entreposage des cargaisons destinées aux voyages transatlantiques. Ces circonstances font en sorte que Tadoussac change de fonction. Autrefois lieu de commerce où les marins de diverses régions d'Europe convergent librement afin d'y commercer avec les Amérindiens, cet endroit est alors inclus dans le cadre du développement colonial français et doté d'infrastructures lui permettant d'assumer ce rôle. Tadoussac conserve sa fonction de lieu de traite de fourrures avec les Amérindiens durant l'été, mais il est désormais davantage contrôlé par les Français, qui déploieront des efforts afin d'empêcher les autres Européens de s'y présenter. Par ailleurs, le petit port de Tadoussac devient aussi un important point d'articulation pour le trafic maritime colonial qui prend forme à cette époque. Les navires français prennent l'habitude d'y faire escale pour se ravitailler durant leur trajet entre la métropole et Québec, fondée en 1608.

Désormais, un personnel d'environ 200 Français (auxquels s'ajoutent les équipages des navires de passage) occupe Tadoussac durant l'été afin de s'occuper de la logistique maritime et commerciale locale. Les écrits rapportent parallèlement que les Amérindiens, quant à eux, continuent à affluer vers ce lieu en période estivale au nombre d'environ un millier. À partir de 1615, les missionnaires commencent eux aussi à fréquenter le petit port à l'embouchure du Saguenay, à l'occasion de haltes qu'ils y font dans le cadre de leurs voyages à destination ou au retour de Québec. Par à-coups, ils tentent d'y structurer les bases d'une mission et de se familiariser avec les Amérindiens, leur objectif ultime étant alors de les y attirer encore davantage pour œuvrer à leur conversion. Durant cette période, les missionnaires commencent ainsi à fréquenter directement les Amérindiens de Tadoussac, à propos desquels ils écrivent quelques observations. Ces témoignages, combinés à ceux laissés par les navigateurs tels que Champlain, permettent de prendre une mesure plus précise qu'auparavant des phénomènes de rencontres et de métissages s'opérant entre Européens et Amérindiens dans cette localité.

On apprend de cette manière des détails sur le mode vie des autochtones de Tadoussac, dont on peut déjà constater qu'il s'est déjà moulé, depuis longtemps, à la présence européenne. Ces Amérindiens vivent en fonction de déplacements cycliques sur le territoire, passant chaque année les six mois d'automne et d'hiver à parcourir le territoire en petits groupes de deux ou trois unités familiales, à la quête d'animaux à fourrure. Ils profitent aussi de ces déplacements pour rencontrer des groupes voisins qui, en échange de marchandises acquises auprès des Européens, leur fournissent davantage de pelleteries. Durant les six mois de printemps et d'été, ces Amérindiens rejoignent la côte, se rassemblent notamment à Tadoussac près de l'habitation des Français et troquent avec eux leurs fourrures contre divers produits provenant d'Europe. Durant cette période, les autochtones se nourrissent notamment de la viande d'orignal séchée qu'ils ont accumulée durant l'hiver, de même que de vivres complémentaires acquises auprès des Européens, tels de la farine, des pruneaux et des raisins. Parallèlement, ils accumulent des objets manufacturés, comme des lainages, des couteaux, des haches et des chaudrons métalliques, lesquels s'inscrivent désormais dans leur quotidien (en plus d'alimenter le cycle des

échanges commerciaux avec les groupes amérindiens voisins rejoints en forêt l'hiver venu). Les Amérindiens de Tadoussac, en bref, ont ainsi intégré dans leur cycle de subsistance leurs rencontres annuelles avec les Européens ainsi que les denrées et les objets que ceux-ci apportent.

Les missionnaires, toujours durant la première partie du 17^e siècle, notent par ailleurs certaines influences linguistiques européennes sur les Amérindiens de Tadoussac, ces derniers employant à l'occasion des termes tirés par exemple de la langue basque (on observe un phénomène linguistique similaire avec le français chez les Amérindiens de Québec). L'influence n'est toutefois pas unidirectionnelle : des Européens apprennent également les langues amérindiennes, dont celle parlée à Tadoussac, occupant l'important rôle d'interprètes dans les relations euro-amérindiennes. D'autres vont également adopter quelques habitudes de chasse - un privilège réservé à la noblesse sur leur continent d'origine - afin de se nourrir. Les Européens les plus habitués aux manières locales commencent peu à peu ainsi à s'adapter à l'endroit et à transformer leur propre mode de vie. Le constat s'applique alors aux deux groupes en contact : Amérindiens et Européens sont déjà engagés dans un processus de rencontres et d'influence culturelle mutuelle durant cette partie du 17^e siècle.

Finalement, il convient de noter que les documents produits à cette époque restent toujours muets sur les unions qui auraient éventuellement pu survenir à Tadoussac entre des Européens et des Amérindiennes à cette époque. La documentation reste tout aussi discrète sur les potentiels enfants d'ascendance mixte qui auraient pu être engendrés par de telles rencontres. Sur ce point, la discipline historique ne peut que soulever l'hypothèse que les circonstances de rapprochement entre Français et autochtones à Tadoussac furent telles que les occasions ont été nombreuses pour que de telles unions, ne fussent-elles qu'éphémères, surviennent et que des enfants en aient été issus. Il faut cependant attendre la période historique suivante avant d'accéder à des informations documentaires précises à ce propos.

Cette période historique se termine par l'arrivée des frères Kirke en 1629 qui, au nom de la couronne anglaise, prennent le contrôle de Tadoussac, imposent ensuite à partir de cet endroit un blocus naval, lequel fait tomber Québec et, par le fait même, la Nouvelle-France. Dès lors, la plupart des Français sont évincés du Canada, renvoyés par bateaux dans la métropole, alors que leurs installations coloniales sont investies par les Anglais. La présence de ces derniers dans la colonie ne sera toutefois qu'épisodique puisque dès 1632, par le jeu des diplomaties entre les puissances européennes, le Canada est restitué aux Français. Lorsqu'ils y reviennent, les Français constatent que leurs installations - à Tadoussac et à Québec - ont été laissées en ruines par les envahisseurs temporaires. S'entame alors un long processus de reconstruction et de consolidation de leur présence en Nouvelle-France. Dans les entrefaites, la localité de Tadoussac est temporairement abandonnée par les autorités coloniales. L'endroit perd sa fonction de lieu d'escale maritime, qu'il avait acquise durant les trois premières décennies du 17^e siècle. Le commerce des fourrures, du moins sous sa forme organisée et officielle, prendra quelques temps avant d'y être réinstauré.

5.1.3 RENCONTRES ET MÉTISSAGES DE 1641 À 1700

Après la restitution du Canada à la France, les projets coloniaux de cette dernière se déplacent principalement vers l'intérieur de la vallée du Saint-Laurent. Le bourg de Québec est reconstruit et voit sa population permanente se consolider, alors que se structurent parallèlement d'autres établissements coloniaux à Trois-Rivières et à Montréal. La population française au Canada augmente plus rapidement que jamais, passant de quelques 240 individus en 1641 à environ 2500 en 1663, année où il est décidé que la Nouvelle-France devienne désormais une colonie de peuplement. La population coloniale française grimpe ensuite encore plus rapidement pour atteindre quelques 13 000 individus en 1698, la majorité d'entre eux s'établissant dans les régions de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Alors qu'au début de cette période historique la colonie était essentiellement un couloir maritime doté de quelques avant-postes où une poignée d'hivernants assurait une présence permanente, au terme de cette période, elle constitue

plutôt un véritable réseau d'établissements où s'activent des Français par milliers. De manière générale durant cette période de l'histoire, l'exploitation des ressources halieutiques décline en importance, alors que l'agriculture s'organise et que le commerce des fourrures s'érige résolument comme l'activité économique la plus lucrative. Tadoussac toutefois tarde à réintégrer les plans des autorités coloniales. Il faudra attendre que les Français connaissent des difficultés dans leurs nouveaux projets ailleurs dans la colonie pour qu'ils s'y replient à nouveau.

La poussée expansionniste de la Nouvelle-France vers la vallée du Saint-Laurent s'accompagne de l'intensification du commerce des fourrures dans l'hinterland continental, autour des Grands-Lacs et en Outaouais notamment. Cependant, les assauts perpétrés dans ces régions par les Iroquois mettent rapidement à mal ces nouveaux marchés de pelleteries. Dans ces zones forestières, ces Amérindiens s'attaquent aux partenaires amérindiens des Français, et parfois même directement à ces derniers. Durant la décennie 1640, les raids iroquois vont entre autres précipiter le déclin de la Huronie, autour des Grands Lacs, puis atteindre graduellement les terres de la vallée du Saint-Laurent occupées par les Français. C'est dans ce contexte que Tadoussac, qui se trouve à l'est de Québec - en périphérie donc du front iroquois - reprend son importance dans le cadre des projets missionnaires et commerciaux des Français. Pour les Jésuites, cet endroit représente un lieu où ils peuvent œuvrer plus en sécurité qu'ailleurs à la conversion des Amérindiens. Pour les marchands, la zone du Saguenay devient une bouée de sauvetage pour leur commerce, puisque la traite des fourrures y est plus fonctionnelle qu'à l'ouest.

Face à cette situation, les autorités mettent sur pied en 1652 le régime de la *traite de Tadoussac*, qui s'accompagne de l'envoi de marchands ainsi que de l'ouverture officielle de postes de traite de fourrures à l'intérieur du territoire forestier régional, dont un à Chicoutimi, aux abords de la rivière Saguenay, et un à Métabetchouan, sur les berges du lac Saint-Jean. Jusqu'à la fin du siècle, une vingtaine de commerçants français s'activent en moyenne chaque année dans les bois de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean (ainsi que dans ses zones territoriales circonvoisines) afin d'y échanger des fourrures auprès des

Amérindiens. À cette impulsion donnée aux infrastructures commerciales se conjugue l'avancée simultanée des missionnaires catholiques sur le terrain, qui établissent pour leur part une chapelle à Tadoussac, puis à une Chicoutimi ainsi qu'à Métabetchouan, en plus de rayonner sur le territoire en accompagnant désormais leurs ouailles amérindiennes lors de leurs déplacements hivernaux. À partir du milieu du 17^e siècle, le profil de la présence européenne se modifie donc dans la région. Pour résumer, on peut dire que la fréquentation de Tadoussac par les marins européens durant l'été est en déclin, alors que, parallèlement, plusieurs Français – des commerçants et des missionnaires – vont pour leur part pénétrer plus profondément à l'intérieur des terres et établir des liens avec les Amérindiens en milieu forestier. Quelques-uns de ces individus vont même passer l'essentiel de leur existence sur le territoire régional et établir des relations à long terme avec ses autochtones.

C'est dans ces conditions que se multiplient les témoignages documentaires permettant de mettre à jour, avec plus de précision qu'auparavant, la situation qui prévaut chez les Amérindiens. On apprend en effet durant cette période que, en plus des Montagnais de Tadoussac, plusieurs autres groupes amérindiens fréquentent la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et ses alentours. Parmi ces groupes, on retrouve les *Kakouchaks*, qui gravitent autour du couloir territorial de la rivière Saguenay, les *Betsiamites* qui se rassemblent sur la côte du Saint-Laurent à l'est de Tadoussac, les *Mistassins*, qui circulent sur un territoire situé profondément à l'intérieur des terres, au delà du Lac-Saint-Jean. Il ne s'agit ici que de quelques exemples : au total, une dizaine d'entités semblables sont identifiées à l'intérieur et dans les zones territoriales adjacentes à la région à l'étude. On découvre à travers les témoignages que cette mosaïque populationnelle est faite d'entités apparentées qui tissent continuellement des liens familiaux entre elles. Ces groupes ont en effet pour habitude de se rencontrer à divers endroits sur le territoire afin de commercer et de procéder parallèlement à des unions interfamiliales. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'entités hermétiques, occupant chacune un territoire imperméable à la présence d'autrui : elles forment plutôt un enchevêtrement complexe de noyaux familiaux qui, à l'occasion de leurs fréquents déplacements et rencontres sur le territoire, tissent des liens. Ces groupes sont d'ailleurs pour la plupart apparentés les uns aux autres par la

langue : les missionnaires utiliseront la langue montagnaise qu'ils ont apprise auprès de leurs ouailles de Québec et de Tadoussac pour arriver à communiquer, à des degrés divers, avec la plupart des groupes qu'ils rencontrent au Saguenay – Lac-Saint-Jean et à proximité de cette région.

Dans son ensemble, cette population amérindienne régionale connaît d'importants mouvements démographiques durant la seconde partie du 17^e siècle. Au début de cette période historique, soit durant les décennies 1640 et 1650, on note que le nombre d'autochtones rassemblés spécifiquement à Tadoussac en période estivale avoisine toujours le millier (comme c'était le cas au début du siècle). Ce nombre décline ensuite rapidement, surtout dans les années 1660, notamment en raison du déplacement des activités de commerce et des Français vers l'intérieur des terres. À partir de la décennie 1670, on ne retrouve déjà seulement plus qu'une centaine d'Amérindiens en période estivale à Tadoussac. Jusqu'à la fin du siècle, l'endroit sera ainsi pratiquement délaissé par les autochtones. En contrepartie, on observe dans les sources des témoignages à l'effet que quelques dizaines -ou quelques centaines, soit au maximum 400- d'entre eux se retrouvent à un point ou l'autre sur le territoire, Chicoutimi et Métabetchouan faisant maintenant figures de lieux de rassemblements les plus attractifs dans la zone à l'étude. En bref, on assiste à un déplacement et une multiplication des points de rencontre euro-amérindiens estivaux à l'intérieur des terres et ce, au détriment de Tadoussac.

En cette période historique se multiplient aussi les témoignages sur la mortalité de masse causée par les épidémies chez les autochtones. Les différents nouveaux groupes rencontrés par les Français durant cette phase de l'histoire voient constamment leurs effectifs s'amoinrir sous l'effet dévastateur des maladies qu'ils transportent. Cependant, l'émergence du Saguenay - Lac-Saint-Jean comme zone de traite privilégiée dans la colonie – ceci combiné aux attaques iroquoises en d'autres terres - fait en sorte que la région exerce un pouvoir d'attraction sur plusieurs groupes amérindiens voisins. Pour compenser leurs baisses démographiques, les groupes du Saguenay – Lac-Saint-Jean accueillent ainsi de nouveaux membres provenant d'autres groupes, ce qui contribue aussi

à consolider leurs ramifications familiales avec eux. Les mariages entre membres de divers groupes amérindiens tendent d'ailleurs à être de plus en plus documentés au cours de cette période historique, puisque qu'ils sont désormais célébrés sous l'égide des missionnaires qui en tiennent le registre.

Cette période est riche en métissage culturel entre les populations amérindiennes et européennes. On observe du côté des groupes amérindiens que, en plus des objets européens qu'ils ont commencé à intégrer à leur mode de vie depuis alors plusieurs décennies, ils intègrent à leur vie spirituelle la religion catholique apportée par les missionnaires. Ils acceptent d'ailleurs que les Jésuites se joignent à leurs rangs durant les expéditions hivernales, en plus de s'efforcer à suivre l'année durant le rythme des prières et des fêtes religieuses que ceux-ci leur inculquent. De plus, sous les enseignements des Jésuites, plusieurs Amérindiens maîtrisent désormais l'écriture dans leur propre langue. Par ailleurs, leurs occasions de contacts avec les Européens se multiplient dans la région. Avec l'avènement des postes de traite à l'intérieur du territoire, tous les groupes de toute la région sont désormais en contact direct avec des Français. Les rencontres avec les Européens ne sont plus l'apanage exclusif des Amérindiens de Tadoussac.

Les colons, quant à eux, voient aussi leur mode de vie influencé par les Amérindiens. La seconde partie du 17^e siècle est celle où commencent à s'activer les premières vagues de colons nés en Nouvelle-France. Ces derniers sont plus adaptés aux conditions locales que leurs prédécesseurs arrivés de France. Alors que les tentatives d'hivernement des colons se soldaient autrefois par des échecs, les séjours dans la région en saison froide sont désormais routiniers pour nombre d'entre eux. Les commerçants français qui œuvrent dans la traite des fourrures ont des habitudes vestimentaires qui s'inspirent de celles des Amérindiens, se déplacer comme ces derniers en canots ou en raquette sur le territoire et continuent à pratiquer la chasse, activité pourtant réservée à la noblesse dans la métropole. La connaissance des langues amérindiennes se répand aussi chez les Français les plus accoutumés à la vie dans les postes de traite. Bref, il y a enclenchement d'un certain processus de rapprochement culturel chez les Amérindiens et

les Européens dans la région. À ce processus se juxtapose les premiers cas documentés d'unions entre Français et Amérindiennes, à partir de la décennie 1660, ce qui vient confirmer la présence locale d'unions sexuelles intercommunautaires que les archives ne laissaient autrefois que supposer. Les enfants issus de ces unions - du moins pour ceux qui resteront dans la région - seront intégrés aux communautés amérindiennes locales. On observe par ailleurs que le milieu colonial externe que représente la vallée du Saint-Laurent sert de déversoir à une partie des enfants d'ascendance mixte (seulement des filles) engendrés dans la région.

La fin du 17^e siècle représente l'aboutissement du cheminement historique exploré au cours de la présente recherche. Après des décennies de rencontres euro-amérindiennes se révèle l'ampleur des métissages culturels qui se sont opérés dans la région. On constate à cette époque qu'Européens et Amérindiens, après s'être côtoyés par centaines d'année en année, se sont mutuellement influencés et ont transformé leur mode de vie respectif au contact de l'autre. Le Saguenay - Lac-Saint-Jean est devenu un milieu où, de part et d'autre, s'exprime de diverses manières ce brassage culturel. Au terme de ce parcours historique, cette région entre cependant dans une nouvelle ère de délaissement. Le déclin de la population faunique régionale, qui avait été intensivement exploitée pendant des décennies, combiné à la pacification des autres zones de la colonie (qui se concrétise notamment avec la Grande Paix de Montréal en 1701), font en sorte que les autorités françaises redirigent à nouveau leur attention vers d'autres secteurs du continent. Les commerçants et les Jésuites abandonnent graduellement les postes de traite ainsi que les missions de la région pour poursuivre leurs activités ailleurs. Le tournant du 18^e siècle sonne ainsi la fin de l'âge d'or des rencontres euro-amérindiennes dans la région.

5.2 CONCLUSION SUR L'ETHNOGENÈSE MÉTISSE

Au terme de ce parcours historique, il convient de placer les éléments d'information récoltés à la lumière du prisme analytique à la base de la présente recherche. Face au questionnement visant à déterminer s'il y a eu une ethnogenèse métisse dans la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean durant les 16^e et 17^e siècles, la présente recherche se conclue

par une réponse négative. Cette conclusion repose sur la base de deux piliers argumentaires parallèles et complémentaires. D'une part, il s'avère qu'au fil de l'histoire régionale explorée, il y a absence des différents facteurs qui induisent habituellement la formation d'une communauté métisse. D'autre part, on peut constater que tout au long de la période historique étudiée se manifeste la présence de facteurs favorisant l'inclusion des individus d'ascendance mixte à l'intérieur du tissu populationnel amérindien régional. La combinaison de ces deux forces (l'une inhibant le processus d'ethnogenèse métisse, l'autre activant l'inclusion des individus métissés chez les Amérindiens) vient expliquer pourquoi aucune communauté métisse n'a émergé dans le cadre spatio-temporel de l'analyse, qui a pourtant été le théâtre de profonds métissages euro-amérindiens. Cette question résume l'essence même de la conclusion de l'analyse : Comment, après avoir exploré deux siècles de rencontres marqués par des rassemblements réguliers de centaines de colons et d'Amérindiens, par de profonds échanges culturels ainsi que par l'émergence d'individus d'ascendance mixte, peut-on arriver à la conclusion qu'il n'y a pas de communauté métisse dans la région étudiée ? La présente étude se conclut sur une présentation des conditions particulières par lesquelles le métissage euro-amérindien, malgré qu'il ait été d'une telle ampleur et qu'il soit survenu sur une longue période historique, s'est déroulé de manière telle que les Amérindiens l'on absorbé tout en maintenant intactes leurs frontières identitaires.

5.2.1 À PROPOS DE L'ABSENCE DES CONDITIONS PROPICES À L'ETHNOGENÈSE

Les recherches en matière d'ethnogenèse au Canada sont basées sur la détection d'un certain nombre de facteurs présidant à la mise en place d'une cohésion identitaire métisse, un des plus importants étant l'établissement de lieux géographiques où des individus d'ascendance mixte tendent à se rassembler (que ce soit un endroit précis, par exemple un village, ou un réseau étendu couvrant un vaste territoire, par exemple une chaîne de postes de traite). Parallèlement, il importe de vérifier si ce groupe, alors qu'il trouve son espace propre, adopte certaines pratiques venant contribuer à la formation d'une altérité identitaire par rapport à ses voisins colons et amérindiens : pratiques maritales

endogames, mise en place d'une structure hiérarchique interne au groupe, émergence d'un mode de vie particulier, entre autres. Il faut tenter de détecter des indices contextuels de la sorte, de manière à voir se dessiner les conditions par lesquelles ces individus se sont retrouvés dans une position où ils ont pu générer ensemble une cohésion identitaire collective, qui s'exprime ultimement par le fait qu'ils revendiquent leur appartenance commune à un groupe distinct des colons et des Amérindiens (cette expression identitaire pouvant en retour être éventuellement reconnue par ces deux derniers groupes). En recherchant ces indices dans de larges cadres temporels, couvrant des décennies voire des siècles, il est possible de voir s'opérer graduellement ce processus de cristallisation identitaire, faisant en sorte que des individus métissés commencent à se détacher graduellement des populations environnantes jusqu'à ce que, rejoints par plusieurs de leurs semblables, ils adhèrent collectivement à l'idée qu'ils forment une nouvelle communauté. Émergent alors dans la documentation des mentions sur l'existence d'une collectivité issues du métissage, suivant sa propre trajectoire historique et avec laquelle les acteurs locaux doivent composer. Or, même en appliquant de manière flexible la grille analytique au cadre spatio-temporel couvert par la présente étude, les différents indices reflétant la présence d'une ethnogenèse métisse ne se sont pas manifestés dans la documentation.

En d'autres termes, bien qu'il y ait eu un profond processus de métissage euro-amérindien, aucune trace documentaire allant dans le sens d'une mise en place d'une collectivité métisse n'a été relevée. Une situation particulière a toutefois retenu l'attention lors de l'analyse : la position spécifique que tiennent les autochtones de Tadoussac par rapport à leurs voisins en ce qui a trait aux contacts avec les Européens. Durant des décennies, soit depuis les premières incursions locales de marins européens au 16^e siècle jusqu'à la mi-temps du 17^e siècle, le groupe amérindien de Tadoussac entretient des rapports privilégiés avec les Européens. Les équipages de dizaines de bateaux en provenance des villes par delà l'Atlantique fréquentent annuellement l'embouchure du Saguenay, apportant des marchandises qu'ils troquent avec ces Amérindiens contre des fourrures. Les documents indiquent que même une fois que le projet colonial français a été lancé au tournant du 17^e siècle, les circonstances ont fait en sorte que les marins sont

essentiellement demeurés à l'embouchure du Saguenay, sans remonter cette rivière. Il faudra attendre le voyage du père Jean de Quen jusqu'au lac Saint-Jean en 1647 pour que commence ensuite à se déployer les Français sur le territoire et que s'établissent plus directement les contacts euro-amérindiens dans l'hinterland forestier.

Les Amérindiens de Tadoussac tiennent ainsi une position d'intermédiaires commerciaux durant la majeure partie de la période historique étudiée. Chaque année, du printemps à l'automne, ils se rassemblent sur la côte, à proximité des installations européennes, vivant notamment de la viande de caribou séchée – accumulée durant l'hiver – et de vivres troquées auprès des marins contre de la fourrure. Pendant le restant de l'année, les Amérindiens se dispersent dans les bois par petits groupes familiaux, rencontrent leurs voisins à l'intérieur des terres, et échangent avec eux les marchandises manufacturées qu'ils avaient emmagasinées durant l'été. En quelque sorte, le groupe autochtone de Tadoussac, bien plus que ses voisins, a pendant des décennies modelé son rythme de vie sur ce cycle de rencontres annuelles directes avec les marins de passage. Ce groupe faisait office de courroie de transmission dans le jeu des échanges commerciaux entre ces derniers, d'une part, ainsi que les Amérindiens nomadisant à l'intérieur des terres, d'autre part. On peut ainsi alléguer que l'accès prioritaire des autochtones de Tadoussac aux multiples objets européens a fait en sorte qu'ils les ont intégrés plus rapidement à leur mode de vie que leurs voisins des zones forestières périphériques. Signe de ce rapprochement culturel privilégié, au début du 17^e siècle, la langue du groupe de Tadoussac est imprégnée d'influence basque, quelques termes euskariens en faisant désormais partie. Toujours dans la même période, ces Amérindiens sont les premiers de la région à être exposés à l'effort de conversion missionnaire et aux questionnements que cela apportent à leur vie spirituelle.

Peut-on voir dans cette situation le rassemblement de conditions favorables à la mise en place d'une frontière identitaire nouvelle, découlant du fait que le groupe de Tadoussac s'est transformé à force d'entretenir des contacts exclusifs avec des marins européens et, de ce fait, singularisé par rapport à ses voisins autochtones ? À cette

question, on peut répondre ici que les événements de la fin du 17^e siècle démontrent plutôt que tel ne fut pas le cas ou, du moins, que l'érection d'une frontière identitaire nouvelle sur cette base – dans l'éventualité où elle a pu s'entamer - a été court-circuitée par le fil des événements. Durant cette période, le lien de contacts privilégiés entre les Européens et les autochtones de Tadoussac est en effet rompu par un double phénomène. Dans un premier temps, alors que reprend localement le commerce officiel des fourrures (qui avait été interrompu pendant près d'une décennie suite au passage des Kirke) et que les guerres iroquoises font rage, les Amérindiens de plusieurs groupes zones périphériques commencent à se regrouper à Tadoussac. L'attraction qu'exercent les marchands et les missionnaires aidant, ces nouveaux groupes s'agglutinent à cet endroit en période estivale, mettant ainsi à mal l'exclusivité des contacts que ses autochtones entretenaient avec les étrangers. Dans un second temps, ce sont les Français eux-mêmes qui s'enfoncent sur le territoire, déplaçant le centre d'activité commerciale et missionnaire vers l'intérieur des terres. La documentation témoigne alors de nouvelles rencontres : les missionnaires et les marchands de fourrures entrent en contact avec des groupes qui n'avaient jusqu'alors jamais rencontré d'individus d'origine européenne. Parallèlement, les Amérindiens de Tadoussac qui se rassemblaient autrefois au nombre d'un millier à l'embouchure du Saguenay, accompagnent ce mouvement et tendent à délaisser la côte pour converger eux aussi vers l'arrière-pays l'été venu. Éventuellement, les liens interfamiliaux entre groupes amérindiens côtiers et forestiers vont se raffermir de manière telle que les distinctions démographiques et géographiques les séparant s'amenuisent. Dans ces conditions, on ne peut plus soutenir que les Amérindiens de Tadoussac constituent un groupe susceptible de se singulariser par rapport à ses voisins de l'arrière-pays sur le plan de ses contacts privilégiés avec les individus d'origine européens et des métissages qui en découlent. La fin du 17^e siècle marque un terme à la dynamique contextuelle qui a pu faire en sorte que cette idée a germé.

Au demeurant, on se retrouve devant une situation qui pourrait sembler à prime abord paradoxale. A la fin du 17^e siècle, on assiste à une intensification des phénomènes de rencontres et de métissages euro-amérindiens dans la région à l'étude, alors que

parallèlement diminuent les chances d'y voir s'y réunir les facteurs favorables à une ethnogenèse métisse. Sur ce point la recherche rappelle la force des concepts à la base du mouvement de recherche auquel elle se rattache. La formation d'une communauté métisse est un processus qui ne se mesure pas à l'intensité du métissage entre deux populations : elle se mesure plutôt par une évaluation des conditions dans lesquelles ce métissage est survenu. Dans la situation qui prévaut au Saguenay – Lac-Saint-Jean à la fin du 17^e siècle, il y a une accélération du processus de métissage euro-amérindien à l'œuvre, mais les circonstances dans lesquelles il survient amène une dilution des facteurs qui pouvaient contribuer à ce qu'un groupe en particulier – celui de Tadoussac – se singularise par rapport à ses voisins. Ultimement, parce que les rencontres avec les individus d'origine européenne se sont généralisées à tous les groupes autochtones de la région, ceux-ci se sont vus, simultanément, engagés dans une même voie de métissage. Les conditions propices à amener un seul de ces groupes à se distinguer des autres, parce qu'étant plus près des Européens et plus métissé que ses voisins, se sont éventuellement éclipsés.

Par ailleurs, cette analyse vient mettre en lumière une des dimensions fondamentales des processus d'ethnogenèse, en l'occurrence le maintien du rôle privilégié d'intermédiaire de la part du groupe engagé dans un processus de métissage. Pour exposer cette idée, il est ici utile de faire encore une fois, à titre comparatif, un retour sur la situation qui a prévalu autour des Grands Lacs aux 17^e et 18^e siècles, là où a pris racine le processus de cristallisation identitaire métisse sur lequel le domaine de recherche en ethnogenèse s'est d'abord édifié. Il importe de rappeler que dans cet autre contexte historique et géographique, la présence coloniale était certes plus diluée qu'à l'époque des premières rencontres à Tadoussac. En aucun endroit spécifique a-t-on pu voir en ces temps autour des Grands Lacs des foules d'individus d'origine européenne aussi imposantes et concentrées que celles observées à Tadoussac auparavant. Les négociants qui se sont aventurés à l'intérieur du continent circulaient sur des vastes territoires où ils étaient plus dispersés, et où ils ne pouvaient en aucune manière construire des installations où ils s'imposaient démographiquement à ce point. Ils se sont plutôt répartis graduellement sur le territoire, à l'intérieur de la chaîne de postes de traite qu'ils mettaient en place. À la suite

de leurs unions avec des Amérindiennes (notamment réalisées avec l'intention de renforcer des liens commerciaux) des familles d'ascendance mixte se sont graduellement développées dans ce réseau de traite des fourrures : elles en ont constitué peu à peu la main-d'œuvre principale. En s'y maintenant durant des décennies, elles ont conservé à long terme leur rôle d'intermédiaire entre d'une part les colons européens, qui restaient en périphérie des lieux dans l'est du continent, et d'autre part les Amérindiens, qui continuaient à chasser en périphérie des postes, dans les vastes territoires qui s'étendent à l'intérieur du continent. Ce contexte d'ensemble a permis l'enclenchement chez ces familles d'autres facteurs d'altérité identitaire : pratiques maritales endogames, émergence d'intérêts communs les rassemblant et d'une élite interne pour les représenter, cristallisation de pratiques culturelles leur étant propres, survenues d'évènements intercommunautaires les opposant aux groupes amérindiens et, éventuellement, aux colons qui se sont avancés sur le continent, pour ne nommer que ces exemples. C'est dans ce contexte que les familles métissées des Grands Lacs et éventuellement des Prairies ont pu générer l'idée qu'elles formaient collectivement un groupe distinct des Amérindiens et de la société coloniale.

Observés de manière comparative, les contacts directs entre Amérindiens et Européens apparaissent certainement plus concentrés au Saguenay – Lac-Saint-Jean que dans les Grands Lacs durant leurs premiers époques respectives de rencontres intercommunautaires. Les métissages culturels euro-amérindiens qui en ont résulté au Saguenay – Lac-Saint-Jean furent d'une intensité à tout le moins équivalente - voire même supérieure - à celle observée dans les diverses localités autour des Grands Lacs dans les études fondatrices de la recherche en ethnogenèse. Les individus d'origine européenne, tout comme les Amérindiens de la région à l'étude, se sont engagés dans un profond processus de métissage qui, du point de vue culturel (voire même généalogique) est certainement analogue à ce qui s'est vu plus tard autour des Grands Lacs. Cependant, de ce constat ne découle pas la conclusion qu'il y a eu formation d'une communauté métisse dans la région ciblée lors des présents travaux. En l'absence d'un groupe pouvant maintenir un rôle d'intermédiaire privilégié entre colons et Amérindiens, les conditions favorables à l'ethnogenèse d'une collectivité métisse n'ont pu être rassemblées. Le

métissage, qui a fini par toucher indifféremment l'ensemble de la population autochtone de la région à l'étude, n'a pas eu pour résultante de générer une communauté tierce. Il a seulement amené cette population à actualiser globalement son mode de vie en fonction de nouvelles influences culturelles, sans que ne se dressent des barrières identitaires propres à un groupe intermédiaire particulier. L'un des messages que cette étude souhaite transmettre à son domaine de recherche réside précisément en ce point. Le métissage euro-amérindien peut s'avérer profond dans une région et amener des changements d'importance au mode de vie des Amérindiens qui s'y trouvent. Cependant, si ce métissage touche également l'ensemble de ceux-ci, les possibilités de voir un groupe intermédiaire émerger entre colons et autochtones s'amenuisent et, avec elles, les conditions nécessaires à l'ethnogenèse.

5.2.2 LES CONDITIONS PROPICES À L'INTÉGRATION CHEZ LES AMÉRINDIENS

Jusqu'à maintenant la conclusion s'est articulée sur une démonstration de l'absence dans le cadre spatio-temporel étudié des facteurs qui auraient pu présider à l'enclenchement d'un processus d'ethnogenèse. Ici s'entame une phase de réflexion complémentaire à cette démonstration, qui consiste à expliquer comment les individus issus du métissage généalogique qui ont pu voir le jour dans la région ont éventuellement pu être inclus à l'intérieur même des populations autochtones. Il s'agit, en quelque sorte, de parcourir à l'inverse le cheminement explicatif jusqu'à maintenant arpenté, de manière à exposer non pas l'absence d'ethnogenèse métisse, mais plutôt la présence d'un processus d'intégration parmi les Amérindiens des individus aux origines mixtes engendrés durant leurs rencontres avec les Européens.

La présente étude avance l'idée que se trouvent dans l'histoire régionale, tout au long de la période étudiée, des facteurs contextuels qui ont incité les autochtones à accueillir en leurs rangs les individus aux origines euro-amérindiennes et à faire d'eux des leurs. Ces facteurs sont de trois ordres. Le premier relève de la mobilité des populations européennes et amérindiennes qui ont été en contact au fil du temps, le second du

rapprochement culturel mutuel de celles-ci et le troisième des mécanismes préexistants d'accueil de membres exogènes chez les groupes amérindiens. La présente recherche soutient l'idée que ces facteurs se sont conjugués les uns aux autres dans l'histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean de manière telle qu'ils ont entraîné les autochtones de cette région à développer à long terme la capacité d'intégrer des individus généalogiquement métissés (aux origines partiellement européenne), tout en maintenant leur perception d'eux-mêmes comme étant collectivement Amérindiens.

Le premier facteur contextuel identifié est relié au fait que les rencontres entre Européens et autochtones se sont d'abord structurées dans un contexte où chaque groupe était mobile, gravitant de manière saisonnière autour d'un point de rassemblement commun situé sur le littoral. Les premiers rendez-vous collectifs euro-amérindiens, en raison de leur caractère maritime, temporaire et cyclique, sont survenus dans des conditions telles que les enfants qui en ont éventuellement résulté ont vu le jour au sein des familles auxquelles appartiennent leurs mères. En effet, au 16^e ainsi qu'au début du 17^e siècle, ces deux groupes convergent de façon cyclique dans la zone de Tadoussac. Les uns sont des marins de passage, faisant la navette entre deux continents pour exploiter et rapporter chez eux des ressources locales, alors que les autres sont des chasseurs, dont les déplacements sont assujettis aux impératifs de la vie nomade.

Au caractère mobile des deux groupes se rajoute la souplesse de leur composition démographique respective. Les équipages des navires de passage dans les eaux canadiennes s'avèrent au départ diversifiés : dans la course annuelle pour l'accès aux ressources halieutiques canadiennes participent chaque printemps des marins de plusieurs pays, avant que les autorités françaises ne réussissent à stabiliser le marché et l'organisation du trafic maritime à leur avantage au début du 17^e siècle. À Tadoussac, cette situation se traduit par le passage d'une présence européenne de prévalence basque à une présence presque uniquement française, à laquelle s'est conjuguée, l'espace de quelques années, l'occupation temporaire des lieux par les Anglais. Même une fois qu'ils sont parvenus à écarter la majeure partie de leurs concurrents européens de l'embouchure du

Saguenay, les Français n'y forment pas pour autant une population stable. L'endroit demeure pour eux avant tout une halte maritime saisonnière, où il y a un roulement de personnel et d'équipages en escale. En d'autres termes, on ne peut voir dans le simple fait que les Français finissent par imposer leur présence à Tadoussac le signe que le bassin d'individus qu'ils y forment était toujours le même. Il y a une rotation constante du personnel et des équipages français envoyés à Tadoussac et ce, jusqu'à la fin de l'époque étudiée. Les autochtones qui fréquentent annuellement Tadoussac, pour leur part, y forment certes un groupe davantage stable, mais il n'en demeure pas moins que leur composition se modifie malgré tout au gré des alliances matrimoniales qu'ils établissent avec leurs voisins lors de leurs déplacements saisonniers sur le territoire forestier périphérique. Il ne s'agit pas d'un ensemble populationnel monolithique : il est mobile géographiquement et, dans une certaine mesure, démographiquement. La présente recherche avance ainsi comme élément de conclusion que le caractère mobile des groupes en présence a fait en sorte que les unions euro-amérindiennes éventuellement survenues dans la région – ne fussent-elles que de nature sexuelle et éphémère – se sont nécessairement terminées par la séparation des deux partenaires. Le contexte était tel que les Amérindiennes qui ont pu porter des enfants suite à des rencontres avec des marins de passage ont éventuellement poursuivi la trajectoire nomade de leur groupe, alors que leurs partenaires européens finissaient par reprendre la mer, sans garantie de revenir pour maintenir avec les enfants des liens culturels particuliers. Dès leur départ, les rencontres entre Européens et autochtones se sont structurées dans des circonstances limitant ainsi le rôle de l'homme européen à celui de géniteur, alors que la femme amérindienne pouvait assurer l'inclusion de l'enfant dans la sphère culturelle autochtone.

Ici peut-on lancer une réflexion sur le moment historique où ont été conçus les premiers enfants aux origines euro-amérindiennes dans la région. En l'absence de document à leur propos, on ne peut ainsi que spéculer sur la date à laquelle ils ont fait leur apparition à Tadoussac. Il faut attendre les premiers mariages catholiques intercommunautaires vers la fin du 17^e siècle pour que des documents permettent un suivi généalogique à ce niveau. On doit toutefois garder en tête qu'à ce moment de l'histoire, les

Amérindiens et les Européens ont déjà pris l'habitude de se rassembler par centaines chaque été à Tadoussac depuis des décennies. Or, les sources documentaires permettent d'observer que chez les Montagnais – avant que ceux-ci n'adhèrent au catholicisme et aux règles maritales contraignantes que cette religion implique – les adolescents disposaient au début de leur vie sexuelle du choix de leurs conjoints. La fidélité sexuelle à un partenaire unique n'était chez eux préconisée qu'à partir de l'âge adulte, soit au moment où entrait en jeu la constitution d'une descendance. Chez les Amérindiens, les rassemblements avec des groupes étrangers représentaient pour les adolescents des occasions pour rencontrer ouvertement de nouveaux courtisans, ce que pouvaient d'ailleurs encourager leurs différentes unités familiales dans leur ensemble. À ce propos, réservant leurs récriminations à la gent féminine, les jésuites ont longtemps reproché aux jeunes femmes amérindiennes de multiplier leurs partenaires, avant qu'elles ne s'engagent dans des unions plus stables. Même une fois adultes cependant, les Amérindiens disposaient toujours d'une certaine liberté sur le plan sexuel.

Les équipages de bateaux européens de passage dans la zone de Tadoussac, pour leur part, étaient exclusivement masculins. Chaque année, des centaines d'hommes partis de l'autre côté de l'Atlantique - qui avaient été privés de présence féminine durant des semaines - débarquaient à Tadoussac où ils côtoyaient pendant des mois des groupes amérindiens dont les mœurs permettaient les rencontres sexuelles éphémères. Dans ces conditions, on peut raisonnablement supposer que l'embouchure du Saguenay a été le lieu de conception d'individus aux origines euro-amérindiennes bien avant que les documents ne viennent en confirmer la présence à la fin du 17^e siècle. Cette situation apparaît d'autant plus probable que Tadoussac a été plusieurs décennies où les missionnaires n'assuraient pas une surveillance constante. Ironiquement, lorsque ces derniers sont entrés en scène, ils n'étaient pas eux-mêmes à l'abri des tentations sexuelles que pouvaient représenter à leurs yeux leurs ouailles. Éloquent à ce propos est le témoignage du père Crespieul, qui en 1671 avoue peiner à contenir son désir de chair alors qu'il se trouve de manière répétée seul dans des campements constitués de femmes autochtones, pendant que les hommes de leur groupe sont partis chasser dans les bois environnants. Il s'agit, au reste, d'une situation à

laquelle ont été exposé des centaines de marins européens, puis de commerçants français au cours la période explorée. Quelle qu'ait été la date précise d'enclenchement des rencontres sexuelles intercommunautaires à Tadoussac, une chose apparaît cependant certaine : le contexte dans lequel elles ont d'abord pris forme était favorable à l'inclusion de ceux-ci au sein des groupes amérindiens locaux de leurs mères.

Le deuxième facteur ayant favorisé cette inclusion est relatif au processus de rapprochement culturel entre Amérindiens et Européens au fil de leurs rencontres. Plus précisément, la présente recherche avance l'idée que parce que les Amérindiens et les individus d'origine européenne, durant des décennies, se sont adaptés culturellement les uns aux autres, les avenues se sont refermées pour que les individus métissés aient leur propre espace pour se rassembler à titre de collectivité intermédiaire. Lorsque considérées dans leur ensemble, les rencontres euro-amérindiennes survenues dans la région se sont en effet caractérisées par la mise en œuvre d'un long processus d'adaptation culturelle mutuelle, qui a amené chaque groupe à s'imprégner du mode de vie de l'autre. Chez les Amérindiens, cette situation s'est traduite notamment par l'adoption de divers objets et denrées de fabrication européenne - couteaux, haches, lainages, armes à feu, etc. - lesquels se sont vu intégrés à leur quotidien. À ces transferts culturels matériels se sont rajoutés d'autres éléments de métissage, tels l'influence des langues européennes sur la leur, ainsi que, vers la fin de période historique étudiée, l'adhésion à la religion catholique diffusée par les missionnaires. Les Européens n'en demeuraient pas en reste dans ce jeu d'adaptations culturelles. Dès le début du 17^e siècle, on retrouve sur les lieux Matthieu Da Costa, interprète d'origine européenne –et africaine- suffisamment familier avec les Amérindiens de Tadoussac pour parler leur langue. Dans les décennies suivantes, d'autres Européens, notamment le Français Nicolas Marsolet, vont aussi vivre parmi les Amérindiens et s'ériger comme interprètes entre ces derniers et les Européens dans le cadre des activités de commerce local. Puis, lorsque se met en place le réseau régional de postes de traites durant la seconde moitié du 17^e siècle les employés des postes de traite se sont rapprochés à leur tour des groupes amérindiens, vivant à leurs côtés, apprenant leur langue et s'inspirant de leurs manières de s'habiller (en fourrures) et de se déplacer (en canots et en raquettes) sur

le territoire. Ces gens n'ont cependant pas développé de communauté leur étant propre ancrée localement. Durant la période étudiée, ils ne forment qu'une main-d'œuvre temporaire faisant la navette entre Québec et le Saguenay – Lac-Saint-Jean.

La présente étude soutient ainsi qu'en se rapprochant les uns des autres par le partage mutuel d'éléments de leurs modes de vie respectifs, les Amérindiens et les colons ont progressivement réduit l'espace culturel les séparant et qui aurait permis à une communauté nouvelle, issue de leur métissage, d'émerger et de se singulariser entre eux. En aucun cas il a été observé sur le territoire à l'étude la cristallisation du besoin, à large échelle, d'une communauté intermédiaire assurant les rapports entre les groupes coloniaux et autochtones, laquelle aurait pu constituer un creuset identitaire distinct pour des familles métissées. L'adaptation culturelle mutuelle de ces deux groupes a fait en sorte que le recours à une collectivité tierce, pour faire le pont entre eux, n'était pas de circonstance. Dans ce contexte, les individus aux origines mixtes qui sont nés dans la région trouvaient aisément leur place parmi la population amérindienne qui, dans le cadre temporel étudié, constituaient localement pour eux la seule ère démographique d'accueil.

À titre comparatif, il est ici utile de se référer encore une fois à l'histoire de la traite des fourrures autour des Grands Lacs à partir du 17^e siècle. Les chercheurs en ethnogenèse ont pu y faire germer leurs travaux sur le constat que des familles métissées se sont localement développées alors que des coureurs des bois établissaient une chaîne de postes de traite s'enfonçant à l'intérieur de vastes territoires. Les Amérindiens gravitant autour de ces postes de traite n'entretenaient pas de contacts directs et prolongés avec le monde colonial, pour sa part campé dans l'est du continent. Ce sont plutôt les coureurs des bois et, éventuellement, les familles métissées que représentait leur descendance, qui assuraient la liaison avec ce monde. Peu à peu les familles métissées se sont érigées collectivement comme une société intermédiaire entre les mondes amérindiens et coloniaux, lesquels restaient pour l'essentiel démographiquement et géographiquement séparés. Dans cet autre contexte historique, les rencontres entre colons et Amérindiens étaient plus diluées que celles survenues au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Ces rencontres impliquaient d'abord des

coureurs des bois dispersés sur de vastes étendues territoriales, puis se sont même raréfiées à mesure que les familles métissées, qui agissaient collectivement en courroie de transmission des marchandises de traite, émergeaient et remplaçaient les premiers négociants aux origines exclusivement européennes. Ici prend forme un principe fondamental que la présente recherche entend proposer aux études en matière d'ethnogenèse : les chances de voir apparaître une communauté métisse dans une région donnée peuvent s'avérer inversement proportionnelle à l'intensité des contacts euro-amérindiens qui s'y sont déroulés. Plus les populations amérindiennes et coloniales sont distantes et isolées les unes des autres, plus les individus et, éventuellement, les familles métissées sont amenées à jouer entre elles un rôle particulier à titre d'intermédiaires culturels. Lorsque les populations amérindiennes et coloniales sont entrées massivement en contact et qu'elles ont eu l'occasion de s'adapter profondément l'une à l'autre, les besoins pour que se développent entre elles des intermédiaires diminuent.

Le dernier facteur favorisant l'intégration des individus métissés parmi les groupes amérindiens du Saguenay – Lac-Saint-Jean est relatif à la capacité de ces derniers à absorber des personnes en provenance de régions externes. Plusieurs indices démontrent en effet que les groupes amérindiens locaux détenaient, avant même qu'ils ne soient soumis aux pressions coloniales, des mécanismes d'accueil de nouveaux membres par lesquels ils tissaient constamment des liens avec leurs voisins. Les structures familiales des autochtones fonctionnaient sur la base d'unités ouvertes, qui pouvaient prendre collectivement en charge des individus provenant d'autres horizons, ainsi que leur descendance. Ce phénomène se manifeste timidement dans les premiers temps coloniaux par des écrits témoignant, par exemple, de l'adoption de captifs chez les Amérindiens de Tadoussac, mais il tend à se préciser et à se montrer beaucoup plus large au cours du 17^e siècle, alors que se multiplient les documents à leur sujet. On constate alors que la population amérindienne locale est composée d'une multitude de petits groupes familiaux en mouvement et en contact, qui s'agglutinent entre eux pour commercer l'été, puis se subdivisent pour aller chasser l'hiver. Par le jeu des variations linguistiques entre ces groupes, on constate le plus souvent qu'ils sont à la fois distincts en surface (puisqu'ils

utilisent des parlars différents) et apparentés dans leurs fondements (puisque leurs parlars sont globalement intercompatibles et associés à un grand ensemble linguistique commun, le *montagnais*). L'idée même de tenter de distinguer les différents groupes présents dans la région en *nations* distinctes (au sens où l'on entend ce mot aujourd'hui) ne s'applique pas : il s'agit d'unités familiales qui ne cessent de s'ouvrir les unes aux autres et d'échanger entre elles des membres, par notamment par le biais des unions conjugales. Les registres de Tadoussac produits par les Jésuites, qui compilent les actes civils (notamment les mariages catholiques) liant les groupes amérindiens entre eux, viennent finalement exposer ce phénomène de manière ostentatoire au terme de la période historique étudiée. Dans une certaine mesure, la capacité d'accueil des familles locales transcende même les frontières linguistiques autochtones, puisqu'elle s'applique aussi à des Amérindiens d'horizons divers parlant des langages différents de ceux associés au *montagnais*, tel le *huron* ou l'*abénaquis*.

A priori, ces considérations peuvent apparaître d'un intérêt secondaire dans le cadre de la présente recherche, puisqu'elles s'inscrivent dans une trajectoire d'analyse qui concerne avant tout les relations internes des composantes populationnelles amérindiennes. Cependant, la présente analyse avance qu'il y a dans les constats en cette matière des éléments qui peuvent alimenter certaines réflexions relatives à l'ethnogenèse métisse, ou, pour être plus précis, relatives aux facteurs qui empêchent sa mise en branle. Il est apparu au fil des travaux que la population autochtone de la région avait pour caractéristique fondamentale d'être composée de familles qui étaient préparées à recevoir en leur sein des individus exogènes ainsi que leurs enfants. Il faut ainsi rejeter l'idée que cette population était, au moment de l'arrivée des Européens, seulement un bassin démographiquement et géographiquement fermé aux étrangers et que les rencontres entre marins et Amérindiennes ne pouvaient que mener qu'à la naissance d'individus rejetés parce qu'ayant été conçus en dehors de ses frontières. La population autochtone n'obéissait pas à une logique de catégorisation identitaire selon des frontières collectives de la sorte. Cette population était plutôt constituée de noyaux familiaux interconnectés, chacun étant propre à absorber des étrangers – ainsi que leur descendance – et à évoluer dans une constante

mouvance démographique et géographique. En d'autres termes, le métissage était, pour les groupes amérindiens locaux, partie intégrante de leur fonctionnement même. C'est dans des paramètres identitaires fluides que les individus venus d'Europe sont venus s'inscrire. En ce sens, l'arrivée des colons et l'intégration éventuelle de certains de leurs enfants à l'intérieur de la population autochtone (que l'on observe directement dans la documentation à la fin de période étudiée) s'inscrit dans la continuité de pratiques existantes.

La présente recherche n'avance pas l'idée que cette caractéristique des groupes amérindiens, à elle seule, peut expliquer l'absence d'une ethnogenèse métisse dans une région. Il est possible que les mécanismes d'échanges entre groupes amérindiens soient similaires dans bien d'autres zones du continent, y compris d'ailleurs dans certaines où sont nées des communautés métisses euro-amérindiennes nouvelles. Les mécanismes d'accueil des étrangers chez les Amérindiens doivent plutôt être perçus comme une force qui, combinée à d'autres, peut contribuer à inhiber la formation de telles communautés. Par ailleurs, il convient également de garder en tête que même dans des régions où des Métis ont fait leur apparition, il demeure possible que nombre d'individus d'ascendance mixte n'aient pas été des leurs, notamment en raison du pouvoir attractif qu'a exercé sur eux les familles amérindiennes environnantes. La présente recherche en appelle ainsi à une mise en nuances des études sur l'ethnogenèse, souvent plus détaillées lorsque vient le temps de traiter du destin identitaire des individus appartenant à une communauté métisse que lorsqu'il est question de se pencher sur le destin de ceux qui ne s'y sont pas rattachés. Pour comprendre l'ethnogenèse métisse dans ses fondements, il importe de s'intéresser aux diverses forces à l'œuvre lorsqu'il y a du métissage euro-amérindien, y compris celles qui vont à l'encontre de ce phénomène.

La présente étude appelle en effet les chercheurs à considérer qu'il existe d'autres voies de compréhension des mécanismes identitaires entourant le métissage dans les contextes coloniaux. En clair, elle suggère aux chercheurs d'explorer l'idée que le métissage puisse être considéré comme autre chose qu'un facteur d'acculturation et de

dénaturation de l'identité des groupes en contact. Le métissage n'a pas nécessairement comme conséquence de mettre en danger les pratiques culturelles initiales des groupes : il peut aussi enrichir ces dernières. Les groupes humains peuvent acquérir au contact les uns des autres de nouvelles pratiques culturelles, voire même s'interpénétrer au niveau généalogique, sans pour autant que les frontières identitaires qu'ils avaient initialement ne s'éclipsent. Dans certaines circonstances historiques, comme au Saguenay – Lac-Saint-Jean durant 16^e et 17^e siècle, on peut certes conclure que les mélanges euro-amérindiens furent intenses et prolongés, et qu'ils ont marqué profondément la culture des communautés en présence (qu'elles soient autochtones ou coloniales). Toutefois, les conditions dans lesquelles s'est déroulé cet intense métissage ont fait en sorte que le découpage identitaire initial, qui séparait Autochtones et colons est resté intact. Les deux groupes se sont adaptés mutuellement à la présence de l'autre, leurs cultures respectives se sont mélangées –on pourrait tout aussi bien dire enrichies- de manière intense, mais il n'est pas apparu entre eux de communauté tierce. La présente étude appelle ainsi les chercheurs voulant se joindre au mouvement de recherche en matière d'ethnogenèse à garder en tête l'idée que l'avènement d'une nouvelle identité métisse ne découle pas tant du niveau d'intensité du métissage euro-amérindien survenu dans une région que des conditions dans lesquelles il s'est déroulé.

Il est acquis depuis longtemps dans le domaine de la recherche en ethnogenèse qu'une communauté métisse ne se détecte pas simplement par un exercice de repérage généalogique d'un groupe d'individus d'ascendance mixte euro-amérindienne. Cette définition simpliste de l'identité métisse, basée notamment sur des concepts biologiques relevant du darwinisme social, a été évincée depuis longtemps du paysage de la recherche universitaire. En contrepartie, le champ d'étude en matière d'ethnogenèse risque parfois de voir s'enraciner en lui l'idée alternative qu'une telle communauté se détecte plutôt par une simple évaluation de la mixité combinée de ses patrimoines généalogique ainsi que culturel. Lorsqu'un groupe d'individus – dont on constate qu'il est d'ascendance mixte - présente un mode de vie aux caractéristiques culturelles euro-amérindiennes, on pourrait être tenté d'y voir le signe qu'il constitue une communauté métisse. Ici doit-on souligner

que cette idée alternative d'évaluation de la mixité patrimoniale d'un groupe n'est pas plus valable, en soi, que la première basée uniquement sur sa généalogie. Comme le propose la présente recherche, on peut envisager qu'une population amérindienne –tout comme la population coloniale qui la côtoie d'ailleurs- puisse accumuler dans son patrimoine culturel de nouveaux éléments au contact de l'autre et, éventuellement aussi, acquérir des racines généalogiques mixtes, tout en conservant son identité première.

Chez les collectivités humaines, il n'existe rien de tel qu'un patrimoine culturel pur et inaltéré, se définissant par son hermétisme et son immuabilité à travers le temps. Sur ce point, la présente étude appelle le domaine de la recherche en ethnogenèse à s'inspirer des enseignements que proposent les Laurier Turgeon, Serge Gruzinski, Jean-Loup Amselle et autres chercheurs qui se spécialisent dans les travaux sur le patrimoine et les métissages. Ces chercheurs rappellent que le patrimoine d'une collectivité humaine, quelle qu'elle soit, se construit en permanence en fonction des échanges que cette dernière entretient avec ses voisines. Toute société présente un profil patrimonial qui a pris forme au gré des influences qu'elle a vécues durant son histoire au fil de ses contacts avec d'autres sociétés. Il serait vain de baser la recherche en matière d'ethnogenèse sur un exercice qui consisterait à identifier les patrimoines amérindiens et coloniaux à leur état les plus «purs», soit au moment de leur tout premier contact, pour ensuite tenter de mesurer leur «degré d'usure» face au métissage. La recherche en ethnogenèse doit se développer sur l'idée que le patrimoine d'une communauté peut tout aussi bien s'enrichir par le métissage, sans que celle-ci ne change pour autant d'identité.

Un processus d'ethnogenèse métisse ne se définit pas comme étant le résultat de toutes combinaisons de métissages généalogiques et culturels euro-amérindiens. On doit ici comprendre qu'il n'existe pas de groupe culturel, qu'il soit issu du monde colonial ou autochtone, dont l'histoire n'a pas été marquée d'une manière ou d'une autre par le métissage. En basant la définition d'une communauté métisse sur la simple idée qu'il s'agit de tous les groupes d'ascendances et de cultures mixtes euro-amérindiennes, on admet implicitement l'idée qu'il existe des groupes coloniaux ou autochtones «purs», c'est-à-dire

exemptés de ce type de mixité. Or, le concept même de pureté des patrimoines et des cultures n'existe pas. L'ensemble des groupes amérindiens et coloniaux qui sont entrés en contact au fil de l'histoire ont, dans le cadre de relations intercommunautaires usuelles, nécessairement échangé à des degrés divers des traits de leur culture respective, en plus de procéder parfois aussi à des unions conjugales. En d'autres termes, l'histoire coloniale a fait en sorte que tous les groupes amérindiens et coloniaux se sont, d'une manière ou d'une autre, métissés. Dans ce contexte, il faut plutôt concevoir l'émergence d'une communauté métisse comme un phénomène spécifique à certains groupes. Il s'agit de groupes ayant vécu dans des conditions historiques menant à la formation chez eux d'un sentiment d'altérité identitaire les amenant à se détacher des colons et des autochtones et ce, peu importe le degré d'influence culturelle mutuelle de ces deux dernières collectivités. Il faut, en d'autres termes, que l'identité métisse soit avant tout perçue comme l'aboutissement d'un processus par lequel un groupe d'individu évoluant entre les mondes coloniaux et amérindiens, eux-mêmes en constant métissage, arrive à considérer collectivement que son propre monde n'est pour sa part ni tout l'un, ni tout l'autre.

6. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

6.1 DOCUMENTS DE COUR

R. c. Powley, [2003] 2 R.C.S. 207, 2003.

Newfoundland and Labrador vs. Labrador Métis Nation, [2007] NLCA 75 (CanLII) 2007.

R. v. Willison, [2006] BCSC 985

La Reine c. Jackie et Roy Vautour, [2010] NBPC 39.

6.2 SOURCES SECONDAIRES

Albers, Patricia C., «Changing Patterns of Ethnicity in the Northeastern Plains, 1780 – 1870», dans *History, Power, and Identity : Ethnogenesis in the Americas, 1492-1992*. Iowa City, Iowa University Press, 1996, p. 90-118.

Alemann, Ser-Alexandre, *Nomenclature des métis Domaine du Roy – Mingan*, Longueuil, Institut des peuples métis de l'Est du Canada, 2005, 448 p.

Allaire, Bernard, *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor : les fourrures nord-américaines à Paris*, Sillery, Septentrion/Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999, 304 p.

———, «L'occupation de Québec par les frères Kirke», dans R. Litalien et D. Vaugeois (dir.), *Champlain : la naissance de l'Amérique française*, Québec, Septentrion/Paris, Nouveau Monde éditions, 2004, p. 245-257.

Amselle, Jean-Loup, *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990, 257 p.

Anderson, Gary Clayton, *The Indian Southwest, 1580-183: Ethnogenesis and Reinvention*, Norman, University of Oklahoma Press, Civilization of the American Indian series, v. 232, 1999, 376 p.

Angers, Lorenzo, «Madeleine Teg8ichik», *Saguenayensia*, vol. 8, no 1, 1966, p. 10.

Appadurai, Arjun, *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001, 322 p.

- Arends, Jacques, Muysken, Pieter et Norval Smith, *Pidgins and Creoles : An Introduction*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1994, 412 p.
- Armani, Alberto, *Ciudad de Dios, Ciudad del Sol : el «estado» jesuita de los guaraníes (1609-1768)*, Mexico, Fondo de cultura economica, 1982, 232 p.
- Augeron, Mickaël et Dominique Guillemet (dir.), *Champlain ou les portes du Nouveau Monde : cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord, XVII-XXe siècles*, La Crèche, Geste Éditions, 2004, 414 p.
- Baker, Vaughan B., «Marcel Giraud, 1900-1994. A Memorial and a Reminiscence», *Louisiana History*, vol. 35, no 3, 1994, p. 355-360.
- Bakker, Peter, «"The Language of the Coast Tribes is Half Basque": A Basque-American Indian Pidgin in Use between Europeans and Native Americans in North America, ca. 1540-ca. 1640», *Anthropological Linguistics*, Vol. 31, No. 3/4 (Automne - Hiver, 1989), p. 117-147.
- , «La traite des fourrures et les noms de tribus. Quelques ethnonymes amérindiens vraisemblablement d'origine basque dans le Nord-Est», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, no 3, 1994, p. 17-24.
- , *A Language of Our Own : the Genesis of Michif, the Mixed Cree-French Language of the Canadian Métis*, New York, Oxford University Press, 1997, 316 p.
- Ballantyne, Bernadette, Barkwell, Lawrence J. et Leah Dorion, *Women of the Metis nation*, Winnipeg, Louis Riel Institute, 2009, 155 p.
- Barbeau, Marius, *Comment on découvrit l'Amérique*, Université de Virginie, Éditions Beauchemin, 1966, 119 p.
- Barkham, Michael, *Aspects of Life Aboard Spanish Basque Ships During the 16th Century With Special Reference to Terranova Whaling Voyages*, Ottawa, Parcs Canada, 1981, Microfiches Report series 75.
- Barkwell, Lawrence J. *The Battle of Seven Oaks: a Métis Perspective*, Winnipeg, Louis Riel Institute, 2009, 37 p.
- Barkwell, Lawrence, Dorion, Leah, Préfontaine, Darren et Audreen Hourie, *Metis Legacy: a Metis Historiography and Annotated Bibliography*, Winnipeg, Pemman Publications, Gabriel Dumont Institute of Métis Studies and Applied Research & Louis Riel Institute, 2001, 512 p.

- Barth, Fredrik, *Ethnic Groups and Boundaries: the Social Organization of Culture Difference*, Boston, Little, Brown, 1969, 153 p.
- Beaulieu, Alain, *Ne faire qu'un seul peuple? : Iroquois et Français à l'«âge héroïque» de la Nouvelle-France 1600-1660*, Québec, Université Laval, Thèse (Ph.D.), 1992, 282 p.
- , «Réduire et instruire: deux aspects de la politique missionnaire des Jésuites face aux Amérindiens nomades 1632-1642», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 17, no 1/2, 1987, p. 139-154.
- Bélanger, René, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent, 1535-1635*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, 162 p.
- Belcourt, Herb, *Walking in the Woods: a Métis Journey*, Edmonton, Brindle & Glass, 2006, 213 p.
- Bellet, Adolphe, *Les Français à Terre-Neuve et sur les côtes de l'Amérique du Nord : La grande pêche de la morue à Terre-Neuve depuis la découverte du Nouveau monde par les Basques au XIVE siècle*, Paris, Augustin Challamel, 1902, 322 p.
- Bertley, Leo W., *Canada and Its People of African Descent*, Pierrefonds, Bilongo Publishers, 1977, 374 p.
- Biggar, Henry P., *The Early Trading Companies of New France: a Contribution to the History of Commerce and Discovery in North America*, Toronto, University of Toronto Library, 1901, 308 p.
- , *The Early Trading Companies of New France: a Contribution to the History of Commerce and Discovery in North America*, New York, Argonaut Press, 1965, 308 p.
- Binnema, Theodore, John E. Gerhard, Macleod, R. C. et John Elgin Foster, *From Rupert's Land to Canada: Essays in Honour of John E. Foster*, Edmonton, University of Alberta Press, 2001, 288 p.
- Bishop, Morris, *Champlain, The Life of Fortitude*, Toronto, McLelland & Stewart, 1963, 364 p.
- Boccara, Guillaume, *Guerre et ethnogenèse mapuche dans le Chili colonial : l'invention du soi*, Paris, L'Harmattan, 1998, 391 p.
- Boileau, Gilles, *Louis Riel et les troubles du Nord-Ouest : de la Rivière-Rouge à Batoche*, Montréal, Éditions du Méridien, 2000, 208 p.

- Bouchard, Russel, *Métabetchouan : du poste de traite à la ville*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Cahiers de Saguenayensia : Histoire des municipalités, no 3, 1986, 80 p.
- , «Note de recherche: du nouveau sur les chapelles du poste de traite de Métabetchouan», *Saguenayensia*, vol. 28, no. 3, 1986, p. 93-95.
- , «La création de la "Traite de Tadoussac": autour de l'Arrêt du 2 mars 1652», *Saguenayensia*, vol. 30, no 4, 1988, p. 5.
- , *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859 : histoire d'un monopole*, Chicoutimi-Nord, Autopublication, 1989, 269 p.
- , *Le dernier des Montagnais : de la préhistoire au début du XVIIIe siècle*, Chicoutimi-Nord, Québec, Autopublication, 1995, 211 p.
- , *Du racisme et de l'inégalité des chances au Québec et dans le Canada suivi de Lettres éparses adressées à mes accusateurs publics et à quelques témoins*, Chicoutimi-Saguenay, La Société du 14 juillet, 2002, 176 p.
- , *L'approche commune : du titre aborigène, des droits ancestraux et des droits territoriaux de la nation ilnut*, Chicoutimi, Autopublication, 2002, 63 p.
- , *La communauté métisse de Chicoutimi : fondements historiques et culturels*, Autopublication, 2005, 153 p.
- , *La longue marche du Peuple oublié... ethnogenèse et spectre culturel du Peuple Métis de la Boréale*, Saguenay, Autopublication, 2006, 213 p.
- , *Le peuple Métis de la Boréale : un épiphénomène de civilisation*, Saguenay, Autopublication, 2006, 173 p.
- , *Quand l'ours Métis sort de sa ouache*, Saguenay, Autopublication, 2007, 102 p.
- , *Dans les langes métisses des Terres-Rompues*, Saguenay, Autopublication, 2008, 160 p.
- Bouchard, Serge, «Apprendre sa mort à la télé», *Le Devoir*, 12 novembre 2002.
- Bowsfield, Hartwell, *Louis Riel, le patriote rebelle*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 173 p.
- Boyden, Joseph et John Ralston Saul, *Louis Riel and Gabriel Dumont*, Toronto, Penguin Canada, 2010, 204 p.

- Brown, Jennifer S. H., *Strangers in Blood : Fur Trade Company Families in Indian Country*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1980, 255 p.
- , «Noms et métaphores dans l'historiographie métisse : anciennes catégories et nouvelles perspectives», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau, «Métissitude», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, nos 2-3, 2007, p. 7-14.
- Burgesse, Allan, «The Unwanted Post», *Canadian Historical Review*, vol. 28, no 4, 1947, p. 401-410.
- Caron, Adrien, «La mission du père Paul Le Jeune, S.J., sur la Côte-du-sud, 1633-1634», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 17, no 3, 1963, p. 371-395.
- Carpin, Gervais, *Histoire d'un mot : l'ethnonyme "canadien" de 1535 à 1691*, Sillery, Septentrion, 1995, 225 p.
- , «Les migrations vers la Nouvelle-France au temps de Champlain», dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*, Québec, Septentrion/Paris, Nouveau Monde éditions, 2004, p. 163-180.
- Casson, Dollier (de), *Histoire de Montréal*, Montréal, La Minerve, 1868, 272 p. Mémoire de la société historique de Montréal no 4.
- Castonguay, Daniel, «Les impératifs de la subsistance chez les Montagnais de la Traite de Tadoussac 1720-1750», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 19, no 1, 1989, p. 17-30.
- , *Les Montagnais et l'exploitation de la traite de Tadoussac dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Québec, Université Laval, Thèse (M.A.), 1987, 169 p.
- , «L'exploitation du loup-marin et son incidence sur l'occupation de la côte par les Montagnais de la Traite de Tadoussac, au XVIIIe siècle», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 33, no 1, 2003, p. 61-72.
- Centre Archéo Topo, *Le secteur de Tadoussac*, Les Bergeronnes, Centre Archéo Topo/Ministère de la Culture des communications et de la condition féminine, [non-daté].
- Charest, Paul, «La supposée disparition des Atikamekw et des Montagnais», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, no 2, 1996, p. 84-85
- , «La chasse au loup-marin à Essipit et aux Escoumins», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 33, no 1, 2003, p. 89-104.

- , «La disparition des Montagnais et la négation des droits aborigènes», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 39, 2009, p. 81-95.
- , «Le métissage euro-inuit dans la sous-aire culturelle du Labrador méridional», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 37, no. 2/3, 2007, p. 61-75.
- , «Les Montagnais ou Innus», dans Gérard Duhaime (dir.), *Le Nord : habitants et mutations*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 37-52.
- , «Dépouiller les victimes de l'histoire est immoral», *Le Soleil*, 26 novembre 2002.
- , «Droits aborigènes ; on peut changer de nom sans disparaître», *Le Devoir*, 27 novembre 2002.
- , «Le métissage euro-inuit dans la sous-aire culturelle du Labrador méridional», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau, «Métissitude», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, nos 2-3, 2007, p. 61-75.
- Charest, Paul et Daniel Clément, «Bibliographie: ouvrages récents sur les Montagnais», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 27, no 1, 1997, p. 95-101.
- Chartrand, Paul L. A. H. (éd.), *Who Are Canada's Aboriginal Peoples? : Recognition, Definition and Jurisdiction*, Saskatoon, Purich Publications, Congress of Aboriginal Peoples, 2002, 319 p.
- Chénier, Rémi, «Le vieux poste de traite de Chicoutimi», dans *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no 66, 2001, p. 63.
- Chevrier, Daniel, «Le partage des ressources du littoral: 2000 à 350 ans avant aujourd'hui», dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 105-130.
- Cleary, Bernard, «Autochtones : la «job de bras» des «historiens-politiciens»», *La Presse*, 8 mai 1996.
- Clifton, James, *The Pokagons, 1683–1983, Catholic Potawatomi Indians of the St. Joseph River Valley*, Lanham, University Press of America, 1984, 182 p.
- Combès, Isabelle et Thierry Saignes, *Alter ego : naissance de l'identité chiriguano*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Cahiers de l'homme, 1991, 152 p.

- Combet, Denis P., Gaboury-Diallo, Lise et Denis Gagnon, *Histoires et identités métisses : hommage à Gabriel Dumont*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2009, 440 p.
- Connolly, Albert, *Oti-il-no Kaepe : les Indiens Montagnais du Québec*, Chicoutimi, Éditions Science moderne, 1972, 144 p.
- Cook, Peter, «Vivre comme frères: le rôle du registre fraternel dans les premières alliances franco-amérindiennes au Canada (vers 1580-1650)», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 31, no 2, 2001, p. 55-65.
- Cornette, Joel, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, vol. 1 : Des âges obscurs au règne de Louis XIV, 432 p.
- Damas, David, «Richard Slobodin 1915–2005», *Artic*, vol.50, no 4 (2005).
- Damas, David (éd.), *Handbook of North American Indians*, vol. 5 : *Arctic*, Washington, Smithsonian Institute, 1984, 845 p.
- Daniels, Harry W., *The Forgotten People : Metis and Non-Status Indian Land Claims*, Ottawa, Native Council of Canada, 1979, 99 p.
- Davidson, William McCartney, *Louis Riel, 1844-1885: a Biography*, Calgary, Albertan Publications, 1955, 214 p.
- Dawson, Nelson-Martin, *Des Attikamègues aux Têtes-de-Boule : mutation ethnique dans les Hauts Mauriciens sous le Régime français*, Québec, Septentrion, 2003, 167 p.
- , *Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais : histoire et destin de ces tribus nomades d'après les archives de l'époque coloniale*, Québec, Septentrion, 2005, 262 p.
- , *Fourrures et forêts métissèrent les Montagnais : regard sur les sangs-mêlés au Royaume du Saguenay*, Québec, Septentrion, 2011, 314 p.
- Dawson, Nelson-Martin et Charles Vincent, *L'atelier Delisle : l'Amérique du Nord sur la table à dessin*, Québec, Septentrion, 2000, 306 p.
- Day, Gordon, «Le problème des identités tribales. Les Abénaquis de Saint-François (Odanak)», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.13, no 2, 1983, p.101-106.
- Delâge, Denys, *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Montréal, Boréal Compact, 1991, 416 p.

- , «L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France», *Lekton*, vol. 2, no 2, 1992, p. 103-191.
- , «Essai sur les origines de la canadianté», dans Éric Waddel (éd.), *Le dialogue avec les cultures minoritaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 29-51.
- , «Microbes, animaux et eau en Nouvelle-France», *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, no 1, 2006, p. 113-139.
- , «Une méconnaissance butée des sociétés autochtones. Recension de l'ouvrage *Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais. Histoire et destin de ces tribus nomades d'après les archives de l'époque coloniale*», *Recherches sociographiques*, vol. 48, no 1, janvier-avril 2007, p. 107-112.
- Delâge, Denys et Mathieu d'Avignon, «We Shall Be One People: Quebec», *Common-Place: The Interactive Journal of Early American Life*, vol. 3, no. 4, 2003.
- Delalande, Jean, *Le Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Québec, Imprimé par LS-A. Proulx Imprimeur du Roi, 1927, 358 p.
- Delort, Robert, Elizabeth Mornet et al., *Milieus naturels, espaces sociaux : études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 761 p.
- Derouet, Camille, *Les métis canadiens-français*, Montréal, [S.Éd.], 1896, 1 microfiche (21 images, Reproduit de la Revue du monde catholique, septembre 1896).
- Deslandres, Dominique, «Samuel de Champlain et la religion», dans Litalien, Raymonde et Denis Vaugeois, *Champlain : la naissance de l'Amérique française*, Québec, Septentrion/Paris, Nouveau Monde éditions, 2004, p. 191-204.
- Desrosiers, Léo-Paul, *Iroquoisie 1534-1701*, Sillery, Québec, Septentrion, 1998, vol.1, 324 p.
- Devine, Heather, *The People Who Own Themselves: Aboriginal Ethnogenesis in a Canadian Family, 1660-1900*, Calgary, University of Calgary Press, 2003, 338 p.
- Devine, Marina (dir.), *Picking Up the Threads. Métis History in the Mackenzie Basin, Yellowknife*, Métis Heritage Association of the Northwest Territories, 1998.
- Diamond, Jared M., *De l'inégalité parmi les sociétés : essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, Paris, Gallimard, no 493, 2007, 695 p.
- Dickner, Denis, *Les pratiques alimentaires des marins-pêcheurs français dans le golfe Saint-Laurent au XVIe siècle*, Université Laval, Thèse (M.A.), 1989, 131 p.

- Dickason, Olive Patricia, «From "One Nation" in the Northeast to "New Nation" in the Northwest : A Look at the Emergence of the Métis», *The New peoples : being and becoming Métis in North America*, Lincoln, University of Nebraska Press & University of Manitoba Press, 1985, p. 19-36.
- , *Le mythe du sauvage*, Sillery, Septentrion, 1993, 454 p.
- , *Les premières nations du Canada depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*, Sillery, Septentrion, 1996, 511 p.
- Dickinson, John, «La guerre iroquoise et la mortalité en Nouvelle-France, 1608-1666», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no 1, 1982, p. 31-54.
- Dionne, Narcisse-E., *La Nouvelle-France de Cartier à Champlain, 1540-1603*, Québec, Darveau, 1891, 395 p.
- Dobbin, Murray, *The One-and-a-Half Men : the Story of Jim Brady and Malcolm Norris, Metis Patriots of the Twentieth Century*, Vancouver, New Star Books, 1981, 270 p.
- Doran, Anne, *Spiritualité traditionnelle et christianisme chez les Montagnais*, Paris, L'Harmattan, Religions et spiritualité, 2005, 359 p.
- Dorion, Henri et al., *Noms et lieux du Québec : dictionnaire illustré*, Sainte-Foy, Publications du Québec/Commission de toponymie, 1994, 925p.
- Douaud, Patrick C., *The Western Métis : Profile of a People*, Regina, University of Regina Canadian Plains Research Center, 2007, 326 p.
- Douville, Raymond, «Guillaume Guillemot», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=324 (Dernière consultation 26 janvier 2012).
- Dragon, Antonio et Adrien Pouliot, *Trente Robes noires au Saguenay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1971, 397 p.
- Dufour, Pierre, «De la Traite de Tadoussac aux King's Posts: 1650-1830», dans Pierre Frenette (dir.), *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 179-226.
- Dyke, Prince, «Montagnais-Naskapi or Montagnais and Nascaupi? An Examination of Some Tribal Differences», *Ethnohistory*, vol. 17, no. 1-2, 1970, p. 43-48.
- Fiering, Norman et Edward G. Gray, *The Language Encounter in the Americas, 1492-1800 : a Collection of Essays*, New York, Berghahn Books, 2000, 342 p.

- Flanagan, Thomas, *Louis 'David' Riel : Prophet of the New World*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 240 p.
- Flanagan Thomas et John Elgin Foster (dir.), «The Metis, Past and Present», *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques du Canada*, No spécial 17, Toronto, 1985, 146 p.
- Fortin, Georges, «Le modèle ethnohistorique des Kakouchaks (les Montagnais du Lac-Saint-Jean)», *Saguenayensia*, vol. 33, no 4, 1991, p. 28-39.
- Foster, John Elgin, *The Country-Born in the Red River Settlement 1820-1850*, Edmonton, [s.n.], 1973, 276 p.
- , «Some Questions and Perspectives on the Problem of Métis Roots», *The New Peoples : Being and Becoming Métis in North America*, Lincoln, University of Nebraska Press & University of Manitoba Press, 1985, p. 73-91.
- , «Wintering, the Outsider Adult Male and the Ethnogenesis of the Western Plains Métis», dans Theodore Binnema, John E. Gerhard et Rod C. Macloed (éd.), *From Rupert's Land to Canada. Essays in Honor of John E. Foster*, Edmonton, University of Alberta Press, 2001, p. 179-193.
- Foster, Martha Harroun, *We Know Who We Are : Métis Identity in a Montana Community*, Norman, University of Oklahoma Press, 2006, 306 p.
- Francis, Daniel et Toby Morantz, *La Traite des Fourrures dans l'Est de la Baie James, 1600-1870*, Sillery, Presses de l'Université Laval, 1984, 261 p.
- Frenette, Jacques, «Frank G. Speck et la distribution géographique des bandes montagnaises au Saguenay – Lac-Saint-Jean et sur la Côte-nord: l'ABC de la HBC», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 19, no 1, 1989, p. 38-51.
- Frenette, Pierre, *Histoire de la Côte-Nord*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, 667 p.
- , *Les Faux Innus, un faux débat*, Mémoire soumis à la Commission des institutions dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé Entente de principe d'ordre général entre les Premières nations de Mamuitun et de Natashquan et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, Janvier 2003.
- Frideres, James S. et Lilianne E. Krosenbrink-Gelissen, *Aboriginal Peoples in Canada : Contemporary Conflicts*, Scarborough, Prentice Hall Allyn and Bacon Canada, 1998, 502 p.

- Gagnon, Denis, «La création des «vrais Métis» : définition identitaire, assujettissement et résistances», *Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes / Port Acadie: An Interdisciplinary Review in Acadian Studies*, Numéro 13-14-15, printemps-automne 2008, printemps 2009, p. 295-306.
- Gagnon, Denis Gagnon et Hélène Giguère (dir.), *L'identité métisse en question. Stratégies identitaires et dynamismes culturels*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 358p.
- Gardette, Joëlle, *Les Innus et les Euro-Canadiens : dialogue des cultures et rapport à l'Autre à travers le temps (XVIIe-XXe siècles)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, 354 p.
- Gauthier-Cano, Mona, «Nicolas Pelletier... et ses femmes», *Saguenayensia*, vol. 24, no 1, 1982, p. 17-22.
- Gélinas, Claude, «Le rapport au métissage chez les autochtones du Québec méridional, 1867-1960», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau, «Métissitude», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, nos 2-3, 2007, p.15-28.
- Gélinas, Claude, *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, XVIIe-XXe siècles*, Québec, Septentrion, 2012, 220 p.
- Gendron, Gaétan, *L'affirmation ethnique chez les métis et indiens sans statut du Québec : ambiguïtés et tensions*, Québec, Université Laval, Thèse (M.A.), 1983, 106 p.
- Gervais, Gaétan, «Champlain et l'Ontario (1603-1635)», dans Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, *Champlain. La naissance de l'Amérique française*. Québec, Septentrion/Paris, Nouveau Monde éditions, 2004, p. 180-190.
- Gill, Pierre, *Les Montagnais, premiers habitants du Saguenay Lac St-Jean*, Pointe-Bleue, Mishinikan, 1987, 145 p.
- Girard, Camil et Edith Gagné, «Première alliance interculturelle rencontre entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 25, no 4, 1995, p. 3-14.
- Girard, Camil et Normand Perron, *Histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 665 p.
- Giraud, Marcel, *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest*, Paris, Institut d'ethnologie, 1945, 1296 p.
- , *The Métis in the Canadian West*, Edmonton, University of Nebraska Press, 1986 [1945], 1398 p.

- Goddard, Peter, «Paul Le Jeune: Anthropology and the Problematics of Post-Tridentine Conversion», *Proceedings of the Annual Meeting of the French Colonial Historical Society*, vol. 18, 1993, p. 14-25.
- , «Converting the sauvage: Jesuit and Montagnais», *Catholic Historical Review*, vol. 84, no 2, 1998, 219-239.
- González, Nancie L. Solien, *Sojourners of the Caribbean : Ethnogenesis and Ethnohistory of the Garifuna*, Urbana, University of Illinois Press, 1988, 253 p.
- Gordon, Irene Ternier, *A People on the Move : the Métis of the Western Plains*, Surrey, BC, Heritage House Pub., 2009, 142 p.
- Gosling, William Gilbert, *Labrador : its Discovery, Exploration and Development*, London, Alston Rivers, 1910, 475 p.
- Gosselin, Auguste, *Vie de Mgr de Laval : premier évêque de Québec et apôtre du Canada, 1622-1708*, Québec, L.-J. Demers, 1890, 2 vol. Copie consultée sur le site de *Bibliothèque et Archives Nationales du Québec*, <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/42997-1.pdf> (dernière consultation le 20 avril 2012)
- Gosselin, Colette, *Évolution de sens du mot Canadien 1534-1867*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1982 (McGill University, Thèse (M.A.), 1980), 2 microfiches, 112 images.
- Goulet, Georges et Terry Goulet, *The Metis in British Columbia: From Fur Trade Outposts to Colony*, Vancouver, Calgary, FabJob, 2008, 216 p.
- Gourdeau, Claire, *Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes (1639-1672) : transferts culturels et acculturation*, Québec, Université Laval, Thèse (M.A.), 1992, 101 p.
- Grammond, Sébastien, «L'identité autochtone saisie par le droit», *Lex Electronica*, Revue du Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal, vol. 15, no 1, été 2010, p. 287-329.
- Grammond, Sébastien et Lynne Groulx, «Finding” Métis Communities», allocution présentée au colloque *La politique des communautés et de l'identité*, Université d'Ottawa, Mai 2009.
- Grégoire, Vincent, «La mainmise des jésuites sur la Nouvelle-France de 1632 à 1658 : l'établissement d'un régime théocratique ?», *Cahiers du dix-septième: An Interdisciplinary Journal*, vol. XI, 2006, p. 19-43.

- Groulx, Lionel, *La naissance d'une race*, Montréal, Granger 1938, 285 p.
- Gruzinski, Serge, *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999, 345 p.
- Habert, Jacques, *La vie et les voyages de Jean de Verrazane*, Montréal, Cercle du livre de France, 1964, 443 p.
- Hade, Isabelle, *Les métissages culturels entre Français et Amérindiens à La Prairie : une étude archéologique*, Québec, Université Laval, Thèse (M.A.), 2004, 148 p.
- Harrison, Julia, *Metis, People Between Two Worlds*, Vancouver, Glenbow-Alberta Institute in association with Douglas & McIntyre, 1985, 160 p.
- Havard, Gilles, *La Grande Paix de Montréal de 1701 : les voix de la diplomatie franco-amérindienne*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1992, 222 p.
- , *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Sillery, Septentrion, 2003, 858 p.
- , «'Nous ne ferons plus qu'un peuple'. Le métissage en Nouvelle-France à l'époque de Champlain», dans Guy Martinière et Didier Poton (dir.), *Le Nouveau-Monde et Champlain*, Paris, Les Indes Savantes, 2008, p. 89-110.
- Havard, Gilles et Cécile Vidal. *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2003, 560 p.
- Howard, Joseph Kinsey. *Strange Empire; a Narrative of the Northwest*. New York, Morrow, 1952, 601 p.
- Howard, Joseph Kinsey. *Strange Empire : Louis Riel and the Métis People*. Toronto, J. Lewis and Samuel, 1974. 601 p.
- Hill, Jonathan, *History, Power, and Identity : Ethnogenesis in the Americas, 1492-1992*, Iowa City, Iowa University Press, 1996, 277 p.
- Hubert-Robert, Régine, *L'épopée de la fourrure*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1945, 275 p.
- Ingersoll, Thomas, *To Intermix With Our White Brothers : Indian Mixed Bloods in the United States from the Earliest Times to the Indian Removals*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2005, 450 p.
- Innis, Harold A., *The Cod Fisheries: the History of an International Economy*, Toronto, University of Toronto Press, 1954, 522 p.

- Innis, Harold A. et Arthur J. Ray. *The Fur Trade in Canada : an Introduction to Canadian Economic History*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, 463 p.
- Jackson, John, *Children of the Fur Trade : Forgotten Métis of the Pacific Northwest*, Missoula (Montana), Mountain Press Publication Company, 1995, 326 p.
- Jacquin, Philippe, *Les Indiens blancs : Français et Indiens en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Payot, Bibliothèque historique, 1987, 310 p.
- Jaenen, Cornelius, *Friend and Foe: Aspects of French-Amerindian Cultural Contact in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976, 207 p.
- , *Les relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France et en Acadie*. Ottawa, Affaires indiennes et du Nord, 1985, 175 p.
- Jetten, Marc, *Enclaves amérindiennes : les «réductions» du Canada 1637-1701*, Sillery, Septentrion, 1994, 158 p.
- Johnston, John B, *Mathieu Da Costa et les débuts du Canada : possibilités et probabilités*, Ottawa, Parcs Canada, non-daté. Copie consultée sur le site de Parcs Canada : <http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/ns/portroyal/edu/edul/edul1f.aspx> (dernière consultation le 1er mars 2012).
- Jones, David, *Rationalizing epidemics : meanings and uses of American Indian mortality since 1600*, Cambridge, Harvard University Press, 2004, 194 p.
- Jones, Elizabeth, *Gentlemen and Jesuits: Quests for Glory and Adventure in the Early Days of New France*, Toronto, University of Toronto Press, 1986, 293 p.
- Jovet, Nicolas, *L'histoire des religions de tous les royaumes du monde*, Paris, Édition Gilles Paulus-du-Mesnil, 1710, vol. 4. Copie consultée sur le site de Google Books, http://books.google.ca/books?id=dLwWAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false (dernière consultation le 10 février 2012).
- Jouanna, Arlette (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion, 1559–1598*, Paris, Robert Laffont, 1998, 1526 p.
- Julien, Charles-André. Herval, René. et Théodore Beuchesne (éd.), *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1946, 223 p.
- Juteau, Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 226 p.

- Karahasan Devrim, *Métissage in New France: Frenchification, Mixed Marriages and Métis as Shaped by Social and Political Agents and Institutions 1508-1886*. Florence, Institut universitaire européen, 2006, 313 p.
- Kennedy, John, «Labrador Metis Ethnogenesis», *Ethnos*, vol. 62, no 3-4, 1997, p. 5-23.
- Kermoal, Nathalie, *Un passé métis au féminin*, Québec, Éditions GID, 2006, 269 p.
- Labrèche, Yves et John Kennedy, «Héritage culturel des Métis du Labrador central» dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau, «Métissitude», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, nos 2-3, 2007, p. 43-60.
- Lachance, André et Sylvie Savoie, «Les Amérindiens sous le régime français», dans André Lachance (éd.), *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux XVIIe-XVIIIe siècles*, Montréal, Fides, 1996, p. 181-200.
- Lacoursière, Jacques et Denis Vaugeois, *Canada-Québec : synthèse historique*, Sillery, Septentrion, 2000 [1970, Éditions du Renouveau], 591 p.
- Laflèche, Guy et François-Marc Gagnon, *Les saints Martyrs canadiens*, Laval, Singulier, 1988, vol. 4 : Le martyr de Charles Garnier selon Paul Ragueneau.
- Laliberté, Marcel, «Sur la piste des Takouamis: les populations et les axes traditionnels de communication dans les régions à l'Ouest du Lac Saint-Jean aux XVIIe et XVIIIe siècles», *Saguenayensia*, vol. 29, no 4, 1987, p. 4-10.
- Lanctôt, Gustave, *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1965-1967, 3 vol.
- Lane, Kenneth, *The Montagnais Indians, 1600-1640*, Kroeber Anthropological Society Papers, no 7, 1952, 63 p.
- Langevin, Edmond, *Notice historique sur la mission de Ste. Croix de Tadoussac*, Québec, Atelier de Léger Brousseau Imprimeur de l'Archevêché, Québec, 1864, 47 p.
- Laugrand, Frédéric, *Mourir et renaître : la réception du christianisme par les Inuit de l'Arctique de l'Est canadien (1890-1940)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2002. 559 p.
- Leacock, Eleanor, «The Montagnais Hunting Territory and the Fur Trade», *American Anthropologist*, vol. 56, no. 5, 1954, p. 1-59.
- , *The Montagnais "hunting territory" and the fur trade*, Menasha, American Anthropological Association, 1954, 59 p.
- , «The Montagnais-Naskapi band», dans David Damas (dir.), *Contributions to*

- Anthropology : Band Societies*, Ottawa, National Museums of Canada Bulletin, vol. 228, 1969, p. 1-17.
- , «Seventeenth Century Montagnais Social Relations and Values », dans June Helm (dir.), *Handbook of North American Indians*, vol. 6, Washington, Smithsonian Institution, 1981, p. 190-195.
- Leacock, Eleanor et Mona Etienne, «Montagnais Women and the Jesuit Program for Colonization», dans Mona Etienne and Eleanor Leacock (éd.), *Women and Colonization: Anthropological Perspectives*, New York, Praeger, 1980, p. 25-42.
- Leclaire, Jacques, «Une tradition ancienne: les camps de chasse des Montagnais dans les bois d'après le témoignage du père Paul Le Jeune (S.J.), 1634», *Études canadiennes*, vol. 13, no 23, 1987, p. 41-52.
- Lévi-Strauss, Claude et Jean Marie Benoist, *L'identité : séminaire interdisciplinaire : 1974-1975*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 344 p.
- Li, Shenwen, *Stratégies missionnaires des Jésuites français en Nouvelle-France et en Chine au XVIIe siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval/Paris, L'Harmattan, 2001, 379 p.
- Litalien, Raymonde et Denis Vaugeois (dir.), *Champlain : la naissance de l'Amérique française*, Québec, Les éditions du Septentrion/ Paris, Nouveau Monde éditions, 2004, 397 p.
- Long, John S., «Treaty No. 9 and the Fur Trade Company Families: Northeastern Ontario's Halfbreeds, Indians, Petitioners and Métis», dans Jacqueline Peterson et Jennifer Brown (dir.), *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America*. Lincoln, University of Nebraska Press & University of Manitoba Press, 1985, p. 137-162.
- Lytwyn, Victor, *Historical Report on the métis community at Sault-Sainte-Marie*, Acton (Ontario), 1998. Copie consultée sur le site de la Nation métisse de l'Ontario : <http://www.metisnation.org/media/141026/powley%20case%20report%20-%20victor%20lytwyn.pdf> (dernière consultation le 19 janvier 2012).
- Macbeath, Georges, «Pierre du Gua de Monts», dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=198 (dernière consultation 26 janvier 2012).
- McCarthy, Martha, *From the Great River to the Ends of the Earth : Oblate Missions to the Dene, 1847-1921*, Edmonton, University of Alberta Press : Western Canadian Publishers, 1995, 269 p.

- Mailhot, José, «L'ethymologie de 'Esquimau' revue et corrigée», *Études Inuit Studies*, vol. 2, no 2, 1978, p. 59-69.
- , ««À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 13, no 2, 1983, p. 84-100.
- , «Mobilité territoriale chez les Montagnais-Naskapis du Labrador», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, no 3, 1985, p. 3-11.
- , «Beyond everyone's horizon stand the Naskapi», *Ethnohistory*, vol. 33, no 4, 1986, p. 384-418.
- , «Deux lettres montagnaises du XVIIIe siècle», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 22, no 1, 1992, p. 3-16.
- , *Au pays des Innus. Les gens de Sheshatshit*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1993, 184 p.
- , «Une étude historique complètement farfelue», *Le Devoir*, 13 décembre 2002.
- , «La disparition des "Oumamiois" et des "Kichestigaux": une histoire cousue de fil blanc», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 34, no 1, 2004, p. 21-30.
- Mailhot, José, Simard, Jean-Pierre et Sylvie Vincent, «On est toujours l'Esquimau de quelqu'un», *Études Inuit Studies*, vol. 4, no 1-2, 1980, p. 59-76.
- Marichal, Robert, «Les Compagnons de Roberval», *Humanisme et Renaissance*, vol. 1, 1934, p. 51-122.
- Marois, Roger, *Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique: le sud du Québec*, Ottawa, Musée national de l'homme, 1974, 433 p.
- Marshall, Ingeborg, *A History and Ethnography of the Beothuk*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1996, 640 p.
- Martijn, Charles et Louis-Jacques Dorais, «Eighteen-Century Innu (Montagnais) and Inuit Toponyms in the Northern Peninsula of Newfoundland», *Newfoundland Studies*, vol. 17, no 2, 2001, p. 319-330.
- Mathieu, Jacques, *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, 271 p.
- McCrary, David, *Living with Strangers : the Nineteenth-Century Sioux and the Canadian-American Borderlands*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2006, 168 p.

- McNab, David et Ute Lischke (éd.), *The Long Journey of a Forgotten People : Métis Identities and Family Histories*, Waterloo (Ontario), Wilfrid Laurier University Press, 2007, 386 p.
- Moar, Clifford et Jean-François Moreau, «Le contact vu par un Ilnu: une entrevue avec Cliff Moar», *Saguenayensia*, vol. 42, no 2, 2000, p. 22-28.
- Moir, John, «Sir David Kirk», dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=368 (Dernière consultation le 26 janvier 2012).
- Morandière, Charles (de la), *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale*, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose éditeurs, 1962, 2 vol.
- Moreau, Jean-François, «La "chasse gardée" des Kakouchaks: regards anthropologiques. Essai de réflexion», *Saguenayensia*, vol. 36, no 4, 1994, p. 43-47.
- Morrison, Kenneth, «Montagnais Missionization in Early New France: the Syncretic Imperative», *American Indian Culture & Research Journal*, vol. 10, no 3, 1986, p. 1-23.
- Morse, William Ingles, *Pierre du Gua, Sieur de Monts, Records: Colonial and Saintongeais*, Londres, Bernard Quaritch, 1939, 118 p.
- Mouhot, Jean-François, *Français, Canadiens, ou Sauvages?– Une lecture historiographique de l'influence amérindienne sur la société canadienne en Nouvelle-France : (1534-1760)*, Besançon, Université de Franche-Comte, Thèse (Ph.D.), 1999, 165 p.
- Munro, William, *Documents relating to the seigniorial tenure in Canada*, New York, Greenwood Press, 1968, 380 p.
- Noël, Christiane, Siméon, Marie-Diane et Christine Sioui Wawanoloath, *La culture traditionnelle des Montagnais de Métabetchouan , Pointe-Bleue : pratiques, coutumes, légendes*, Québec, Septentrion, 1997, 159 p.
- Nouss, Alexis, *Plaidoyer pour un monde métis*, Paris, Textuel, 2005, 141 p.
- Ogburn, Dennis E, «Becoming Saraguro: Ethnogenesis in the Context of Inca and Spanish Colonialism», *Ethnohistory*, vol. 55, no 2, 2008, p. 287-319.
- Ouellet, Réal et Alain Beaulieu, *Rhétorique et conquête missionnaire : le Jésuite Paul Le Jeune*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1993, 137 p.
- Ouellet, Réal, Beaulieu, Alain et Mylène Tremblay, «Identité québécoise, permanence et

- évolution», dans Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatoulah Fall (dir.), *Les espaces de l'identité*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 62-98.
- Ouimet, Adolphe et Benjamin-Antoine Testard de Montigny, *La Vérité sur la question métisse au Nord-Ouest - Biographie et récit de Gabriel Dumont sur les événements de 1885*, Montréal, Éditeur non spécifié, 1889, 400 p.
- Pachai, Bridglal, *Peoples of the Maritimes: Blacks*, Tantallon, Four East Publications, 1987, 60 p.
- Parent, Raynald, *Histoire des Amérindiens, du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760*, Québec, Université Laval, Thèse (Ph.D.), 1985, 4 vol.
- , «Inventaire des nations amérindiennes au début du XVIIe siècle», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 7, no 3-4, 1978, p. 5-20.
- Paronaud, Jean-Claude, «Les Basques et la Nouvelle France au 16ème et 17ème siècle», *Racines et rameaux Français d'Acadie*, bulletin #39, avril 2007, p. 4-6. Copie consultée sur le site de la revue : <http://www.rrfa.fi/bull/39.pdf> (dernière consultation 10 février 2012).
- Payment, Diane, *The Free People = Li Gens Libres : a History of the Métis Community of Batoche, Saskatchewan*, Calgary, University of Calgary Press, 2009, 406 p.
- Peers, Laura et Carolyn Podruchny, *Gathering Places : Aboriginal and Fur Trade Histories*, Vancouver, University of British Columbia Press, 324 p.
- Pendergast, James F., «The Confusing Identities Attributed to Stadacona and Hochelaga», *Revue d'études canadiennes*, vol. 32, 1998, p. 149-167.
- Penny, Josie, *So Few on Earth: A Labrador Métis Woman Remembers*, Toronto, Dundurn, 2010, 340 p.
- Perrault, Isabelle, *Le métissage en Nouvelle-France*, Montréal, Université de Montréal (Thèse M. A.), 1980, 544 p.
- , «Traite et métissage: un aspect du peuplement de la Nouvelle-France», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 12, no 2, 1982, p. 86-94.
- Peterson, Jacqueline, «Prelude to Red River: A Social Portrait of the Great Lakes Métis», *Ethnohistory*, vol. 25, no 1, 1979, p. 41-67.
- , *The People in Between: Indian-White Marriage and the Genesis of a Metis Society and Culture in the Great Lakes Region, 1680-1830*. Chicago, University of Illinois, Thèse (Ph.D.), 1981, 298 p.

- , «Many Roads to Red River: Métis Genesis in the Great Lakes Region, 1680-1815», dans Jacqueline Peterson et Jennifer Brown (dir.), *The New Peoples : Being and Becoming Métis in North America*, Lincoln, University of Nebraska Press & University of Manitoba Press, 1985, p. 37-71.
- , «Gathering at the River : The Métis Peopling of the Northern Plains», dans Virginia Heidenreich (ed.), *The Fur Trade in North Dakota*, Bismarck, Sate Historical Society of North Dakota, 1990, p.47-54.
- Peterson, Jacqueline et Jennifer Brown, «Introduction», *The New Peoples : Being and Becoming Métis in North America*, Lincoln, University of Nebraska Press & University of Manitoba Press, 1985, p. 5-16.
- Peterson, Jacqueline et Jennifer Brown (dir.), *The New Peoples : Being and Becoming Métis in North America*, Lincoln, University of Nebraska Press & University of Manitoba Press, Manitoba Studies in Native History, 1, 1985, 266 p.
- Peterson, Jacqueline et Laura Peers, *Sacred Encounters : Father De Smet and the Indians of the Rocky Mountain West*, Norman, University of Oklahoma Press, 1993, 192 p.
- Pintal, Jean-Yves, *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*, Collection Patrimoines, Dossiers no 102, Les Publications du Québec, 1998.
- Plourde, Michel, *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne*, Québec, Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2006, 54 p.
- Podruchny, Carolyn, *Les voyageurs et leur monde. Voyageurs et traiteurs de fourrures en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 405 p.
- , *Making the Voyageur World : Travelers and Traders in the North American Fur Trade*, Toronto, University of Toronto Press, 2006, 414 p.
- Pollock, Katie, *From Borderlands to Bordered Lands: the Plains Metis and the 49th Parallel, 1869-1885*, Calgary, University of Alberta, Thèse (M.A.), 2009.
- Poloni-Simard, Jacques, «Problèmes et tentatives d'identification des métis à travers la documentation coloniale. L'exemple de Cuenca», dans Bernard Lavallé (dir.), *Transgressions et stratégies du métissage en Amérique coloniale*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1999, p. 11-31.
- Pouyez, Christian et Yolande Lavoie. *Les Saguenayens : introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983, 386 p.

- Powers, Karen Vieira, *Andean Journeys : Migration, Ethnogenesis, and the State in Colonial Quito*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1995, 236 p.
- Privy Council, *In the Matter of the Boundary Between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula, between the Dominion of Canada on the one part and the Colony of Newfoundland of the other part; Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory*, Ottawa, King's Printer, 1926, 67 p.
- Proulx, Jean-Pierre, *La pêche de la baleine dans l'Atlantique Nord jusqu'au milieu du XIXe siècle*, Ottawa, Parcs Canada, 1986, 119 p.
- , *Les Basques et la pêche de la baleine au Labrador au XVIe siècle*, Ottawa, Service des Parcs, Lieux historiques nationaux, Environnement Canada, 1993, 118p.
- Prowse, D. W. *A History of Newfoundland from the English, Colonial and Foreign Records*, London, Macmillan, 1895.
- Purich, Donald, *The Metis*, Toronto, Lorimer, 1988, 224 p.
- Quinn, David, «Anthony Parkhurst», dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=502 (dernière consultation le 26 janvier 2012)
- Ramé, Alfred, *Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada*, Paris, Tross, 1865, copie consultée sur le site Archive.org, http://archive.org/stream/cihm_49007#page/n57/mode/2up (dernière consultations le 12 janvier 2012).
- Ratelle, Maurice, *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, Québec, Ministère de l'énergie et des ressources, 1987, 297 p.
- , «La localisation des Algonquins de 1534 à 1650», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 23, no 2/3, 1993, p. 25-38.
- Ray, Arthur, *An Economic History of the Robinson Treaty Area Before 1860*, [S. Éd.], 1998. Copie consultée sur le site de la Nation métisse de l'Ontario, <http://www.metisnation.org/media/141029/powley%20case%20report%20-%20arthur%20ray.pdf> (dernière consultation 19 janvier 2012).
- , *Who is Metis?: Problems of Community, Identity, Continuity, and Representation*, Présentation à l'American Society for Ethnohistory meetings, William & Mary College, Williamsburg (Virginia), November 2006.

- Reimer, Gwen et Jean-Philippe Chartrand, «Documenting Métis in Ontario», *Ethnohistory*, vol. 51, no 3, 2004, p. 567-607.
- , «L'ethnogenèse des Métis de la baie James en Ontario et au Québec», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau, «Métissitude», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, nos 2-3, 2007, p. 29-42.
- Restall, Matthew, «Maya Ethnogenesis», *Journal of Latin American Anthropology*, vol. 9, no 1, 2004, p. 64-89.
- Richter, Daniel, *The Ordeal of the Longhouse : the Peoples of the Iroquois League in the Era of European Colonization*, Chapel Hill, Institute of Early American History and Culture, Williamsburg, Virginia & University of North Carolina Press, 1992, 436 p.
- , *Facing East from Indian Country: a Native History of Early America*, Cambridge, Harvard University Press, 2001, 317 p.
- Richter, Daniel et James Merrell, *Beyond the Covenant Chain : the Iroquois and their Neighbors in Indian North America, 1600-1800*, Syracuse, Syracuse University Press, Iroquois books, 1987, 211 p.
- Rivard, Étienne, «Territorialité métisse et cartographie du Nord-Ouest canadien au XIX^e siècle : Exploration cartographique et toponymique», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, volume 14, n^o 1 et 2, 2002, p. 7-32.
- Rivard, Étienne et Louis-Pascal Rousseau (dir.), «Métissitude», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, nos 2-3, 2007, 175 p.
- Rogers, Edward et Eleanor Leacock, «Montagnais-Naskapi», dans June Helm (dir.), *Handbook of North American Indians*, vol. 6, Washington, Smithsonian Institution, 1981, p. 169-189.
- Roosens, Eugeen, *Creating Ethnicity : the Process of Ethnogenesis*, Newbury Park, Sage Publications, *Frontiers of anthropology*, 1989, 168 p.
- Roquebrune, Robert (de), *Les Canadiens d'autrefois: Essais*, Montréal, Fides, 1962, 289 p.
- Ross-Tremblay, Pierrot, Parcoret, Florence et Nawel Hamidi, «Les Innus et les Euro-Canadiens: dialogue des cultures et rapport à l'Autre à travers le temps (XVIIe-XXe siècles)», *Anthropologica*, vol. 51, no 2, 2009, p. 412-413.

- Rousseau, Jacques, «Nicolas Jérémie dit Lamontagne», dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?BioId=34990> (dernière consultation le 28 mai 2012).
- Rousseau, Louis-Pascal, «Les études sur l'ethnogenèse au Canada. Enjeux et horizons de recherche pour le Québec», dans Étienne Rivard et Louis-Pascal Rousseau, «Métissitude», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, nos 2-3, 2007, p. 49-57.
- Roy, Joseph Edmond, *Voyage au pays de Tadoussac*, Québec, A. Côté, 1889, 231 p.
- , *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, Lévis, Mercier, 1897, vol. 1. Copie consultée sur le site Nos Racines, <http://www.ourroots.ca/page.aspx?id=358627&qryID=151aeebb-f178-4d70-bb10-40960fe87da3> (Dernière consultation le 1er mai 2012)
- Saada, Emmanuelle, *Les enfants de la colonie : les métis de l'empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, Découverte, 2007, 334 p.
- Sabourin, Mathieu, *Les squatters de la rivière Gatineau entre 1812 et 1870*. Québec, Université Laval, Thèse (M.A.), 2010, 147 p.
- Sallmann, Jean-Michel et Serge Gruzinski, *Visions indiennes, visions baroques : les métissages de l'inconscient*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 224 p.
- Salomon, Frank et Stuart Schwartz, «New Peoples and New Kinds of People: Adaptation, Readjustment, and Ethnogenesis in South American Indigenous Societies (Colonial Era)», *The Cambridge History of Native Peoples of the Americas. South America*. vol. 3, partie 2, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 443-501.
- Salone, Émile, *La colonisation de la Nouvelle-France: Étude sur les origines de la nation canadienne française*, Paris, E. Guilmoto Paris, 1906, 467 p.
- Savard, Rémi, *La forêt vive : récits fondateurs du peuple innu*, Montréal, Boréal, 2004, 218 p.
- Savoie, Sylvie et Jean Tanguay, «Le noeud de l'ancienne amitié: la présence abénaquise sur la rive nord du Saint-Laurent aux XVIIe et XVIIIe siècles», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 33, no 2, 2003, p. 29-43.
- Sawchuk, Joe, *The Metis of Manitoba : Reformulation of an Ethnic Identity*, Toronto, P. Martin Associates, 1978, 96p.
- Scheiber, Laura et Mark Mitchell, *Across a Great Divide : Continuity and Change in Native North American Societies, 1400-1900*, Tucson, University of Arizona Press, 2010, 352 p.

- Sealey, Bruce et Antoine Lussier, *The Métis, Canada's Forgotten People*, Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press, 1975, 200 p.
- Siggins, Maggie, *Riel : une vie de révolution*, Montréal, Québec/Amérique, 1997, 470 p.
- Simard, Jean-Paul, «Le Meeting de M8chau 8raganich», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 6, no 2, 1976, p. 2-16.
- , «M8chau 8raganich et la traite de Tadoussac», *Saguenayensia*, vol. 19, no 4, 1977, p. 104-110.
- , «Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche», dans Christian Pouyez, Yolande Lavoie et al., *Les Saguenayens: introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 67-94
- Sleeper-Smith, Susan, *Indian Women and French Men : Rethinking Cultural Encounter in the Western Great Lakes*, Amherst, University of Massachusetts Press, 2001, 234 p.
- Slobodin, Richard, *Metis of the Mackenzie District*, Ottawa, Canadian Research Centre for Anthropology, Saint Paul University, 1966, 175 p.
- Smoak, Gregory, *Ghost Dances and Identity: Prophetic Religion and American Indian Ethnogenesis in the Nineteenth Century*, Berkeley, University of California Press, 2006, 289 p.
- Stanley, George, *The Birth of Western Canada : a History of the Riel Rebellions*, Toronto, University of Toronto Press, 1960 [1936], 475 p.
- Story, George (dir.), *Early European settlement and exploitation in Atlantic Canada: selected papers*, St. John's, Memorial University of Newfoundland, 1982.
- Tanguay, Cyprien, *Répertoire général du clergé canadien, par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal & Fils Imprimeurs-éditeurs, 1893, 526 p.
- Thierry, Éric, «La Paix de Vervins et les ambitions françaises en Amérique», dans Jean-François Labourdette, Jean-Pierre Poussou et Marie-Catherine Vignal (dir.), *Le Traité de Vervins*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 373-389.
- Trémaudan, Auguste Henri (de), *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935, 448 p.

- Tremblay, Roland, «Regards sur le passé: réflexions sur l'identité des habitants de la vallée du Saint-Laurent au XVI^e siècle», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 29, no 1, 1999, p. 41-52.
- Tremblay, Victor, «Le cas de Nicolas Peltier», *Saguenayensia*, vol. 7, no 2, 1965, p. 26-33.
- , *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, Librairie régionale, 1968, 465 p.
- , «Le Saguenay délaissé», *Saguenayensia*, vol. 14, no 3, mai – juin, 1972, p. 58-59.
- , *Le poste de Métabetchouan*, Chicoutimi, Éditions Science moderne, 1974, 200 p.
Copie consultée sur le site Nos Racines :
<http://www.ourroots.ca/toc.aspx?id=2107&qryID=01a976bd-b610-4b2b-a5fa-4c670d11d2ad>
(dernière consultation le 4 mai 2012)
- Trigger, Bruce, *The Children of Aataentsic : a History of the Huron People to 1660*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1976, 2 vol.
- . *Les enfants d'Aataentsic: l'histoire du peuple huron*, Montréal, Libre Expression, 1991, 972 p.
- , *Les Indiens, la fourrure et les Blancs : Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal/Paris, Seuil, 1990, 542 p.
- Trigger, Bruce (éd.), *Handbook of North American Indians*, vol. 15: *Northeast*, Washington, Smithsonian Institute, 1984, 924 p.
- Trigger, Bruce et James Pendergast, «Saint Lawrence Iroquoians», *Handbook of North American Indians*, vol. 15, 1998, p. 357-361.
- Trottier, Maxine, *Blood Upon Our Land : the North West Resistance Diary of Josephine Bouvier*, Toronto, Scholastic Canada, 2009, 231 p.
- Trudel, Marcel, «Un nouvel inventaire du Saint-Laurent, 1603», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 16, n° 3, 1962, p. 313-347.
- , «André Thevet», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*,
http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=290 (dernière consultation 26 janvier 2012).
- , *Histoire de la Nouvelle-France / Volume III : La seigneurie des Cent-Associés*, Montréal, Fides, 1979, 2 vol.

- , «Jacques Cartier», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=107 (dernière consultation 26 janvier 2012).
- , «Samuel de Champlain», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?BioId=34237&PHPSESSID=ff9f07d5vnjf52ldegve1lt2> (dernière consultation 26 janvier 2012).
- Trudel, Pierre, «Des Québécois menacés de disparaître font disparaître des Atikamekw et des Montagnais...», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, no 2, 1996, p. 82-83.
- Turgeon, Laurier, *Pêches basques en Atlantique Nord : XVII^e – XVIII^e siècle : étude d'économie maritime*, Bordeaux, Université de Bordeaux III, Thèse (Ph.D.), 1982.
- , «Basque-Amerindian Trade in the Saint Lawrence during the Sixteenth Century: New Documents, New Perspectives», dans *Man in the Northeast*, Vol. 40, 1990, p. 81-87.
- , «Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent, XVI^e-XVIII^e siècle», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, no 1, 1994, p. 3-15.
- , «Échanges et conquête de l'Autre en Nouvelle-France au XVI^e siècle», dans Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet (dir.), *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVI^e-XX^e siècle/Cultural Transfer, America and Europe: 500 Years of Interculturation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 155-68.
- , "French Fishers, Fur Traders and Amerindians in Northeastern North America during the Sixteenth Century: History and Archeology", *William and Mary Quarterly*, vol. 55, no 4, 1998, p. 585-610.
- , *Les entre-lieux de la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998, 493 p.
- , *Patrimoines métissés : contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 234 p.
- , «Le sol : creuser le patrimoine métissé de l'île aux Basques», *Patrimoines métissés : contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 95-128.

- , *Regards croisés sur le métissage*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 233 p.
- , «Les Français en Nouvelle-Angleterre avant Champlain», dans Raymonde Litalien et Denis Vaugois (dir.), *Champlain : la naissance de l'Amérique française*, Québec, Les éditions du Septentrion/ Paris, Nouveau Monde éditions, 2004, p. 98-112.
- Turgeon, Laurier, Delâge, Denys et Réal Ouellet, *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIe-XXe siècle = Cultural Transfer, America and Europe : 500 Years of Interculturation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, 580 p.
- Vachon, André, *Ramas*, Sillery, Éditions du Pélican/Septentrion, 1988 et 1991, 2 vol.
- , «François de Laval», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=890, (Dernière consultation 26 janvier 2012).
- , «Nicolas Marcollet», dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=454 (Dernière consultation le 26 janvier 2012).
- , «Noël Jérémie dit Lamontagne», dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=366 (Dernière consultation le 26 janvier 2012).
- Van Kirk, Sylvia, *"Many tender ties" : women in fur-trade society in western Canada, 1670-1870*, Winnipeg, Watson & Dwyer Pub., 1980, 303 p.
- Vehik, Susan, Cleeland, Lauren et al., «The Plains Hide Trade: French Impact on Wichita Technology and Society», dans Laura Scheiber et Mark Mitchell, *Across a Great Divide. Continuity and Change in Native North American Societies, 1400-1900*, Tucson, University of Arizona Press, 2010, p. 149-173.
- Viau, Roland, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes : guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 2000, 318 p.
- Vincent, Sylvie, «L'arrivée des chercheurs de terres: récits et dires des Montagnais de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 22, no 2/3, 1992, p. 19-29.
- Vitart, Anne, *Les Indiens montagnais du Québec : entre deux mondes*, Paris, Éditions Sépia, 1995, 125 p.

- Volpi, Charles P. (de), *Newfoundland, a pictorial record: historical prints and illustrations of the province of Newfoundland, Canada, 1497-1887*, Toronto, Longman Canada, 1972, 300 p.
- Voorhis, Ernest, *Historic forts and trading posts of the French regime and of the English fur trading companies*, Gouvernement du Canada, Ministère de l'intérieur, Ottawa, 1930. Document disponible en ligne sur le site de la University of Alberta : <http://peel.library.ualberta.ca/bibliography/5519.html> (dernière consultation le 20 avril 2012).
- Wachtel, Nathan, *La vision des vaincus; les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole, 1530-1570*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1971, 395 p.
- , *Le retour des ancêtres : les Indiens Urus de Bolivie, XXe-XVIe siècle : essai d'histoire régressive*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 1990, 689 p.
- Weilbrenner, Bernard, «Nicolas Juchereau de Saint-Denis», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=365, (Dernière consultation 26 janvier 2012).
- Weinstein, John, *Quiet Revolution West : the Rebirth of Métis Nationalism*, Calgary, Fifth House, 2007, 245 p.
- White, Richard, *The Middle Ground : Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, 544 p.
- Widder, Keith R., *Battle for the Soul : Métis Children Encounter Evangelical Protestants at Mackinaw Mission, 1823-1837*, East Lansing, Michigan State University Press, 1999, 254 p.
- Wilson, Frederica et Melanie Mallet, *Métis-Crown Relations : Rights, Identity, Jurisdiction and Governance*, Toronto, Irwin Law, 2008, 500 p.

6.3 SOURCES PRIMAIRES

«Bail de maison de Nicolas Juchereau de Saint-Denys à Pierre Bonnier. Gilles Rageot, notaire.» in ANC - Série C11A. (R11577-4-2-F). Copie consultée sur le site de Bibliothèque et Archives du Canada : http://collectionsCanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=3081632&rec_nbr_list=3083029,3083023,3082033,3082016,3082012,3082011,3082010,3081986,3081636,3081632 (Dernière consultation le 5 mai 2012)

Biggar, Henry Perceval, *Les précurseurs de Jacques-Cartier, 1497-1534 : collection de documents relatifs à l'histoire primitive du Canada*, Ottawa, Imprimerie de l'État, 1913, 212 p.

———, *Collection of Documents Relating to Jacques Cartier and the Sieur of Roberval*, Ottawa, Publications of the Public Archives of Canada, 1930, 577 p.

Campeau, Lucien (dir.), *Monumenta Novæ Franciæ*, Rome, Monumenta historica societatis Iesu/Montréal, Bellarmin, 1990, 8 volumes.

Cartier, Jacques (René Maran éd.), *Voyages de découverte au Canada, entre les années 1534 et 1542 : par Jacques Quartier [sic], le sieur de Roberval, Jean Alphonse de Xanctoigne, etc. : suivis de la description de Québec et de ses environs en 1608, et de divers extraits relativement au lieu de l'hivernement de Jacques Quartier [sic] en 1535-36*, Paris, Éditions Anthropos, 1968, 206 p. [Réimp. Québec, William Cowen & Fils, 1843]

———, *Bref récit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres ; réimpression figurée de l'édition originale rarissime de MDXLV, avec les variantes des manuscrits de la Bibliothèque impériale ; précédée d'une brève et succincte introduction historique par M. d'Avezac*. Paris, Librairie Tross, 1863, 68 p. Copie consultée sur le site du Project Gutenberg, <http://www.gutenberg.org/files/12356/12356-h/12356-h.htm> (dernière consultation 5 mai 2012).

———, (Michelant Henri-Victor et Alfred Ramé éd.), *Relation originale du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534: Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada*, Paris, Librairie Tross, 1867. Copie consultée sur le site du Project Gutenberg, <http://www.gutenberg.ca/ebooks/cartier-rell534/cartier-rell534-00-h-dir/cartier-rell534-00-h.html> (dernière consultation le 26 janvier 2012).

- , (Henry Percival Biggar éd.), *The Voyages of Jacques Cartier: Published From The Originals With Translations, Notes and Appendices*, Ottawa, F. A. Acland, 1924, 330 p.
- , (Michel Bideaux éd.), *Relations*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 498 p.
- , (Marie-Hélène Fraïssé éd.), *Voyages au Canada ; suivis du Voyage de Roberval*, Montréal, Comeau & Nadeau/Paris, Agone éditeur, 2000, 175 p.
- Cartier, Jacques, Paulmier de Gonneville, Binot, Giovanni da Verrazzano et Jean François de la Rocque Roberval, *Voyages au Canada, avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval*, Paris, F. Maspero, 1981, 272 p.
- «Certificat de Nicolas Juchereau de Saint-Denis, ancien directeur de la traite de Tadoussac, attestant que les fermiers n'ont jamais envoyé traiter du côté du sud du fleuve Saint-Laurent.» in ANC - Série C11A. (R11577-4-2-F) Copie consultée sur le site de Bibliothèque et Archives Canada : http://collectionsCanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=2318703&rec_nbr_list=98717,98668,2318703,3063595,3063530,3063524,3050311,100303,98588,3053070 (Dernière consultation le 5 mai 2012)
- Champlain, Samuel (de), *Des sauvages, ou, Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois : contenant les mœurs, façon de vivre, mariages, guerres, & habitations des Sauvages de Canadas*, Paris, Chez Claude de Monstr'oeil, 1604. Copie consultée sur le site de Notre Mémoire en ligne : <http://www.canadiana.org/ECO/mtq?doc=90061&language=fr> (dernière consultation le 19 décembre 2011).
- , (Charles-Honoré Laverdière éd.), *Oeuvres de Champlain*, Québec, Imprimé au Séminaire par George-Édouard Desbarats, 1870, 6 tomes.
- , (Henry Percival Biggar éd.), *The Works of Samuel de Champlain*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, 7 volumes.
- , (Charles-Honoré Laverdière et Georges-Emile Giguère, éd.), *Oeuvres de Champlain*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 6 tomes. Copie consultée sur le site du Project Gutenberg, <http://www.gutenberg.org/files/17258/17258-h/images/1632large.png> (Dernière consultation 30 mars 2012).
- , (Alain Beaulieu et Réal Ouellet éd.), *Des sauvages*, Montréal, Typo, 1993, 282 p.

- , (Mathieu d'Avignon éd.), *Derniers récits de voyages en Nouvelle-France et autres écrits, 1603-1619*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 385 p.
- , (Éric Thierry éd.), *À la rencontre des Algonquins et des Hurons, 1612-1619*, Québec, Septentrion, 2009, 234 p.
- , (Mathieu d'Avignon éd.), *Derniers récits de voyages en Nouvelle-France et autres écrits, 1620-1632*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 281 p.
- Champlain, Samuel (de) et Jean de Brébeuf, *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada : faits par le Sr. de Champlain Xainctongois, capitaine pour le Roy en la marine du Ponant, & toutes les découvertes qu'il a faites en ce pais depuis l'an 1603, jusques en l'an 1629, où se voit comme ce pays a esté premièrement découvert par les François sous l'authorité de nos Roys très-Chrestiens, jusques au règne de Sa Majestée présent régnante Lovis XIII, Roy de France & de Nauarre*, Paris, Chez Louis Sevestre Imprimeur, 1632. Copie consultée sur le site Notre Mémoire en ligne, <http://www.canadiana.org/ECO/mtq?doc=90023&language=fr> (dernière consultation le 26 janvier 2012).
- Charlevoix, Pierre-F.-Xavier (de), *Histoire et description générale de la Nouvelle France : avec Le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Chez Nyon fils, 1744, 6 vol.
- , (traduit en espagnol par Pablo Hernandez), *Historia del Paraguay*, Madrid, Libreria generak de Victoriano, 1910, tome 2. Copie consultée sur le site Open Library, http://openlibrary.org/books/OL23303876M/Historia_del_Paraguay (dernière consultation le 10 février 2012).
- Conseil supérieur de Québec, *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, Québec, A. Côté, 1885, vol. 3.
- Crespieu, Père François (de)»Mort précieuse de certains Algonquins et Montagnais : éloge des Montagnais/Pretiosa mors quorumdam Algonquiorum et Montanensium», traduit du latin et présenté dans Association de la propagation de la foi (Diocèse de Québec). *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, Québec, Éditeur L. Brousseau, 1866, vol.17.
- Creux, François (du), *The History of Canada or New France*, (traduction de Percy J. Robinson de l'ouvrage paru sous le titre : *Historiae canadensis, sev Novae-Franciae, libri decem, ad annum usque Christi MDCLVI*, édité par James B. Conacher), New York, Greenwood Press, 1969, 2 vol.

- Desbarats, Pierre-Édouard (éd.), *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'État du roi concernant le Canada*, Ste-Eulalie (Québec), Éditions du Chardonnet, 1991, 2 vol. [1803, imprimé par P. E. Desbarats]
- Duchesneau à Colbert, 10 novembre 1679, BAC, Fonds des Colonies, Série C11A, vol. 5, fol. 61. Copie consultée sur le site de Bibliothèque et Archives Canada [http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=eng&rec_nbr=3037276&back_url=\(\)](http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=eng&rec_nbr=3037276&back_url=()) (dernière consultation le 1^{er} mai 2012).
- Fabvre, Bonaventure (Gérard E. McNulty et Lorenzo Angers éd.), *Racines montagnaises compilées à Tadoussac avant 1695 par le père Bonaventure Fabvre, jésuite*, Québec, Université Laval, 1970, 387 p.
- Harisse, Henry, «The discovery of North America : a critical, documentary, and historic investigation, with an essay on the cartography of the new world», planches I et III, dans Marcel Trudel (éd.), *Collection de cartes anciennes et modernes pour servir à l'étude de l'histoire de l'Amérique du Nord et du Canada*, Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 1948, 1 atlas (19 p.)
- Hébert, Léo-Paul (éd.), *Le Registre de Sillery (1638-1690)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, 430 p.
- , *Le troisième registre de Tadoussac : Miscellaneorum liber*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1976, 340 p.
- Hoffman, Bernard, *Cabot to Cartier; Sources of a Historical Ethnography of Northeastern North America, 1497-1550*, Toronto, University of Toronto, 1961, 287 p.
- Isasti, Lope (de), *Compendio Historial de la Muy Noble y Muy Leal Provincia de Guipúzcoa*, San Sebastian, Impresa Ramon Baroja, 1850, 719 p.
- Larouche, Léonidas (éd.), *Le second registre de Tadoussac, 1668-1700*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1972, 214 p.
- Laure, Pierre (David Eaton Cooter éd.), *Apparat français-montagnais, Sillery*, Presses de l'Université du Québec, 1988, 767 p.
- Le Blant, Robert et René Baudry (éd.), *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, Vol. 1, 1560-1622, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1967.
- Le Clercq, Chrestien, *Établissement de la foy dans la Nouvelle France : contenant l'histoire des colonies françaises, & des découvertes, qui s'y sont faites jusques à présent : avec une relation exacte des expéditions & voyages entrepris pour la*

découverte du fleuve Mississippi jusques au golfe de Mexique; par ordre du roy; sous la conduite du sieur de la Salle, & de ses diverses aventures jusques à sa mort : ensemble les victoires remportées en Canada sur les Anglois & Iroquois en 1690, par les armées de Sa Majesté sous le commandement de Monsieur le comte de Frontenac gouverneur & lieutenant general de la Nouvelle France, Paris, Chez Amable Auroy, 1691, 2 vol.

Lescarbot, Marc, *Histoire de la Nouvelle France contenant les navigations, découvertes & habitations faites par les François és Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'aveu & autorité de noz Rois Très-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui : en quoy est comprise l'histoire morale, naturelle, & géographique de ladite province : avec les tables et figures d'icelle, Paris, Jean Milot, 1609, 951 p.*

———, (Henry Perceval Biggar et W. L. Grant éd.), *The History of New France*, Toronto, Champlain Society, 1907-1914, 3 vol.

———, (Marie-Christine Pioffët éd.), *Voyages en Acadie (1604-1607) ; suivis de La description des moeurs souriquoises comparées à celles d'autres peuples*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 587 p.

L'Incarnation, Mère Marie (de), *Choix des lettres historiques de la vénérable mère Marie de l'Incarnation : première supérieure des Ursulines de Québec en Canada dédiée aux élèves des Ursulines*, Clermont-Ferrand, Imprimerie de Ferdinand Thibaud, 1857, 388 p.

«Mémoire concernant la traite de Tadoussac - avec commentaires dans la marge» [1685], Archives nationales du Canada, Fonds des Colonies, Série C11A. (R11577-4-2-F). Copie consultée sur le site de Bibliothèque et Archives Canada : [http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fre&rec_nbr=3049368&back_url=\(%&back_url=\(%&back_url=\(%&node_state_all=0&page_nbr=2.1&&back_url=\(\)](http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fre&rec_nbr=3049368&back_url=(%&back_url=(%&back_url=(%&node_state_all=0&page_nbr=2.1&&back_url=())) (dernière consultation le 5 avril 2012).

Prévost, Antoine-François, *Histoire générale des voyages ou Nouvelle collection de toutes les relations de voyages par mer et par terre, qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues de toutes les nations connues : contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile et de mieux averé dans les pays ou les voyageurs ont pénétré : touchant leur situation, leur étendue*, Paris, Chez Didot, 1746, vol.1.

Roy, Pierre-Georges (éd.), *Inventaire d'une collection de pièces judiciaires, notariales, etc, etc, conservées aux archives judiciaires de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1917, 2 vol.

- , *Inventaire des registres d'État civil conservé aux archives judiciaires du Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1921, 347 p.
- , *Inventaire des insinuations du Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Beauceville, L'Éclaireur, 1921, 325 p.
- , *Ordonnances, commissions, etc, etc, des gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France, 1639-1706*, Beauceville, L'Éclaireur, 1924, 2 vol.
- Sagard, Gabriel, *Histoire du Canada, et voyages que les Frères mineurs recollects y ont faits pour la conversion des infidèles depuis l'an 1615*, Paris, Librairie Tross, 1866, 4 vols.
- Saint-Vallier (de), Jean-Baptiste de la Croix de Chevières, *Estat présent de l'Eglise et de la colonie française dans la Nouvelle-France*. Québec, Imprimé par Augustin Coté & cie, 1856, p. 97. Copie consultée sur le site de Bibliothèque et Archives Nationales du Québec : <http://www4.banq.qc.ca/numtxt/125492.pdf> (dernière consultation le 1er mai 2012).
- Statistique Canada, *L'établissement des Français (1605 à 1691)* <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4064812-fra.htm> (dernière consultation le 20 avril 2012)
- Statistique Canada, *Taille et croissance de la population métisse, Canada, provinces et territoires, 1996 et 2006*, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/table/t13-fra.cfm> (dernière consultation le 12 mars 2012).
- Statistique Canada, *Recensement de 2006 : Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006 : Les Métis*, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-558/p10-fra.cfm#nt24> (dernière consultation le 12 mars 2012).
- Silvy, Antoine, (transcription de Lorenzo Angers, David Cooter et Gérard McNulty), *Dictionnaire montagnais-français (ca. 1678-1684)*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1974 (1678), 161 p.
- Thevet, André (Paul Gaffarel éd.), *Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique : & de plusieurs terres & isles découvertes de nostre temps*, Paris, Maisonneuve, 1878, 459 p.
- , (Frank Lestringant éd.), *Le Brésil d'André Thevet. Les singularités de la France Antarctique (1557)*, Paris, Éditions Chandeigne, 1997, 445 p.

- , (Jean-Claude Laborie et Frank Lestringant éd.), *Histoire d'André Thevet Angoumois, cosmographe du roy, de deux voyages par luy faits aux Indes australes, et occidentales*. Genève, Droz, 2006, 496 p.
- , (Roger Schlesinger et Arthur P. Stabler éd.), *André Thevet's North America : a sixteenth-century view*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1986, 292 p.
- , *Les singularitez de la France antarctique autrement nommée Amérique & de plusieurs terres & isles découvertes de nostre temps*, Paris, Héritiers de Maurice de la Porte, 1558. Copie consultée sur le site de Notre Mémoire en ligne, <http://www.canadiana.org/ECO/ItemRecord/94751?id=686227b02348017c&Language=fr> (dernière consultation le 19 décembre 2011).
- , *La cosmographie universelle d'André Thevet, cosmographe du roy illustrée de diverses figures des choses plus remarquables veues par l'auteur, & incogneues de noz anciens & modernes*, Paris, Édition Chez Guillaume Chandiere, 1575, 1009 p. Copie consultée sur le site Archives.org, http://www.archive.org/details/cihm_40485 (dernière consultation le 30 janvier 2012).
- Thwaites, Reuben Gold (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791*. New York, Pageant Books Co, 1959, 73 vol.
- Trudel, Marcel (éd.), *Collection de cartes anciennes et modernes pour servir à l'étude de l'histoire de l'Amérique du Nord et du Canada*, Institut d'histoire et de géographie de l'université Laval, 1948, 1 atlas (19 p.)
- Williamson, James (éd.), *The Voyages of the Cabots & the English Discovery of North America under Henry VII & VIII*, Londres, The Argonaut Press, 1929, 290 p.